

SOUS LA COORDINATION DE
Georges Courade

Le village camerounais à l'heure de l'ajustement



KARTHALA

**LE VILLAGE CAMEROUNAIS
A L'HEURE DE L'AJUSTEMENT**

Cet ouvrage a été publié avec le concours financier du ministère français
de la Coopération (PETF 317/CD/89)

© Éditions KARTHALA, 1994
ISBN : 2-86537-533-1

**SOUS LA DIRECTION DE
Georges Courade**

**Le village camerounais
à l'heure
de l'ajustement**

**Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**

LE PROJET OCISCA

Observatoire du changement et de l'innovation sociale au Cameroun

La situation de crise globale, dans laquelle a été plongée l'Afrique depuis plus d'une décennie, oblige la recherche en sciences sociales à s'interroger sur ses outils et sur un mode d'intervention éclaté en savoirs morcelés, impuissants à construire une analyse pertinente en « temps réel ». La difficulté des institutions scientifiques françaises, l'ORSTOM notamment, à mener de pair recherche de qualité et coopération véritable, constituait un deuxième défi à relever quand s'effondraient les quelques rares tentatives de construction de systèmes nationaux de recherche comme celle du Cameroun depuis 1974. L'ampleur des misères sociales engendrées par la contrainte externe, aggravée par des héritages difficiles à lever et par un mode de régulation politique, économique et social de l'appareil d'État national, imposait un regard scientifique renouvelé. Celui-ci doit permettre de répondre à une attente légitime d'analyses indépendantes. Pour construire une réflexion scientifique et réfléchir à de nouvelles hypothèses d'action.

Projet de recherche fortement impliqué dans les débats en cours au Cameroun, le projet OCISCA a pour ambition d'étudier auprès des acteurs de base les effets des différentes perturbations venues de l'économie internationale et des mesures prises pour rétablir les équilibres fondamentaux et mettre en œuvre les politiques néo-libérales préconisées par toutes les instances appelées au chevet d'États malades.

C'est donc à l'observation du changement et de l'innovation sociale qu'a été dédié le réseau d'observatoires et de projets périphériques créés, à partir de 1990, au Cameroun dans le cadre de la coopération engagée entre l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM) et plusieurs institutions universitaires, scientifiques et de statistique. Pour répondre à ces attentes nouvelles ou toujours actuelles, le projet a mis sur pied des équipes pluridisciplinaires en partenariat composées d'agronomes et de chercheurs en sciences sociales. Travaillant en relation avec les décideurs, il a accordé une attention particulière à la formation, à la recherche par la recherche et à la promotion d'un réseau d'échange international pour ouvrir le débat à une autre échelle que locale.

Créé, puis animé pendant quatre ans, par G. Courade, géographe, directeur de recherche à l'ORSTOM, le projet est coordonné depuis 1994 par J.-L. Dubois, économiste-statisticien, chargé de recherche à l'ORSTOM.

Avant-propos

Ce livre est issu d'un projet collectif franco-camerounais. Celui-ci a réuni, dans un premier temps, des décideurs comme René Owona, conseiller à la Présidence et Thérèse Pujolle, chargée de mission auprès du directeur du développement (ministère français de la Coopération). Il veut témoigner de la vitalité d'une recherche camerounaise malgré la disparition d'institutions comme l'Institut des sciences humaines en 1991 et l'Institut national de développement rural, en 1993. Le projet OCISCA, né de ces rencontres et de cette volonté, a voulu montrer qu'il était possible d'étudier les effets de la crise et des mesures nationales prises pour la combattre, au sein d'observatoires installés dans des lieux géographiques ou thématiques critiques, en mobilisant une communauté scientifique camerounaise, disponible mais dispersée. S'il a dû, pour arriver à ses fins, négocier divers compromis, institutionnels et disciplinaires, il a pu trouver auprès de jeunes — et de moins jeunes —, chercheurs professionnels ou enseignants-chercheurs camerounais et européens, le terreau qui convenait, suscitant enthousiasmes et débits qui lui ont permis de trouver la légitimité et l'assise nécessaires pour continuer. Et s'il n'a pas disparu dans la tourmente politique locale ou sous les coups de boutoir de ceux qui voulaient l'inféoder à des logiques dépendantes selon des formules qu'on croyait disparues, il le doit à quelques responsables de l'ORSTOM et du ministère camerounais de la Recherche.

Les textes réunis ici sont issus des premières journées de travail d'OCISCA tenues à Dschang en avril 1992 autour du thème « Crise et ajustement en milieu rural camerounais : confrontation du local et du national ». Ces journées clôturent la phase 1 d'OCISCA avec la dévolution des observatoires créés à des équipes camerounaises. On ne trouvera pas ici l'ensemble des contributions d'une telle manifestation scientifique. La sélection, la refonte et la réécriture des textes ici présentés a mobilisé, outre l'éditeur scientifique, Jean Ambela

Nyemba (1), ainsi qu'un groupe de lecteurs camerounais et européens (2). C'est que le projet souhaitait disposer de contributions à la forme achevée. La majeure partie des auteurs ont donc revu leurs textes en collaboration avec l'éditeur, en 1993 et 1994. Nous espérons ainsi avoir parcouru une bonne partie du chemin annoncé.

Les effets de la dévaluation sur le comportement des planteurs exportateurs ou des riziculteurs n'ont pas pu être pris en compte dans un certain nombre de textes, faute de travaux complémentaires. L'enquête OCISCA-MINPAT-ORSTOM-STABEX, réalisée auprès de 500 planteurs en février-avril 1994, dont on a extrait certaines conclusions, permet d'avoir une première idée de son impact (voir contribution 11). Celui-ci, que l'on survalorise chez les « ajusteurs », doit être situé dans la cascade de modifications brutales de l'environnement économique des planteurs à partir de 1988-1989. L'augmentation relative des prix d'achat au producteur (ils sont encore inférieurs à ceux de 1988-1989) et celle des intrants importés n'ont pu encore être intégrés au quotidien, leurs effets se faisant sentir en fonction des dates de la campagne agricole de chaque produit. Les mesures d'accompagnement (libéralisation du marché, information sur les prix, etc.) ne sont pas toutes mises en œuvre ou n'ont pas encore eu le temps de se faire sentir. Enfin, l'évolution favorable des marchés internationaux qui semble en cours sera tout aussi déterminante que l'amélioration de la productivité pour que l'ajustement monétaire puisse être une réussite. Le gain artificiel de compétitivité donné par l'ajustement monétaire suppose pour porter ses fruits un effort complémentaire sur des systèmes de production souvent à bout de souffle. Tout cela ne peut être que lent et, en tout état de cause, aléatoire. Et il ne faudrait pas que les bénéficiaires à venir continuent à être captés par l'appareil d'État ou les rentiers de l'économie de traite qui s'est remise en place ici et là, faute d'organisations de producteurs. On ne peut donc savoir encore si les ruraux ont été les gagnants d'un ajustement monétaire qui n'a pas été préparé ou réalisé pour eux.

Cet ouvrage est le produit d'une aventure humaine collective et individuelle dans un contexte particulièrement houleux et où l'on peut perdre raison facilement. Voir les balbutiements d'un mouvement politi-

(1) Jean AMBELA NYEMBA a apporté sa contribution à ce livre en fonction de sa disponibilité jusqu'en décembre 1993.

(2) L'éditeur scientifique tient à remercier les quatorze lecteurs camerounais, français et belges qui ont participé activement avec lui à l'élaboration de ce livre en évaluant les diverses contributions proposées : A. BOPDA, J. BOUTRAIS, J. EKAMBI-MOUTOME, H. GÉRARD, I. GRANGERET-OWONA, P. GUBRY, J. HERRERA, P. JANIN, F. KAMAJOU, J. AMBELA NYEMBA, Ch. SANTOIR, P. TRINCAZ, A. VALETTE, J.M. WAULETEL.

que fort qui n'est resté que citoyen, mesurer brutalement la résurgence des conflits figés par trois décennies de gestion directive de l'État, évaluer la capacité des divers groupes disposant de parcelles de pouvoir à maintenir un État qui fut, pendant un certain temps, le pivot de la régulation d'une nation en construction, ne peut laisser indifférents les chercheurs, expatriés comme nationaux. S'il est aisé de prendre ses distances, de camper dans sa scientificité hautaine et froide dans un laboratoire hexagonal (encore qu'il soit difficile de le faire quand on étudie la masse des jeunes exclus des banlieues), cela devient indécent sur le terrain africain pour peu qu'on vive au sein d'une communauté scientifique nationale en déshérence, sans ressources et divisée.

La science a ses exigences pour ses enquêtes comme pour ses analyses et ce livre tente de s'y plier. Laissons aussi au témoignage toute sa force... Dans les heures graves qu'est en train de vivre une Afrique déboussolée, conduite par des élites sans projet pour leurs peuples, réaffirmons que l'avenir peut s'inscrire positivement au sein d'une jeune génération débarrassée des oripeaux idéologiques qu'elle brandit pour ne rien faire d'autre que survivre. De la crise actuelle peut surgir le meilleur comme le pire, n'en déplaise aux afro-pessimistes. S'il y a un enseignement dont ce projet peut être porteur, c'est celui de rendre possible, vraisemblable, la mise sur pied d'équipes de chercheurs indépendantes des pouvoirs qui les musèlent, politiques comme universitaires, nationaux comme extérieurs. Encore faut-il courage et persévérance pour franchir les obstacles qui ne peuvent manquer de se présenter. Dans les brèches ouvertes par la crise, existent cette possibilité et cet espoir...

Épinay-sur-Seine, le 27 juillet 1994
Georges COURADE

Introduction

par Georges COURADE (1)

Peut-être plus que d'autres peuples, les Camerounais ont vu fondre sur eux la crise des années 1990 sans être psychologiquement préparés à y faire face. Non seulement ils sont entrés tardivement dans le vaste cercle des « ajustés », mais ils avaient connu, dans la première moitié de la décennie 1980, une période brève, mais sans précédent d'expansion et de redistribution qui semblait devoir se concrétiser par l'ouverture démocratique. Depuis peu, la crise, après n'avoir touché que certains secteurs et couches sociales, travaille la société camerounaise tout entière. Et chacun cherche à tirer son épingle du jeu dans cette confrontation d'intérêts. Des perdants et des gagnants vont sortir de ces différentes recompositions. C'est à l'exploration des comportements, opinions et projets des paysans du Cameroun dans cette difficile transition qu'est consacré cet ouvrage issu du projet OCISCA et d'un séminaire tenu à Dschang en avril 1992 (2). Pour tenter de

(1) Animateur OCISCA, directeur de recherche, ORSTOM. Adresse : département Sud, 213, rue La Fayette, 75480, Paris Cedex 10.

(2) Le projet OCISCA (Observatoires du changement et de l'innovation sociale au Cameroun) a œuvré pour la mise sur pied d'un dispositif de recherche pour analyser et suivre crise et mesures d'ajustement, dans les lieux critiques et chez des populations particulièrement exposées, par des enquêtes légères et répétées dans le temps à partir de 1990. Projet en partenariat, il a associé plusieurs institutions camerounaises et françaises de recherche et d'enseignement supérieur qui ont été parfois emportées par la lame de fond de l'ajustement structurel, notamment l'Institut des sciences humaines de Yaoundé (ISH) et l'Institut national de développement rural (INADER). La recherche professionnelle nationale, créée entre 1974 et 1980, n'a pas su en effet profiter de la période de « vaches grasses » entre 1981 et 1985 pour conquérir une légitimité suffisante pour survivre aux mesures d'ajustement structurel qui l'ont concernée (voir le point de vue personnel de MOTAZE AKAM sur ce sujet dans : « Le marché de l'expertise et la place du socio-anthropologue : le chercheur en sciences

déceler les innovations et les lignes de fracture qui vont conditionner le village camerounais qui va émerger.

1. Éviter l'ajustement structurel (3) ?

Pays pétrolier, le Cameroun n'a pas, comme son voisin le Nigeria, provoqué une dégradation de son potentiel agricole, le pays restant encore proche de l'autosuffisance pour de nombreux produits vivriers de base. Cette situation résulte plus de conditions écologiques favorables que d'une politique agricole adaptée, mais doit être attribuée au

sociales en Afrique. Illustrations camerounaises », *APAD, Bulletin 7*, juillet 1994, pp. 73-81). La logique d'ensemble s'est donc forgée par compromis successifs avec des institutionnels d'une recherche qui a été supprimée et de jeunes scientifiques menacés dans leur emploi, ce qui n'a pas été sans conséquences sur l'économie du projet. L'ajustement structurel y a été perçu, pour reprendre les catégories de la contribution 8, à travers des analyses temporelles pluridisciplinaires des évolutions économiques et des dynamiques socio-spatiales. Cette modalité d'observation a posé maints problèmes, en partie évoqués dans les contributions 7 et 9 et relevant de la méthodologie autant que de la sociologie des sciences. Laboratoire de sciences sociales visant à intégrer une mémoire scientifique et à dégager des tendances à venir, à repérer les déséquilibres antérieurs à la crise actuelle et les conséquences des nouvelles contraintes, OCISCA a développé une recherche « impliquée », proche des préoccupations des décideurs sans être soumise à la grille d'analyse des ajusteurs. Le financement des activités et le mode d'intervention privilégié par les institutions partenaires ont orienté dans une large mesure la nature des recherches réalisées. Tout ceci a induit tensions et contradictions entre préoccupations éthiques (Faut-il travailler pour les ajusteurs ?), utilitaristes (Il convient de participer à la mobilisation générale autour de l'ajustement structurel dans l'intérêt du pays et des enquêtés) et carriéristes (Chaque chercheur veut tirer profit de ses travaux pour sa reconnaissance par ses pairs et son avancement).

Avec les recherches d'accompagnement à l'ajustement structurel, on découvre le « pilotage par l'aval » de la recherche en sciences sociales avec diverses options disciplinaires (approche macro-économique, approches micro de chaque discipline) ou problématiques (comparaisons de situations avant, après, avec ou sans ajustement ou évaluation des performances et du respect des conditionnalités). Les évaluations de l'ajustement (contribution 8) se font aussi dans le cadre d'observatoires spécifiques suivant la mise en place et les effets des mesures d'ajustement structurel. Ouvertement opérationnels, ces observatoires micro-économiques assurent un suivi des « réformes entreprises » informant les ajusteurs des évolutions et réactions observées afin d'apporter éventuellement des correctifs à l'action. L'approche par les dynamiques sociales recouvre les pratiques habituelles des sciences sociales, mais s'éloigne des préoccupations des décideurs.

(3) Voir contributions 1, 2 et 4.

dur labeur des paysannes. L'isolement enfin de vastes espaces a interdit à un certain nombre d'exploitations de se laisser « capturer » par l'économie monétaire. Un boom pétrolier tardif et une grande prudence dans sa gestion ont permis d'éviter, en partie, tous les excès du « syndrome hollandais » : inflation incontrôlée, distribution inconsidérée de pouvoir d'achat, importations alimentaires massives, etc. On a cependant multiplié par trois le nombre de fonctionnaires depuis la décennie de l'indépendance tout en accroissant leurs salaires et avantages en nature, et l'accumulation rentière s'est dramatiquement accélérée avec le changement de régime.

Ayant connu une indépendance arrachée au forceps par la lutte armée, le Cameroun pensait ne pas devoir s'incliner devant les institutions de Bretton Woods pour retrouver grâce aux yeux de l'ensemble des bailleurs de fonds en s'appliquant, seul et sans succès, la potion amère de l'ajustement : réduction des déficits publics et du pouvoir d'achat, meilleures rentrées fiscales et douanières. C'est que l'État a connu une chute de près de 65 % des termes de l'échange entre 1985 et 1987 alors qu'il s'était engagé dans des investissements importants. Son incapacité à régler les intérêts de la dette extérieure (4) comme à honorer des créances internes élevées l'a obligé à demander l'intervention du Fonds monétaire international, qui a exigé, pour apporter sa première contribution financière au redressement de la situation en septembre 1988, des réformes et des engagements draconiens connus sous le terme de « ajustement structurel ».

Cette expression va recouvrir toutes les politiques, programmes et mesures visant à faire subir une cure d'austérité à l'État et aux diverses couches sociales du pays, tout en recherchant de nouvelles ressources pour rétablir finances publiques et comptes extérieurs. La paupérisation de larges franges de la population et l'effondrement des systèmes d'éducation et de santé sont les résultantes les plus voyantes de cette politique. On comprend donc pourquoi ces mesures sont combattues avec énergie et sont difficiles à mettre en œuvre. Ceci a donné lieu à la promotion de politiques sociales au sein de la Banque mondiale, connues sous l'expression de « dimension sociale de l'ajustement », catalogue hétéroclite de mesures d'amortissement de l'ajustement structurel ignorant le monde rural peu sujet à des explosions sociales (5).

(4) La dette extérieure semble avoir été occultée, selon O. VALLÉE, et son service représentait un tiers de la valeur des exportations des biens et des services en 1987 contre 13 % en 1980 (pp. 161-185, in P. GESCHIERE, P. KONINGS édés, *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993).

(5) Voir contribution 4.

Dans cette perspective, les exportations sont encouragées alors que les importations doivent être freinées. Il faut donc rendre compétitives les productions exportées, celles qui disposent d'un avantage comparatif par rapport à la concurrence sur le marché international, avantage qui peut résulter de la nature, d'une situation particulière ou être donné par le système monétaire, juridique ou autre. La surévaluation de la monnaie peut ici pénaliser les produits qui sortent de la zone monétaire en faveur de ceux qui entrent en provenance d'autres zones. Selon la plupart des experts, le pays et ses élites auraient vécu au-dessus de leurs moyens, la politique du franc fort au sein de la zone franc ayant autorisé la fuite des capitaux et favorisé les importations bon marché tout en pénalisant les productions locales. Bref, le système était ouvertement contre les producteurs, notamment ruraux (6).

Voilà pourquoi les institutions de Bretton Woods ont défendu avec vigueur l'ajustement « monétaire » (la dévaluation) quand il s'est avéré qu'il était politiquement délicat, techniquement difficile et économiquement irréaliste de « serrer des ceintures » bien étroites, de rétablir les « grands équilibres » financiers et de gagner rapidement la bataille de la compétitivité. Le prix de revient du riz agro-industriel camerounais malgré une incontestable réussite technique serait, par exemple, deux à trois fois plus élevé que celui du riz de Thaïlande vendu à Douala. Le café arabica souffre aussi de nombreux handicaps pour le négoce international rendant son écoulement plus que délicat quand la conjoncture est défavorable (7). Il en va de même pour l'huile de palme industrielle : faibles rendements, coût de la main-d'œuvre et frais généraux élevés. D'inspiration néo-libérale, ces politiques reposent sur le recours exclusif au marché pour la régulation économique tout en récusant l'intervention de l'État qui alimente bien des dérives. Celle-ci était d'autant plus condamnée qu'elle a servi de support à une politique de redistribution élargie du « gâteau national » fondée sur une gestion administrative des projets (8) et sur la protection du marché (stabilisation, péréquation), lieux critiques d'accumulation.

La dévaluation de 50 % du franc CFA par rapport au franc français, en janvier 1994, vient couronner cette politique. Cette diminution de la valeur de la monnaie est supposée donner un coup de fouet aux exportations en permettant un doublement des prix nominaux des pro-

(6) Argumentation donnée dans l'ouvrage de S. MICHAÏLOF notamment avant la dévaluation du 11/01/1994. Voir S. MICHAÏLOF éd., *La France et l'Afrique, Vademecum pour un nouveau voyage*, Paris, Karthala, 1993, 510 p.

(7) Voir contributions 5, 10 et 17.

(8) Voir contribution 19.

duits exportés. Provoquant une hausse momentanée des produits importés, la manipulation monétaire ne doit pas susciter une hausse des prix équivalente pour que son bilan reste positif. Une augmentation brutale des prix des facteurs de production de l'agriculture (terre, main-d'œuvre, engrais et produits phytosanitaires) annulerait aussi ses effets pour les cultures marchandes (9). Le pari engagé n'était pas encore gagné en juillet 1994, en dépit des déclarations triomphantes des dévaluateurs.

2. L'ajustement au quotidien (10)

En aggravant la crise dans ses effets sociaux, les mesures d'ajustement structurel touchent la vie quotidienne de tous les individus, aînés et cadets sociaux, hommes et femmes, notables et « sans importance ». Elle devient ainsi directement palpable dans l'espace où chacun inscrit sa vie et se bat pour survivre à des moments et dans des circonstances particulières. Les victimes directes de l'ajustement structurel — « compressés », licenciés, créanciers de l'État, propriétaires, contractuels de projets de développement, caféiculteurs, diplômés sans emploi, etc. — se retrouvent dans la masse de tous ceux qui sont mis indirectement en marge. La prostitution, qui fut si florissante au Cameroun, régresse et les débits de boisson ne vendent plus autant de bière. Alimentation, emploi, habitat, transport, éducation, santé, banque, commerce : aucun secteur n'échappe, à des degrés divers, aux adaptations imposées par l'ajustement structurel.

En peu de temps, l'emploi « formel » urbain (celui qui donne droit à une rémunération régulière et se trouve « statistiquement » répertorié !) a quasiment disparu et les « petits métiers » se multiplient à l'infini sans créer de nouvelles richesses à se partager. On redécouvre des produits locaux dépréciés comme le vin de palme (11) ou la noix de kola. On surexploite des ressources non renouvelables comme le bois ou la pêche (12) sans se soucier de la reproduction des espèces. On se livre à des trafics illicites avec le voisin nigérian à la

(9) Voir contribution 11.

(10) Voir contributions 11 à 26.

(11) Voir contribution 21.

(12) Voir contribution 20.

monnaie sous-évaluée jusqu'en janvier 1994, qui inonde le Cameroun de ses médicaments frelatés, de produits industriels asiatiques réexportés ou de son essence subventionnée. Les activités se précarisent : on reste de moins en moins de temps dans l'une de ces multiples activités de survie. Trop de monde se précipite sur les revenus ou les activités dites de substitution saturant rapidement un secteur où l'on vivait à grand-peine antérieurement. Le client se fait rare, et, quand il existe, il impose des prix à la baisse.

C'est que la demande urbaine s'est atrophiée : les ménages limitent leur consommation. Ils ne se reportent pas forcément vers les produits locaux : le riz et le pain sont encore demandés dans les villes comme dans certaines campagnes depuis la dévaluation, mais en quantités moindres (13). Les vivriers locaux trouvent preneurs sur les marchés urbains au prix d'âpres négociations, ce qui renforce cependant les revenus des commerçants et des paysannes (14). L'alimentation urbaine hors domicile s'est réduite. Tout le monde a procédé à des réductions de son train de vie, pour se déplacer, s'habiller ou recevoir ses amis. On partage son abonnement eau et on se branche à plusieurs sur un même compteur électrique. Tout est compté, limité. On affiche moins sa réussite dans des maisons ayant plusieurs salons. L'économie ostentatoire se pratique de moins en moins. On limite l'aide à la personne au strict nécessaire : le personnel de maison s'en trouve réduit. Les classes moyennes freinent les dépenses sociales et militent pour ne pas donner aux funérailles le faste d'antan (15). Les tontines, ces sociétés de crédit associatif, prennent de plus en plus leurs précautions, le contrôle social ne constituant plus une garantie : on exige un parrain pour être intronisé et un « avaliste » (personne qui apporte sa caution à un créancier) pour pouvoir emprunter (16).

Les disparités de revenus entre villes et campagnes ne sont plus perçues de manière aussi inégalitaire. Et l'attraction urbaine se fait d'autant moins forte que la grande ville n'assure plus les régulations les plus élémentaires pour y vivre. Elle montre ses montagnes de débris non ramassés et sa voirie non entretenue, et s'y développe une délinquance qui n'épargne personne suscitant de nouveaux métiers de

(13) Voir contribution 20. Les villageois de l'arrondissement d'Ayos, bien qu'isolés, dépendaient pour leur approvisionnement alimentaire de la ville. Cela va-t-il changer avec la dévaluation et malgré le soutien des prix du pain et du riz pour éviter une explosion sociale en ville ?

(14) Voir contributions 12 et 15.

(15) Voir contribution 14.

(16) Voir contribution 24.

vigiles et l'apparition de polices privées. Le départ des entreprises et du personnel expatrié n'est pas compensé par l'apparition d'entrepreneurs locaux qui se font rares par affaiblissement de la tutelle de l'État et faillite du système bancaire. Et la zone franche de Douala reste désespérément vide. La migration s'inverse : on va se ressourcer dans la campagne, sans forcément vouloir y rester. On y entreprend des cultures maraîchères et l'on a du mal à s'y faire accepter (17). Les récents troubles de 1991 (opération « villes mortes ») et la réactivation politique des tensions ethniques rendent envisageables des retours non programmés.

Réduire son train de vie signifie le plus souvent s'amputer socialement et culturellement, s'interdire de se soigner, ne plus envoyer ses enfants à l'école ou renoncer à célébrer dignement l'enterrement d'un père. La fameuse solidarité africaine s'adapte, elle aussi. Le cercle des relations se rétrécit, la réciprocité dans les dons et les aides s'installe (18). Les propriétaires révisent à la baisse leurs loyers quand ils ont la chance d'avoir des locataires, les policiers ajustent leurs prétentions de « mange-mille » (19). Paysages de crise : les habitations inachevées depuis plusieurs années se font plus nombreuses, les non man's land citadins sont cultivés, les cours et arrière-cours deviennent des basses-cours. Et avec la hausse du prix des engrais, les fientes citadines de volailles prennent le chemin des parcelles de l'Ouest, cultivées en continu et qui ne peuvent se passer d'apports fertilisants.

Les rapports hommes-femmes se modifient avec la crise. Les difficultés des hommes avec leurs cultures de rente, dont ils avaient l'exclusivité des profits, renforcent le poids des femmes qui vendent plus souvent qu'avant leurs surplus vivriers (20). Elles apportent un appui de plus en plus décisif aux dépenses du ménage, notamment pour la prise en charge de la scolarité des enfants qui représentait 75 % des dépenses monétaires des planteurs en 1993. On leur confie aussi de plus en plus la gestion directe de ces plantations de peu de rapport. Elles se trouvent de fait en première ligne souvent, avec la

(17) Voir contribution 6 et les travaux en cours de Chantal GUIMAPI sur la chefferie bafou.

(18) Voir contribution 13.

(19) Les policiers camerounais sont souvent comparés aux oiseaux qui mangent le mil arrivé à maturité dans les champs du Cameroun septentrional, en raison de leur attirance particulière pour les billets de 1 000 francs CFA que doivent acquitter voyageurs ou chauffeurs pour poursuivre leur route à travers les multiples barrages dressés par la maréchaussée locale (20 sur 200 km par exemple un jour de juillet 1993 entre Dschang et Douala).

(20) Voir contributions 6, 11, 12, 15, 27 et 28.

crise, que ce soit pour maintenir la sécurité alimentaire familiale, compléter les revenus du ménage ou assurer les dépenses les plus importantes. Cette inflexion dans la condition féminine n'est pas sans conséquence sur l'évolution de leur statut dans chaque société particulière. Les femmes gardent cependant une attitude prudente préservant la cellule familiale (21).

La crise actuelle accélère des changements en cours depuis un certain temps. Ceci est net en pays bamiléké pour le mode de dévolution des terres ou la place de la chefferie dans la régulation socio-politique. Plus des deux tiers des exploitations devaient être partagées entre tous les descendants masculins en 1992, ce qui remet en cause l'ancienne règle dite de l'héritier unique. Ceci entraîne morcellement des exploitations et absentéisme, avec toutes les conséquences agronomiques que l'on peut imaginer. La chefferie s'est affaiblie en participant à l'accumulation et par ses positions partisans. Remise en cause par les migrants et les éduqués, elle assure difficilement ses fonctions d'arbitrage de plus en plus sollicitées et de délivrance de titres si recherchés par les élites urbaines (22).

Pas de modification en profondeur dans le désir d'avoir des enfants et de se marier. On ne remet pas en cause le mariage, même si l'on en diffère la réalisation et si l'on réduit le montant de la dot. On souhaite toujours de nombreux enfants pour combattre une mortalité élevée même si l'on voudrait espacer les naissances. Si l'idée de limitation des naissances est acceptée *a posteriori* dans les observatoires OCISCA de Bafou et Yemessoa, on ne peut qu'y voir les linéaments d'un « ajustement démographique » lointain (23).

L'endettement s'avère très élevé chez les planteurs qui n'ont pas une trésorerie suffisante pour répondre aux différents frais qu'ils ont à assumer tout au long de l'année. Un tiers seulement des planteurs interrogés en 1993 pouvait faire face aux dépenses liées à l'éducation et plus des deux tiers avaient emprunté pour couvrir leurs besoins sociaux incompressibles. S'endetter pour rembourser un emprunt précédent ou vendre sa production avant d'avoir récolté devient de plus en plus fréquent (24). A Bafou, le taux d'endettement des plus pauvres peut atteindre 86 % (25) ! Le système tontinier répond aux besoins de crédit dans une proportion élevée dans l'Ouest, moindre dans le

(21) Voir contribution 12.

(22) Voir contribution 6.

(23) Voir contribution 28.

(24) Voir contribution 11 et 26.

(25) Voir contribution 25.

Centre et il s'agit en général de prêts de courte durée (26). On mesure par ailleurs, de plus en plus, les limites de ce système rural de crédit reposant sur la tontine, la famille et les amis. L'apparition de certains dysfonctionnements en limite la flexibilité (27). Rares sont ceux qui financent à crédit le renouvellement de leur appareil de production alors que les engrais sont achetés facilement par ce biais.

L'environnement économique et social se modifie, anéantissant bien des itinéraires d'accumulation tout en offrant de nouvelles opportunités aux plus malins, aux plus sagaces ou à ceux qui sont protégés. Des rentes disparaissent, d'autres se font jour. La frontière entre légal et illégal devient de plus en plus floue avec les abandons successifs par l'État de ses tâches régaliennes.

3. Des campagnes particulièrement exposées aux effets de la crise

Les campagnes camerounaises ont été les premières à subir les effets de cette crise multiforme combinant dépréciation brutale des cours des produits exportés, incapacité de l'État à soutenir les prix, échecs de certaines modalités de développement et abandon des tâches de service public par un pouvoir aux caisses vides.

Les petits planteurs familiaux camerounais comme les ruraux « modernisés » dans des structures diverses de développement (28) avaient bénéficié modestement des retombées de cours mondiaux favorables pour certaines cultures, de transferts importants de ressources pour les moins bien lotis (riziculteurs des plaines du Logone, planteurs de coton des provinces du Nord et de l'Extrême-Nord). Planteurs et « développés » étaient encore loin d'avoir rajeuni leur outil de production, d'avoir intensifié leur agriculture ou d'être devenus compétitifs malgré les efforts des techniciens, des agronomes et des sociétés d'encadrement. Les rendements de la cacaoculture bête étaient de cinq à dix fois inférieurs à ceux obtenus dans une station expérimentale et 70 % des arbres auraient plus de 25 ans d'âge (29). La caféière

(26) Voir contribution 26.

(27) Voir contribution 24.

(28) Voir contributions 3, 10, 16, 17, 18, 19 et Georges COURADE, 1984 : « Des complexes qui coûtent chers : la priorité agro-industrielle dans l'agriculture camerounaise », *Politique africaine*, n° 14, pp. 75-94.

(29) Voir contribution 10.

arabica de l'Ouest affichait une ancienneté moyenne de 29 ans pour une culture qui connaît un maximum de production entre 10 et 15 ans (30). Certaines réussites techniques ne doivent pas faire oublier les coûts de production, surtout si l'on cesse de subventionner ou que l'on ne favorise pas le riz national par la péréquation (système de prélèvement/subvention visant à égaliser le prix de la production nationale et importée d'une denrée). Si le riziculteur de Yagoua obtenait 5 tonnes à l'hectare de paddy en 1986 en double culture irriguée, le coût de production restait encore élevé et la société d'encadrement ne cessait de perdre de l'argent (31).

Exposés aux incertitudes des marchés internationaux, les planteurs n'ont pas pu être protégés par le système de stabilisation en place depuis les années 1950, dans la mesure où les prélèvements effectués devant permettre le soutien des prix aux producteurs ont été utilisés par le Trésor public (32). Rien n'est fait pour conquérir le marché international qui a ses exigences légitimes. Les lots de café arabica du Cameroun par exemple, ne sont pas homogènes pour les besoins des torréfacteurs. Des défaillances sont à constater sur toute la chaîne de commercialisation, si bien que ce café s'écoule très difficilement, n'ayant aucune valeur de rareté (33).

Tous les systèmes paysans camerounais ne sont pas également exposés à la crise. Ce sont paradoxalement les exploitations les plus engagées dans le système capitaliste qui sont les plus touchées pour la vente de la production, la consommation d'intrants (engrais, pesticides, etc.) ou l'achat de facteurs de production locaux (terre, main-d'œuvre) qui tiennent compte des prix des cultures de rapport. 70 % des 1,2 million d'exploitations agricoles camerounaises d'une superficie moyenne cultivée de moins de 2 hectares (34) réalisaient des cultures pour l'exportation (cacao : 23 %, café : 32 %, coton : 12 %, tabac : 4 %). Si seulement 14 % de femmes étaient chefs d'exploitation en 1984, plus de la moitié des exploitants masculins avaient plus de 45 ans, 62 % n'ayant jamais fréquenté l'école. 84 % des exploitations avaient vendu des produits agro-pastoraux pour un montant moyen de 178 000 francs CFA en 1984. L'autoconsommation restait importante pour le vivrier ; 30 % des exploitations faisant de l'igname et du

(30) Voir contribution 6.

(31) Voir contribution 17.

(32) Voir G. COURADE, I. GRANGERET, P. JANIN, 1991, « La liquidation des bijoux du Prince. Les enjeux de la libéralisation des filières café/cacao au Cameroun », *Politique africaine*, n° 44, pp. 121-129.

(33) Voir contribution 5.

(34) D'après le recensement agricole de 1984.

macabo/taro avaient procédé à des ventes contre 35 et 37 % pour les producteurs de manioc, d'arachide ou de maïs et 45 % pour ceux de plantain. Mil et sorgho, cultures vivrières de base du Cameroun septentrional, restaient entièrement consommés dans 93 % des cas.

L'agriculture à longue jachère généralement pratiquée (plus de 20 ans sont nécessaires en zone forestière pour reconstituer la fertilité des sols) ne peut se développer qu'en zone de faible pression foncière, ce qui n'est pas le cas de trois régions : monts Mandara dans la province de l'Extrême-Nord, Bamiléké et Bamenda dans l'Ouest et le Nord-Ouest et Lékié dans la province du Centre (35). L'apport de fertilisants est ici indispensable. La cherté des engrais apparaît ainsi, en 1994, comme le principal obstacle à une relance de la production pour les planteurs de café et de cacao du Cameroun méridional. Pour maintenir la consommation d'engrais au même niveau qu'avant l'arrêt de son soutien, il fallait compter une moyenne supplémentaire de 70 000 à 100 000 francs CFA en 1992 dans une exploitation bamiléké (36). Dans le pays bamiléké par exemple, la jachère avait disparu en 1992 dans 30 % des exploitations et n'était plus que de trois ans dans 61 % des autres (37). Les engrais ne sont toutefois utilisés fortement en agriculture familiale que dans cette région de l'Ouest et dans la zone d'intervention de la Sodécoton, société d'encadrement des planteurs de coton. Dans le Moungo et la région du mont Cameroun, l'installation d'émigrés bamiléké, bamenda et nigériens (38) a créé un marché foncier actif obligeant les exploitants à se lancer dans des cultures de rapport à destination du marché intérieur ou extérieur.

Les nouvelles politiques économiques ont braqué les projecteurs sur les sociétés de développement déficitaires gérées par l'État et, plus généralement, sur ses modalités d'intervention en milieu rural. Un certain développement par projet mis en place dans les années 1970 (parfois avant la décolonisation) est ainsi mis en cause. Développement technocratique mettant sous tutelle les producteurs ayant des liens plus ou moins contractualisés avec les multiples sociétés de gestion des projets, il a absorbé l'essentiel des ressources dirigées vers le secteur agricole depuis l'indépendance. Et si l'élévation du niveau de vie des manœuvres ou des producteurs associés n'a pas toujours été au rendez-vous, celui des dirigeants était parfois insolent sans que la moderni-

(35) Le chefferie bafou et le village de Yemessoa ont été choisis comme observatoires OCISCA dans ce type de zone à forte pression démographique.

(36) Voir contribution 25.

(37) Voir contribution 6.

(38) Voir les études en cours de Thomas WEISS.

sation réalisée soit à la hauteur des espoirs selon les critères internationaux.

La réhabilitation des « éléphants blancs » passe par la prise en charge de ces projets par les producteurs dont on a étouffé jusqu'ici toute possibilité d'initiative, dans la Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (SEMRY) par exemple. Ici, les prouesses techniques ne peuvent dissimuler l'échec économique et l'« infantilisation » coloniale qui a fortement marqué les esprits jusqu'à présent. La liquidation de la SEMRY menace directement 100 000 familles. Le transfert de certaines responsabilités (décorticage, commercialisation) a permis cependant aux femmes massa de rivaliser avec les commerçants peuls. La redevance à payer à la SEMRY, qui s'élève à 50 % du revenu brut des riziculteurs en décembre 1991, reste un objet de litige entre la société et les riziculteurs. Si les riziculteurs les plus performants se sont adaptés à la libéralisation, c'est qu'ils n'avaient pas vraiment le choix, puisque leurs revenus ont subi une baisse considérable (39).

Lieux d'accumulation plus que de diffusion du progrès technique, les expériences de développement sans paysans ne condamnent pas nécessairement une approche colbertiste et technocratique de la modernisation agricole qui a pu faire ses preuves hors du continent africain. L'échec de la « recherche-développement » à Yemessoa (40) dans le contexte de la petite exploitation agricole montre la crise de l'intervention agronomique en situation, et illustre à merveille l'échec de la « révolution verte » sur le continent africain. L'unique école agronomique du Cameroun (absorbée aujourd'hui dans l'université de Dschang) a tenté de faire sauter les goulets d'étranglement d'une agriculture itinérante et minière, basée sur la polyculture en opérant un diagnostic préalable bien conduit, sans résultats probants sur le plan agrotechnologique. Et de conclure que les agronomes de 1990 ne feraient pas mieux que leurs aînés. Leçon de modestie pour les développeurs : les associations culturelles pratiquées sont encore les meilleures en l'absence d'alternatives. Bonne nouvelle pour le village à l'heure de l'ajustement structurel : la faiblesse du recours à des facteurs monétaires de production locaux ou importés le rend peu vulnérable aux changements de prix.

(39) Voir contributions 16, 17 et 19.

(40) Voir contribution 3, J. BOUTRAIS, G. COURADE, P. GUBRY, 1979, *Population, planification et développement rural au Cameroun*, Yaoundé, Trav. et Doc. de l'ISH, n° 21, 163 p., multigr., et G. COURADE, 1984, « Une révolution verte pour l'Afrique ? », *Politique africaine*, n° 26, pp. 102-109.

Toutes les cultures de rapport n'ont pas apporté les mêmes désillusions et ne se redressent pas en 1994 avec la même vigueur, suite à l'effet de levier de la dévaluation et au retournement, en partie spéculatif, des cours mondiaux des matières premières agricoles tropicales (41). Si la production de café robusta est passée de 38 à 19 sacs par plantation entre 1988-1989 et 1992-1993, celle de cacao a légèrement progressé de 14 à 17 sacs. Plusieurs raisons peuvent être données à cette résistance du cacao : faiblesse des arriérés de paiement (1988-1989), multiplicité des usages et acculturation de cette culture, chez les Béti notamment, charge de travail inférieure pour un prix supérieur (42). La hausse récente des cours du café (passé de 50 à 125 cents au marché de New York entre avril 1993 et juin 1994), annonce-t-elle de meilleures perspectives pour le caféiculteur ? Il faudra ici compter sur une certaine retenue de l'État, tenté de se refaire une santé financière sur ce secteur.

La libéralisation à la camerounaise du marché des produits d'exportation n'a pas suscité la multiplication des acheteurs dans toutes les zones, notamment les plus enclavées. Et l'on s'est retrouvé, dans de nombreux cas, face à des monopoles de fait et à un retour de « l'économie de traite » d'avant les années 1950. La faible diffusion de l'information sur les prix, la petitesse des quantités livrées en l'absence de groupements de producteurs, l'absence de contrôle de qualité ou diverses manœuvres déloyales ne favorisent pas les planteurs face aux intermédiaires, qui s'acquittent cependant immédiatement du paiement de la récolte. L'approvisionnement en intrants pose aussi problème dans toutes les régions depuis que l'État et les coopératives ont cessé de s'en occuper ou ne les subventionnent plus. Aucune organisation professionnelle globale ne vient appuyer les producteurs dans la défense de leurs intérêts.

4. Longue et pénible sortie de la crise

Il est difficile, étant au milieu du gué, d'apercevoir l'autre rive et de mesurer le chemin qui reste à parcourir. On ne sait quand les

(41) Voir les travaux en cours de Véronique ALARY, Isabelle GRANGERET-OWONA, Pierre JANIN, Samuel NDEMBOU, des équipes des observatoires ruraux de Bafou et Yemessoa.

(42) Voir contributions 10 et 11.

campagnes du Cameroun vont sortir de la crise et quel sera le prix à payer. On peut estimer que l'on n'a pas encore atteint le fond, celui qui oblige à remonter à la surface, tant nombre d'incertitudes majeures subsistent dans le domaine économique comme politique.

Les thérapeutiques néo-libérales (l'ajustement structurel) supposent pour pouvoir être mises en œuvre un pouvoir régulièrement légitimé. Or, les États, avec ces thérapeutiques, doivent prendre en compte plusieurs contraintes qui enlèvent crédibilité et légitimité : asphyxie financière interdisant une redistribution élargie, refus social de l'austérité, développement de l'idéologie antiétatique et mise sous tutelle internationale. S'y ajoute au Cameroun le procès de mise en coupe réglée de l'État par une faction. Toujours est-il qu'on est passé à deux doigts de la guerre civile en 1991, et aucun des problèmes posés alors n'a trouvé de solution durable. Un rapport de force s'est installé qui peut basculer à tout moment, le monde paysan servant ici de masse de manœuvre à des citoyens se partageant le jeu politique (43). Le besoin d'État est toujours aussi vif dans les campagnes, même si les prélèvements subis et l'appétit manducatoire des élites publiques ne se dément pas avec la crise et malgré la réduction des possibilités. Beaucoup de Camerounais pensent aussi que l'on est entré dans des dévaluations nationales à répétition pour obtenir les adaptations nécessaires d'une société rétive et d'un appareil productif à remettre d'urgence en état.

L'histoire à venir s'écrira à sa manière. Ce qui peut être apprécié ici, ce sont les comportements des paysans qui vont déterminer ce que peut être une sortie de crise pacifique. Il peut y en avoir d'autres plus dramatiques qu'évoquent certains politologues.

Les scientifiques ont relevé l'attachement des Bété à la cacaoculture qui s'explique, certes, par une longue connivence avec le cacaoyer, mais aussi par diverses formes de gestion du patrimoine, de l'épargne et des revenus (44). La famille rurale reste stable même si l'on note de plus en plus de résidences géographiques séparées pour les couples et une tendance générale au repli vers la famille nucléaire dans l'exercice des devoirs, des dons et des contre-dons.

Les échanges ville/campagne se font sous le signe de la réciprocité dans un réseau plus étroit. A Bafou en 1991, les citoyens, même les plus riches, viennent se ravitailler au village. Les flux financiers

(43) Voir Achille MBEMBE, « Crise de légitimité, restauration autoritaire et déliquescence de l'État », pp. 345-374, in GESCHIERE et KONINGS, *op. cit.*

(44) Voir contribution 10.

sont bidirectionnels, les planteurs finançant les études de leurs fils, attendant pour plus tard un retour des choses. L'accueil de scolaires devient un phénomène nouveau, annonciateur de la migration de retour de personnes préparées à occuper un emploi formel en ville. Les prêts d'argent se multiplient à l'intérieur de ce réseau géographique de personnes liées par des intérêts réciproques. Les dons, prêts ou services que l'on offre, s'ajustent aux transferts attendus en retour, dès lors que l'on sort de la famille nucléaire (45). On est donc loin de retrouver ici la fameuse « famille-providence » qui amortirait les ondes de choc de la crise. Si ce phénomène est généralisable, il sera lourd de conséquences sociales.

Les migrations sont encore loin de constituer une forme d'ajustement à la crise dans la mesure où elles sont de plus en plus « à l'essai ». Si l'on ne réussit pas, on retourne chez soi. On va aussi en ville pour ouvrir son horizon et y puiser des idées pour se construire une existence dans le village où il fait encore bon vivre. On ne revient pas forcément chez soi pour y recueillir l'héritage du père ou y vivre de vieux jours, on en fait un usage plus diversifié en fonction des opportunités que l'on y trouve ou que l'on crée. La gestion culturelle et sociale de la mobilité préexistait à la crise, tant à Yemessoa qu'à Bafou (46). A Yemessoa, la mobilité généralisée relève autant d'une sédentarisation récente que des tensions permanentes qui existent entre individus. Les raisons économiques de la migration restent secondes. Dans le pays bamiléké, le droit d'aînesse était devenu la matrice de la migration des cadets, revenant, fortune faite, prendre femme, bâtir au village un « château » et acquérir un titre de notabilité. L'éducation massive et le partage fréquent de l'héritage sont en train de transformer les projets des migrants dans cette société hiérarchique, très inégalitaire, encourageant la réussite individuelle. Ainsi, le séjour en ville fait partie du parcours des double actifs, des maraîchers et des planteurs de café robusta de la province de l'Ouest. Dans le Cameroun méridional, et pour bon nombre de sociétés bien connectées avec le milieu citadin, la coupure ville/campagne n'est pas profonde et aurait tendance à se rétrécir avec la crise.

L'ajustement démographique n'est pas une question d'actualité. Les comportements volontaires de prévention des naissances sont encore marginaux et on ne fait pas de relation entre nombre de bouches à nourrir et revenus en baisse. On veut avoir assez d'enfants pour en garder vivants en raison d'une forte mortalité infantile. Et pour pou-

(45) Voir contribution 13.

(46) Voir contributions 6 et 15.

voir s'occuper des nouveau-nés, les femmes souhaitent plutôt espacer des naissances trop rapprochées (47).

Certaines formes de sortie de crise relèvent du mythe, au mieux du discours charitable irréaliste. La limitation des naissances, si elle est prise en compte, n'aura des effets qu'à long terme. Les expériences asiatiques indiquent, sauf extrême directivité, que la planification des naissances est adoptée facilement là où la mortalité infantile recule et là où le pouvoir d'achat augmente. Le changement de statut des femmes constitue enfin un puissant accélérateur de cette prise de conscience. Rien n'indique cependant, dans le Cameroun rural, que des modifications importantes se produisent, même si les femmes accroissent leur rôle économique à la faveur de la crise. Si tout ceci est exact, il n'est pas efficace de prôner la « parenté responsable » en période de récession et d'abandon de la couverture médicale.

L'effondrement du système bancaire a relancé le fantasme d'une substitution possible du crédit moderne par le crédit associatif. On a aussi imaginé articuler les deux systèmes. Ici aussi, point n'est besoin de rêver : les emprunts faits au système tontinier à Bafou et à Yemessoa sont des avances de trésorerie pour faire face aux dépenses du quotidien. Si certaines tontines aux enchères permettent des investissements dans les « affaires », il est prématuré d'en conclure à une généralisation du système en dehors du terroir culturel où il fonctionne. On ne fera pas l'économie d'un système de crédit intermédiaire entre un système social proche de la population et un crédit moderne inaccessible à la majorité.

L'éducation formelle reste toujours recherchée même si l'on retire certains enfants de l'école ou si l'on diffère leur inscription. Ceci étonne à l'heure où le système scolaire ne garantit aucun débouché et alors que les parents sont attachés à l'ascension sociale de leurs enfants. Il faut donc considérer que l'ouverture qu'apporte une école, où les maîtres se rémunèrent de plus en plus souvent sur leurs élèves, est suffisamment motivante pour y consacrer la majeure partie de ses revenus. La professionnalisation de l'éducation est restée depuis les années 1970 un discours de congrès et l'expérience intéressante des Instituts pédagogiques à vocation rurale (IPAR) de Buéa et de Yaoundé, lettre morte !

Beaucoup d'analystes ont annoncé la disparition rapide des cultures dites de rente des petites plantations familiales de l'époque coloniale : cacao, café ou coton. Ne représentent-elles pas peu de chose dans les revenus aujourd'hui ? Autour de 10 % pour les cacaoculteurs

(47) Voir contributions 27 et 28.

du Centre en 1993 contre 74 % en 1976 ; 16 % pour les arabiculteurs en 1992 contre 74 % huit ans plus tôt. C'est que peu d'observateurs sont capables de dire ce que les producteurs peuvent substituer à ces cultures imposées par le colonisateur et adoptées sans résistance par la population, à l'Ouest comme au Centre, et qui servent à de nombreux objectifs patrimoniaux et sociaux. On parle un peu hâtivement de l'alternative maraîchère pour les marchés urbains ou l'exportation, de l'élevage, de la filière bois, voire du tourisme dans un pays où la qualité de l'accueil est détestable. Le retour à la cueillette, et la pêche dans le département d'Ayos ou le vin de palme dans l'Ouest, bien qu'économiquement intéressant, ne semble pas porteur d'avenir. Les exploitants de Bandjoun explorent diverses voies comme le vivrier ou le maraîchage, mais se heurtent à de nombreux problèmes qui ne sont pas près d'être résolus, faute d'État (recherche, stockage, conserverie, etc.). L'activité artisanale traditionnelle ne saurait constituer autre chose qu'une ressource d'appoint, même dans l'Extrême-Nord, province touristique du Cameroun (48). Toujours est-il que la relance des cultures de rente a reçu le soutien des créanciers du Cameroun, soucieux de récupérer leurs prêts, et de l'État qui pourrait s'y refaire une santé financière.

Le doublement du prix au producteur des produits agricoles exportés, consécutif à la dévaluation, la bonne tenue des cours internationaux ont partout suscité de l'espoir. De nombreuses contraintes internes à l'exploitation (âge des planteurs et de la plantation) et externes (accès aux intrants, différentiel de prix selon la qualité, désenclavement, associations paysannes) bloquent la relance. On ne pourra pas faire l'économie d'une politique agricole pour réussir le pari de l'intensification des cultures de rente qui n'a pu être réalisé lors des précédentes « vaches grasses ». On n'en voit malheureusement pas l'amorce. L'État fait si peu pour le monde rural que l'on n'a qu'une hâte, dans le cadre de l'ajustement, c'est de le voir ne plus rien faire. Subvention de quelques milliers de tonnes d'engrais consommées ? Bonification des prêts à l'agriculture ? Inutile... Cela économise pourtant si peu d'argent et l'agriculture a tellement renfloué les caisses de l'État...

Si les arrachages ont été peu fréquents, sauf dans l'arabiculture de l'Ouest, les plantations ont été négligées ou délaissées, la régénération a été stoppée un peu partout, sauf dans le Sud-Ouest ou le Mbam, nouvelles zones d'expansion de ces cultures. L'usage des intrants a été freiné par la libéralisation. Les investissements agricoles arrêtés, reprennent dans un contexte dominé par le retard pris,

(48) Voir contributions 20, 21, 22, 23.

la rareté et la cherté de la plupart des facteurs de production. La situation est donc loin d'être aussi favorable que le clament les dévalueurs et il faudrait des années pour que les plantations camerounaises de café ressemblent à celles du Costa Rica.

Face aux opérateurs privés, c'est quasiment le vide. Quelques groupements ont été créés dans le Cameroun septentrional sous l'égide des sociétés d'État ou des organisations non gouvernementales (49). Inutile de les baptiser « organisations paysannes » ! On a besoin d'associations de producteurs pour reprendre des périmètres hydromorphologiques devenus des gouffres financiers et des aberrations économiques. On veut des interlocuteurs représentatifs dans les diverses filières de commercialisation des cultures de rente pour défendre les intérêts agrariens. On cherche avec conviction et dans l'urgence des contre-pouvoirs paysans que l'on s'est employé depuis si longtemps à contrôler et à étouffer. Pourquoi a-t-on tant de mal à voir émerger ce syndicalisme agricole, ces groupes de pression ruraux qui, aux États-Unis, en Europe ou en Inde, dictent la politique des ministères de l'Agriculture, quand ils n'ont pas l'un des leurs à la tête ? Le syndicalisme agricole accompagne-t-il et précède-t-il la « révolution verte » ? Surgit-il quand la rupture entre la ville et la campagne est consommée ? L'ingérence des élites bureaucratiques et la faible valorisation de l'esprit militant dans les églises expliquent sans doute cette situation. Si le mouvement paysan semble émerger dans les sociétés acéphales du Centre, il est menacé dans l'Ouest où existait le plus grand réseau coopératif d'Afrique subsaharienne (50). La libéralisation dans le domaine agricole requiert un groupe de pression paysan en mesure de cogérer avec les opérateurs privés un secteur qui ne fonctionne pas comme l'industrie.

*

* *

(49) Voir contribution 18.

(50) Voir G. COURADE, 1984, « Réussite coopérative et développement rural dans un secteur retardé : le cas des Grassfields du Bamenda (Cameroun anglophone) », pp. 367-396, in *Trames. Le fait coopératif et mutualiste* (Limoges).

G. COURADE, 1989, « Organisations paysannes, sociétés rurales, État et développement au Cameroun (1960-1980) », pp. 57-94, in P. GESCHIERE, P. KONINGS, *Colloque sur l'économie politique du Cameroun : perspectives historiques*, Leiden, ASC.

G. COURADE, P.M. ELOUNDOU-ENYEGUE, I. GRANGERET, 1991, « L'Union centrale des coopératives agricoles de l'Ouest (UCCAO) : de l'entreprise commerciale à l'organisation paysanne », *Revue Tiers-Monde*, tome 32, n° 128, pp. 887-899.

La dévaluation (51) n'est sans doute pas la date charnière qu'on annonce pour les ruraux déjà mis à rude épreuve par une cascade de mesures d'ajustement. Plongé malgré lui dans les rudes disciplines du marché mondial avant la manipulation monétaire, le planteur n'a pas le choix. Il constitue ce « fer de lance » de la réinsertion du Cameroun dans les échanges internationaux et dans le rééquilibrage de ses échanges avec ses voisins, souhaités par les « dévalueurs » (52). Ne disposant plus d'une rente de situation et d'un marché acquis, il est contraint de développer ses traditionnelles cultures d'exportation en faisant un effort prolongé pour les rendre compétitives par rapport aux productions des « dragons » du Sud-Est asiatique ou des géants latino-américains. La manipulation monétaire ne résoud cependant pas les problèmes structurels de l'appareil de production (faiblesse des rendements ou qualité de la production). Elle ne peut remplacer les réformes économiques et politiques de fond et n'a pas éradiqué l'esprit rentier des élites dirigeantes.

L'ajustement structurel a été un puissant révélateur des erreurs et des errances du développement et de l'accumulation. Les développés sont appelés aujourd'hui à la rescousse des opérateurs publics d'intervention et sont sommés de prendre la relève (transfert des coûts et des risques plus que du pouvoir), par le biais d'associations ou groupements à constituer d'urgence. L'espace politique, où devraient s'inscrire de telles initiatives, est loin d'être ouvert, quels que soient les arguments plus ou moins fallacieux qui sont donnés pour justifier cette fermeture. Il reste là beaucoup à faire, même si l'élection des responsables des coopératives parmi tous les membres va dans ce sens.

Le village à l'heure de l'ajustement s'est replié plus qu'avant sur lui-même, survie oblige. Bien des choses changent mais dans le cadre étroit de la reproduction socioculturelle. Les femmes se portent au secours des hommes, déstabilisés par la mévente des produits d'exportation, sans pour autant revendiquer ouvertement un meilleur statut. La mobilité se gère de manière plus complexe au gré des créneaux disponibles. On change de représentation de la ville. Les solidarités jouent plus en faveur des proches et de ceux qui pratiquent la réciprocité. Les régulations sociopolitiques sont à la fois contestées vigoureusement et appelées au secours tant au niveau local qu'au niveau national. Si l'on diversifie ses sources de revenus, on garde néanmoins sa confiance dans les cultures arbustives d'exportation, délaissées mais

(51) Voir G. COURADE, V. ALARY, 1994, « Les planteurs camerounais ont-ils été réévalués ? », *Politique africaine*, n° 54, pp. 74-87.

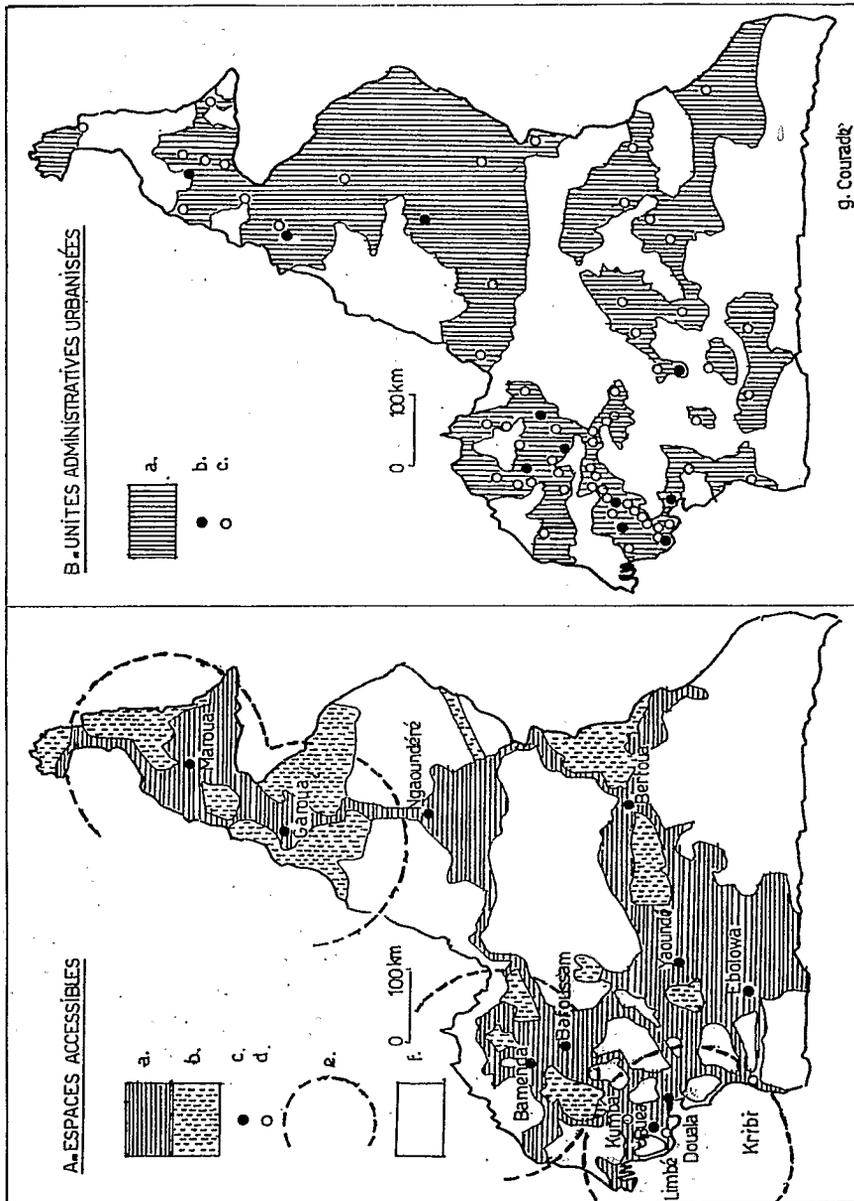
(52) Intervention de M. BALLADUR, RFI, 27/07/1994.

en réserve, en attendant des jours meilleurs. On atteint les limites de l'endettement vis-à-vis de la tontine, de la famille et des amis dans bien des cas, ce qui oblige le crédit associatif à renforcer les contrôles. On ne changera pas de sitôt de comportement démographique. Ce tableau indique que certaines innovations sociales sont possibles, d'autres improbables spontanément. Certaines attitudes comme la faiblesse ou l'absence de renouvellement des ressources naturelles ou arbustives, l'abandon de certaines règles de dévolution de la terre ou la contestation d'instances de régulation indispensables laissent prévoir de possibles désordres lourds de conséquences. Les paysans ne sortiront pas seuls de la crise par la seule vertu de leur dynamique propre et les lois du marché : un État différent est à construire pour accoucher de cette après-crise.

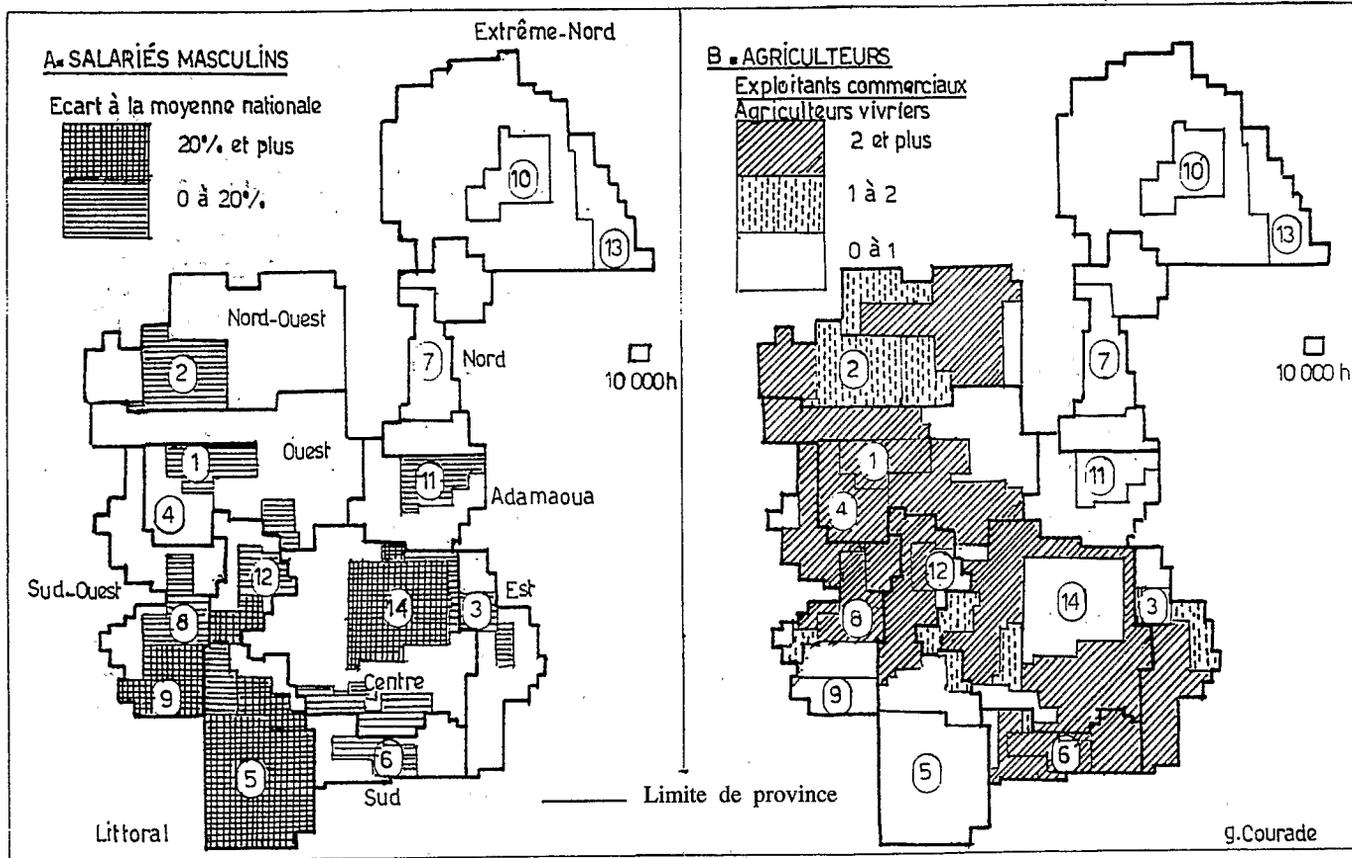
A LA RECHERCHE DES RURAUX AJUSTÉS AU CAMEROUN
(CARTES)

1. Les espaces exposés à la crise et à l'ajustement structurel
2. Les populations exposées à la crise et à l'ajustement structurel
3. Les planteurs ajustés
4. Revenus annuels moyens des planteurs dans les quatre principales filières d'exportation (1984)
5. Les ajustés des projets du développement rural
6. Carte-repère : localisation des départements par province et des lieux cités dans l'ouvrage

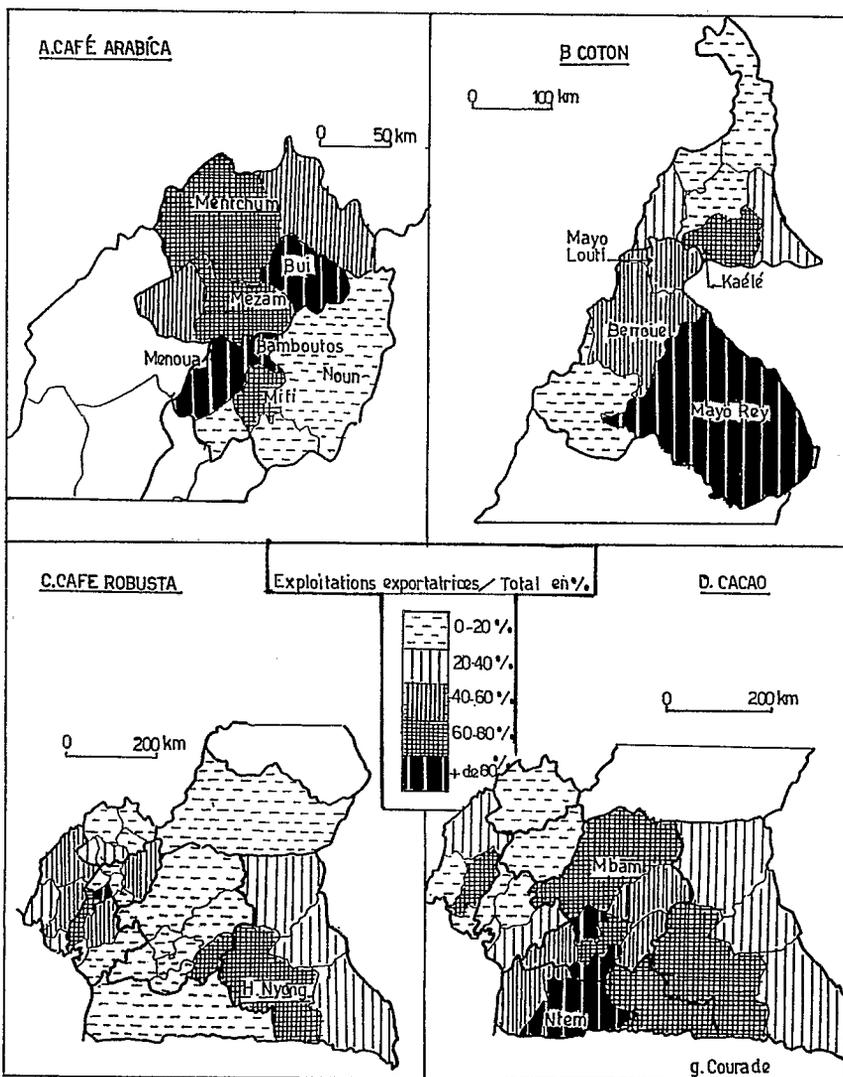
Les espaces exposés à la crise et à l'ajustement structurel



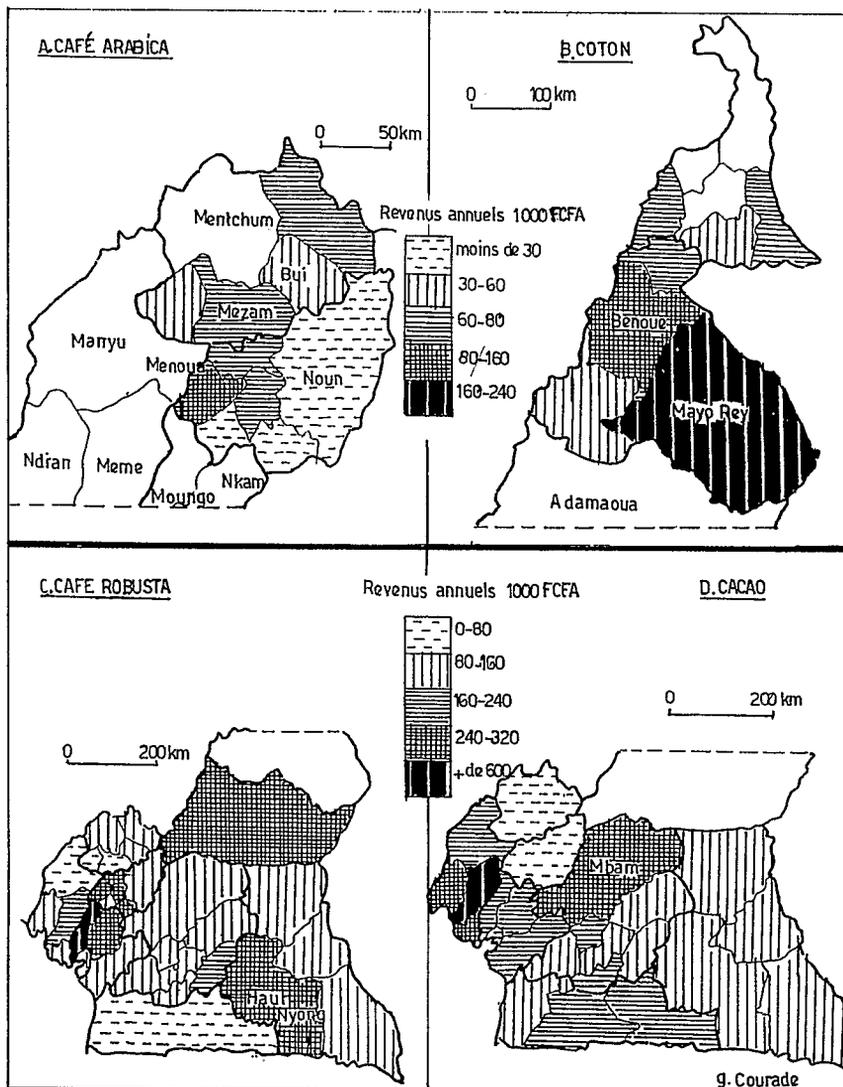
Les populations exposées à la crise et à l'ajustement structurel



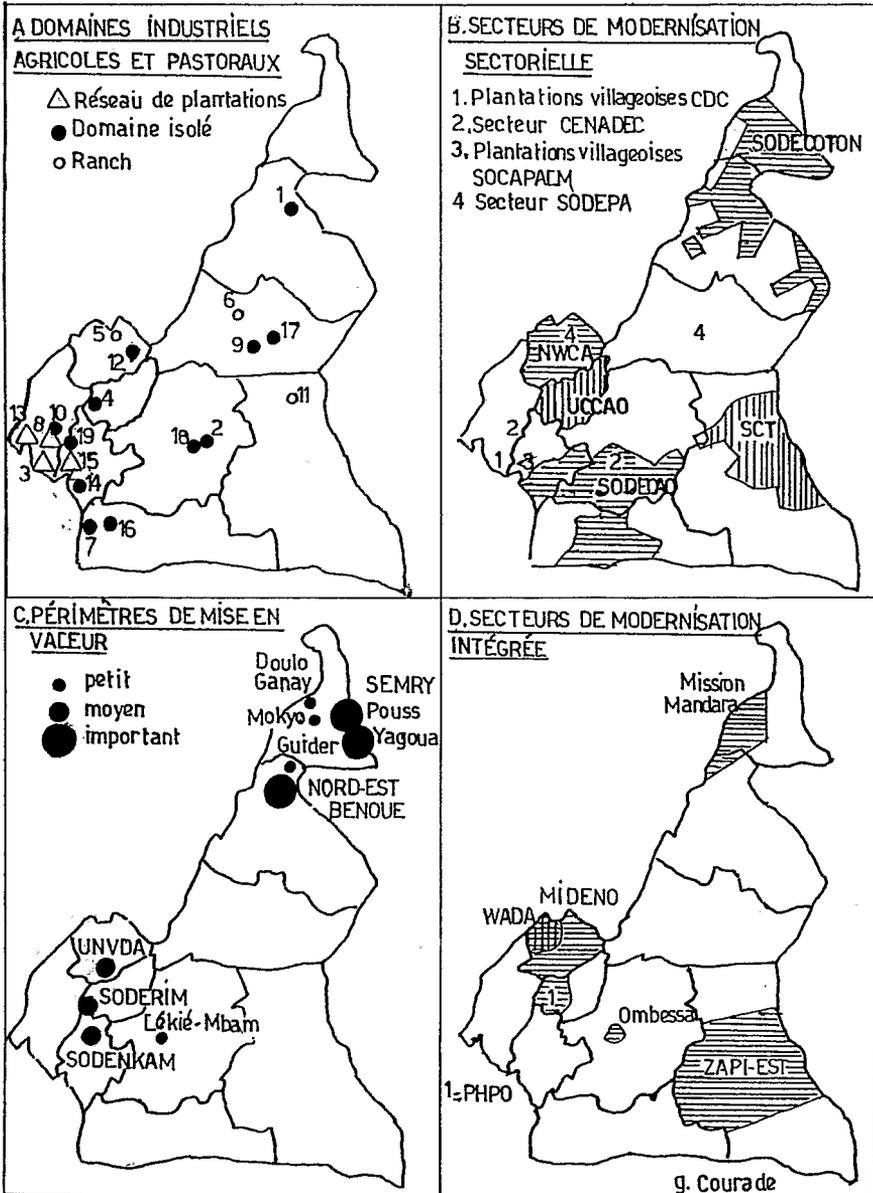
Les planteurs ajustés



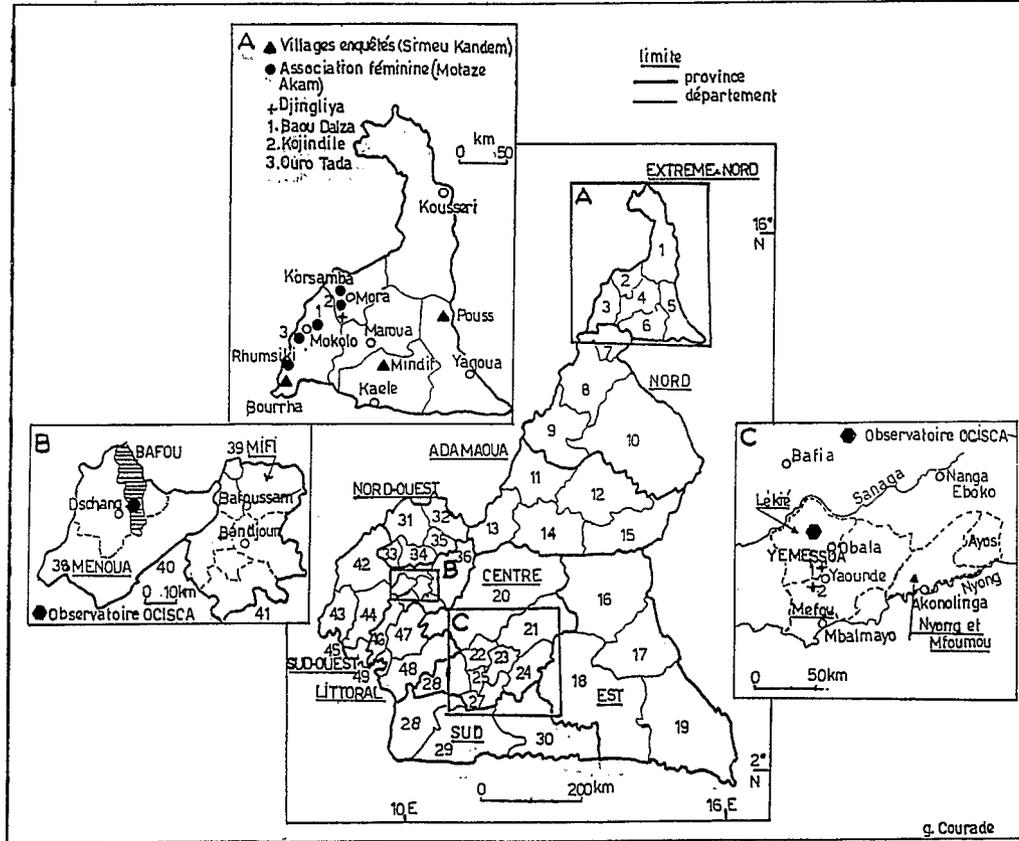
**Revenus annuels moyens des planteurs
dans les quatre principales filières d'exportation (1984)**



Les ajustés des projets de développement rural



Carte-repère (avec localisation des lieux cités)



PREMIÈRE PARTIE

**CRISE ET AJUSTEMENT
AU CAMEROUN :
DIAGNOSTICS ET ANALYSES**

I

**FONDEMENTS DE LA CRISE
ET THÉRAPEUTIQUES**

1. La nature de la crise financière camerounaise et les mesures prises pour la combattre : faut-il ajuster le programme d'ajustement structurel ?

par Javier HERRERA (1)

Alors que dans plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne les programmes d'ajustement structurel (PAS) ont commencé à être mis en œuvre au début des années 1980 ou à la fin des années 1970, ce n'est qu'en 1989 que le Cameroun entreprend un programme de ce type en réponse à la crise dont on a reconnu officiellement la manifestation en 1987.

On peut s'interroger sur l'origine de cette crise et sur l'application différée du programme d'ajustement structurel pour un pays ayant, comme ceux de la région, une économie dépendante des exportations de produits primaires. Pourquoi le choc et le contre-choc pétrolier n'ont-ils pas eu les mêmes effets au Cameroun que dans les autres pays de l'Afrique subsaharienne ? Les politiques économiques nationales ont-elles joué un rôle particulier ? De quelle manière l'application spécifique des accords de la zone franc ont-ils contribué à un certain isolement de l'économie camerounaise dans un contexte économique défavorable ?

Outre ce décalage dans le temps, les manifestations de la crise semblent spécifiques aussi au Cameroun. En effet, les ratios de l'endettement extérieur sont restés relativement faibles dans le contexte africain, et la baisse des termes de l'échange n'a pas été concomitante à l'alourdissement du poids de la dette. Si l'accroissement de la concurrence sud-sud a mis en évidence le manque de compétitivité des

(1) Macro-économiste, chargé de recherche, ORSTOM, Paris. Adresse : ORSTOM-Sud, 213, rue Lafayette, 75480, Paris Cedex 10. Cette étude, élaborée en 1992 et révisée en 1993, ne tient pas compte de la dévaluation du 11 janvier 1994.

économies de la région, la crise du secteur extérieur au Cameroun s'est manifestée avant tout par une crise fiscale et le PAS camerounais, dans sa tentative d'assainissement des comptes de l'État, a entraîné le pays dans la spirale de l'endettement externe. L'échec de la tentative d'industrialisation par substitution des importations a tardé à apparaître, en raison des modalités d'intervention de l'État qui a induit une croissance inconsidérée de la dette intérieure fragilisant le système bancaire. La redéfinition du rôle de l'État est par conséquent devenue l'un des enjeux majeurs du programme d'ajustement structurel.

Compte tenu de ses effets immédiats dramatiques sur les conditions d'existence des classes moyennes et populaires, on a trop tendance à confondre « stabilisation » et « ajustement structurel » et à voir dans toute politique d'ajustement l'application du système de mesures proposées par les institutions de Bretton Woods. Si les programmes de stabilisation, préalables à l'ajustement structurel, visent à rétablir l'équilibre financier interne et externe à court terme, le programme d'ajustement structurel (PAS) s'inscrit dans le moyen et le long terme et comprend un ensemble de réformes institutionnelles et de politiques économiques qui ont pour but d'améliorer la rentabilité des biens échangeables par rapport à ceux des biens non échangeables. Cette approche repose sur l'idée que l'allocation des ressources dans les économies des pays en développement se fait suivant le critère de la rentabilité relative, et que les agents économiques répondent aux signaux du marché.

Les moyens mis en œuvre pour obtenir ce résultat diffèrent selon le type de régime de change auquel on a affaire, qu'il soit fixe ou flexible. On ne propose donc pas la même thérapeutique aux pays de la zone franc et à ceux qui sont en dehors de celle-ci en Afrique. Pour faire face aux déficits du secteur externe, il est invariablement proposé de dévaluer le taux de change réel (TCR) pour retrouver des coûts de production compétitifs. La dévaluation s'accompagne d'un dispositif de contrôle des prix devant éviter que la hausse mécanique du prix des importations alimente une inflation qui compenserait la dévaluation nominale. Dans les pays à parité fixe de la zone franc, on recommande d'opérer une « déflation compétitive » afin d'obtenir la dépréciation du TCR. Cela veut dire compresser la demande interne et prendre des mesures relatives à la libéralisation des prix des facteurs afin de diminuer les prix des biens échangeables par rapport à ceux des biens non échangeables. Mais comme l'évolution des prix à la consommation au Cameroun est liée à celle de la France, cela implique que l'obtention de la déflation compétitive passe par une compression plus importante de la demande interne que dans le cas où

les prix domestiques sont déterminés uniquement par l'offre et la demande internes.

1. Le programme d'ajustement structurel en perspective

Le champ de la réflexion sur l'ajustement n'est pas entièrement recouvert par le programme d'ajustement structurel (PAS). Face aux changements de l'environnement économique, en effet, les agents déploient de multiples stratégies d'ajustement, d'adaptation et de résistance opposant à un ajustement étatique « par le haut » une multitude de parades spontanées qui sont autant d'« ajustements par le bas » (2). On ne peut donc réduire la crise à sa seule dimension monétaire. La croissante marginalisation des pays africains dans les échanges internationaux ou les difficultés à créer un État sur des bases plus solides sont au cœur de l'analyse de la crise actuelle.

Le cadre d'analyse de la crise dépasse aussi le niveau national. Des pays voisins sont en compétition et sont tentés d'exporter si possible la crise chez l'autre en s'appuyant sur une monnaie non convertible et sous-évaluée. C'est ainsi que les politiques économiques différenciées du Nigeria et du Cameroun handicapent les producteurs industriels de ce dernier pays qui doivent faire face aux importations massives de produits fabriqués au Nigeria ou réexportés par lui.

Les programmes d'ajustement structurel (3) sont appliqués dans chaque pays considéré individuellement mais avec un contenu et des objectifs identiques : réduction de l'absorption interne et relance de la production à travers les exportations. Comme ils s'appliquent en même temps dans des pays aux frontières ouvertes parce qu'incontrôlées, il y a des interférences entre eux. Qui plus est, demander à un ensemble de pays d'exporter davantage les mêmes produits vers un marché mondial stagnant conduit inmanquablement à la baisse des cours de ces denrées. Dans le meilleur des cas, les progrès de certains pays dans les échanges internationaux sont obtenus au détriment d'autres pays de la région.

(2) Les études socio-économiques de l'ajustement peuvent tirer profit de l'approche développée par l'analyse politique par J.-F. BAYART, A. MBEMBE et C. TOULABOR, dans *Le politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1992.

(3) « Sur les 47 pays que compte l'Afrique subsaharienne, 30 mettent en œuvre actuellement des programmes d'ajustement », Banque mondiale, *Rapport annuel 1991*, p. 117.

Enfin, au-delà de la marginalisation dans les échanges mondiaux, les pays africains dans leur ensemble subissent une perte de parts de marché dans les produits d'exportation qui leur sont traditionnels (4). Avec le développement de la concurrence de l'Asie du Sud-Est, le paradigme des « avantages comparatifs » s'avère de plus en plus insuffisant pour comprendre la difficile insertion des pays africains dans la division internationale du travail. Ne faut-il pas revenir à la notion d'« avantages absolus » proposée par Adam Smith et récemment remise au jour par Porter (5).

2. Une faible surévaluation du franc CFA qui ne justifie pas un PAS

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale estiment que le franc CFA est surévalué, et c'est ce qui commande le programme d'ajustement structurel qu'ils ont préconisé pour le Cameroun. Ce diagnostic est-il aussi évident qu'on l'affirme ? Donner une réponse précise à cette question est d'autant plus malaisé que la notion de surévaluation du taux de change laisse place à différentes interprétations et à des estimations empiriques reposant sur des définitions de variables aussi diverses que plausibles sur le plan théorique. Et pour corser le débat, la fiabilité des données statistiques de base, utilisées pour le calcul du taux dans le domaine des prix (6) et du commerce extérieur (7), laisse plus qu'à désirer.

(4) Voir à ce propos l'article de P. SVEDBERG, « The Export Performance of Sub-Saharan Africa », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 39, n° 3, avril 1991. L'auteur remarque que l'Afrique subsaharienne a vu sa part dans le marché mondial des matières premières se réduire de 7 % à 4 % entre 1970 et 1985 (*idem*, p. 551).

(5) Dans son ouvrage *The competitive advantage of nations*, The MacMillan Press, 1990.

(6) Dans l'élaboration des indices de prix à la consommation, les structures budgétaires utilisées dans les pondérations sont très souvent issues d'enquêtes datant des années 60.

(7) A. YEATS nous met en garde contre une confiance excessive dans les statistiques du commerce international. Le degré d'imprécision des chiffres serait non seulement élevé, mais encore n'est-il pas toujours possible de savoir si les chiffres publiés dans les statistiques officielles surestiment ou sous-estiment les vraies valeurs. A. YEATS, « On the accuracy of economic observations : do Sub-Saharan trade statistics mean anything ? », *World Bank Economic Review*, vol. 4, n° 2, 1990.

Pourquoi le FMI et la Banque mondiale donnent-ils une si grande importance au TCR dont le calcul est si contestable ? Quels résultats sont attendus à la suite des variations du TCR au niveau de la production, disons de l'agriculture d'exportation, par rapport à l'agriculture vivrière de consommation locale ? Afin de répondre à ces questions, il convient de considérer le TCR comme un indice du prix relatif et de rentabilité relative du secteur des biens échangeables (de biens passibles du commerce extérieur) par rapport aux biens non échangeables. Dans l'exemple retenu, l'agriculture d'exportation et l'agriculture vivrière camerounaise appartiennent sans équivoque à chacune de ces deux catégories. Les premiers sont exportés et très peu consommés localement tandis que l'agriculture vivrière trouve un débouché exclusivement dans le marché intérieur sans être concurrencée directement par les importations. Concrètement, une dévaluation du TCR signifie une amélioration du prix relatif de l'agriculture de rente par rapport au vivrier. Cela implique une hausse de la rentabilité relative de la première catégorie par rapport à la seconde et donc, dans le modèle théorique, une réallocation des ressources du secteur vivrier vers l'agriculture d'exportation et, par conséquent, une recomposition de l'offre agricole. Inversement, une surévaluation du TCR est supposée avoir un effet négatif sur la production agricole exportable par rapport au vivrier. Telles sont les réponses attendues en théorie. Dans la pratique, le résultat dépend d'une série d'hypothèses implicites de comportement dans le modèle. On suppose que les agents économiques réagissent aux signaux du marché, qu'il n'existe pas de contraintes à la réallocation de ressources (pas de problème foncier !), qu'il y a des possibilités de substitution de cultures. Bref, des hypothèses qui semblent loin d'être vérifiées dans le cas du Cameroun et qui n'ont pas fait l'objet d'études approfondies. A ces problèmes théoriques s'ajoute celui non négligeable des statistiques de base employées pour le calcul du taux de change (prix et commerce extérieur) qui sont très fragiles dans le cas de pays africains.

S'il y a surévaluation enfin, il faut apprécier les critères historiques et monétaires qui servent de référence. On accepte généralement de mesurer la surévaluation d'une monnaie en se référant à une situation précédente d'équilibre de la balance courante des paiements (8)

(8) C'est l'approche de la « parité des pouvoirs d'achat » (PPA). Cette approche a été contestée par S. DEVARAJAN, J. LEWIS et S. ROBINSON dans *External Shocks, Purchasing Power Parity, and the Equilibrium Real Exchange Rate*, University of California, Berkeley, Working Paper, n° 611, mai 1991. Les auteurs cités reprochent à l'approche PPA de ne pas tenir compte des chocs externes, notamment dans les termes de l'échange et du niveau « soutenable » du flux des capitaux étrangers (p. 11).

et au panier de monnaies des partenaires commerciaux du pays. Dans le cas du Cameroun, cela correspond au taux de change effectif réel de 1977, année d'équilibre interne et externe précédant le boum du pétrole. Les experts estiment également qu'il faut mesurer le taux de change bilatéral effectif réel. Si les pays africains étaient en concurrence avec leurs partenaires des pays développés sur des marchés tiers, il faudrait alors estimer le taux de change multilatéral. L'encadré ci-après précise la formule utilisée pour ce calcul.

Modalités de calcul du taux de change effectif réel

C'est une moyenne géométrique des taux de change bilatéraux pondérés par l'importance relative des partenaires dans la valeur des importations. Étant donnée la petite taille des pays africains par rapport à leurs partenaires, de fortes variations dans la structure des importations sont possibles d'une année sur l'autre. Pour cette raison, il est recommandé de considérer la structure moyenne (sur un certain nombre d'années) des importations du pays. La formule du calcul est la suivante :

$$TCER = \bar{o} (\text{Exch}^t * \text{IPC}_{\text{cameroun}}) * W_i / \text{IPC}^i$$

Où Exch^t est l'indice du taux de change du Cameroun par rapport à la monnaie du pays i à la période t (unités de monnaie locale pour une unité du franc CFA). Une hausse de l'indice indique donc une appréciation du franc CFA et inversement, la baisse reflète une dépréciation. IPC est l'indice des prix à la consommation. W_i est la valeur moyenne (sur la période 1985-1989) de la part du pays i dans les importations du Cameroun.

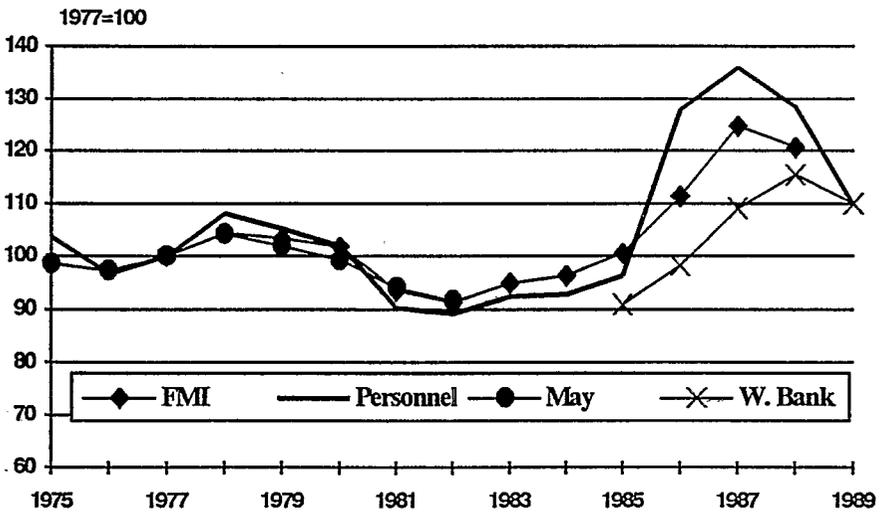
Sources : les taux de change et les indices de prix de la période 1977-1989 proviennent des « World Tables » de la Banque mondiale tandis que la structure moyenne des importations pour les 19 pays considérés par nous a été calculée à partir du « Direction of Trade », publié par le FMI.

Outre les estimations effectuées avec les données officielles, on a aussi estimé ce que serait le TCER du Cameroun dans l'hypothèse

On ne peut trouver une défense du calcul du taux de change réel d'équilibre selon la PPA dans S. EDWARDS, *Real Exchange Rates in the Developing Countries: Concepts and Measurement*, National Bureau of Economic Research, Working Paper, n° 2950, avril 1989.

où le Nigeria représenterait 5 % ou même 10 % de ses importations totales. Le taux de change employé pour ce calcul est le taux de change du marché parallèle du naira par rapport au franc CFA (9). La figure 1 présente également le TCER estimé par E. May (10) et celui qui a été calculé par la Banque mondiale (11).

Figure 1
Évolution du taux de change effectif réel du Cameroun
de 1975 à 1989 (base 100 = 1977)



Les différentes estimations du TCER sont concordantes pour ce qui est de son niveau et de son évolution pour la période allant de 1975 à 1985, l'estimation de la surévaluation du franc CFA en 1988 par rapport à l'année 1977, un an avant l'application du PAS, varie entre 16 % et 28 % selon les auteurs. Nos estimations pour l'année 1989 (dernière année pour laquelle des données existent) coïncident avec celles de la Banque mondiale. Au moment de l'application du PAS, le franc CFA se trouvait surévalué d'environ 10 % ! On reste

(9) Taux de change relevés par J. EGG et J. IGUE, rapporté par M.-F. L'HÉRI-TEAU, D. LOGEAY et M. RAFFINOT, *Éléments sur la compétitivité de l'économie du Nigeria*, Paris, CCCE, août 1991.

(10) *Exchange Controls and Parallel Market Economies in Sub-Saharan Africa*, World Bank, Staff Working Papers, n° 711, janvier 1985, p. 13.

(11) Cameroon Country Strategy Paper, janvier 1990.

donc surpris de trouver ce chiffre en utilisant les mêmes sources que les institutions de Bretton Woods et on comprend d'autant moins le remède de cheval que ces institutions préconisent pour le Cameroun (12). La récente dévaluation de 50 % du franc CFA ne trouve donc pas d'autre justification que dans le registre géopolitique et financier.

Si le PAS ne se justifie pas dans le cas du Cameroun, cela ne signifie pas pour autant que le Cameroun n'ait pas besoin d'un ajustement structurel. En effet, le problème de la compétitivité des producteurs agricoles et industriels ne se résume pas à un simple problème de parité des monnaies mais a des racines plus profondes, dans le mode d'organisation de la production, dans la gestion et dans les techniques employées. Une dévaluation ne ferait alors que repousser à plus tard la solution du problème, quand les concurrents auraient déjà adapté leurs modes de production. Il sera alors trop tard pour rattraper le temps perdu.

3. Les bénéfices de la prudence économique de l'ère Ahidjo

Pourquoi la crise a-t-elle surgi si tard au Cameroun par rapport à la Côte-d'Ivoire, pays en bien des points comparable dans la zone franc, et dont les revenus tirés des exportations sont aussi sensibles aux cours des matières premières ?

A la fin des années 1970 et dans la première moitié des années 1980, divers pays de l'Afrique subsaharienne bénéficièrent de la manne apportée par le boom des matières premières et le deuxième choc pétrolier. Certains d'entre eux comme le Nigeria ou la Côte-d'Ivoire furent

(12) Le taux de change effectif réel retenant l'hypothèse d'un commerce non enregistré relativement important avec le Nigeria et le taux de change parallèle ne diffèrent pas significativement de l'estimation tenant compte uniquement des échanges officiels. Deux explications sont possibles à ce paradoxe apparent. Lorsque le Nigeria entreprend son PAS à partir de 1986, le naira est fortement dévalué de manière à l'aligner sur le taux de change parallèle. On doit, par ailleurs, rester prudent quant à la qualité des données du taux de change parallèle. Ainsi, d'après J. EGG et J. IGUE, le naira s'échangeait au taux de 10 nairas pour 1 000 francs CFA en 1985 et en 1986. Sachant qu'en 1986 le dollar s'est déprécié par rapport aux monnaies européennes, cela signifie que d'importantes opportunités d'arbitrage sont apparues et ont subsisté.

victimes du « syndrome hollandais » (13), l'appréciation du taux de change effectif réel étant le symptôme le plus clair de ce syndrome. Pour le Cameroun, le boom pétrolier (1979-1985) a eu l'effet inverse, conduisant plutôt à une dépréciation sensible comme on le voit dans le graphique 1 les trois premières années pour remonter légèrement ensuite.

Cette absence de contagion du « syndrome hollandais » au Cameroun a été expliquée par la politique économique conservatrice menée par le gouvernement Ahidjo (14), notamment par le choix délibéré de réduire la dette extérieure et celui de maintenir une partie importante des recettes pétrolières dans des comptes à l'extérieur, interdisant ainsi d'ouvrir des perspectives d'accroissement des dépenses courantes ou d'investir dans les équipements. Les dépenses ont pu s'accroître après 1982 sans déséquilibrer les comptes de l'État.

Par ailleurs, ce sont les investissements publics, plus que les dépenses courantes, qui ont le plus augmenté. Et ces investissements étaient pour moitié destinés à combler les déficits grandissants des entreprises publiques ou para-publiques moins nombreuses qu'en Côte-d'Ivoire.

En début de crise donc, le PAS ne vient pas s'appliquer dans un contexte de fort endettement externe, ni de poids excessif du service de la dette. La crise au Cameroun s'est principalement manifestée par une crise fiscale et par l'accroissement de l'endettement interne, dû notamment à l'accumulation des impayés des entreprises à participation étatique, à des pertes et à un recouvrement inefficace des recettes fiscales.

(13) On qualifie de « syndrome hollandais » le processus selon lequel l'entrée soudaine de ressources d'exportation donne lieu à un accroissement important de l'absorption interne qui provoque une modification des prix relatifs défavorable au secteur exportateur, une réallocation des ressources et enfin, une diminution des recettes d'exportation.

Pour une analyse de ce processus dans le contexte africain, voir les articles suivants :

J. COUSSY, « Formes spécifiques du dutch disease en Afrique de l'Ouest : le cas du Nigeria et du Cameroun », *Revue Tiers Monde*, t. XXXII, n° 125, janvier-mars 1991.

N. BENJAMIN, S. DEVARAJAN et R. WEINER, « The "dutch" disease in a developing country. Oil reserves in Cameroon », *Journal of Development Economics*, vol. 30, 1989.

M. FARDMANESH, « Dutch disease and the oil syndrome : an empirical study », *World Development*, vol. 19, n° 6, juin 1991.

(14) Voir la contribution de J. COUSSY, « Le conservatisme de la politique économique du Cameroun depuis l'indépendance : origines, rationalité et conséquences », in P. GESCHIERE, P. KONINGS (éds.), *Colloque sur l'économie politique du Cameroun. Perspectives historiques*, Leiden, 1989, ASC.

4. Ajustement autonome et dérapage fiscal

L'ajustement économique au Cameroun s'est d'abord réalisé de manière autonome, sans intervention ou concertation avec les institutions de Bretton Woods. C'est la chute de plus de 65 % dans les termes de l'échange entre l'année fiscale 1985/86 et 1987/88 qui a entraîné une forte baisse des recettes de l'État. Ceci s'est traduit par l'apparition d'un déficit fiscal et de la balance des paiements courante représentant respectivement 6 % et 7 % du PIB pour l'année fiscale 1987/88. Le gouvernement camerounais applique, de sa propre initiative et sans soutien extérieur, une politique d'ajustement en 1988 en tentant de réduire son déficit fiscal et son déficit externe par la compression de la demande publique et la baisse de 60 % des investissements publics (695 milliards de francs CFA en 1986/87 ; 283 milliards en 1987/88).

C'est seulement en septembre 1988 que le Cameroun et le FMI signent un accord portant sur 115,9 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) destinés au PAS, accord qui fut complété en juin 1989 par un prêt d'ajustement structurel de la Banque mondiale de 45 milliards de francs CFA. Cette automédication n'a pas dû être étrangère au satisfecit obtenu du FMI et de la Banque mondiale malgré les dérapages flagrants en matière de discipline fiscale.

En septembre 1988, le concours du FMI et en novembre 1989, avec le prêt d'ajustement structurel accordé par la Banque mondiale, le gouvernement camerounais met en œuvre un « plan de stabilisation des finances publiques et de relance économique » et un programme d'ajustement structurel. Les objectifs de ces politiques étaient tout d'abord d'assainir les finances publiques à travers la diminution des dépenses courantes, le déficit des entreprises publiques et para-publiques et à accroître les recettes non pétrolières sans grand succès. Si le déficit fiscal a été ramené à 4 % du PIB en 1988/89, il est remonté à 7,8 % du PIB en 1989/90. Ce dérapage s'explique par la persistance des faiblesses structurelles de l'assise économique et sociale de l'État camerounais : assiette fiscale très étroite, dépendance trop grande vis-à-vis de l'évolution des cours de quelques matières premières, hypertrophie de l'appareil d'État et échec de la stratégie de substitution des importations menée par les entreprises publiques et para-publiques fortement protégées de la concurrence internationale et subventionnées par le gouvernement. Pour couronner le tout, le recouvrement des impôts devient de plus en plus difficile. Ils diminuent de 382 milliards en 1986/87 à 345 en 1987/88, 312 en 1988/89 et 304 en 1989/90.

Pendant ce temps, les dépenses courantes restent stables, aux environs de 530 milliards. Malgré les déclarations officielles et les mesures prises (plan Antilope, suppression des bénéfiques extra-salariaux). En 1986/87, elle représentait 39 % des recettes totales et 73 % des recettes fiscales, en 1987/88, ces pourcentages sont respectivement de 44 % et de 77 %, en 1988-89, de 46 % et de 86 %, en 1989/90, de 54 % et de 83 % et en 1990/91, de 60 % et de 95 % en 1991/92 ! La marge de manœuvre du gouvernement pour mener une politique de relance économique se réduit donc comme peau de chagrin.

Le PAS camerounais, autre singularité, est appliqué dans un contexte de faible endettement externe. Si, dans l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne, le rapport dette totale/PIB était, en 1987, de 101 %, il n'était au Cameroun que de 33 %. La crise du secteur externe s'est manifestée avant tout par l'accumulation des déficits fiscaux financés, en grande partie, dans les premières années de crise, par le recours au crédit interne et par l'accumulation des arriérés chez les opérateurs économiques nationaux. C'est que l'État, au Cameroun comme ailleurs en Afrique au sud du Sahara, obtient une proportion essentielle de ses recettes des activités liées au commerce extérieur (principalement redevances et taxes aux importations et aux exportations de matières premières). Ceci rend les finances publiques très dépendantes des aléas de la production et de l'évolution des cours mondiaux. De plus, cette ponction opérée sur le secteur exportateur affaiblit la compétitivité des producteurs nationaux vis-à-vis de la concurrence...

Les recettes totales de l'État camerounais ont chuté de 36 % passant de 721 milliards de francs CFA en 1986/87 à 468 milliards en 1989/90. Or, la baisse des redevances pétrolières et des taxes sur le commerce extérieur sont responsables à hauteur de 69 % de cette diminution des recettes. Au cours de cette même période, le déficit des opérations du gouvernement central persiste malgré la chute brutale des investissements publics en 1987/88. Le gouvernement réussit néanmoins à réduire le déficit de 508 milliards de francs CFA en 1986/87 à 256 milliards en 1989/90. Au cours de ces premières années de crise fiscale, le financement interne du déficit atteint des proportions importantes. C'est le cas en 1986/87 et en 1988/89 : accumulation d'arriérés de 250 milliards de francs CFA en 1986/87, crédit interne de 169 milliards en 1988/89. La crise de liquidité résulte de cette situation qui va entraîner l'assainissement du secteur bancaire et impliquer l'affaiblissement des opérateurs nationaux.

Le gouvernement ayant préféré accroître la dette interne en cumulant les arriérés des entreprises publiques et para-publiques au lieu de

recourir à l'endettement externe, le PAS va convertir cette dette interne en dette externe si bien que, selon le FMI, le rapport dette externe publique/PIB entre 1986/87 et 1990/91 est passé de 31 % à 53 % et passera à 72 % en 1992/93. Ainsi, le Cameroun se « normalise » et l'on peut dire que la période la plus dure reste à venir...

*

* *

Le Cameroun a affirmé sa singularité dans le concert des pays africains en crise en jouant sur son endettement interne. Le conservatisme de la politique de l'ère Ahidjo lui a permis de différer de quelques années la déstabilisation originale qu'il connaît : déficits internes conséquents, dette extérieure relativement modérée. Son appartenance à la zone franc pose question quant à la politique monétaire et d'ajustement qu'il convient de lui appliquer. Les estimations réalisées à partir des données officielles laissaient entrevoir une faible surévaluation du taux de change effectif réel. La dévaluation de janvier 1994 était destinée, aux dires des « dévalueurs », à favoriser l'ajustement de pays « à revenus intermédiaires » de la zone franc comme le Cameroun ! Le programme d'ajustement structurel qui lui est proposé contribue à « normaliser » sa situation financière par conversion de sa dette interne en dette publique externe. On peut se demander cependant si des thérapies différentes n'auraient pas été plus pertinentes.

2. Le « modèle » de développement camerounais 1965-1990 : de la croissance équilibrée à la crise structurelle

par François ROUBAUD (1)

Pour bien comprendre la situation macro-économique actuelle du Cameroun, ainsi que les déterminants structurels de la crise qui l'affecte depuis 1986, il convient de retracer l'histoire économique du pays dans la durée. Contrairement à d'autres pays d'Afrique subsaharienne, entrés en phase d'ajustement depuis le début de la décennie 80 ou plus tôt, le Cameroun a longtemps été considéré comme un modèle de prospérité économique. Le tournant des années 1985-1986 constitue une véritable déflagration dans un ciel apparemment serein. Comment, en si peu de temps, le Cameroun a-t-il pu passer d'une longue phase de croissance *a priori* équilibrée à un marasme aussi profond ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de s'interroger sur les facteurs traditionnels de croissance et, notamment, de mesurer le rôle joué par la rente pétrolière et l'intervention publique.

On a distingué deux périodes successives, correspondant à deux phases du « modèle » de développement camerounais (2) :

(1) Macro-économiste, chargé de recherche, ORSTOM. Adresse : ORSTOM-Sud, 213, rue Lafayette, 75480 Paris Cedex 10.

(2) Pour chacune des deux périodes, nous passons en revue successivement la croissance du produit intérieur brut (PIB), la croissance sectorielle, les emplois du PIB, le secteur extérieur, les finances publiques et la dette. Dans la troisième partie, nous tenterons d'identifier les principaux défis que doivent relever les politiques d'ajustement, si elles veulent conduire à nouveau à une croissance socialement équitable, à partir des données les plus récentes. Quelques éclairages nouveaux seront apportés sur la capacité du Cameroun à renouer avec la croissance, au regard des événements les plus récents (chap. 3.4).

Chacune des deux périodes a été traitée avec des sources différentes :

— pour la première période, ont été utilisées les bases de données de la Banque mondiale (African Economic and Financial Data, World Tables, World Debt Tables) ;

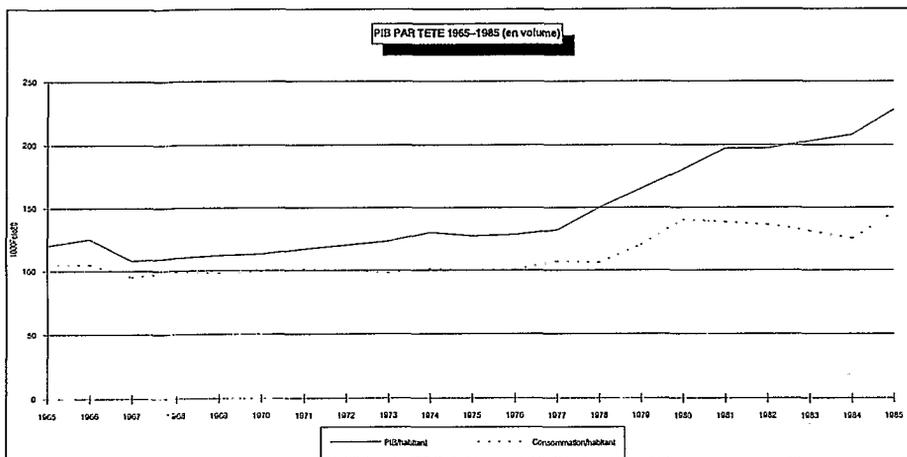
- 1) les années fastes, de l'indépendance aux années 1984-1985 (3) ;
- 2) les années de crise, de 1985-1986 à 1989-1990 (4).

1. Les années fastes (1965-1985)

Nous étudierons ici les facteurs de croissance de longue période du Cameroun afin de mieux saisir comment la crise a pu se diffuser aussi vite et bloquer complètement l'économie du pays. On insistera sur deux éléments clés qui ont été les principaux leviers de la politique économique durant cette période :

- la gestion de la ressource pétrolière à partir de 1978 ;
- les modes d'intervention de la puissance publique.

Figure 1
Produit intérieur brut (PIB) par tête en volume (1965-1985)



— pour la deuxième période, on a eu recours à la base de données de la Caisse centrale, actualisée par J.J. AERTS.

On a essayé de relier, dans la mesure du possible, les deux sources afin d'obtenir les séries les plus longues possibles. Malgré les problèmes statistiques communs à la plupart des pays d'Afrique, et plus graves encore au Cameroun, on a pu reconstituer des séries homogènes pour les principaux agrégats.

(3) Dans l'analyse, cette période débute soit en 1965, soit en 1968, en fonction des sources disponibles.

(4) Le travail de diagnostic de la situation macro-économique s'arrête à l'exercice 1989-1990. Il s'inspire pour partie d'une étude plus générale intitulée « Cameroun : évolution économique rétrospective et perspectives macro-économiques à l'horizon 1995 » (DE MONCHY, ROUBAUD, mars 1991).

La longue phase de croissance soutenue d'environ vingt ans peut être décomposée en trois sous-périodes (voir fig. 1) que l'on retrouve dans la plupart des séries statistiques.

1.1. 1965-1977 : une croissance équilibrée

Durant cette période, le PIB croît à un rythme moyen de 4 % l'an. Cette croissance, légèrement supérieure à l'accroissement démographique, assure une lente amélioration de la consommation par tête et peut être qualifiée d'harmonieuse. Tous les secteurs d'activité gagnent plus de 3 % en volume, avec un maximum de 5,1 % dans le secteur manufacturier. Seul, le secteur agro-exportateur est à la traîne. Les termes de l'échange agriculture/industrie restent stables sur la période, contrairement à de nombreux pays en développement qui ont mis en œuvre une politique d'industrialisation forcée. Cette politique limite l'impact négatif du « biais urbain », où la croissance des villes et des citadins se fait au détriment des ménages ruraux.

C'est l'absorption interne qui tire la croissance notamment la consommation (privée et publique). Le solde extérieur contribue lui aussi positivement à la croissance.

Tableau 1

Contributions à la croissance du PIB (en %)
(Valeur moyenne des contributions sur chaque période)

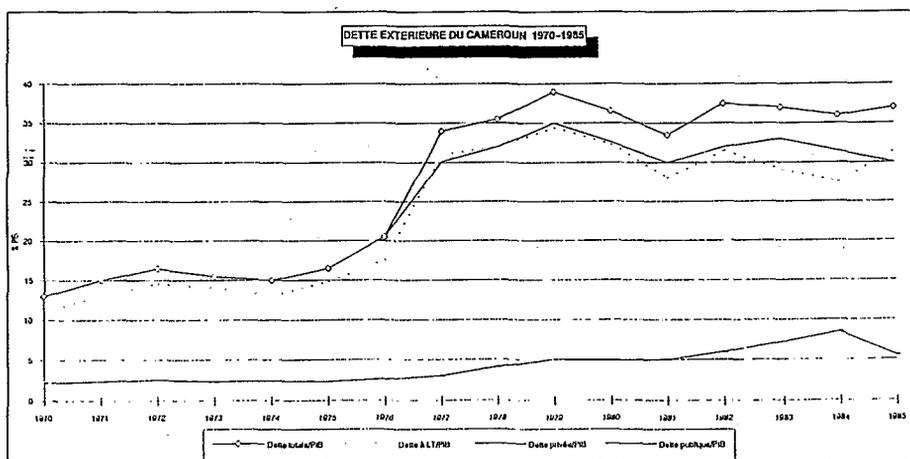
	1972-76	1977-81	1982-85
<i>PIB</i>	4,5	13,0	6,8
<i>Absorption :</i>	3,6	12,6	3,8
— Consommation des ménages	2,1	7,5	2,7
— Consom. des administrations	1,0	0,5	0,6
— Investissement brut	0,4	4,6	0,6
<i>Solde extérieur</i>	0,9	0,4	3,0

Source : De Monchy, Roubaud, 1991.

La balance des biens et des services est systématiquement négative, mais le déficit est faible. On peut l'imputer en partie à une dégradation tendancielle des termes de l'échange en valeur, malgré une forte appréciation de 1975 à 1977 en raison de la bonne tenue des mar-

chés du café et du cacao. En l'absence d'informations quantitatives sur les finances publiques, on peut penser, au vu de la part du PIB marchand et de la consommation publique dans le PIB total, qu'aucun déficit grave n'a été enregistré au cours de cette période. La dette extérieure serait restée stable jusqu'en 1975, variant de 11 à 15 % du PIB. Et c'est le financement de l'investissement pétrolier qui apporte un surcroît d'endettement entre 1975 et 1977, dates auxquelles la dette passe de 15 à 30 %.

Figure 2
Dette extérieure du Cameroun de 1970 à 1985
(en % du produit intérieur brut)



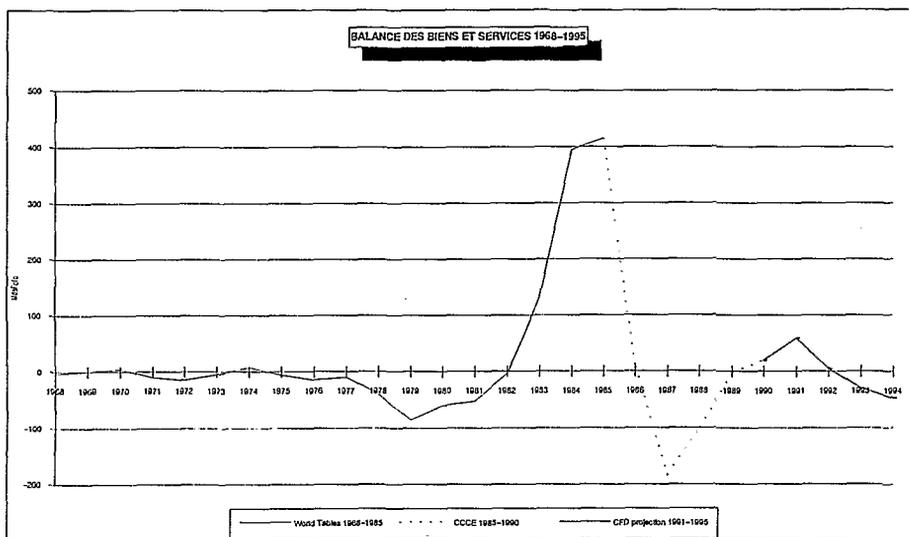
1.2. La découverte des ressources pétrolière à partir de 1977 est venue bouleverser la donne antérieure

La mise en exploitation des champs pétroliers change profondément la stratégie de développement adoptée jusqu'alors par le pays. De 1977 à 1981, la croissance dépasse 13 % en moyenne par an, puis revient à 8 % les quatre années suivantes. En conséquence, le PIB par tête augmente rapidement, ce qui permet au Cameroun d'être classé dans la catégorie des « pays à revenu intermédiaire » par la Banque mondiale. Alors que le secteur extractif « explose » (+ 44 % par an en volume) et entraîne dans son sillage tous les autres secteurs, l'agriculture d'exportation reste en retrait (+ 3 % ?) pendant que tous les autres secteurs croissent de plus de 10 %.

Au cours de la première phase (1977-1981), l'investissement est multiplié par 3 et la consommation par 1,5. C'est l'absorption interne

qui contribue presque seule à la croissance du PIB tandis que le solde extérieur s'améliore à partir de 1979 et devient nul pour la première fois en 1982. La période 1977-1981 s'avère être une phase de transition pour le commerce extérieur, avec la montée en puissance du secteur pétrolier qui reste cependant encore minoritaire dans les exportations camerounaises. C'est ce qui explique que les termes globaux de l'échange continuent à suivre les termes de l'échange des produits de l'agriculture d'exportation. Le pays n'a donc pas pu bénéficier à plein du deuxième choc pétrolier, les termes de l'échange se dégradant même de 40 % entre 1977 et 1981.

Figure 3
Balance des biens et des services (1968-1995)



Naturellement, le boom pétrolier a un impact direct sur les finances publiques. Si les recettes augmentent fortement, tant en volume que rapportées au PIB, les dépenses suivent aussi. C'est pourquoi, jusqu'en 1981, les administrations publiques enregistrent toujours un léger déficit (environ 3 % du PIB en 1981). Et c'est l'investissement public qui se taille la part du lion dans le programme de dépenses budgétaires. La dette, après un saut de 15 à 30 % du PIB entre 1975 et 1977, reste stable, voire recule légèrement.

1.3. La seconde phase du boom pétrolier : les premiers signes de dysfonctionnement

Après une année de récession en 1982, date de changement de régime, le PIB repart à un taux annuel moyen de 8 % jusqu'en 1985. Cette fois, le pétrole n'est plus le secteur moteur, les services ont pris le relais. L'agriculture, vivrière notamment, enregistre une croissance zéro et le processus d'industrialisation se ralentit : l'industrie manufacturière évolue moins vite que la démographie. L'investissement perd, lui aussi, son dynamisme, tandis que la consommation des administrations continue à croître. En fait, la croissance se tourne de plus en plus vers l'extérieur et la balance des biens et des services passe à 44 % entre 1982 et 1985 contre à peine 3 % entre 1977 et 1981. La balance des biens et des services extérieurs s'améliore, passant de l'équilibre en 1982 à un excédent de 10 % du PIB en 1985. Le taux de couverture en valeur gagne 40 %, amélioration que l'on peut entièrement imputer à une meilleure couverture en volume, les termes de l'échange restant globalement stables sur la période. Le pétrole prenant une place prépondérante dans les exportations du Cameroun durant la période, les termes de l'échange vont en suivre les variations de prix.

En fait, des indices de dérapage apparaissent du côté des finances publiques avec une véritable explosion des dépenses salariales qui pèse sur l'avenir. Le contexte porteur permet de transformer globalement le déficit public en un excédent en 1983 et 1984. On peut penser rétrospectivement que les autorités ont commis une erreur d'appréciation en augmentant des dépenses par nature très rigides comme le sont les dépenses de salaires alors que l'amélioration des recettes s'appuyait sur des variables très volatiles comme le prix du pétrole et le taux du change franc CFA/dollar US. Sur la période toutefois, la dette extérieure reste stable.

En conclusion, on n'observe pas les signes de « syndrome hollandais » qui ont sévi au Nigeria quelques années auparavant (dégradation du taux de change réel, régression du secteur des biens échangeables hors pétrole, augmentation du PIB non marchand). Et ce résultat est en partie dû à la politique de stérilisation des ressources pétrolières sur les marchés financiers internationaux par les autorités camerounaises de la période Ahidjo. Des symptômes avant-coureurs de déséquilibre apparaissent cependant du côté des finances publiques.

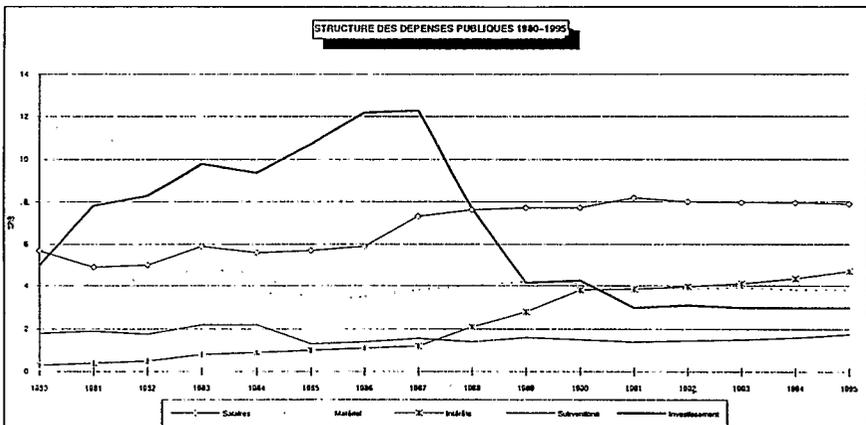
2. L'engrenage de la crise économique (1985-1990)

La crise camerounaise se déclenche à la suite d'un choc externe sur lequel le pays n'a aucune prise. En deux ans (1985-1986 et 1986-1987), les termes de l'échange chutent de plus de 40 % (25 % la première année et 20 % la seconde). Cette régression qui touche avant tout le prix du pétrole exprimé en monnaie nationale (moins 65 % en 2 ans) provient de la conjonction de la chute du prix du pétrole sur le marché mondial et de l'appréciation du franc CFA par rapport au dollar américain, le premier facteur jouant de façon prépondérante.

L'impact de la baisse des recettes d'exportation se fait immédiatement sentir sur la balance courante, qui connaît son premier déficit depuis 1982 (- 217 milliards de francs CFA en 1985-1986). Le gouvernement réussit à limiter l'effet négatif de l'effondrement des termes de l'échange en 1985-1986 grâce au rapatriement de capitaux des comptes pétroliers placés à l'étranger. Mais cette source de revenus se tarit, et on enregistre un déficit record équivalent à 7,5 % du PIB l'année suivante.

Ce choc externe va profondément dérégler les principaux rouages de l'économie camerounaise et provoquer une récession brutale dans la plupart des secteurs productifs. Le système bancaire « formel » en particulier, fortement endetté à l'égard des grandes entreprises publiques, se trouve en situation de quasi-faillite, ce qui provoque en retour une contraction sévère de la liquidité de l'économie.

Figure 4
Structure des dépenses publiques de 1980 à 1995
(en % du produit intérieur brut)



Si tous les secteurs sont touchés, ce sont surtout les secteurs secondaire et tertiaire qui reculent. De 1984-1985 à 1989-1990, l'industrie accuse une réduction d'activité de 17,2 % en volume et les services de 14,2 %. En 1985-1986 et 1986-1987, c'est la consommation qui tire la croissance tandis que le solde extérieur a une contribution négative.

Alors que, par ailleurs, l'administration a réagi avec promptitude au resserrement de la contrainte extérieure, elle a laissé filer les dépenses publiques en 1986-1987, commettant ainsi une erreur de politique économique. Cette année-là, la consommation des administrations augmente de 19 % en volume alors que la tendance à la baisse des prix et des recettes pétrolières était déjà connue. Le déficit record de cette année aurait pu être partiellement évité.

Tableau 2

Contribution des facteurs à la croissance en %

	1985/86	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90
<i>PIB</i>	3,70	4,50	- 10,60	- 4,70	- 2,80
<i>Consommation</i>	3,91	3,91	- 3,65	- 5,19	- 1,30
Administration	- 0,14	1,78	- 0,81	- 0,21	- 0,68
Ménage	4,04	2,14	- 2,84	- 4,97	- 0,62
<i>Investissement brut</i>	1,71	1,89	- 10,19	- 2,96	- 1,91
Ménage	1,42	- 0,04	- 0,79	- 0,82	0,00
Administration	1,09	- 0,23	- 5,04	- 3,80	- 0,12
Entreprises	0,18	- 0,56	- 1,33	- 0,26	0,12
Stocks	- 0,97	2,25	- 3,03	1,93	- 1,91
<i>Balance courante</i>	- 1,92	- 1,30	3,25	3,44	0,41
Exportation	- 0,27	- 1,63	0,46	0,83	- 0,29
Importation	- 1,65	0,33	2,79	2,61	0,70

Source : De Monchy, Roubaud, 1991.

A partir de 1987-1988, les politiques d'ajustement, mises en œuvre par le seul gouvernement camerounais, qui a reçu ensuite l'appui des institutions internationales, se font sentir et jouent un rôle prépondérant dans la contraction de la demande, d'où l'affaiblissement de la consommation et, surtout, de l'investissement. C'est d'abord l'investissement public qui fait les frais de l'ajustement (- 40 % en 1987-1988

et - 45 % en 1988-1989). Et la consommation publique perd respectivement 7 % et 2 %. Au total, c'est bien la contraction enregistrée dans le secteur public qui est à l'origine de la récession du secteur privé. La diffusion se fait progressivement, et en 1988-1989, la consommation et l'investissement privé perdent eux aussi plus de 7 %.

Tout au long de cette période, on voit opérer les politiques de stabilisation et d'ajustement tendant à réorienter les facteurs de croissance du marché intérieur vers l'extérieur. La contribution de la balance des biens et des services à la croissance du PIB devient de plus en plus positive, tandis que les composantes de l'absorption sont comprimées.

Dès l'exercice 1989-1990, on observe cependant un certain blocage dans cette orientation vers les marchés extérieurs, mettant en évidence la fragilité des résultats obtenus à ce jour. La contribution de la balance des biens et des services au taux de croissance n'est plus que de 0,4 % après avoir été proche de 3 % les deux années antérieures. En 1989-1990, la puissance publique continue sa politique de rigueur mais change son fusil d'épaule. L'investissement se maintient tandis que la consommation, et plus particulièrement la masse salariale, régresse de plus de 5 %. Du côté de la consommation des ménages, on n'enregistre pas encore tous les effets de la division par deux des prix aux producteurs des principales spéculations puisque la baisse n'atteint que moins 16 %.

L'analyse du comportement des échanges extérieurs mérite une attention particulière, compte tenu du rôle central joué par les termes de l'échange dans le déclenchement de la crise et dans les stratégies d'ajustement structurel.

A partir de 1986-1987, les politiques d'ajustement ont permis d'améliorer le solde extérieur qui devient équilibré en 1988-1989, et légèrement excédentaire en 1989-1990. Mais cet ajustement est obtenu par « le bas » et non par « le haut ». L'amélioration en valeur du solde s'explique en partie par l'amélioration des volumes de l'agriculture de rente malgré une chute des prix de presque toutes les spéculations. Et le redressement apparent doit être surtout imputé à la contraction des importations, résultat de la baisse du pouvoir d'achat. La chute des prix des principaux produits d'exportation a conduit à la baisse des prix au producteur en 1989-1990 dont les conséquences sur les volumes se font sentir modérément sur le cacao, de manière plus forte pour le café quelques années après. Le paiement différé de la récolte 1989-1990 aux planteurs de café robusta a joué un rôle important dans cette baisse.

Figure 5
Prix d'exportation et au producteur
de café arabica et robusta de 1983/84 à 1989/90
(en francs CFA par kg)

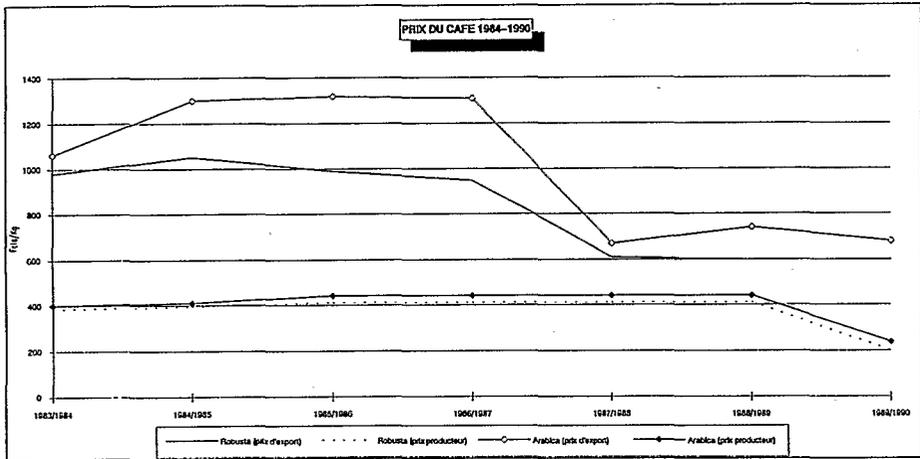


Tableau 3

Effets des différents facteurs
sur la variation de la balance des biens et des services

	1985/86	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90
dBC (milliards FCFA)	- 395,7	- 204,4	75,4	97,5	33,3
dBC / PIB	- 10,4	- 5,4	2,2	3,0	1,0
Effet des termes de l'échange (A)	- 8,4	- 4,1	- 1,4	- 0,6	+ 0,6
Effet de substitution aux importations (D)	- 0,8	+ 1,4	+ 0,5	+ 1,6	+ 0,1
Effet de croissance (E)	- 0,9	- 1,1	+ 2,6	+ 1,1	+ 0,6
Effet résiduel (demande mondiale + promotion d'exportations) (B + C)	- 0,3	- 1,6	+ 0,5	+ 0,9	- 0,3

Source : De Monchy, Roubaud, 1991.

dBC : variations de la balance commerciale.

On a effectué une décomposition de la balance des biens et services dans le tableau 3 afin d'identifier les principaux facteurs de variation. On peut en tirer trois enseignements essentiels. En 1985-1986 et 1986-1987 d'abord, la dégradation du solde extérieur est principalement due à la baisse des termes de l'échange. L'amélioration des deux années suivantes résulte d'un effet négatif de croissance et de « substitution d'importation » (le coefficient d'importation baisse). Les variations de l'exportation qui s'expliquent par l'adaptation à la demande mondiale et leur promotion ne jouent que de façon marginale, alors que c'est sur ces deux facteurs que misent fondamentalement les politiques d'ajustement.

La contraction brutale des dépenses publiques enregistrées par ailleurs, en 1988 et 1989, est insuffisante à rétablir l'équilibre. Dès l'exercice fiscal 1989-1990, le déficit est à nouveau à son maximum de 1986-1987 (7 % du PIB). La mobilisation des ressources pour financer ce déficit a des conséquences particulièrement négatives sur l'activité, dans la mesure où elle interdit le remboursement des arriérés internes accumulés au cours des années précédentes sur les entreprises, et qui ont systématiquement été sacrifiés au profit des arriérés extérieurs. Les entreprises créancières de l'État restent donc dans une situation financière délicate, tandis que le climat de confiance nécessaire à la reprise de la production n'est pas restauré dans le domaine économique comme politique.

La composante d'intérêt sur la dette publique s'alourdit sensiblement puisqu'elle triple entre 1987 et 1990 (d'environ 1 % du PIB à plus de 3 % en 1990). Les recettes publiques subissent une érosion lente mais continue par baisse du taux apparent de pression fiscale (taxation sur la demande intérieure) alors que le taux apparent de prélèvement sur les ressources pétrolières est passé de 40 % à plus de 80 % depuis 1984-1985. Évolution préoccupante, cette dynamique traduit une perte de contrôle progressive des autorités sur l'activité économique du pays (notamment sur le secteur privé), à relier à une contestation qui se traduit en incivisme fiscal affiché et à un niveau de prévarication jamais atteint, notamment dans le secteur douanier.

Malgré cinq années d'ajustement sévère, qui a ramené la consommation par tête à celle de vingt ans auparavant, la situation n'a fait qu'empirer. Le déficit public en particulier est aussi dégradé en 1989-1990 qu'en 1986-1987 et, dans le même temps, la part des intérêts sur la dette extérieure s'est élevée.

3. Évaluation des politiques d'ajustement : les problèmes en suspens

Le diagnostic rétrospectif du « modèle » de développement camerounais que nous venons de représenter s'arrête à l'année fiscale 1989-1990. Aujourd'hui, nous disposons d'un peu plus de recul pour évaluer les politiques d'ajustement qui ont été menées depuis plus de cinq ans. Nous chercherons ici à repérer les principales zones d'ombre qu'il reste à éclaircir pour apprécier l'impact réel des politiques en cours sur les performances du pays. On s'interrogera notamment sur les conditions requises pour que les programmes d'ajustement aboutissent aux résultats positifs qui en sont attendus. Cette identification des problèmes en suspens pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. C'est justement à ces questions que devront tenter de répondre les analystes dans les années à venir.

Notre étude s'est principalement portée sur les résultats de la sphère réelle de l'économie, sacrifiant partiellement les variables de prix. Or, les politiques d'ajustement confèrent une importance fondamentale aux mécanismes de prix dans l'allocation des ressources en facteurs. Sans chercher à présenter ici les bases théoriques des politiques d'ajustement, on peut mentionner au moins deux de leurs objectifs principaux, où les prix jouent un rôle central :

— créer un environnement institutionnel adéquat pour instaurer une logique de marché, où les ajustements par les prix sont censés conduire à l'optimum économique ;

— « manipuler » les prix relatifs par une dévaluation, des protections effectives, etc. dans un sens favorable aux biens échangeables de façon à accroître la rentabilité relative de ce secteur, et à impulser une dynamique de croissance tirée par ce dernier ; ceci résoudrait à terme le problème du déficit d'épargne interne et de la dette extérieure.

Le problème fondamental auquel sont confrontées les politiques d'ajustement est celui de concilier les objectifs de court terme (rétablissement des principaux équilibres) et les objectifs de moyen et long terme (rétablissement d'une croissance saine). Nous énumérerons quelques-uns des champs où ces contradictions se font jour sans remettre en cause les objectifs normatifs des politiques proposées dans la mesure où le passage d'une économie de rente à une économie de marché est une voie obligée, pour ramener la croissance dans le pays. Par contre, la gestion de la transition et la probabilité de succès sont loin d'être assurées, en l'état de la réflexion sur l'ajustement et de la mise en œuvre des réformes au Cameroun.

3.1. *Les finances publiques*

Il s'agit de réduire un déficit budgétaire de plus en plus important, en agissant sur les recettes (réforme fiscale) et sur les dépenses (rationalisation des dépenses courantes et des dépenses d'investissement). La marge de manœuvre est d'autant plus restreinte que le poids des intérêts sur la dette publique s'accroît.

Du côté des recettes, les autorités cherchent à améliorer le recouvrement de l'impôt, alors que celui-ci n'a cessé de s'éroder au cours des dernières années. L'objectif affiché est d'amener le taux de pression fiscale sur le PIB non pétrolier d'environ 10 % à plus de 15 %, à un horizon de quatre à cinq ans. Pour ce faire, tout un train de mesures fiscales a été engagé à la suite de recommandations faites par le FMI en décembre 1990 (redevance informatique sur les importations, droits de consommation, taxe minimum sur les importations, redevance d'aéroport, etc.). Ces mesures devaient permettre une augmentation de 20 % des recettes publiques non pétrolières (5).

Si ce type de réforme semble être effectivement un point de passage obligé pour rétablir les finances publiques, l'accroissement de la pression fiscale pourrait jouer négativement sur les producteurs, à un moment où l'on cherche à stimuler l'offre locale. Cet effet négatif a pu être observé dans le secteur pétrolier au cours des dernières années. Pour combler ses premiers déficits et pour pallier son incapacité à préserver son prélèvement sur les secteurs non pétroliers, l'État a augmenté la fiscalité pétrolière. Ceci a eu pour conséquence de détourner les compagnies pétrolières vers d'autres pays où la législation est plus favorable (Gabon, Congo). La prospection de nouveaux champs a été interrompue, et la production nationale devrait chuter au moins jusqu'en 1995. Il aura fallu modifier les règles fiscales dans un sens de taux moins prohibitifs pour que la prospection reprenne.

Par ailleurs, la libéralisation du commerce extérieur, recherchée pour ses effets de long terme, se traduit par un manque à gagner pour l'État, d'autant plus conséquent qu'il représente l'une de ses principales sources de recettes.

Du côté des dépenses, c'est évidemment l'investissement public qui a subi les réductions les plus massives. Cependant, ce choix n'est pas justifié par des considérations d'ordre économique, mais plutôt d'ordre politique. La baisse du salaire réel dans la fonction publique est une décision lourde de conséquences politiques, dans la mesure où ce sec-

(5) K. NASHASHIBI, A. OUANES, P. CLAWSON, *Les recettes fiscales au Cameroun : analyse et possibilités de réformes*, Washington, FMI, mars 1991, multigr.

teur privilégié est l'un des principaux piliers sur lequel repose la légitimité du pouvoir actuel. Si ces coupes dans les dépenses en capital ont permis de limiter à court terme le déficit public, elles ont un impact profondément négatif sur le rendement des investissements privés, et compromettent à terme la réaction de l'offre.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, c'est la masse salariale qu'il faut être capable de traiter. Deux solutions sont envisagées :

— la réduction des effectifs. Cette solution a surtout été mise en œuvre dans les entreprises publiques, et assez peu dans l'administration. En janvier 1991, le Fonds national pour l'emploi comptait 11 000 demandeurs d'emploi, provenant essentiellement de ces entreprises. On estime que ce chiffre devrait passer à plus de 30 000 prochainement. Il est clair que ce choix a une incidence directe sur un marché du travail en situation déjà critique. Rappelons que le taux de chômage à Yaoundé s'élevait à 29,3 % de la population active à la fin 1990 (Inack *et al.*, 1992) et à 24,5 % début 1993. On attend beaucoup du secteur informel pour procurer des emplois à ces employés débauchés. Encore faudrait-il s'interroger sur l'origine de la demande qui est adressée au secteur informel. Si celle-ci était principalement le fait des dépenses de consommation des salariés du secteur « moderne », les revenus par tête dans le secteur informel ne pourraient que s'effondrer ;

— la réduction du salaire par tête. Cette solution touche directement les fonctionnaires. Pour l'exercice 1991-1992, on prévoit une réduction de 15 % des dépenses de personnel ne touchant pas les forces de l'ordre, grâce notamment à la baisse de 50 % des indemnités de logement et de transport. Mais ce processus déjà engagé risque à terme d'avoir des conséquences néfastes sur la productivité dans ce secteur (voir la théorie du salaire d'efficience). Comment attendre un meilleur rendement des employés de l'administration fiscale (et de toute l'administration), si l'on réduit par ailleurs leurs salaires ?

Il est clair qu'une amélioration de l'efficacité du service public est une absolue nécessité au Cameroun. Mais la voie est étroite, comme l'ont montré les émeutes qui ont ensanglanté de nombreux pays qui se sont engagés dans cette voie (Zaïre, etc.).

3.2. Cultures d'exportation et prix relatifs sur le marché du travail

Ici encore, la contradiction entre objectifs de court terme et de moyen terme est flagrante. Pour rééquilibrer les finances des sociétés

de commercialisation et de stabilisation, suite à la chute des prix mondiaux, les prix aux producteurs des principales cultures de rente (café, cacao, coton, etc.) ont été divisés par deux en moyenne au cours des dernières années. Dans certains cas, les producteurs n'ont même pas été payés le prix de campagne affiché. Cependant, cette réduction des prix entame le pouvoir d'achat des planteurs. Elle ne peut qu'avoir un impact négatif sur l'offre. A terme, c'est d'une augmentation des prix que l'on peut attendre la dynamisation des exportations.

De plus, le démantèlement des caisses de stabilisation met les producteurs à la merci des fluctuations des cours mondiaux, dans une conjoncture internationale encore défavorable.

Finalement, la réduction des prix aux producteurs dans les secteurs de biens échangeables semble avoir eu l'effet inverse à celui qui était recherché. En effet, les prix relatifs des biens et du travail ont eu tendance à se déformer en faveur des secteurs abrités. En effet, dans ces secteurs, la double pression à la baisse des marchés extérieurs (prix mondiaux dans l'agriculture de rente, concurrence des produits nigériens sur le marché domestique) ne joue qu'à la marge.

Pour le marché du travail, la solution préconisée par le programme d'ajustement consiste en une révision complète du code du travail qui aurait dû entrer en vigueur en juin 1992. Il est prévu de mettre en œuvre une politique de « flexibilisation » du marché du travail, censée assurer la réduction des coûts unitaires de la main-d'œuvre et de permettre l'ajustement de ce marché par les prix. La réforme passe par le démantèlement de la législation existante relative aux procédures de licenciement, au salaire minimum, à la grille des salaires, aux prestations sociales, etc. Inutile de dire que les conséquences sociales d'une telle politique risquent d'être particulièrement coûteuses, en termes de pauvreté et d'inégalité.

3.3. Le problème du taux de change réel

L'ajustement des prix relatifs reste le problème de fond, non résolu par les politiques actuelles d'ajustement. En effet, l'instrument privilégié qui est traditionnellement utilisé pour orienter les prix relatifs dans un sens favorable est la dévaluation.

En l'absence de dévaluation, pour améliorer la compétitivité du pays sur les marchés internationaux, la seule opportunité est d'engager une politique de désinflation compétitive. Il est clair que le Cameroun, à l'instar de nombreux pays africains, pâtit d'une véritable déficience de productivité. Si les politiques récessives menées depuis

Figure 6
Indices des prix contrôlés et non contrôlés (1974-1990)

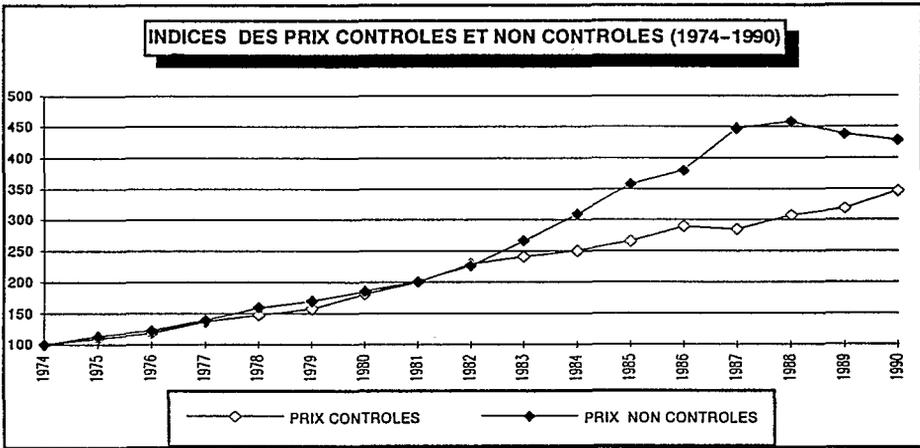
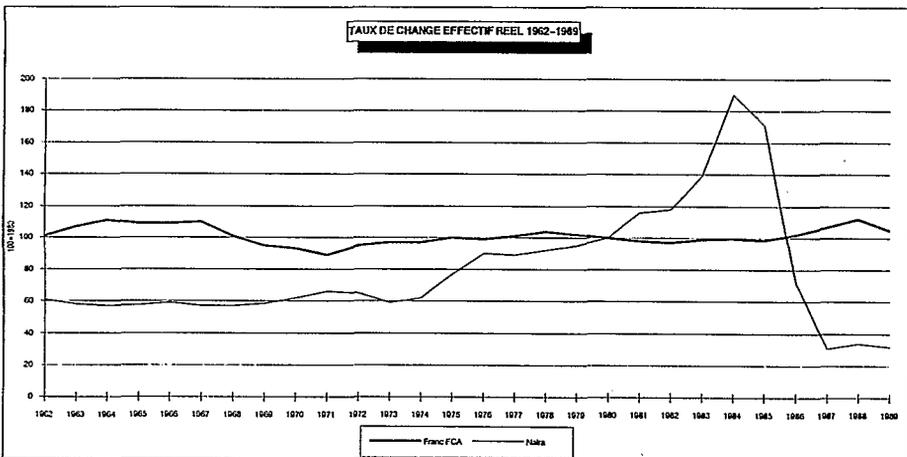


Figure 7
Taux de change effectif réel du FCFA et du naira (100 = 1980)



1987-1988 ont eu pour objectif central de résorber les déséquilibres extérieur et public, elles ont aussi permis de réduire les coûts de production et les prix domestiques. Des résultats notables ont été obtenus dans ce domaine.

Mais cette stratégie est loin de présenter une alternative satisfaisante à la dévaluation réelle pour au moins trois raisons essentielles. Le coût à payer en termes de contraction de la demande ou de chômage est particulièrement élevé. Même si l'on acceptait d'en payer le prix, il semble impossible de suivre les pays concurrents, que ce soit sur des marchés tiers (promotion des exportations) ou sur le marché domestique (substitution aux importations), quand ces derniers ont recours à des dévaluations à répétition. Ainsi, la comparaison des taux de change effectifs réels du Nigeria et du Cameroun montre l'inanité d'une telle politique.

Enfin, cette stratégie n'apporte en soi qu'une solution très partielle au changement des prix relatifs en faveur des secteurs de biens échangeables. De plus, la libéralisation des prix, qui a été entreprise afin de promouvoir la concurrence (réduction progressive des biens et des services soumis à la procédure d'homologation), devrait avoir un impact négatif à court terme sur leur dynamique. Étant donné la structure quasi monopolistique de la plupart des secteurs, elle devrait se traduire dans un premier temps, à la fois par une augmentation du niveau des prix et par une dégradation du taux de change réel (les secteurs abrités n'étant pas contraints par la concurrence externe), avant que la création d'une offre domestique puisse effectivement peser sur les prix.

3.4. Le Cameroun peut-il sortir de la crise ?

Les années 1992-1993 et 1993-1994 ont été particulièrement mouvementées. Trois séries de faits majeurs ont marqué la conjoncture politico-économique. Le pays a connu en octobre 1992, sa première élection présidentielle depuis l'avènement du multipartisme. Ces élections se sont déroulées dans un contexte de troubles politiques faisant suite à la période de « villes mortes ». Si l'équipe au pouvoir a été reconduite, sa situation est précaire. La contestation des résultats électoraux par l'opposition a entraîné une véritable crise de légitimité, qui limite encore aujourd'hui la marge de manœuvre du gouvernement.

En second lieu, les autorités se sont résignées à réduire sensiblement la masse salariale, devant l'insuffisance des mesures antérieures (portant sur l'investissement et les dépenses de fonctionnement) pour

rétablir les finances publiques. Après les mesures de blocage des effets financiers des avancements depuis 1990, et de diminution des éléments salariaux indirects (indemnités, allocations familiales, etc.) en 1992, les fonctionnaires ont connu deux baisses successives de salaires. La première a eu lieu en janvier 1993 (réduction de 8 à 20 %) et la seconde en décembre 1993 (de moins 40 à moins 50 %). Il convient d'ajouter à ces baisses deux mois d'arriérés de salaires en 1993. A titre illustratif, un cadre supérieur de l'administration qui percevait environ 400 000 francs CFA par mois en décembre 1992 (tous éléments de rémunération inclus), ne touchait plus que 150 000 francs CFA un an plus tard, soit une perte nominale de 65 %. Malgré ces mesures draconiennes, l'ajustement budgétaire n'est pas terminé. D'ores et déjà, le licenciement de 20 000 fonctionnaires sur un total d'environ 190 000 a été adopté, et il pourrait être suivi à terme d'une seconde vague équivalente de compressions.

Enfin, la dévaluation de 50 % du franc CFA, décidée à Dakar le 11 janvier 1994, a marqué la fin de l'« exception francophone » en Afrique. Celle-ci était fondée sur le principe de l'intangibilité du taux de change, dont la parité était restée inchangée depuis 1948. La stratégie d'ajustement réel a finalement été abandonnée au profit d'une politique d'ajustement monétaire. Cette nouvelle donne est censée permettre de restaurer la compétitivité des filières exportatrices et d'aligner le taux de change réel sur celui des concurrents, et notamment sur ceux des pays africains engagés dans un processus de dévaluation à répétition depuis le début des années 1980.

S'il est encore trop tôt pour s'avancer sur les éventuels effets positifs de la dévaluation à moyen terme (dynamisation de l'offre productive par relance des exportations et substitution d'importations), la conjonction de la dévaluation et de la baisse des salaires publics a déjà eu un impact prononcé sur le pouvoir d'achat citoyen. Toutes les catégories de ménages ont vu leurs revenus réels amputés et la récession affecte aussi bien fonctionnaires que travailleurs du secteur informel. Ainsi, entre décembre 1993 et mars 1994, les revenus nominaux des travailleurs indépendants ont chuté de 35 %. Si l'on ajoute à cela, la hausse du niveau général des prix provoquée par la dévaluation, qui a atteint 30 % entre décembre et avril, on peut estimer que globalement, *la chute du pouvoir d'achat a dépassé 50 % en trois mois* (6).

La grande inconnue reste la réaction des agriculteurs, et plus spécifiquement des planteurs, à la revalorisation du prix des cultures de

(6) Voir A. NGASSAM, F. ROUBAUD, *Cameroun : un profil de pauvreté*, Paris, Yaoundé, DIAL/DSCN, juin 1994, multigr.

rente. Il convient de noter qu'à la dévaluation vient s'ajouter le retournement des cours mondiaux, après près de dix ans d'effondrement. C'est plus particulièrement le cas du café, où, suite à des récoltes catastrophiques au Brésil, premier producteur mondial, les prix en devises ont été multipliés par 2,5 en un an. Quelle que soit la capacité des planteurs à réagir aux incitations de prix, il faut se garder d'un excès d'optimisme quant à la capacité de ces filières à remettre le Cameroun en selle. L'agriculture d'exportation ne représentait plus que 2,4 % du PIB en 1992-1993 et il serait illusoire de miser comme par le passé sur les seules filières agro-exportatrices pour assurer le développement du pays.

Enfin, il reste encore aujourd'hui des motifs d'inquiétude sur les possibilités du Cameroun à retrouver le chemin de la croissance. On peut s'interroger sur la capacité de l'État à mettre en œuvre les réformes imposées par les bailleurs de fonds, alors que les raisons de mécontentement des ménages urbains ne peuvent que croître. L'acceptation de la dévaluation a permis au pays de renouer le dialogue avec les institutions multilatérales. Mais les opportunités de financement censées accompagner la dévaluation sont notoirement insuffisantes pour régler le problème de la dette publique et des arriérés de paiements, qui grèvent la rentabilité du secteur privé (7).

De plus, on ne voit pas aujourd'hui se dessiner une volonté politique ferme qui permettrait d'éviter les écueils passés. Le plan de relance économique signé par le Cameroun avec les institutions de Bretton Woods prévoit une nouvelle réforme des entreprises publiques, ainsi qu'une restructuration du système bancaire. Pourtant, ces deux réformes ont déjà été engagées précédemment, avec les résultats que l'on connaît : l'enlisement, dans un premier cas, et un toilettage transitoire, dans le second, les intermédiaires financiers se retrouvant à nouveau en difficulté aujourd'hui.

Le véritable défi consistera à conduire la transition dans le temps en gérant au mieux les effets négatifs immédiats de la nouvelle politique économique en attendant le temps où l'on pourra en recueillir les fruits. Il faudra se garder, en particulier, de la politique de « stop and go » qui a caractérisé les relations avec les bailleurs de fonds ces dernières années. Le déblocage des financements extérieurs reste soumis à la satisfaction de conditionnalités en matière de réforme et de

(7) La dévaluation a permis, entre autre, au Cameroun, de « glisser » de la catégorie de PRI (pays à revenu intermédiaire) à la catégorie des PMA (pays les moins avancés), et donc d'avoir accès à des prêts à des taux concessionnels de la part des bailleurs de fonds.

performances économiques. L'éventualité d'un retrait des institutions multilatérales dans un avenir proche est d'autant plus probable que les mesures envisagées sont impopulaires. La « clémence » accordée au gouvernement camerounais en contrepartie de sa bonne volonté « dévaluatrice » pourrait n'être qu'un sursis. Dans ce contexte, la restauration de la confiance politique apparaît comme une condition préalable nécessaire au redressement du pays, sans laquelle rien n'est possible.

*
* *

Finalement, les politiques actuelles centrent tous leurs efforts sur la déréglementation et le désengagement de l'État du système productif national. Cette orientation est fondée sur un postulat : c'est l'intervention publique qui inhibe les forces du marché, qui, une fois libérées, doivent conduire à la croissance. Si cette stratégie semble raisonnable pour des économies où préexistent une offre potentielle et des acteurs économiques susceptibles de répondre à une demande monétaire effective (en Amérique latine ou dans les ex-pays de l'Est), on peut s'interroger sur leur bien-fondé lorsque cette offre doit être créée de toutes pièces comme dans la plupart des pays d'Afrique.

L'histoire du démantèlement de l'Office national de commercialisation des produits de base (ONCPB), la caisse de stabilisation locale, et de son remplacement progressif par l'ONCC montre les difficultés qu'il y a à faire jouer la concurrence à l'échelle des intermédiaires et à faire en sorte que le prix aux producteurs ne soit pas systématiquement un solde, une fois les consommations intermédiaires et les marges prélevées. C'est pourtant bien ce qui caractérise le sort actuel des planteurs, qui, faute d'être suffisamment organisés, ne disposent que d'un faible pouvoir de négociation face aux autres opérateurs. La récente libéralisation des prix des principales cultures de rente permettra-t-elle de rééquilibrer les forces en faveur des planteurs face aux nouveaux opérateurs privés ?

La question centrale est de savoir si la seule libéralisation des prix est à même « d'inventer le marché », ou si, conjointement, des politiques plus « structurelles » doivent être mises en œuvre. En particulier, les prix ne peuvent jouer sur l'allocation des ressources que s'il existe un système d'information permettant d'interpréter ces signaux. Ces doutes peuvent être illustrés en prenant appui sur les quatre fronts où des progrès substantiels ont déjà été obtenus dans le calendrier des

réformes envisagées : la libéralisation des prix, la « flexibilisation » du marché du travail, la réforme du régime du commerce extérieur et la réhabilitation du secteur bancaire.

Nous avons déjà abordé le problème de la libéralisation des prix. Mais on peut ajouter une question supplémentaire à celles que nous avons soulevées. Dans quelle mesure permettra-t-elle d'accroître la mobilité des facteurs, sans laquelle elle est inefficace ?

La libéralisation du marché du travail, repensée dans le nouveau code du travail, est censée favoriser l'embauche, en facilitant la gestion de la main-d'œuvre par les entreprises. Pourtant, la demande de travail formelle ne se manifeste pas en raison des coups de boutoir de la concurrence nigériane et de la chute de la demande. La dégradation de la situation de l'emploi se poursuit, avec la montée du chômage et la précarisation du statut des salariés.

En ce qui concerne la nouvelle législation sur le commerce extérieur, en quoi permettra-t-elle de stimuler l'offre existante, et est-elle à même d'induire une nécessaire diversification des exportations pour réduire la vulnérabilité du pays ?

Enfin, dans le secteur bancaire, la réhabilitation a fait long feu, après une embellie passagère. Les nouvelles mesures dans ce domaine peuvent-elles jouer sur la réduction du dualisme financier (formel/informel), que ce soit pour mobiliser les ressources ou pour financer les investissements productifs, qui demandent un délai de maturation ?

Si les politiques de stabilisation et de réduction des déficits semblent inévitables à court terme malgré les conséquences récessives qu'elles entraînent, un doute subsiste quant à l'impact de long terme des politiques mises en œuvre. La seule libéralisation des prix sur les marchés des biens et des facteurs est une condition nécessaire mais non suffisante pour accroître la productivité globale de l'économie et instaurer les mécanismes d'une véritable économie de marché. Pour que les prix puissent jouer le rôle qui leur est dévolu en bonne théorie, il faut pouvoir identifier les opérateurs susceptibles de dynamiser l'offre marchande.

BIBLIOGRAPHIE

- INACK (I.S.) *et al.*, 1992, *Pauvreté et marché du travail au Cameroun : le cas de Yaoundé*, Genève, Discussion Paper (IIES), 96 p.
- MONCHY DE (G.), ROUBAUD (F.), 1991, *Cameroun : évolution économique rétrospective et perspectives macro-économiques à l'horizon 1995*, Paris, DIAL, 98 p. multigr.

3. Les agronomes et les paysans face à la crise de l'agriculture à Yemessoa : de quelques souvenirs réactualisés

par François TCHALA ABINA (1)

En 1970, dans le cadre de la réforme des programmes de formation des ingénieurs agronomes visant à rendre ceux-ci plus opérationnels, l'École fédérale supérieure d'agriculture de Yaoundé était à la recherche d'une zone où les enseignants et les étudiants puissent participer à de véritables activités de développement agricole avec les populations rurales. A la même période, les paysans de la paroisse catholique de Yemessoa, une localité située à une soixantaine de kilomètres de Yaoundé, contactèrent la direction de l'École pour solliciter l'assistance de ses spécialistes pour les aider à résoudre les problèmes de plus en plus aigus qu'ils rencontraient dans leurs productions agricoles. Après quelques interventions ponctuelles au cours de l'année 1970, les paysans de Yemessoa acceptèrent en 1971 la proposition de l'École de transformer leur localité en « zone d'application et de vulgarisation ».

Dans cette zone, l'École poursuivait trois objectifs :

— améliorer la formation des étudiants grâce à une meilleure adéquation qualitative du programme aux réalités du terrain et à leur participation effective à la recherche de solutions aux problèmes de développement agricole et rural de la zone ;

— permettre aux enseignants de disposer d'un véritable laboratoire de terrain pour la mise au point des améliorations techniques, économiques et sociales dont les habitants de la zone avaient besoin ;

(1) Agronome et sociologue rural, chef du département d'Éducation rurale, Faculté d'agronomie, Université de Dschang ; ancien directeur de l'INADER, Centre universitaire de Dschang (CUDs). Adresse : BP 12489, Yaoundé, Cameroun.

— faire bénéficier les populations concernées d'une assistance technique pendant une durée indéterminée et leur donner l'occasion de participer, consciemment, aux actions devant contribuer à l'amélioration de la production agricole et de leurs conditions de vie.

C'est dans la réalisation de ces trois objectifs que les agronomes de l'École (enseignants et étudiants) et les paysans ont eu à faire face à la crise de l'agriculture à Yemessoa.

1. Quelques manifestations de la crise de l'agriculture de subsistance à Yemessoa

A la fin des années 60, l'agriculture à Yemessoa, comme dans l'ensemble de la région, était globalement de type traditionnel. Elle était itinérante, minière, commandée par les conditions climatiques et basée sur la polyculture.

1.1. Une agriculture itinérante

A l'exception de la cacaoculture, qui est exploitée sur la même parcelle en raison de sa pérennité arbustive, la caractéristique essentielle des cultures est leur mobilité dans le temps et dans l'espace. La famille exploite une parcelle de terre jusqu'à ce que les récoltes deviennent insuffisantes. La parcelle est alors laissée en jachère pendant une période suffisamment longue (plus d'une dizaine d'années), assurant la reconstitution progressive de ses caractéristiques physico-chimiques et biologiques initiales. Pendant cette longue période, le paysan continue à se déplacer avec ses cultures sur de nouvelles parcelles. C'est à cette constante mobilité que l'agriculture traditionnelle doit son qualificatif de « nomade ».

Tant que la pression démographique était faible, la période de jachère était suffisamment longue pour permettre une bonne régénération des parcelles et l'obtention de bonnes récoltes sur celles-ci. Dans le cas de Yemessoa, au début des années 60, la pression démographique avait atteint un niveau tellement élevé (120 à 210 habitants/km², soit 8 à 14 fois supérieure à la moyenne nationale estimée à l'époque à 15 habitants au km²) que la durée des jachères était réduite à 5 années, voire même à 2 années, en fonction des terres disponibles pour chaque famille.

Le système d'héritage en vigueur chez les Eton, comme dans les autres groupes bété, prévoyant le partage des terres entre tous les descendants mâles d'une famille, contribue à une diminution très significative des superficies d'une génération à l'autre. La superficie moyenne par famille était tombée bien en dessous de 5 hectares au début des années 70 à Yemessoa. La faiblesse des rendements signalée par les paysans à l'École était donc en grande partie liée à cette réduction de la durée des jachères alors que les pratiques agricoles étaient restées inchangées.

1.2. Une agriculture minière

Les seules opérations agricoles entreprises par les paysans se limitaient exclusivement, dans le cas des cultures vivrières, à la préparation des terres, au semis/plantation, à l'entretien des champs et à la récolte. A celle-ci s'ajoutait la protection contre la pourriture brune et les capsides, dans la cacaoculture. C'est dire que les paysans de Yemessoa, comme ceux des régions environnantes, « exploitaient » (au sens d'extraction) la terre laissant à la nature le soin de régénérer ce qu'ils avaient appauvri. Un accroissement de la production dans ce contexte ne pouvait provenir que d'une extension des surfaces cultivées, perspective non envisageable dans le cas de la pénurie croissante des terres à Yemessoa.

1.3. Une agriculture commandée par les conditions climatiques

Parmi les nombreux facteurs écologiques conditionnant l'agriculture traditionnelle, le plus important à Yemessoa comme dans l'ensemble de la région est la pluviométrie. Celle-ci règle pratiquement le calendrier agricole. Cette dépendance se traduit par une relation étroite entre l'arrivée des pluies et le déclenchement de certains travaux tels le labour, le semis, le sarclage et même la récolte. Les autres travaux tels que le défrichage, l'abattage, le brûlage et le nettoyage du terrain sont provoqués par l'attente des pluies qui sont le plus souvent accueillies en « libérateurs » par ceux qui sont engagés dans les cultures vivrières. Les planteurs de cacao, par contre, les redoutent à cause des conditions favorables qu'elles créent pour la propagation de la pourriture brune. Dans un cas comme dans l'autre, l'agriculture dans la zone vit au rythme de la pluviométrie.

1.4. Une agriculture basée sur la polyculture

En dehors de la culture du cacao qui existe en culture pure (sans plantes associées ou intercalaires), toutes les autres cultures pratiquées par les paysans dans la zone se trouvent toujours en association. Le degré d'association varie cependant en fonction des deux types de champs de cultures vivrières que l'on trouve dans la zone.

Dans le champ dénommé en eton *eseb* ou *ekpag*, généralement réalisé à l'ouverture de la forêt ou d'une vieille jachère et où le nettoyage est grossier, les plantes associées sont peu nombreuses avec en moyenne quatre cultures différentes (maïs, bananier, concombre, macabo).

Dans le champ dénommé en eton *apub owondo* (champ d'arachide), les plantes associées sont nombreuses avec plus d'une vingtaine de cultures différentes. Le souci est ici de produire sur une seule parcelle l'ensemble des cultures jugées essentielles à l'alimentation de chaque famille.

Sur ces deux types de champs, les récoltes devenaient de plus en plus insuffisantes hypothéquant sérieusement la capacité de nombreuses familles à subvenir à leurs besoins vivriers.

2. Les limites des « savoirs » et des « savoir-faire » des paysans

Des pratiques forgées et transmises de génération en génération ont fait du paysan de Yemessoa un véritable professionnel dans le cadre de ses activités agricoles, ayant des connaissances empiriques (savoirs) et un certain degré de maîtrise technique (savoir-faire) dans la conduite de l'exploitation agricole. Ceci est particulièrement évident dans les domaines de l'identification des sols, de leur vocation culturale et de la connaissance du cycle de végétation des cultures. L'aptitude des paysans à reconnaître les sols et leur vocation culturale est admise depuis bien longtemps, particulièrement dans le domaine de la cacao-culture. Dans le cas de Yemessoa, elle est apparue clairement à propos des cultures vivrières, dans le choix des terrains et des plantes à y faire pousser. Au début des années 70, des discussions avec des groupes de paysans sur ce sujet ont permis de dégager, à partir de trois indicateurs de base (végétation, faune et couleur du sol), un consensus sur le degré de fertilité des sols et sur les cultures qui y sont recommandées (Tchala Abina, 1974).

Outre cette aptitude à choisir les sols en fonction des cultures, les paysans de Yemessoa faisaient déjà montre d'une bonne connaissance de certaines de leurs cultures et surtout des périodes appropriées pour leur semis. Ceci était surtout vrai pour la culture de l'arachide. En fonction de leurs cycles respectifs de végétation, les quatre variétés utilisées par les paysans ne pouvaient être semées qu'à l'une ou l'autre des deux saisons culturelles du calendrier agricole de la zone.

Cependant, malgré tout, les paysans de Yemessoa n'arrivaient plus à maintenir leurs productions agricoles à un niveau satisfaisant. La pratique de certains rites et le recours à des pratiques relevant des croyances plus ou moins superstitieuses n'y firent rien. La crise s'était vraiment installée dans l'activité agricole à Yemessoa.

3. Les agronomes au secours des paysans de Yemessoa

Avant l'intervention des agronomes de l'École, les paysans de Yemessoa bénéficiaient déjà, et cela depuis plus d'une dizaine d'années, des services de vulgarisation du ministère de l'Agriculture (Minagri). L'action de ce dernier était cependant exclusivement orientée vers la cacao-culture. En accord avec les paysans, l'École décida de se concentrer davantage sur les cultures vivrières, évitant ainsi des conflits de compétence avec le Minagri.

Suivant la méthodologie classique de la vulgarisation, les agronomes et les paysans s'engagèrent dans la phase d'analyse de la situation dans chacun des neuf hameaux constituant la zone. Cette phase permit de dégager les principales contraintes au développement agricole du secteur vivrier à Yemessoa. L'École décida de s'attaquer à celles qui relevaient directement de sa compétence c'est-à-dire les changements agro-technologiques nécessaires à l'intensification des cultures vivrières.

Dans la vaste gamme des cultures pratiquées dans la zone, cinq furent identifiées par les paysans comme prioritaires : le manioc, l'arachide, le maïs, l'igname et le bananier plantain. Pour intervenir sur ces cinq cultures, les agronomes comptaient s'appuyer sur les résultats de recherche disponibles non seulement à la station expérimentale de l'École, mais aussi sur celles provenant des stations de recherche de l'Institut de recherche agronomique (IRA) dispersées à travers le pays ou de la littérature spécialisée. Il apparut rapidement que l'École ne pouvait disposer à partir des informations disponibles dans ces dif-

férentes sources, d'informations suffisantes pour mettre au point un « paquet » ou « kit » technologique, sur la culture du manioc. Cette lacune amena l'École à proposer aux paysans de différer l'intervention sur le manioc et ceux-ci n'eurent d'autre choix que d'accepter.

L'approche retenue pour intervenir fut celle impliquant autant que possible la participation des paysans dans les différentes phases de tests d'adaptation dans la zone. Des champs collectifs furent ainsi créés dans chacun des hameaux en fonction du nombre des groupes qui s'étaient constitués à cet effet. Ces champs collectifs devaient servir de « champs écoles » où les paysans pouvaient venir s'initier aux méthodes modernes de culture. On admit le principe de faire également des tests d'adaptation au niveau des champs individuels des paysans volontaires.

Les agronomes mirent au point un « kit » agro-technologique pour chacune des quatre cultures finalement retenues. Sur l'arachide et le maïs, le « kit » comprenait de nouvelles variétés de semences, la monoculture, le semis précoce, la densité, le traitement des semences, l'utilisation des engrais et le désherbage fréquent. Sur l'igname, les recommandations portaient sur la monoculture, la confection de grandes buttes, l'utilisation de tuteurs vigoureux et le traitement des semenceaux fournis par les paysans. Quant au bananier plantain, le « kit » comprenait la monoculture, le traitement des plants, la densité et la fertilisation.

Les tests sur ces cultures furent conduits pendant trois saisons de 1971 à 1972. L'évaluation des résultats obtenus fut chaque fois faite avec les paysans concernés aussi bien dans les champs collectifs que dans les champs individuels. Globalement, les résultats furent considérés comme positifs. Les paysans furent donc encouragés à adopter les différents « kits », en fonction de leurs préférences, dans leurs champs individuels à partir de 1973. Les travaux devaient cependant se poursuivre dans les champs collectifs compte tenu de leur caractère didactique.

4. La joie des agronomes et la réserve des paysans

Les agronomes ne cachaient pas leur joie face à l'accueil positif que les paysans avaient réservé à leurs différents « kits ». Plus d'une centaine de paysans sur près des deux cents ayant participé au programme à ses débuts décidèrent de continuer avec l'un ou l'autre des « kits » dans leurs champs individuels. Ces résultats eurent un écho

très favorable aux niveaux national et international. Yemessoa devint une étape presque obligée pour les experts en mission au Cameroun sur les problèmes de développement agricole. L'approche participative utilisée, l'engagement des étudiants et des enseignants à des activités de développement en milieu réel, les tests dans les champs paysans étaient autant d'aspects positifs qui faisaient de Yemessoa une expérience novatrice aussi bien dans la formation des étudiants qu'en matière de stratégie de développement agricole.

Bien que fortement impressionnés par les résultats obtenus sur les quatre cultures, les paysans continuaient à interroger les agronomes sur le sort réservé à la culture du manioc. Le mutisme prolongé des agronomes sur cette question commença par inquiéter, puis agacer, et enfin finit par décourager les paysans.

En effet, dans le système de production agricole de la zone, la culture du manioc occupe une place spéciale dans l'association traditionnelle des cultures et joue un rôle important dans le système des cultures itinérantes. Traditionnellement, dans les « champs d'arachide » où l'association est totale, après les travaux préparatoires, la mise en place des cultures se fait toujours suivant un ordre qui commence par l'arachide et se termine par le manioc. De manière plus précise, le manioc et quelques autres cultures se mettent en place pendant le premier sarclage du champ où prédomine l'arachide après la floraison de ceux-ci. Le deuxième sarclage est combiné à la récolte de l'arachide, le troisième et dernier sarclage, qui intervient plus de trois mois après le deuxième, intéresse surtout la culture du manioc restée prédominante dans le champ après la récolte progressive des autres cultures. Le champ parsemé de macabo, de quelques bananiers et de tiges de canne à sucre est alors appelé « champ de manioc ». La récolte du manioc se fera en fonction des besoins du ménage jusqu'à épuisement. Le champ reste alors en jachère pour une durée qui varie selon la disponibilité en terre de chaque famille. Le manioc ne pouvait donc pas entrer dans la rotation arachide/maïs qui était conseillée par l'École.

Las d'attendre, les paysans commencèrent à abandonner progressivement l'élément « monoculture » des différents « kits », pour revenir à l'association traditionnelle des cultures, en continuant çà et là à traiter les semences et parfois à avoir recours aux engrais. Seul le bananier plantain se trouvait encore en monoculture dans quelques rares champs au début des années 80. Les « agronomes » quant à eux, se retirèrent de la zone à la fin des années 70, conscients de leur inaptitude à résoudre le problème d'intégration du manioc dans leurs nouvelles méthodes culturales.

5. Le « coup bas » de la cacaoculture

Pendant que la zone se retrouvait pratiquement à la case départ sur les cultures vivrières, les paysans de Yemessoa se consolait avec la montée continue des prix d'achat du cacao au producteur. Commencé en 1974, l'accroissement des revenus en provenance de cette culture leur permettait d'acquérir des denrées (surtout l'arachide) qu'ils n'arrivaient plus à produire en quantité suffisante dans leurs propres champs.

La chute des cours mondiaux de cacao depuis 1985-1986 s'est traduite par une baisse progressive et substantielle des prix d'achat au producteur qui se situent aujourd'hui à près de 50 % en dessous de ceux de 1986.

Les services du Minagri spécialisés dans cette culture qui n'avaient pas réussi à faire accroître significativement le niveau des rendements des producteurs pendant les années fastes, assistent aujourd'hui à la stagnation, voire au déclin des rendements sur la cacaoculture. Leur seule consolation provient du fait que le cacao, malgré la chute des prix, constitue encore la meilleure spéculation dont dispose le paysan à Yemessoa (Projet OCISCA, 1991). La crise n'a pas encore atteint le stade où la survie de la cacaoculture est sérieusement hypothéquée.

6. Impuissants devant la crise ?

Le développement agricole est depuis fort longtemps reconnu comme étant un processus complexe, parce que conditionné par une interdépendance entre une multitude de facteurs limitants, nécessitant l'intervention de plusieurs groupes d'acteurs spécialisés dans des domaines différents. Il en découle que les agronomes et les paysans, à eux seuls, ne pouvaient trouver les solutions appropriées à la crise de l'agriculture de Yemessoa. Que pouvaient-ils faire sur le désenclavement de la zone, sur les problèmes fonciers ou sur les cours mondiaux du cacao ? Assurément, très peu. Que peut-on, par contre, dire des facteurs relevant de leurs compétences respectives ?

Du côté des paysans, ils sont allés aussi loin que leurs savoirs et savoir-faire empiriques pouvaient le permettre. Ils ont pris l'initiative d'aller à la recherche des spécialistes dont la tâche est de mettre au point des innovations agro-technologiques et de les diffuser. Ils ont

accepté que leur localité devienne un laboratoire et ils ont participé intellectuellement, avec beaucoup d'enthousiasme, au diagnostic de leur situation et physiquement, aux différents travaux relatifs aux tests d'adaptation. Ils ont même offert à chaque fois qu'ils le pouvaient des présents aux agronomes, hospitalité africaine oblige ! Assurément, les paysans ont fait tout ce qui était possible à leur niveau dans leur aventure conjointe avec les agronomes pour sortir de la crise sur le plan agro-technologique.

Du côté des agronomes, les intentions et la volonté étaient bonnes, la conscience professionnelle (en termes de ponctualité, d'assiduité, de disponibilité, etc.) était excellente, mais les savoirs et savoir-faire étaient assurément très limités. Les recherches sur les cultures vivrières au Cameroun étaient encore à la phase des balbutiements, la station de l'IRA à Dschang spécialisée dans ce domaine n'ayant été créée qu'en 1964. Pour les agronomes de l'époque, « monoculture » et « culture en ligne » étaient encore les indicateurs les plus visibles d'une agriculture moderne. Le poids de l'héritage colonial dans cette insuffisance de la formation scientifique et technique des agronomes est suffisamment reconnu pour qu'il soit inutile de s'y attarder davantage.

L'interrogation majeure et d'actualité est de savoir si les agronomes d'aujourd'hui feraient mieux à Yemessoa que leurs aînés des années 70. Une réponse entièrement positive s'avère honnêtement difficile quand on tient compte de l'état d'avancement des recherches sur les cultures vivrières et du contenu de la formation des agronomes dans ce domaine. Certes, des progrès remarquables ont été réalisés sur la connaissance thématique de certaines cultures de légumineuses, céréales et tubercules pratiquées dans la zone grâce à d'importants programmes de recherche conduits à l'IRA dans les années 80 (IRA/NCRE, 1992 ; Johnson, Hills et Tchala Abina, 1989 ; Matike, 1990 ; Guillard et *al.*, 1990). Il est donc possible d'affirmer que, moyennant certaines adaptations locales, les agronomes d'aujourd'hui pourraient disposer de meilleures variétés et de techniques culturelles plus performantes que leurs prédécesseurs.

S'agissant par contre du problème d'intégration de ces différentes cultures dans le système de production de la zone, de sérieuses interrogations persistent. Ce constat peut, à première vue, paraître paradoxal quand on sait la publicité faite depuis plus d'une décennie aux recherches sur les systèmes de production et les expériences de recherche-développement en Afrique. Il est en effet possible d'affirmer que l'un des plus importants mérites de cette approche, et peut-être le seul pour l'instant, est la reconnaissance officielle que les asso-

ciations de cultures pratiquées traditionnellement par les paysans dans leurs différentes zones édapho-climatiques n'étaient pas que de la « foutu-culture » et qu'avant de les changer ou de les modifier, il fallait d'abord bien comprendre la rationalité qui les sous-tend, en se mettant « à l'écoute des paysans ». Il faut cependant noter qu'en dehors de la reconnaissance du caractère rationnel des associations traditionnelles de cultures, les recherches sur de nouvelles alternatives et/ou des améliorations aux systèmes actuels n'ont pas encore réellement franchi le stade de l'expérimentation, même si celle-ci s'est déplacée de la station aux champs villageois.

Dans le cas du Cameroun, le fait que le financement de ces programmes de recherche sur les systèmes de production dépende exclusivement de ressources extérieures, limitées dans le temps aussi bien à l'IRA qu'au Centre universitaire de Dschang (CUDs), hypothèque sérieusement les résultats qu'on pourrait en attendre. Le sevrage budgétaire dont ces institutions sont l'objet depuis près de cinq années rend invraisemblable toute perspective d'une prise en charge de ces programmes de recherche sur leurs budgets respectifs.

En attendant, les paysans de Yemessoa qui le peuvent, commencent à immigrer de l'autre côté de la Sanaga, dans le département du Mbam où il y a encore des terres disponibles (Ongolo, 1988). Ils vont y pratiquer leurs systèmes traditionnels et le feront jusqu'à la prochaine crise... à moins que les agronomes d'aujourd'hui ou de demain ne leur fassent des propositions plus réalistes que les agronomes d'hier, avec lesquels ils s'étaient engagés, pendant près d'une dizaine d'années, dans une aventure — presque amoureuse — qui s'est terminée en queue de poisson.

7. Interrogations ultimes sur le rôle de l'État en période d'ajustement structurel

Si Yemessoa, en tant que projet expérimental, de par son ampleur (couverture territoriale très limitée et modicité des investissements engagés) est pratiquement insignifiant au niveau national, il n'en est pas de même des problèmes rencontrés dans sa réalisation, sur le plan strictement agro-technologique. Yemessoa a, en effet, suscité des interrogations qui restent d'actualité aujourd'hui et dont l'importance n'a fait que croître avec la crise et l'application des programmes d'ajustement structurel (PAS). L'examen de quelques-unes de ces interrogations servira de conclusion à cette présentation.

1) Pour expliquer la formation scientifique et technique insuffisante des agronomes des années 70 dans le domaine des cultures vivrières et sur le plan de l'approche systémique, l'héritage colonial en matière de recherche agricole a été, avec raison, évoqué, à la fois comme excuse et comme justification. Plus de trente années après l'accession du pays à l'indépendance, cette excuse reste-t-elle encore valable ? Les recherches sur les cultures vivrières et les systèmes de production ont-elles réellement occupé sur le plan budgétaire la place de choix qui devait leur revenir dans un pays qui, depuis plus de deux décennies, considère l'autosuffisance alimentaire comme l'une des principales priorités nationales de sa politique agricole ? Rien n'est moins sûr. Qui blâmera-t-on demain quand les financements des programmes de recherche sur les systèmes de cultures s'arrêteront conformément aux accords de coopération, sans que des résultats techniquement valables, économiquement rentables, socialement et culturellement adaptés ne soient arrivés au stade de la vulgarisation ? Assurément pas l'héritage colonial. Accepter de se trouver dans une position d'entière dépendance dans un domaine aussi vital suscite pour le moins de sérieuses inquiétudes.

2) La recherche agricole en général et celle sur les systèmes de production en particulier, implique par essence une approche pluridisciplinaire. Le rôle important des spécialistes des sciences économiques et sociales dans cette approche est désormais largement reconnu. Comment, dans ce contexte, ne pas s'inquiéter de la situation de « ballotage » dans laquelle se trouvent actuellement certains des spécialistes de l'ex-Institut des sciences humaines (ISH) ? Cette situation donne l'impression d'une certaine méconnaissance de l'importance de leur rôle dans le développement des technologies destinées au monde rural. Que les performances de l'ISH n'aient pas toujours été à la hauteur des attentes est une chose, mais de là à méconnaître la contribution potentielle de certaines disciplines dans le processus de développement et de diffusion des innovations agro-technologiques, il y a un pas que même la crise ne devrait pas permettre de franchir aisément.

3) Le développement des innovations agro-technologiques occupe une place centrale dans toute stratégie de développement agricole. Sans sous-estimer le rôle clé des financements dans le développement d'innovations, la disponibilité de cadres hautement compétents et en nombre suffisant est tout au moins aussi importante, tant il est vrai qu'il ne peut y avoir de *révolution verte sans révolution grise* (Sene, 1992). A la différence de la recherche thématique qui a pu produire, pendant une période de temps relativement courte des résultats positifs ayant servi de base à la révolution verte, la recherche-développement

dont les premiers pas au Cameroun ont été effectués à Yemessoa, s'avère, à l'expérience, plus complexe. A ce jour, cette approche, bien que désormais pratiquée dans d'autres régions du Cameroun et d'Afrique (CIFACE, GRET, IRAM, 1986) est loin d'avoir produit des résultats à la hauteur des espoirs qu'elle avait suscités au début des années 70. Pour sûr, elle est plus exigeante que la recherche agricole traditionnelle en cadres à la fois hautement compétents scientifiquement et aptes au travail en équipe et au dialogue avec les paysans et les développeurs. Comment rester dès lors indifférent à la pénurie réelle des spécialistes qualifiés dans la plupart des programmes ayant trait aux cultures vivrières et aux systèmes de production, que le gel du recrutement des cadres de la recherche imposé par l'application du PAS risque d'aggraver ? Le désengagement de l'État, inhérent à tous les PAS doit-il s'opérer précipitamment même dans un secteur aussi vital que la recherche agricole où les résultats ne s'obtiennent généralement qu'après des efforts soutenus sur une période relativement longue avec des financements conséquents ?

4) Face au désengagement de l'État qui affecte la recherche agricole, l'encadrement des paysans et la formation des cadres du secteur rural et aux incertitudes d'une coopération internationale devenue très frileuse, la poursuite des expériences du type de Yemessoa dans la recherche des solutions appropriées à la crise de l'agriculture dans le pays nécessite entre autre :

- la définition d'une politique agricole cohérente prenant en compte les différents paramètres affectant de manière directe et indirecte les activités en amont et en aval de la production agricole ;

- la mobilisation optimale de ressources financières internes pour soutenir de manière continue la mise en application de la nouvelle politique agricole. La participation des paysans et surtout des acteurs des autres secteurs de l'économie nationale ayant jadis bénéficié des retombées positives des années fastes de l'agriculture camerounaise à cet effort de mobilisation des ressources financières s'avère indispensable. Les conséquences négatives du caractère nécessairement temporaire et précaire de la coopération (bilatérale et multilatérale) particulièrement dans la recherche agricole, seraient ainsi fortement atténuées ;

- la formation et l'emploi d'un nouveau type de personnel s'avèrent indispensables, pour un secteur agricole dont le développement est désormais incompatible avec la routine et les gaspillages en tous genres d'autrefois.

Si des actions entreprises dans ces directions pouvaient être soutenues par une réelle volonté politique de les voir aboutir, une lueur

d'espoir renaîtrait alors pour les paysans de Yemessoa et leurs semblables face à la crise de l'agriculture au Cameroun.

BIBLIOGRAPHIE

- CIFACE, GRET, IRAM, 1966, *Enseignement agricole et recherche-développement*, Paris, n° 6.
- GUILLARD et al., 1990, *Rapport de l'audit du projet Garoua*, Garoua, multigr.
- IRA/NCRE, 1992, *Helping to guarantee a Nutritious and Sustainable Food Supply for Cameroon*, Yaoundé, 40 p., multigr.
- JOHNSON (V.), HILLS (W.), TCHALA ABINA (F.), 1989, *Mid-term Evaluation of the Roots and Tubers Research Project in Cameroon*, Yaoundé, multigr.
- MATIKE (R.), 1990, *Étude des facteurs qui influencent l'adoption des variétés améliorées de manioc ; cas du département du Moungo, Province du Littoral, Dschang*, INADER, CUDs, mémoire de fin d'études, multigr.
- OCISCA, 1991, *Rapport d'étape phase 1 : Observatoire du Centre du Cameroun*, Yaoundé, OCISCA, 25 p. multigr.
- ONGOLO (M.), 1988, *Étude des facteurs conditionnant les migrations des populations rurales et des conditions favorisant leur installation définitive dans le Mbam, Dschang*, INADER, CUDs, mémoire de fin d'études.
- SENE (D.), 1992, « Pas de révolution verte sans révolution grise », *Spore*, n° 37, p. 7.
- TCHALA ABINA (F.), 1974, *Contribution à une expérience de vulgarisation agricole : Yemessoa, étude technique n° 1 et 2*, Yaoundé, département d'éducation rurale, École nationale supérieure agronomique, vol. 1 et 2, 330 p. multigr.

4. Le programme « dimension sociale de l'ajustement » au Cameroun : l'exclusion du monde rural

par Joseph-Pierre TIMNOU (1)

Les difficultés économiques actuelles du Cameroun n'épargnent aucun secteur d'activité. La relance de l'activité économique par un plan d'ajustement structurel (PAS) fait l'objet de discussions avec les bailleurs de fonds qui posent des conditions à la reprise de leur aide. Le régime essaie d'éviter certaines mesures rigoureuses qui sont imposées par la situation financière : suppression d'emplois, arrêt du recrutement dans l'administration, baisse des revenus, gestion saine et transparente du patrimoine national, etc. Les conséquences sociales de ces politiques nécessitaient des mesures d'accompagnement. L'idée de mettre en œuvre une « dimension sociale de l'ajustement » (DSA) s'est donc imposée à la Banque mondiale en vue d'atténuer le choc provoqué par le PAS.

Le monde rural dans son ensemble semble la plus grande victime des effets de la crise et du plan d'ajustement structurel. Il est donc important de savoir si les dispositions de la DSA bénéficient suffisamment aux ruraux et favorisent la reprise à moyen terme de l'économie paysanne.

1. Crise des paiements et difficile obtention de prêts

En dépit de certains signes précurseurs bien antérieurs à 1985, le Cameroun s'est enfoncé dans la crise après d'autres pays africains.

(1) Démographe, enseignant à l'Université de Yaoundé 2. Adresse : BP 11298, Yaoundé, Cameroun.

A partir de cette année, on a noté une baisse importante des prix des matières premières exportées et une dépréciation concomitante du dollar par rapport au franc CFA. Le prix en franc CFA du pétrole camerounais a chuté de près de 65 % pendant la période 1985-1987, celui du cacao de 24 % contre 20 % pour le caoutchouc et 11 % pour le café, soit une détérioration des termes de l'échange de 47 %. La balance des paiements, excédentaire en 1984-1985 a alors accusé un déficit de 8,8 % en 1986-1987. La récession qui s'en est suivie s'est traduite par la baisse du PIB de 9 % en 1987-1988 et de 6,5 % en 1988-1989 et par une diminution drastique des investissements et des importations, respectivement de 50 % et 40 % entre 1985 et 1989.

Sous la direction des institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et Fonds monétaire international) se sont propagés les programmes d'ajustement structurel (PAS). En 1987, 33 pays africains avaient bénéficié de prêts *stand-by* FMI, 12 de la *facilité élargie* du FMI et 15 des prêts d'ajustement de la Banque mondiale. En dépit de toutes les critiques suscitées par les mesures néo-libérales proposées, et de leur coût social, l'Afrique ne pouvait que s'en remettre à ces institutions chargées par les banquiers publics et privés de redresser une situation de faillite financière interdisant de nouveaux prêts plus indispensables que jamais.

Pour faire face aux difficultés, l'État a laissé impayées les dettes intérieures du secteur privé et a eu recours aux avoirs extérieurs et à la totalité des banques contrôlées par lui. Dans le même temps, des prêts extérieurs plus substantiels, atteignant 19 % du PIB, ont permis de traverser les premières épreuves. Parallèlement, le gouvernement a mis au point un PAS touchant tous les aspects de l'économie. La réponse à la chute du prix du pétrole et à l'augmentation du service de la dette viendra d'une réforme profonde de l'économie, sous ses aspects à la fois globaux et sectoriels. Pour être mis en œuvre, ce PAS nécessite un soutien sans faille des donateurs bilatéraux et multilatéraux. Les difficultés d'accord entre ces parties et le Cameroun, liées aux conditionnalités posées, ne facilitent pas le déblocage rapide des différents prêts attendus.

Le Cameroun a cependant obtenu de la Banque mondiale pour l'exercice 1990 trois prêts d'un montant de 51,5 millions de dollars pour entamer des projets dans trois secteurs : agriculture et développement rural (21,0 millions de dollars), assistance technique (9,0 millions de dollars) et population, santé et nutrition (21,5 millions de dollars) (2).

(2) Il faut noter que la Banque mondiale intervient dans quinze secteurs d'activités. Ces secteurs sont les suivants : l'agriculture et le développement rural ; l'alimenta-

2. Stabilisation de la demande et faiblesse des correctifs sociaux

Les mesures de relance économique n'ont pas été jusqu'ici concluantes : on a donc procédé à des ajustements socialement difficiles.

Jusqu'en 1989, les exportations du secteur rural étaient soutenues par une caisse de stabilisation des prix qui devait servir d'amortisseur aux fluctuations des prix du marché international. Ce système, alimentant indûment les ressources publiques par prélèvement, a été incapable de fonctionner, les caisses de l'État étant vides, lors des baisses exceptionnelles enregistrées à partir de 1985, d'où la répercussion de celles-ci au producteur à partir de 1988-1989 ; 40 % de réduction des prix du cacao et du coton, 60 % pour le café, etc.

L'ajustement doit être réalisé mais il prendra plus de temps que prévu pour produire des effets positifs perceptibles. Les mesures engagées affectent plus durement les couches fragiles de la population. La dimension sociale de l'ajustement (DSA) dans ce contexte doit venir pallier les effets sociaux défavorables du PAS dont elle réoriente certains aspects en vue d'aider les couches affectées à traverser cette crise. Pour atténuer certains effets nocifs, la DSA se propose de promouvoir la participation des plus pauvres au processus de développement à moyen et long terme et de protéger les couches défavorisées et vulnérables de la population à court et à moyen terme, surtout celles qui sont directement touchées par la crise économique et le PAS. La Banque mondiale, conceptrice de ce programme, souhaite aussi vulgariser ces principes dans le cadre de travail des diverses institutions nationales et internationales.

Pour ce faire, trois opérations importantes sont envisagées dans le programme d'action :

- encourager une importante procédure de réforme politique dans les secteurs sociaux ;
- établir un plan d'action immédiat pour faire face aux besoins prioritaires pendant que le programme général se met en place ;
- créer un support institutionnel pour appuyer ces différentes actions.

Seront visés les programmes en cours ou en projet sur les politiques de population, de santé, de scolarisation et sur les projets « fem-

tion en eau et l'assainissement ; l'assistance technique ; l'éducation ; l'électricité ; le pétrole, le gaz et le charbon ; la gestion du secteur public ; hors projet ; l'industrie ; les petites entreprises ; la population, la santé et la nutrition ; les sociétés financières de développement ; les télécommunications ; les transports ; l'urbanisme.

mes et développement ». Ces secteurs ont des impacts sérieux sur la population défavorisée. Celle-ci ne peut véritablement être aidée que par des interventions de faible coût qui peuvent se pérenniser. Une procédure judicieuse de taxation et de recouvrement des créances doit voir le jour pour contribuer au financement de ces opérations, équilibre financier oblige.

Le plan d'action immédiat comporte des volets santé, éducation et emploi avec pour souci de contrôler naissances et dépenses, et de s'appuyer plus sur la « société civile ». La permanence et la qualité des services doivent être assurés par la participation des utilisateurs.

En matière de santé, il faut renforcer la capacité de l'État et des organisations non gouvernementales (ONG) à offrir des services de *planification familiale*, à approvisionner d'urgence en produits pharmaceutiques et médicaux les centres de soins de santé primaire. Pour le système éducatif, mis à mal par la réduction des dépenses publiques, il convient d'assurer la fourniture permanente du matériel didactique pour l'enseignement primaire et secondaire. Et pour faire face au problème de l'emploi, trois priorités ont été définies : créer un Fonds national de l'emploi (FNE), accroître la participation des femmes au développement et encourager le développement communautaire.

3. Les ruraux exclus des secteurs et des modes d'intervention du programme dimension sociale de l'ajustement

Le Cameroun étant d'abord un pays rural, on pourrait penser que toute mesure corrigeant les effets négatifs du programme d'ajustement structurel devrait toucher d'abord le monde rural. Il n'en est rien pourtant dans la DSA.

La création du Fonds national de l'emploi a tout naturellement suscité beaucoup d'intérêt dans un contexte de rareté de l'emploi « formel ». Ce fonds vise à assister les travailleurs victimes des compressions de personnel. Il oriente les scolaires et étudiants qui arrivent sur le marché du travail, en les dirigeant vers des opportunités d'emploi, des formations complémentaires ou vers des activités indépendantes. Il contribue à renforcer l'enseignement dans les établissements techniques publics et privés en octroyant des ressources financières pour l'expansion ou la consolidation des programmes. Il aide les employeurs à former davantage de travailleurs par des stages pratiques. Il conduit aussi deux projets pilotes complémentaires d'aide à

la création d'entreprises personnelles, avec le soutien aux projets individuels et l'assistance technique et financière aux micro-entreprises existantes ou en création. Le monde rural est manifestement exclu de ce projet qui ne peut toucher au mieux qu'une minorité de citadins informés.

Le programme « femme et développement » vient renforcer les agences qui appuient les actions en direction des femmes. Il entend aussi sensibiliser les services publics aux problèmes des femmes et encourager leur participation aux activités productives. Ce sont d'abord les structures dynamiques bien organisées qui sont ciblées ici. Or, la campagne ne peut présenter que rarement des projets identifiés en direction des femmes, même si l'on y compte de multiples formes d'entraide peu « visibles » qui pourraient bien être consolidées à la fois par une assistance financière et technique minimale dans la gestion.

La création d'un programme de développement communautaire (Prodec) doit permettre de faire des dons aux services sociaux et de réaliser des infrastructures viables de petites dimensions et de créer ou d'étendre les petites activités génératrices de revenus au niveau communautaire. Ce projet aurait pu convenir au monde rural, mais il s'adresse aux unités urbaines selon les termes de référence. En fait, c'est le projet « sécurité alimentaire » qui est susceptible de s'occuper des problèmes ruraux, et seuls certains aspects délaissés sont susceptibles d'être examinés dans le Prodec. De tels aspects sont pourtant nombreux et ne sont nulle part classés prioritaires.

Dans les relations ville/campagne, ce n'est pas toujours la campagne qui est gagnante. Avec la crise, l'assistance des travailleurs urbains des secteurs secondaire et tertiaire n'est pas en mesure de prendre en charge la plupart des besoins des familles rurales. Par ailleurs, de nombreuses familles urbaines vivent grâce aux aides alimentaires régulièrement fournies par le village. A noter aussi que de nombreux actifs urbains sont agriculteurs, ce qui limite les débouchés de l'agriculture rurale sur les marchés urbains. En 1976, plus de 60 % des actifs exerçaient dans l'agriculture, dans les villes secondaires de Kékem, Mélong, Mbang, Loum, Manjo, Guider et Batouri par exemple (MINEP/DSCN, 1976). S'il ne faut pas opposer villes et campagnes, largement complémentaires, il convient cependant de trouver dans le secteur agricole des solutions propres qui redonnent confiance aux producteurs, améliorent la productivité, assainissent le marché et les filières de commercialisation. L'urbanisation, au développement rapide, laisse encore une bonne place au monde rural. Atteignant actuellement un taux de 42 %, il devrait dépasser 50 % d'ici l'an 2002 si la désurbanisation ne se manifeste pas d'ici là. Et à l'échéance des dettes accumu-

lées aujourd'hui dans le cadre du second accord de confirmation des institutions de Bretton Woods pour le financement du PAS (2010 en moyenne), 44 % des Camerounais seront encore des ruraux (Timnou, 1990).

Tableau 1

Importance du secteur agricole urbain : % des actifs agricoles parmi les actifs urbains (selon le recensement de 1976)

Villes	Par branche d'activité		Selon la profession	
	H/F	Hommes seuls	H/F	Hommes seuls
a) Plus de la moitié des actifs :				
Kékem	89,5	80,4	88,1	77,4
Njombé	86,0	77,2	58,1	34,2
Penja	85,0	78,9	64,1	46,1
Melong	82,8	70,6	74,2	55,4
Mbanga	77,7	62,4	74,7	56,8
Loum	72,2	60,3	63,5	46,6
Manjo	69,5	70,4	56,0	55,4
Guider	62,9	60,3	50,2	58,9
Batouri	59,9	43,9	60,6	44,6
Wum	59,3	36,7	58,3	37,5
Banyo	57,7	56,7	56,0	54,8
Bafang	55,8	30,7	54,2	29,2
Yagoua	54,7	40,5	53,5	39,2
Kaélé	50,0	43,8	45,2	38,5
b) De 33 % à 50 % des actifs : Bafia, Meiganga, Nkongsamba, Kumbo, Bafoussam, Mbouda, Foumban, Maroua.				
c) De 25 à 33 % des actifs : Bertoua, Dschang, Garoua, Kumba, Sang-mélina.				
d) De 10 à 25 % des actifs : Buéa, Edéa, Ngaoundéré, Kousseri, Mbalmayo, Bamenda, Ebolowa, Tiko, Kribi, Victoria (Limbé aujourd'hui).				
e) Moins de 10 % des actifs : Douala (8 %), Yaoundé (5 %).				

Source : Recensement de 1976, MINEP/DSCN, vol. 1, tome 5 ; vol. 2, tomes 7 et 8.

Le développement humain est un bon moyen de lutter contre la pauvreté. La formation des hommes tient une bonne place dans les préoccupations de la DSA, les efforts portant sur la fourniture permanente de matériel didactique pour l'enseignement. Beaucoup d'éta-

blissements scolaires ont été créés, mais peu d'entre eux fonctionnent convenablement, en raison de l'absence d'infrastructures ou de leurs faiblesses, du manque de personnel enseignant compétent ou d'une rémunération insuffisante de ce personnel, en conséquence peu motivé. Outre que ces équipements sont surtout basés dans les villes pour ce qui concerne l'enseignement secondaire essentiellement, les coûts de scolarisation augmentent sans cesse, le monde rural ne bénéficiant d'aucun traitement de faveur.

Le programme « santé et population » vise d'abord les citadins et n'améliore pas l'offre et la qualité des soins aux ruraux qui s'adressent de plus en plus aux tradipraticiens. Les infrastructures et les personnels médicaux favorisent outrageusement les citadins. Par ailleurs, les coûts des médicaments, même dans les « pro-pharmacies », petites pharmacies subventionnées et équipées de médicaments dits essentiels en milieu rural, ne sont pas à la portée des ruraux qui sont par ailleurs mal touchés par les mesures de prévention. Le recours aux formations sanitaires urbaines est inévitable pour les nombreux cas de pathologies difficiles à traiter dans les dispensaires, entraînant pour les ruraux des dépenses d'hébergement et d'alimentation en plus des soins à payer en l'absence de toute forme de sécurité sociale, celle-ci ne touchant que les salariés des villes.

La maîtrise de la croissance démographique est aujourd'hui d'actualité après avoir été repoussée pendant longtemps. La Commission nationale de la population (CNP), en relation avec les services administratifs compétents (Unité de population et de planification), a élaboré les premiers éléments de la politique de la population du Cameroun. Une large concertation a eu lieu préalablement dans différentes provinces. On attend de cette politique une meilleure adéquation entre la croissance démographique et le développement des ressources du pays, un plus grand espacement des naissances grâce à la politique de « parenté responsable » et une réduction plus grande de la mortalité et des maladies sexuellement transmissibles, le sida notamment.

Les paysans restent en dehors de toute cette politique car les efforts fournis l'ont été en direction des urbains, et le concept d'IEC (information, éducation et communication) demeure peu développé à la campagne. L'échec de cette politique est fort probable, la croissance démographique actuelle ayant une composante rurale majoritaire.

4. Quelle sortie de crise pour le monde rural ?

Les dispositifs mis en place dans le cadre de la DSA n'ont pas cherché à relancer l'économie rurale. Le désengagement progressif de l'État de certaines filières agricoles (riz, coton, cacao, café) se fait dans les pires conditions. Jusqu'à tout récemment, les prix aux producteurs n'ont jamais été aussi bas en termes réels. Ces problèmes complexes ne dépendent pas du seul État du Cameroun qui ne dispose aujourd'hui d'aucune marge de manœuvre. La dévaluation du franc CFA intervenue en janvier 1994 est une mesure salutaire qui était devenue inévitable. Ses effets, joints à la détérioration considérable du pouvoir d'achat en ville, sont cependant ressentis fortement quelques mois après, même à la campagne. Il est cependant trop tôt pour en évaluer l'impact réel.

Les produits agricoles d'exportation ont amputé les revenus ruraux de manière très importante. Ces produits ne sont quasiment pas consommés localement et ne subissent aucune transformation significative dans le pays. Les producteurs ne peuvent donc qu'accepter les prix indicatifs qui sont fonction du prix de réalisation des ventes que l'État propose depuis la libéralisation. Il s'agit là encore de la moins mauvaise solution, le paiement de la récolte 1988-1989 ayant été différé et pris en charge en partie par la cellule Stabex par suite de la faillite du système de stabilisation.

Dans le pays, une tentative de diversification des cultures devrait être engagée avec l'aide des élites locales et des organisations spécialisées, en fonction des potentialités locales, et la commercialisation des produits doit être accompagnée par une politique de désenclavement et de crédit.

Une coopération économique entre pays africains devient aussi de plus en plus indispensable pour créer un marché sur le continent. Malheureusement, du plan d'action de Lagos de 1980 au « cadre africain de référence pour le PAS » (Carpas) proposé par la Commission économique pour l'Afrique en 1989, on ne voit rien venir et les multiples organisations « sous-régionales » ne survivent pas toujours quand elles répondent aux objectifs affichés. Une volonté plus ferme des États permettrait de relancer cette coopération inter-africaine qui constituerait une perspective favorable à long terme pour les travailleurs de la terre. Mais cette volonté existe-t-elle à l'heure où chaque régime lutte pour conserver le pouvoir dans le cadre de la difficile « transition démocratique » ?

La libéralisation des prix et du marché et le désengagement des pouvoirs publics sont aujourd'hui en route. Si l'État dans le passé est responsable par ses interventions du déficit structurel, il doit pourtant continuer à assumer encore certaines charges au niveau des grandes structures surdimensionnées et difficiles à gérer. La commercialisation des cultures de rente dominantes demande encore l'aide de l'État dans l'organisation du marché (agrément des transitaires, fixation des prix fob, etc.). Un mécanisme de régulation des prix nous semble encore indispensable si l'on veut éviter de décourager les agriculteurs. Cela supposerait, en cette période de bas prix internationaux, des transferts budgétaires des villes vers les campagnes : une véritable rupture par rapport aux décennies précédentes de ponctionnement des ruraux...

Les disparités de revenus et de conditions de vie entre ville et campagne entraînent l'exode rural, vu comme un déplacement massif des ruraux vers les villes. Dans cette migration, la composante réellement négative pour le développement national est constituée d'actifs sans connaissance professionnelle compatible avec les emplois urbains, mais qui migrent vers les villes, se contentant d'emplois marginaux, à défaut de sombrer dans la délinquance. Remédier à cette situation revient à revaloriser les conditions de vie en zone rurale par des réalisations conséquentes. Ceci ne peut être qu'un effort permanent d'autant plus urgent que nombre de néo-citadins touchés par la crise se replient provisoirement ou définitivement dans leurs villages d'origine.

Tout cela restera vœu pieux tant que des organisations ne défendront pas les intérêts des ruraux au niveau de l'État. Dans le monolithisme politique et syndical vécu jusqu'à tout récemment, peu de place était accordée aux divers groupes sociaux pour défendre véritablement leurs intérêts. L'appareil d'État contrôlé par les élites intellectuelles ou coutumières de chacune des régions se chargeait de définir les lignes de conduite à suivre. Le déverrouillage du dispositif, l'ouverture démocratique dans une période difficile sont propices à l'émergence de groupes agrariens de pression, même si l'on est amené à estimer que le chemin à parcourir restera encore très long, la récupération par le pouvoir restant toujours d'une redoutable efficacité. Il s'agit donc, pour les agriculteurs, de pouvoir s'exprimer sous forme syndicale, mais aussi de se doter des moyens autonomes de se moderniser à leur rythme et en fonction de leurs objectifs, à défaut de compter sur un État qui n'est plus en mesure d'assurer ses fonctions de base. L'Organisation nationale des agriculteurs (Onac), organe de réflexion et d'organisation qui vient de voir le jour, et les tentatives de fédération paysanne constituent déjà des jalons importants.

Le choc reçu par le monde rural à la suite des effets de la crise économique est très grand, et les mesures de redressement ne sont guère favorables aux paysans. Pour les mesures destinées à atténuer la rigueur de la politique économique choisie, il apparaît que les paysans sont simplement abandonnés à eux-mêmes. Or, le monde rural concentre encore la majorité des Camerounais. S'il demeure le principal pourvoyeur en vivres des citadins, le monde rural a cessé d'être ponctionné par la ville dans la mesure où ses exportations sont achetées au plus bas niveau depuis les années 30. La DSA n'a pas été conçue pour lui. Ce programme de mesures correctives à l'ajustement est destiné d'abord à ceux qui peuvent se faire entendre par un pouvoir affaibli, dans les villes avant tout. Les espoirs que suscite la dévaluation du franc CFA sur une inversion de la perspective seront-ils comblés ? On peut en douter au vu de nombreux signes, mais il est trop tôt pour répondre à cette question. Un changement de perspective passe à la fois par une mobilisation des paysans et de ceux qui constituent ce qu'on appelle les élites urbaines au Cameroun. Si l'on voit pointer quelques signes encourageants de ce côté, l'essentiel reste à faire.

BIBLIOGRAPHIE

- Banque mondiale/PNUD, 1989, *L'ajustement et la croissance en Afrique pendant les années 80*, Washington, Banque mondiale.
- Banque mondiale, 1989, *Rapport sur le développement dans le monde, systèmes financiers et développement, indicateurs du développement dans le monde*, Washington, Banque mondiale, 281 p.
- Banque mondiale, 1990, *World Development Report. Poverty*, Oxford, Oxford University Press, 260 p.
- Banque mondiale, 1991, *Rapport annuel 1991*, Washington, Banque mondiale, 246 p.
- BLAIZEAU (D.), DUBOIS (J.-L.), 1989, *Connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en développement*, Paris, MINCOOP, 3 vol., 165 + 312 + 175 p.
- Commission économique pour l'Afrique, *Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socio-économique*, 1989, E/ECA/CM.15/6 Rev.3, Addis-Abeba, OUA, Commission économique pour l'Afrique.
- MINEP/DSCN, 1976, *Recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976*, Yaoundé, MINEP/DSCN, vol. 1, tome 5 ; vol. 2, tomes 7 et 8.

ONU, 1981, *Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique*, Genève, IIES, 97 p.

République du Cameroun/PNUD, 1993, *Rapport sur le développement humain au Cameroun : 1993*, Yaoundé, PNUD, 1993, 124 + 10 p.

TIMNOU (J.P.), 1990, *L'urbanisation du Cameroun et ses conséquences démographiques*, Bordeaux, Université de Bordeaux III (thèse), 500 p. multigr.

II

CONFRONTATION DES ÉCHELLES MÉTHODES ET EXEMPLES D'ANALYSE

5. Le concept d'« infériorité de marché » : l'exemple du marché du café arabica camerounais

par Véronique ALARY (1)

L'économiste Rostow, lors de la réunion de la deuxième Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED, 1964-1967), avait déclaré : « Ne comptez pas sur les produits de base pour votre développement ». La dépendance économique et la concurrence dans lesquelles les pays en développement se trouvent placés sur les marchés mondiaux n'ont jamais été aussi grandes. La rémunération des producteurs et l'accumulation de devises par les États en développement sur ces produits n'a jamais été aussi faible à l'heure où le déséquilibre des balances des paiements est aussi fort. Les « termes de l'échange » connaissent ainsi une dramatique détérioration.

1. Un concept plus que jamais d'actualité

La notion d'infériorité de marché fait référence à un double sentiment d'insécurité et d'inégalité. L'échange inégal apparaît dès lors qu'un pays subit la détérioration des cours de ses produits exportés tandis que les biens manufacturés qu'il importe augmentent dans la même période.

(1) Agro-économiste, projet OCISCA. Adresse : 12430 Villefranche-de-Panat.

1.1. L'évaluation des termes de l'échange

La notion de termes de l'échange des marchandises a été introduite par Ricardo pour démontrer que chaque partenaire du commerce a intérêt à se spécialiser dans la production où il a le meilleur avantage comparatif.

Selon les économistes classiques, les termes de l'échange des matières premières par rapport aux produits manufacturés doivent s'améliorer parce que l'offre des premières est soumise à la loi des rendements décroissants alors que la demande, dépendante de la croissance de la population, reste faiblement élastique par rapport au prix.

Pour R. Prebisch, le « centre » (les pays industriels) maintient élevés les prix des produits manufacturés malgré l'abaissement des coûts de production tandis que dans la « périphérie » (les pays en développement) les salaires augmentent moins vite que la productivité. Le « centre » bénéficie de ses propres gains de productivité et récupère ceux de la « périphérie ». En conséquence, les termes de l'échange des pays producteurs de matières premières se détériorent et l'échange devient « inégal » (A. Emmanuel).

La notion de termes de l'échange des matières premières est-elle globalement significative, compte tenu de ces hypothèses controversées ? Il faut noter que le choix de l'année de base est déterminant ainsi que l'existence de fortes différences dans l'évolution des cours des produits de base sur le marché mondial. Les prix de certaines matières premières peuvent être considérés comme « libres » dans la mesure où ils résultent en partie de l'offre et de la demande sur des marchés à terme (bourse d'échange) alors que d'autres restent « administrés », sans relation avec les lois du marché. Le café et le cacao se trouvent parmi les premiers : ils constituent des marchés significatifs où l'intégralité de la production est échangée.

1.2. Vulnérabilité de l'économie camerounaise

C'est l'enfermement du Cameroun dans la logique de l'économie de rente qui explique ainsi la fragilisation de son économie lors du retournement des cours des principales matières premières tropicales. Les recettes à l'exportation du café arabica et robusta et du cacao représentent en 1990-1992, près de 27 % des recettes extérieures et plus de 75 % des recettes agricoles. Les recettes à l'exportation du pétrole tendant à s'infléchir, le pays reste fortement dépendant des cours établis sur les marchés mondiaux de matières premières agricoles.

Ce secteur subit également les conditions d'un environnement défavorable. Hormis 1985-1986 où les prix restent stables, le pays connaît quatre années consécutives de chute des cours des trois principales exportations agricoles (cacao, café robusta, et café arabica) qui perdent près de la moitié de leur valeur (- 47,7 %). La priorité toujours accordée à ces cultures (cacao, café, coton, caoutchouc, banane) s'explique par les besoins en devises du pays pour financer ses importations d'aliments et de produits manufacturés et essayer de rembourser les intérêts de sa dette, le principal ayant été rééchelonné au Club de créanciers de Paris. S'il a mené par ailleurs, une politique volontariste de valorisation locale de quelques produits de base et de substitution aux importations, c'est avec des subventions et des protections, si bien que le secteur industriel qui ne représente que 23 % du Produit intérieur brut en 1986 s'effondre.

La concurrence des pays asiatiques et latino-américains, l'inorganisation des marchés, la faible progression de la demande dans les pays consommateurs touchés également par la crise, la surévaluation du franc CFA rendent compte de la situation présente.

Aussi, le Cameroun observe un repli de ses producteurs vers l'auto-subsistance ou des spéculations non pourvoyeuses de devises. Le non-renouvellement de plantations très âgées de cacaoyers et de caféiers et la faiblesse des soins apportés peut signifier à terme leur disparition sans inversion de la tendance. Et décideurs et bâilleurs de fonds ne savent que faire pour éviter cette mort annoncée des fameuses cultures de rente, si ce n'est une dévaluation de la monnaie pour créer une compétitivité artificielle ! Il n'est pas certain que cette bouffée d'air constituera une bouée de sauvetage (2) !

2. Le négoce du café arabica camerounais en pratique

Pourquoi les matières premières camerounaises sont-elles victimes de mévente ? Grâce aux propos recueillis auprès d'une société de négoce transnationale française Tardivat (3) intervenant sur la scène

(2) Voir G. COURADE, V. ALARY, 1994, « Dévaluation du FCFA : les planteurs camerounais ont-ils été réévalués ? », *Politique africaine*, juin 1994.

(3) Sans chercher de réponses toutes faites dans un bagage tiers-mondiste qui occulte les responsabilités locales, nous avons interrogé ce négociant acheteur de café arabica en France. Sans en attendre autre chose qu'une appréciation économique d'opérateur sur un marché capitaliste !

camerounaise du café et du cacao, nous pouvons suivre la démarche d'un des quatre principaux opérateurs internationaux sur le marché camerounais (Unidaf, Tardivat, « 3C » et Rothfos).

2.1. Le quotidien du négociant sur le marché international

La personne spécialisée dans le négoce du café arabica dans la société est contactée par un de ses clients, exportateur camerounais, lui proposant un certain volume de marchandises livrables à une date donnée et à un prix déterminé par les cours internationaux du jour, le négociant se couvrant contre les variations à venir de prix et de taux de change. Jusqu'à la restructuration des filières café-cacao de juin 1991, seule la coopérative de l'Ouest, l'UCCAO (Union centrale des coopératives agricoles de l'Ouest), avait le monopole de la commercialisation à l'exportation du café arabica alors que plusieurs petits exportateurs agréés (ayant reçu une licence d'exportation du gouvernement) sont présents sur le marché du café robusta. Le négociant prend alors les propositions « en ferme » en répartissant éventuellement son achat, partie sur « le comptant », partie sur « le terme ferme » à échéance plus ou moins éloignée. Le négociant n'a, généralement, aucun contact avec la marchandise physique : c'est l'importateur qui s'assure que le produit qu'on lui livre est celui qui est prévu au contrat d'achat, que les lots sont homogènes et que la qualité est bien celle annoncée. La société Tardivat est cependant présente en permanence sur le territoire camerounais avec une base à Douala lui permettant de disposer d'informations précieuses sur les récoltes de café et les conditions de manutention jusqu'au port. Les petits et moyens torréfacteurs constituent la seule clientèle des négociants, les plus grands se ravitaillant directement auprès des pays producteurs. Les principaux torréfacteurs, acheteurs de café arabica camerounais, sont originaires principalement d'Italie et d'Espagne où le consommateur moyen manifeste une nette préférence pour le café plus « corsé ».

Les ventes sont généralement faites au cours du jour, à des prix CAF (coût, assurance, fret), en monnaie librement convertible et avec une période prévisionnelle d'embarquement. Il convient donc pour fixer le prix de la marchandise, de connaître le taux de change du franc CFA et du dollar américain, puisque c'est le New York Coffee and Sugar Exchange qui détermine les prix du café en cents par livre. Le négociant se prémunit contre toute variation défavorable du change dollar/franc français, en achetant ou en vendant du dollar à terme, à taux fixé d'avance auprès d'un « spéculateur » espérant retirer, le moment

venu, un profit du risque encouru. Le négociant reporte ainsi le risque de variation de change sur quelqu'un d'autre, ce service ayant évidemment un coût !

Si les cours du café varient en fonction de la confrontation de l'offre et de la demande (évaluation de la variation de change, de la production et de la demande à venir, événements politiques ou économiques ou existence de stocks), ils sont aussi fonction de la variété, de la qualité, du pays d'origine et des ports d'embarquement du café exporté. Quatre grandes catégories commerciales dominent les marchés à terme : L'« arabica colombien doux », les « autres arabica doux », l'« arabica ordinaire » et le « robusta ». Ces diverses cotations, initialement effectuées à New York et diffusées à partir des États-Unis, ont toujours été exprimées en « ex-dock New York » et ont été officialisées dès 1973-1975 par l'Accord international sur le café. Ces cotations ont permis l'élaboration d'un prix indicatif composite 1976, qui a été affiné avec l'introduction de deux nouvelles cotations, « autres arabica doux » et « robusta », qui entrent dans la formation d'un second prix indicatif composite (50 % « autres arabica doux » et 50 % « robusta »). Le café camerounais étant généralement coté parmi ces dernières catégories.

Au total, la rémunération du négociant, très fluctuante, dépend de la marge dégagée entre le prix d'achat du café et son prix de vente. Comme le café est placé sur le marché à terme, cette rémunération est la différence entre l'achat « en physique » et la vente « en terme ».

2.2. La multiplication des difficultés d'écoulement du café camerounais sur le marché international

La première difficulté pour écouler le café provient de l'hétérogénéité des lots de café, qui fait peser sur le produit une grande incertitude, alors que les torréfacteurs ont besoin de connaître parfaitement leur produit (goût, calibrage, arôme) pour que leur café qui mélange plusieurs origines et des qualités différentes (secret de l'arôme) soit le plus constant possible et réponde fidèlement à leur clientèle. Cette hétérogénéité résulte des soins inégaux qu'apportent les planteurs à leur caféière (usage des engrais, entretien des arbres) plus que des conditions naturelles (sol, climat, plants) relativement homogènes. Le vieillissement des plantations de café est aussi responsable d'une plus grande production de caracolis d'utilisation moins large sur le marché. Le lavage du café dans le marigot pose un problème sanitaire, et l'insuffisante fermentation s'avère défavorable au développement des

arômes et diminue l'astringence. Les fèves présentent des blessures par suite d'un mauvais déulpage et certaines insuffisances au niveau du triage sont souvent responsables de l'hétérogénéité des lots de cerises sur le plan morphologique. A un stockage déficient vient s'ajouter trop souvent le non-respect des délais d'acheminement.

La crédibilité des exportateurs camerounais est souvent mise en doute. Ils ont fréquemment du mal à obtenir les crédits nécessaires pour préfinancer leurs stocks et pour fournir une garantie bancaire à leurs partenaires internationaux par suite de l'effondrement du système bancaire camerounais et de la baisse tendancielle des cours des matières premières. Il n'y a pas de banque prête à s'engager derrière un exportateur qui n'est pas sûr de récupérer sa mise le jour de la livraison. Les stocks sans aucune existence financière ou morale ne peuvent trouver preneur sur un marché fonctionnant sur la confiance mutuelle. La société Tardivat, grâce à sa base à Douala, dispose d'une source d'information sur la solvabilité et l'existence de stocks des agents exportateurs, ce qui évite bien des conflits sur des marchandises inexistantes.

L'évolution des cours du café reste très incertaine dans le négoce, ce qui oblige à limiter sans arrêt les risques. Pour comprendre, il faut faire des différences entre les prix soutenus dans le pays et ceux qui ont cours sur la scène internationale. Le gouvernement s'est acheminé vers l'adoption d'un système de prix flexible au producteur dans le souci de l'équilibre financier des filières, la stabilisation n'ayant pu fonctionner en 1988-1989. Le prix indicatif de référence fixé en début de campagne résulte de la moyenne pondérée calculée sur les cours mondiaux durant les douze derniers mois et les prévisions des cours sur les neuf mois à venir, prix qui sera ensuite ajusté pour tenir compte des fluctuations de change comme de l'inflation, des coûts incompréhensibles de manutention, de transport et de commercialisation, pour avoir un prix de soutien servant de référence pour le négoce du produit à l'intérieur.

Ce prix, compte tenu de la qualité et des quantités offertes de café arabica, est bien au-dessus du prix auquel les sociétés de négoce pourraient envisager un contrat. Vu l'âge des caféières arabica au Cameroun et les soins apportés, le café camerounais est loin de valoir celui de Colombie ou du Brésil. Produit en quantité faible et variable (du simple au double selon les conditions climatiques et phytosanitaires), ce café reste donc entièrement soumis aux fluctuations des cours. Qui plus est, le café arabica camerounais classé en fonction du crible, ne peut offrir que des quantités minimales de chaque crible (A, B, C, D, F) par rapport à ce que livrent les concurrents d'Amérique latine ou d'Indonésie. Or, chaque contrat avec le Cameroun nécessite la mise

en œuvre d'une démarche lourde et coûteuse pour l'enlèvement de faibles quantités de café de qualité incertaine à un prix relativement élevé. Ce serait même « suicidaire » dans la mesure où le prix de soutien au Cameroun serait sans rapport avec le risque pris par le négoce pour l'écouler, d'où le profond pessimisme de Tardivat quant à l'avenir du café arabica camerounais.

Enfin, le négociant français a de plus en plus de mal à conserver sa confiance en l'UCCAO qui n'a plus les fonds de roulement suffisants pour entretenir ses équipements de stockage et de conditionnement du café et se doter d'une garantie financière. La situation sera encore plus difficile avec d'autres petits exportateurs dans le contexte de crise bancaire sachant qu'il lui faut aussi se couvrir contre les risques monétaires liés aux fluctuations du dollar. Cette opinion conforte l'idée que l'on ne voit pas l'intérêt, côté négociant, de la libéralisation du commerce de l'arabica, marché lilliputien encore plus segmenté.

2.3. Le café arabica camerounais : un rôle d'appoint et un choix second

Relativement au risque encouru sur le marché, le café arabica camerounais est considéré comme un « substitut » à plusieurs titres dans le négoce du café arabica.

Sur le marché à terme de la bourse de New York, les négociants attendent les résultats des récoltes brésiliennes, colombiennes et indonésiennes (4). Selon les estimations de production et les besoins de leurs clients, ils auront donc recours au café camerounais pour ajuster une offre insuffisante par rapport à la demande. Le café arabica camerounais, comme une bonne partie du café africain, tend à jouer le rôle d'appoint entre les bonnes et les mauvaises années de leurs concurrents producteurs. Il est donc entièrement dépendant des fluctuations et des crises du marché d'Amérique latine sans l'ombre d'une protection ou d'un débouché garanti sur le marché européen.

Les sociétés de négoce sont des sociétés privées tirant leur bénéfice de la réalisation de transactions dont elles limitent les risques. Il ne faut pas attendre qu'elles fassent œuvre philanthropique. Tout

(4) Le Cameroun ne dispose que de 3,7 % de parts du marché du café exporté en 1990 contre 26,1 % pour le Brésil, 18,2 % pour la Colombie et 7,8 % pour l'Indonésie. De 1957 à 1990, la production d'arabica camerounais a varié entre 9 (1962) et 27 000 tonnes (1979) pour stagner à 10-15 000 tonnes aujourd'hui, la production de robusta étant 3 à 4 fois plus forte.

se cumule pour fragiliser la vente du café camerounais, la faiblesse financière des négociants intéressés comme Tardivat pourtant n° 1 français du négoce du café et du cacao, l'appoint marginal de la production camerounaise et les errements de la régulation étatique. Ainsi, la suppression des droits de douane à l'exportation des produits de base, prise en 1991, a eu des effets quasiment nuls, les pays concurrents (Colombie) en ayant fait autant, pour détourner leurs planteurs de la production de coca.

Le café arabica camerounais n'a aucune spécificité aromatique, donc aucune valeur de rareté pour les torréfacteurs. Il est utilisé dans des mélanges pour la fabrication d'un café relativement corsé. Produit facilement substituable, il n'est donc pas recherché en premier choix. Le maintien d'un prix de référence relativement élevé par le gouvernement par rapport à ses concurrents pour un produit de qualité inférieure qui, d'ailleurs, ne permet pas de maintenir le niveau de vie des planteurs à court terme (5), risque d'avoir des effets pervers à long terme. L'avantage comparatif du secteur caféier camerounais lié à de faibles coûts monétaires de production en est réduit d'autant. La dévaluation de janvier 1994 répercutée mécaniquement sur les producteurs ne devrait pas avoir tous les effets escomptés en termes de compétitivité.

2.4. *L'« infériorité de marché »*

Les raisons majeures de cette infériorité de marché apparaissent à travers une élasticité-revenu relativement importante qui rend le Cameroun, micro-producteur, dépendant des aléas conjoncturels des autres grands producteurs. De 1986 à nos jours, période durant laquelle l'effet perturbateur du pétrole s'est atténué, deux raisons majeures sont à l'origine de cette détérioration des termes de l'échange.

Le café n'est pas utilisé tel quel, ce qui implique son stockage. Compte tenu de la longueur du processus de production, lorsque les affaires marchent bien, l'augmentation des stocks est plus forte que l'augmentation de production qui en est à l'origine. Il s'agit là d'un phénomène connu sous le terme d'« effet de l'accélération ». Dans la situation opposée, lorsque la demande de produits finis progresse moins vite, les entreprises s'efforcent de vivre sur leurs stocks, de façon à réduire leurs frais et d'adapter ceux-ci au nouveau régime de la demande.

(5) Voir les rapports d'étape 1991 et 1993 de l'observatoire OCISCA de Bafou.

Une structure de l'offre extrêmement rigide constitue aussi un handicap. S'il semble possible de réduire l'extraction à court terme, dans le cadre des produits miniers, en période de mauvaise conjoncture, il sera très difficile d'en faire autant pour les produits agricoles. Dans beaucoup de cas d'ailleurs, réduire la production, c'est aussi diminuer l'unique source de devises dont on a impérativement besoin. D'où des effets pervers : la baisse des prix, loin d'inciter à une réduction du volume dans les pays, se traduit par un accroissement de production de façon à compenser en volume les pertes liées au prix.

Certains auteurs font référence à la thèse avancée par R. Prebisch. Celui-ci estime que cette dégradation des termes de l'échange résulte des modalités dans l'affectation des bénéfices issus de l'augmentation de la productivité des matières premières produites par le Tiers monde. On pourrait également évoquer d'autres facteurs explicatifs comme la production industrielle de produits de substitution, la relative inélasticité de la demande de matières premières par rapport à celle des produits destinés à la consommation finale, la réduction de la part des matières premières dans le produit final du fait des progrès techniques. Quoi qu'il en soit, cette instabilité des recettes d'exportation pèse sur les investissements d'infrastructures de production. Ses effets à long terme dans la situation actuelle d'endettement ne peuvent que diminuer l'autonomie de décision du pays, elle-même étroitement liée à l'accès à l'information.

L'information constitue un élément clé des activités sur les marchés à terme. Les fluctuations classiques sont dues à des ajustements de l'offre à la demande de quantités physiques de produits relativement prévisibles, dans la mesure où tout professionnel est capable de savoir avec une marge d'anticipation suffisante ce qui va se produire sur les marchés dont il traite, compte tenu de ses moyens d'information (télé-détection, comptages). Il existe des fluctuations secondaires liées aux manipulations des opérateurs qui « travaillent » le marché. On peut ainsi « casser » ou faire monter les prix en diffusant des vraies/fausses nouvelles ou en utilisant les effets du stockage et du déstockage. A quoi servent, par exemple, les données diffusées en 1990 par le département américain de l'agriculture (USDA) qui, tablant sur une récolte brésilienne très supérieure à la réalité, en arrive « à gonfler » la production mondiale de quelque 10 millions de sacs par rapport aux données avancées par la firme F.O. Litch, fournissant ainsi temporairement des arguments aux négociants qui jouent à la baisse (Cyclope, 1990) ! Un grand nombre de bulletins plus ou moins confidentiels sont édités par des intermédiaires dont la principale fonction est d'orienter le marché en interprétant les événements. Si cha-

que pays producteur essaie de connaître au mieux sa production, les prévisions au niveau mondial, celles qui comptent, sont concentrées entre les mains des négociants. C'est le rapport de la demande au « disponible » (stock + production) et le prix international du produit qui traduisent la plus ou moins grande tension du marché.

L'éloignement des marchés et le cloisonnement des circuits de distribution font que l'information sur le marché aval est inaccessible aux intermédiaires qui maîtrisent ces circuits. Les producteurs ou les agents commerciaux de ces pays ne peuvent pas avoir une politique commerciale rationnelle en fonction de risques identifiés et utiliser au mieux leurs ressources.

Pour se libérer, certains pays développent des industries de transformation. Ceci permet, en cas de réussite, d'intérioriser une part accrue de la valeur ajoutée et de s'affranchir en partie, de l'effet d'asymétrie dont ils souffrent sur les marchés des produits de base. Il faut reconnaître que ce projet se heurte cependant au protectionnisme plus ou moins dissimulé des pays les plus avancés.

3. Une stabilisation interne et des accords internationaux largement inopérants

Les autorités ont mis en œuvre, depuis la Deuxième Guerre mondiale, divers systèmes de stabilisation tendant à assurer une protection théorique ou partielle des recettes des planteurs et de l'État contre les fluctuations de cours. Ainsi, des caisses de stabilisation ou des *marketing boards* ont été mis sur pied au Cameroun, regroupés ensuite au sein de l'Office national de commercialisation des produits de base (ONCPB). Devant stabiliser le revenu des planteurs, elles fixaient un prix garanti par campagne assurant l'achat de toute la production nationale au même prix. La différence entre le prix de réalisation sur les marchés extérieurs et le prix payé au planteur majoré des frais de transport, de conditionnement, de fret et des assurances, etc., est prélevée par la caisse si elle est positive ou fait l'objet d'une compensation aux exportateurs lorsqu'elle est négative. Alimentant le plus souvent les caisses de l'État, la caisse s'est trouvée en 1988-1989 et 1989-1990 dans l'impossibilité de soutenir le prix fixé au producteur au moment où les cours mondiaux avaient commencé leur chute. De son côté, l'UCCAO n'a pas pu soutenir les cours du café arabica.

Les efforts des pays producteurs se sont portés à l'échelle internationale vers la régulation des marchés au travers d'accords internationaux de produits de base et divers mécanismes de financements compensatoires. Le mécanisme général des accords internationaux sur le café repose sur un système d'ajustement de l'offre et de la demande de produit, par l'intermédiaire d'un contingentement des exportations, à la différence des accords sur le cacao portant sur un stock régulateur. Un prix indicatif est calculé en fonction des cours sur le marché à terme ou sur les marchés « physiques ». Ce prix indicatif permet de suivre l'évolution journalière des cours et de déclencher les mécanismes d'ajustement lorsqu'il atteint les niveaux supérieur ou inférieur préfixés d'intervention définis dans l'accord.

Depuis sa mise en place en 1962, son effet régulateur a pu être jugé faible. Ceci doit être nuancé par la prise en compte d'accidents climatiques importants en 1975 et 1977. Si l'on excepte ces deux années, le pouvoir d'achat du café s'est maintenu jusqu'en 1982 au niveau de parité de 1960 (fin du troisième accord). Le marché a été déséquilibré à partir de 1971-1972 par une contraction de la demande supérieure aux prévisions. Les dysfonctionnements majeurs de l'accord actuel sont liés à l'existence d'un double marché (les excédents des pays membres sont vendus à des pays non membres à des prix inférieurs de 20 à 50 % à ceux pratiqués sur le marché officiel contrôlé par l'OIC), et à la rigidité du système actuel des quotas pour permettre un ajustement régulier de l'offre à une demande croissante de café de qualité supérieure.

La mise en œuvre d'une Association des producteurs de café en juillet 1993 prévoyant une rétention de 10 % des exportations est-il à l'origine de la flambée des cours du café entre avril 1993 (50 cents par livre) et mai 1994 (125,2 cents la livre) ? Faut-il y voir la main des spéculateurs (6) ? La reprise éventuelle amorcée au printemps 1994

(6) Un responsable de Tardivat y voyait la main des spéculateurs (les fonds de pension américains attirés par la spirale de la hausse ?). Les marchés à terme traitent en effet, de 10 à 14 fois la récolte annuelle et 5 % des opérations se déroulent en « physique ». Ph. CHALMIN (*Le Monde de l'économie*, 7/06/94) estimait que les efforts des producteurs de café avaient eu un effet positif (montée du prix de 50 à 70 cents la livre au quatrième trimestre 1993) relayé par la « bulle financière ». Le consommateur français paiera son café 15 à 20 % plus cher sans que cela ne déclenche une flambée inflationniste. La retombée des cours pourra avoir lieu en automne. Va-t-on assister à une reprise vers 1996 permettant la relance de l'investissement productif comme le pense Ph. Chalmin ? L'apparition de nouveaux grands producteurs comme le Viêt-nam doit inciter un pays comme le Cameroun à batailler pour ajuster sa caféière « en termes réels » pour rester dans la course.

se doit d'être accompagnée par des efforts de régénération et de productivité si l'on veut que le café camerounais reste vendable. Se laisser porter par une rente conjoncturelle serait suicidaire.

Des accords de produits comme le Stabex sont destinés à compenser les pertes de recettes d'exportation des produits de base des pays associés à la Communauté européenne. Mécanisme de financement dont le Cameroun est le principal bénéficiaire avec près de 50 % du montant du fonds en 1991, celui-ci vient combler les pertes de recettes moyennes sur six campagnes. Mis en place en 1975 dans le cadre de la convention de Lomé, il a été conçu par la CEE comme un moyen de compenser, sans intervention directe sur le marché, les déficits de recettes d'exportation enregistrés par les gouvernements des pays ACP dans leurs échanges avec la Communauté. L'enjeu est de taille pour le Cameroun qui voit sa dette s'accroître rapidement.

*

* *

Le Cameroun, comme la plupart des pays africains, est confronté à de graves problèmes financiers qui remettent en cause les fondements d'un développement centré exclusivement sur les produits de rente sans que se précisent les voies et moyens de la diversification. Les accords internationaux, bien qu'imparfaits, seraient des instruments susceptibles de réaligner le comportement des marchés des produits de base sur celui des autres produits d'origine agricole comme les céréales en Europe, si le GATT sortait de l'effondrement des relations USA-CEE.

La détérioration du marché du café arabica au Cameroun auprès des négociants est étroitement liée, en définitive, aux caractéristiques mêmes du produit, à la faiblesse de la production et aux insuffisances du circuit de commercialisation. Rien ne sert de pester contre négociants ou torréfacteurs européens, le problème est principalement local, même s'il convient de déplorer le comportement irresponsable des grands pays producteurs qui bradent leur production !

Que feraient les planteurs s'ils étaient conscients des enjeux et des mécanismes du marché mondial ? Préféreraient-ils jouer la carte de l'avantage comparatif en fournissant un produit qui défie toute concurrence par son coût de production ? Entreprendraient-ils simultanément la diversification des activités productives afin de multiplier les sources de revenu ? Ou préféreraient-ils investir dans la caféiculture avec l'objectif de fournir un produit de qualité régulière et comparable aux autres cafés de qualité ? Peuvent-ils parvenir à défendre cette

option ? Il n'est peut-être pas trop tard, la dévaluation ayant donné le signal de la régénération caféière qui s'est longtemps faite attendre. Mais ceci doit s'avérer durable et être complété par la mise en place d'un véritable système d'information pour tous les intervenants de la filière, projet que la Communauté européenne veut mettre en route.

BIBLIOGRAPHIE

- BADILLO (D.), DALOZ (J.-P.), 1985, *Marché, spéculation, stabilisation*, Paris, Economica (Bibliothèque des matières premières), 317 p.
- BAIROCH (P.), 1992, *Le Tiers monde dans l'impasse*, Paris, Folio/Actuel, pp. 408-423.
- Banque africaine de développement, 1992, « L'Afrique dans l'économie mondiale, statistiques économiques et sociales sur l'Afrique », *Rapport sur le développement en Afrique*.
- BOUSSARD (J.-M.), 1971, « La détérioration des termes de l'échange entre pays développés et pays sous-développés : une réinterprétation », *Revue d'Économie Politique*, 1-1971, pp. 126-130.
- BRA KANON (D.), 1985, *Développement ou appauvrissement*, Paris, Economica (Bibliothèque des matières premières), 188 p.
- CHALMIN (Ph.), 1984, *Négociants et chargeurs : la saga du négoce international des matières premières*, Paris, Economica (2^e édition), 289 p.
- CHALMIN (Ph.) et al., 1990, *Cyclope : les marchés mondiaux*, Paris, Economica.
- CNCC (Conseil national des chargeurs du Cameroun), 1980, *Le café : analyse du circuit d'acheminement en vue de l'amélioration de la compétitivité à l'exportation*, Douala, CNCC.
- COURADE (G.), GRANGERET (I.), JANIN (P.), 1991, « La liquidation des bijoux du Prince : les enjeux de la libéralisation des filières café-cacao au Cameroun », *Politique africaine*, 1991 (décembre), n° 44, pp. 124-128.
- DAVIRON (B.), FOUSSE (W.), 1993, *La compétitivité des cafés africains*, Paris, Ministère de la Coopération, 252 p.
- DE GRAAF (J.), 1986, « The Economics of coffee », pp. 241-251, in *Economics of crops in developing countries*, n° 1, Wageningen, PUDOC.
- DURUFLÉ (G.), 1987, *L'ajustement structurel en Afrique*, Paris, Karthala, 208 p.
- GANKOU (J.-M.), 1985, *Échange et développement : l'économie camerounaise*, Paris, Economica (pp. 55-114).
- IRCC (Institut de recherche sur le café et le cacao), 1991, *Statistiques café-cacao-thé, Café, cacao, thé*, vol. 35, n° 1, janvier-mars 1991, pp. 79-91.

- JOBIN (P.), s.d., *Les cafés produits dans le monde*, mémoire illustré franco-anglais, Le Havre, P. Jobin et Cie, pp. 67-75.
- LERIN (F.), 1992, « Café : les années noires ? », *Courrier de la planète*, n° 3, janvier 1992, pp. 22-31.
- Marchés tropicaux et méditerranéens, 1985, « L'économie du Cameroun en 1983-84 », *MTM*, n° 2084, 18/10/1984, pp. 2553-2569.
- Nations unies, 1987, *Annuaire statistique du commerce international, commerce par pays*, vol. 1, New York, Nations unies.
- NGANDJEU (J.), 1988, *Le Cameroun et la crise : renaissance ou blocage ?*, Paris, L'Harmattan, 168 p.
- ONCPB, 193/84, Textes de campagne caféière 1982-83 et 1983-84, Douala, ONCB.

6. Les nouvelles pratiques des exploitants agricoles bamiléké (1) sous l'effet des ruptures anciennes et de la conjoncture actuelle

par Isabelle GRANGERET-OWONA (2)

L'agriculture bamiléké a suscité de tout temps l'admiration des chercheurs expatriés parce que le paysage qu'elle a produit évoquait les régions bocagères européennes familières d'antan. A l'heure où l'on recherche le « développement durable », on lui attribue aussi la faculté de maintenir un certain nombre d'équilibres tant écologiques que sociaux ou économiques. Reprises localement, ces idées ont été appréhendées en termes de « dynamisme » (Dongmo, 1981), différentiel bien évidemment. Les Bamiléké auraient un système socio-spatial et agricole leur permettant de s'adapter plus vite et plus facilement que d'autres groupes, de saisir les opportunités provenant de l'extérieur et de s'ajuster.

Peut-on en rester là ? L'exploitation bamiléké (3) continue-t-elle à se décliner sur un seul modèle d'organisation avec quelques varian-

(1) Nous avons étudié des ménages ruraux qui exercent, tous sans exception, une activité de production agricole intégrée ou non à d'autres activités productives. Ces ménages n'ont pas d'unité de décision dans un contexte où chacun est maître des actes pris sur ses parcelles, hommes comme femmes, de la production à la commercialisation. De nombreuses épouses cultivent ailleurs, dans leur famille, des terres sur lesquelles chacune a des droits variables et des personnes étrangères au ménage disposent parfois de droits de culture sur les terres de l'exploitation.

(2) Agronome, chargée de cours à l'ex-Inader (1983-93), membre du projet OCISCA. Adresse : BP 1617, Yaoundé.

(3) Les observations quantitatives et qualitatives utilisées proviennent d'observations faites au cours de deux enquêtes : a) l'enquête de l'observatoire OCISCA de Bafou concernant 350 ménages ruraux choisis par quotas en 1991 au sein d'une seule chefferie de l'Ouest sur laquelle existaient de nombreuses données de référence ; b) l'enquête ADOC conduite, en 1992, auprès de 100 exploitants sélectionnés dans les sept départements de la province de l'Ouest par quotas dans une optique de comparaison avec l'enquête agricole de 1972-1973.

tes, comme on l'a cru longtemps, ou celui-ci a-t-il éclaté, implosé ? La combinaison de crises que vit cette région, crise d'identité et crise économique globale, n'a-t-elle pas accéléré la transformation d'une exploitation agricole qui n'arrête pas de se recomposer sous nos yeux ?

Voici une agriculture intensive qui préserve ses ressources non renouvelables à long terme et qui est économiquement performante. Voilà un système technique et social de gestion porté à un haut degré de perfection, compte tenu des technologies mobilisées. Qui ne se laisserait pas impressionner par le paysage bocager, le système agronomique judicieux sans recours à des technologies exogènes, l'ancienne intégration agriculture/élevage, si rare en Afrique subsaharienne, les choix économiques conciliant risque et sécurité ou la gestion de la mobilité en vue de préserver la viabilité des fermes ?

Trois points, en partie remis en question aujourd'hui, ont retenu l'attention des observateurs : la gestion minutieuse des potentialités naturelles et des paysages (4), la transmission intégrale du foncier d'une génération à l'autre malgré la pression démographique et la diversification des spéculations permettant de conserver une autonomie de gestion et de satisfaire à la fois les besoins de sécurité alimentaire et de numéraire par des cultures de rapport.

On n'a plus actuellement une terre cultivée en moyenne deux ans, laissée en friche cinq ou six ans comme dans les années 50. La propriété familiale transmise de père en fils n'est plus indivisible comme auparavant. Et dans la périphérie du plateau, quand la chefferie n'exerce plus sa force régulatrice, la vente des parcelles de terre progresse inexorablement. Les exploitations ayant du café sont dépendantes du marché international dont elles subissent les soubresauts, pour le cours du café comme pour les intrants qu'elles utilisent massivement. Les exploitations à orientation vivrière ou maraîchère qui travaillent pour le marché urbain subissent l'impact de la « stabilisation de la demande ». Et on ne peut plus parler de véritable association agriculture-élevage.

Le système agricole s'est donc largement transformé. Influences du « dedans » et du « dehors » ont abouti à ce qu'il y ait une multi-

(4) On en perçoit toute la richesse à travers deux techniques traditionnelles, l'écobuage et le billonnage. L'écobuage a des conséquences bénéfiques pour la fertilité des sols puisqu'il s'agit d'une combustion étouffée d'une partie de la matière organique groupée en andain recouvert d'une pelisse végétale. Il libère des éléments minéraux importants et allège le sol en diminuant le taux d'argile. Le billonnage qui maintient le système racinaire au-dessus de la nappe phréatique en zone marécageuse sert aussi à l'enfouissement profitable d'herbes et de détritiques restituant au sol une partie de cette matière organique qui fait sa fertilité.

plicité de pratiques dans la conduite des exploitations agricoles bamiléké brouillant le modèle qu'on a cru déceler dans les années 50.

1. Cinquante ans d'ajustement dans l'agriculture bamiléké

L'exploitation agricole se compose ici d'un ensemble corrélé d'éléments dont ni la logique, ni l'affectation des responsabilités, ni le mode de financement ne sont uniformes. A la suite de l'introduction du café dans les années 50, du développement de la scolarisation et d'une pression démographique croissante, les exploitants bamiléké ont connu des inégalités considérables entre les laissés-pour-compte et ceux qui ont tiré parti des nouvelles spéculations. Il est ainsi remarquable que l'échelle des revenus monétaires dans la chefferie bafou s'étale de 1 à 7 en 1991 !

L'augmentation de la population à nourrir sur une surface cultivable non extensible a conduit à des ruptures dans les pratiques agronomiques comme dans la régulation sociale.

1.1. Menaces graves sur la fertilité dans les régions surpeuplées et chez les exploitants marginaux

La jachère en 1992 a désormais disparu dans 30 % des exploitations alors qu'elle constituait autrefois la règle. Elle était de plus de trois ans dans 61 % des exploitations. Conséquence directe de cette disparition, les producteurs des zones les plus peuplées sont amenés à reconstituer la fertilité par des apports exclusivement chimiques.

Les conséquences d'une telle opération doivent être bien mesurées : si l'absence de culture pendant une période minimale permet de restituer au sol son stock de matière organique, les engrais chimiques ne modifient en rien la structure du sol. La dégradation naturelle du stock organique n'est alors pas compensée, ce qui conduit mécaniquement à un appauvrissement de la terre.

Ces tensions de plus en plus fortes au niveau des sols se sont traduites, sans qu'on puisse précisément en chiffrer l'importance, par une diminution des rendements pour certaines cultures sensibles, comme le maïs ou le macabo. Pire, une exploitation sur quatre a déjà vu disparaître une espèce parmi celles qu'elle utilisait, souvent l'arachide. Enfin, la disparition de la quasi-totalité du cheptel porcin, pendant l'épi-

démie de peste porcine africaine de 1982, n'a fait qu'aggraver la baisse de la fertilité.

En dépit d'un usage fréquent et abondant d'engrais qui oblige à développer une agriculture de rapport, l'abandon de la jachère constitue, par conséquent, une lourde hypothèque sur la fertilité des sols. Les départements centraux de la Ménoua, de la Mifi et des Bamboutos connaissent les problèmes les plus critiques en matière de fertilité des sols, les plus petites exploitations étant les plus menacées.

1.2. L'irruption du caféier comme culture structurant la nouvelle exploitation familiale de rapport

Si l'adoption de cultures vivrières venues essentiellement d'Amérique latine a été lente et progressive, le café s'est répandu assez rapidement, marquant un temps fort de l'histoire agricole de la région. Son expansion qui date d'après la Deuxième Guerre mondiale, malgré des tentatives antérieures, a changé progressivement la nature des relations qu'entretient l'exploitation avec son environnement écologique et économique.

Tableau 1

Budgets familiaux de deux familles bamiléké avec et sans café dans les années 50 dans la chefferie de Bangam et dans la subdivision de Nkongsamba

Famille de Noudjoun Sobsakeng Chefferie Bangam 4 femmes - 12 enfants Année 1953 - sur 7 ha		Famille d'un planteur bamiléké subdivision de Nkongsamba Planteur moyen (selon le rapport) Année 1952 - sur 10 ha	
Recettes (FCFA)		Recettes (FCFA)	
Ignames	900	Café (1,5 t)	240 000
Maïs	1 200	Bananes (3 ha)	120 000
Voandzou	300	Produits vivriers	10 000
Kolatiers	7 000	Kola	23 000
Élevage	500	Élevage	17 000
TOTAL	9 900		410 000

Source : Inspection générale de l'agriculture, 1952, 1953, *Rapports annuels du service de l'agriculture au Cameroun*, Yaoundé, 323 et 360 p.

Le café a été l'instrument principal d'entrée dans l'économie marchande de l'agriculture des hauts plateaux, pour les colons européens d'abord, pour les autochtones ensuite. D'après les rapports annuels du service de l'agriculture du Cameroun français, sur 1 966 tonnes d'arabica produites en 1952, 1 308 tonnes provenaient des exploitants européens et seulement 658 tonnes des Africains. En 1955, les proportions s'inversent, sur les 1 830 tonnes produites, 1 060 sont issues des plantations africaines et 770 des européennes. Cela se traduit par un changement global dans les budgets familiaux des Bamiléké (tableau 1).

Aggravant la division sexuelle du travail (aux hommes les cultures de rapport, aux femmes l'agriculture nourricière), la caféiculture permet l'accaparement d'une rente 34 fois plus élevée par les hommes dans l'exemple cité, que celle procurée par le kolatier, la plus ancienne culture de rente.

Le café joue également un rôle de premier plan dans la hiérarchisation des exploitations entre elles. Source de revenu unique, il accentue les disparités. Rendant accessible l'éducation, il permet à beaucoup de scolariser les enfants donnant ainsi accès à des emplois salariés. L'engouement pour cette culture est si fort que les agriculteurs vont l'étendre sur une grande partie de leurs terres au détriment du vivrier malgré les réserves de l'administration coloniale française.

C'est que la période fut exceptionnellement favorable à sa diffusion. Acheté à prix fort par l'administration coloniale, chacun semble y trouver son compte. Après la guerre, la demande de la métropole est forte et les planteurs peuvent améliorer leur confort avec les ressources du café (tôlage de l'habitat) tout en pouvant espérer un avenir meilleur pour leurs enfants grâce à un investissement scolaire massif. Ces transformations du système productif agricole ont engendré un accroissement des revenus sans immobilisation importante en matériel, même pour les grandes plantations. Les cultures associées au café et l'agroforesterie permettent cependant de ne pas se soumettre au « tout-café » et de maintenir une diversification qui a fait ses preuves dans le passé.

En 1980-1981, l'enquête de base du Projet de développement des hauts plateaux de l'Ouest (PHPO) donne un nombre moyen de caféiers de 1 800 pieds par exploitation avec des distorsions importantes entre planteurs (tableau 2). Une exploitation sur 6 a moins de 20 ares (moins de 400 pieds) et la moitié moins de 0,5 ha (moins de 1 000 pieds). A peine 24,3 % ont plus de 1 600 pieds, soit 80 ares. La part relative du café dans la superficie totale de l'exploitation était de 61 % en moyenne : entre 54 et 58 % dans la Mifi, le Ndé et le Haut-Nkam et entre 71 et 78 % dans la Ménoua et les Bamboutos. C'est dire com-

bien le café est devenu la culture structurant la « nouvelle » exploitation agricole, auparavant tournée principalement vers la subsistance.

Tableau 2

**Répartition des exploitations en % par département
selon le nombre de pieds (1980-81)**

Départements	> 800	800- 1 600	1 600- 2 400	2 800- 5 000	Total	Nb. moy. pieds
Mifi (%)	53,9	33,3	5,1	7,7	100,0	1 269
Ménoua (%)	30,5	42,5	13,5	13,5	100,0	2 010
Bamboutos (%)	39,4	30,4	16,6	13,6	100,0	1 959
Bamoun (%)	35,1	37,1	11,1	16,7	100,0	1 865
Ndé/H. Nkam (%)	52,7	15,8	21,0	10,5	100,0	2 419
TOTAL (%)	41,3	34,4	11,8	12,5	100,0	1 773

Source : Chatellier (G.) *et al.* (Cellule de suivi et d'évaluation du Projet hauts plateaux de l'Ouest), 1981, *Enquête de base du Projet hauts plateaux de l'Ouest (avril 1980-mars 1981)*, Bafoussam, Minagri-DEP, 215 p. multigr. tableau 58 et 59 adaptés et simplifiés, pp. 73-74.

En somme, la culture du café a fait entrer cette région dans l'agriculture marchande, aidant à mettre en place le plus important système coopératif d'Afrique au sud du Sahara autour de l'UCCAO (5). Pas de véritable marché et pas d'approvisionnement en engrais en dehors de la coopérative caféière qui dispose du monopole !

1.3 Une régulation sociopolitique de plus en plus contestée

Des années 1920 jusqu'au début des années 1950, les institutions régulatrices dans le domaine foncier ou social, comme la chefferie, sont renforcées par la confiance que leur a donnée l'administration coloniale en leur confiant la collecte des impôts. Leur influence temporisatrice, pendant toute cette période, est remarquablement stable.

(5) Voir G. COURADE, P.M. ELOUNDOU ENYEGUE, I. GRANGERET, « L'Union centrale des coopératives de café arabica de l'Ouest (UCCAO) : de l'entreprise commerciale à l'organisation paysanne », *Revue Tiers-Monde*, 1991, vol. 32, n° 128, pp. 887-899.

Mieux, par les réseaux de notabilité progressivement devenus un facteur important de reconnaissance et d'allégeance dans une société qui encourage la réussite individuelle, les chefs s'efforcent de préserver leur influence en récompensant sans cesse de nouveaux méritants par la multiplication du nombre des fonctions. Mais cela ne dure pas.

Depuis une quarantaine d'années, les premiers dérèglements apparaissent et la légitimité de la régulation de la chefferie s'affaiblit. Le chef ne peut jouer son rôle que s'il ne se « vulgarise » pas, en restant au-dessus des conflits d'intérêts individuels et en gardant le seul souci de l'avenir de sa communauté. S'il s'enrichit personnellement, s'il accapare les terres communales, s'il prend parti dans les joutes politiciennes, il perd une autorité qui n'a rien d'absolu et qui est soumise à l'appréciation des élites traditionnelles, commerciales et intellectuelles et, de plus en plus, à celle d'une opinion publique remuante. Faut-il rappeler que la guerre civile des années 60 a tué de nombreux chefs ?

Il en résulte des effets négatifs dans la régulation des conflits fonciers. Alors qu'ont disparu jachères et terres communales sur lesquelles pouvaient rester les petits ruminants, les problèmes de divagation animale constituent un problème critique. Faute de surfaces enherbées suffisantes, les animaux sont laissés sur les résidus de culture avec tous les problèmes que l'on peut imaginer d'intrusion chez le voisin : 59 % des agriculteurs se plaignent de problèmes de divagation. Fait curieux, ce phénomène se manifeste aussi bien dans les zones densément peuplées que dans les autres. Il semble donc qu'au-delà de la réduction des pâturages se pose, bel et bien, un problème plus vaste de régression de l'autorité traditionnelle. Le recours à l'arbitrage du chef pour moins d'un conflit sur deux n'est-il pas un élément révélateur de l'affaiblissement de l'autorité de la chefferie ?

Différentes conditions sont réunies pour que la régulation socio-politique exercée par la chefferie soit remise en cause. L'accroissement tendanciel du pouvoir économique affaiblit le pouvoir délégué par la communauté. Les premières possibilités de contournement des institutions traditionnelles viennent, notamment, avec le pouvoir grandissant du groupement coopératif. Face à un tel organisme, il devient de plus en plus difficile de conserver un pouvoir quelconque de telle sorte que de nombreux chefs en sont membres. Une scolarisation de plus en plus systématique et l'émigration des jeunes produisent des formes de contestation d'un pouvoir traditionnel qui se dégrade par ses propres pratiques d'enrichissement personnel et des postures politiciennes partisans. Un jeune sur quatre est aujourd'hui en ville pour travailler, chercher du travail ou finir ses études. Migrants et intel-

lectuels déracinés s'interrogent sur leurs racines et leur identité d'autant plus qu'ils sont interpellés vigoureusement par les autres groupes ethniques en raison de leur domination dans de nombreux secteurs économiques. Il reconstruisent donc l'identité ethnique au sein d'associations comme le Laakam (6), assignant à la chefferie des fonctions qui ne sont pas les siennes, oubliant aussi la régulation indispensable de la société qu'elle seule peut exercer dans le domaine du foncier, de l'héritage ou du maintien de la cohésion d'une population plus fragmentée socialement que jamais.

La société bamiléké ne tardera pas à redécouvrir ce jeu régulateur de la chefferie si les intellectuels, élément dominant de l'élite bamiléké dans les années 90, la conduisent dans une impasse...

2. L'accélération du changement depuis une décennie

La soudaineté de la crise économique actuelle et la baisse brutale du prix payé aux planteurs pour leur café mettent d'autant plus vigoureusement dans la difficulté les ménages vivant de cette culture que l'adhésion à l'économie capitaliste a été forte. La crise actuelle agit aussi comme un révélateur de problèmes structurels que connaissait la caféiculture bien avant cet événement.

2.1. Une caféiculture au bord de la faillite

L'absence de rajeunissement du parc caféier a rendu encore plus fragile et plus aléatoire la production. Le verger d'un âge moyen de 29 ans d'âge pour une culture qui connaît un maximum de production entre 10 et 15 ans n'a plus son potentiel de production antérieur.

(6) Dans l'atmosphère pesante de « transition démocratique » ouverte depuis 1989 au Cameroun, les « intellectuels » bamiléké ont créé des groupes socioculturels de réflexion répondant aux agressions des autres groupes par une re-création idéologique de l'identité ethnique affaiblie selon eux par la « vulgarisation » de la chefferie. Ils soutiennent financièrement et musclent en même temps une revendication politique faible en termes programmatiques. Dans les rapports de force intra-société et avec l'extérieur, on peut se demander sur quoi va déboucher cette recomposition, la chefferie étant, pour l'heure, mise sur la touche et certaines formes de décomposition sociale se faisant jour dans une société très dure pour les individus pauvres et exclus...

Avec un âge moyen de 59 ans, le planteur n'est pas enclin à des conduites risquées. Ceci a une forte incidence sur le devenir de ce secteur. Si, en 1992, la place qu'occupe le café dans les revenus agricoles est tombée à 16 % contre 73 % en 1980, ce n'est pas du seul fait de la baisse du prix, mais aussi d'une chute des rendements, qui sont passés de 180 g/pied en 1984 au chiffre dérisoire de 90 g/pied.

Vieillesse et mauvais entretien des caféières tendent à devenir une réalité sur l'ensemble de l'Ouest. La caféiculture demeure toutefois, par la surface couverte et l'encadrement dont elle continue à bénéficier, une production avec laquelle il faut compter, qui rend l'économie de la région instable et fragile.

2.2. La dérégulation sociale et ses conséquences agricoles

La dérégulation sociale est une réalité qui peut s'apprécier à travers les modalités de l'héritage, période clé pour la cohésion de l'exploitation.

L'ancienne règle de l'héritier unique connaît ainsi bien des variantes et ne concerne, au sens strict, que 13 % des cas enquêtés en 1992 pendant que 69 % des exploitations ont opté pour un partage entre tous les descendants masculins et 13 % pour l'ensemble des descendants directs, filles et garçons. Il est donc faux de dire que le patrimoine se conserve d'une génération à l'autre : il se démembre, se morcelle en donnant naissance à une catégorie nouvelle, les propriétaires absentéistes. C'est ainsi que, sur 121 lots de notre échantillon attribués par le chef de ménage à des descendants, 81 % reviennent à des personnes restant en ville. Et ceux qui sont en ville ne sont pas pressés de reprendre la succession au village qui les obligerait à s'y réinstaller. Ils laissent donc la gestion quotidienne de l'exploitation à une femme du père décédé, généralement leur mère. Les femmes sont donc impliquées plus qu'auparavant dans la survie des exploitations. Ceci explique ainsi, en partie, pourquoi 50 % des 8 000 livraisons de café faites par la chefferie bafou à la coopérative de Dschang en 1990, étaient dues aux femmes.

Le morcellement ne fait que s'accroître, donnant naissance à des exploitations non viables : les terres sont éclatées en moyenne en quatre portions, la principale pour l'héritier, les trois autres pour ses frères qui reçoivent un lot pour construire.

Toutes ces observations ont des implications directes négatives sur la production agricole. Elles concourent à la baisse de la production vivrière, observable déjà dans 70 % des exploitations, rendant celles-

ci dépendantes d'achats de vivres extérieurs. Et désormais, deux exploitations sur trois sont obligées de compléter leur ration alimentaire en s'approvisionnant sur le marché. Si l'on ajoute que 41 % des exploitations ont arrêté, en 1992, d'acheter des engrais en raison de la hausse des prix, on ne peut que prédire un épuisement rapide des sols.

2.3. La remise en cause de la promotion par l'éducation, et la disparition progressive de l'aide citadine

La scolarisation et la mobilité des enfants créent des besoins monétaires disproportionnés par rapport à des ressources qui se sont effondrées. Dans un ménage moyen, on a six enfants dont trois sont des scolaires en ville ou au village.

Aussi a-t-on mis au point des tactiques visant à réduire les dépenses : envoyer les enfants scolarisés et les jeunes à la recherche d'un premier emploi dans la parenté en ville pour qu'elle les soutienne financièrement en totalité ou en partie, ou emprunter pour prendre en charge directement le coût de la scolarité. 67 % des emprunts sont affectés aux dépenses sociales, principalement à la scolarité des enfants contre 3 % pour l'habitat, 3 % pour l'agriculture ou 2 % pour se nourrir. C'est que l'hébergement offert en ville par les ménages qui y résident, et qui a joué le rôle d'un élément amortisseur important en début de crise, n'est plus possible au fur et à mesure que ces ménages sont à leur tour victimes de la contraction globale des activités. Ceci explique aussi pourquoi deux ménages ruraux sur trois déclarent en 1992 ne pas recevoir d'aide de la ville, 16 % estimant l'aide de la ville appréciable ou indispensable.

Le rôle des citadins dans l'accueil des jeunes devient donc de moins en moins systématique. Ceci ne disqualifie pas la scolarisation poussée, bien que l'on compte un nombre grandissant de chômeurs diplômés. C'est oublier ce que l'institution scolaire a offert jusqu'à maintenant, notamment aux familles ayant eu la chance de placer un des leurs comme fonctionnaire. C'est aussi ne pas voir que la crise, accentuant les difficultés, rend encore ce recours plus indispensable et plus recherché que jamais. Au total, la cohérence de l'ensemble du système se trouve menacée par l'engouement renforcé des familles vis-à-vis de l'école qui les pousse à reporter à plus tard, par l'emprunt, le coût de cet investissement. Pour combien de temps ?

3. L'agriculture bamiléké telle qu'elle se donne à voir aujourd'hui

3.1. La diversification

Si les planteurs, dans leur grande majorité, ont toujours marqué leur attachement à la caféiculture en refusant généralement, même à une période aussi difficile que celle précédant la dévaluation, d'arracher leurs caféiers, cela ne les empêche pas d'avoir pris des mesures pour combler la chute de leurs revenus. Ainsi, quatre exploitations sur cinq ont déjà développé des activités nouvelles pour compenser la réduction de leurs recettes caféières. Et nombreuses sont celles qui ont, en moyenne, ajouté plus de deux autres activités à l'activité caféicole.

Les marges de manœuvre sont étroites pour ces activités de substitution dans la mesure où ces « petites productions locales » subissent, elles aussi, le contrecoup de la crise. La crise, qui accentue les difficultés financières de tous, rend difficile l'écoulement de ces marchandises localement ou même en ville. Ce tassement de la demande a engendré un effondrement des prix qui oblige à brader ces produits, si bien que l'on préfère, de plus en plus, consommer le surplus de vivriers plutôt que de le vendre.

Ces productions nouvelles ou redécouvertes ont débouché sur des spécialisations micro-régionales des agriculteurs.

Les plantations d'arbres fruitiers (manguiers, avocatiers, ananas) et de piments occupent une place importante dans les exploitations de jeunes migrants de retour qui ont de grandes surfaces à exploiter sur des sols pauvres. Ils sont nombreux dans la partie méridionale du plateau vers Bana et Bazou.

Le palmier à huile et les eucalyptus deviennent des spéculations à part entière. Ceci résulte plus d'une réorientation sur le long terme d'exploitations dirigées par des agriculteurs plus âgés, plus à l'écart des réseaux urbains, qui ont cependant de larges disponibilités foncières.

La spécialisation maraîchère correspond davantage à une utilisation plus intensive de sols fertiles et à un élargissement des surfaces cultivées sur de nouveaux espaces comme les bas-fonds aménagés.

L'élevage, parfois hors sol, du porc, des lapins ou des poulets intéresse une catégorie particulière d'agriculteurs qui ont, non seulement des affinités pour les animaux, mais aussi une expérience antérieure et surtout une assise financière suffisante pour supporter les coûts de lancement de cette activité.

La production de kola, de safou, de calebasse, de plantain, la vente de bois et de vin de raphia ont des effets moins nets sur les revenus, mais conviennent à des agriculteurs plus âgés, moins fortunés et qui cherchent sans trop de surcroît de travail une compensation à la chute de leurs revenus depuis le début de la crise.

Cette multiplication d'activités de substitution, qui concourent à une meilleure dispersion des risques pris par les agriculteurs, apporte la diversification indispensable à une agriculture qui avait fonctionné jusqu'alors autour de la seule activité caféicole.

3.2. *Les tentatives de réponses à la baisse des revenus*

A côté du travail agricole, et probablement largement favorisé par la faiblesse de son rapport monétaire, s'opère aussi une extension des formes de travail en marge de l'exploitation. Le nombre de personnes ayant une pluriactivité est difficile à chiffrer : plus de 50 % des ménages semblent touchés. Même si, dans l'ensemble, la fraction des recettes que constituent ces formes de travail reste encore secondaire (23 %), le revenu monétaire est néanmoins, significatif. On a calculé que la contribution des activités extra-agricoles représente une valeur moyenne de 100 000 francs CFA par ménage en 1992.

Le travail à la tâche (*pambé*) s'est largement développé et s'est particulièrement répandu chez les jeunes. Les chefs de ménage ayant une activité « extérieure » ont en moyenne dix ans de moins que les autres. C'est peut-être aussi à cela que tient la différence de recettes de ces ménages ayant un revenu monétaire moyen de 520 000 francs CFA contre 280 000 francs CFA pour les agriculteurs sans activité « extérieure ».

La participation des femmes à un nombre croissant de responsabilités est une autre forme de réaction à la crise. Ce n'est pas par la déscolarisation d'enfants jeunes ou médiocres et des filles, même si cela existe ici ou là, que les ménages parviennent à ajuster leurs dépenses de scolarité à leurs ressources, mais à cause d'une redistribution des charges au sein de la famille elle-même. Un chef de ménage sur trois se fait aider financièrement par ses épouses ou sa mère pour scolariser ses enfants.

Cette redistribution des rôles est moins nette pour la prise en charge des frais de santé supportés encore dans les trois quarts des cas par le chef de ménage seul.

3.3. *Les principaux types d'exploitation dans les années 90*

L'évolution de cette agriculture s'est opérée à partir d'une diminution générale des revenus tirés du café. Mais elle a conduit à une certaine diversification des sources de revenus et à un éclatement des exploitations agricoles en divers groupes avec, aux deux extrémités de la typologie, un groupe d'arabiculteurs dits traditionnels plutôt âgés, avec de lourdes charges et peu de possibilités de changement et, à l'opposé, de jeunes maraîchers, revenus de la ville pour s'installer et ayant de nombreux projets en tête pour leur exploitation. Ces tendances se sont traduites par des disparités de revenus considérables et inconnues jusque-là : de 1 à 10 entre les arabiculteurs traditionnels et les maraîchers.

Les cinq groupes ou sous-groupes distingués ici reposent sur des différences dans le nombre d'activités agricoles et dans le choix des investissements agricoles pour l'avenir : 1) les arabiculteurs traditionnels, 2) les femmes chefs d'exploitation, 3) les double-actifs, 4) les maraîchers, et 5) les planteurs de café robusta. Les planteurs de robusta paraissent avoir plus de répondant que ceux d'arabica et les hommes plus que les femmes.

Les arabiculteurs « traditionnels » affichent des revenus moyens annuels de 120 000 francs CFA en 1992 à partir de quatre activités principales, café arabica (32 %), vivrier (40 %), élevage (7 %), autres activités dont *pambé* et divers (21 %). Ils ont 48 ans en moyenne et 11 personnes à charge. Près de la moitié reviennent de la ville et envisagent de développer de nouvelles activités : arbres fruitiers, piment, lapin et canard.

Les femmes chefs d'exploitation ont une moyenne d'âge de 54 ans, un nombre aussi conséquent que le groupe précédent de personnes à charge, un revenu moyen plus faible, de l'ordre de 96 000 francs CFA, où les revenus vivriers occupent une place de choix (64 %), le café arabica venant ensuite (24 %). Elles se distinguent aussi par une diversification moindre. Gardiennes des terres et des crânes, aucune n'est allée résider en ville.

Les double-actifs affichent un revenu moyen supérieur aux groupes précédents, de l'ordre de 262 000 francs CFA qui se décompose en activité non agricole (74 %), élevage (15 %), café arabica (15 %), maraîchage (9 %) et vivrier (7 %). Beaucoup d'activités dans ce groupe, 4,1 en moyenne. Le financement de l'agriculture se fait grâce aux revenus extra-agricoles. Plus jeunes que les autres (39 ans d'âge en moyenne), ils ont sensiblement moins de charges que les précédents, en moyenne à 8-9 personnes. Et plus de 75 % d'entre eux déve-

loppent des activités nouvelles depuis la crise, ce qui a sûrement à voir avec le fait que deux tiers d'entre eux ont séjourné en ville.

Les maraîchers ont un revenu moyen incomparablement plus élevé que les catégories précédentes, atteignant plus de 1 200 000 francs CFA qui se décompose en maraîchage (81 %), élevage (9 %) et activité extérieure (4 %). Hommes jeunes (36 ans en moyenne), tous aguerris par un séjour en ville, ils ont peu de charges (6-7 personnes) et de nombreuses activités, près de 4 en moyenne. Leur dynamisme semble lié au profit qu'ils ont retiré d'un séjour urbain.

Les planteurs de café robusta tirent encore en 1992 l'essentiel de leurs revenus du café (56 %), vivrier, activité extérieure et élevage apportant des compléments (30 %). Avec le même âge (48 ans) et les mêmes charges (10-11 personnes) que les arabiculteurs, ils s'en sortent mieux grâce au café et aux autres activités (3,6 en moyenne). La grande majorité d'entre eux ont fait un séjour en ville et ils développent des projets divers dont le cacao, le maraîchage et l'élevage.

Au total, et contrairement à ce qu'on aurait attendu, la crise n'aura pas été l'occasion d'un resserrement de l'éventail des revenus, mais plutôt d'un élargissement des inégalités liées aux stratégies mises en œuvre.

*

* *

La fin des années 80 est celle d'une remarquable régression de la caféiculture au profit d'autres spéculations agricoles et parfois d'autres activités. La réorientation de l'agriculture s'effectue en faveur de plusieurs activités de substitution, mais s'opère dans un contexte de diminution du niveau général du pouvoir d'achat. Produits correspondant bien à la solvabilité de la demande locale, les vivriers ont constitué un des éléments stabilisateurs parmi les plus utilisés pour financer les besoins sociaux. Il en a résulté une diversification importante des productions. Il s'en faut pourtant de beaucoup pour qu'on ait trouvé dans ces divers palliatifs, une véritable alternative à la caféiculture.

Cette période se caractérise également par une diminution remarquable des achats d'intrants, la consommation d'engrais ayant cessé d'être systématique, ce qui aboutit à une forte détérioration de l'intensification du milieu.

On a eu recours à des activités en marge du travail agricole, les revenus étant encore investis au développement des activités agricoles

elles-mêmes. Cependant, ces solutions ne sont pas accessibles à tous, d'où la multiplication des catégories de producteurs et des disparités renforcées de revenus. Les plus aisés des planteurs sont aussi ceux qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu.

L'exemplarité de l'agriculture bamiléké se trouve dans sa capacité à se modifier quand l'environnement l'y incite et à trouver les régulations sociales qui permettent de faire face à l'adversité. Adoptant massivement le café, l'exploitation bamiléké a su préserver la sécurité alimentaire domestique malgré les craintes des agronomes coloniaux. En éduquant ses fils après d'autres populations (Dwala, Kpé ou Bédi), la société bamiléké s'est donné les moyens d'investir le monde moderne. En équilibre très instable aujourd'hui, elle semble remettre en cause la préservation du patrimoine, une gestion prudente des ressources et l'inévitable régulation sociopolitique de la chefferie. Ce faisant, elle remet à plat l'image d'une modernisation adoptée sans remise en cause des fondements culturels issus de son histoire spécifique... Certaines tendances semblent irréversibles, d'autres pas. Les règles de transmission de l'héritage ont changé, sans doute pour une ou plusieurs générations. La chefferie reprendra sûrement une partie du terrain laissé aux nouvelles élites, nouveaux riches ou intellectuels de la deuxième génération. Si certains exploitants font preuve d'un grand dynamisme, ce n'est pas le cas pour tous et certaines catégories de planteurs se prolétarisent, montrant les limites précises du mode de développement bamiléké et ses explosions futures, le jour où sautera la chape de plomb idéologique qui en cimente l'identité toujours à reconstruire. Peut-on oublier que l'UPC de la décolonisation a montré que Marx pouvait avoir des héritiers bamiléké ?

En tout cas, rien n'est plus absurde que de croire qu'on pourra transférer ce modèle agricole ailleurs qu'en Afrique tant il est lié à une société, à une régulation sociopolitique et à des contraintes spécifiques. Les systèmes techniques ne sont pas transférables si des savoirs et des savoir-faire de même type n'existent pas dans les milieux d'accueil, que l'origine de l'innovation soit en Occident ou en Afrique !

BIBLIOGRAPHIE

- DONGMO (J.-L.), 1981, *Le dynamisme bamiléké*, Yaoundé, CEPER, 2 vol., 424 + 294 p.
- DONGMO (J.-L.), 1983, « Le rôle de l'homme à travers ses activités agricoles et pastorales dans l'évolution des milieux naturels sur les hautes terres de l'Ouest Cameroun », *Revue de géographie du Cameroun*, volume 1, n° 1, pp. 1-8.
- DUCRET (G.), GRANGERET (I.), 1986, *Quelques aspects des systèmes de culture en pays bamiléké*, Dschang, CUDs - département d'agriculture / MRE-CODEV (Paris), Opération Bafou 1, 33 p. + annexes, multigr.
- GOUROU (P.), 1991, *L'Afrique tropicale. Nain ou géant agricole ?*, Paris, Flammarion, 225 p.
- HURAUULT (J.), 1962, *La structure sociale des Bamiléké*, Paris, Mouton, 133 p.
- HURAUULT (J.), 1970, « Essai de synthèse du système social des Bamiléké », *Africa* (Londres), XL, janvier 1970, pp. 1-24.
- HURAUULT (J.), 1970, « L'organisation du terroir dans les groupements bamiléké », *Études rurales*, n°s 37-38-39, septembre/octobre 1970, pp. 232-256.
- Inspection générale de l'Agriculture, 1952-1953, *Rapports annuels du service de l'agriculture au Cameroun*, Yaoundé, 323 + 360 p.
- MARGUERAT (Y.), 1983, « Des montagnards entrepreneurs : les Bamiléké du Cameroun », *Cahier d'études africaines*, XXIII-4, pp. 495-504.
- PRADELLES DE LATOUR DEJEAN (C.H.), 1981, « Kaningou ou les affres de l'alliance inversée », *L'Homme*, avril-juin 1981, XXI (2), pp. 103-114.
- PRADELLES DE LATOUR DEJEAN (C.H.), 1976, « La structure parentale dans une chefferie bamiléké du Ndé au Cameroun », *Journal des Africanistes*, vol. 46, n°s 1-2, pp. 95-103.
- Projet des Hauts Plateaux de l'Ouest (PHPO), 1981, *Enquête de base du Projet des Hauts Plateaux de l'Ouest*, Bafoussam, UCCAO, 219 p., multigr.

7. Observer les effets de la crise et de la politique d'ajustement en milieu rural camerounais : choix et limites des indicateurs OCISCA (1)

par Jean Ambela NYEMBA (2)

Tout le monde s'est forgé une opinion sur la crise, si bien qu'elle est scientifiquement difficile à définir. Dans une situation socio-économique donnée, la crise est vécue ou analysée de manière spécifique par les différents milieux sociaux selon leur degré d'exposition à ses effets. En donner une définition normative n'a donc pas grand sens. Elle est toutefois perçue par tous comme une rupture dans les tendances de fond observées dans l'évolution de la société et entraîne des recompositions de tous ordres, dans les activités productives notamment. Elle cause des perturbations importantes dans les comportements et les stratégies des différents acteurs sociaux. Chacun cherche en effet par tous les moyens, et dans l'urgence, à maintenir ses « acquis », ses revenus ou ses privilèges ou tente d'améliorer sa situation à la faveur de la disparition de l'ordre ancien.

Sans entrer dans les détails de la genèse de la crise, retenons que celle qui a frappé les paysans camerounais a été d'abord importée de l'extérieur selon nous. Et elle a été d'autant plus ressentie que l'État

(1) OCISCA : Observatoire du changement et de l'innovation sociale au Cameroun. Ce projet de recherche visant à créer un réseau d'observatoires s'est concrétisé dès 1990 par la mise en place de deux observatoires, l'un dans la chefferie bafou, en zone de petites plantations caféières (arabica), l'autre dans le village de Yemessoa en zone de micro-plantations familiales cacaoyères. Les indicateurs étudiés ici sont ceux qui ont été adoptés dans la négociation pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle, préalable au lancement du projet en 1990. L'auteur n'était pas, à l'époque, partie prenante du projet.

(2) Ingénieur agronome, sociologue rural ; chef de l'antenne de Nkolbisson, Université de Dschang ; responsable de l'observatoire OCISCA de Bafou en 1993.

n'a pu assumer ses responsabilités dans la régulation intérieure des prix payés au planteur. L'effondrement des cours des produits agricoles d'exportation a, en effet, frappé les planteurs non protégés par la caisse de stabilisation prévue pour cela. L'endettement intérieur et extérieur a, par ailleurs, conduit l'État à faire appel, à partir de 1987, au gendarme international qu'est le Fonds monétaire international pour amorcer un redressement de la situation avec des programmes successifs d'ajustement structurel et sectoriels. Ces programmes ont aggravé la situation en voulant assainir les comptes de l'État.

Nous allons évaluer ici les indicateurs micro-économiques, révélateurs des effets de la crise dans le milieu agricole, qui ont été utilisés dans la phase expérimentale du projet OCISCA. Et nous débouchons sur les hypothèses sous-jacentes à l'éventail sélectionné pour mesurer les limites imposées par ces choix.

Mesurer les changements survenus dans les revenus, dans l'utilisation des facteurs de production ou dans les solidarités géographiques est fondamental pour appréhender les effets de la crise à l'échelle locale et apprécier les ajustements devenus nécessaires pour « passer la crise » le moins mal possible. L'enquête de terrain à laquelle se livre le projet OCISCA est, par nature, réductrice comme l'est la collecte de données par questionnaires administrés par des enquêteurs. Pour obtenir des données, on est, en effet, contraint de faire entrer l'enquêté dans un découpage de son vécu et des rationalités supposées sous-tendre son comportement, qui ne sont pas nécessairement les siennes.

Il est vrai que l'approche interdisciplinaire privilégiée dans le projet s'est traduite par une négociation de longue haleine d'un questionnaire devant répondre à l'objectif scientifique et être acceptable par toutes les parties prenantes. Ont interféré dans ce compromis l'appartenance à diverses écoles, la position bureaucratique et la maîtrise que chacun avait de sa discipline... Dire que ce compromis ne fut pas satisfaisant va de soi. Affirmer qu'il était indispensable pour remobiliser la communauté scientifique camerounaise n'est pas aussi évident. Comment faire cependant autrement pour créer des équipes de recherche ?

1. Les informations requises par les mesures d'ajustement structurel

L'ajustement structurel est une série de mesures qui comportent deux volets essentiels, la stabilisation de la demande et la réforme structurelle visant à rétablir l'équilibre des comptes internes et externes.

Les programmes de stabilisation sont issus d'accords signés avec le Fonds monétaire international sur de très courtes périodes (2 ans maximum) et visent à amener le déficit budgétaire et la balance des paiements courants à un niveau acceptable. Elles sont particulièrement impopulaires.

Les réformes structurelles sont conçues pour le moyen terme. Elles couvrent des périodes de trois à cinq ans au maximum et cherchent à recréer les conditions requises pour une croissance économique auto-soutenue selon les normes de la théorie libérale et de l'approche monétariste.

D'après Serageldin (1988), les programmes d'ajustement comprennent des mesures de réduction des déséquilibres macro-économiques, de libéralisation du commerce et des régimes de prix. Elles cherchent à encourager l'initiative privée, la promotion des exportations avec un effort sur les produits commercialisables, avec une priorité pour les ruraux au détriment des citadins jusqu'ici favorisés.

Pour éviter les effets sociaux négatifs des programmes d'ajustement, la Banque mondiale a développé une approche tridimensionnelle combinant stratégies macro-économiques et sectorielles qui doivent normalement aboutir à une croissance équitable. Ces mesures visent à l'augmentation des prix aux producteurs et à la mise en place des structures d'approvisionnement en intrants agricoles pour accroître la productivité des agriculteurs. On cherche aussi à éliminer monopoles et taxes afin que les prix au producteur s'alignent sur ceux du marché mondial. On veut transférer les taxes du producteur au consommateur en fiscalisant la valeur ajoutée.

Pour déterminer le succès ou l'échec des mesures d'ajustement, il faut savoir comment vont réagir les petits producteurs aux prix présents et à venir, au relèvement du prix des engrais, suite à l'arrêt des subventions. Vont-ils continuer à utiliser l'engrais de façon sélective ou ne plus en utiliser, et recommencer à pratiquer la jachère et l'écobuage, même dans les zones densément peuplées ? La chute des prix au producteur va-t-elle induire un effondrement de la production ou une augmentation dans le but de maintenir des revenus identiques ? Comment enfin, la réduction du pouvoir d'achat des ménages ruraux affecte-t-elle les dépenses indispensables ?

Les conséquences des mesures d'ajustement peuvent servir de base pour la définition d'un certain nombre de variables intéressantes dans le cadre d'un observatoire de la crise. Pour appréhender tous ces effets, il est indispensable de mener des enquêtes à intervalles réguliers dans les ménages pour étudier les revenus et la structure de la consommation aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

En milieu rural, on peut évaluer l'influence des prix sur les revenus des producteurs et estimer les transferts de ressources en provenance d'ailleurs. L'étude des intermédiaires, commerçants, institutions de crédit et fournisseurs d'intrants agricoles, peut s'avérer utile pour apprécier leur capacité à jouer un rôle plus actif avec le désengagement de l'État. Le devenir des licenciés et pré-retraités d'un secteur public en restructuration est à suivre dès lors qu'ils cherchent à créer une entreprise agricole. Sont à analyser aussi les conséquences que peuvent avoir sur la migration ville-campagne le rétrécissement du marché du travail citadin formel et informel.

2. Les indicateurs utilisés dans le projet OCISCA et leurs limites

Quels types d'indicateurs ont été utilisés, quelles hypothèses ont sous-tendu ce choix et comment ont-ils été mesurés ? Durant la phase expérimentale du projet OCISCA, crise et ajustement ont été observés dans deux zones rurales distinctes : la chefferie bafou dans le département de la Ménoua dans la province de l'Ouest et les villages de Yemessoa 1 et 2 dans le département de la Lékié, dans la province du Centre du pays.

2.1. Les variables utilisées

Elles couvrent la plupart des aspects de la vie en milieu rural. En voici la liste :

— les changements observés dans certaines institutions sociales (dot, mariage) ;

— les charges familiales au village et hors du village (enfants en bas-âge, enfants à l'école, adultes chômeurs en difficulté, handicapés, retraités) ;

— les indicateurs du niveau de vie et du statut social (évaluation du patrimoine, culture, cheptel, biens durables de consommation ; analyse des aliments consommés ; dépenses sociales ; scolarité et santé ; emprunts contractés avec indication de la source, du montant, du taux d'intérêt et de l'utilisation préférentielle ; analyse des besoins en crédit et position sociale du ménage dans la communauté) ;

— les activités économiques (activités productives classiques comme la production agricole, l'élevage, le commerce des vivres, l'artisanat

et les petits métiers divers ; activités rentières comme les pensions, le prêt d'argent, l'apprentissage, la location de maisons ou l'exploitation d'un taxi) ;

— les relations ville-campagne (les parents et amis avec qui on a des relations ; la fréquence des visites et leur évolution récente ; la nature des biens échangés et le bilan des échanges ; la nature des services rendus et reçus, bilan et évolution récente) ;

— les migrations de retour (analyse des événements à l'origine de ces migrations sous quatre aspects : événements familiaux, scolaires, professionnels, résidentiels ; conditions d'accueil du migrant de retour ; perception des avantages et inconvénients de la ville et du village selon le migrant) ;

— les productions agro-pastorales (analyse des différentes productions et des stratégies de production, les cultures nouvelles introduites dans le système de production, la tenure foncière, les ajustements vis-à-vis de l'accès aux intrants) ;

— les activités extra-agricoles (étude des autres activités exercées, les raisons qui sous-tendent l'exercice de ces activités, les recettes générées) ;

— les sans-emploi à la recherche d'une activité rémunérée (analyse de l'expérience antérieure, type d'emploi recherché, raisons de la perte du premier emploi, qualification) ;

— les initiatives locales (étude des associations existantes, effectifs, conditions d'adhésion, objectifs et cotisations mensuelles ; analyse des opérations de développement communautaire, sources de financement, travaux réalisés, évaluation de la capacité des villageois à financer des projets).

Les variables observées dans le cadre des observatoires OCISCA sont mesurées pour la plupart, quantitativement et qualitativement. Les opinions des planteurs sont saisies sous forme de questions fermées et de réponses précodées, ce qui enferme l'exploitant agricole dans une logique morcelée qui n'est pas la sienne. Les tendances futures ne sont qu'évoquées, le deuxième passage servant à corroborer les intentions affichées. Cependant, la situation actuelle est décrite sous bien des aspects : la situation de la famille est répertoriée dans toutes ses composantes, le niveau de vie observé *in situ* est suffisamment bien transcrit, les dépenses du ménage, les activités économiques, les relations ville-campagne, le mode de production agro-pastoral, les activités extra-agricoles, la situation des sans-emploi et les initiatives locales sont bien documentées.

L'observatoire OCISCA décrit la situation existante sans permettre, à partir de la simple collecte de données, de bien approfondir

les relations hypothétiques entre les faits observés et sans donner à l'analyse la possibilité de construire un modèle conceptuel avec un certain pouvoir de prédiction. Le projet comporte cependant deux volets pour lever ces obstacles : un volet collectif pluridisciplinaire réalisé en équipe et un volet individuel d'approfondissement monodisciplinaire.

Pour répondre aux questions qui se posent, il aurait, à notre sens, été intéressant de croiser les données collectées pour analyser :

— comment la taille de la famille évolue avec le niveau des revenus, le niveau de vie ; comment l'existence de systèmes de prêts d'argent, les modes de paiement, les modes de remboursement, l'existence d'associations viables et organisées affectent les priorités d'investissement et les priorités de production au niveau du ménage ;

— comment les migrations de retour, les relations ville-campagne, la structure d'occupation évoluent et comment elles affectent aussi bien les priorités de production que l'ajustement à la conjoncture.

2.2. Concevoir un indicateur de l'évolution du niveau de vie

La mesure du niveau de vie et du pouvoir d'achat par déclaration des intéressés ne permet pas d'avoir une idée précise de phénomènes difficiles à appréhender. Le niveau et l'évolution des ressources monétaires restent sujets à caution avec cette approche.

Il conviendrait donc, pour pallier cette insuffisance, de concevoir un indicateur pour montrer avec précision comment les bénéfices de la création de richesses sont distribués entre les individus, entre les ménages, entre les villages et les régions. On peut les construire en suivant les critères proposés par Morris (1980) (3).

On ne peut mesurer le niveau de vie des populations sans tenir compte de facteurs comme l'espérance de vie, la mortalité infantile ou le niveau d'instruction. Ces trois facteurs sont des indicateurs appropriés pour mesurer le bien-être des populations et évaluer son évolution. Ces trois paramètres mesurent les effets d'une situation donnée, ont un caractère universel, sont comparables entre régions et sont peu susceptibles d'interprétations divergentes.

(3) a) L'indicateur choisi ne doit pas supposer que la crise n'a qu'un seul trait caractéristique ; b) il devrait éviter les normes qui ne répondent qu'aux valeurs de certaines sociétés (pas d'ethnocentrisme) ; c) il doit mesurer des effets et des résultats et non les mesures ou moyens mis en œuvre ; d) il doit refléter la distribution des résultats sociaux ainsi que leur niveau ; f) il doit être simple à construire et à interpréter ; g) il doit pouvoir être utilisé sur le plan international.

L'espérance de vie à l'âge d'un an et la mortalité infantile sont de bons indicateurs d'importants aspects du progrès social. Elles résultent des effets combinés du niveau alimentaire, de la qualité de la santé publique et du cadre de vie, et des revenus disponibles. Le niveau d'instruction est un indicateur important des capacités d'une société à donner aux cadets sociaux accès à un statut acceptable. Ces trois variables peuvent être combinées en un seul indice global donnant une idée du niveau de vie des populations en les corrélant avec le revenu, la taille du ménage, l'occupation, etc.

2.3. *Hypothèses sous-jacentes à la démarche collective d'OCISCA*

Les hypothèses qui ont guidé le choix des indicateurs utilisés dans les observatoires OCISCA découlent d'une analyse des déséquilibres aggravés et des ruptures provoquées par la crise et les mesures d'austérité imposées par les programmes d'ajustement. Les petits planteurs familiaux, bien intégrés au marché, sont considérés comme plus exposés à la crise que les agriculteurs vivriers produisant d'abord pour leur subsistance.

Voici les hypothèses de base du projet :

- le revenu par tête, issu des exportations agricoles, a chuté largement et les revenus réels dans les secteurs non agricoles ont aussi baissé, affectant négativement le bien-être des populations rurales directement ou indirectement ;

- les plus démunis des citadins s'avèrent les plus vulnérables pendant les périodes d'ajustement parce qu'ils sont plus touchés que les autres couches sociales par le manque d'emploi pour une main-d'œuvre non qualifiée, le coût élevé des denrées alimentaires, la réduction des dépenses publiques et le montant réel des salaires. Ceci est donc à l'origine des migrations de retour vers les campagnes et de la pauvreté accrue qu'on y observe ;

- le déclin des possibilités d'emploi est le premier signe visible des mesures d'ajustement. Ce déclin est lié à la restructuration des sociétés d'État, des sociétés parapubliques et privées, en vue de les rendre plus compétitives. Ceci contribue à réduire les opportunités d'activités pour les migrants ruraux scolarisés ;

- sous-alimentation et malnutrition sont devenues endémiques parmi les économiquement faibles et les catégories vulnérables (femmes, enfants) dans les milieux dépendant du marché pour leur approvisionnement à cause du coût élevé des denrées alimentaires, de la baisse des revenus et des salaires ;

— la part du budget national affecté aux services sociaux a été réduite de façon drastique et les campagnes ont été les plus touchées par ces mesures ; par ailleurs, les structures de santé et d'éducation sont inéquitablement distribuées favorisant les citadins au détriment des ruraux ;

— l'exode rural s'est accentué parmi les jeunes en quête de conditions de vie meilleures, malgré la stagnation du secteur informel urbain dont la capacité d'absorption est vite dépassée.

Ce cadre général d'analyse se doit, pour déboucher sur des indicateurs opérationnels, d'intégrer les possibilités concrètes de collecte de l'information sur le terrain compte tenu du mode d'investigation arrêté par le collectif d'OCISCA : l'enquête par questionnaire administrée par des enquêteurs sous la supervision des chercheurs engagés dans l'équipe de chaque observatoire.

*

* *

La crise est venue toucher un Cameroun agricole qui engrangeait les fruits d'une économie extensive mise en place à la fin de l'époque coloniale sans que la modernisation des structures productives ait pu être réalisée dans les zones cacao et café arabica étudiées par l'OCISCA. La construction d'indicateurs pertinents devrait permettre de séparer ce qui relève de l'ajustement conjoncturel (la crise et le programme d'ajustement structurel), de ce qui concernait des rééquilibrages non réalisés avant la crise.

Ce sont les comportements des planteurs qui sont au cœur de la problématique OCISCA parce qu'ils se trouvent sur un marché particulièrement exposé. La dizaine d'indicateurs choisis par l'OCISCA sont descriptifs, ne permettant pas de corrélations complexes et de modélisation prédictive. La diversité des unités d'analyse (ménage, individus en situation particulière, groupe) en fonction des thèmes étudiés interdit la création d'une base homogène. Le travail réalisé sur deux unités géographiques limitées restreint la possibilité de mesurer des phénomènes de grande ampleur comme l'échelle de la migration de retour.

Ces imperfections, liées à une pluridisciplinarité négociée et à des contraintes financières, devraient être corrigées en partie dans le cadre de l'observation temporelle des mêmes lieux.

Visant les décideurs, les informations recueillies apportent une vision rapide, unique et immédiate des modifications de comportement des planteurs. Des travaux complémentaires disciplinaires sont indispen-

sables pour connaître la représentativité des données, thème par thème, et pour relier quantitatif et qualitatif. Ceci avait été prévu à l'origine, mais les retards pris par la recherche individuelle ne permettent pas de conclure sur ce volet. L'étape suivante pourrait, par exemple, être axée sur la définition opérationnelle de différents indicateurs macro-économiques en prenant appui sur les résultats obtenus sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

- DURUFLÉ (G.), 1987, *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Madagascar)*, Paris, Karthala, 208 p.
- FORTIN (C.), 1989, « Importance et conséquence de la chute des prix pour les exportations des PVD », *Le Courrier ACP/CE*, n° 116, pp. 57-69.
- FROMONT (M.), 1988, « The Poor : Bearing the Burden of Adjustment », *The Courier*, n° 111.
- OYOWE (A.), 1989, « Les prix des produits de base et le développement du Tiers-Monde », *Le Courrier ACP/CE*, n° 116, p. 56.
- PAGNI (L.), 1988, « Structural Adjustment », *The Courier*, n° 111.
- SERAGELDIN (I.), 1988, « The World Bank's assistance to Africa : Adjustment for Growth and Equity », *The Courier*, n° 111.

8. L'évaluation des programmes d'ajustement structurel (PAS) : quelques repères sur les outils et méthodes

par Alain VALETTE (1)

Si le succès d'une politique économique se mesurait au nombre d'études qu'elle suscite, celui des programmes d'ajustement structurel serait immense ! En effet, cet ajustement, qui a déferlé sur toute l'Afrique subsaharienne au cours de la décennie 80, fait l'objet d'une multitude de travaux, théoriques ou empiriques, monographiques ou comparatifs, critiques ou laudateurs, au Sud comme au Nord. Pourquoi cet intérêt massif ? Bien que les réponses puissent varier d'un pays et d'une époque à l'autre, quatre séries de considérations expliquent cet attrait général.

Premièrement, l'application des mesures d'ajustement structurel (AS) s'est rapidement répandue sur la quasi-totalité des pays africains : dans 10 États sur 12 de la zone franc (2), dans 14 des 16 pays de la Cedeao. Il s'est ainsi construit en quelques années un phénomène majeur qui, malgré les modulations nationales, repose sur un corps uniforme d'objectifs et de mesures. Il est rare qu'un faisceau de références connaisse ainsi une telle extension spatiale sur une période aussi courte.

Ensuite, l'AS possède un contenu idéologique fort et visible, véritable incitation à la controverse. Cet aspect doctrinal appelle partout à une rupture avec les choix antérieurs, y compris dans les pays qui, comme la Côte-d'Ivoire ou le Kenya, passaient pour des chantres de

(1) Économiste, directeur de recherche, ORSTOM. Adresse : UMR « Regards », BP 200, domaine universitaire, 33405 Talence.

(2) Les deux pays n'ayant pas encore formalisé d'accords avec le FMI sont les Comores et le Burkina Faso. Mais ce dernier, outre qu'il est en négociation, applique dès à présent des réformes de type AS.

l'option libérale. Au nom de la rigueur financière et du marché, l'AS attaque ces formes de libéralisme apparent aussi radicalement que les systèmes nationaux qui s'affichaient ouvertement planificateurs et interventionnistes.

Troisièmement, les conditions de mise en œuvre de ces politiques prêtent particulièrement à discussion. On veut, bien sûr, évoquer l'impression largement partagée que l'AS est une sorte de diktat de bailleurs de fonds étrangers et qu'il représente, par son caractère imposé, une forme de néo-impérialisme. Même si la nécessité d'un « ajustement », au sens de remise en ordre, n'est plus guère contestée — peut-on indéfiniment dépenser plus qu'on ne produit quand on n'est pas les États-Unis ? — les modalités de ces opérations de mise au pas économique heurtent. Le déséquilibre est effectivement immense en termes de pouvoir de négociation entre, d'un côté, des États isolés et pris à la gorge au plan financier, et, de l'autre, un front solidaire de bailleurs (3), beaucoup mieux armés dans l'expertise macro-économique. Le caractère « touche à tout » des fameuses conditionnalités renforce encore ce sentiment de mise sous tutelle. Celles-ci dépassent en effet rapidement la sphère financière pour prôner des réformes institutionnelles qui froissent les légitimités nationales (les conditionnalités peuvent aller jusqu'à imposer le nombre de ministères d'un gouvernement).

Une quatrième source de cet intérêt pour l'AS vient précisément de cette translation de la sphère économique vers le politique et le social. Alors qu'au départ sont en cause les champs habituels de l'économiste, avec ses arguments et ses instruments, il apparaît bien vite que c'est l'ensemble de la société civile, les institutions, les systèmes de pouvoirs qui sont également concernés (Hugon, 1989). Si bien que, en plus des techniciens de l'économie, s'insèrent dans le débat les politologues, les sociologues et, plus globalement, le monde politique et une grande partie des intelligentsias nationales. Cet élargissement de l'analyse tient d'abord au fait que, l'AS agissant comme une rupture, les gouvernants ont été contraints de rechercher un minimum d'adhésion civique et donc d'expliquer et d'argumenter, suscitant ainsi une prise de conscience collective et des contestations en retour. Nombre de réformes bouleversent les situations acquises, particulièrement les

(3) Si le FMI et la Banque mondiale se voient souvent reprocher cette position de « gendarmes du monde », il faut garder à l'esprit que les partenaires bilatéraux participent également à « l'embrigadement » et sont même parfois les plus engagés financièrement (c'est souvent le cas, en Afrique francophone, pour la France au travers de sa Caisse française de développement).

sources de pouvoirs liées au contrôle de l'État. Pas étonnant dès lors que les PAS soient universellement l'objet d'une considération attentive de la part de tous les analystes et acteurs de la vie politique et sociale.

Cette littérature sur l'AS, outre une partie à caractère journalistique (ce qui n'enlève rien à son intérêt informatif souvent réel), se décompose en deux grands ensembles. L'un concerne la critique — ou la défense — doctrinale et conceptuelle de ces programmes, critique que l'on peut qualifier d'externe quand elle récuse le modèle fondateur, d'interne quand elle conteste le bien-fondé de telle ou telle argumentation sans mettre en cause l'option libérale de base. L'autre groupe de travaux s'en tient à une approche plus empirique et porte sur l'évaluation des PAS au sens large, c'est-à-dire sur la mesure de l'évolution des variables économiques, sur l'état d'avancement des réformes institutionnelles et sur les réactions des acteurs sociaux.

Nous n'aborderons ici que cette seconde catégorie d'études : les évaluations. Dans la mesure où les PAS mêlent des politiques de stabilisation à court terme et des politiques de remise en ordre à long terme, combinent des objectifs macro-économiques et d'autres méso-économiques (ou sectoriels), associent des mesures d'ordre social à des décisions financières, ils se prêtent à bien des formes d'appréciation. En fonction de leurs objectifs, de leurs champs et de leurs méthodes, une typologie de ces évaluations peut être établie. Les analyses strictement économiques sont bien sûr les plus nombreuses. Mais plutôt qu'une distinction disciplinaire ou sectorielle, ce qui partage fondamentalement ces travaux — qui ont en commun une approche résolument empiriste —, c'est le niveau de perception de l'AS, c'est-à-dire le contenu que l'on en retient. On peut alors distinguer les évaluations qui appréhendent l'AS essentiellement comme un modèle macro-économique, celles qui considèrent principalement les plans d'action sectoriels ou zonaux, enfin celles qui y voient surtout un contexte particulier. Après avoir présenté ces trois grands types d'évaluation, nous tenterons d'en tirer quelques enseignements de portée générale.

1. L'ajustement structurel comme schéma macro-économique : les évaluations de la légitimité opérationnelle

On oublie souvent que le premier débat sur l'AS est d'ordre strictement interne et politique. En effet, un programme d'AS avec inter-

vention du FMI et de la Banque mondiale ne peut démarrer qu'à la demande expresse d'un gouvernement. Et il est de nombreux cas où le choix de cet appel à un appui extérieur a donné lieu à de vives et longues discussions au sein des équipes gouvernementales (Nsouli, 1989). Une fois prise, et quelles que soient les appréciations que l'on peut porter sur le régime politique du pays, la décision d'appliquer un PAS acquiert une légitimité politique formelle. La question qui se pose aussitôt est de savoir si cette légitimité est également fondée au plan économique, autrement dit si les décisions, souvent douloureuses, se traduisent par l'amélioration attendue des performances macro-économiques.

Tout programme d'ajustement se fixant comme double ambition de restaurer les grands équilibres (financiers, budgétaires, extérieurs) et de rétablir les conditions structurelles d'une croissance durable, les premières évaluations vont naturellement concerner la réalisation de ces objectifs. Que s'agit-il alors de mesurer et comment le faire ? Si on laisse de côté les modèles économétriques de simulation qui visent essentiellement à tester des hypothèses, trois principales techniques sont employées :

— La « *before-after approach* » (avant-après) qui consiste à comparer les performances d'un pays avant la mise en place du PAS et après. Deux champs sont généralement retenus : la situation macro-économique intérieure et la position extérieure du pays, et même si des variantes nationales peuvent exister, les indicateurs sont toujours à peu près les mêmes. Ce sont, pour le premier domaine, le taux de croissance du PIB, le taux d'investissement (formation de capital/PIB), le déficit budgétaire et les créances des agents nationaux sur l'État. L'évolution de la situation externe est saisie, quant à elle, par le solde de la balance courante (déficit/PIB), le taux de croissance des exportations et l'endettement (encours de la dette/PIB et/ou service de la dette/exportations).

— La « *target instrument approach* » (cible-résultat) qui vise à mettre en relation le degré de respect des conditionnalités et les performances. On cherche, dans cette approche, non plus à comparer des situations à des époques différentes, mais à relier une situation (par exemple, les réserves de trésorerie de l'État) ou une tendance (par exemple, le taux de croissance des exportations) à des mesures prises ou non prises (pour cadrer aux deux illustrations précédentes, ce seront, par exemple, une réforme fiscale ou une procédure de subvention aux exportations). Cette seconde technique met donc un accent particulier sur les réformes de structure, l'état d'avancement de tel ou tel projet législatif ou réglementaire considéré comme essentiel (refonte d'une procédure douanière, révision d'un code du travail).

— La « *with-without approach* » (avec-sans) comparant des groupes de pays sous ajustement structurel et des pays sans ajustement, ayant des tailles et des structures proches. Pour donner plus de recul et de portée à cette question de la pertinence opérationnelle des PAS en tant que cadres macro-économiques, on assiste depuis quelques années à la multiplication d'un autre ensemble de travaux qui ne raisonnent plus pays par pays, mais par groupes de pays, selon qu'ils sont ou non sous AS. L'idée est de comparer les performances entre pays « ajustés » et « non ajustés », dont (hypothèse sous-jacente mais essentielle) les contraintes et les déterminants globaux seraient objectivement proches, ceci afin de chercher des conclusions définitives dans un sens favorable ou non (Guillaumont, 1991, Jacquemot, 1988, Leenhardt, 1991). Un tel travail nécessite un outillage statistique lourd et complexe que les pays du Sud ne possèdent pas. Aussi ces travaux émanent-ils tous des institutions du Nord et, parce que la question est méthodologiquement complexe (4), les conclusions en sont souvent très mitigées, y compris quand ces recherches émanent du FMI ou de la Banque mondiale (Khan, 1990, Thomas, 1989).

Malgré tous les raffinements statistiques dont elles peuvent être l'objet, les évaluations de ce type restent contestées (5). D'abord parce qu'elles reposent sur des concepts et des variables critiquables : que signifie un taux de croissance du PIB qui ignore le secteur informel, un déficit budgétaire que les artifices de la comptabilité publique peuvent biaiser ? Ensuite, parce que ces évaluations laissent dans l'ombre des domaines clés comme l'emploi et la répartition des revenus, acteurs et objets de l'ajustement que sont les producteurs de tous secteurs et les ménages.

On rétorquera au premier argument, que le sens des évolutions calculées est rarement erroné et qu'à défaut de mesurer avec précision des valeurs absolues, ces évaluations permettent indéniablement de cerner les tendances. Mais pour répondre aux deux autres objections, d'autres formes d'évaluation sont effectivement nécessaires.

(4) Deux points notamment soulèvent d'immenses difficultés : comment évacuer certains facteurs sans rapport avec l'ajustement mais très corrélés avec les résultats enregistrés (ne serait-ce que les pluviométries différentielles par exemple ?). Qu'est-ce qu'un pays sous ajustement structurel, sous-entendu, la simple conclusion d'un accord formel avec le FMI ou la BM suffit-elle à qualifier un pays d'« ajusté » ? Faut-il prendre en compte la durée, l'exécution réelle et selon quels critères ?

(5) Il peut arriver que des désaccords sérieux interviennent dans les estimations entre services statistiques nationaux et FMI et Banque mondiale. Ces divergences trouvent leur raison, soit dans des écarts méthodologiques, soit dans les approximations de mesure rendues nécessaires par l'impératif de rapidité de production de chiffres.

2. L'ajustement structurel comme plans d'actions : les évaluations par les observatoires spécifiques

Pour pallier le caractère trop globalisateur, comptable et financier des évaluations du type précédent, la plupart des pays sous ajustement ont mis en place, avec plus ou moins de réussite et de persévérance, des dispositifs de suivi plus spécifiques, plus catégoriels, qui peuvent concerner un secteur (agriculture, industrie), un milieu (urbain, rural) ou un groupe d'agents économiques (ménages, micro-entrepreneurs). Ces systèmes d'évaluation portent des noms divers : « enquête permanente », « système d'information », « dispositif », etc. Par commodité, nous les désignerons ci-après sous le terme générique d'« observatoires ».

Ces mots d'évaluation se différencient nettement des précédents dans la mesure où leurs champs sont beaucoup plus limités, où une attention spéciale est portée aux situations et aux comportements des acteurs de la vie économique et sociale face à la nouvelle donne créée par l'ajustement structurel (AS).

Là encore, les observatoires peuvent sensiblement différer d'un pays à l'autre. Il est néanmoins possible d'en dégager quelques tendances communes.

— Leur création est souvent liée à deux modalités de l'intervention de la Banque mondiale apparues à la fin des années 80 : le projet « dimension sociale de l'ajustement » (DSA) et les SECALs (Sectorial Adjustment Loans), nouvelle formulation des volets sectoriels des PAS. Ceci ne veut pas dire que tous les observatoires soient directement inclus dans ces opérations. Certains sont antérieurs, d'autres abordent la question des effets de l'AS de manière indirecte. Mais, d'une manière générale, cette officialisation d'une prise en compte des coûts humains (Banque mondiale, 1990) et cette préoccupation d'une approche à un niveau sous-national ont accéléré le déplacement du centre de gravité des évaluations du macro-économique vers le social et le méso-économique.

— Le caractère opérationnel est très ouvertement privilégié. La charte constitutive de ces observatoires affirme toujours qu'il s'agit, certes, de suivre des évolutions, mais également de faire remonter une information aux décideurs pour qu'ils portent des correctifs éventuels aux orientations prises. Cet aspect de l'outil est présenté comme essentiel. Or, un tel retour impose plusieurs contraintes : rapidité de la collecte d'information, capacité d'analyse qui permettra d'évaluer les tensions et de faire des propositions, traduction dans un langage accessi-

ble aux politiques ; enfin, et surtout, serait-on tenté de dire, il est nécessaire que le pouvoir de persuasion du décideur qui reçoit les informations (en général un ministre) soit suffisamment fort pour imposer les inflexions suggérées. C'est évidemment loin d'être le cas le plus fréquent !

— Ces observations confirment la marginalisation de la statistique économique traditionnelle. Le primat du conjoncturel et du financier dans la demande en statistiques associée aux PAS avait déjà conduit à des révisions de priorités et de moyens, en faveur des services de conjoncture et de prévision, au détriment des lourdes bases de données et de la comptabilité nationale classique (Schwartz, 1989). Ces observatoires aux objectifs ciblés, très souvent financés par les bailleurs de fonds, renforcent cette redistribution des rôles, même si ce sont les mêmes hommes qui les font fonctionner.

— Ces systèmes de suivi, dont la démarche emprunte au « diagnostic conjoncturel » (Fayolle, 1987), sont rarement outillés pour traduire leurs évaluations en perspective, ce qui serait la continuation légitime de leur travail. Et bien souvent, ils se voient ainsi dépossédés de leurs résultats par la cohorte des experts internationaux qui les utilisent à leur façon.

3. L'ajustement structurel, « emballage » nouveau pour des préoccupations anciennes : les dynamiques sociales

C'est devenu une évidence : l'AS n'est pas seulement un remède pour atteindre de meilleures performances. Derrière les objectifs économiques à caractère technique pour réduire la demande et dynamiser l'offre, se profile un vaste chantier de recomposition en profondeur des sociétés visant à diffuser le modèle libéral et démocrate. Il ne suffit pas seulement de substituer une logique économique, celle du marché, à une autre, celle de la rente, il s'agit aussi et, peut-être surtout, de promouvoir l'émergence de nouvelles valeurs et de nouveaux comportements (Valette, 1991).

Les orientations tracées, les décisions prises, les mots et les concepts introduits constituent alors un contexte nouveau pour traiter des phénomènes depuis longtemps étudiés et que nous synthétiserons sous l'expression de « dynamiques sociales ». Tout un ensemble de travaux se sont ainsi développés (Comeliau, 1989), plus proches des travaux classiques de recherche scientifique que les précédents, mais pour les-

quels les développeurs manifestent néanmoins un grand intérêt dans la mesure où ils mettent en exergue les ressorts fondamentaux de la vie sociale.

Les domaines abordés sont variés, allant des systèmes sociaux de solidarité en riposte à l'aggravation des conditions de vie, à la transformation des fonctions régulatrices de l'État, en passant par les recompositions politiques et syndicales (GIDIS-CI, 1992). Sous ce terme général de « recompositions », ces études tentent d'évaluer ce qui, dans le bouillonnement du champ social, relèverait des tendances lourdes héritées de l'histoire et ce qui serait plus spécifiquement imputable aux plus récentes mesures de politique économique prises dans le cadre de l'AS.

Un sujet semble faire l'objet d'une attention grandissante, c'est celui des rapports entre AS et démocratisation. Sans nier l'impact des facteurs externes telle l'implosion des régimes d'Europe de l'Est (pour partie liée, elle aussi, à une faillite de l'État), ces études insistent sur les moteurs internes de cette transition démocratique, encore heurtée mais générale (Deng, 1991). Et au premier rang de ces facteurs internes : l'ajustement structurel. La corrélation supposée entre ajustement et démocratie repose sur des raisons tantôt négatives, comme la contestation des régimes en place consécutive aux pertes d'emplois et aux baisses de pouvoir d'achat, tantôt plus positives, comme la nécessité pour les pouvoirs publics de s'expliquer sur leurs choix, le débridement des initiatives, la pression des bailleurs de fonds qui n'hésitent plus à invoquer les droits de l'homme dans leurs critères d'intervention.

Dans ce troisième type d'évaluation où les moteurs humains et sociaux comptent plus que les agrégats, la démarche ne peut être que pluridisciplinaire. Historiens, sociologues, économistes, démographes tentent de saisir les multiples facettes du mouvement des sociétés et sous-groupes sociaux, capables de générer des capacités dont les variables économiques traditionnelles ne rendent pas compte et qui sont cependant l'indice de véritables dynamiques endogènes.

4. Des approches évaluatives diverses, mais des enseignements communs

On le voit, les entrées sont nombreuses et variées dans ce fourmillement de travaux d'évaluation. Pourtant, malgré les écarts de perspectives et d'instruments, malgré les différences dans les niveaux

d'analyse ou les champs d'observation, il existe quelques enseignements essentiels et généralisables. En particulier, il est possible de mettre en exergue trois séries de conditions pour que ces évaluations des PAS, quelle que soit leur nature, répondent aux attentes.

4.1. L'indispensable complémentarité des trois fonctions : mesurer, analyser, proposer

Il est essentiel que ces trois catégories de travaux : mesure, analyse et capacité de proposition, soient assurées simultanément et avec la même exigence. Mesurer des flux, des états, des comportements avec un souci de rigueur statistique est une première condition *sine qua non* d'efficacité. Ceci pose déjà de nombreux et délicats problèmes comme le niveau d'observation, le choix et la pertinence des variables, la validité des échantillons, etc. Mais si les évaluations en restent à cet unique stade de la mesure, elles ne font que produire des séries et des indices et ne remplissent pas leur fonction primordiale d'aide à la décision par l'analyse et l'élaboration de propositions. Le premier temps, qui est celui de la mise à jour des tensions et des effets pervers, doit être suivi d'un second, où sont suggérés inflexions, reports de décisions, voire annulations, en fonction d'une argumentation basée sur l'observation des réalités.

4.2. Les contraintes du suivi : rapidité, durée, adaptabilité

Un système d'évaluation qui se fixe comme dessein de suivre au plus près les effets d'une nouvelle politique se doit de coller aux événements en train de se faire et pour cela doit être doté des moyens d'une collecte et d'un traitement très rapides des données. Pourtant, certaines des dispositions prises ne produisent des effets que sur le long terme, ainsi que l'indique l'adjectif « structurel ». Il est donc également important d'assurer la pérennité du dispositif de suivi pour permettre des comparaisons pertinentes. Tout comme l'AS lui-même, l'évaluation des PAS est un processus de longue haleine, nécessitant une durée et une adaptabilité dans le temps.

4.3. La nécessaire prise en compte des séquences

Pour évaluer les transformations en cours, les mutations positives ou les effets négatifs, il est primordial de comparer des situations à

des moments différents sur des champs identiques. Cette incorporation de la dimension temps peut s'effectuer selon deux méthodes : en comparant, à champ constant, les informations sur plusieurs périodes, comme on l'a vu plus haut avec le « before-after approach ». Mais également, en situant les résultats observés par rapport au calendrier des réformes effectivement réalisées (et pas seulement inscrites dans les lettres de politique de développement à l'intention des bailleurs). L'hypothèse d'une corrélation entre les mesures d'ajustement et les situations réelles (même si cette corrélation peut demander du temps ou n'a pas l'intensité ni le sens voulus) est bien le fondement même d'une évaluation rigoureuse. D'où l'extrême importance qu'il y a à mettre en parallèle, de façon continue, la mesure des évolutions et la séquence des décisions réellement mises en application.

*

* *

En conclusion, la création et l'affinement des instruments d'évaluation des PAS sont certainement une condition préalable à l'instauration d'un débat serein et éclairé sur cette vague de politiques libérales qui a déferlé sur l'Afrique subsaharienne. Pour permettre ce débat, il n'est pas d'évaluations majeures et d'autres insignifiantes, si les conditions de rigueur indispensable sont respectées et les détails de méthodes sont affichés. Si la nature des évaluations est à ce point ouverte, l'origine et les objectifs de leurs auteurs aussi divers, ce n'est finalement que la traduction d'une réalité : l'AS n'est plus l'affaire des seuls économistes, il est devenu un « fait social total » et, à ce titre, justifiable du regard évaluateur de toutes les disciplines scientifiques, de tous les acteurs, économiques, sociaux et politiques.

Pourtant, l'exercice n'a pas d'intérêt en soi autre que cognitif et toute évaluation dans le domaine qui nous préoccupe ici devrait, au-delà d'une restitution fidèle des situations et des évolutions, se préoccuper du futur. C'est-à-dire pouvoir être utilisée pour infléchir des tendances récessives, corriger des effets négatifs. Or, on assiste fréquemment à une sorte de déconnexion entre la somme des efforts d'évaluation et la modicité de leur utilisation à des fins de correction. Tout se passe comme si cette débauche évaluationniste s'avérait, au bout du compte, incapable de faire réellement dévier de sa route le bulldozer de l'ajustement structurel. Les désillusions sont alors à la mesure des espoirs initiaux. Reste un remarquable réservoir d'informations. Est-ce suffisant ?

BIBLIOGRAPHIE

- Banque mondiale, 1990, *Analysis Plans for Understanding the Social Dimensions of Adjustment*, Washington D.C., BIRD (SDA Unit, Africa region, report n° 8691, AFR).
- COMELIAU (C.), 1989, « L'ajustement structurel : quelles recherches ? », *Environnement Africain* (ENDA, Dakar), n° 25, vol. 7, pp. 357-364.
- DENG (L.), KOSTNER (M.), YOUNG (C.), (eds), 1991, *Democratization and Structural Adjustment in Africa in the 1990's*, Madison, University of Wisconsin, African Studies Program.
- FAYOLLE (J.), 1987, *Pratique contemporaine de l'analyse conjoncturelle*, Paris, Economica-INSEE.
- GIDIS-CI, 1992, *Bulletin du GIDIS-CI*, n° 1, Abidjan, ORSTOM.
- GUILLAUMONT (P.), GUILLAUMONT (S.), PLANE (P.), 1991, *Comparaison des politiques d'ajustement en Afrique, zone franc et hors zone franc*, Paris, Caisse centrale de coopération économique, *Notes et Études*, n° 41, multigr.
- HUGON (Ph.), 1989, « Incidences sociales des politiques d'ajustement », *Revue Tiers-Monde*, t. XXX, n° 117, pp. 59-85.
- JACQUEMOT (P.), ASSIDON (E.), 1988, *Politiques de change et ajustement en Afrique, l'expérience des 16 pays d'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien*, Paris, ministère de la Coopération (Coll. Études et Documents).
- JHA (L.K.), 1987, « Les politiques d'ouverture favorisent-elles vraiment la croissance ? », *Finances et développement*, vol. 24, n° 4, pp. 44-46.
- KHAN (M.S.), 1990, « The macroeconomic effects of Fund supported adjustment programs », *IMF Staff Papers*, juin, Washington, FMI, pp. 195-231.
- LARSEN (F.), WATTLEWORTH (M.), 1989, « Le rôle des politiques structurelles dans les pays industrialisés », *Finances et développement*, vol. 26, n° 3, pp. 24-26.
- LEENHARDT (B.), L'HÉRITEAU (M.F.), NANA TANKE (C.), 1991, *Une décennie d'ajustement en Afrique, Performances comparées de 28 pays africains, 1980-1989*, Paris, Caisse centrale de coopération économique, *Notes et Études*, n° 43, multigr.
- NSOULI (S.M.), 1989, « L'ajustement structurel en Afrique subsaharienne », *Finances et développement*, vol. 26, n° 3, pp. 30-33.
- SCHWARTZ (J.), 1989, « Rôle et perspectives de l'utilisation des données statistiques pour la planification du développement », *Stateco*, n° 60, Paris, INSEE, pp. 5-16.
- THOMAS (V.), CHIBBER (A.), 1989, « Les réformes dans le cadre de l'ajustement : un bilan », *Finances et développement*, vol. 26, n° 1, pp. 28-31.
- VALETTE (A.), 1993, « Enjeux et réalités d'une politique publique : la NPI sénégalaise », pp. 283-298, *L'Année politique africaine, 1992-1993*, Bordeaux-Pau, CEAN/CREPAO, Pédone.

III

DE L'AJUSTEMENT « RÉEL » A L'AJUSTEMENT « MONÉTAIRE »

Les observatoires ruraux OCISCA du Cameroun

9. Des observatoires, des chercheurs et des planteurs : les observatoires ruraux d'OCISCA (1)

par Georges COURADE (2)

Le projet OCISCA est né de la rencontre de quelques volontés individuelles (3) souhaitant surmonter les écueils habituels du partenariat-alibi et de la recherche individualiste mono-disciplinaire si prisée en sciences sociales. Au désir d'associer chercheurs en sciences sociales et agronomes ayant une approche systémique est très vite venue s'ajouter l'impérieuse nécessité de sortir d'une recherche institutionnelle camerounaise qui s'était enlisée dans les ornières classiques de sa mise en œuvre étatique.

(1) Sur le plan formel, le projet OCISCA est né fin 1989, sous la forme d'un projet expérimental à la suite de la signature d'un accord entre le Centre universitaire de Dschang, alors dirigé par René OWONA et l'ORSTOM. Ouvert à d'autres équipes camerounaises à la demande de la sous-direction de la recherche scientifique du ministère de la Coopération, le premier bailleur de fonds avec l'UR MSA, il a intégré, dès le départ, des chercheurs de l'ISH, institut alors dirigé par P. MOBY ETIA. Les trois institutions fondatrices ont créé les deux premiers observatoires chez les planteurs de cacao de Yemessoa et de café arabica de la chefferie bafou où les premières enquêtes ont eu lieu en janvier-février 1991 pour Bafou, et en mars-avril de la même année pour Yemessoa. La phase 2 du projet, dont il ne sera pas question ici, a véritablement commencé en juillet 1992. De nouveaux observatoires ont été créés à Douala en s'inspirant de l'esprit des observatoires ruraux (enquêtes en août 1993) et à la frontière Nigeria-Cameroun selon une problématique propre et des méthodes spécifiques.

Ce texte reprend de manière allégée et remaniée une communication faite au séminaire de Rémi CLIGNET sur « la notion d'observatoire » de septembre 1993 et constituant le cahier d'OCISCA n° 2 : *Du passé recomposé au futur improbable : les observatoires ruraux d'OCISCA comme mode opératoire d'une recherche impliquée*, Yaoundé, OCISCA, 31 p.

(2) Géographe, directeur de recherche, ORSTOM, animateur d'OCISCA (1990-1994). Adresse : ORSTOM-Sud, 213, rue Lafayette, 75480 Paris Cedex 10.

(3) R. OWONA, Th. PUJOLLE, P. MOBY ETIA et nous-même dans un premier temps, J. BONVALLOT, J. BONNEMAISON et T. NJINE par la suite.

Le choix, évident en 1989, s'est porté sur un thème de travail très large, l'étude « en temps réel » des effets de la crise multiforme dans laquelle l'État et le pays ont été pris en tenaille à partir de 1986 et des thérapeutiques qui lui sont administrées : ajustement politique, économique et social par le biais de mesures financières, économiques ou monétaires de caractère global ou sectoriel. Au danger de dispersion inhérent à ce choix, il a été opposé une méthode, celle des observatoires permettant à chacun, dans le cadre d'une équipe pluriethnique représentative du kaléidoscope politique national, de s'« initier » à une recherche de terrain dans des lieux critiques ayant fait l'objet de travaux antérieurs à la période présente pour permettre une approche comparative et une recherche sur les antécédents historiques de la crise globale actuelle.

Il ne s'agissait pas d'étudier le kit de politiques préconisées sous le vocable de « programmes d'ajustement structurel », déjà observé par les spécialistes de la Banque mondiale ou d'ailleurs. Pas question non plus de prendre les prémisses néo-libérales de ces politiques comme hypothèses à vérifier ou de « fétichiser » le quantitatif au détriment du qualitatif pour rendre compte des opinions, comportements et stratégies des ruraux avec lesquels a été expérimenté le projet avant d'être pris en main par des responsables nationaux. Ces positions pragmatiques de recherche permettaient à chacun de repérer dans le champ étudié à intervalles réguliers ce qui pouvait l'intéresser et d'y utiliser les outils propres à sa discipline. Elles autorisaient aussi la cohabitation au sein du groupe d'écoles différentes de pensée.

L'approche sous forme d'observatoire, telle qu'elle a été mise en œuvre au sein du projet OCISCA, se proposait de créer un outil facilitant un partenariat rénové et d'accoucher d'une manière d'analyser la crise plus globale et plus finalisée que ce qui est habituellement proposé. Les équipes ont-elles réussi ce pari ? Dans certains cas, sûrement ; dans d'autres, cela reste à prouver dans les années à venir. Le propos tenu ici ne sera donc que l'ébauche d'un bilan de quatre ans de recherches dans un projet en ajustement permanent (4).

(4) Nous exposons ici la philosophie initiale du projet OCISCA tel que nous l'avons mis en œuvre pendant quatre ans, de février 1990 à février 1994. Ceci ne préjuge pas de la manière dont il s'est poursuivi par la suite dans d'autres lieux ou sur d'autres thèmes.

1. Des objectifs : analyser longitudinalement la crise, aider les décideurs et opérateurs

Le projet OCISCA comprend un réseau d'observatoires pluridisciplinaires complété par des travaux individuels disciplinaires classiques permettant à de jeunes chercheurs de réaliser le galop d'essai solitaire de la thèse.

1.1. Des recherches sur la crise en milieu rural

La caractérisation de la crise, objet du travail d'OCISCA, fait problème tant qu'elle n'est pas achevée, tant qu'elle est vécue quotidiennement par tous, scientifiques et enquêtés. La datation de son origine est variable selon les secteurs, les individus et les lieux. Son ampleur ne peut être mesurée sur l'instant, les instruments habituels fournis par chaque discipline étant utilisés en fonction de représentations laissant une forte place aux conditionnements culturels et historiques. Le terme de crise semble désigner une rupture qu'aucun des acteurs agissant n'intègre et que l'analyste a de la peine à construire. Et la recherche des identifiants de la crise ne pouvait se faire que dans des espaces choisis, lieux critiques où des questions vives se posent au niveau national.

Si la crise abaisse les niveaux de vie, le phénomène n'est pas général et certains tirent leur épingle du jeu. Si des positions rentières ou des monopoles disparaissent avec la libéralisation de l'économie ou les « déchirements » sociaux, d'autres se mettent en place. Si l'éducation formelle semble ne plus constituer l'ascenseur social qu'elle fut, son inutilité sociale n'est pas démontrée. Si les cultures vivrières apparaissent comme une alternative aux produits d'exportation mal (ou pas) payés, on mesure rapidement les limites de cette alternative en raison de la réduction du pouvoir d'achat des citoyens et des problèmes de commercialisation des denrées périssables. Les solidarités entre générations, entre citoyens et ruraux et entre secteurs économiques impliquant familles et amis, n'ont plus la capacité d'amortir les effets les plus négatifs de la crise quoi qu'on en dise. Certaines relations de pouvoir se renforcent ou se dissolvent dans le temps : des « élites » de crise apparaissent, d'autres s'effondrent. La limitation des naissances ne constitue pas une réponse aux difficultés du temps en raison de la lenteur de ses effets attendus si la population s'y engage résolument, ce qui n'a rien d'évident en milieu rural. En fait, nombre d'hypothèses de travail sont à remettre en question.

Les dirigeants camerounais ont reconnu officiellement que le pays traversait une période de crise en 1987 et ils ont tenté de desserrer la contrainte des « conditionnalités », posées par les bailleurs de fonds pour reprendre leur aide financière, plus que jamais indispensable. La crise politique et sociale dans laquelle le pays est entré depuis 1991 à la suite du dégel de l'Europe de l'Est et de la conférence de La Baule lui a interdit de mettre en œuvre toute la panoplie de mesures préconisées par les créanciers. Ajustement financier indispensable ou superflu ? La question ne se pose plus en ces termes. Il ne peut y avoir de relance économique possible sans savoir ce que deviendront l'agriculture marchande du pays et ceux qui en vivent (près des deux tiers de la population). La capacité de l'agriculture à créer des emplois, à entraîner d'autres activités et à maintenir un État régulateur est plus que jamais indispensable dans ce contexte.

Tout ceci explique le choix des observatoires et la démarche adoptée par le projet OCISCA avec l'aval des parties prenantes.

La crise financière focalise l'intérêt de tous les créanciers sur les cultures d'exportation qui pourraient être « finies » car non compétitives avec la libéralisation de l'économie et, de plus, trop âgées et peu ou mal entretenues par des producteurs découragés par des prix ridiculement bas. Le glas a-t-il sonné pour « l'économie de rente » mise en place dans les années cinquante ?

Le coup de pouce artificiel donné à ces cultures par la dévaluation de 50 % du 11 janvier 1994 suffira-t-il à les relancer comme le pensent les dévalueurs ? L'envolée des cours du café et du cacao sur le marché à terme de New York durant le deuxième semestre 1994 devrait se confirmer dans la durée pour qu'un tel résultat se produise. Encore faudrait-il une transformation du système productif dont on ne voit que les prémisses en 1994 avec la régénération de vieilles plantations ou la création de nouveaux vergers dans certaines zones.

La disparition de la stabilisation en 1991, les arriérés de paiement qui en ont résulté, la politique de « vérité des prix » pour les intrants, tout cela n'est guère incitatif. Les détenteurs de créances du Cameroun sont d'autant plus fondés à s'inquiéter que ces cultures apparaissent encore comme les seules en mesure de dégager des profits pour faire face aux engagements financiers internationaux du pays : pas ou peu d'alternatives crédibles...

1.2. Une recherche impliquée

Dans le projet OCISCA, l'approche fondamentaliste et le « regard distancié » (5) ne pouvaient constituer que des impasses sur tous les plans. La participation aux débats de l'heure allait de soi, même si nous ne pouvions fournir des recettes ou des programmes à mettre en œuvre tant la marge de manœuvre était étroite. Le projet a essayé de répercuter vers le haut les attentes et les signes du malaise du bas, et à évaluer les déterminants des opinions et comportements (voir annexes 2 et 3). La recherche pratiquée reste une quête permanente d'une vérité à construire et à remettre sur le métier année après année dans les observatoires. Face à l'échec de tant de projets de développement, le groupe OCISCA préconise le suivi et l'appui à l'innovation technique *et sociale* déjà mise en œuvre dans les villages.

Nous pensons qu'aucun système technique n'est bon ou mauvais en soi, tout dépend de la manière dont les populations se l'approprient, s'il vient d'une autre société, ce qui n'est pas forcément le cas. L'efficacité d'un tel système se mesure sur le terrain, dans une société donnée.

Ceci explique la préférence accordée à l'idée de changement social plus neutre que celle de développement, fortement connotée. Toute société cherche à la fois à se conserver et à changer, et ce processus temporel équivoque n'a pas pour seule finalité sa reproduction à l'identique, la recherche d'un équilibre ou celle de la seule croissance des forces productives. En période de récession économique, des forces contradictoires, individuelles et collectives, sont à l'œuvre pour éviter la régression sociale, rejeter sur l'autre les effets négatifs de la crise, profiter des nouvelles opportunités d'accumulation et pour en appeler aux ciments idéologiques de l'identité culturelle.

Parce que la recherche était partagée et non parachutée, longue, sinueuse, manquant parfois de rigueur, elle ne pouvait être qu'impliquée, oscillant entre recherche de base et étude finalisée.

(5) L'expression est de Claude LÉVI-STRAUSS. Elle désigne une recherche répondant aux questions qu'un Occidental peut se poser sur sa propre société en observant une société différente. On a pu parler à ce propos de détour ethnologique. Cette démarche se revendique comme recherche « fondamentale ».

2. Une grille d'analyse pour un laboratoire de sciences sociales

Le découpage du réel tel qu'il est proposé par les « disciplines » se prête mal à l'étude de phénomènes complexes. OCISCA a dû puiser dans chacune son miel pour élaborer sa méthode. Le choix des terrains d'OCISCA était conditionné par la connaissance acquise sur leur fonctionnement avant la crise et par leur capacité à enregistrer l'ampleur des changements causés par celle-ci. Des enquêtes de terrain allégées, à objectifs multiples, s'imposaient pour éviter la grande enquête statistique, cumulant la plupart des types d'enquêtes (budget-consommation, démographie, etc.) auprès de différentes cibles. Ce type de travail de statisticien, difficile à exploiter et à analyser rapidement n'était pas plus possible que la monographie lourde donnant l'image la plus globale d'un lieu à un moment donné selon une problématique disciplinaire. Ces deux approches ont leur légitimité mais découlent, la première, d'un contexte financier très favorable, la seconde, d'une modalité de travail individualiste.

Élaborés collectivement par le groupe de départ, grille d'analyse et questionnaire résultent d'un dialogue avec responsables et chercheurs qui y ont introduit divers biais.

2.1. L'élaboration collective de la grille d'analyse et sa mise en œuvre

La mise au point d'une grille d'analyse commune et cohérente ne sacrifiant pas le tout à la partie, l'esprit de finesse à celui de géométrie, le qualitatif au quantitatif fut délicate à négocier. Cette grille devant servir de pense-bête au projet ne fut pas élaborée dans une officine parisienne, ni imposée par une discipline ou un responsable d'équipe ou d'institut. Les chercheurs nationaux ont toutefois eu du mal à prendre du recul par rapport à leur discipline et à leur vision de fonctionnaires dans la représentation qu'ils véhiculaient de la crise. Le jeu de miroirs réciproque (6) a été, cependant, plus important que la confrontation des disciplines scientifiques et des savoirs, dans l'élaboration des indicateurs. Et c'est la finalité du projet — informer les décideurs sur les réactions et les anticipations des ménages et des producteurs ruraux — qui a posé le plus de problèmes épistémologiques.

(6) G. COURADE, 1993, « Colonies de vacances et jeux de miroirs », *Savoirs 2, Le Monde Diplomatique (Une terre en renaissance : les semences du développement durable)*, pp. 16-17.

L'adéquation de l'enquête au problème posé, hypothèses, formulation et méthode employée, a donc servi de garde-fou pour construire la grille d'analyse collective. En appliquant cette règle, nous étions condamnés à faire de la mauvaise sociologie, économie, etc. Le retour sur la discipline était cependant programmé pour la phase individuelle, une fois les bases connues, et avec des compléments d'enquête. Toutes ces précautions n'ont pas empêché l'apparition d'insatisfactions logiques, sinon légitimes.

Le projet s'est focalisé sur des lieux présentant pour l'étude un rapport accumulation de connaissances / accessibilité / représentativité thématique qui paraissait favorable (7). Dans l'échantillon enquêté, nous intégrons résidents et présents-absents, à la différence des enquêtes démographiques classiques, pour situer les stratégies du groupe résidant dans son cadre relationnel élargi.

Sur-pâturer un terrain de recherche oblige à prendre un certain nombre de précautions. Mettre face à face des personnes de deux mondes différents, le fonctionnaire scientifique et le rural, peut aboutir à un rejet ou à un refus de dialogue. Ces observatoires ruraux sont des lieux représentant une base de travail permanente : la familiarité des équipes avec les habitants présente avantages et inconvénients bien connus. La convivialité facilite le dialogue, les recoupements et le contrôle réciproque du travail. Elle entraîne déformations et biais ainsi qu'une difficulté à généraliser des conclusions supposant une extension des enquêtes à un ensemble géographique plus vaste.

Dans le projet OCISCA, nous avons cherché à recueillir les témoignages et les opinions et à analyser les comportements des producteurs et des ménages pour gérer la crise en catégorisant les comportements moyens, mais sans laisser tomber toutefois, dans les marges statistiques non significatives, les « points de vue incompatibles, parce que également fondés en raison sociale » (P. Bourdieu, 1993, p. 9). La difficulté majeure de l'exercice résidait en effet dans la remise en question permanente de la réponse de sens commun, tellement évidente qu'elle amène l'enquêteur, le chercheur ou l'enquêté à s'y mouler, surtout dans le cadre de questions à choix multiples faciles à traiter par l'informaticien.

(7) Si Yemessoa 1 et 2 furent enquêtés dans leur totalité, à Bafou, un sondage par quota de 350 familles, nombre équivalent à Yemessoa, a été réalisé à partir des 8 000 bordereaux de livraison de café à la coopérative locale disposant en 1990 du monopole de la commercialisation. Ceci a été complété par des listes venant des services des impôts et d'enquêtes réalisées au niveau des neuf postes agricoles. Ici, on a choisi d'avoir une représentation des sept conditions socio-économiques habituelles dans la zone café arabica en essayant d'avoir, pour chaque catégorie, un nombre minimal de ménages.

Les observatoires OCISCA sont enfin des espaces de mémoire, d'une mémoire recomposée grâce aux travaux scientifiques antérieurs comme d'une mémoire partagée entre expatriés et nationaux avec les déformations inévitables dans les relectures. Si la science est sans aucun doute universelle, ce postulat souffre quelques exceptions tant dans la science tropicaliste de l'Occident que dans les tentatives lyssenkistes qui parcourent le Cameroun universitaire...

2.2. Astronomes au cœur de la galaxie de la crise

Le projet met en avant une approche en termes d'observatoire. Est-ce à dire que nous regardons de très loin les étoiles filantes ? Pas du tout : pas ou peu de distance entre enquêteur et enquêté, si ce n'est l'inévitable fossé existant entre l'intellectuel et le manuel, entre le citadin et le rural, entre le fonctionnaire et le paysan.

Ce terme d'observatoire est utilisé ici pour la manière de voir qu'il induit et non la distance qu'il maintient entre observé et observateur. Les astronomes, en effet, observent de très loin, dans la durée, d'un lieu fixe choisi en fonction de paramètres particuliers (qualité de l'observation), avec de gros moyens logistiques (téléscope), un système particulier — du type galaxie —, sans se sentir le moins du monde impliqués dans le mouvement des astres observés. Nous avons retenu de cette approche l'idée de saisir une réalité complexe où s'entremêlent décisions et actions de dominants et de dominés qui agissent en fonction des uns et des autres, mais aussi de contraintes intériorisées.

La notion d'observatoire introduit l'idée de répétitivité dans le temps de l'observation avec les inconvénients et avantages que peut présenter l'enquête permanente. Ce type de travail se prête — mais ne se réduit pas à cela — à la quantification statistique supposée apporter un élément décisif au détriment de la recherche qualitative pour dégager des régularités, voire des normes de comportements, servant de support aux scénarii de comptes nationaux désemparés.

Rien n'est neutre dans ce type d'approche : ni le découpage des espaces mis en observation, ni la périodisation de l'enquête, ni les outils mis en œuvre... à plus forte raison l'assemblage des indicateurs sélectionnés, enjeu de pouvoir entre disciplines.

Sur le plan de l'explication scientifique, l'observatoire postule le primat du temps comme principe d'intelligibilité puisqu'il privilégie les opinions d'un échantillon identique ou renouvelé annuellement selon les mêmes critères socio-économiques de classement. En d'autres termes, on suppose que les circonstances et les rapports de force sont

suffisamment contraignants pour aboutir à la situation socio-économique et aux opinions observées sur le terrain. On admet également que les comportements et attitudes sont conditionnés par l'histoire qui produit des stéréotypes et des idéologies forgés au sein du groupe d'appartenance. Cette approche historicisante, inévitable, peut être remise en cause.

Dans le questionnaire, des modules spécifiques sont à remplir par l'ensemble du ménage, d'autres étant réservés à des individus particuliers : chômeurs, migrants de retour par exemple. Les récits de vie sont utilisés pour comprendre en profondeur la période actuelle de retour par rapport à un projet de migration et saisir dans toute sa complexité individuelle une stratégie concrète, à partir d'un vécu particulier. L'attention a été portée sur la gestion sociale des charges familiales, les formes de solidarité, les activités nouvelles, la gestion du crédit en temps de crise, les ajustements socio-économiques au nouveau contexte de libéralisation des prix, etc.

La réduction des « misères » de la crise à un nombre de modalités prédéterminées pour en faciliter le traitement statistique a toujours constitué un crève-cœur pour de nombreux membres d'OCISCA.

Les préoccupations d'OCISCA sont tout autant qualitatives que quantitatives dans la mesure où ce projet s'intéresse aux attitudes et aux représentations des producteurs dans leur dimension économique, sociale, culturelle, mais aussi agro-écologique. C'est qu'en période de récession, les préoccupations financières, si elles prennent le devant, ne conditionnent pas, seules, les décisions et comportements, si bien qu'une approche économiciste peut paraître largement inadaptée.

2.3. Un laboratoire de sciences sociales

La crise vient offrir aux sciences sociales, d'une certaine manière, le laboratoire expérimental qui leur fait généralement défaut. C'est qu'elle produit des situations inédites où l'on peut confronter avec la réalité observable les hypothèses qui concluent de nombreuses études. On peut aussi voir ce que valent de nombreux classements. La notion de « dynamisme bamiléké » qui fit florès dans les années fastes peut être observée dans un contexte défavorable.

L'observatoire devrait permettre de remettre sur le gril de nombreux schémas mentaux bien ancrés et de réévaluer positivement des travaux de l'époque coloniale, trop vite tombés en désuétude.

Mais si ce laboratoire de la société que constitue un observatoire oblige à réexaminer attentivement les outils que l'on utilise mécani-

quement, les hypothèses qui ont cours sur une longue période sans être à nouveau testées, permet-il de prédire les évolutions à venir à court et à moyen terme ? Ceci conditionne la qualité de l'apport des sciences sociales à la décision. C'est que « toute politique qui ne tire pas pleinement parti des possibilités, si réduites soient-elles, qui sont offertes à l'action, et que la science peut aider à découvrir, peut être considérée comme coupable de non-assistance à personne en danger » (P. Bourdieu, 1993, p. 944).

3. Un outil du partenariat

Si l'équipe initiatrice du projet OCISCA avait voulu s'installer dans la routine, elle n'aurait pas pu le faire en raison d'un partenariat exigeant. Sortant d'une recherche de substitution pour traiter d'un thème politiquement sensible, elle a été fortement impliquée dans l'histoire immédiate du Cameroun et a constitué un parfait séismographe des interrogations et des conflits nationaux en cours, ainsi que des tensions Nord-Sud liées à une redéfinition non assumée des relations franco-africaines de toutes natures, politiques comme monétaires, scientifiques comme idéologiques.

Le projet a dû absorber les ondes de choc constituées par la suppression de l'Institut des sciences humaines (ISH) en octobre 1991 et celle de l'Institut national de développement rural (INADER) en février 1993. Devenu une bouée de sauvetage pour une recherche bureaucratique et endogamique en perdition, il a eu du mal à garder le cap initial, même si, à certains égards, il s'en est trouvé renforcé, libéré qu'il était des convoitises manducatoires de certains responsables. C'est que la recherche nationale camerounaise s'était laissée enfermer dans une gestion bureaucratique, nombriliste et coûteuse pour son rendement, qui justifiait amplement les rapports sévères d'évaluation commandités par la Banque mondiale.

Il s'est heurté aussi aux ambiguïtés de la mise en œuvre très concrète du partenariat à l'ORSTOM. Institut de recherche ayant son propre corps de scientifiques, l'ORSTOM se trouve dans l'incapacité de conduire des recherches propres (8) et d'appuyer, dans le même temps,

(8) Il n'est pas déraisonnable de penser que l'ORSTOM est non réformable suite au bilan que l'on peut établir de la réforme lancée en 1982. Ne faudrait-il pas cependant évaluer l'espace de liberté dont disposent des intellectuels pris entre des objec-

avec ses moyens limités une recherche nationale qui n'a plus de financement et qui n'arrive pas à former et à garder ses scientifiques. Malgré des efforts individuels, nécessairement militants puisque non reconnus par les instances d'évaluation, l'institution ne peut mener de front une recherche de même qualité que celles des instituts français de référence et une politique active de coopération. Son passé — l'ORSTOM a été fondé en 1943 (et non en 1944) — renforce dans la mentalité collective, des attitudes favorables à la stratégie du centre de recherche propre, permettant par les conditions de travail qu'il propose, une recherche franco-française de qualité (CNER, 1993, STREM, septembre 1994). Déplorer l'inexistence d'équipes partenaires, comme alibi à cette façon de faire, semble surréaliste, alors que l'on ne s'est que rarement donné les moyens de les créer et de les soutenir. L'intérêt bien compris d'un jeune chercheur expatrié pour son avancement n'est pas de faire du partenariat. Aussi, affecter des expatriés ne partageant pas la philosophie mise en œuvre ne pouvait que mettre en péril le projet.

Développé dans un contexte de conflit politico-syndical au sein d'institutions partenaires de recherche, le projet s'est trouvé impliqué à son corps défendant dans la restructuration de la recherche, de l'enseignement supérieur et du système statistique camerounais. Rien d'étonnant donc à ce qu'il constitue un enjeu pour les équipes participantes, leurs différents responsables et les experts internationaux correspondants. Il reste donc objet de convoitise pour institutions et individus qui ne se sont pas choisis, comme il est de règle dans une équipe scientifique.

C'est bien parce que le passage formel/informel a toujours pu se faire que le projet s'est enraciné au Cameroun et a progressivement servi de référence. Si la suppression de certaines institutions de recherche a pu constituer une chance pour se libérer de tutelles hiérarchiques portées sur la « politique du ventre », la couverture formelle s'est réalisée à un niveau hiérarchique plus élevé permettant aux équipes de gagner en autonomie et efficacité.

Le projet OCISCA a été contraint d'épouser étroitement son temps au Cameroun ; temps de crise qui est d'abord celui de l'incertitude du lendemain pour les agriculteurs et pour les scientifiques sans salaire ; temps des confrontations aussi entre tous ceux qui sont impliqués dans l'analyse et ceux qui vendent un prêt-à-penser idéologico-économique

tifs contradictoires (recherche de même qualité que dans l'Hexagone, appui institutionnel à des équipes du Sud sans moyens et sans continuité et recherche « pour le développement ») ?

simpliste ; temps des révisions aussi pour les scientifiques, supposés eux aussi balayer devant leur porte...

*
* *

Pour le concept OCISCA, l'observatoire reste une « auberge espagnole » où l'on construit en partenariat un produit de recherche hybride qui cherche à être un laboratoire de sciences sociales. Projet de recherche impliquée, OCISCA ne peut avoir un regard distancié. L'approche utilisée n'est pas uniquement statistique et fait place à la durée et au socioculturel dans l'interprétation des tendances et des stratégies en cours d'élaboration chez les planteurs, au masculin comme au féminin. Avec deux défis majeurs encore à relever sur le plan scientifique et à inscrire dans la durée : une plus grande rigueur et une plus grande articulation entre travail collectif et travaux individuels. Faisant une relecture des autres, il essaie de transmettre une mémoire scientifique aux jeunes générations camerounaises et françaises, constituant ainsi un outil pédagogique.

BIBLIOGRAPHIE

A. Approches de la notion d'observatoires pour le Cameroun

- BOUGERRA (M.), GNININVI (L.), OWONA (R.), 1993, « Quelle recherche pour l'Afrique ? », *Savoirs 2, Le Monde Diplomatique (Une terre en renaissance : les semences du développement durable)*, pp. 84-87.
- BOURDIEU (P.), 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil, 949 p. (voir notamment pp. 9-11, « L'espace des points de vue », et pp. 903-939 : « Comprendre »).
- COUTY (Ph.), 1983, « Qualitatif et quantitatif », *STATECO*, numéro spécial sur « Les enquêtes budget-consommation », Paris, INSEE-Coopération, novembre 1986, pp. 19-26.
- COUTY (Ph.), 1990, *La pratique multidisciplinaire à l'ORSTOM* (version provisoire), Paris, ORSTOM, mars 1990, 41 p. multigr.
- DAVIRON (B.), FOUSSE (W.), 1993, *La compétitivité des cafés africains*, Paris, Ministère de la Coopération, 252 p.

- DUBOIS (J.-L.), 1989, *Le projet Dimensions sociales de l'ajustement*, communication au Congrès mondial des statisticiens, Paris, août 1989, 12 p.
- DUBOIS (J.-L.), BLAIZEAU (D.), 1989, *Connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en développement*. Tome 1 : *Concevoir l'enquête* ; tome 2 : *Collecter les informations* ; tome 3 : *Analyser les résultats*, Paris, MINCOOP, coll. « Méthodologie », 165 + 312 + 175 p.
- GAILLARD (J.), 1990, « Les politiques d'aide à la recherche pour le développement du tiers-monde : de l'assistance scientifique et technique à la coopération : le cas de la France », *Cahiers Sciences Humaines* (ORSTOM, Paris), 26 (3), pp. 407-427.
- GU-KONU (E.), 1993, « Vous avez dit "partenariat" ? L'expérience béninoise », *Cahiers du Sud*, n° 11, pp. 13-17.
- MUCCHIELI (A.), 1991, *Les méthodes qualitatives*, Paris, PUF, 128 p.
- NJOH MOUELLE (E.), 1975, « L'africanisme aujourd'hui, l'africanisme des non-Africains ; l'africanisme des Africains », pp. 5-25, in NJOH MOUELLE (E.), *Jalons II : l'africanisme d'aujourd'hui*, Yaoundé, CLE (Point de vue, 16), 79 p.
- SANTOIR (C.), 1992, *Sous l'empire du cacao : Étude diachronique de deux terroirs camerounais*, Paris, ORSTOM (Collection « A travers champs »), 191 p.

B. Productions OCISCA sur les observatoires ruraux (1990-1993)

- ALARY (V.), 1992, *Crise de la recherche et recherches sur la crise : les ajustements du projet de recherche OCISCA*, Rennes, ENSAR, 76 p. + annexes (mémoire de fin d'études DAA).
- Collectif OCISCA phase expérimentale 1, 1990, Questionnaire CUDs-ISH-ORSTOM de novembre 1990 (Observatoires de Bafou et Yemessoa).
- Collectif OCISCA, 1990-1992, Bulletins du réseau OCISCA (6 bulletins parus entre juillet 1990 et juillet 1992).
- Collectif OCISCA, 1991, *Les cacaoculteurs et la crise en 1991 : encore et toujours le cacao ! (Observatoire du Centre du Cameroun)*, rapport d'étape, phase 1, Yaoundé, projet OCISCA (CUDs-ISH-ORSTOM), novembre 1991, 25 p. multigr.
- Collectif OCISCA, 1991, *Les planteurs de café et la crise à Bafou en 1991 (Observatoire de l'Ouest du Cameroun)*, rapport d'étape, phase 1, Yaoundé, projet OCISCA (CUDs-ISH-ORSTOM), octobre 1991, 26 p. multigr.
- COURADE (G.), 1990, « Le projet OCISCA : Observatoire du changement et de l'innovation au Cameroun », *Chronique du Sud*, n° 4, pp. 97-103.
- COURADE (G.), 1991, « Une recherche partagée », pp. 56-57, rapport d'activité de l'ORSTOM, 1990.

- COURADE (G.), ELOUNDOU-ENYEGUE (P.M.), GRANGERET (I.), 1991, « L'Union des coopératives agricoles de l'Ouest du Cameroun (UCCAO) : de l'entreprise commerciale à l'organisation paysanne », *Revue Tiers-Monde* (numéro dirigé par Maxime HAUBERT : « Politiques agraires et dynamismes paysans »), tome XXXII, n° 128, octobre-décembre 1991, pp. 887-899.
- COURADE (G.), GRANGERET (I.), JANIN (P.), 1991, « La liquidation des bijoux du prince : les enjeux de la libéralisation de la filière café-cacao au Cameroun », *Politique africaine*, n° 44, pp. 121-128.
- COURADE (G.), GRANGERET-OWONA (I.), 1993, « De nouvelles approches face à la crise », pp. 48-50, chap. 3.3 in : *Environnement et développement*, rapport d'activité de l'ORSTOM, 1992.
- COURADE (G.), JANIN (P.), 1992, « Crise et ajustement en milieu rural camerounais : confrontation du local et du national (OCISCA) », *Chronique du Sud*, n° 7, janvier 1992, pp. 9-19.
- ELOUNDOU-ENYEGUE (P.), 1992, « Solidarité dans la crise et crise des solidarités familiales au Cameroun ? Évolutions récentes des échanges entre villes et campagnes », *Les dossiers du CEPED*, n° 22, 40 p.
- JANIN (P.), 1992, « La confession d'un enfant d'OCISCA », *Chronique du Sud*, n° 8, pp. 126-129.

Annexe 1

Le questionnaire OCISCA de la phase expérimentale (1990-1991) : structure et contenu

Le questionnaire de la phase expérimentale (novembre 1990 et janvier 1991), élaboré par les équipes ISH de Yaoundé et INADER de Dschang, se compose de 21 pages. Il comporte 4 modules numérotés de A à D à appliquer à tous les ménages qui vont être enquêtés (10 p.) :

- A : « Démographie et protection sociale »,
- B : « Indicateurs de niveau de vie »,
- C : « Activités, sources de revenus »,
- D : « Relations villes-campagnes ».

Les 5 modules suivants, de E à I ne sont applicables qu'auprès des personnes concernées (appelées « groupes-cibles ») :

- E : « Migrations de retour »,
- F : « Productions agro-pastorales »,
- G : « Activités extra-agricoles »,
- H : « Sans-emploi, à la recherche d'un premier emploi »,
- I : « Initiatives locales ».

Le questionnaire se présente sous deux formes :

+ 12 tableaux comportant des réponses précodées ou ouvertes sur démographie et composition du ménage, aliments consommés dans l'ensemble du ménage, emprunts contractés depuis 5 ans, élites, activités productives et rentières du ménage, parents-amis en ville avec qui on a des relations, récits de vie de migrants de retour, gestion des cultures des exploitations agricoles, itinéraire professionnel des actifs extra-agricoles, vie associative du quartier et du village, opérations de développement communautaire du quartier ou du village ;

+ 20 questions fermées ou semi-fermées aux réponses précodées sur dot et mariage, les personnes à charge, le patrimoine, les biens durables de consommation, les grosses dépenses depuis un an, les dépenses sociales, les besoins en crédit, la position sociale du ménage, l'accueil du migrant de retour, les avantages et inconvénients de la ville ou du village selon le migrant, les stratégies du chef d'exploitation, les cultures introduites depuis dix ans, l'histoire des parcelles, le devenir de la culture d'exportation et de l'élevage, les ajustements vis-à-vis des intrants, le profil de l'actif extra-agricole, sa rémunération et ses charges, l'histoire de la perte d'emploi et des stratégies de recherche d'emploi, la capacité du village à financer des projets locaux de développement.

Annexe 2

L'aggravation des disparités de revenus et l'endettement des pauvres dans la chefferie bafou en 1991 (extraits du rapport d'étape phase 1 de l'observatoire bafou, 30/10/1991)

« ... Depuis plusieurs années, le pouvoir d'achat moyen des ménages ruraux connaît une diminution notable qui a entraîné dans certaines familles de sérieux problèmes de trésorerie. En matière de gestion financière, la plupart des ménages sont amenés à faire du "pilotage à vue". Tous, bien sûr, n'ont pas été affectés de la même façon : la pratique d'une double activité (café, vivrier traditionnel et artisanat ou commerce ou salariat, etc.), ou du maraîchage irrigué, assure des rentrées d'argent toujours conséquentes. Maraîchers et double-actifs sont devenus les nouveaux "*grands*" en milieu rural marquant ainsi la fin de la suprématie économique des grands planteurs... Si le double-actif occupe aujourd'hui une place privilégiée dans l'échelle des revenus, c'est rarement pour réinvestir dans l'agriculture. Il préfère, de loin, les placements dans l'immobilier ou les transports qui lui assurent de véritables rentes de situation.

Si le niveau moyen des revenus globaux se situe légèrement au-dessus des résultats obtenus dans l'observatoire de Yemessoa au Centre du Cameroun, ce résultat ne doit pas masquer d'importantes disparités entre ména-

ges, renforcées par les flux monétaires venant de la ville. La réussite de certains maraîchers ou double-actifs, appuyée par d'habiles stratégies individuelles, ne doit pas faire oublier la masse grandissante des petits planteurs qui ont du mal à joindre les deux bouts. Raisonner en termes de revenus moyens n'a donc pas grande signification. Du petit planteur au planteur double-actif — aux deux extrémités de l'échelle des revenus — les revenus vont de 1 à 6.

Les écarts de revenus entre les chefs de ménage homme et femme sont, eux aussi, considérables et vont de 1 à 3 pour une même classe. Même s'il faut relativiser ces chiffres en tenant compte du nombre d'unités de production présentes dans les différents types d'exploitation, on peut se demander quel avenir il y a pour d'aussi petites unités de production... »

« Loin de réduire le nombre et le montant des emprunts, la crise conduit certains ménages à s'endetter plus que de raison pour faire face aux différentes charges familiales. On peut redouter... que le développement de la pratique de la "cavalerie", c'est-à-dire du nouvel emprunt pour le remboursement d'une créance antérieure, ne débouche sur une crise du crédit. Or, c'est auprès des tontines qu'ont lieu la plupart de ces emprunts (63 % en nombre et 56 % en valeur), les taux de cotisation pratiqués permettant à chacun d'y participer en fonction de ses capacités, mais le non-remboursement d'un emprunt est sanctionné socialement.

Les tontines jouent, en effet, un double rôle : aider à subvenir, grâce à une grande souplesse de fonctionnement, aux besoins les plus quotidiens, mais également inciter les membres à épargner en prévision de besoins futurs. Cette organisation correspond à une formule que les intéressés se sont appropriés avec beaucoup de conviction. Chacun y trouve peu ou prou son compte en raison d'une souplesse inégalée et du rôle social qu'elle remplit, même si les taux de remboursement semblent parfois élevés. Elle remplace un crédit rural existant qui reste à organiser, à l'image des mutualités agricoles françaises ou des Credit Unions américaines implantées depuis 1963 dans le Nord-Ouest.

Ce n'est pourtant pas l'organisation adaptée pour tous : l'importance des relations entretenues par le chef de ménage en facilite plus ou moins l'accès, en raison de l'obligation d'être parrainé et coopté pour y adhérer. C'est pourquoi certains ménages de chômeurs ou de petits planteurs n'ont d'autre issue, pour couvrir la totalité de leurs dépenses, que de demander l'assistance des parents ou amis. La tontine ne se substitue pas à la famille-providence et sert à tous, sauf aux exclus de la crise !

Le crédit bancaire, d'un accès difficile pour les ruraux, est réservé à une minorité de privilégiés (grands planteurs et double-actifs) qui peuvent apporter la garantie de revenus réguliers et suffisants pour contracter de gros emprunts, sous réserve de maîtriser les formalités nécessaires à l'établissement d'un dossier de crédit. Rien d'étonnant donc à ce que ce soit les circuits financiers parallèles ou informels qui assurent la quasi-totalité du crédit en milieu rural.

L'emprunt est une pratique très courante qui touche plus de 70 % des ménages, révélatrice des problèmes aigus auxquels ils sont confrontés. Tou-

tefois, en volume monétaire, il est indéniable que les ménages empruntant le plus sont ceux qui déclarent les plus grosses recettes, vérifiant la formule classique « on ne prête qu'aux riches ». Il existe, en effet, une bonne corrélation entre emprunts et recettes, le montant emprunté annuellement correspondant, peu ou prou, pour les chefs de ménage masculins, au dixième des recettes annuelles et, assez curieusement, au quart pour leurs homologues féminins qui, de fait, semblent plus endettés.

Quand on sait que les femmes assurent prioritairement l'alimentation du ménage et suppléent les hommes pour la prise en charge des dépenses d'éducation, on doit attribuer plus ces emprunts à la nécessité absolue qu'à l'insouciance, les femmes montrant généralement une prudence plus grande que les hommes dans l'accroissement du taux d'endettement et la destination des emprunts. Enfin, les veuves, nombreuses dans l'échantillon, sont seules à supporter la totalité des dépenses alors qu'un polygame peut compter sur ses femmes pour l'aider si nécessaire. »

Annexe 3

Yemessoa 1991 : La « cacaocueillette » limite les écarts de revenus et l'ajustement des charges familiales se fait par l'éclatement familial (extraits du rapport d'étape phase 1 de l'observatoire du Centre du Cameroun)

« L'écart des revenus entre un petit planteur et un double-actif à Yemessoa est moins large qu'à Bafou, de l'ordre de 1 à 4,5. L'écart entre moyens et grands planteurs tend même à se réduire, en raison d'une moindre pratique des activités non agricoles chez ces derniers. Une cacaoyère de 700 pieds a un rapport brut (charges non décomptées) d'environ 50 000 francs CFA annuels contre 20 000 francs CFA maximum à une caféière de même taille plantée en arabica. Et l'on devrait déduire des charges de l'ordre d'un bon quart pour obtenir le revenu brut pour la caféière. Avec un prix d'achat au planteur très voisin pour le cacao et le café arabica, le cacao occupe encore une place prépondérante dans le revenu monétaire agricole moyen à Yemessoa : 80 000 francs CFA contre un peu moins de 50 000 francs CFA pour le café à Bafou. Preuve s'il en est de la bonne tenue de cette agriculture de plantation.

D'une manière générale, si l'on ne prend en compte que les recettes agricoles, on s'aperçoit que l'agriculture assure aux cacaoculteurs des rentrées d'argent égales à celles de l'observatoire bafou.

Seules, les activités non agricoles, plus développées dans l'Ouest, viennent relever sensiblement le niveau des revenus et accentuer les inégalités sociales. Cette remarque s'inscrit donc en faux avec l'idée communément admise que les agriculteurs de l'Ouest sont plus riches que ceux du Centre.

Tableau 1

Revenu annuel moyen en francs CFA

	Yemessoa	Bafou
Agricole	127 000	135 000
Extra-agricole	75 000	21 000
Global	202 000	345 000

Le sentiment très net d'une coupure avec la ville, accrédité par la faiblesse des équipements collectifs, a de quoi surprendre lorsqu'on sait que Yaoundé est distante de moins de 70 kilomètres. Cette zone rurale reste sous-équipée. L'électricité n'a pas été installée et le réservoir d'eau, mis en place par la Scanwater, ne fonctionne plus, faute de carburant. Le mauvais fonctionnement de l'adduction d'eau est, toutefois, à mettre en relation avec un esprit individualiste plus fort qu'à Bafou, l'entretien incombant à la collectivité villageoise. Le niveau d'équipement individuel des ménages (radio, moto, etc.) est, par contre, comparable à celui relevé dans l'Ouest.

Contrairement à l'Ouest où certaines classes de planteurs — les femmes par exemple — devaient faire face à de très lourdes charges, il n'y a pas à Yemessoa, avec 4 personnes à charge, de surcharges familiales. Les scolaires y sont moins nombreux : ce sont autant de frais liés à l'éducation économisés. Les problèmes ne s'y posent donc pas dans les mêmes termes et avec la même acuité qu'en pays bamiléké.

Tableau 2

Nombre de personnes à charge

	Bafou	Yemessoa
Nourrissons	1,1	1,2
Scolaires	4,3	2,3
Chômeurs	0,5	0,3
Autres	0,2	0,1
TOTAL	6,1	3,9

Ce résultat est à mettre en rapport avec le faible taux de polygamie, dans cette région fortement christianisée. Dans l'immédiat, on ne voit donc pas la nécessité de mettre en place une politique de planning familial (« parenté responsable »), qui aurait d'ailleurs bien peu de chances de réussir... C'est sur les petits planteurs et les agriculteurs vivriers que pèsent les plus lourdes

charges. Le ratio personnes à charge/recettes y est le plus bas avec une personne à charge pour 20 000 francs CFA environ contre une pour 80 000 francs CFA chez les planteurs double-actifs. Ces deux catégories sont dans une situation précaire et apparaissent, à terme, menacées de disparition. Entre les agriculteurs vivriers de Yemessoa et les quelques maraîchers des "hauts" de la chefferie bafou, entrepreneurs spécialisés dans une ou deux productions, conduites en culture pure sur de vastes superficies, il y a peu de points communs. Les premiers se contentent de commercialiser des surplus, tandis que les seconds mobilisent toute la force familiale de travail pour intensifier le système de culture. A qui attribuer le qualificatif anthropologique de "paysan", si généreusement distribué dans une pléiade d'études peu soucieuses de précision ? A aucune des deux catégories d'exploitants, si l'on donne à ce terme le sens précis qu'il doit avoir : exploitant agricole dont la culture et le style de vie sont commandés par un travail agricole intense "artificialisant" le milieu sans pour autant viser un productivisme destructeur de cet "équilibre" milieu/culture qui caractérise une paysannerie "enracinée".

Chaque ménage réalise lui-même un ajustement démographique au quotidien. L'émigration ancienne des cadets permet de limiter les charges de la famille et de l'exploitation et a suffi, jusqu'à nos jours, à rétablir un certain équilibre au sein des ménages. Voilà pourquoi la proportion de la parentèle en ville, avec qui le ménage au village a des relations, est élevée. Le terme d'"exode rural" s'applique assez mal au sud du Cameroun et celui de "migrations alternantes" est inadéquat comme ceux de "migrations de retour" ou d'"exode urbain". La réalité se situe ailleurs, dans un concept qui n'existe pas. On ne quitte pas le village sans espérer y retourner, mais on n'y retourne pas avec la régularité du banlieusard rejoignant sa lointaine résidence. On est parti et on reste présent au village, on n'y a pas véritablement une "résidence secondaire", mais un deuxième foyer, unité budgétaire qui sert souvent de lieu d'hébergement et de refuge quand il s'agit de survivre. On espère de la ville quelque chose d'indéfini pour améliorer sa condition tout en gardant l'assurance tous risques du village... La dualité de résidence, qui concerne le plus souvent des ménages monogames, est une solution délibérément choisie et voulue. Elle marque une réelle symbiose entre la ville et le village et une nouvelle organisation socio-spatiale de la famille pour qui le noyau familial urbain est une excroissance, un prolongement de la cellule patriarcale centrée, en définitive, sur le village.

L'éclatement familial, fréquent dans la région, permet de mieux répartir les charges entre les différents membres du ménage. L'épouse, au village avec les enfants en bas âge, dirige l'exploitation agricole, tandis que le mari, travaillant à Yaoundé, héberge les scolaires qui fréquentent le lycée. La multitude de taxis-brousses qui sillonnent l'axe Yaoundé-Obala-Bafoussam et le faible éloignement de Yemessoa facilitent l'émergence d'une véritable mobilité à sens alternés selon la conjoncture urbaine. C'est donc bien avec la parenté la plus proche en ville, sauf peut-être pour les planteurs double-actifs, que se tissent les relations exclusives les plus fortes.

On veut “travailler à la ville et habiter au village”. Ce souhait est-il réaliste au moment où l'État a du mal à payer une administration publique pléthorique pour ses moyens et où, même le “sauveteur” (vendeur à la sauvette) se heurte à une concurrence de plus en plus sauvage ? Qui, aujourd'hui, du segment de la famille resté au village ou de celui résidant en ville tire le plus profit de cette complémentarité ? Les “miracles” de la famille-providence en ville sont-ils toujours aussi visibles ? La proportion importante de “compressés” (50 %) parmi les chômeurs au village — sans que l'on puisse réellement parler de migrants de retour — invite à y réfléchir.

D'une manière générale, aucune stratégie nouvelle visant à réduire le nombre de personnes à charge ou à privilégier telle ou telle catégorie de personnes ne se dessine puisque la “crise” n'a pas encore été ressentie dans tous ses effets. De plus, cela signifierait une modification en profondeur des structures de parenté et des liens qui contribuent à la “reproduire” : impensable à court terme ! »

10. Permanence et flexibilité des cacaoculteurs bété (1) à l'heure des ajustements

par Véronique ALARY, Georges COURADE,
Pierre JANIN (2)

Que va faire le cacaoculteur bété de ses plantations dans le contexte des prix actuels, malgré la dévaluation monétaire ? Quels vont être les déterminants dans la prise de décision pour étendre, planter et entretenir une cacaoyère ancienne qui rapporte de manière si aléatoire depuis plus de sept campagnes ? Aura-t-il un raisonnement d'entrepreneur soucieux de rémunérer au mieux les facteurs monétaires de production qu'il engage ? Va-t-il s'efforcer, avec la libéralisation qu'on lui a imposée, de mesurer la compétitivité relative de cette production par rapport à d'autres possibles ? Sera-t-il sensible à la rémunération du travail familial engagé dans cette affaire ? Ou bien laissera-t-il son verger en l'état, sans le récolter, ou prélèvera-t-il en fonction de ses besoins monétaires, pour scolariser ses enfants, ou soigner sa famille ? Malgré la pérennisation du patrimoine foncier, introduite par la durée de vie de ces arbres, le planteur peut-il envisager d'arracher une plantation au rapport si incertain ? Dans quelle mesure enfin l'effondrement des revenus habituels (salaires, transport, commerces,

(1) Ce texte est une refonte et une actualisation réalisée par G. COURADE, P. JANIN et V. ALARY du texte présenté sous le titre : « Half a century of cocoa-farming in Beti-land (Cameroon) : what motivates cocoa planter's behaviour ? » par V. ALARY, A. BOPDA, G. COURADE, P. JANIN, en septembre 1993 à la Conférence on Cocoa Production and Economic Development in the 19th and 20th century, organisée par la School of Oriental and African Studies et la London School of Economics.

(2) Véronique ALARY est agro-économiste, Pierre JANIN et Georges COURADE sont géographes, tous membres du projet OCISCA. Adresse : ORSTOM-Sud, 213, rue Lafayette, 75480 Paris Cedex 10.

immobilier de rapport) valorise-t-il l'investissement en plantation ou le décourage-t-il ?

Depuis les enquêtes de J. Binet en 1954, de nombreuses enquêtes et analyses ont tenté de répondre à tout ou partie de ces questions dans un contexte moins perturbé.

La crise actuelle offre aux chercheurs en sciences sociales, par sa durée et son ampleur, l'occasion d'observer et d'interpréter attitudes et comportements sous de fortes contraintes : prix du cacao très bas en francs constants, disparition de la stabilisation des prix par l'État, paiement différé de la récolte 1988-1989, libéralisation de la commercialisation sans préparation, etc. Ces événements ont-ils eu raison du mode de vie des planteurs de cacao ? L'environnement plus général a subi des modifications essentielles : les « leaders » se renouvellent, les « solidarités » se distendent, changeant de sens ou de nature, les liens clientélistes se font et se défont rendant incertain et imprévisible l'avenir à court terme. Sagesse « traditionnelle » et « bon » sens de planteur sont mis à rude épreuve : perd-il pour autant sa boussole forgée par des décennies d'argent-cacao arrivant régulièrement ?

Introduit en pays béti à partir de la fin de la Première Guerre mondiale, le cacao a été adopté tout de suite sans traumatisme initial tout en acquérant un statut spécial. Constituant un instrument de la construction étatique, il pouvait favoriser une liaison État-planteurs qui n'a pas eu lieu comme dans la Côte-d'Ivoire d'Houphouët-Boigny. Et malgré l'extension du cacao dans les forêts du Mbam et de la province du Sud-Ouest, le pays béti fournit encore plus de la moitié du cacao camerounais.

1. Permanence des comportements

La cacaoculture camerounaise a été introduite vers 1890 par la colonisation allemande sous forme de grandes plantations utilisant une importante main-d'œuvre recrutée en pays béti, notamment. Elle se répandit sous forme de petites plantations familiales dans le Cameroun central avec les encouragements de la tutelle française. Celles-ci ont constitué la base de l'« économie de traite », troc organisé entre cacao et biens de consommation par les collecteurs ayant une rente de situation dans ces échanges. Ce cycle économique a duré jusqu'à la fin des années 50. L'administration française, en rendant quasi obligatoire cette culture, introduisit l'économie monétaire et tenta de fixer une population particulièrement mobile.

1.1. *Statut de planteur et gestion de la plantation*

Chasseur et guerrier avant la conquête allemande, le Bété se serait transformé en collecteur de caoutchouc, porteur et manœuvre, de 1880 à 1927 (travaux forcés), pour acquérir le statut de planteur entre 1928 (arrivée du chemin de fer à Yaoundé) et 1955 (création de la caisse cacao) dans le cadre de l'économie de traite (A. Leplaideur, 1989, pp. 287-289). L'introduction du cacao semble avoir conforté les hommes dans leur statut au sein de la société, bien que l'évolution favorise parallèlement l'émancipation progressive des femmes. Avec un taux d'absence d'un tiers des hommes dans la Lékié (A. Franqueville, 1971), les femmes sont conduites à s'occuper personnellement des cacaoyères. Face à la rareté de la main-d'œuvre enfin, hommes et femmes apprennent à se soutenir et à transgresser ce qui n'était, peut-être pas, un tabou dans la division sexuelle du travail.

Il existe une filiation symbolique entre la plantation coloniale qui n'était pas encore agro-industrielle et la « plantation », parcelle extensive de cacaoyers, plantés avec des fèves volées dans les grands domaines capitalistes de l'empire germanique. Le propriétaire du verger cacaoyer se mue en planteur et il est dépendant, pour sa rémunération, du marché international. Il transforme cette dépendance en atout dans l'ordre social bété en pratiquant une économie de prestige redistributrice. Ce statut social est adossé aux fonctions utilitaristes de la plantation : revenus immédiats ou différés, épargne de précaution ou redistribuée en rente plus tard, capital que l'on consomme immédiatement ou que l'on préserve pour le « manger », lors de ses vieux jours. L'« indigène » se serait ainsi approprié, à sa façon, les privilèges réservés aux « estates managers ».

Entre 1963 et 1993, les exploitations possédant moins de un hectare occupent une place identique : 43 %. Et les plantations de plus deux hectares ne représentent jamais plus d'un tiers de l'ensemble des exploitations. Ces micro-plantations n'ont, au mieux, retenu des plantations coloniales que l'usage des plants sélectionnés et des produits phytosanitaires. Pour le reste, qu'il s'agisse de la culture pure, de la main-d'œuvre salariée ou de l'utilisation d'engrais, les comportements sont conditionnés par la conviction de l'encadrement agricole et par les contraintes foncières et familiales. On a donc des rendements particulièrement bas qui oscillent entre 100 et 400 kg/ha avec une moyenne de 100 à 150 kg/ha alors qu'on obtient des rendements cinq à dix fois plus élevés en station agronomique. L'utilisation de techniques rudimentaires limite la surface de la cacaoyère aux capacités de mobilisation de la main-d'œuvre : 3 à 5 hectares en pays bété. De même, la

pression foncière constitue un autre facteur limitant de l'extension de la plantation. Enfin, le souci de sécurité alimentaire impose des systèmes et des rotations culturales permettant la culture de toute la gamme des vivriers possibles en culture intercalaire.

Au total, cette distorsion entre la dimension sociale de la condition d'arboriculteur et la gestion agro-économique de la plantation, n'est pas de nature à favoriser la modernisation de la cacaoyère. Elle a cependant pour avantage d'éviter une trop grande soumission du cacao-culteur au marché puisqu'il reste un faible utilisateur de facteurs monétaires de production. L'ancienneté du verger, à l'heure actuelle, conduit cependant tous les observateurs à estimer que sa régénération et sa replantation sont devenues indispensables pour assurer sa survie dans un marché international concurrentiel.

Culture pérenne d'une durée moyenne de vie productive de quarante ans, la cacaoculture a modifié le mode de gestion foncière en conférant à la terre une valeur patrimoniale dont on hérite, en plus de sa valeur d'usage. La sédentarisation et la pression foncière accentueront le rôle de marqueur foncier du cacao. Et il poussera l'individu à s'émanciper de la famille élargie (*nda-bot*). Introduite d'abord en zone densément peuplée, cette arboriculture ne revêt pas, en premier lieu, le caractère pionnier et capitalistique, consommateur de forêt, qu'elle eut en Côte-d'Ivoire ou dans le sud-ouest du Nigeria.

Tableau 1

Le cacao dans les revenus en pays bété (1954-1964-1976-1991-1993-1994)

Source Année	Binet 1954 (1)	Gabaix 1964 (2)	Leplaideur 1976 (3)	Ocisca 1991 (4)	Janin 1993 (5)	Stabex 1994 (6)
(A)	65-75	85	150	250	200	150
(B)	44 500	56 000	95 000	202 000	449 000	331 000
% cacao	70	48	74	45	9	15
% vivrier	4	18	11	20	24	30
% autre	26	34	15	35	67	55

A = Prix-producteur officiel en francs CFA courant (non déflaté) par kg.

B = Revenu annuel moyen en francs CFA non déflaté pour chaque enquête.

(1) Budgets de 496 ménages dans 20 villages du Centre du Cameroun.

(2) Budgets de 193 ménages du Centre du Cameroun.

(3) Budgets de 130 ménages du Centre du Cameroun.

(4) Budgets de 339 ménages du village de Yemessoa 1 et 2 (Lékié).

(5) Budgets de 100 ménages du Centre du Cameroun.

(6) Budgets de 107 ménages dans l'Est et le Centre du Cameroun.

Le producteur a souvent calqué ses efforts d'exploitant-récoltant aux besoins monétaires estimés et aux possibilités d'achat plutôt que de mettre sur le marché tout ce qu'il peut vendre, d'où l'expression de « revenu-cible » employée par A. Leplaideur (1989) pour qualifier la stratégie des planteurs dans les années 1980. Plusieurs types de stratégies ont été observées, en ces temps paisibles, en fonction de la pression sur la terre et de l'insertion dans l'économie monétaire : prédominance du cacaoyer marqueur foncier, là où la terre est largement disponible, de sa fonction de capital de recours quand l'espace est plus restreint et de capital systématiquement exploité quand la pression sur les terres est maximale comme dans la Lékié (A. Leplaideur, *idem*).

Toujours est-il que, si les différentes enquêtes révèlent une progression des revenus en francs courants entre 1954 et 1993, le cacao y participe pour plus de 70 % en année faste et pour moins de 15 % en 1993.

1.2. Une culture sociale et un marqueur culturel

En pays bété, le cacaoyer a été adopté et non imposé. Et s'il est devenu marqueur foncier, il a été aussi remarquablement intégré dans une société d'aînés et de cadets, sans aggravation des disparités sociales et sans modernisation technologique. Rien n'a totalement changé, mais tout a évolué dans le sens souhaité par la société bété, le cacao surignant les tendances de fond de cette société. Mieux, il a été l'instrument de l'authentification sociale de chacun, permettant aux aînés de confirmer leur importance par le recours à l'économie de prestige.

Prenant très jeune l'habitude de suivre son père dans la plantation, et de participer aux différentes tâches d'entretien, le futur planteur est naturellement conduit à reprendre, poursuivre et agrandir les superficies en cacao. La plantation héritée du père est toujours préservée, quel que soit son âge. Il est très rare que les anciennes plantations héritées fassent l'objet d'un arrachage ou d'un recépage massif, à moins que le foncier ne soit trop exigü. Vénération du passé et crainte des anciens (Ph. Laburthe-Tolra, 1981 ; A. Franqueville, 1987), conditionnent bien souvent le comportement des planteurs bété.

S'il y a eu accumulation foncière ou constitution de rente foncière, cela tient à la position du lignage dans la société locale et à l'ancienneté d'installation de la famille. Si le morcellement des cacaoyères est rarement équitable, il aura finalement permis d'éviter l'apparition d'une classe de planteurs, comme aurait pu le faire la règle de l'héri-

tier unique. En fait, la culture du cacao consacrait une aventure collective sans exclus et sans nouveaux riches.

L'éventail des revenus bruts annuels, relevés à Yemessoa, au cours de l'année 1991 est de l'ordre de 1 à 4,5, contre 1 à 7 à Bafou dans le pays bamiléké (enquête OCISCA, phase expérimentale).

S'il n'y a pas eu de stratification en classes antagonistes, c'est parce qu'il y a eu maintien des formes traditionnelles de régulation sociale. Les arbitrages se font dans le cadre d'une hiérarchie à laquelle chacun doit donner fréquemment son adhésion, d'où la régulation, apparemment consensuelle, et la redistribution des biens et du pouvoir fausement égalitaire.

Depuis le désengagement de l'État en 1989, et malgré une campagne cacaoyère 1992-93 faite pour décourager les meilleures bonnes volontés, la majorité des planteurs a préféré l'investissement productif : 42 % des exploitants ont, par exemple, acheté auprès de commerçants privés, les produits phytosanitaires indispensables à une lutte contre la pourriture brune (enquête Cacao, P. Janin, 1992-1993). Cette volonté réaffirmée de maintenir soins et travail a surpris, car elle tranche radicalement avec le mode de gestion précédent. Peut-on pour autant parler de revirement ? Les cacaoculteurs ne désespèrent pas du cacao parce qu'ils croient en son avenir, tout en prenant conscience qu'il n'y a pas d'alternatives crédibles ailleurs, faute de structures d'appui.

1.3. Des stratégies multiples pour des cacaoyères gérées par des vieux

A quoi servent les cacaoyères ? Beaucoup de réponses appartenant à divers registres ont été données : gestion patrimoniale, passage de l'usufruit à une forme de pleine propriété, préservation du capital arbusatif ou consommation du capital, placement de prévoyance intergénérationnel, etc. La cacaoyère répond donc à de multiples objectifs de gestion patrimoniale. C'est un capital dormant et productif, un placement et un outil de travail.

Tout ceci traduit l'effort réalisé pour se préserver soi-même et sa famille du besoin présent et à venir dans un pays où n'existe pas d'« État-providence ». On a quelque peine à considérer le planteur comme un épargnant sans conseiller, et comme un gestionnaire de patrimoine sans gérant ! Élément d'un patrimoine qu'on transmet et assurance-retraite qui constitue une rente annuelle, le cacao constitue un placement de « père de famille » peu spéculatif pour la majorité des planteurs bété.

Le cacaoculteur a un comportement de gestionnaire de capital, la cacaoyère représentant un placement financier actualisé sur les prix nets anticipés, payés au producteur, coxage et transport déduits. Les profits (différence entre la valeur du produit vendu et les coûts monétaires des facteurs de production) constituent en fait la rémunération du travail familial et du capital investi dans la cacaoyère. Ceci permet à la fois le financement des dépenses courantes, de l'épargne et des investissements. Tout ceci servira à financer des activités productives, la formation des enfants et le maintien ou l'accroissement du capital cacaoyer pour les vieux jours.

1.4. Planteurs et rentiers de la filière : des rapports ambivalents

Poumon de l'État camerounais d'avant la manne pétrolière, la filière cacao a longtemps fait l'objet d'attentions particulières de l'État : organisation du marché, interventions en matière d'intrants et de recherche. Avec des succès plus qu'inégaux aboutissant aujourd'hui à son retrait partiel de la filière et à un grand retour de la traite d'antan... En vingt-huit ans d'organisation du marché (1960-1987), l'État camerounais n'a, en effet, attribué au planteur qu'à trois reprises plus de 75 % du prix de vente du cacao sur le marché international (prix free on board), 10 fois entre 50 et 75 % et 15 fois, moins de 50 %. En 1985-1986, le prélèvement de l'État s'élevait à 25 % du prix fob, 51 % revenant au producteur pour un prix de réalisation de 819 francs CFA. Et s'il ne prélevait que 0,3 % en 1991-1992 pour un prix de réalisation de 374 francs CFA, les intermédiaires continuaient à s'adjuger 39 % de ce prix !

De 1920 à la création de la caisse de stabilisation du cacao en 1955-1956, le planteur subit le système de la traite sans thésaurisation possible. De 1956 à 1991, l'Office national de commercialisation des produits de base (ONCPB) était supposé assurer le maintien des prix au producteur. En fait, les prix officiels au producteur seront toujours des prix connaissant une croissance mesurée en francs courants et resteront toujours en deçà du prix international pour ne pas avoir à entamer des fonds réservés par la caisse de stabilisation au budget de l'État. Le prix d'achat du cacao a été ainsi divisé par trois en francs constants entre 1960 et 1992 et la dégradation du pouvoir d'achat du cacaoculteur est constante depuis 1960 avec un décrochage brutal en 1989-1990. Les prélèvements cumulés pour la période 1979-1988 sur les filières café robusta et cacao s'élevaient à plus de 371 milliards de francs CFA, 200 milliards auraient servi au fonc-

tionnement de l'État en général, l'Office national coûtant, à lui seul, en année normale, plus de 12 milliards de francs CFA (G. Courade, I. Grangeret, P. Janin, 1991, pp. 121-128).

Avec la faillite de l'organe de stabilisation en 1992, le gouvernement a été contraint de libéraliser la commercialisation, les différents acteurs de la filière devant pour la campagne 1994-1995 prendre en compte les signaux du marché mondial. Tout ceci risque d'aboutir au retour de l'économie de traite en maintes régions du Cameroun dans un marché non protégé. L'instauration d'un prix garanti au planteur par la caisse de stabilisation se révéla déterminant pour le maintien du cacao dans l'exploitation, par la régularité du revenu qu'il procurait, sans pour autant inciter à l'amélioration du produit ou au renouvellement du verger. L'arrêt des interventions de l'État, à tous les niveaux de la filière, inquiète donc les planteurs qui se sentent démunis face aux collecteurs privés.

On qualifie le comportement du planteur de rentier, dans la mesure où il ne mobilise que peu de travail pour valoriser sa cacaoyère qui lui assurait, en période euphorique, un revenu conséquent et régulier. C'est, en fait, un système de production extensif qui est qualifié de rentier alors qu'il dégage les meilleurs profits à l'unité de travail. Le planteur bête vit d'une culture d'exportation dont le marché fut monopolistique et protégé. On peut donc parler d'une culture de rente (3) dont l'État a été le seul rentier.

2. Flexibilité de l'appareil de production

La culture de cacao n'a introduit aucun bouleversement dans les techniques culturales. Elle a été ajoutée et associée aux pratiques antérieures qui se rapportaient à des cultures vivrières d'autosubsistance, les premières années de sa mise en place.

(3) Par rente, on a pour habitude de désigner les avantages et/ou les revenus réguliers qu'un individu, un groupe ou une personne morale peut retirer d'une position économique dominante ou protégée, d'une situation sociale favorable, d'une localisation géographique privilégiée ou de potentialités écologiques qu'il est l'un des rares à posséder. Un comportement rentier peut également découler de l'environnement ainsi donné ou construit de toutes pièces. On construit des rentes par le biais de réglementations créant artificiellement des avantages pour certains lieux, secteurs ou acteurs de l'économie. Ces rentes élaborées par fonctionnaires et hommes politiques, peuvent donner lieu à des malversations.

2.1. Une régénération statistiquement masquée

Entretenir une cacaoyère ne demande aucun investissement important. Les tâches de désherbage et de taille s'inscrivent dans la lignée des travaux agricoles antérieurs. Les opérations de fermentation et de séchage sont réalisées selon des méthodes rudimentaires.

Les traitements phytosanitaires se sont avérés très vite indispensables face aux agresseurs naturels (champignons, insectes ravageurs). Depuis 1961, certains services agricoles se sont mobilisés dans la lutte anticapside et antipourriture brune et les brigades phytosanitaires de la Sodecao (Société de développement de cacao) ont permis le maintien d'un capital cacaoyer productif au plan agronomique sans affecter la trésorerie du planteur.

Deux facteurs de production ont contribué à façonner l'image d'une cacaoculture proche de la cueillette : la faiblesse des charges d'exploitation supportées par les planteurs et le vieillissement du parc cacaoyer.

S'agissant de la démographie cacaoyère, les avis sont partagés. Les différentes évaluations de l'âge du verger ont toujours pris comme base le relevé systématique des livraisons de pieds sélectionnés, effectué par la Sodecao. 42 % des arbres auraient plus de 40 ans d'âge, et 70 % plus de 26 ans. La reconstitution de l'histoire de quelques 160 plantations dans la province du Centre nous montre pourtant que le phénomène de replantation spontanée a souvent été sous-estimé. Renouvellement par arrachage et recépage (plus de 100 pieds) restent toujours l'apanage d'une minorité, mais la plupart des planteurs entretiennent en permanence des pépinières traditionnelles. Elles serviront à remplacer les manquants et les pieds improductifs au coup par coup. Difficile donc d'évaluer de manière précise l'âge d'une plantation. Il faut relever que l'activité de replantation est restée cependant une constante à tous les âges de l'histoire récente du cacao (1955-1993). Ce mode de redensification « en continu » de la plantation ne nécessite aucun capital préalable, les charges d'exploitation concernant la plantation étant réduites au renouvellement du petit matériel (machette, hâche, pulvérisateur) et à l'achat de quelques produits phytosanitaires.

2.2. De très faibles coûts monétaires de production avant la dévaluation

En 1993, avant la dévaluation de janvier 1994, les facteurs de production rémunérés en pays bété s'élevaient, en moyenne pour une centaine d'exploitations, à 10 500 FCFA/ha pour 1 200 arbres et à 75 FCFA par kg produit (rendement moyen de 140 kg/ha) (P. Janin).

45 % de ces charges sont destinées à l'achat de produits phytosanitaires et 23 % à l'entraide, l'oubliée des calculs économiques classiques. Aucune estimation chiffrée ne peut être donnée des coûts d'utilisation de la main-d'œuvre familiale et des coûts d'amortissement du capital arbustif et matériel. Peu d'investissements productifs, l'essentiel des dépenses est consacré à l'alimentation, l'éducation, l'habillement et l'habitat, sans grands changements entre 1954 et 1993.

Une plantation de 1 200 pieds (environ 1 ha), ayant un rendement moyen de 140 kg/ha constaté en 1992-1993 dans une centaine de vergers, ne dégage pourtant qu'un revenu annuel brut de l'ordre de 28 000 francs CFA et net de 17 500 francs CFA (réfraction et transport non déduits). Ceci faisait une rémunération de la journée de travail de l'ordre de 400 francs CFA en excluant tout amortissement de la mise en place de la plantation et de l'équipement.

Depuis 1956, il n'y a pas eu de substitution du capital au travail. Ainsi, jusqu'en 1991, toute la main-d'œuvre disponible sur place était déjà mobilisée. Dans les espaces non saturés où la densité démographique n'excède pas 40 h./km², les agriculteurs préfèrent étendre les surfaces cultivées dans les réserves de terre. C'est seulement lorsque la pression démographique augmente que l'intensification avec une certaine artificialisation du milieu doit être envisagée si l'on veut augmenter la productivité. En pratique, elle s'effectue essentiellement en maximisant les facteurs de production internes à l'exploitation (terre et travail familial) qui sont encore très peu intégrés au marché.

2.3. On s'en tient à des conduites éprouvées

Quelles vont être les réactions des planteurs à la baisse des prix payés ? En 1991 (OCISCA phase expérimentale), 60 % des planteurs environ exprimaient la volonté d'augmenter la superficie des plantations en cacao. En 1993 (enquête Janin), dans le pays bété, même si le kilo de cacao était payé 100 francs CFA contre 200 en 1992-1993, 56 % de la centaine de planteurs interrogés déclarent vouloir régénérer massivement, contre 44 % l'année précédente. Le doublement du prix au producteur décidé, après la dévaluation du franc CFA (11 janvier 1994) ne peut qu'accélérer le phénomène de la régénération.

Dans un contexte très incertain, les planteurs préfèrent s'en tenir à des stratégies éprouvées de longue date (développement des cultures vivrières, multiplication des travaux de tâcheronnage, maintien du capital cacaoyer, valorisation des fruits de la forêt et du vin de palme) avec une prise minimale de risque. Les difficultés de trésorerie expli-

quent que, même négocié entre 170 et 190 FCFA/kg (prix réel payé au planteur en 1992-1993), le planteur n'abandonne pas le cacao.

3. Des stratégies pour des temps incertains

La pérennité de la cacaoyère, outil de travail et d'épargne, est-elle assurée ? On doit s'interroger. A la différence du caféiculteur bamiléké, le planteur bété n'a pas été amené à penser le risque, à gérer son environnement, car il a vécu dans le giron des sociétés parastatiques et a cru à la pérennité d'un marché protégé. Ce n'est donc que depuis peu qu'il redécouvre les mérites de la diversification agricole.

L'idéal de l'agriculture extensive renvoie à un raisonnement économique en termes de coûts/avantages. Une amélioration des rendements à l'hectare, en effet, compensant, par une productivité accrue, la baisse du cours mondial du cacao ne peut s'envisager que si l'on maximise les investissements productifs de préférence non rémunérés. Il faut donc que le coût de l'unité produite diminue en investissement-travail ou en consommations intermédiaires acquises sur le marché. Ceci reste peu praticable puisque le planteur ne peut peser à la baisse sur le coût des intrants ou sur le prix de la main-d'œuvre disponible ou exiger un sur-travail de sa famille déjà bien occupée. On comprend donc qu'une augmentation de la surface en cacao — solution choisie par 60 % des planteurs (OCISCA 1991) pour compenser la perte de valeur du cacao — soit la seule solution envisageable. Qui va payer 500 FCFA/jour une main-d'œuvre marchande pour une culture qui n'en rapporte que 400 en 1992-1993 ?

3.1. *La rentabilité de la cacaoculture en économie ouverte est-elle démontrée ?*

En économie ouverte, la cacaoculture doit être compétitive par abaissement de ses coûts de production, les intermédiaires fonctionnant à moindre coût. La productivité de la terre devrait augmenter pour égaler celle des concurrents, Brésil ou Malaisie. L'ajustement se fera ensuite par les « signaux du marché » que sont les prix. Si le planteur tire du profit de sa plantation, il la maintiendra et la développera ; s'il perd de l'argent, il va arrêter.

N'ayant pas fait de sa cacaoculture une « nouvelle frontière » en défrichant sans retenue des terres sous-occupées bien qu'appropriées, le pays bété n'a pas fait appel à une main-d'œuvre étrangère ou non autochtone abondante comme dans la région du mont Cameroun ou dans le Sud-Est ivoirien. Il ne peut donc affronter cette concurrence qu'en artificialisant le milieu ou en consommant de plus en plus de forêt.

S'il souffre d'un désavantage du point de vue technique, le cacao camerounais dispose d'une qualité meilleure que celle de la Malaisie, qui lui permet de se placer sur un petit marché consommateur.

Dans la théorie économique, le calcul des coûts de production sert à estimer quel serait le prix minimum d'achat du cacao permettant de couvrir les coûts des facteurs engagés dans la production. Les coûts sont évalués par extrapolation des prix de marché des différents facteurs de production selon les indications de la Sodécao. Pour une rémunération journalière de 500 FCFA/j à raison de 54 jours de travail par an, le coût de production du cacao s'élève à 164 FCFA/kg pour un rendement moyen de 250 kg/ha. Le coût des produits phytosanitaires représente près de 15 % des coûts totaux (avant la dévaluation qui les a doublé).

3.2. Les facteurs à prendre en compte dans l'analyse

En l'absence de marché des facteurs de production et d'accès à l'information économique, le planteur ne peut raisonner comme le supposent les économistes libéraux. Le mode d'acquisition dominant des terres pour l'arboriculture reste la filiation même. Quand existe un marché foncier, dans la Lékié ou le Mbam par exemple, les ventes de terre y restent marginales. Il n'y a pas, non plus, de marché du travail. Le développement de différentes formes d'entraide pour certains travaux résoud en majeure partie le problème. En fait, dans une situation de disponibilité foncière, chacun préfère créer sa propre plantation que vendre son travail.

Le coût des intrants pèse lourd avec l'arrêt des subventions et leur renchérissement dû à la dévaluation. Il constitue le premier goulet d'étranglement en 1994 (G. Courade, V. Alary, 1994). Les planteurs s'évadent du marché pour le renouvellement du matériel végétal selon l'habitude locale. Si l'on défalque les coûts d'installation d'une nouvelle plantation, ceci ramène les coûts de production à 131,5 FCFA/kg en prenant la même base de calcul que plus haut (chap. 3.1.).

Le prix effectivement payé au producteur doit tenir compte des tricheries sur le poids, des avances de trésorerie ou des effets des monopoles de fait. Ainsi, lors de la campagne cacaoyère 1992-1993, le prix payé aux planteurs de Yemessoa était de 200 FCFA/kg, par suite d'une négociation forcée passant par la réfraction (4) sur le poids.

La soumission du planteur au marché n'est jamais totale ou programmable dans un ménage de cacaoculteurs, tant les priorités sociales des familles, les obligations communautaires entrent dans la fonction de production.

*
* *

La cacaoculture a été parfaitement adoptée par le peuple bété de cette partie centrale du Cameroun qui a su l'utiliser en « père de famille » pour marquer ses terres, faire face à ses obligations sociales présentes et à venir et léguer à ses héritiers un petit capital. Il a su transformer une condition qui lui est faite en un statut valorisant. Ce comportement prévoyant n'a pas interdit une gestion adaptée aux contraintes de main-d'œuvre et de pression foncière du système de production. Les années 1992-1993 montrent la mise en place de stratégies attentistes. C'est que l'attachement au cacao porte le planteur à ne pas rejeter ce qui l'a assis socialement, d'autant plus que le calcul économique fait *selon son optique* laisse encore une petite marge de profit.

Sensible aux modifications rapides de l'environnement économique et institutionnel, le planteur regrette souvent le temps de la gestion étatique de la filière ou celui du système coopératif quand celui-ci fut efficace (Zapi-Est et Zapi-Centre). Ignorant l'ampleur des prélèvements étatiques de l'ONCPB, le planteur s'inquiète de se retrouver seul face à des acheteurs tout-puissants devant lesquels il se sent désarmé malgré quelques tentatives de groupement. Ignorant tout des prix internationaux, il se demande aussi comment court-circuiter des intermédiaires soupçonnés de s'enrichir à ses dépens. L'idée de « circuit court » producteur/consommateur fait son chemin, à Yemessoa, par exemple.

Au total, les permanences dans les comportements l'emportent sur les changements inconsidérés. Bien des incertitudes restent, qu'il faut

(4) La réfraction est « ce qu'on coupe de bouche », forme de maquignonnage aboutissant, après négociation, à une diminution du poids réel du produit livré en défaveur du producteur.

dra affronter dans le cadre de logiques anciennes qui n'interdisent aucune innovation sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- BINET (J.), 1956, *Budgets familiaux des planteurs de cacao au Cameroun*, Paris, ORSTOM, Coll. « L'Homme d'Outre-Mer », n° 3, 154 p.
- COURADE (G.), GRANGERET (I.) et JANIN (P.), 1991, « La liquidation des bijoux du prince : les enjeux de la libéralisation de la filière café-cacao au Cameroun », *Politique africaine*, n° 44, pp. 121-128.
- FRANQUEVILLE (A.), 1987, *Une Afrique entre la ville et le village : les migrations dans le Sud-Cameroun*, thèse de doctorat d'État, Paris, ORSTOM, Collection « Mémoires », n° 109, 646 p.
- GUYER (J.I.), 1980, « Female farming and the Evolution of food Production Patterns amongst the Beti, South-Central Cameroun », *Africa*, vol. 50, n° 4, pp. 341-356.
- LABURTHE-TOLRA (P.), 1981, *Minlaaba I. Les seigneurs de la forêt. Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Béti du Cameroun*, Paris, Publications de la Sorbonne, 490 p.
- LEPLAIDEUR (A.), 1978, *Les travaux agricoles chez les paysans du Centre-Sud Cameroun : les techniques utilisées et les temps nécessaires*, Montpellier/Yaoundé, IRAT-SODECAO, 125 p. multigr.
- LEPLAIDEUR (A.), 1985, *Les systèmes agricoles en zone forestière : les paysans du Centre-Sud Cameroun*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Économie Rurale, Université de Montpellier I, 615 p.
- LEPLAIDEUR (A.), 1989, « Vie et survie domestique en zone forestière camerounaise : la reproduction simple est-elle assurée ? », pp. 277-290, in ELDIN (M.), MILLEVILLE (P.) eds, *Le risque en agriculture*, Paris, ORSTOM (« A travers champs »), 620 p.
- OCISCA, 1991, *Les cacaoculteurs et la crise en 1991 : encore et toujours le cacao ! (Observatoire du Centre du Cameroun)*, rapport d'étape phase 1, Yaoundé, projet OCISCA (CUDs-ISH-ORSTOM), novembre 1991, 25 p. multigr.
- PAUVERT (J.-C.) et LANCREY-LAVAL (J.-L.), 1957, *Le groupement d'Evo-doula (Cameroun) - Étude socio-économique*, Paris, ORSTOM, Sciences humaines outre-mer, Rapports du Conseil supérieur des recherches sociologiques outre-mer, 55 p.
- SANTOIR (C.), 1992, *Sous l'empire du cacao : étude diachronique de deux terroirs camerounais*, Paris, ORSTOM, Collection « A travers champs », 191 p.

11. De la libéralisation à la dévaluation : les planteurs attendent leur réévaluation (1)

par Georges COURADE et Véronique ALARY (2)

Le mardi 11 janvier 1994 fera-t-il date chez les planteurs de café et de cacao du Cameroun méridional ? La dévaluation de 50 % de la valeur du franc CFA était devenue indispensable sur le plan financier et macro-économique en raison de l'impuissance des mesures d'ajustement « réel » à rétablir les « équilibres fondamentaux » et relancer le système productif (3). Cette manipulation monétaire permettra-t-elle une « réévaluation » des planteurs de café et de cacao ? Vont-ils avoir, enfin, la place qui leur est due sur le plan économique, social et politique dans un pays qui doit encore compter sur ses ressources agricoles pour sortir de la crise ? A entendre les « dévalueurs », ce devrait être le cas !

(1) Ceci est la version amplifiée et remaniée d'un article publié dans la revue *Politique africaine* en juin 1994. Nous remercions ici la Communauté européenne et l'ordonnateur national du Fonds européen de développement de nous avoir donné la possibilité de réaliser ces enquêtes. Les opinions émises ici n'engagent que les auteurs de cette contribution.

(2) Georges COURADE est géographe, directeur de recherche ORSTOM, animateur OCISCA (1990-1994). Véronique ALARY est agro-économiste, membre du projet OCISCA. Tous deux ont coordonné et rédigé l'étude d'impact STABEX 90.

(3) Ajuster en termes « réels », c'est tenter d'abaisser les coûts de production afin d'arriver à des prix de revient comparables à ceux de la concurrence libellés en dollars. Ajuster « en termes monétaires », c'est réussir le pari de la dévaluation, c'est-à-dire éviter une flambée des prix annulant le bénéfice de la dépréciation monétaire. Dans le premier cas, on agit sur le prix de revient de la production locale, afin de la rendre aussi bon marché que son équivalent asiatique ou latino-américain (cas du café arabica). Dans le deuxième, on veut éviter que la hausse des prix soit équivalente à la baisse de parité (50 % dans le cas actuel) et on espère que le renchérissement des facteurs de production importés sera compensé, et au-delà, par une plus grosse consommation de produits locaux substituables moins chers.

Des réponses à cette question peuvent être ébauchées à partir d'enquêtes effectuées auprès de 500 ménages, deux à trois mois après l'événement (4). Ébauchées seulement, tant il est vrai qu'il est impossible de mesurer les effets d'une mesure de ce genre sur des planteurs qui viennent de subir différentes thérapeutiques à la suite de la faillite de la stabilisation d'État : non-paiement de la récolte de 1988-1989, cessation des subventions aux intrants, disparition du prix garanti et du prix minimum au producteur, libéralisation de la filière. La dévaluation est arrivée dans un processus d'ajustement ayant pesé d'abord sur les planteurs dès que l'Office national de commercialisation des produits de base (ONCPB), l'organe de stabilisation, fut déclaré en cessation de paiement en 1989. Les prix du marché leur furent appliqués immédiatement en rognant sur les profits des intermédiaires et les prélèvements de l'État qui avaient atteint certaines années 60 % du prix de réalisation sur le marché. En revanche, aucune mesure d'accompagnement n'a été prévue pour les planteurs qui ont la possibilité de développer leur auto-consommation et la vente de produits alimentaires sur les marchés urbains (5). En effet, le doublement des prix des denrées alimentaires importées incite à consommer des aliments

(4) Ces enquêtes, menées dans le cadre d'un contrat d'assistance STABEX-MINPAT-ORSTOM-OCISCA ont été supervisées par Véronique ALARY et Samuel NDEMBOU, avec la collaboration d'Isabelle GRANGERET-OWONA et de Jean-François TRANI, membres du projet OCISCA. Les 500 planteurs enquêtés en mars-avril 1994, choisis par quotas géographiques en fonction de la structuration de la filière et des arriérés pris en charge par le STABEX 90, appartiennent à la plupart des provinces méridionales, mis à part le Centre et le Sud. L'échantillon enquêté se répartit comme suit : 107 dans les provinces de l'Est (82) et du Centre (25) représentant 21 % du total, 122 dans la province du Littoral (24 %), 112 dans la province de l'Ouest (22 %) et 159 dans celle du Sud-Ouest (32 %). 215 avaient affaire à des exportateurs, 255 à des coopératives et 30 à des agents agréés dans la filière. Les planteurs interrogés représentent 38 % des exploitations cacaoyères et 84 % des exploitations caféières (café robusta).

L'étude d'impact STABEX 90 a donné lieu à la rédaction de trois rapports :

a) V. ALARY, G. COURADE, I. GRANGERET-OWONA, S. NDEMBOU, *Premier rapport d'étape de l'évaluation de l'opération paiements directs des fonds STABEX 90 aux planteurs de café et cacao au Cameroun*, Yaoundé, février 1994, ORSTOM-OCISCA, cellule STABEX, 27 p. + annexes, multigr.

b) G. COURADE, S. NDEMBOU, V. ALARY, I. GRANGERET-OWONA, J.-F. TRANI, *Deuxième rapport d'étape de l'évaluation de l'opération paiements directs des fonds STABEX 90 aux planteurs de café et de cacao*, Yaoundé, mars 1994, ORSTOM-OCISCA, cellule STABEX, 60 p. multigr.

c) V. ALARY, G. COURADE et al. *Évaluation de l'opération paiements directs des fonds STABEX 90 aux planteurs de café et de cacao au Cameroun*, Yaoundé, mai 1994, ORSTOM-OCISCA, cellule STABEX, 62 p. + annexes, multigr.

(5) Macro-économie Finances, n° 3, *Spécial zone franc*, janvier 1994, pp. 17-18.

locaux moins chers, à l'heure où les citoyens connaissent une contraction sévère de leurs ressources dans la plupart des secteurs d'activités.

1. Une libéralisation difficile à accepter

Depuis 1989, rien n'est plus comme avant pour les planteurs : modalités de détermination du prix d'achat du café et du cacao, prix et accès aux engrais et produits phytosanitaires, paiement de la récolte, interventions de l'État, contrôles de qualité, etc.

1.1. De nouveaux intermédiaires

Les relations avec les intermédiaires se déclinaient avant sous plusieurs modes : relations clientélistes avec tel ou tel usinier, confiance ou récrimination vis-à-vis des coopératives, approbation ou contestation du rôle de l'État. Avant 1989, les intermédiaires intervenaient dans la distribution d'intrants et la commercialisation des produits d'exportation tout en offrant des avances ou d'autres facilités appréciées par les planteurs. L'État et les sociétés parapubliques assuraient l'entretien des pistes, distribuaient des plants sélectionnés, finançaient la recherche et donnaient des conseils aux producteurs. Ils déterminaient l'ensemble des règles, des coûts et des profits (le « barème ») présidant à la collecte, l'acheminement, la vente et la taxation des cultures d'exportation et le chef de l'État annonçait un prix garanti permettant aux divers agents de la filière de s'en sortir quel que soit le prix de réalisation jusqu'en 1988. Les banques, en partie nationalisées, fournissaient aux différents acteurs de la commercialisation, les avances de fonds nécessaires aux campagnes caféières et cacaoyères se faisant rembourser quand la récolte était vendue. L'agrément des acheteurs privés ou le monopole d'achat délivré à quelques coopératives émanaient des pouvoirs publics. Et pour tout problème local, le sous-préfet intervenait pour assurer un bon déroulement de la campagne.

La concurrence entre acheteurs, aujourd'hui favorisée, n'était pas partout une réalité. Un tiers des planteurs seulement vendaient à plusieurs acheteurs avant la libéralisation, l'Ouest expérimentant avant la lettre celle-ci avec près des deux tiers ayant plusieurs acheteurs. Après 1991, la moitié des planteurs disent s'adresser à plusieurs acheteurs contre 75 % dans l'Ouest et seulement 35 % dans l'Est, plus enclavé

et où la récolte est plus dispersée entraînant des coûts élevés de collecte. On diversifie ainsi les acheteurs pour minimiser le risque de non-paiement et augmenter la probabilité d'obtenir des livraisons d'intrants en temps utile. Depuis 1989, 89 % des planteurs exigent une régularisation immédiate du prix. Et ils sont maintenant 62 % à accorder leur confiance à des acheteurs expatriés. Près des deux tiers des planteurs ont changé d'acheteur, depuis 1988 : la ponctualité du paiement est un gage de fidélité dans l'Ouest, alors que ceux du Littoral apprécient la possibilité d'obtenir des avances de trésorerie. Le nombre de producteurs ayant des crédits ou avances en cours auprès des acheteurs a considérablement diminué depuis 1991, puisque seulement 12 % en avaient encore contre 59 % avant. La chute de cette pratique est plus élevée dans le Littoral que dans la province du Sud-Ouest. Parallèlement, le coxage (prévente de la récolte à bas prix à un autre planteur qui espère un gain) qui ne touchait que 18 % des planteurs avant 1991 est remonté à 39 % aujourd'hui.

Tableau 1

Raisons données pour le changement d'acheteur (en %)

	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Arriérés 1988-1989	49,7	38,8	53,3	59,4	43,0
Paielements plus élevés	14,8	3,0	18,7	12,5	25,0
Achat à domicile	4,2	4,5	2,7	7,3	1,4
Crédits possibles	3,5	1,5	6,7	3,1	2,8
Autres	27,8	52,2	18,6	17,7	27,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.2. Recherche État... désespérément !

Les intermédiaires respectaient les prix d'achat fixés par le gouvernement pour 90 % des planteurs. Le prix minimum fixé dans les campagnes agricoles 1991-1992, 1992-1993 et 1993-1994 ne semble pas servir d'indicateur utile pour les transactions alors que les producteurs ne font pas de distinction entre l'ancien prix garanti par l'État et le nouveau prix de référence supposé servir uniquement de garde-fou. 83 % des planteurs contre 34 % estiment que le contrôle de qualité était mieux fait avant la libéralisation. Qui plus est, la vente des pro-

duits en sac sans pesage s'avère plus défavorable au planteur que les pratiques antérieures. Ils se méfient donc plus qu'avant des intermédiaires.

Les cultures de café et de cacao sont tributaires d'intrants importés comme les engrais et les produits phytosanitaires dont elles étaient d'ailleurs les principales, voire les seules utilisatrices. Avant 1989, 8 % des planteurs recevaient gratuitement des engrais et 66 % en achetaient à des prix subventionnés. Et tous ces facteurs de production étaient reçus en temps utile dans quatre cas sur cinq.

L'arrêt de la distribution de produits phytosanitaires par les coopératives et les usiniers a privé les planteurs d'approvisionnement en intrants, en raison de leur prix et de leur rareté sur les marchés. Ces produits, en effet, sont vendus depuis peu sans subvention et leur prix d'achat a doublé avec la dévaluation. Si 70 % des planteurs utilisent encore des intrants, la quantité est moindre dans la mesure où les sommes investies n'ont pas augmenté par rapport à l'époque où ils étaient subventionnés. Cette moindre consommation d'intrants entraîne ipso facto un appauvrissement des sols et une recrudescence de certaines maladies sur les cacaoyers, telles que les capsides et la pourriture brune.

Tableau 2

**Avantages apportés par les structures existantes
avant 1991 selon les planteurs (en %)**

Avantages	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Conseils techniques	22,1	18,7	27,1	14,4	25,2
Prix garantis	23,2	26,3	16,9	27,9	23,1
Subventions intrants	20,9	25,0	9,3	27,9	23,1
Approvisionnement régulier	26,9	17,5	40,7	20,2	25,9
Autres	6,9	12,5	6,0	9,6	2,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

N'ayant plus actuellement de moyens financiers pour assurer leurs déplacements sur le terrain et, démotivés par les retards de paiement des salaires, les agents d'encadrement ne peuvent maintenir le suivi des exploitations : si 80 % des planteurs interrogés déclarent avoir bénéficié de leurs conseils avant 1989, ils ne sont plus aujourd'hui que 25 %. Cet effondrement de l'État se traduit aussi par une absence

d'entretien des pistes de collecte et un isolement de certains villages rendant plus difficile l'exercice de la concurrence entre acheteurs peu soucieux de desservir des localités enclavées : avant 1991, 32 % des planteurs avaient constaté le bon état d'entretien des pistes de collecte contre 12 % aujourd'hui.

Les planteurs de notre échantillon regrettent le temps passé, où l'on était approvisionné régulièrement en intrants subventionnés, où les prix étaient garantis et où l'on recevait des conseils techniques. S'ils voient quelques avantages à la libéralisation de la filière comme la possibilité de vendre à l'acheteur de leur choix, ils n'en déplorent pas moins le désengagement de l'État et l'abandon de « services publics ».

Les coopératives ont révélé de nombreux déficits de gestion et 62 % des planteurs estiment qu'une restructuration est nécessaire. Plus de la moitié des planteurs souhaitent que cette réforme passe par une élection des dirigeants parmi eux. La structure coopérative est appréhendée comme une protection face à un secteur privé qui n'a pas encore fait ses preuves, puisqu'il passe pour n'être ni avantageux, ni digne de confiance. L'abandon du système coopératif, envisagé lors de la libéralisation, compte tenu de ses défaillances de gestion, est donc rejeté par les planteurs. Les coopératives n'assurent pourtant plus de façon efficace les fonctions qui sont les leurs : collecte du café à domicile, approvisionnement en intrants, soutien technique et financier et paiement régulier. Et dans les provinces du Littoral et de l'Ouest, elles sont fortement concurrencées par les acheteurs privés, installés de longue date. La compétition joue notamment sur la possibilité de délivrer des produits de traitement et des engrais, et de payer la récolte rubis sur ongle. La plupart des planteurs n'étaient payés par les coopératives qu'avec un délai pouvant atteindre un an et demi faute de trésorerie. Exportateurs et usiniers les lèsent aussi sur le poids de la récolte pris en considération et sur le prix, si bien qu'ils n'ont pas de véritable choix. Ce n'est pas tant la dépendance vis-à-vis de l'État que l'on craint, en dépit des abus de ses agents, mais l'impuissance des coopératives face aux acheteurs agréés.

La libéralisation entreprise n'a pas été perçue comme telle parce qu'elle pose la question de l'existence d'une régulation du marché indépendante et neutre pour éviter que les plus faibles et les moins informés ne soient lésés dans les opérations de paiement, d'avance de trésorerie, de pesage ou de qualité du produit. Rendre accessible par des routes ou des pistes entretenues les secteurs de production est indispensable pour susciter une véritable concurrence et améliorer l'approvisionnement en intrants. Même si le système coopératif suscite de

nombreuses critiques, les planteurs affichent un certain intérêt pour lui, dès lors qu'il assure en partie les objectifs qui lui ont été attribués. En l'absence de véritable coopérative, les planteurs constituent souvent des associations pour assurer la vente groupée de leurs produits.

De toute évidence, on se heurte, pour cette réforme, au niveau extrêmement faible d'information économique des planteurs et à leur méconnaissance totale de la filière et des prix de négoce sur le marché international et local.

Les planteurs restent en quête d'un nouvel équilibre entre des acheteurs libres qui paient immédiatement, des coopératives à gestion transparente et une régulation étatique des prix et de la filière. Ils ont aimé le système antérieur où ils connaissaient bien les intermédiaires. Ils ne veulent plus livrer leur produit sans paiement immédiat, mais ils restent méfiants vis-à-vis des acheteurs libres. S'ils désirent également que les prix du café et du cacao soient indexés sur l'évolution du coût de la vie, ils souhaitent que l'État les protège des abus des acheteurs privés par un soutien accordé aux structures coopératives dont ils maîtriseraient mieux la gestion.

Tableau 3

Contrôles souhaités par les planteurs pour les protéger

Suggestions	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Approvisionnement en intrants	37,8	29,0	45,5	36,8	37,7
Contrôle qualité/poids	27,0	17,2	40,5	16,0	29,8
Fixation prix minimum	21,2	28,0	6,6	27,4	24,5
Ne sait pas	4,2	1,1	4,1	8,5	3,3
Autres	9,8	24,7	3,3	11,3	4,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2. Épuisés par cinq ans de crise

Depuis 1988, la crise touche des planteurs peu préparés à cette situation et pose la question de l'avenir des cultures d'exportation. Elle n'a fait qu'augmenter des charges familiales, déjà lourdes, tout en dimi-

nuant leurs ressources, contraignant chacun à chercher de nouvelles ressources, à vendre plus de vivrier, au détriment, dans certains cas, de la sécurité alimentaire familiale ou de l'équilibre budgétaire.

Si la polygamie concerne 36 % des ménages enquêtés, 48 % sont monogames. Agés en moyenne de 51 ans, peu de planteurs ont été scolarisés. Si 40 % d'entre eux n'ont pas été à l'école, 24 % savent lire et écrire et 28 % ont été au collège et au-delà. 44 % sont informés de ce qui les concerne par le truchement de la radio nationale et de ses relais régionaux et locaux, 5 % le sont par la télévision et seulement 0,2 % par les journaux. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de l'absence d'information disponible sur le marché des cultures d'exportation comme sur la dévaluation. Alors que la quasi-totalité des planteurs envoient tous leurs enfants à l'école, au moins jusqu'à la fin du cycle primaire, ils n'accèdent que rarement au lycée depuis les débuts de la crise.

Tableau 4

Nombre moyen d'enfants scolarisés par niveau scolaire et par région

	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Primaire	3,5	3,1	3,2	3,7	3,5
Secondaire	1,4	0,9	1,5	1,2	1,8
Supérieur	0,2	0,5	0,1	0,1	0,4
TOTAL	5,1	4,5	4,8	5,0	5,7

2.1. Les cacaoculteurs s'en tirent mieux que les caféiculteurs

Les plantations de cacao semblent pourtant avoir mieux survécu à la crise dans de nombreuses exploitations que celles de café. La production moyenne par exploitation est passée de 14 à 17 sacs entre 1988-1989 et 1992-1993 et, dans le Sud-Ouest, de 25 à 37 sacs. La faiblesse des arriérés concernant la campagne de cacao 1988-1989, un meilleur respect du prix fixé par l'État ont certainement influencé le maintien de cette activité. Une charge de travail inférieure pour un prix supérieur à celui du café s'est aussi révélée incitative là où existait un milieu de planteurs allochtones dynamiques et des possibilités d'accéder à des terres.

Tableau 5

**Évolution de la production moyenne de cacao sur les 5 dernières années
en nombre de sacs de cacao par exploitation**

Années	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
1988-1989	14,0	7,2	3,4	6,1	25,4
1989-1990	13,6	7,4	2,7	5,0	24,8
1990-1991	16,7	5,5	2,7	5,6	34,7
1991-1992	17,3	5,7	2,2	4,7	37,8
1992-1993	17,3	4,7	2,3	5,9	37,1

Dans les provinces étudiées, le café robusta ne représente plus que 27,8 % du revenu moyen du ménage (tableau 7b). La production de café a chuté de plus de moitié dans toutes les provinces, à l'exception de l'Ouest où le nombre moyen de sacs par exploitation est de 27 en 1992-1993. Dans le Littoral, jusqu'en 1988, date à laquelle le prix du café est passé de 440 FCFA/kg à 250 FCFA/kg, la culture de café occupait plus des trois quarts des terres disponibles. Peu d'espace était réservé au vivrier. Ceci résultait en partie de la sécurité de revenu qu'offrait, à l'époque, le café robusta. En 1993, cinq ans après la chute des prix du café au producteur, les produits vivriers ne représentent toujours que 19,3 % des revenus moyens dans le Littoral alors que la production de café a diminué de moitié avec un prix deux fois moins rémunérateur. C'est dire que l'on ne se résoud pas facilement à arracher ses plants.

Tableau 6

**Évolution de la production moyenne de café sur les 5 dernières années
en nombre de sacs de café par exploitation**

Années	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
1988-1989	38,1	42,1	37,7	39,1	34,5
1989-1990	28,4	23,5	26,6	33,5	28,1
1990-1991	24,2	20,8	24,0	29,4	21,0
1991-1992	20,9	17,5	19,7	26,7	18,6
1992-1993	19,1	13,4	18,3	27,4	15,9

2.2. Des revenus de complément

En valeur moyenne absolue, le revenu cumulé du café et du cacao en 1993 atteint 109 557 francs CFA pour un revenu agricole de 203 565 francs CFA par exploitation. La dépendance à l'égard des cultures d'exportation reste encore conséquente un peu partout : 44 % pour l'ensemble, mais 36 % pour l'Est, 39 % pour le Littoral, 48 % pour le Sud-Ouest et 53 % pour l'Ouest. Les autres revenus ne sont-ils

Tableau 7a

Revenu moyen des ménages par province en 1993 en FCFA

Type de revenu	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Non agricole	45 612	74 813	45 103	29 848	37 457
Cacao	40 313	48 247	733	12 680	84 809
Café	69 244	69 733	56 689	107 575	51 549
Élevage	4 423	467	6 541	4 152	5 650
Fruit	20 889	21 184	7 358	8 813	39 579
Maraîcher	6 182	16 946	1 095	4 013	4 368
Vin de palme	5 551	802	3 017	11 469	6 522
Vivrier	56 963	99 031	28 717	48 883	56 017
Revenu moyen	249 177	331 223	149 253	227 433	285 951

Tableau 7b

Revenu moyen des ménages par province en 1993 en %

Type de revenu	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Non agricole	18,3	22,6	30,2	13,1	13,1
Cacao	16,2	14,6	0,5	5,6	29,7
Café	27,8	21,1	38,0	47,3	18,0
Élevage	1,8	0,1	4,4	1,8	2,0
Fruit	8,4	6,4	4,9	3,9	13,8
Maraîcher	2,5	5,1	0,7	1,8	1,5
Vin de palme	2,2	0,2	2,0	5,0	2,3
Vivrier	22,8	29,9	19,3	21,5	19,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

encore que des revenus de complément ? La crise a entraîné la multiplication des activités agricoles complémentaires, mais les activités non agricoles restent marginales et concernent moins de 23 % des exploitations tout en apportant 18 % du revenu global. Le revenu moyen apporté par cette activité à ceux qui ont une deuxième activité ou source de revenu s'élevait à 200 054 francs CFA. La recherche et le renforcement des revenus d'autres sources n'ont fait que s'accroître avec la crise des cultures d'exportation sans pour autant toucher une majorité de ménages, ce qui indique les limites de ces possibilités de diversification.

Tableau 8

Ressources de substitution mobilisées pour faire face aux dépenses faute du paiement de la récolte en 1988-1989 (en % par province)

Provenance des ressources	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Maraîchage	7,8	2,9	8,2	8,2	10,6
Élevage	2,7	—	—	1,8	7,3
Fruits	1,6	—	1,6	—	4,9
Vivrier seul	29,2	35,9	23,0	21,8	35,1
Vivrier + autres	6,2	18,4	0,8	4,5	3,3
Activ. non agricole	6,8	7,8	6,6	4,5	7,9
Ressources multiples	4,3	6,9	0,7	3,7	6,0
Emprunts (parents/amis)	23,9	8,7	41,0	35,5	11,9
Dons (parents/amis)	2,9	4,9	7,4	2,7	—
Sans réponse	14,6	14,5	10,7	17,3	13,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En 1993 cependant, la totalité des revenus escomptés des cultures vivrières, fruitières ou maraîchères tend à se rapprocher de celles du café et du cacao dans les revenus globaux : 35,9 % pour les premières contre 44,0 % pour les secondes. Il est vrai que le cacao se vendait à 200 francs CFA le kilo et le café robusta à 150 francs CFA en 1992-1993 et que la production moyenne de café par exploitation avait chuté entre 1989-1990 et 1992-1993 alors que parallèlement celle de cacao augmentait (tableau 5 et 6). Entre 1989 et 1993 cependant, la vente des produits vivriers a augmenté dans un tiers des exploitations donnant ainsi aux femmes contrôlant la commercialisation des

vivres un rôle économique essentiel au sein du ménage. Révolution domestique de la récession qui voit les femmes se porter au secours des hommes pour le paiement des frais de scolarité ! Pendant l'année 1989-1990 cependant, plus d'un quart des planteurs ont eu recours à l'emprunt pour suppléer le manque à gagner consécutif au non-paiement de cette campagne (tableau 8).

2.3. Dépenses scolaires et endettement

Alors que le revenu moyen de l'ensemble des ménages enquêtés est de l'ordre de 249 177 francs CFA, les dépenses scolaires évaluées à 186 224 francs CFA par ménage en moyenne, représentent près de 75 % des recettes monétaires. Ceci est considérable et il reste peu de choses pour la couverture des autres besoins sociaux ou pour un quelconque investissement agricole ou non agricole. Les enfants vont tous à l'école primaire, mais la baisse des revenus a imposé une révision sévère des pratiques. 36 % des planteurs seulement parviennent à faire face à l'intégralité des charges de scolarité. Et plus d'un tiers ont retiré certains enfants de l'école tandis qu'une petite minorité repousse l'âge de la scolarisation des plus jeunes pour tenter un ajustement des dépenses de scolarité à leurs revenus. On n'hésite pas à emprunter ou à solliciter l'aide de la famille pour payer la scolarité des enfants, reportant à plus tard des ajustements que l'on ne peut pas réaliser à court terme. Des pratiques pénalisantes de prévente de la

Tableau 9

Comment les planteurs ont-ils fait face aux dépenses de scolarité en période de crise ? (en %)

	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Arrêt de la scolarité	36,8	21,5	45,1	35,7	41,5
Retrait des enfants médiocres	4,6	2,8	8,2	—	6,3
Retrait des filles	5,8	4,7	8,2	8,9	2,5
Report âge de scolarité	4,2	1,8	4,9	1,8	6,9
Réduction des frais	12,6	10,3	9,1	17,0	13,8
Rien	36,0	58,9	24,5	36,6	29,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

récolte à un prix inférieur au cours du marché se sont multipliées pour tenter de faire face aux dépenses urgentes. Ceci marque l'attachement des producteurs de cultures d'exportation à une école dont la qualité et les résultats en termes de promotion sociale se sont pourtant profondément dégradés.

Près de 4 planteurs sur 5 étaient endettés en 1992-1993, les planteurs les plus endettés se trouvant à l'Ouest et dans le Littoral.

Tableau 10
Raisons de l'endettement en 1993 (en % par région)

Motifs de l'endettement	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Frais d'éducation	38,7	24,4	35,5	45,5	45,9
Santé/deuil/funér.	29,4	24,4	43,9	30,7	17,4
Remboursement prêts	12,2	24,4	10,2	10,9	6,4
Outillage agricole	6,3	9,0	2,8	1,0	12,8
Autres produits agri.	6,1	5,1	4,7	3,0	11,0
Habitat/Vêtements	4,8	6,4	1,9	5,9	5,5
Autres	2,5	6,3	1,0	3,0	1,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 11
Destinataires des remboursements (% par région)

Destinataires	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Amis/famille	46,9	63,6	39,0	58,6	30,7
Tontine	33,5	13,0	44,8	30,3	40,6
Plusieurs destinataires	6,0	7,8	2,9	6,1	7,9
Coop/usinier	4,7	2,6	4,8	—	10,9
Banque	0,8	—	0,9	—	2,0
Coxeur/usurier	0,2	—	0,9	—	—
Autres	7,9	13,0	6,7	5,0	7,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

68,1 % des planteurs ont emprunté pour l'éducation des enfants en premier lieu, se soigner et célébrer leurs morts en second. S'endetter pour rembourser un autre prêt, système dit de la « cavalerie », touchait un planteur sur huit de l'échantillon, mais un sur quatre dans l'Est !

Si le Sud-Ouest pratique peu la cavalerie, cette façon de faire traduit à la fois une trésorerie toujours exsangue et une gestion souvent laxiste. Le matériel agricole vient ensuite avec 12,4 %, le Sud-Ouest étant la région la plus portée à acquérir ce type d'équipement par l'emprunt. Ceci s'explique par le caractère encore pionnier de son économie de plantation. Dans le Moungo et le Sud-Ouest, des planteurs se sont endettés pour payer la main-d'œuvre employée ou pour acheter des engrais et des produits phytosanitaires. Les moins démunis ont eu pour stratégie de différer le paiement de leur main-d'œuvre agricole.

L'essentiel de l'endettement a été contracté auprès des amis, et de la famille (47 %), de la tontine (34 %) dans toutes les régions, l'Est se distinguant par un recours trois fois moindre au système tontinier. A noter que les coopératives et les usiniers ne constituent que des prêteurs marginaux.

3. Face à l'ajustement monétaire : prudence et poursuite des comportements antérieurs

La dévaluation oblige à mesurer les réactions des planteurs aux prix relatifs puisque son impact est fondé sur l'idée de recherche du meilleur coût/avantage par les agents économiques concernés. Si elles répondent aux intérêts économiques habituels, ces réactions s'inspirent des tendances agro-économiques éprouvées dans le passé en période d'euphorie ou de crise : minimisation du coût du travail et diversification propre à réduire les risques de production comme de commercialisation. Elles tiennent compte des goulets d'étranglement propres à chaque région (disponibilités en terre et en main-d'œuvre familiale et extra-familiale), tout en étant interprétées selon les objectifs socio-culturels multiples, propres à chaque société. Elles intègrent aussi la question des intrants, chers et rares, tout en choisissant un modèle familial de développement extensif. Ce modèle, dont la rentabilité n'est plus à démontrer, ne prend toutefois pas en considération le renouvellement de ressources naturelles finies que seuls, les pouvoirs publics peuvent prendre en compte.

3.1. La cherté des intrants

Dans l'ensemble (tableau 12), les producteurs soulèvent la question de la cherté des intrants (premier goulet d'étranglement pour 40 %

d'entre eux) et celui du coût élevé de la main-d'œuvre agricole. Dans l'Est, enclavé et orphelin d'un projet étatique de développement (6), l'approvisionnement reste problématique. Dans le Littoral, le prix du foncier constitue un frein à l'extension des plantations, pour une majorité de planteurs émigrés.

Des facteurs locaux comme importés pèsent donc sur les perspectives des filières d'exportation. En doublant le coût des intrants, la dévaluation ne favorise pas une intensification des vergers : 70 % des planteurs des deux cultures en utilisaient, en effet, en 1993. Si le prix des intrants double, alors que le prix d'achat du café et du cacao reste au niveau de la campagne 1993-1994 (270 francs le kilo pour le café et 300 francs pour le cacao), 51 % des caféiculteurs et 28 % des cacao-culteurs n'en achèteraient plus. Si le prix des intrants ne double pas, ils seraient respectivement 38 % et 49 % à en utiliser plus ! C'est dire si la question de leur soutien, peu coûteux compte tenu de la consommation, reste au centre d'une politique de relance des filières et de préservation de la fertilité.

Tableau 12

**Les goulets d'étranglement prioritaires par province
selon le classement des planteurs
(rang donné par les planteurs à chaque type de contraintes : 1,2,3,4,5,6)**

Goulet d'étranglement	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Manque de main-d'œuvre familiale	4	4	6	4	4
Cherté du salariat agricole	2	2	5	2	2
Cherté des intrants	1	3	1	1	1
Difficultés approvisionnement en intrants	3	1	3	3	3
Disponibilité en terres	6	5	4	6	5
Cherté du foncier	5	—	2	5	6

(6) Il s'agit du projet intégré ZAPI-EST (zones d'actions prioritaires intégrées de l'Est) qui fut, du point de vue des planteurs interrogés, une réussite par le niveau de participation des planteurs et la variété des actions menées : prêts scolaires ou fournitures d'intrants, conseils techniques ou gestion de la commercialisation.

La rémunération de la main-d'œuvre agricole suit le prix d'achat du produit au producteur alors que le prix de la terre varie en fonction de la demande et de la rareté relative de la vente de biens fonciers. On peut donc estimer que la manipulation monétaire ne peut avoir que de faibles répercussions sur ce deuxième goulet d'étranglement, sauf dans le Moungo où de nombreux émigrés bamiléké cherchent à agrandir leur caféière.

3.2. On ne repousse pas du pied la pirogue qui vous a permis de traverser la rivière

L'augmentation de la production de café robusta et de cacao reste conditionnée, selon notre échantillon de planteurs, par l'augmentation du prix d'achat (57 %), la diminution du prix des intrants ou leur gratuité (pour 16 et 8 %) et par des crédits accessibles facilement. La régénération des vergers, cruciale aujourd'hui, ou la création de nouvelles plantations supposent, selon nos mêmes enquêtés, un plus gros effort dans ces secteurs. Les prix actuels d'achat semblent encore insuffisamment élevés pour enclencher cette spirale vertueuse recherchée par les « dévalueurs » (tableau 4) : 69 % des caféiculteurs et 46 % des cacaoculteurs déclarent vouloir maintenir leurs habitudes antérieures avec les prix actuels. Et ils ne sont que 45 % et 25 % à vouloir étendre ou replanter dans les deux filières, la replantation « traditionnelle » restant le parent pauvre de cette nouvelle dynamique. On observe toutefois un regain d'intérêt pour les plantations. Une augmentation plus importante des prix serait de nature à accélérer un développement des plantations plus intensif qu'extensif. Il faudrait sans doute une deuxième « dévaluation compétitive » ou la poursuite de l'envolée actuelle des cours sur le marché international pour en arriver là. Les planteurs se montrent attentistes vis-à-vis des enquêteurs représentants d'un bailleur de fonds que nous étions et désireux de prendre part aux éventuels profits que la situation actuelle autorise. Rien ne permet cependant de penser que l'État ne reprendra pas sa politique de prélèvements lui permettant d'investir ou de payer ses fonctionnaires. Bien au contraire...

La rechute des cours, qui n'est pas un scénario improbable, entraînerait maintien de tout ou partie de la plantation et quelques abandons. Elle n'inciterait pas à investir dans le verger (tableaux 13a et b).

Tableau 13a

Réactions des planteurs de cacao à différentes hypothèses de prix à venir

Hypothèses de prix Type de gestion de la plantation	Maintien %	Chute %	Augmentation %
Maintenir comme avant	50	27	20
Ne maintenir qu'une partie	15	32	4
Récolter sans entretenir	4	14	—
Étendre la plantation	16	7	59
Replanter	6	1	8
Étendre et replanter	3	1	6
Arracher	1	6	—
Abandonner	5	12	3
TOTAL	100	100	100

Tableau 13b

Réactions des planteurs de café à différentes hypothèses de prix à venir

Hypothèses de prix Type de la gestion de plantation	Maintien %	Chute %	Augmentation %
Maintenir comme avant	34	30	16
Ne maintenir qu'une partie	10	20	3
Récolter sans entretenir	2	11	—
Étendre la plantation	33	14	62
Replanter	9	5	6
Étendre et replanter	3	1	7
Arracher	—	2	1
Abandonner	9	17	5
TOTAL	100	100	100

Les planteurs échaudés par cinq ans de difficultés ne sont donc pas prêts à jouer leur va-tout sur les cultures d'exportation, même s'ils font preuve d'une étonnante placidité à l'endroit de cultures de moindre rapport qu'antan. Elles restent des cultures encore essentielles. Leur attachement à celles-ci, motivé par de multiples raisons sociales, doit être considéré : ne jouent-elles pas de rôle dans le marquage foncier, là où la terre est chère, de patrimoine qu'on peut transmettre, d'investissement-retraite pour ceux qui épargnent pour avoir des revenus différés ? La plantation confère aussi un statut particulier au chef de famille (voir contribution 10). La gestion de l'argent et des solidarités géographiques, inter-générationnelles et sectorielles se sont modifiées toutefois subrepticement avec la crise actuelle comme l'ont montré les enquêtes OCISCA des observatoires bafou et yemessoa (1991, 1993). Il faut en tenir compte.

Si l'on ne repousse pas du pied la pirogue qui vous a permis de traverser la rivière, on met de moins en moins tous ses œufs dans le même panier. Ici, le palmarès des sources de revenus des cinq dernières années sert de mémoire pour les stratégies poursuivies. C'est le café qui a le plus déçu avant le cacao, alors que le maraîchage et le commerce vivrier ont connu une augmentation conséquente. Si les activités extra-agricoles apportent en moyenne à ceux qui les exercent des revenus cinq fois supérieurs à ceux du maraîchage par exemple, le commerce vivrier est, de loin, la source monétaire la plus facile à mettre en œuvre, réalisant ainsi la promotion des femmes.

La dévaluation n'a pas modifié substantiellement le comportement des planteurs. Son impact en termes de pouvoir d'achat est resté, semble-t-il, insuffisant pour redresser une situation très dégradée. Dans la zone cacaoyère, le doublement des prix en francs CFA du kilo de cacao s'est produit en fin de campagne et peu de cacaoculteurs ont pu bénéficier des bienfaits de la dévaluation pour la campagne 1993-1994. A présent, ils doivent faire face avec une trésorerie bien faible au quasi-doublement du prix des intrants pour tirer parti de la hausse du prix au producteur. Seuls, les caféiculteurs ont goûté au nouveau prix et peuvent investir dans la caféière de façon plus confiante. On voit triompher cependant les réflexes sécuritaires habituels et il n'y a pas lieu de jeter la pierre aux planteurs au vu des incertitudes internes de toute nature, des menaces sur le marché mondial, et des moyens insuffisants mis en œuvre par les « dévalueurs » pour accompagner la dépréciation monétaire. Si les prix n'avaient pas été relevés cependant, on aurait assisté à une dégradation rapide des filières dont le redressement n'est pas encore assuré, faute de mesures accélérant un trop timide mouvement d'extension ou de régénération des plantations. Reste

préoccupant aussi l'entretien des vergers avec une consommation diminuée d'intrants.

*
* *

Une manipulation monétaire se juge à travers la cascade de décisions qu'elle entraîne mécaniquement et par l'effet des mesures qui doivent l'accompagner pour en assurer la réussite. Elle est appréciée, à la base, par rapport à son articulation avec les éléments précédents de l'ajustement en cours, notamment la mise en œuvre des mesures de libéralisation. Pour les planteurs, la dévaluation, si tant est qu'elle ait été comprise, a signifié renchérissement concomitant du prix d'achat du café et du cacao et des intrants utilisés. Ils ont perçu aussi une augmentation du coût de la main-d'œuvre et un marché alimentaire urbain plus difficile, les citadins négociant à la baisse les prix, sauf dans les périodes de paiement des salaires. Comme les urbains, ils subissent aussi l'effet de l'augmentation des prix des produits importés de base qu'ils consomment : savon, riz, huile, pétrole, outillage agricole, etc.

Arrivant dans le cadre d'une libéralisation en cours d'achèvement, la dévaluation ne saurait tenir lieu de politique agricole. Aucune intervention volontariste n'ayant suivi ce coup de pouce aux revenus des planteurs, les filières fonctionnent en apesanteur, si ce n'est un effort de diffusion de l'information sur les prix et d'encouragement à la formation de groupements de producteurs. Cette embellie des prix d'achat apporte du baume au cœur de planteurs endettés et déboussolés. Une hirondelle ne fait pourtant pas le printemps et tout dépendra des prix offerts par les exportateurs lors des campagnes à venir, notamment pour le café robusta. Elle ne permet cependant pas d'imaginer, à elle seule, une relance de la production ou une politique agressive à l'exportation pour résister à la concurrence. Elle ne résoudra donc pas les problèmes sociaux des planteurs, assistance, désendettement, emploi des jeunes, éducation et santé, qui se posent avec une acuité particulière.

Si les planteurs ont été incités à récolter la totalité de leur récolte, à entretenir leurs vergers, voire à étendre leurs plantations, la véritable relance sera conditionnée par l'amélioration durable des prix comme par une reconquête de la maîtrise des facteurs de production locaux comme importés. L'effondrement du système de commercialisation étatique a entraîné une désorganisation des filières, fortement ressentie

par les planteurs. La libéralisation des marchés se traduit par un retour à l'économie de traite, faute d'organisations professionnelles de planteurs. Le marché des engrais et des produits phytosanitaires est insaisissable. La concurrence n'est pas partout la règle. Les planteurs estiment que le contrôle de qualité, le pesage ou les négociations sur les prix se font à leur détriment. Ils n'ont que très difficilement la possibilité d'avances de trésorerie à des conditions acceptables dans la situation actuelle et sont contraints d'avoir recours à des usuriers pour faire face à des dépenses scolaires très élevées.

Quelques questions lancinantes se posent toujours, avant comme après la dévaluation. L'endettement massif de la plupart des planteurs appelle une solution qui n'existe toujours pas dans le domaine du crédit rural entre la tontine et le système bancaire habituel. Le nouveau crédit agricole camerounais tente une nouvelle formule de prêt s'appuyant sur les tontines et les associations de producteurs. On fait aussi comme si les cultures d'exportation constituaient encore et pour longtemps les deux mamelles du Cameroun pour la fourniture de devises rares et chères, si l'on excepte le pétrole, le bois ou la banane qui sont des ressources pour le court et le moyen terme. Est-ce bien raisonnable ? La dévaluation n'aura que peu d'effet sur les cultures vivrières locales, sauf si elle endigue quelque peu le flot de céréales importées, ce qui n'est pas certain, celles-ci étant subventionnées encore pour éviter une explosion sociale urbaine. Pour maintenir cacaoyères et caféières camerounaises, des investissements agricoles sont nécessaires que les planteurs sont dans l'incapacité ou ne veulent pas faire.

L'absence d'entretien, l'abandon du contrôle de qualité, les difficultés de traitement et le vieillissement du capital arbustif ne sont pas favorables au maintien de la qualité et aux rendements. La flambée des prix et la dévaluation ont suscité un intérêt certain pour ces plantations. La hausse récente des cours, notamment du café passé de 50 à 125 cents par livre au marché de New York entre avril 1993 et juin 1994, annonce-t-elle le retour de perspectives plus favorables, une fois apaisée la fièvre spéculative ? Ce serait la chance de cette manipulation monétaire pour les cultures arbustives d'exportation. Le besoin d'État ne s'est jamais fait sentir aussi fortement. La dévaluation de janvier 1994 constitue une étape de l'ajustement qui doit être prolongée pour asseoir les virtualités de redressement économique qu'elle laisse espérer dans le secteur rural. Elle ne permet pas l'économie d'une politique de développement rural moins sectorielle.

DEUXIÈME PARTIE

**EFFETS DE LA CRISE
ET DE L'AJUSTEMENT
SUR LE MILIEU RURAL**

IV

LES SOLIDARITÉS AU SECOURS DE LA COHÉSION SOCIALE

12. De la reproduction sociale à la consolidation de la cellule économique : le rôle de la femme dans la société bété en crise

par Athanase BOPDA (1)

Si la crise profonde que subit actuellement le milieu rural n'a pu manquer de modifier condition et statut des femmes, il est toujours difficile d'en rendre compte. La « visibilité » des femmes reste faible et les analyses sont empreintes de nombreux biais liés à des distanciations insuffisantes des chercheurs occidentaux (2) et africains, masculins ou féminins, ayant traité de ce sujet. Si la femme bété est restée la garante de la perpétuation de la société malgré l'irruption de la cacao-culture, il est intéressant de mesurer comment elle a pu utiliser les brèches économiques et les fissures socioculturelles introduites par la crise : a-t-elle cherché, comme le pensent certains, à « se réaliser » individuellement en s'émancipant des tutelles masculines, ou à venir encore au secours d'une société dont elle reste l'un des fondements et où elle trouve ses points de repère ?

Dans cette évaluation des changements survenus, nous partirons d'une approche factuelle des changements économiques observés lors des enquêtes OCISCA (3) et personnelles à Yemessoa, village éton de la Lékié et à Ebang, village ewondo, proche de Yaoundé.

(1) Géographe, Institut national de cartographie, responsable de l'observatoire Yemessoa (OCISCA phase 2, 1992-1996). Adresse : ORSTOM, BP 1857, Yaoundé, Cameroun.

(2) Notre intérêt pour la question est parti de la relecture des réflexions de J. GUYER (1978), anthropologue américaine, sur le système agricole féminin dans le département de la Lékié, département de la province du Centre du Cameroun. Les exemples ont été pris au sein du groupe éton, cousin proche de ce qu'aujourd'hui on désigne par assimilation rapide le pays bété.

(3) Le réseau OCISCA a effectué en 1991 deux enquêtes sur le changement et l'innovation sociale dans les villages de Yemessoa et de Bafou. Les questionnaires

1. Femme éton, crise cacaoyère et analyses ethno-centrées

1.1. *L'évolution de la femme bété : la crise actuelle comme marqueur de changement*

La société traditionnelle entretenait une stricte répartition par sexe du travail et de la production (4). En son sein, « la condition des femmes dépendait de la discipline qu'imposait le chef de l'unité résidentielle » [c'est-à-dire l'homme] (5) (Laburthe-Tolra, 1981 : 271). « Dans cette société [précoloniale] sans marché, sans vêtements, sans constructions coûteuses, sans industrie, sans pouvoir central, sans police, sans fonctionnaires, sans impôts, etc., les besoins vitaux quotidiens, purement alimentaires, étaient rapidement couverts ; tout le reste de l'activité productrice aboutissait à amasser des biens fongibles peu capitalisables... L'exploitation des femmes se trouvait donc, pour une bonne part, subordonnée à l'agrémentation de la vie, dont l'homogénéité de la société leur permettait de profiter elles-mêmes largement. Elles appartenaient immédiatement à une société de consommation » (Laburthe-Tolra, 1981 : 296).

La colonisation européenne, en introduisant le cacaoyer comme culture de rente, provoque une nette évolution, constatée dès 1954 : « Aujourd'hui, les hommes, grâce au cacao, disposent d'argent qu'ils peuvent dépenser pour satisfaire des besoins de "luxe". Mais les femmes, grâce au travail desquelles les besoins vitaux sont satisfaits, n'ont guère d'argent liquide [...]. Elles ne peuvent manquer d'envier les hommes et de chercher à les égaler, en plantant à leur tour ou en s'enfuyant en ville » (Binet, 1956 : 57-61). On peut donc estimer que l'introduction simultanée de la monnaie, de la cacaoculture et de l'urbanisation par la colonisation aurait renforcé la domination des hommes sur les femmes.

s'adressaient aux chefs de ménage hommes et femmes. Nous avons utilisé ici, dans le questionnaire OCISCA, les réponses aux questions sur la dot, sur la détention de titres ou de pouvoirs traditionnels, sur le classement que chacun donne et se donne dans sa communauté, sur la gestion des différents patrimoines matériels et culturels dont dispose chaque entité familiale élargie (présents et absents).

(4) Le travail de l'homme tourne autour des matériaux durs : fer et bois. Ce sont cependant des activités indirectement enrichissantes (LABURTHE-TOLRA, 1981 : 271). Avec l'agriculture, les deux autres tâches importantes de la femme sont la cuisine et la production d'enfants... Les hommes conservent l'initiative et le contrôle de l'agriculture, non seulement pratiquement mais « idéologiquement » (LABURTHE-TOLRA, 1981 : 281).

(5) Les tâches spécifiques de l'homme sont implicitement définies par les conditions qu'il doit remplir pour être considéré comme un homme « authentique » (*nfang mod*) ou un homme adulte (*nya mod*).

Cette domination (6) devrait perdurer aujourd'hui en zone rurale béli, générée et entretenue par une éducation traditionnelle taillée sur mesure par les hommes, à leur avantage, et opérant efficacement par un ensemble de principes tacites ou implicites constituant ce que Pierre Bourdieu a appelé lui-même « action pédagogique » (7).

Or, en 1987, après une décennie relativement faste, le prix du cacao chute de moitié (8) dans un contexte général de morosité économique. Les vivres produits par les femmes continuent non seulement à assurer la survie alimentaire des ménages, mais une partie relativement importante des moyens monétaires de ceux-ci (9). La crise actuelle liée à la récession cacaoyère n'a-t-elle pas engendré de fait des réajustements ? Certains changements enregistrés, çà et là, chez les femmes en pays béli, augurent-ils d'une évolution significative de la place de la femme dans la société locale sur le double plan de la reproduction sociale et du maintien de la cohésion économique ?

1.2. *Féminisme, occidental-centrisme et théories indigènes*

Le féminisme est un courant à la fois politique et scientifique né autour de la dénonciation de l'oppression des femmes par les hommes

(6) Les travaux de L. WENEZOUTI (ORSTOM, 1979) à Nkongmessa ont montré que la répartition des tâches était encore largement plus astreignante pour les femmes que pour les hommes à la fin des années 70. Elles fournissent 90 % au moins du temps consacré aux travaux ménagers et 76 % de celui qu'exigent les cultures vivrières. Les hommes, moins laborieux, consacrent 88 % du temps nécessaire à la cacaoculture et 55 % aux activités non agricoles. Le temps de travaux varient entre 3 500 et 6 800 heures par an et par exploitation.

(7) « Dans une formation sociale déterminée, les différentes actions pédagogiques tendent à reproduire le système des arbitraires culturels caractéristiques de cette formation sociale » (BOURDIEU et PASSERON, 1964). « L'action pédagogique (...) contribue en reproduisant l'arbitraire culturel qu'elle inculque à reproduire les rapports de force qui fondent son pouvoir d'imposition arbitraire (fonction de reproduction sociale de la reproduction culturelle) » (BOURDIEU, 1964).

(8) Ce n'était pas le premier effondrement des cours ; il y en avait eu un déjà au milieu des années 60. Le prix d'achat au planteur du cacao enregistre une augmentation constante jusqu'en 1986 où l'on atteint 420 FCFA/kg contre 75 FCFA en 1961. En 1990, le cacao ne rapporte plus au planteur que 250 FCFA/kg. Tous les villages évoqués dans cette étude ont été touchés par cette chute de prix.

(9) En exploitant à fond les créneaux d'activités que les us et coutumes leur ont toujours laissés et en explorant d'autres champs, les femmes béli se sont lancées depuis 1987 dans un certain nombre de regroupements associatifs afin d'unir leurs forces pour sauvegarder ou accroître leurs revenus à l'échelle de leur village et au-delà.

et de la lutte pour la reconnaissance de la juste place des femmes dans la société. Selon les féministes, la femme doit jouir pleinement des fruits de sa fonction économique d'agent de production et de sa contribution déterminante à la reproduction biologique et sociologique de sa communauté.

Le féminisme a été conforté par la décennie de la femme organisée par les Nations unies dans les années 80. On reproche à cette tendance d'avoir privilégié une approche individualiste au détriment de la communauté. Le courant « radical » des années 60, à l'opposé, fait des femmes « une classe opprimée » et fonde son analyse sur « une vision ahistorique » selon laquelle « le patriarcat est universel ». Plus synthétique, le courant des années 80 affirme avec raison que « les expériences de la vie d'une femme sont aujourd'hui façonnées par son sexe et le rôle que celui-ci lui assigne de la naissance à la mort » (Stamp, 1989).

Des Africains et quelques nouveaux africanistes préfèrent se livrer à une « économie politique féministe », ou encore à « l'étude de la femme africaine » sans discours normatif ou préconstruit avec des études empiriques riches en détails précis. Dans bien des cas, on observe que l'activité économique et l'exécution des obligations de parenté étaient inséparables, et la dichotomie suivant laquelle « l'homme habite une sphère "publique" plus sociale et la femme est confinée à une sphère "privée" plus proche de la nature n'est pas confirmée ».

Nés en Occident, les courants du féminisme se sont heurtés en Afrique notamment à une approche culturelle indigène différente.

Les postulats fondateurs d'une démarche scientifique féministe ne sont donc pas partagés par tous. S'il est reconnu que l'homme et la femme dans la société villageoise africaine ont des intérêts divergents dans le ménage et la communauté, cette confrontation n'est pas vécue en termes de rapports de force ou de conflits. On peut même estimer que les pratiques, les règles et codes en usage, loin d'être toujours des moyens d'oppression de la femme, peuvent constituer de puissants moyens de lutte contre cette oppression, d'où qu'elle vienne.

La science occidentale a été obligée d'élaborer des concepts nouveaux pour rendre compte de la famille en Afrique. Les termes de « famille africaine » ou de « famille étendue » traduisent imparfaitement une réalité qui n'est pas la famille nucléaire occidentale, qui peut être analysée par les outils fournis par la psychanalyse. Ceci dit, il serait inopérant de vouloir nier l'universalité de certaines situations économiques et les effets qu'elles induisent dans le statut et la place des personnes concernées.

2. La nouvelle place économique des femmes bété

Les innovations agricoles et sociales générées par le marché urbain sont devenues, depuis plus d'une génération, les leviers d'une promotion féminine leur permettant de s'introduire dans la cacaoculture et de se constituer un patrimoine foncier et immobilier.

2.1. La revalorisation de l'agriculture vivrière féminine avec la crise

La commercialisation des vivres sur les marchés urbains préserve leur vente d'une chute brutale des prix malgré la baisse du pouvoir d'achat des citoyens. Les féculents, comme le manioc, le macabo, le plantain, ou les produits maraîchers et les fruits trouvent aisément preneurs. Comme elles l'ont toujours fait dans les zones rurales, les femmes du pays bété rivalisent pour approvisionner en vivres les villes accessibles en montrant imagination et efficacité dans la maîtrise des circuits commerciaux. Les femmes d'Ebang vendent ainsi la canne à sucre de bouche et cette culture leur procurait annuellement des recettes supérieures à celles tirées par les hommes du cacao jusqu'au milieu des années 80.

Sous l'effet de la crise, la contribution des revenus féminins dans les budgets des ménages ruraux, tirés de la commercialisation des vivres, est devenue de plus en plus importante alors que les revenus tirés du cacao diminuent de près de 40 % entre 1956 et 1992 comme l'indique le tableau 1.

Tableau 1

Sources de revenus par type d'activité en 1956 et 1990

	Centre-Sud (1956) (J. Binet)	Yemessoa (1990) (OCISCA)
Cacao	70,0 %	45,0 %
Activités extra-agricoles	27,5 %	30,0 %
Vivres/maraîchers	2,0 %	20,0 %
Élevage	0,5 %	5,0 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %

Source : Équipe OCISCA - Yemessoa : rapport d'étape phase 1, 1991.

Pour la même période, les revenus vivriers ont été multipliés par 10. Source quasi permanente de revenus, la commercialisation des vivres par les femmes assure plus que jamais aujourd'hui la survie de la famille en crise. Leurs partenaires masculins, frappés par la chute des revenus cacaoyers, sont aujourd'hui contraints de se livrer à des activités extra-agricoles et à la pluriactivité quand ils ne sont pas condamnés au chômage rural, à l'émigration ou à l'agriculture vivrière.

En somme, la chute différentielle des prix des produits agricoles a abouti à une revalorisation de fait des produits vivriers et a donné du poids aux revenus gérés traditionnellement par les femmes.

2.2. *L'empire féminin sur la commercialisation des vivres à Yaoundé*

L'engagement de plus en plus accentué des femmes dans le marché vivrier urbain n'est qu'un prolongement de leur présence massive dans la production alimentaire dans les villages. Maîtresses incontestées de la production vivrière dans la zone rurale autour de Yaoundé, les femmes bété ont su s'emparer de la commercialisation de ces denrées sur les marchés urbains où elles dominent nettement la vente des végétaux frais (10).

Dans une enquête menée en 1985, M^{me} Zambou Ngueken a trouvé qu'il y avait 75,4 % de femmes sur le marché d'Essos à Yaoundé pour 374 commerçants de produits alimentaires fréquentant ce marché. Les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes dans presque tous les marchés de la ville de Yaoundé : 61,5 % à Mokolo, 69,7 % au marché central et 67,4 % pour l'ensemble de la ville, les femmes étant plus âgées que les vendeurs masculins. Et ce sont les Bété qui dominent : 44 % contre 38 % Bamiléké (Dongmo, 1985).

2.3. *L'irruption des femmes dans la cacaoculture*

Les études menées à Ebang en 1970 et en 1990, montrent une présence de plus en plus grande des femmes dans la gestion des cultures de rente. Alors que les femmes-planteurs constituaient moins de 5 % des cacaoculteurs en 1970, elles en représentent plus de 12 %

(10) Les femmes qui animent le commerce des vivres dans le Centre et le Sud sont localement appelées « buyam-sellam », terme pidgin-english qui signifie littéralement « qui achète et qui vend ».

en 1990. De quelques centaines seulement de pieds en 1970, le patrimoine cacaoyer des femmes-plantateurs d'Ebang atteignait plusieurs milliers de pieds en 1990. Aucune femme-plantateur de 1990 n'avait le moindre pied de cacaoyer en 1970. Le patrimoine des cacaoculteurs masculins des années 70 a connu une forte diminution tant en nombre de pieds qu'en nombre de parcelles. Beaucoup de villageois voient une corrélation entre les entreprises féminines et l'affaiblissement de la toute-puissance masculine. « Aujourd'hui, même nos femmes ont plus d'argent que nous », nous dit avec amertume un cacaoculteur d'Ebang.

Les femmes bété sont plus attachées à leurs plantations que leurs partenaires masculins. A Ebang, sur les dix personnes ayant totalement ou partiellement abandonné leur plantation en 1990, huit sont des hommes. L'évolution des catégories de planteurs suivant le nombre de leurs plantations est tout aussi révélateur d'un réel dynamisme féminin. En 1970, les quatre femmes-plantateurs dans le village avaient chacune une seule parcelle. En 1990, le patrimoine cacaoyer des femmes était presque vingt fois supérieur à ce qu'il était vingt ans plus tôt.

2.4. Des femmes, propriétaires et gardiennes de patrimoines immobiliers et fonciers en périphérie de Yaoundé

Les femmes propriétaires de plein droit de biens immobiliers ont longtemps constitué des cas rares en pays bété. Généralement, elles ne l'étaient que sous le couvert de leur mari ou d'un parent. Traditionnellement, elles faisaient figure de richesse non transmissible. La construction des cases revenait aux hommes, chefs de ménages ou de famille, même si les femmes contribuaient très largement à l'effort physique de construction.

A Ebang, en 1970, R. Diziain n'a pratiquement pas trouvé de femmes propriétaires de cases alors qu'en 1990, les femmes en possédaient 29 sur 152, soit 19,8 % environ. Parmi celles-ci, on note la présence de huit jeunes filles qui sont revenues financer, ou faire financer en leur nom, la construction d'une à deux cases dans leur village d'origine. Parmi les douze femmes ayant eu un statut marital, les deux tiers sont divorcées ou séparées de corps. Dans le tiers restant se retrouvent des femmes qui ont tenu à se faire identifier comme propriétaires de leur case parce qu'elles en avaient assumé seules la charge financière. Toutefois, plus le nombre de cases s'accroît, moins les femmes figurent comme possédantes, comme l'indique le tableau 2.

Tableau 2

**Propriétaires des cases d'Ebang en 1990
selon le sexe et le nombre de cases (1990)**

Catégories de propriétaires	Nombre de cases								Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Célibataires	3	5	0	0	0	0	0	0	8
Femmes mariées	5	6	1	0	0	0	0	0	12
Femmes veuves	6	2	0	1	0	0	0	0	9
Total femmes	14	13	1	1	0	0	0	0	29
Total hommes	46	49	14	6	4	0	3	1	123
TOTAL	60	62	15	7	4	0	3	1	152

Source : Enquête BOPDA 1991.

Les femmes auraient-elles opéré une percée dans un secteur délaissé par les hommes ou sont-elles seulement, par le jeu des héritages, des gestionnaires transitoires du patrimoine de leur progéniture absente ou en bas âge ? En réalité, la dispersion géographique des couples — un mari en ville, une femme et souvent les plus petits enfants au village — a abouti à une répartition des tâches. Aux femmes restées au village sont revenues la surveillance et l'entretien des terres. En cas de problème, les hommes seront rapidement appelés à la rescousse à la ville généralement à moins d'une journée de distance.

La femme bété joue, au village, un rôle de gardienne des terres de la famille dans un contexte où, très souvent, les hommes dans la force de l'âge ont émigré. Pour préserver ce patrimoine de la convoitise des autres membres du lignage ou de la communauté villageoise, elle doit entreprendre des opérations de mise en valeur parmi lesquelles la plantation de cacaoyers, l'édification d'une maison et le bornage officiel sont les plus efficaces. La surveillance des terres était pourtant, traditionnellement, une affaire d'hommes.

Il serait hasardeux d'interpréter ce souci d'assurer les bases matérielles de l'existence du ménage comme s'il s'agissait d'une revanche sur des hommes absents ou diminués. On peut penser, au contraire, que, dans les circonstances difficiles, les femmes, épouses, concubines ou filles viennent au secours du ménage mis à mal pour en assurer la pérennité à la suite des défections, désertions ou déficiences des maris, compagnons ou pères. Et ce changement dans les rôles res-

pectifs se ferait sans bruit et sans fracas, la réalité des temps se chargeant de révéler l'apport de chacun à un projet commun auquel les femmes tiennent autant que les hommes. Sans doute plus...

3. Les cheminements sociaux des initiatives féminines

3.1. Association de femmes autour d'une citadine-député

Dans le pays éton en 1987, sous l'impulsion du Comité international des femmes africaines pour le développement (CIFAD) se crée le Regroupement des associations de femmes de la Lékié (RAFEL) (11). En juillet 1992, le RAFEL comptait 77 associations avec plus de 5 000 membres dans le pays éton, certaines étant mixtes ou masculines. Cette expérience féminine et autonome est particulièrement intéressante dans un pays bété réputé réfractaire au mouvement associatif d'où qu'il vienne, comme en témoignent les résultats obtenus par le mouvement coopératif autour de la commercialisation du cacao (12).

Visant les femmes rurales de condition modeste, ce mouvement a été initié par la comptable d'un institut de recherche scientifique dans la capitale, députée suppléante de l'arrondissement d'Obala, sa zone de naissance. Ces associations comptent à leur actif en milieu rural « des réalisations comme des champs communautaires, des points d'eau, des campagnes de vaccination dans les villages enclavés ». A Yaoundé, elles ont organisé des journées gastronomiques ainsi que des ventes de vivres à des prix promotionnels, associant ainsi les citadins à la promotion féminine rurale. Parmi les initiatives envisagées, retenons l'idée de transformer le manioc, commercialisé par 27 % des exploitations (13) et deuxième source vivrière de revenu après le macabo et avant le plantain, ou l'organisation avec l'aide de l'ambassade du

(11) Tous les renseignements donnés sur le RAFEL sont tirés d'une interview donnée au journal *Cameroun tribune*, n° 5 178 du mercredi 22 juillet 1992 par M^{me} M.J. LEKOA, présidente du RAFEL depuis 1987.

(12) Le CENADEC (Centre national de développement des entreprises coopératives) et la SOCODER (Sociétés coopératives de développement rural) ont totalement échoué dans la mise sur pied d'un système coopératif comparable à celui mis en place par les autorités coloniales dans les années 50 (travaux de F. NGOUE).

(13) Données du Recensement général agricole (RGA) de 1984 effectué par le ministère de l'Agriculture.

Canada, d'une formation en économie et en gestion pour les leaders des associations.

Les difficultés financières, notamment, ne semblent pas décourager outre mesure les femmes du RAFEL. « Lorsque notre organisation a vu le jour, nous étions déjà en pleine crise. Nous fonctionnons donc en tenant compte de cette donnée avec ses effets pervers. Seulement, nous nous engageons à prendre notre destin économique en main. Il faut que nous puissions, avec nos maigres moyens, permettre le développement de nos villages », affirment avec conviction les citadines leaders des associations qui savent utiliser avec doigté les relations complexes entre élites urbaines et populations rurales.

3.2. *Un dynamisme féminin en mode mineur : l'inévitable médiation maritale*

Cette affirmation économique des femmes rurales ne se traduit pas par une présence accrue parmi les élites et les notabilités locales. Elle reste encore peu visible malgré le discours revendicatif de certaines citadines. Les femmes des campagnes ne se conçoivent pas globalement par opposition aux hommes. Aucune femme n'a été citée comme élite de Yemessoa en 1990 (enquête OCISCA phase 1), même si les élites identifiées par les villageois diffèrent de celles que l'usage et les médias officiels présentent souvent comme tels. L'ordre étatique ne correspond pas à celui des « sociétés civiles » ! Dans cet exercice ostentatoire, ce sont les gestionnaires des entreprises parapubliques, les professeurs, entrepreneurs ou hauts fonctionnaires, qui sont sur la sellette.

Les principaux indicateurs (14) avancés par les villageois pour décrire les actions attendues des « grands » ne sont pourtant pas hors de portée pour les femmes :

— aide à la mission catholique :	35 %
— construction des routes :	17 %
— réception des hôtes de marque :	11 %
— installation de l'électricité :	6 %
— apport d'argent à ceux qui sont dans le besoin :	6 %
— autres :	25 %

Se posent cependant ici l'échelle et la forme des contributions au développement communautaire. En pays bété comme en pays bami-

(14) Enquête OCISCA de mars-avril 1991 : sondage du 1/10^e des fiches.

léré, les hommes sont encore ceux qui peuvent mettre le plus de moyens pour intervenir en appui au développement de leur village de naissance. Les femmes les plus dynamiques sont très souvent mariées et leur apport, quand il n'est pas secondaire, transite par les mains du chef de ménage qui en recueille les fruits en termes de légitimation sociale.

Les femmes, chefs de ménage à Yemesso, se sont déclarées parmi les « grandes » « petites » ou « moyennes » dans la proportion d'un tiers pour chaque qualificatif. Les principaux critères de notabilité localement reconnus pour les hommes et pour les femmes étaient les suivants :

	HOMMES	FEMMES
— âge	44 %	35 %
— richesse (« capacité » en français camerounais) :	25 %	45 %
— sagesse :	19 %	—
— ampleur des responsabilités familiales :	12 %	—
— fonction de chef :	—	10 %
— intervention dans le développement villageois :	—	10 %

Ces réponses sont révélatrices à plus d'un titre et les quatre principaux critères de notabilité pour tout le monde étaient :

— âge :	25 %
— richesse :	19 %
— sagesse :	17 %
— ampleur des responsabilités :	13 %

Les femmes privilégient plus la richesse que les hommes parmi les critères de notabilité. Elles insistent par contre moins sur l'âge que leurs partenaires masculins. Enfin, elles prennent plus en compte la fonction de chef que les hommes et ne font pas particulièrement cas de l'ampleur des responsabilités que les hommes sont plus nombreux à citer. Le rôle du « chef » (leader, notable ou aîné), bien qu'objectivement moins valorisé que dans une société aussi inégalitaire et hiérarchique que la société bamiléké, généralement celui des hommes dans la famille, les ménages ou la société, est toujours présent dans le discours ambiant de l'univers bété comme l'apanage des hommes et le fondement de l'indispensable reproduction de tout l'édifice communautaire. Sur ce point, et malgré l'apparition d'organisations

associatives féminines (15) chez les paysans bété, on ne voit pas poindre un changement significatif de l'ordre sociétal et de ses justificatifs idéologiques. Comme si chacun craignait que ce « nouvel ordre » ne soit en fait que l'antichambre de désordre en tous genres, la fin programmée d'une société réputée déjà « acéphale », même si le « contrôle social » y reste rigoureux.

*

* *

Les activités nouvelles des femmes dans une société bété en crise n'ont pas, autant qu'on puisse en juger, induit des comportements nouveaux de nature à remettre en cause ce que les féministes qualifieraient de rapports de forces dans les relations entre femmes et hommes. On aurait même le sentiment que les femmes servent, plus que jamais, de manière souterraine et peu visible, d'ultime rempart à la déstructuration économique d'une société fragilisée par la chute actuelle des prix du cacao. C'est que le « ciment idéologique » ne donne pas, comme dans la société bamiléké, cette capacité d'adaptation et d'ajustement, faute de mode de régulation supérieur comme la chefferie (16).

En fait, la crise s'avère un révélateur des fondements de la régulation politique et sociale dans une société sans instance supérieure à la famille étendue. Ici, les relations de genre et rapports de parenté sont à la base de l'ordre constitutif de la société et y toucher ébranlerait cet édifice fragile. Les femmes, qui savent d'instinct qu'elles ont plus à perdre du désordre social ou de la guerre civile que d'autres, l'ont certainement compris et plus vite que les « cadets » masculins plus agressifs et moins tolérés. Elles adoptent donc une attitude conservatrice sans conservatisme, bénéficiant ainsi d'une tolérance et d'une sécurité dans leurs comportements individuels, sexuels ou d'accumulation. Les sociétés africaines changent plus vite qu'on ne croit dans

(15) Ces associations s'organisent très souvent à partir d'équipes de travail ou de gestion des champs vivriers communautaires ou encore autour des groupes de cotisation (tontines) de l'épargne monétaire prélevée sur les revenus tirés de la commercialisation des produits vivriers dans les marchés urbains. Les femmes instruites et les citadines sont généralement à la pointe de ces mouvements associatifs dans la Léké et le pays bété en général.

(16) C'est un embryon d'État que le pays bamiléké, ses élites marchandes et intellectuelles savent réinventer quand les circonstances l'exigent, évitant le vide politique qui conduirait au néant, à la disparition pure et simple.

leur profondeur, mais cherchent comme bien d'autres, à le faire dans la continuité et il est vraisemblable que les femmes espèrent plus que d'autres que tout change pour que tout reste pareil globalement, tout en se ménageant de nouveaux espaces de liberté sur un plan plus individuel.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSOUMOU (J.), 1977, *L'économie du cacao*, Paris, J.-P. Delarge, 351 p.
- BELLONCLE (G.), 1979, *Quel développement rural pour l'Afrique noire ?*, Dakar-Abidjan, NEA, 245 p.
- BINET (J.), 1956, *Budgets familiaux des planteurs de cacao au Cameroun*, Paris, ORSTOM (coll. « L'homme d'Outre-Mer », n° 3), 154 p.
- BOURDIEU (P.), PASSERON (J.-C.), 1964, *La reproduction : élément pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éd. de Minuit, 279 p.
- COURADE (G.), 1982, « Réussite coopérative et développement rural dans la province du Nord-Ouest », *Revue de géographie du Cameroun*, vol. 3, n° 2, pp. 107-116.
- DONGMO (J.-L.), 1990, *L'approvisionnement alimentaire de Yaoundé*, Yaoundé, CEPER, 230 p.
- GRANGERET (I.), JANIN (P.), 1991, *Les cacaoculteurs et la crise en 1991 : encore et toujours le cacao ! (observatoire du centre du Cameroun)*, Yaoundé, OCISCA, rapport d'étape phase I, 25 p. multigr.
- GUYER (J.), 1978, *Le système de production agricole féminin. Département de la Lékié*, Yaoundé, ENSA, rapport, 87 p. multigr.
- LAURENT (G.), 1986, « L'impact des cultures maraîchères de haricot autour du lac Bam sur le statut socio-économique des femmes », *Cahiers Géographiques de Rouen*, n° spécial, « Études sahéliennes », pp. 89-96.
- Ministère de l'Agriculture, 1987, *Recensement agricole 1984 : secteur traditionnel*, vol. 2E, *résultats de la province du Centre*, Yaoundé, DNRG/MINAGRI, 120 p. multigr.
- ROCHER (G.), 1968, *Le changement social*, Paris, HMH, 318 p.
- STAMP (P.), 1989, *La technologie, le rôle des sexes et le pouvoir en Afrique*, Ottawa, CRDI, 313 p.
- WENEZOU (L.), 1979, *L'évolution d'une communauté éton dans un village proche de Yaoundé : Nkongmessa (Centre-Sud du Cameroun)*, Paris, ORSTOM/EHESS, Thèse de 3^e cycle, 265 p. multigr.

13. La recomposition des solidarités ville/campagne avec la crise : rétrécissement du cercle et réciprocité

par Parfait Martial ELOUNDOU-ENYEGUE (1)

La crise économique camerounaise affecte-t-elle les solidarités entre villes et campagnes ? Par rapport à la situation d'avant 1987, date des débuts de la crise selon le gouvernement camerounais, la nature, le volume et la sélectivité des transferts de biens et de services entre la ville et l'arrière-pays semblent évoluer considérablement. Les premiers résultats des enquêtes OCISCA à Bafou et Yemessoa suggèrent une certaine baisse du volume des échanges, l'émergence de nouveaux services et une sélectivité remarquable dans les transferts (Eloundou-Enyegue, 1992). Ces changements annoncent-ils une rupture ou un fléchissement des rapports entre citadins et ruraux ? Les difficultés de l'heure auront-elles un effet contraire : vont-elles consolider à nouveau des liens distendus par la modernisation ? Comment vont évoluer les liens familiaux tels qu'ils existent au Cameroun ? Réforme adaptative, adoption de la famille nucléaire de type occidental ?

Au-delà de son intérêt propre, l'évolution des solidarités ville/campagne conditionne celle d'autres phénomènes sociaux importants : ampleur de l'exode rural, aggravation des inégalités socio-économiques, renforcement des clivages politiques entre centre et périphérie, nouveau mode de gestion de la famille et de la parentèle.

Nous tentons d'analyser ici la nature, les logiques et les implications des évolutions actuelles des solidarités ville-campagne. Les changements observés dans le volume des transferts sont corrélés avec une série de facteurs géographiques, économiques et sociologiques. Les cor-

(1) Agronome ENSA, département d'éducation rurale, faculté d'agronomie, Université de Dschang, Université d'État de Pennsylvanie. Adresse : Population Research Park, 22, Burrows Building, University Park, 16802 Pennsylvania, USA.

rélations statistiques observées offrent une première grille d'interprétation des tendances solidaristes actuelles, grille confortée par des observations de terrain.

Les difficultés actuelles des ménages ruraux et urbains engendrent une baisse des transferts matériels. Telle est la thèse centrale. Les solidarités toutefois ne sont pas rompues. Les ressources les plus disponibles comme le temps, l'information et l'appoint non marchand de main-d'œuvre se substituent aux ressources matérielles, devenues plus rares, pour maintenir ou accroître les niveaux de participation aux réseaux de solidarités géographiques, intergénérationnels ou intersectoriels. Bien plus, la participation à ces réseaux devient d'autant plus indispensable que l'austérité s'aggrave rendant l'accumulation individuelle plus improbable et l'avenir plus incertain. Enfin, le climat politique renforce les affinités ethniques et le poids politique des ruraux. Le cumul de tous ces facteurs contribue à intensifier plutôt qu'à affaiblir les relations entre villes et campagnes.

1. Familles, solidarités géoculturelles et données empiriques

Deux concepts majeurs de cette étude sont à préciser pour éviter toute erreur d'analyse, celui de « famille étendue ou élargie » et celui de « solidarité ville/campagne ».

Par famille nucléaire, on entend le groupe formé par les parents et leurs enfants biologiques ou adoptifs. La famille élargie, par contre, comprend un plus grand nombre de personnes pouvant avoir entre elles des relations autres que filiales ou matrimoniales. En réalité, ces deux formes ne constituent que les pôles théoriques d'un continuum le long duquel se retrouvent tous les arrangements possibles rencontrés dans la pratique en Occident comme en Afrique. Les formes réelles ne diffèrent donc que par la plus ou moins grande distinction faite entre les parents directs et les autres. En termes statistiques, une variable continue serait une mesure plus adéquate de la typologie des familles observées que la dichotomie famille nucléaire/famille étendue. Cette distinction conduit à nuancer les effets de la crise sur la famille en Afrique et on peut s'attendre à différentes formes de glissement vers le modèle de famille élargie ou nucléaire.

Par solidarités ville/campagne, on désigne les échanges matériels et immatériels entre les espaces ruraux et urbains s'effectuant en dehors du marché au sens économique du terme. Ces solidarités ne sont ni

un phénomène nouveau, ni une particularité africaine. Si elles s'observent en Afrique, c'est simplement en raison de l'intensité récente du phénomène d'exode rural comme de la force des liens affectifs et culturels entre membres d'une même communauté. Historiquement, le développement des réseaux d'échanges entre les migrants et leur village d'origine a suivi celui des courants migratoires. L'analyse des réseaux sociaux est donc indissociable de l'étude de la migration. Les travaux de recherche sur ces réseaux ont porté sur les types et les motivations des transferts, mais aussi sur leurs fonctions objectives et latentes (Johnson et Whitelaw, 1974 ; Vennetier, 1980 ; Champaud, 1983 ; Lucas et Stark, 1985 ; Findley et Diallo, 1988 ; Mahieu, 1989).

Il faut aussi distinguer entre les micro-solidarités ou échanges privés, qui épousent peu ou prou les contours de la famille élargie, et les solidarités communautaires fondées sur une base géoculturelle, ou macro-solidarités. Les mobiles et les évolutions de ces deux formes de solidarité peuvent être différents. Si les micro-solidarités sont affectées par la vision plus ou moins large que l'on se fait de la famille, les macro-solidarités seront, elles, davantage tributaires de la pression communautaire qui s'exerce sur l'individu comme de sa réceptivité à ce type de pression ou de son adhésion à des valeurs collectives. On pourrait donc bien assister, selon les termes d'un participant au séminaire OCISCA d'avril 1992 à Dschang, au développement simultané de micro-égoïsmes et de macro-solidarités.

Quelques précisions méthodologiques permettent de juger de la fiabilité des résultats obtenus dans la chefferie de Bafou, l'une des 120 chefferies bamiléké de la province de l'Ouest, et des généralisations qui peuvent en être extraites. Les données d'enquête ont été recueillies par l'équipe OCISCA de l'ex-INADER en janvier 1991 auprès d'un échantillon de 335 chefs de ménage choisis géographiquement par choix raisonné après stratification selon le sexe, la situation socioprofessionnelle du chef de ménage et la taille de la plantation caféière. Chaque chef de ménage interrogé devait fournir une liste exhaustive des parents et amis en ville avec qui il avait des échanges. Pour chacun des partenaires urbains, il devait indiquer si les échanges avec ce partenaire avaient augmenté, baissé ou étaient restés stables par rapport à la situation d'avant 1987. On lui demandait aussi d'indiquer comment avaient évolué les échanges de la campagne vers la ville et inversement. Diverses caractéristiques du ménage rural, du partenaire urbain et de sa ville de résidence ont été relevées ou construites à partir des données collectées. Mises ensemble, ces informations constituent la base empirique de cette étude, l'unité d'analyse étant la paire constituée par le chef de ménage rural et son partenaire urbain.

La mesure des évolutions des solidarités à travers des déclarations pose évidemment un problème de fiabilité des résultats. Est-il facile pour un parent de déclarer une diminution du niveau des transferts à ses enfants en ville ? Le contexte de crise se prêtant à la surenchère, certains n'ont-ils pas été tentés, au contraire, de noircir le tableau de l'évolution de leurs transferts ? Dans quelle mesure et avec quelle précision les chefs de ménage suivent-ils effectivement dans le temps leurs transferts vers leurs multiples partenaires urbains ? Enfin, le ménage entier n'aurait-il pas constitué une unité d'observation plus adéquate ? Ces réserves indiquent que les premiers résultats présentés ici devront être recoupés, à la fois par ceux des prochains passages des enquêtes OCISCA à Bafou et par des données issues d'autres sources. Nous pensons néanmoins, avoir pu donner une image réaliste, bien que grossière, de la réalité. Tout d'abord, le niveau de précision exigé (dire simplement si les relations ont augmenté, diminué ou sont restées stables) est tel qu'il ne requiert pas un suivi fin des transferts. Ensuite, l'élément de subjectivité introduit dans la question permettait à chacun de rapporter surtout les changements importants pour lui. Enfin, la période de référence de trois années était suffisamment proche dans le temps pour limiter les oublis.

La deuxième interrogation concerne la généralisation des résultats de Bafou à d'autres communautés rurales. Bafou, chefferie de 45 000 habitants, berceau d'une culture particulière et village amarré à la ville encore rurale qu'est Dschang, est difficilement représentatif du Cameroun de l'Ouest et encore moins de l'ensemble du Cameroun. Néanmoins, plutôt que de s'abandonner au relativisme culturel, il convient d'essayer de distinguer dans ces résultats, les aspects généraux des particularités locales. Nous postulons ici que les ajustements individuels dans les solidarités obéissent à des déterminants similaires de région à région. Les macro-variations entre régions sont plus liées aux différences dans l'intensité avec laquelle les réseaux sociaux sollicitent les individus et dans la relative latitude qu'a l'individu d'exprimer ses réactions ou l'ampleur de son adhésion aux valeurs portées par le réseau. L'agrégation d'effets individuels est donc en partie responsable de variations macroscopiques hâtivement attribuées aux différences culturelles.

2. Les échanges ville/campagne vus de Bafou

Deux caractéristiques font de Bafou un cadre idéal pour l'examen des changements dans les solidarités entre villes et campagnes en raison de sa proximité du réseau urbain de l'Ouest du Cameroun comme de l'intensité des mouvements migratoires qui l'affecte.

Limitrophe de Dschang, ville universitaire de 36 000 habitants, cette chefferie est aussi reliée à Bafoussam, la capitale provinciale par une route bitumée, qui sert de relais avec d'autres villes du Cameroun. Les principaux lieux de destination des migrants de Bafou sont indiqués dans le tableau 1.

Tableau 1

Principales destinations des migrants originaires de Bafou :
distance par route, population, % des migrants
(en % du total des migrants de Bafou)

Ville	Distance	Population*	Migrants (%)
Dschang	10 km	36 000	16,3 %
Bafoussam	35 km	113 000	6,8 %
Douala	230 km	810 000	30,5 %
Yaoundé	335 km	649 000	22,4 %
Autres destinations	—	—	24,0 %

* Données du recensement démographique de 1987.

Parmi les autres destinations figurent Nkongsamba, Bertoua, Maroua, Bamenda, Ebolowa et le Gabon voisin.

95 % des ménages environ de la chefferie ont au moins un parent en ville avec lequel ils entretiennent des relations. Le nombre moyen de parents en ville se situe autour de 6,8 avec cependant de fortes variations allant de 0 à 22, le nombre de partenaires urbains ayant tendance à augmenter avec le statut économique du chef de ménage rural. 26,1 % des partenaires citadins sont dans le secteur informel ou occupent de petits emplois dans le secteur public ou privé, 24,9 % sont des scolaires, 17,6 % des ménagères, 17,3 % des cadres moyens ou supérieurs du privé et 10,7 % des chômeurs. Cette large gamme de partenaires urbains et de correspondants ruraux permet une bonne analyse des différences dans l'évolution des transferts.

On peut échanger de multiples services et biens entre ruraux et citadins. Cela va du tee-shirt usagé au véhicule de luxe offert au chef

par les élites urbaines en passant par l'envoi de produits alimentaires locaux ou importés. Ces échanges peuvent être regroupés en dix grandes catégories :

- les aliments locaux ou produits vivriers (ex. choux, pomme de terre, maïs, plantain),
- les aliments importés (ex. huile raffinée, lait, sucre) ou des denrées de première nécessité (ex. savon, pétrole),
- les aides en argent,
- les prêts d'argent (avec ou sans intérêt),
- l'équipement ménager (ex. ustensiles de cuisine, réchauds),
- l'équipement professionnel (ex. brouettes, pulvérisateurs),
- l'accueil des malades,
- l'accueil des scolaires,
- les interventions diverses (ex. démarches administratives),
- l'hébergement des visiteurs.

Le tableau 2 indique la fréquence d'apparition de chacune des catégories ci-dessus dans les transferts des chefs de ménage interrogés.

Tableau 2

**Principaux biens et services échangés
entre les planteurs de Bafou et leurs partenaires citadins***

Biens		Services	
<i>Du rural vers l'urbain</i>			
Aliments locaux	(85,0 %)	Interventions diverses	(58,8 %)
Aide en argent	(29,9 %)	Hébergement	(14,8 %)
Aliments importés	(2,8 %)	Aide familiale	(12,0 %)
		Accueil des scolaires	(5,3 %)
		Prêt d'argent	(2,6 %)
		Rien	(20,3 %)
<i>De l'urbain vers le rural</i>			
Aliments importés	(47,0 %)	Aide familiale	(18,8 %)
Aide en argent	(29,9 %)	Accueil des scolaires	(14,0 %)
Équipement ménager	(9,9 %)	Accueil des malades	(7,7 %)
Équipement professionnel	(5,0 %)	Hébergement	(7,1 %)
Aliments locaux	(3,6 %)	Interventions diverses	(5,7 %)
Rien	(34,7 %)	Prêts d'argent	(5,3 %)
		Rien	(44,5 %)

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage de l'ensemble des chefs de ménage ruraux ayant mentionné ce bien ou service. Le total peut dépasser 100 %, certains ayant pu donner plusieurs réponses.

Ce tableau 2 indique également que le village envoie surtout des vivres (85 % des cas) et des aides en argent (29,9 %). Il reçoit en retour des aliments importés (47 % des cas), des aides en argent (29,9 %) et divers équipements (15 % environ). On peut extraire de ces données cinq points importants.

a) Le recours au village pour le ravitaillement en vivres n'est pas une exclusivité des pauvres. La majorité des citadins reçoit occasionnellement des vivres, même si l'intensité de ce recours est variable pour différentes catégories sociales.

b) Les flux financiers sont bidirectionnels. Les paysans de Bafou transfèrent aussi souvent de l'argent vers la ville qu'ils en reçoivent. Les principaux bénéficiaires des transferts financiers issus du village sont des scolaires, c'est-à-dire les moins susceptibles de rendre aux villageois dans l'immédiat. Le « remboursement » s'effectue plus tard, lorsque ces scolaires trouvent un emploi.

c) L'accueil des scolaires au village apparaît comme un phénomène nouveau et important. Même s'il ne concerne encore qu'un nombre limité des ménages, il signale l'amorce d'une migration de retour décelée dans d'autres régions du pays.

d) Les « interventions diverses » occupent une place importante parmi les services rendus par les ruraux. Notre interprétation est que ceux-ci contribuent à équilibrer une balance déficitaire sur le plan financier : il y a un élément de substitution dans les échanges. Dans ce jeu de dons et contre-dons, l'on a tendance à donner des biens ou services qui sont à la fois relativement abondants pour soi et relativement rares ou inaccessibles pour le partenaire. Les ressources abondantes (ou bon marché) pour les ruraux sont leur temps et leur force de travail. Ils donneront plus facilement de ceux-ci, tandis que les parents en ville donneront plus souvent de leur argent. Diverses tâches manuelles peuvent être effectuées par le parent au village, lequel pourra à l'occasion envoyer un de ses enfants en ville auprès de son obligé. Cette interprétation suggère aussi qu'en cas de crise financière, les citadins désireux de maintenir le niveau de leur participation aux réseaux substitueront un peu de leur argent par du temps.

e) Les prêts d'argent sont une fonction particulièrement importante de ces réseaux. Une étude de l'évolution de l'offre de crédit dans la chefferie a permis de constater que les circuits informels prennent une place importante dans l'octroi de crédit. En 1986, les banques et les coopératives fournissaient 23 % des crédits contractés par les chefs de ménage de Bafou. Le reste provenait de la famille, des tontines et des amis. En 1990, le pourcentage des crédits contractés à travers les cercles d'amis, la famille et les tontines est de 98 % (tableau 3).

Tableau 3

Évolution de l'offre de crédit à Bafou (1986 à 1990)

	1986	1987	1988	1989	1990
Nombre total de crédits perçus	79	96	128	137	310
Durée moyenne de prêt (mois)	8,6	7	7,3	6	4,7
Montant moyen (1 000 FCFA)	111,2	76,1	70,4	58,9	53,3
Intérêt mensuel moyen (%)	3	4	4	5,8	5
Crédits familiaux en % de la totalité des crédits	2,7	13,3	8,1	9	7,8
Crédits bancaires et coopératifs en % de la totalité des crédits	23	7	7	7	2

Source : OCISCA, 1991, enquête Bafou.

Dans la mesure où la famille et les cercles de relations ont pris un rôle essentiel dans l'offre de crédit, ils constituent un mécanisme important d'atténuation des effets de la crise. Ce rôle est d'autant plus appréciable que la baisse des prix et des retards dans le paiement du café entraînent un recours plus grand à l'endettement pour une majorité des paysans. Le nombre de crédits contractés par les chefs de ménage de notre échantillon est passé de 79 à 310 entre 1986 et 1990, soit une augmentation de près de 300 %. Cet accroissement de la demande a naturellement entraîné un durcissement des conditions d'octroi de crédit. En 1986, le prêt moyen était de 111 200 francs CFA, remboursable en 8,6 mois pour un taux d'intérêt mensuel de 3 %. Quatre années après, les taux d'intérêt ont augmenté de 67 %, alors que la durée de prêt et le montant moyen ont baissé de moitié.

Le tableau 4 indique le pourcentage de paires (partenaire citadin/correspondant rural) ayant connu une diminution (ou une augmentation, respectivement) dans le volume des transferts. Un rapport « pourcentage d'augmentations / pourcentage de diminutions » a été calculé pour donner une indication de la propension du groupe à augmenter ou à bénéficier d'une augmentation dans les transferts. Ces résultats sont donnés pour diverses classes de revenus (ruraux) ou d'occupation (citadins).

Tableau 4

**Pourcentage de paires ayant intensifié (AUG) ou diminué (DIM)
le volume de leurs transferts
Données par classe de revenus et d'occupation**

Catégorie sociale	N (%)	Évolution des transferts vers					
		la ville			le village		
		Dim. (1)	Aug. (2)	2/1	Dim. (1)	Aug. (2)	2/1
<i>Ruraux par catégorie de revenus (1 000 FCFA/an)</i>							
< 50	67 (20,0)	29,7	15,1	0,51	35,1	16,1	0,46
51-100	58 (17,3)	29,6	12,8	0,43	31,5	10,3	0,33
101-200	73 (21,8)	36,0	11,6	0,32	34,5	13,1	0,38
201-500	85 (25,4)	33,9	19,4	0,57	33,7	12,2	0,36
501 +	52 (15,5)	19,8	29,8	1,50	22,7	12,6	0,56
TOTAL	335 (100,0)						
<i>Urbains par occupation</i>							
Scolaires	349 (24,9)	17,8	36,7	2,06	21,2	3,4	0,16
Chômeurs	150 (10,7)	30,7	22,7	0,74	39,3	6,0	0,15
Ménagères	247 (17,6)	36,0	10,1	0,28	37,6	10,5	0,28
Petits employés	366 (26,1)	37,4	11,7	0,31	37,2	18,3	0,49
Cadres moyens et supérieurs	243 (17,3)	28,0	13,2	0,47	24,3	12,8	0,53
Autres	47 (3,4)						
TOTAL	1 402 (100,0)						
ENSEMBLE	1 402 (100,0)	29,5	18,9	0,64	30,8	12,8	0,42

Ce tableau indique des changements substantiels dans le niveau des transferts par rapport à la période d'avant 1987. Le *statu quo* ne s'observe que pour un peu plus de la moitié des paires. Pour le reste, un tiers environ des paires a connu une diminution des transferts dans un sens comme dans l'autre. A l'inverse, d'autres paires ont connu des diminutions (18,9 % des paires dans le sens village-ville et 12,8 % en sens contraire). La crise aurait donc eu un certain effet dans la modification des échanges.

Au-delà de cette évolution d'ensemble, une question importante est celle des évolutions différentielles, et particulièrement celles concer-

nant les groupes vulnérables. Le tableau 4 indique que, dans l'ensemble, la propension à augmenter le niveau des transferts a été la plus marquée (rapport 2/1 = 1,50) chez les ruraux aux revenus les plus élevés, c'est-à-dire supérieurs à 500 000 FCFA par an. Une tendance similaire, quoique moins nette, s'observe chez les citadins. Ceci confirme le fait que la capacité financière à maintenir les échanges est un facteur limitant. Indépendamment du désir de venir en aide aux partenaires, on est limité dans sa générosité par son portefeuille.

Cette propension à l'augmentation des transferts vers la ville a surtout bénéficié aux scolaires (rapport 2/1 = 2,06) et dans une moindre mesure aux chômeurs (rapport 2/1 = 0,74). La propension à l'augmentation des transferts vers le village, probablement pour des raisons différentes, a été la plus élevée à la fois en direction des plus riches (rapport 2/1 = 0,56) et des plus pauvres (rapport 2/1 = 0,46).

Il est donc clair que l'ajustement dans les flux des transferts ne s'est pas fait de façon indiscriminée. Afin de mieux comprendre l'effet des divers facteurs associés à l'évolution des transferts, diverses variables géographiques (distance entre les partenaires urbains, taille de la ville de résidence du partenaire urbain), sociologiques (lien de parenté, nombre de parents en milieu urbain) et économiques (occupation du partenaire urbain, niveau et structure des revenus du correspondant rural, réciprocité dans les échanges) ont été mis en rapport avec l'évolution des transferts, dans une analyse multivariée. Compte tenu de la nature dichotomique des variables dépendantes, la régression logistique a été choisie comme technique d'analyse (voir par exemple Aldrich et Nelson pour une discussion détaillée de la procédure). Quatre modèles ont été estimés, un pour chacune des variables dépendantes suivantes :

AUG 1 : les transferts vers la ville ont augmenté (oui = 1, non = 0) ;

DIM 1 : les transferts vers la ville ont diminué (oui = 1, non = 0) ;

AUG 2 : les transferts vers le village ont augmenté (oui = 1 ; non = 0) ;

DIM 2 : les transferts vers le village ont diminué (oui = 1 ; non = 0) ;

Les variables explicatives étaient les suivantes :

— il existe un lien de parenté avec le partenaire urbain (fils/fille ou époux(se) = 1 ; non = 0) ;

— le partenaire urbain est un scolaire/chômeur (oui = 1, non = 0) ;

— le rapport « revenu annuel du ménage/effectif du ménage » exprimé en francs CFA ;

— la part du café exprimée en pourcentage dans l'ensemble des revenus annuels du ménage rural ;

- l'évolution des transferts en sens inverse (s'ils ont évolué dans le même sens que les transferts étudiés = 1, autrement = 0) ;
- la distance entre le village et la ville du partenaire urbain exprimée en kilomètres ;
- le nombre de partenaires urbains du ménage rural ;
- la ville de résidence du partenaire urbain (Yaoundé et Douala = 1 ; autres = 0).

**3. Nucléarisation des échanges, marginalisation des pauvres ?
Quelles logiques dans les solidarités ?**

Les résultats des analyses multivariées, résumés au tableau 5 révèlent quelques-unes des logiques d'ajustement des transferts.

Tableau 5

Coefficients de régression logistique pour l'effet de quelques variables sur l'évolution des transferts entre villes et campagnes

Variables explicatives	Évolution des transferts			
	Vers la ville		Vers le village	
	DIM 1	AUG 1	DIM 1	AUG 1
Lien de parenté avec partenaire urbain	-,51**	,29	,41	-,08
Partenaire urbain	-,64**	1,69***	,09	-,12
Scolaire ou chômeur	- 3#10 ⁻⁶	7#10 ^{-6***}	9#10 ⁻⁷	5#10 ^{-6*}
Revenu annuel/effectif du ménage	,003	-,001	,003	,01**
Évolution des transferts en sens inverse	4,12***	2,02***	4,12***	2,07***
Distance entre le village et la ville	- 2#10 ⁻⁵	- 2#10 ⁻⁴	- 4#10 ⁻⁴	- 4#10 ⁻⁴
Nombre de partenaires urbains du ménage rural	-,03	,04**	-,02	-,08***
Ville de résidence du partenaire urbain	,24	,02	,31	-,01
Constante	- 1,75***	- 3,34***	- 2,70***	- 1,87**

* indique une relation significative au seuil de 5 %
 ** indique une relation significative au seuil de 1 %
 *** indique une relation significative au seuil de 0,1 %

Les données de ce tableau suggèrent que les facteurs géographiques n'ont pas d'influence particulière sur les transferts. Ni la distance entre la ville de résidence du partenaire urbain, ni le type de ville, n'influencent de façon significative l'ajustement. On peut être « loin des yeux, mais près du cœur ».

Par contre, l'importance des facteurs économiques et sociologiques est évidente. Les liens de parenté, le nombre de partenaires urbains, le statut d'emploi du partenaire urbain, le niveau de revenu du chef de ménage rural, et la mesure dans laquelle le partenaire a maintenu le niveau de ses transferts ont tous une influence sur les ajustements opérés dans les transferts.

Le lien de parenté constitue un premier élément de discrimination. Toutes choses étant égales par ailleurs, un chef de ménage rural diminue moins souvent ses transferts en direction de son fils. Toutefois, les chefs de ménage ruraux n'augmentent pas prioritairement les transferts à destination de leurs enfants ou épouses. La famille nucléaire constitue le noyau dur des transferts incompressibles qui sont peu extensibles. En retour, les partenaires urbains ne semblent pas marquer de préférence particulière pour les membres de leur famille nucléaire.

En dehors du cercle étroit de la famille nucléaire, le groupe des scolaires et, dans une moindre mesure, celui des chômeurs urbains (voir tableau 4), bénéficient d'une sollicitude particulière. Il s'agit certainement là de personnes à la charge des chefs de ménage interrogés. Ce résultat indique également que le statut de scolaire, indépendamment des liens de parenté et de tous les autres facteurs, justifie des transferts supplémentaires. En dépit des incertitudes actuelles dans le marché de l'emploi des diplômés, les parents au village continuent d'investir préférentiellement dans l'éducation des enfants (mais pour combien de temps encore ?).

Le revenu du correspondant rural a un effet positif ($b = 7 \times 10^{-6}$) sur la propension à augmenter les transferts en direction de la ville. Il est raisonnable de penser que cet accroissement des transferts est une réponse à une demande urbaine accrue, sous l'effet conjugué du nombre (recrudescence du chômage aidant) et de l'accroissement des besoins des demandeurs. Cette relation positive indique également que les élites rurales supportent seules le poids de l'accroissement de la demande urbaine, les classes rurales moyennes et pauvres n'étant pas en mesure d'augmenter leurs contributions. Jusqu'à quand ces élites pourront-elles porter seules le fardeau des dépendants urbains ? On peut envisager un plafonnement des contributions ou un retrait sélectif et progressif des élites si la demande s'accroît. Une conséquence possible serait alors l'accélération des retours ou des migrations vers les zones rurales.

Si les ruraux aux revenus les plus élevés ont le plus augmenté leurs transferts, ils bénéficient en retour aussi, le plus souvent d'une augmentation des transferts de la part des citadins ($b = 5 \times 10^{-6}$). *La solidarité des partenaires urbains ne semble donc pas s'exercer au bénéfice des plus pauvres.* Certes, les planteurs ayant fortement investi dans le café, et qui, par conséquent, souffrent de la chute du prix de ce produit, bénéficient plus souvent d'une augmentation des transferts en provenance de la ville ($b = 0,001$). Cependant, cette générosité est un retour de faveur de la part de citadins qui, au temps où le prix du café était élevé, ont bénéficié de l'appui financier de ces caféiculteurs, aujourd'hui appauvris.

En dehors du cercle des fils/époux et autres personnes à charge, l'évolution des transferts semble surtout s'ajuster à celle des transferts en retour. Plus le pourvoyeur urbain a tendance à réduire le volume de ses transferts, plus il est probable que le ménage rural fera de même. Cette exigence de réciprocité n'est peut-être pas un phénomène nouveau. Elle soulève néanmoins un problème important dans un contexte de crise. Celle-ci touchant les différentes couches sociales, certains seront incapables de souscrire à toutes leurs obligations en retour. Seront-ils impitoyablement abandonnés à leur sort ou d'autres mécanismes seront-ils mis en jeu pour leur venir en aide ?

*
* *

En ville comme à la campagne, l'une des manifestations de la crise est la diminution des revenus pour la majorité des ménages. Pour les ruraux, cette baisse est principalement due à la chute des prix des produits de base et à la suppression de diverses subventions, primes et services. Pour beaucoup de fonctionnaires et cadres privés, la récente baisse des salaires vient en supplément d'une perte d'avantages conséquents (avancements, primes diverses, frais de congés ou de déplacement). Cette diminution générale des revenus se conjugue à une incertitude accrue concernant l'avenir. Il y a ainsi une forte incitation à une gestion plus rigoureuse, et à la constitution d'une épargne de précaution qui a favorisé le développement des tontines mutualistes et financières. Ce double souci de rigueur et de prévoyance rend plus rare l'argent disponible pour des dépenses somptuaires ou à rentabilité peu évidente. Dans la mesure où certains transferts familiaux rentrent dans cette catégorie, on peut anticiper des coupes sombres dans les budgets alloués aux transferts.

Par ailleurs, l'évolution de l'enseignement supérieur, notamment la garantie d'emploi pour les diplômés de certaines écoles, remet en cause la rentabilité de l'investissement éducatif. De ce fait, l'accueil et la prise en charge de scolaires en provenance des villages deviennent plus problématiques. Là également, si la crise se poursuivait, on pourrait assister à une concentration des ressources autour du noyau familial, ainsi que nos résultats le laissent prévoir. En dehors du cercle de la famille nucléaire, les rapports ne s'étendraient qu'aux partenaires solvables. Comme le suggèrent nos résultats sur l'exigence de la réciprocité seraient exclus tous ceux qui ne pourraient pas rendre de services en retour. L'évolution des solidarités communautaires dépendra de la plus ou moins grande contrainte que les sociétés rurales peuvent exercer sur leurs « élites extérieures ». On peut penser ici que, dans cet effort, les sociétés acéphales auraient le plus grand mal à obtenir l'allégeance de leurs ressortissants. Le tableau d'ensemble serait ainsi caractérisé par une nucléarisation des échanges et une marginalisation des pauvres.

Ce scénario pessimiste, toutefois, pour plausible qu'il soit, n'est pas le plus réaliste. En particulier, il ignore les trois données fondamentales que sont les possibilités de substitution entre les diverses ressources investies dans les réseaux de solidarité, l'élément politique et le contexte de restratification sociale.

Les possibilités de substitution entre les diverses ressources (temps, argent, main-d'œuvre, information), constituent un important moyen pour les pauvres de retarder, voire d'éviter leur marginalisation. Elles offrent également aux élites la possibilité de maintenir leur statut d'ainés sociaux, dans la mesure où ces élites peuvent se repositionner comme sources d'information et d'idées, et non plus exclusivement comme des redistributeurs économiques.

Le contexte politique a renforcé les affinités tribales. La mobilisation politique autour des intérêts régionaux avec la transition démocratique à la camerounaise a resserré les liens entre les élites urbaines et les populations rurales. Le vote rural, que les campagnes entendent négocier au prix fort, constitue un argument supplémentaire en faveur du maintien ou même du renforcement des rapports ville/campagne. De nombreux hauts fonctionnaires ont ainsi, à l'occasion des élections, redécouvert leurs racines.

Enfin, le contexte social se caractérise par une importante redistribution des atouts. Dans celle-ci, le fonctionnaire moyen n'occupe plus le haut du pavé ; l'étudiant ne peut pas s'estimer sorti de l'auberge et se gausser du pousseur, lequel n'est pas lui-même certain de conserver son gagne-pain face à la concurrence de jeunes hommes d'affai-

res à la recherche d'idées nouvelles et lucratives. Cette révolution dans l'échelle des valeurs signifie tout simplement de nouveaux rapports entre classes. La fin de la famille africaine et la rupture des relations entre ville et campagne ne sont donc certainement pas visibles à l'horizon.

BIBLIOGRAPHIE

- ALDRICH (J.R.) et NELSON (F.D.), 1984, *Linear probability, logit and probit models*, Beverly Hills, Sage (Sage University Papers : Quantitative series in the social sciences), 94 p.
- CHAMPAUD (J.), 1983, *Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest*, Paris, ORSTOM.
- ELOUNDOU-ENYEGUE (P.M.), 1992, *Solidarité dans la crise ou crise des solidarités familiales au Cameroun ?*, Paris, CEPED, Les Dossiers du CEPED, n° 22, 40 p.
- FINDLEY (S.), DIALLO (A.), 1988, « Foster children : Links between urban and rural families ? », *Congrès africain de population* (Dakar, 1988), Liège, IUSSP.
- JOHNSON (G.E.), WHITELAW (W.E.), 1974, « Urban-rural income transfers in Kenya », *Economic Development and Cultural Change*, n° 22, pp. 473-479.
- KNOWLES (J.), ANKER (R.), 1981, « An analysis of income transfers in a developing country : The case of Kenya », *Journal of Development Economics*, n° 8, pp. 205-226.
- MAHIEU (F.R.), 1989, « Transferts et communauté africaine », *Stateco*, juin, pp. 107-136.
- REMPEL (H.), LOBDELL (R.A.), 1978, « The role of urban to rural remittances in rural development », *Journal of Development Studies*, 14, n° 3.
- VENNETIER (P.), 1980, « A propos des relations villes-campagnes en Afrique tropicale », in MINCOOP, *Les grandes villes africaines*, Paris, MINCOOP.

14. Crise et célébrations sociales : les funérailles en pays bamiléké

par Dieudonné MOUAFO (1)

Malgré (ou à cause de) l'émigration, la plupart des Bamiléké du Cameroun conservent avec leur terroir d'origine des liens très étroits marqués par des célébrations sociales comme les funérailles qui constituent l'ultime hommage de la collectivité aux morts bien après le deuil, cérémonie familiale, qui suit le décès.

Au fil des ans, les funérailles bamiléké se sont transformées en une démonstration de prestige ou de réussite sociale par laquelle les « élites », surtout urbaines, viennent recevoir la notabilisation véritable qu'elles attendaient. Si les organisateurs des funérailles ont pu se permettre ces manifestations ostentatoires, c'est que l'économie caféière était prospère, et que d'importants transferts de fonds pouvaient s'effectuer de la ville vers la campagne, traduisant l'aisance financière des élites urbaines : hommes d'affaires, industriels, commerçants, fonctionnaires et salariés du secteur privé.

La grave crise économique actuelle va-t-elle changer le sens de ce type de manifestation ou seulement en modifier l'ampleur ? Bien avant 1987, en effet, on a assisté à une diminution sensible du faste des funérailles. S'agit-il d'un exemple d'adaptation à la conjoncture ou, au contraire, d'un phénomène d'ordre structurel, lié à l'influence de certaines élites urbaines réformistes, qui réclament depuis longtemps une refonte des traditions bamiléké jugées trop contraignantes pour elles ? Il est difficile de ne pas déceler une influence simultanée de la contrainte externe et des forces de changement interne sans pou-

(1) Géographe, chargé de cours à l'Université de Yaoundé 1. Adresse : département de géographie, FLSH, BP 755, Yaoundé, Cameroun.

voir en mesurer l'articulation et le poids (2). Pour rendre compte de la situation, nous avons choisi d'observer l'évolution comparée des dépenses couramment effectuées lors des funérailles et les modifications survenues dans les pratiques. Pour comprendre ces changements, nous décrivons au préalable les fondements religieux et sociaux des funérailles, puis l'influence des élites urbaines sur l'évolution de ces célébrations, et enfin la situation actuelle.

1. Du rite religieux à l'impératif social : funérailles et légitimation du migrant

La place des funérailles chez les Bamiléké est inséparable de leur double fonction religieuse et sociale. Le respect dû aux ancêtres, fondateurs de la tribu réels ou mythiques, conditionne toute l'existence du Bamiléké. Il lui impose comme devoir de rendre en permanence un culte aux défunts, censés être, désormais, par leur nouveau statut, plus proches de l'Absolu (Dieu), et par conséquent, capables d'intercéder en faveur de leur descendance sur la terre. C'est dans cette logique que s'inscrivent les funérailles, cérémonie en l'honneur d'un mort par laquelle le vivant cherche à s'attirer les bonnes grâces de celui-ci. Il attend, en retour, de pouvoir profiter des nouvelles vertus acquises par le disparu, dans l'au-delà pour réussir dans sa propre vie. Cette fonction religieuse fait des funérailles un rite obligatoire pour le vivant, mais aussi un acte intéressé, dans la mesure où il en attend une contrepartie. Les sacrifices consentis sont, par conséquent, à la mesure de la crainte, du respect, mais aussi de l'espoir qu'inspirent les morts.

Pour le migrant, coupé de ses racines par les contraintes de la vie, cette cérémonie représente le cordon ombilical qui le rattache à cet univers mystico-religieux, et au terroir qu'est sa chefferie d'ori-

(2) Notre démarche reste exploratoire et fondée sur une analyse empirique de faits sociaux qui nous concernent personnellement, étant membre de la société étudiée et ne disposant donc pas du recul indispensable.

Le cadre des observations et des faits relevés est constitué de quatre chefferies (Bafoussam, Baleng, Bamougoum et Bandjoun), entités politico-administratives pré-coloniales, caractéristiques du pays bamiléké. Ces quatre chefferies, parmi les plus anciennes de la région, regroupent 180 000 résidents, si l'on en croit le recensement de 1987, mais surtout une importante diaspora dispersée dans les principales villes du pays. Les relations ville/campagne, constitutives de l'espace de vie bamiléké, ont fait l'objet de nombreux travaux : DONGMO (1981), NGAYAP (1983), CHAMPAUD (1983), MAINET (1985), SCHAMP (1989) et WARNIER (1993).

gine. Comme l'affirme Maillard (1985, p. 47), « l'homme bamiléké n'existe que dans la mesure où elle (la chefferie) le situe géographiquement, physiquement, socialement et religieusement, et, surtout mystiquement, car il y a une unité dans la complexité de l'homme et de son univers ». Les funérailles, véritable institution chez les Bamiléké, sont donc pour tous un impératif religieux, mais aussi un acte d'affirmation et d'intégration de l'individu à la société. C'est pour toutes ces raisons qu'il se doit de donner à cette cérémonie, moment intense de sa vie religieuse et sociale, tout l'éclat qu'elle mérite.

La fonction sociale des funérailles découle de sa fonction religieuse puisque l'individu doit prouver à la société qu'il y mérite sa place comme membre à part entière. Qu'il réside à la campagne ou qu'il soit citadin, le Bamiléké se trouve donc contraint, avec les funérailles, « d'acheter » sa place parmi les siens. La réalisation de cet objectif a été, jusqu'ici, rendue possible par une conjonction favorable entre des impératifs religieux et sociaux, et une conjoncture économique prospère.

Ainsi, dès les années 70, l'habitude des funérailles différées, remises à des mois ou à des années plus tard remplace progressivement les obsèques, dont le terme normal selon la tradition bamiléké est de neuf jours. Le deuil prend fin, en effet, automatiquement au premier jour de la semaine suivant l'enterrement (la semaine est de huit jours dans le calendrier traditionnel bamiléké). Cette pratique, considérée autrefois comme une exception acceptée pour les personnes ayant perdu leurs parents alors qu'ils étaient encore en bas âge, a été perçue, dans un premier temps, comme une nécessité conjoncturelle. Elle devait, en effet, permettre aux milliers de familles ayant perdu des membres pendant la décennie des troubles liés à la guerre d'indépendance (1950-1960) d'accomplir leur devoir religieux. Mais, par la suite, elle s'est généralisée, la consolidation de l'économie caféière et ses corollaires (monétarisation, nouvelles habitudes de consommation) ayant suscité le goût du faste jusque dans les villages. Les funérailles, désormais devenues des fêtes populaires, donnent lieu à des réjouissances où la consommation de boissons alcoolisées (bière, whisky) prend de plus en plus de place. Mais, c'est l'urbanisation qui semble avoir accéléré cette évolution.

2. Amplification et altération des funérailles par les élites urbaines

Le terme « élite » doit être considéré, dans ce contexte, dans son acception la plus large, comme l'ensemble des membres d'une chefferie qui, bien que résidant à l'extérieur, contribuent activement au développement de celle-ci, par des transferts de fonds ou de richesses. Il englobe par conséquent des individus — citadins pour la plupart — appartenant à des catégories sociales et à des groupes de revenus très diversifiés : salariés du secteur privé, travailleurs indépendants, fonctionnaires, milieux d'affaires, planteurs, etc.

Pour la plupart de ces personnes ayant quitté le village dans un dénuement total, les funérailles représentent l'occasion de mettre en évidence et de faire reconnaître leur réussite sociale. Leur influence dans la conception et l'organisation des funérailles est d'autant plus grande que le pouvoir financier apparaît comme le seul moyen de briser le cloisonnement de la société divisée en castes très fermées et basées sur une noblesse de sang.

Plusieurs hommes d'affaires influents et de nombreux hauts fonctionnaires, généralement issus des classes sociales inférieures, vont ainsi tenter de se trouver une légitimité en briguant, sous le couvert des funérailles, des titres de noblesse auprès du *fon*, chef traditionnel, régulateur de l'ordre social et « grand prêtre » de la communauté (Dela-rozière, 1950). L'ensemble de ces pratiques, effectuées sur fond de marchandage et de clientélisme, a profondément bouleversé la société bamiléké, en créant à côté de la noblesse de sang, une noblesse conquise par la force de l'argent, ce qui ne pouvait que froisser les nobles de sang.

Les élites urbaines ont donc transformé les funérailles en amplifiant les cérémonies, source de dépenses souvent considérables, et en altérant les coutumes par l'introduction de pratiques nouvelles dont la plus importante est la grande réception à l'europpéenne, devenue le clou des manifestations. Le tableau suivant, réalisé à partir d'archives familiales, montre à peu près ce que représente, au début des années 80, l'organisation des funérailles d'un noble Bamiléké.

Une analyse rapide de ce tableau en dit long sur l'alourdissement des frais d'organisation des funérailles bamiléké. La réception engloutit, à elle seule, 52,2 % des dépenses totales, soit cinq fois plus que le grand deuil traditionnel. Ceci montre le poids des élites urbaines sur les funérailles, puisque cette partie des manifestations leur est réservée en priorité. Par ailleurs, on constate que 40 % environ des dépenses sont destinées à la chefferie avec, pour principale motivation le gain

Tableau 1

**Devis estimatif pour les funérailles de feu Soh Oumbé, noble bamougoum
(20/12/1982)**

Rubrique	Nature des dépenses	Montant (FCFA)
Formalités préliminaires	Enveloppe du <i>fon</i> (autorisation de manifester)	300 000
	Affiliation aux sociétés secrètes (5 gros porcs)	100 000
	Invitation des populations (5 casiers de bière)	18 000
	Réunion des hommes (2 porcs et de la bière)	20 000
	Réunion des femmes (3 sacs de sel)	7 500
	Impression de 300 billets d'invitation	25 000
Réception	Achat de vivres et de viande	190 000
	Achat de boissons (bière, sucreries, liqueurs)	300 000
	Office religieux (dîme, transport, sonorisation)	30 000
	Divers (vaisselle, transport, énergie électrique)	40 000
	Grand deuil traditionnel (10 casiers de bière, 2 porcs, tam-tam)	45 000
Manifestations	Danses traditionnelles des hommes (3 groupes)	60 000
	Danses traditionnelles des femmes (2 groupes)	24 000
	DÉPENSES TOTALES	1 159 500

* 1 franc CFA = 0,02 franc français avant le 11/01/1994.

Source : Extrait du procès-verbal de la réunion familiale préparatoire du 13/12/1982
(inédit).

de prestige. Les seules dépenses normalement incompressibles, car directement liées au rituel traditionnel, ne représentent que 15 à 20 % des sommes dépensées (y compris une partie des biens en nature destinés à la chefferie). La prépondérance du faste ne fait aucun doute. Et l'aisance financière apparente des citadins semble avoir aiguisé les appétits des ruraux comme en témoigne le monnayage, désormais de règle, des services, les plus élémentaires (5 000 francs CFA sont exigés pour battre le tam-tam), ou encore l'enveloppe destinée au *fon*.

Les choses ne sont pas cependant aussi simples. Il faut prendre en compte plusieurs paramètres tels que les destinations finales des sommes déboursées, le confort matériel de certains paysans, grands producteurs de café ou éleveurs, les activités compensatrices effectuées par les uns, ou la médiation intéressée de certains citadins lors des négociations. Force est cependant de constater que le glissement vers le faste des funérailles bamiléké est, en définitive, le fruit d'un consensus entre les communautés villageoises dont les membres se considèrent comme *les gardiens du temple* et pensent mériter, à ce titre, des égards et des privilèges de la part des citadins, réputés à tort ou à raison, plus riches, et des élites urbaines qui se font volontiers les complices de leur propre « exploitation ». Dans un tel contexte, on comprend que les protestations ou les appels, à la fin des années 70, de certains intellectuels pour une réforme éventuelle du système, aient été interprétés comme une dissidence de la part de quelques aînés en ville et dans les villages (Kayo, 1979).

Qu'en est-il aujourd'hui où plusieurs familles, même parmi celles naguère réputées aisées, sont obligées, à cause des lendemains incertains, de réduire considérablement leur train de vie ? Doit-on voir dans la diminution, actuellement observable, du nombre de funérailles grandioses, un simple contretemps ou, au contraire, l'amorce d'un mouvement plus profond, susceptible de bouleverser, à terme, l'ensemble des relations ville-campagne ?

3. Les funérailles bamiléké à l'heure des conflits d'intérêts

Face à la dégradation continue de la situation économique et à la baisse drastique du pouvoir d'achat de la plupart des ménages, l'avenir des funérailles en tant qu'institution sociale séculaire en pays bamiléké semble incertain. De nos jours, on voit se multiplier des réactions concertées contre le faste des funérailles de la part de jeunes

salariés révoltés. Ceci touche aussi bien les dépenses consenties lors des funérailles que la conception même des manifestations. La plupart de ces pratiques, dont certaines ne sont pas toujours nouvelles, tendent vers un allègement de leur coût social, reconnu comme exorbitant par certains.

Au niveau des dépenses, plusieurs postes sont révisés à la baisse, comme par exemple le nombre ou la qualité des invités. Les investigations, effectuées auprès de cinq associations regroupant en tout 84 cadres moyens et supérieurs salariés, ressortissants de trois chefferies de la Mifi, ont montré qu'entre 1990 et 1991, le nombre d'invitations à des funérailles a baissé de moitié pour 59 d'entre eux, soit 70 %. Seuls dix des cadres interrogés affirment avoir honoré les deux tiers au moins des invitations. Si la représentativité d'un tel échantillon peut être mise en cause, il est tout de même intéressant de constater que les personnes interrogées font partie du principal groupe cible visé par les organisateurs de telles manifestations, en raison de leur solvabilité et de leur image sociale. En outre, 90 % des personnes interrogées affirment avoir utilisé régulièrement, au cours des années 1990 et 1991, le transport par autobus pour se rendre aux funérailles, plutôt que de prendre une voiture individuelle, jugée trop coûteuse. Une telle réaction collective est un fait nouveau : il n'y a pas longtemps encore, la réussite des funérailles s'évaluait au nombre de voitures exhibées par les invités.

Parmi les boissons alcoolisées consommées, seule la bière semble encore couler à flot, si l'on prend comme repère les résultats de l'agence SABC (Société anonyme des brasseries du Cameroun) de Bafoussam. Avec un chiffre d'affaires de 5,8 milliards de franc CFA en 1989-1990, cette agence affiche un accroissement de 20 % par rapport à l'exercice précédent, et se retrouve en troisième position sur le plan national, juste après Douala et Yaoundé. Pendant ce temps, la consommation des liqueurs a littéralement plongé. D'après Monga (*Jeune Afrique Économie*, n° 152, juillet 1991), les exportations de champagne français vers le Cameroun, qui alimentent habituellement 90 % de ce marché, ont baissé de plus de 45 % entre 1986 et 1990. La baisse de la consommation de cette boisson de luxe, très prisée des Bamiléké, n'est pas étrangère à cette situation.

Par contre, le vin de raphia, un produit local, et naguère seule boisson consommée lors des funérailles avant d'être supplantée par la bière, fait actuellement l'objet d'un commerce florissant. Ainsi, le prix du litre de cette boisson était en 1992 de 100 francs CFA au marché « B » de Bafoussam, soit une augmentation de 400 % par rapport à 1982, où il coûtait encore 25 francs CFA.

Une évaluation globale des sommes allouées aux funérailles en 1992 montre une baisse, en une décennie, de l'ordre de 40 à 50 %. On peut, en effet, estimer à 500 000 francs CFA le coût moyen des dépenses effectuées en 1992 pour les funérailles d'un noble de statut comparable à celui du tableau 1. La suppression ou, tout au moins, la contraction de certaines dépenses de prestige, les plus coûteuses en réalité (vins rares, transport, location d'orchestre), ont permis de réaliser de substantielles économies.

Les efforts entrepris depuis quelque temps visent aussi à raccourcir les délais entre la disparition physique de l'individu et ses funérailles. Dans plusieurs chefferies, les funérailles suivent immédiatement les obsèques. On assiste donc à un retour à la traditionnelle neuvaïne : les deux manifestations jadis séparées, sont de nouveau associées dans une période de neuf jours, à l'issue de laquelle tout s'achève.

Dans la plupart des chefferies, le calendrier traditionnel a même été réaménagé, afin d'accroître le nombre de journées dédiées aux funérailles, et ce, au détriment des jours interdits ou « ndze ». A Bamougoum, Bafoussam et Bandjoun, par exemple, le nombre de jours autorisés pour les manifestations est passé à trois, quatre et cinq par semaine de huit jours, contre un maximum de deux journées il y a tout juste quelques années. A Bandjoun, obligation est même désormais faite de conclure enterrement et funérailles dans la semaine courante. Par ailleurs, plusieurs *fon* ont consenti, sous la pression des élites urbaines salariées, à autoriser les manifestations toutes les fins de semaine, y compris les jours normalement fériés, pour permettre aux travailleurs des villes de réaliser des économies en minimisant le nombre de déplacements.

Pour la première fois depuis leur existence, les traditions bami-léké font l'objet de débats publics, et des « cellules de réflexion » sur la question se sont spontanément constituées au sein des associations urbaines. La problématique d'une réforme des traditions, naguère sujet tabou, commence à faire partie des thèmes de discussion des « comités de développement », structures créées sous l'égide des pouvoirs publics à la fin des années 70, afin de promouvoir le développement « autocentré » des collectivités locales. Elles sont cependant loin de faire l'unanimité au sein des différentes communautés.

Des bastions conservateurs, constitués surtout de nobles de sang de vieille souche, mais aussi de jeunes nobles/héritiers, tentent de faire échec aux initiatives novatrices. Cette attitude s'explique sans doute par la crainte de voir progressivement disparaître ces traditions, symbole de l'identité culturelle de tout un peuple. Mais des préoccupations plus égoïstes semblent également être l'une des motivations des anti-réformistes. En effet, les titres de noblesse, ainsi que le système, en

vigueur autrefois chez les Bamiléké, de l'héritier unique (Champaud, 1983), confèrent à leurs détenteurs de nombreux privilèges à cause des fonctions religieuses dont ils disposent. Ceux-ci deviennent, grâce à leurs attributs et, à l'image du *fon*, des intermédiaires obligés entre le monde des vivants et celui des ancêtres. Avec l'effondrement des revenus jadis générés par la vente du café arabica, de nombreux planteurs n'ont plus d'autres ressources que de tirer profit des subsides issus des funérailles : droits d'affiliation aux sociétés secrètes, dot des filles promises au mariage, fonds attendus des nombreux gendres, etc.

Des groupes d'intérêt opposés tentent donc actuellement, par des pressions exercées sur le *fon* et les membres influents de la communauté, d'orienter l'évolution dans un sens qui leur soit favorable. Il serait simpliste d'assimiler le mouvement en cours à un conflit de générations. En effet, l'implication des jeunes héritiers, pour la plupart, d'anciens citadins, ainsi que l'opposition de certains milieux d'affaires aux réformes, laissent penser que l'enjeu ici est avant tout financier, et donc économique. Et il vaudrait donc mieux parler d'un affrontement de groupes d'intérêt plutôt que d'un conflit de générations.

*

* *

Le devenir des funérailles bamiléké doit être placé dans le cadre d'un débat plus général sur les enjeux nouveaux des relations ville/campagne, au lendemain des ajustements douloureux mais inévitables, dus à la crise économique. Face aux motivations, du reste compréhensibles, des uns, et aux ambitions des autres, la question est, désormais, de savoir si un véritable ajustement des funérailles, dans le sens souhaité par une frange importante des élites urbaines, ne va pas accentuer la marginalisation du monde rural, depuis longtemps le laissé-pour-compte du développement.

Les funérailles, en effet, ont servi jusqu'ici de principal instrument d'animation des campagnes, tout en étant un facteur de leur développement. Si l'on considère le phénomène sous l'angle plus général des échanges, on constate qu'à la faveur de ces manifestations, d'importants transferts, en espèces et en nature, ont pu être concrétisés, à cette occasion, en actions de développement : amélioration de l'habitat, électrification, création de routes, d'adduction d'eau, etc. qui, bien que réalisées pour la circonstance, n'en contribuent pas moins à l'amélioration des conditions d'existence des ruraux.

Par ailleurs, les funérailles ont eu des effets induits positifs, avec la création ou la revitalisation d'une multitude d'activités qui permettent aujourd'hui de parler d'une véritable « économie des funérailles », à présent menacée d'effondrement. Il en va ainsi de la redynamisation de l'élevage domestique (porcs, chèvres et poules font partie des animaux rituels), de l'essor des transports, de la renaissance de certaines activités d'artisanat ou de production de vin de raphia. Les contraintes financières imposées par l'organisation d'une telle manifestation ont amené aussi les paysans à redoubler d'effort pour les cultures vivrières, pour le plus grand bonheur des citoyens pour qui les funérailles sont aussi l'occasion de se ravitailler en vivres.

BIBLIOGRAPHIE

- CHAMPAUD (J.), 1972, *Dictionnaire des villages de la Mifi*, Yaoundé, ORSTOM, Série Sciences Humaines n° 88, multigr.
 1983, *Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest*, Paris, ORSTOM (coll. « Mémoires de l'ORSTOM », n° 98), 508 p.
- DELAROSIÈRE (R.), 1950, « Les institutions politiques et sociales des populations dites bamiléké », *Études camerounaises* (Yaoundé), n° 25-26, pp. 5-68.
- DONGMO (J.-L.), 1981, *Le dynamisme bamiléké (Cameroun)*, Yaoundé, CEPER, 2 vol. 928 p.
- HURAUULT (J.), 1962, *Les structures sociales des Bamiléké*, Paris, La Haye, Mouton et Cie, 134 p.
- Jeune Afrique Économie* (Paris), n° 152, juillet 1991.
- KAYO (P.), 1979, *Lettre ouverte à un roi bamiléké (pamphlet)*, Yaoundé, Librairie panafricaine, coll. « Tamtam ».
- MAILLARD (B.), 1985, *Pouvoir et religion : les structures socio-religieuses de la chefferie de Bandjoun (Cameroun)*, Paris, Peter Lang, 2^e ed.
- MAINET (G.), 1985, *Douala, croissance et servitudes*, Paris, L'Harmattan, 605 p.
- MINPAT (Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun), 1991, *Démo 87, 2^e Recensement général de la population et de l'habitat (1987)*, Yaoundé, FNUAP/BCR.
- NGAYAP (P.F.), 1983, *Cameroun, qui gouverne ? De Ahidjo à Biya : l'héritage et l'enjeu*, Paris, L'Harmattan, 350 p.
- SCHAMP (E.W.), 1989, « Indigenous entrepreneurs in industrialization : the case of Cameroon », in *Applied Geography and Development (Tubingen)*, vol. 34, pp. 93-107.
- TUECHE (J.-P.), 1992, *La succession de Wambo Defo*, Yaoundé, Sopécam (coll. « Espaces littéraires »), 102 p.
- WARNIER (J.-P.), 1993, *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala, 307 p.

15. La crise locale antérieure à la crise globale, le devenir d'un terroir dans l'orbite de Yaoundé, Yemessoa I (1972-1985)

par Christian SANTOIR (1)

La crise du cacao a mis en évidence la fragilité des systèmes agraires du Cameroun forestier. Omniprésent dans une multitude de petites exploitations auxquelles il fournit l'essentiel des revenus monétaires, le cacao est remis en cause au cœur même de sa principale zone de production. Depuis une dizaine d'années, les superficies n'évoluent guère dans les provinces cacaoyères du Centre et du Sud, si bien que les plantations vieillissent, malgré une augmentation substantielle des prix au producteur au début des années 80. En 1984, ces deux provinces ne produisaient plus que 58 % du cacao camerounais contre 81 %, dix ans plus tôt. La réduction de près de moitié du prix en 1989, n'encourage pas les planteurs à investir plus dans une culture dont la rente s'effrite.

En plus d'une très forte production cacaoyère (15 % environ de la production nationale en 1985), le département de Lékié étudié ici, a développé sa production vivrière, devenant ainsi le « grenier de Yaoundé » par le rôle important qu'il joue dans l'approvisionnement de la capitale, toute proche. L'importance et le dynamisme de la population étonnent ces résultats. En onze ans (1976-1987), la densité rurale est passée de 60 à 70 hab/km² suscitant une pression accrue sur les terres. Le manque de terre, la proximité de la capitale, vont de pair avec une forte émigration qui est enracinée dans les stratégies individuelles et familiales et que la crise générale ne va pas contribuer à diminuer. Le département de la Lékié fournit donc actuellement un condensé des problèmes que rencontrent, à des degrés divers,

(1) Géographe. Adresse : ORSTOM, BP 1386, Dakar, Sénégal.

les autres régions du Cameroun méridional et constitue ainsi un bon observatoire pour suivre les réactions des paysans face à une crise d'ampleur nationale. Nous les étudierons ici, à partir du terroir de Yemessoa I (2).

1. Une décennie d'aggravation de la situation locale

1.1. Une population mal « ajustée » à son espace

Yemessoa I est un gros village de 925 habitants au recensement de 1976, constitué de quatre « hameaux ». En 1985, la densité générale du terroir était de 124 hab/km², mais elle était encore plus élevée (140 hab/km²) si l'on ne tenait compte que de la superficie utilisable. Or, le système de culture pratiqué, encore largement « traditionnel », n'autorise qu'une densité ne dépassant guère 25 hab/km². Le terroir apparaissait donc, selon cette norme, totalement saturé.

En treize ans cependant, la charge humaine du terroir s'est quelque peu allégée puisque la densité générale s'élevait à 137 hab/km² en 1972. Quatre exploitations agricoles ont disparu et les deux tiers de la population résidente en 1972 ne sont plus présents en 1985, près de la moitié des habitants ayant émigré. Le noyau stable de la population ne représente qu'un peu plus d'un tiers des personnes seulement. La population nouvelle provient, pour 42 %, des naissances et pour 25 % de l'immigration. Le village confirme la vitalité démographique du pays éton. Qui plus est, les femmes émigrées originaires du village reviennent y accoucher, et si le terroir n'a « donné » que 69 femmes, il a reçu 83 épouses.

(2) Yemessoa I se situe au cœur du pays éton dans l'arrondissement d'Obala. Ce village se retrouve au sein de l'observatoire OCISCA de Yemessoa dirigé par A. BOPDA comprenant Yemessoa I et II, où trois enquêtes viennent de se dérouler (1991, 1993, 1994).

Notre choix a surtout été guidé par des études antérieures effectuées dans ce village au début des années 70 par des chercheurs de l'ORSTOM, J. TISSANDIER et J. WEBER et par des étudiants de l'École fédérale (puis nationale) supérieure d'agriculture de Yaoundé (ENSA) qui a été délocalisée à Dschang.

Nos enquêtes se sont déroulées en 1985 et 1986, au sein du Centre géographique national de Yaoundé qui nous a fourni les moyens financiers et matériels. Nous remercions particulièrement A. BOPDA, chercheur et N. MEBENGA, technicien, qui nous ont apporté leur aide lors des relevés topographiques et des enquêtes chez les villageois des quartiers de Nkolngege et de Bilig Bitom.

La population villageoise, comme ailleurs dans le Cameroun méridional, comporte une majorité de femmes, mais le sex-ratio est ici particulièrement déséquilibré : 78,3 hommes pour 100 femmes, 58 hommes seulement ayant entre 15 et 60 ans. Jeunes de moins de 15 ans et vieux de plus de 60 ans constituent 58 % de la population totale.

L'exploitation agricole moyenne en 1985 est composée de 7,6 personnes dont un homme et deux femmes actives âgées de 15 à 59 ans (3). En 1972, l'exploitation moyenne de Yemessoa I était légèrement plus grande : 8,4 personnes dont plus de 4 actifs (1,7 hommes et 3 femmes). Chaque exploitation a perdu une femme active, c'est-à-dire, une productrice de vivres, souvent épouse de migrant. Chez les hommes, un actif sur trois a disparu. Les inactifs sont plus nombreux, en raison des migrations de retour de retraités. En treize ans, la force de travail agricole a donc diminué du fait de l'émigration des jeunes adultes.

1.2. Une émigration qui ne constitue pas un « ajustement démographique »

Les trois quarts des hommes de Yemessoa I vont, dès l'âge de 15 ans, en ville rechercher du travail, à Yaoundé surtout, mais aussi à Douala et dans les autres petits centres du Cameroun méridional. La moitié de ces migrants sont célibataires, et pour la majorité, des fils cadets de chefs de famille. La plupart des emplois occupés le sont dans les services. Le bâtiment emploie également une part notable de migrants, mais on rencontre peu de commerçants et peu d'artisans. 16 % des migrants, enfin, sont des élèves poursuivant leurs études secondaires en ville, et qui ont de fortes chances de devenir des citadins. Les migrations matrimoniales constituent les deux tiers des mouvements féminins. Viennent ensuite les mouvements induits par les migrations masculines, épouses et enfants allant rejoindre un migrant (16,5 %). Travail ou éducation viennent en dernier lieu. 64 % des migrantes de Yemessoa I vont à Yaoundé ou à Douala. Elles constituent 20 % de la main-d'œuvre féminine potentielle ainsi perdue pour l'agriculture.

(3) Rappelons que les femmes âgées assurent leur subsistance tant qu'elles sont valides. De même, les hommes s'occupent personnellement de leurs cacaoyères tant qu'ils le peuvent, et prêtent main-forte aux femmes lors des gros travaux. Ainsi, la population active à plein temps ou à temps partiel, peut s'élever à 4 personnes adultes (2,4 femmes et 1,4 hommes) par exploitation. Les enfants, à partir de 10 ans, aident également aux cultures pendant les congés scolaires. Chaque exploitation peut ainsi compter sur un garçon et une fille, soit finalement, sur un total de 5 travailleurs disponibles sur place, pendant les périodes les plus chargées du calendrier agricole.

Il n'y a pas de corrélation entre les superficies agricoles contrôlées par les exploitations et l'émigration. Les exploitations ayant des plantations de cacao supérieures à la moyenne villageoise, envoient 60 % de leurs hommes adultes en ville, contre 42 % pour les autres. En fait, les motivations de départ des hommes appartiennent au registre individuel. Être dans une exploitation qui a une grande cacaoyère, ne suffit pas pour rester au village ; encore faut-il pouvoir en cueillir les fruits monétaires, qui sont accaparés, la plupart du temps, par le chef de famille, père ou aîné. Le décès du père est le signal du retour à la terre, ceci dépendant toutefois de l'âge du migrant. Il y a dans le village des chefs de famille encore jeunes (entre 30 et 45 ans), contrôlant des cacaoyères assez importantes (2 hectares), qui préféreraient poursuivre leur vie à l'extérieur, tout en effectuant de fréquents allers et retours entre la ville (Yaoundé) et le village, notamment au moment des gros travaux dans les plantations. L'émigration n'est pas non plus en relation avec la surface disponible pour les cultures vivrières ; les migrants issus des petites exploitations ne sont pas plus nombreux que ceux provenant des grandes. L'émigration féminine restant conditionnée par celle des hommes, le manque de champs vivriers ne conduit pas les femmes à l'émigration.

Les retours au village ne concernent que 37 % des migrants partis. Ils sont le plus souvent liés à la possession d'une cacaoyère « libérée » par le décès du père ou d'un oncle, ou encore octroyée lors du mariage. Les deux tiers des migrants revenus à Yemessoa I ont moins de 30 ans et sont souvent en situation d'échec en ville.

L'évolution du taux de masculinité indiquerait *a priori*, que l'émigration masculine (de 87,6 hommes pour 100 femmes en 1972 à 78,3 hommes en 1985) augmente. L'émigration de familles entières va de pair avec l'augmentation des temps de séjour en ville. Et l'envoi des enfants à l'école secondaire urbaine (20 % de tous les migrants sont des « étudiants », parmi lesquels seulement 6 % de filles) nécessite des ressources monétaires importantes que seule une migration régulière et de longue durée peut fournir.

Ainsi, le phénomène migratoire est d'abord l'expression des problèmes sociaux suscités le plus souvent par le manque de terre. Il ne constitue donc pas un facteur d'ajustement démographique.

1.3. Des tensions foncières déstabilisantes

La structure foncière du terroir en 1985 reflète fidèlement la diversité de l'organisation sociale et l'histoire récente du village. La carte des tenures résulte d'un partage foncier relativement récent (2-3 géné-

rations), mais aussi, du contrôle exercé encore récemment, par les chefs de lignages (*ntol nda bot*) qui ont su éviter, au moment des successions, la dispersion des patrimoines fonciers entre des mains étrangères au lignage ou au village.

La répartition des terres est très inégale. Deux lignages, les Belo et les Mangisa contrôlent 42 % du « terrain » (c'est-à-dire la jachère), alors qu'ils ne représentent que 28 % de la population totale. Des disparités existent également à l'intérieur des lignages. Ainsi, chez les Mbong, les plus gros propriétaires du village, deux familles détiennent la moitié des terres, les sept autres se partageant le reste. Le système de transmission des terres est responsable de telles disparités foncières.

Seuls, les hommes héritent. Dans une famille monogame, le partage des terres se fait entre les enfants mâles de façon équitable. Dans une famille polygame, les terres sont partagées entre les femmes du défunt ayant eu des enfants mâles, les fils uniques étant alors plus avantagés que les demi-frères. Les champs vivriers et les jachères sont laissés, en principe, à l'usage des épouses tant qu'elles n'ont pas contracté une nouvelle union.

Une certaine évolution est cependant en cours. La polygamie pratiquée par les anciens tend à diminuer fortement, si ce n'est à disparaître : en 1985, il n'y avait que 107 femmes mariées pour 100 hommes, ce qui est très peu. La monogamie restreint l'inégalité individuelle dans la répartition des terres, et, en diminuant le nombre d'enfants par famille, limite l'émiettement des propriétés foncières.

A Yemessoa I, comme partout dans la Lékié, les tensions foncières constituent le problème fondamental qui « empoisonne » (parfois au sens propre...) la vie du village, et accroît les conflits entre père et fils, aînés et cadets, oncles et neveux paternels. Les disputes causées par des empiètements sur des terres, par ailleurs strictement délimitées, sont permanentes.

La transmission des terres entre 1972 (enquête Tissandier, Weber) et 1985 (enquête Santoir, Bopda) n'a pas entraîné un morcellement excessif des exploitations, bien que le nombre des petites exploitations de moins de cinq hectares ait augmenté (de 47 à 58 %). Le partage des domaines entre tous les héritiers mâles des chefs d'exploitation défunts n'a pas été systématique comme la coutume le préconise. Les héritiers qui ont repris les exploitations sont en majorité les fils aînés des défunts, migrants de retour, ou pratiquant des migrations alternantes entre villes et village (4). Aussi, ce sont surtout les jeunes hommes et les femmes qui manquent de terre.

(4) La notion de « aînesse » est toute relative et politique. Est l'« aîné », le fils qui a été désigné comme tel par le père pour le remplacer.

La circulation de la terre entre les familles, à titre de prêts, compense, en partie, l'inégalité des propriétés héritées. Bien que certains paysans empruntent parce qu'ils estiment que leurs champs sont moins fertiles, la majorité déclare ne pas avoir suffisamment de terre pour subvenir à ses besoins vivriers les plus élémentaires. En 1985, près de la moitié des exploitations du village devaient emprunter des terres. Pour les champs vivriers, les emprunts peuvent représenter 60 % des superficies totales. Les deux tiers des parcelles sont empruntées en dehors du terroir, mais une dizaine d'exploitations du village disposent suffisamment de « terrain » (entre 7 à 8 hectares) pour pouvoir en prêter, chaque année, à leurs voisins. Seule cette minorité de paysans « nantis » a la possibilité d'étendre ses cultures.

1.4. Une sécurité alimentaire assurée à grand-peine et des cacaoyères trop anciennes sur des exploitations légèrement plus grandes

Yemessoa I est un terroir « bloqué », entouré de toutes parts par d'autres terroirs villageois également surchargés. Aussi le finage est-il resté stable entre 1972 et 1985. Parallèlement à la diminution de la population, les exploitations se sont repliées à l'intérieur du terroir et occupent moins de terres à l'extérieur (38 hectares contre 56). Par contre, les terres occupées par des allochtones sont deux fois plus importantes (29 hectares contre 15). Les exploitations sont en moyenne légèrement plus grandes (6 hectares contre 5,6), mais leur répartition est restée pratiquement inchangée : un tiers de grosses exploitations de plus de 7 hectares et deux tiers d'une superficie inférieure.

L'occupation du sol est pratiquement inchangée. Les superficies cultivées ont progressé de 40 à 42 % des terres disponibles. Les vivres occupent environ 16 % des terres et les jachères, 56 %, proportions comparables à celles de 1972. La durée moyenne de repos des terres est toujours d'un peu plus de trois ans, ce qui conduit à une occupation permanente du sol, compte tenu de la durée moyenne des cultures. On récolte, en effet, le plantain et le manioc trois à quatre ans après les plantations.

Les surfaces vivrières des exploitations ont sensiblement augmenté (13 ares en moyenne par habitant en 1985 contre 10 en 1972), mais ceci est à mettre en relation avec les meilleures pluies de 1985. Chaque femme active dispose de 0,4 hectare pour nourrir près de 4 personnes, ce qui est juste suffisant pour subsister. Un tiers des exploitations ont une moyenne inférieure, descendant jusqu'à 8 ares par personne, ce qui peut être considéré comme le strict nécessaire.

Les cultures de première saison sont toujours les plus importantes : 55 à 60 % des superficies vivrières. Elles sont dominées par le champ d'arachide, cultivé par les femmes. Il ne nécessite pas une jachère longue et la variété des plantes qu'il porte assure, bon an mal an, la satisfaction des besoins alimentaires de base.

Le système cultural, inchangé, est dominé par les cultures associées. Les parcelles de maïs et de plantain en culture pure sont rares. Les essais de cultures maraîchères et de petit élevage, tentés en 1972, ont été rapidement abandonnés dès que la mission catholique cessa son aide à la petite structure coopérative créée pour encadrer les paysans. On assiste par contre à un appauvrissement de la variété des plantes cultivées : plus de voandzou, de *ngon* (*Cucumeropsis mannii*), de moins en moins d'igname ou de taro, etc. Le *ngon* est depuis longtemps remplacé par d'autres cucurbitacées (*ombalak*, *Cucumis sativus*) qui, avec l'igname, sont associées à l'arachide.

Le cacaoyer occupe plus de terres (28 %) et la cacaoyère moyenne par exploitation est passée de 1,6 hectare en 1972 à 1,8 en 1985, soit 0,24 hectare par habitant contre 0,20. En treize ans, la cacaoyère villageoise a progressé de 2 hectares (2,7 % des superficies cacaoyères) en gagnant les bords des ruisseaux et les zones les plus humides. L'exploitation moyenne a une ou plusieurs cacaoyères d'une taille moyenne de 58,4 ares par parcelle à l'intérieur du terroir. 4 % des surfaces sont cependant hors du terroir. Ces plantations souffrent de vieillissement et de non-renouvellement : la moitié des surfaces ont plus de 50 ans d'âge. En 1985, il n'y avait qu'une seule cacaoyère de 18 ans d'âge, une autre (de 50 ans d'âge) étant en cours de redensification.

2. Des réponses insuffisantes à la crise locale : desserrer les contraintes tout en maintenant les positions sociales

2.1. Le vivrier : les limites du système agricole sont atteintes

Les systèmes cultureux actuels tendent vers une simplification des rotations culturales. La disparition des champs de *ngon* et d'igname correspond autant à une raréfaction des terres, avec raccourcissement des jachères, qu'à un manque de main-d'œuvre, même si le travail de buttage de l'igname est jugé trop dur par les jeunes femmes. Le système atteint, avec l'abandon fréquent de la parcelle de deuxième

saison, inutile en raison de son faible rendement (5), une étape ultime. La production vivrière de la famille ne se joue, en fait, que sur une seule saison agricole.

La division sexuelle des tâches a tendance à s'accroître. L'homme avait déjà abandonné la culture de l'igname, pratiquée désormais par les femmes dans leurs champs d'arachide, mais aux dépens des façons culturales (buttes moins hautes ou abandonnées), des superficies et de la densité des semis. Actuellement, la production vivrière dépend uniquement du travail féminin, d'où l'importance écrasante de l'arachide et du manioc dans les surfaces cultivées, comme dans l'alimentation. Ces deux plantes, qui ne nécessitent pas de gros travaux, constituent le vrai « cacao » des femmes (6) et l'expression de leur indépendance économique.

Malgré tout, en 1985, le terroir supporte et fait vivre une population très forte de 140 hab/km² de terre cultivable, c'est-à-dire cinq fois supérieure à la densité maximale théorique fixée par les agronomes, compte tenu des conditions physiques et techniques de la culture. Malgré la grande élasticité des seuils, toujours difficiles à déterminer, il semble cependant qu'à Yemessoa I les limites du système agricole pratiqué soient déjà atteintes. Les fortes densités actuelles ne sauraient être considérées comme « normales ».

De nombreux signes indiquent que le terroir est surchargé. Le plus évident, la baisse des rendements, unanimement reconnue, concerne toutes les cultures. La longueur des jachères n'est plus suffisante. L'appauvrissement des sols est accéléré par l'érosion, qui est favorisée à Yemessoa I, par la topographie et l'ampleur du déboisement. Les rendements sont également affectés par des maladies et des parasites de toutes sortes, qui attaquent les plantes. Leur développement est facilité par l'occupation quasi permanente du sol par les mêmes cultures, manioc et plantain. Depuis une quinzaine d'années en outre, le terroir est envahi par l'eupatoire qui recouvre, en un ou deux ans, les champs de manioc et de plantain. La présence de cette plante, gêne

(5) Le climat semble responsable de cette situation. Lors de la seconde saison pluvieuse, les pluies concentrées sur deux mois sont peu favorables aux cultures. Les rendements d'arachide y sont généralement très inférieurs à ceux obtenus en première saison et les parasites plus abondants, si bien que les femmes ne sont pas sûres de pouvoir récupérer assez de semences pour la culture du prochain cycle. Cela explique la faible superficie mise en culture durant cette période (13 % des superficies vivrières en 1972 ; 25 % en 1985) et même son abandon pur et simple, comme pendant l'année « sèche » 1983.

(6) Le « cacao de femmes » est le cacao de qualité inférieure laissé aux femmes pour rémunérer leurs services lors de la récolte.

la croissance des tubercules et a doublé les temps de défrichage et de sarclage.

La dégradation des rendements est d'autant plus grave à Yemesso I que les paysans sont ici condamnés, vu le manque de terre, à produire plus par unité de surface. Mais ce problème, apparu depuis plus d'une quinzaine d'années, n'a pas provoqué de grands changements dans le système cultural. Les techniques agricoles utilisées ne permettent pas de lutter efficacement contre la baisse des rendements. Certaines pratiques sont même néfastes : brûlis, cultures dans le sens de la pente, utilisation de semences infectées issues des récoltes précédentes, etc. L'apport des cendres et des fanes d'arachide ou des tiges de maïs est insuffisant pour compenser les pertes de fertilité dues aux défrichements. Ceci révèle l'impuissance des techniques agricoles traditionnelles devant la situation actuelle. L'utilisation rationnelle d'insecticides et d'engrais est jugée d'autant plus contraignante qu'il faut les acheter, sachant que les femmes n'ont pas pris l'habitude d'investir pour améliorer leurs cultures.

Les cultures vivrières sont d'abord consacrées à la consommation familiale. Mais une moyenne de 64 ares de cultures annuelles suffit juste à nourrir une famille de près de huit personnes. L'alimentation est monotone, composée de plantain, de feuilles-légumes, d'arachide et de manioc, ces plantes représentant la base alimentaire unique de trois quarts des ménages. Les enquêtes nutritionnelles menées dans la Lékié (Masseyef, 1958 ; Gabaix, 1966) indiquent que 87 % seulement des besoins caloriques sont couverts, le déficit étant plus fort pendant les mois de soudure, d'avril à mai, précédant les récoltes du premier cycle. La couverture des besoins se dégrade avec l'accroissement de la taille des familles.

A Yemesso I, le planteur doit faire appel au marché pour obtenir une partie de sa nourriture, il s'agit alors de produits importés : poisson sec, riz, bière, etc. L'exploitation commercialise cependant, chaque année, une part variable de la récolte des champs vivriers. 60 % des familles disposant de 0,12 à 0,25 hectare par personne peuvent ainsi dégager quelques surplus commercialisables. La vente des vivres est la principale source de revenu des femmes, avec le petit commerce. Les ventes concernent surtout l'arachide, le manioc, le maïs et le plantain dont la production dépasse largement les besoins. Mais la vente de vivres ne fournit qu'entre 15 et 25 % des revenus monétaires de l'exploitation dont la source principale reste la culture du cacao.

2.2. *Le cacao : une culture de bon rapport encore*

Entre 1972 et 1985, à Yemessoa I, il n'y a pas eu recul du cacao devant les cultures vivrières. Ces deux cultures n'ont pas les mêmes agents, ni les mêmes bénéficiaires. Le cacao représente encore en 1985 la richesse du village. Malgré l'âge avancé des plantations, il fournit des revenus substantiels aux hommes comme aux familles. Les rendements sont élevés : 353 kg/ha en 1984-1985, en moyenne (dont 49 % de grade I). Ainsi, en 1985, avec 1,8 hectare de cacao, l'exploitation moyenne a gagné 257 000 francs CFA (soit 514 000 francs CFA de 1994), ce qui fait 220 000 francs CFA par homme actif ou 18 300 francs CFA par mois, pendant un an. Le cacao fournit environ 50 % des ressources monétaires de l'exploitation. Mais la dispersion des revenus est grande : de 40 000 francs CFA à 1 220 000 francs CFA, selon les superficies et les rendements, qui dépendent eux-mêmes de nombreux paramètres dont le nombre d'heures de travail dans la plantation... Les performances des cacaoyères n'ont que peu de rapport avec l'évolution des cours. Elles dépendent surtout de la capacité de travail des ménages, souvent faible, de l'importance des besoins familiaux et des autres sources de revenus. Mais l'âge des plantations laisse prévoir une baisse des rendements dans un avenir relativement proche.

Quoi qu'il en soit, le cacao reste, en 1985, une affaire lucrative puisque la journée de travail du planteur rapporte un revenu brut de 2 200 francs CFA. Le rendement moyen de la cacaoyère ne permet toutefois d'acheter qu'une part des besoins alimentaires familiaux.

La force du cacao est d'être une culture quasi permanente dont le rôle n'est pas uniquement économique. De par sa pérennité (plus de 40 ans), il joue un rôle foncier fondamental, surtout dans les zones les plus peuplées, comme marqueur des propriétés familiales. C'est ainsi que les planteurs ne procèdent jamais à l'arrachage de leurs vieux plants, mais préfèrent « redensifier » leurs cacaoyères avec de nouveaux arbustes, ou en créer de nouvelles, en laissant les vieux cacaoyers dans la « brousse », ceux-ci continuant néanmoins à maintenir leurs droits fonciers.

2.3. *Le foncier : les aînés s'arrogent des droits*

La disparition progressive du contrôle exercé par les chefs de terre et le morcellement des lignages (*nda bot*) en unités indépendantes, perturbent les successions. On observe ainsi, de plus en plus, des cas de captation d'héritage des cadets par leurs aînés, qui ne font en cela

que reproduire le comportement du père qu'ils remplacent. S'instaure ainsi, *de facto*, une sorte de « droit d'aînesse » concernant les plantations. La conservation des propriétés, par la prééminence réaffirmée des « aînés », est une stratégie familiale qui peut s'expliquer par la relative exigüité des domaines. A quoi sert en effet d'hériter de quelques arpents de cacao, sans terrain autour, pour accroître la plantation ? Selon la tradition bété cependant, il s'agit là d'une évolution récente, contraire à la coutume, qui garantit normalement l'héritage des cadets.

Bien que le phénomène ne soit pas tout à fait nouveau, puisqu'il existait il y a plus de quinze ans, les ventes de terre deviennent également plus courantes, ce qui confirme, *a priori*, que la terre est devenue un bien individuel. Cependant, ces « ventes » se font encore à l'insu du lignage et du village. Le bornage des terres vendues ou héritées est très mal vu, et toujours ressenti par les familles comme une spoliation. Les paysans sont partisans du maintien de la terre dans le patrilignage même s'ils en contestent le contrôle. Aussi, les parcelles achetées sont encore rares (6 % de l'ensemble en 1985) et concernent les plantations d'abord, les champs vivriers ensuite.

La répartition des terres tend vers plus d'inégalité. Il existe de gros propriétaires qui « prêtent » ou louent des parcelles à leurs voisins, d'autres qui se taillent de grandes propriétés, par achat ou détournement de la coutume. Ces propriétaires fonciers, résidents ou absentéistes, sont généralement des éléments, sinon étrangers, du moins extérieurs au village (parents éloignés, migrants aisés retournant à la terre, fonctionnaires...) disposant de capitaux issus d'activités non agricoles, ou d'aides fournies par l'État.

Les autres exploitations tentent de subsister et de s'adapter. Le processus d'atomisation, de parcellisation excessive des terres suite aux héritages, s'est ralenti. Le regroupement des exploitations familiales dans les mains d'héritiers privilégiés, l'instauration tacite d'une sorte de « droit d'aînesse », si étranger à l'égalitarisme bété, montre ici son côté positif. Dans un contexte de petites propriétés, il a pour conséquence concrète et immédiate, de conserver des exploitations viables disposant d'un minimum de terre, et de retenir au village une population importante. En favorisant la circulation des terres vivrières à l'intérieur du terroir, sous la forme de prêts temporaires, il permet également, sinon de résorber les inégalités foncières, du moins d'atténuer les problèmes qui en découlent. Des exploitations exigües peuvent ainsi continuer à survivre.

Les cas d'indivision de terres entre frères mariés ne sont pas rares non plus, les cacaoyères seules faisant alors l'objet d'un partage. Cette

tendance reste cependant source de multiples conflits entre frères, conduisant le plus souvent à l'éviction des cadets non mariés, s'ils ne veulent pas servir de main-d'œuvre « familiale », peu ou pas rémunérée, et à leur départ.

2.4. *L'émigration, générée par une société conflictuelle, entraîne une dégradation du système productif*

Les conflits sociaux et les problèmes économiques qui leur sont liés favorisent l'émigration. Elle est aussi forte à Yemessoa I que dans certains villages bulu où la terre est largement disponible. Même si elle contribue à alléger la pression humaine sur les terroirs, elle n'apparaît pas comme une réponse à leur surcharge. Ce phénomène fondamental de mobilité dont les racines sont d'abord sociales, n'a rien de nouveau puisque 70 % des villageois masculins de plus de 40 ans sont d'anciens migrants. Et ce n'est pas l'attrait du gain en ville, où l'on est le plus souvent chômeur, qui explique cette mobilité qui constitue un trait de société en milieu bété. Autrefois collective, la mobilité est devenue individuelle à l'époque coloniale (portage, travail forcé...). Elle se traduit actuellement par une grande instabilité des villageois, privant l'agriculture notamment de ses éléments les plus jeunes. Cette instabilité généralisée, fruit d'une sédentarisation récente, est entretenue par le caractère très conflictuel de la société bété, où la tension est permanente entre aînés et cadets, pères et fils, hommes et femmes, individu et famille.

Ces migrations créent un lien très fort entre la ville et le village qui sont reliés par un va-et-vient incessant de personnes : jeunes femmes allant se marier en ville ou rejoindre leurs maris ; « étudiants » venant aider leurs mères lors des congés scolaires ; jeunes hommes revenant au village après une première migration ratée ; migrants participant, lors des congés, aux travaux agricoles ou reprenant en charge la cacaoyère familiale, après le décès du père ; citadins venant passer leur retraite au village, etc.

L'émigration est très forte en 1985 et il est difficilement imaginable qu'elle puisse encore augmenter. Les campagnes ne seront pas menacées de désertification, ou de « gabonisation », tant que le projet des migrants et d'une grande part des populations urbaines restera le retour au village, au moment de la retraite. D'autant que, dans la plupart des cas, la vie ou la survie en ville, est toujours garantie par la production agricole. En outre, les terres abandonnées retourneraient inévitablement au lignage, auprès duquel il serait difficile de les récu-

pérer par la suite ; seule, leur mise en exploitation garantit la validité des droits d'usage.

Le choix en faveur de l'émigration est renforcé par les disparités de conditions d'existence en ville et à la campagne, et conditionné par quelques facteurs essentiels étroitement liés : niveau des techniques de production, main-d'œuvre disponible, division sexuelle des tâches et du contrôle des ressources, niveau des prix...

Les paysans restent tournés à la fois vers le village et la ville. Le village constitue une sécurité pour le migrant qui ne se retrouve jamais sans ressource en cas d'échec, et la ville peut procurer des gains généralement plus importants. Ceci comporte toutefois des inconvénients graves, parmi lesquels, la dégradation des méthodes de culture suite à la pénurie de main-d'œuvre, l'augmentation à terme des migrations féminines et le recul consécutif des cultures vivrières. Ces stratégies individuelles desservent les terroirs au bénéfice exclusif de la ville. Celle-ci bénéficie ainsi d'une force de travail jeune qui se reproduit ailleurs, et se retire au village, une fois écoulée sa période d'activité.

*

* *

Les villages du Cameroun méridional, comme Yemessoa I, ne peuvent rester des villages de retraités ou des réservoirs de travailleurs pour la ville. Leur avenir passe par la relance de la production agricole qui, en dix ans, a baissé en quantité, en qualité et en diversité.

Améliorer la culture cacaoyère demande des investissements en matériel, en intrants et surtout, une main-d'œuvre familiale plus forte. Mais il n'y a pas de main-d'œuvre salariée, et les femmes, accaparées par les cultures vivrières et les tâches domestiques, ne sont pas disposées à accroître leurs efforts pour le cacao, sauf rémunération plus grande de leur participation, ce qui pose la question du prix d'achat et de la redistribution des bénéfices. Les années 1988-1993 n'ont en rien, apporté un début de réponse à ce problème. Laisser périlcliter par ailleurs, les petites plantations familiales aurait pour conséquence d'accélérer l'émigration vers la ville, de diminuer les retours au village (plus d'« assurance-cacao » pour les retraités) et de provoquer un véritable exode rural. Ceci relancerait les problèmes fonciers, les terres ainsi libérées devenant un enjeu de luttes pour leur contrôle. Dans un tel contexte, il ne resterait plus que de grandes plantations, généralement contrôlées par des gens étrangers au village.

Améliorer la production vivrière est tout aussi, sinon plus urgent, que la réhabilitation des plantations cacaoyères. Le développement de la production vivrière doit permettre d'assurer, voire d'améliorer la couverture des besoins alimentaires des familles qui, dans la Lékié, sont juste assurés. Il s'agit ensuite de fournir un revenu monétaire stable aux femmes, le cacao ne devant pas rester la principale source de numéraire contrôlée uniquement par les hommes. L'intensification des cultures ne peut pas signifier spécialisation. L'abandon des cultures associées au profit des cultures pures, thème de développement fréquent, rencontre chez les femmes une opposition très ferme. Des parcelles de culture pure dont la production est destinée à la vente, présentent, selon elles, de trop gros risques. Principales responsables de l'approvisionnement vivrier de la famille, elles sont attachées à la culture mixte qui tient mieux compte des conditions variées, et variables, du milieu (sols, pluviométrie), tout en assurant une production minimum, étalée tout au long de l'année. La sécheresse de 1983 qui provoqua, entre autres, une grave pénurie de plantain, leur a donné raison. Enfin et surtout, la production vivrière des villages suppose une organisation du marché et des prix stimulants.

Ceci passe par une amélioration importante du réseau routier que le désengagement actuel de l'État reporte à plus tard. Le problème des débouchés pour les produits vivriers reste entier malgré la forte demande émanant du grand marché de Yaoundé. C'est en grande partie pour cette raison que les hommes, à Yemessoa I comme ailleurs, ne se sont pas mis aux cultures vivrières, ni au maraîchage, malgré les grandes espérances des années 70. Pour l'instant, ils conçoivent ces cultures comme une occasion de gains comme une autre, pendant une période limitée, c'est-à-dire sous un angle purement spéculatif. Ainsi, l'offre des régions voisines de la capitale a de plus en plus de mal à suivre la demande urbaine (7).

L'intensification des cultures vivrières comporte autant de risques que l'abandon de la culture cacaoyère : problèmes fonciers, commercialisation excessive aux dépens de l'autoconsommation, apparition d'un salariat temporaire, création de disparités sociales contraires à l'éthique égalitariste bété. Ces dangers pourraient être conjurés si les producteurs s'organisaient en groupements villageois, sur le modèle des

(7) Les villages de la province du Centre n'alimentent ce marché qu'à hauteur de 53 %, mais couvrent 96 % de l'approvisionnement en manioc et banane. La concurrence en provenance du pays bamiléké s'avère très forte. Pour avoir un bilan des interventions agronomiques à Yemessoa, on peut se reporter à la contribution 4.

tontines si nombreuses, reflets de la solidarité paysanne. L'organisation de la production et du marché, l'amélioration des rendements (en restaurant la fertilité des sols et en améliorant les pratiques agricoles), la stabilisation des prix par une meilleure régulation de l'offre, doivent permettre d'éviter une commercialisation excessive des vivres et de fournir un complément indispensable à la cacaoculture. Il est urgent de libérer les potentialités des terroirs, en accordant aux cultures vivrières autant d'attention qu'au cacao car, finalement, l'auto-suffisance alimentaire dont se targue le Cameroun a été assurée jusqu'ici (pour combien de temps encore ?) par les terroirs, plus que par des projets de développement coûteux qui sont passés de mode avec l'ajustement structurel, et dont les résultats restent incertains pour ne pas dire plus.

BIBLIOGRAPHIE

- GABAIX (J.), 1966, *Le niveau de vie des populations de la zone cacaoyère du Centre-Cameroun*, Enquête 1964-1965, Yaoundé, Direction de la Statistique, Paris, SEDES, multigr.
- LEPLAIDEUR (A.), 1985, *Les systèmes agricoles en zone forestière. Les paysans du Centre et du Sud-Cameroun*, Paris, CIRAD/IRAT, 615 p., multigr.
- MARTICOU (H.), 1962, *Les structures agraires du Centre-Cameroun*, Yaoundé, Secrétariat d'État au Développement rural, Chambre d'Agriculture, d'Élevage et des Forêts, 62 p., multigr.
- MASSEYEF (P.), CAMBON (A.), BERGERET (B.), 1958, *Le groupement d'Evo-doula. Étude de l'alimentation*, Paris, ORSTOM, 61 p.
- ONGLA (J.), 1973, *Étude économique de la production vivrière dans la zone d'intervention de Yemessoa I*, Yaoundé, École fédérale d'agriculture, 106 p., multigr.
- TCHALA ABINA (F.), 1973, *Contribution à une expérience de vulgarisation agricole : Yemessoa*, Yaoundé, École nationale supérieure d'agronomie, Étude technique n° 1, 328 p., multigr.
- WEBER (J.), 1977, « Structures agraires et évolution des milieux ruraux. Le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud camerounais », *Cah. Sc. Hum.*, vol. 14, n° 2, ORSTOM, pp. 113-141.
- WENEZOUÏ (L.), 1979, *L'évolution d'une communauté éton dans un village proche de Yaoundé : Nkongmessa*, Paris, EHESS (thèse), 2 vol., 507 p., multigr.
- WESTPHAL (E.), 1981, *L'agriculture autochtone du Cameroun*, Wageningen, Wageningen Univ., Miscellaneous papers, 20, 164 p.

V

**DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT
ET INITIATIVES PAYSANNES**

16. Exister pour soi ou disparaître ? De la passivité contrainte à la prise d'initiative chez les riziculteurs de Yagoua

par Joseph DOMO (1)

Le SEMRY, Secteur expérimental et de modernisation de la riziculture de Yagoua, créé le 2 novembre 1954, est devenu en 1971 la SEMRY, Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua, entreprise chargée de promouvoir la riziculture dans les départements du Mayo-Danay et du Logone et Chari. Périmètre hydro-rizicole d'origine coloniale, ce projet visait à assurer l'autosuffisance nationale en riz par l'installation de colons ayant des relations contractualisées avec la société d'aménagement. Répondant par l'irrigation contrôlée aux incertitudes climatiques, le projet enserrait aussi ces colons dans un tissu de contraintes et de contrôles visant à les soumettre à un ordre différent du leur. Les déficits chroniques de la société, l'incapacité de l'État à les combler et la nouvelle politique libérale des bailleurs de fonds oblige chacun à prendre ses responsabilités vis-à-vis d'un outil de travail techniquement performant et économiquement peu efficient mais dont le devenir concerne plus de 100 000 familles.

La question de la mobilisation des sociétés concernées pour maintenir en vie le projet se pose donc, et elle passe par des initiatives locales qui peuvent être des activités élaborées par les populations concernées ou par d'autres, mais qui sont mises en œuvre et contrôlées par elles dans le but de maintenir la riziculture comme activité principale.

(1) Psychosociologue, université de Ngaoundéré. Adresse : BP 2272, Yaoundé. Cette étude porte sur le périmètre de la SEMRY I installée à Yagoua.

1. La révolution verte à l'africaine : prouesses techniques, échecs économiques

Le projet SEMRY, basé originellement à Yagoua, a vu sa structure éclater en trois unités distinctes : SEMRY I à Yagoua (1971), SEMRY II à Maga (1977) et SEMRY III à Kousseri dans le département du Logone et Chari en 1979.

C'est un succès technique grâce à la sélection et à l'acclimatation d'une variété de riz performante. La productivité, qui était d'environ de 800 kg/ha avant 1971, a fait un bond spectaculaire pour atteindre les 6 000 kg/ha dans les années 70. Les surfaces cultivées ont considérablement augmenté. Lancée sur de petites superficies en 1950 à Pouss (72 km de Yagoua) et en 1952 avec la SORILO (Société rizicole du Logone) à Toukou à 4 kilomètres de Yagoua, la SEMRY a aujourd'hui un potentiel cumulé de près de 17 000 hectares. La production, elle aussi, a suivi une pente ascendante. De quelques tonnes en 1952-1954, elle commercialise 89 538 tonnes en 1985-1986.

La création du lac de Maga (40 000 hectares en hautes eaux) ou d'une digue de 45 kilomètres entre Djogoidi et Bégué-Palam « pour contrôler (partiellement) les crues du Logone sur la rive gauche » (J. Pahai, 1983, p. 262) apparaissent comme des prouesses techniques appréciées même si la création du lac artificiel a entraîné le déguerpissement de certaines populations, la prolifération des moustiques ou le dessèchement de certains affluents du Logone causant des dégâts aux activités de pêche et d'arboriculture.

La SEMRY a aussi favorisé des bouleversements sociaux importants. Le développement de ses aires de culture s'est parfois fait au détriment des intérêts des paysans qui ont perdu des zones réservées à la pâture des animaux ou des terres propices à la culture du mil rouge (base de la nourriture) ou du sorgho. Elle a monétarisé la région avec le versement annuel de plus de 2,5 milliards de francs CFA pour payer le paddy et les salaires (A. Bernard, 1989, p. 84). Aussi, l'entraide villageoise lors des travaux agricoles tend à disparaître au profit de la prestation salariée.

Tout ceci a transformé la société marquée par le style de vie rizicole dans les plus anciens villages de riziculteurs (Vounaloum, Kartoa, Vélé, etc.) comme dans la ville de Yagoua qui voit ses riziculteurs « citadins » effectuer quotidiennement plus de dix kilomètres à pied aller-retour afin de vaquer à la pratique rizicole.

Les difficultés commencent dès le milieu des années 70 et culminent en 1987 avec des stocks invendus de paddy et de produits finis

atteignant respectivement 100 000 tonnes et 80 000 tonnes pour une valeur d'environ 9 milliards de francs CFA (SODETEG/SACED, Dossier II, 1992, p. 3) et des redevances impayées de 900 millions de francs CFA entre 1983 et 1987 (A. Bikoi, 1971, p. 12). Le laxisme de l'appareil de l'État à l'égard de l'importation du riz étranger pour protéger un riz national au coût de production très élevé (J. Engola Oyep, 1991, p. 61) explique cette situation, de même que la perte d'un marché nigérian à la monnaie brusquement sous-évaluée. L'outil de production se dégrade dangereusement : aménagement, engins, usines (A. Bikoi, *idem*, p. 13). Ne pouvant combler les pertes, l'État, en proie lui-même à des difficultés financières graves, entreprend, dès le 4 novembre 1984, une politique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic et amorce son désengagement progressif dans le fonctionnement de la SEMRY dès mars 1989.

La révolution verte en Asie a marché avec les mêmes ingrédients et avec les exploitants agricoles existants. L'économie sanctionne le refus des technocrates français et camerounais de faire du riz avec les paysans de la région de Yagoua réduits, par manque de confiance en leurs capacités techniques, à la condition de contractuels soumis à des normes de production et de comportement.

2. Subir ou éviter la liquidation ?

Au terme d'un contrat signé entre l'État et la SEMRY, le 25 décembre 1989, il est clairement prévu que la pérennité de la riziculture dans la vallée du Logone et du Chari sera recherchée par le désengagement de la SEMRY en faveur des groupements de producteurs et d'opérateurs privés. L'État « continuera à assurer les fonctions de service public qui sont de sa prérogative et à réguler l'environnement économique des projets par le biais de la péréquation » (SEMRY, Doc. 89-596, 1989). Ce contrat couvrant une période de trois ans (1990-1993) vient de s'achever.

Après avoir surencadré les riziculteurs, le projet souhaite qu'ils prennent les affaires en main dans la plus mauvaise conjoncture et sans y être psychologiquement et sociologiquement préparés.

Ils sont, en effet, confrontés à des difficultés en tous genres (irrégularités des labours, non-versement de l'argent de la vente à temps, paiement de la redevance impraticable, fonctionnement erratique de la rizerie pour cause de pannes, etc.).

Jusqu'au début des années 70, la SEMRY et les riziculteurs « fonctionnaient » d'une manière relativement satisfaisante et elle veillait sur le régularité des opérations de grande envergure (labour, pompage, collecte de paddy, stockage, décorticage et vente). Les riziculteurs, habitués à cette division des tâches, trouvaient légitime que la SEMRY assure ces fonctions. Ils ne comprennent donc pas le bien-fondé du processus actuel de transfert des responsabilités malgré la création de groupements villageois (1983) supposés les « responsabiliser » et leur permettre d'« entreprendre des actions de développement » dans le système mis en place (P. Samagassou, 1987, p. 39). Le projet ne prenait pas en compte la totalité des activités agricoles et selon B. Leclerc, cité par G. Belloncle (1985, p. 316) : « L'agriculteur cultive du riz, mais également d'autres cultures (sorgho pluvial, sorgho de décrue, maraîchage, etc.) dont la SEMRY ne se préoccupe pas du tout. Ces cultures sont même considérées comme une gêne pour la SEMRY puisqu'elles empiètent sur les temps des travaux agricoles ». Cette approche simplificatrice du système paysan des riziculteurs a consolidé l'idée selon laquelle la SEMRY n'a pas tablé sur le développement global des intéressés mais bien plus sur celui de la filière-riz et de la seule amélioration de la productivité de la terre selon les schémas classiques de la recherche agro-technique de l'époque.

Devenus coresponsables du système de production mis en place — ce qui est un acquis en soi — les riziculteurs ne peuvent, du jour au lendemain, abandonner la riziculture, perdant ainsi une identité conquis difficilement dans une atmosphère répressive (J. Domo, 1984, pp. 47-56). Ceci a toutefois été facilité par la connaissance acquise antérieurement au projet, du riz sauvage (*Oriza longistaminata*) qui « servait d'appoint alimentaire en période de disette » (J. Pahai, *op. cit.*, p. 260).

On comprend dès lors que la liquidation de la SEMRY soit une perspective qui n'enchant pas les populations locales quand elle est agitée par les bailleurs de fonds. Beaucoup de riziculteurs s'inquiètent de la perte éventuelle de leur parcelle, et pour ne pas arriver à cette extrémité, ils doivent prendre des initiatives ou renforcer celles qui existent en prenant davantage leurs responsabilités pour pérenniser un « système » auquel ils sont attachés.

C'est donc à un changement psychosociologique capital qu'il faudrait assister pour éviter le pire. Mais comment des assistés-contraints peuvent-ils, du jour au lendemain, retrouver leur autonomie de gestion dans le cadre d'un univers technico-économique qu'ils n'ont pas choisi et qu'ils ne maîtrisent pas ?

3. Les initiatives locales

Des initiatives locales se sont développées de manière spontanée et anarchique dès lors que le projet abandonnait certaines de ses prérogatives, dans le domaine de la production comme dans celui de l'après-récolte avec de nouveaux perdants et gagnants.

3.1. *Nouvelles formes de solidarités dans les rizières ?*

Dans le domaine productif, les initiatives ont pour caractéristique majeure d'avoir été « pensées » par les techniciens agricoles de la SEMRY pour maximiser les rendements à l'hectare. Ce sont les travaux préparatoires des pépinières (planage, diguettes, contrôle des eaux, semis, épandage d'engrais, etc.) qui s'effectuaient sous la stricte surveillance des moniteurs agricoles, le curage des canaux tertiaires et leur réfection, le gardiennage des rizières ou du paddy contre le vol et le transport du riz non décortiqué jusqu'à la rizerie, etc. Toutes ces opérations sont prises en charge par les groupements de riziculteurs.

Ce qui est nouveau et qui tend à se généraliser, c'est la prise de conscience de la nécessité d'assurer la continuité de ces opérations qui engagent l'avenir.

Une nouvelle forme de solidarité, encore diffuse, est en train de naître portant sur l'intervention d'une force de travail extra-familiale lorsqu'un manquement est observé dans le déroulement des opérations de production et qu'il n'est pas intentionnel. Ceci reste encore marginal. Augure-t-il d'un regain des solidarités villageoises à travers l'activité rizicole ?

3.2. *Les commerçantes massa face au monopole peul*

De nouvelles activités ont été investies par une multiplicité d'acteurs. On voit même les femmes massa ouvrir une brèche dans le monopole commercial masculin des Peuls.

Dans les décortiqueuses installées par des particuliers dès janvier 1989 et moyennant 500 francs CFA par sac, le riziculteur peut, sans intermédiaire, faire blanchir son produit. Des intermédiaires commerçants, grands et petits, sillonnent les rizières, les villages pour l'achat du paddy ou du riz revendu à d'autres commerçants grossistes (D. Harre, J. Engola Oyep, 1992, p. 49).

La vente locale du riz constitue un nouveau « créneau » investi par les femmes massa, le groupe ethnique le plus impliqué dans la riziculture. Ces revendeuses achètent directement auprès des producteurs le paddy ou le produit « usiné » revendu sur le marché de Yagoua ou sur des marchés régionaux comme Guider. Ce faisant, ces femmes d'affaires massa s'immiscent dans un monde dominé par les commerçants peuls, tout-puissants. S'il n'y a pas, à proprement parler, remise en cause de certains monopoles, cette incursion des femmes ne manque pas d'inquiéter les grands commerçants qui voient leurs manœuvres spéculatives limitées.

Cette implication des femmes dans le circuit commercial, traduit une forme de « libération » de la femme. Généralement, l'apport de l'époux dans la constitution du premier capital est nul et son avis n'est même pas sollicité. S. Ndembou, (1981, 61) avait noté, en 1981, une réelle liberté quant au contrôle de l'argent de la vente du paddy et A. Bernard (*op. cit.*, p. 22) n'est pas loin de penser la même chose...

3.3. *Les effets économiques multiplicateurs de la mise en place des décortiqueuses*

L'installation des décortiqueuses a créé de nouvelles sources de revenus pour les vendeurs(ses) ambulants(tes) qui écoulent leurs marchandises, pour les femmes qui vannent le riz pour le compte de producteurs ou pour tout autre individu dont le paddy doit être usiné, pour les pousse-pousseurs transportant le paddy des producteurs moyennant 100 à 500 francs CFA le sac, suivant la distance.

L'implantation des décortiqueuses a amplifié aussi un phénomène jusqu'ici marginal : l'élevage porcin. En effet, jusque vers 1970, cet élevage était la « propriété » de trois ou quatre individus dans Yagoua et ses environs immédiats. Il connaît, depuis 1990, un essor remarquable grâce à l'abondance de la « farine » rejetée par les décortiqueuses, qui est gratuite. L'importante demande de viande porcine venant du sud du pays intéresse de plus en plus les jeunes qui y voient une possibilité de gagner de l'argent de manière moins pénible qu'en cultivant le riz.

Ces quelques faits prouvent qu'un groupe social donné, tire toujours parti des possibilités existantes pour sa reproduction sociale malgré les multiples contraintes qu'il connaît (R. Nyonse, 1981, pp. 9-12).

4. Le paysan au centre de la réhabilitation

La riziculture de Yagoua s'est développée par le passé au détriment des aspirations des riziculteurs (J. Pahai, *op. cit.*, p. 292). Ils ont toujours eu la conviction que leur travail n'avait d'autres finalités que de satisfaire les administrateurs et de permettre (peut-être) quelques facilités (argent pour payer l'impôt, des habits neufs, du pétrole et un peu de riz, etc.).

Deux rationalités ont toujours cohabité : celle de la SEMRY et celle des riziculteurs (SODETEG/SACED, Dossier I, 1992, p. 17). Les incompréhensions des uns et des autres ayant été exacerbées par les méthodes de communication répressives utilisées, le service de « restructuration paysanne » en 1983, a d'abord essayé d'aplanir les divergences.

La prise d'initiatives au plan local montre que la riziculture survivra dans la vallée du Logone et que le développement psycho-socio-économique doit devenir une priorité. L'autonomisation des paysans au sein des groupements de producteurs par une incitation libre à la responsabilité individuelle et collective en constitue le passage obligé.

La société traditionnelle tire sa force de sa cohésion devant l'adversité et du travail en groupe. La dilution du poids de certaines pratiques sociales telles que la solidarité, l'entraide (I. de Garine, 1964, p. 83) ne signifie pas la disparition des réflexes existants pour la défense des intérêts collectifs. La constitution des groupements de producteurs peut faire renaître ces réactions. La SEMRY, en aidant à la mise sur pied de structures sociales, ou mieux, en suscitant leur réalisation par les groupements villageois peut aussi mobiliser, non seulement les riziculteurs, mais toute la population pour la défense de ses intérêts sociaux. En effet, des structures comme les écoles, les centres de santé, les moulins, les quincailleries ou des structures d'organisation des festivités mises en place avec le concours de la SEMRY peuvent modifier les représentations collectives des riziculteurs qui auront le sentiment d'être valorisés. Ceci entraînerait une meilleure adhésion des paysans aux initiatives proposées. L'organisation annuelle des fêtes traditionnelles (danses, luttes, etc.) à travers les différents groupements villageois, recréerait la confiance. Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, loin des préoccupations rizicoles, mais qui rendra les populations locales plus enclines à reprendre l'initiative.

*

* *

Les timides initiatives en train de prendre corps ne bouleversent radicalement ni les comportements, ni les conditions sociales des individus, mais sont des étapes importantes du cheminement vers une nouvelle conception des rapports SEMRY/riziculteurs/population locale. Elles apportent la preuve que des populations, longtemps réceptives aux directives des « administrateurs » de la SEMRY, sont à même de comprendre les conditions de leur survie : qu'elles s'approprient, petit à petit, les différents créneaux offerts par la riziculture pourvu que les commerçants grossistes ne faussent pas les règles du jeu en train de s'établir.

Les riziculteurs restent convaincus que la SEMRY repartira un jour. Il faut donc clarifier les positions. La SEMRY ne sera plus cette entreprise où l'État injecterait toujours plus d'argent. Que les riziculteurs s'organisent davantage et qu'ils sachent que toutes les étapes de la riziculture seront à leur charge. Ainsi, la riziculture ne sera plus une affaire de « Blanc » (qui continuera cependant à les aider), mais leur propre affaire.

L'apparition d'initiatives locales reflète la prise de conscience par les uns et les autres des enjeux que représente la riziculture pour tous. Elle permet à beaucoup de riziculteurs d'échapper à « l'infantilisation » dont ils ont été l'objet depuis le début de la riziculture et à certains individus (les revendeuses de riz, les propriétaires des décortiqueries, les intermédiaires, etc.) de vivre. La riziculture doit survivre pour le bien de tous et ce ne sont pas les riziculteurs ayant assimilé les techniques appropriées comme le précise G. Belloncle qui l'abandonneraient. Les riziculteurs, plus conscients de leurs possibilités et instruits des tenants et des aboutissants des circuits commerciaux et capables de défendre leurs intérêts peuvent se suffire.

BIBLIOGRAPHIE

- BELLONCLE (G.), 1985, *Participation paysanne et aménagements hydro-agricole. Les leçons de cinq expériences africaines*, Paris, Karthala, 340 p.
- BERNARD (A.), 1989, *Impact de la riziculture et d'une opération de mise en place d'organisations paysannes sur la société massa du Nord-Cameroun*, Tours, (Thèse), Université F. Rabelais.
- BIKOI (A.), 1991, *Les grands périmètres irrigués au Nord du Cameroun : développement et désengagement*, Wageningen, CTA/ODI, Cahier 3, 23 p.

- DOMO (J.), 1984, *Identité culturelle et transformation des représentations sociales : culture du mil et culture du riz au Cameroun*, Aix-en-Provence, Université de Provence, Laboratoire de Psychologie (Thèse de doctorat de 3^e cycle), 220 p. multigr.
- ENGOLA OYEP (J.), 1991, « Du jumelage à la péréquation au Cameroun : assurer la survie des périmètres hydro-rizicoles à l'heure de l'ajustement structurel », *Cahiers Sciences Humaines*, ORSTOM, vol. 27, n° 1-2, pp. 53-63.
- GARINE (I. de), 1964, *Les Massa du Cameroun. Vie économique et sociale*, Paris, PUF, 250 p.
- HARRE (D.), ENGOLA OYEP (J.), 1992, *La redéfinition des rôles dans la commercialisation du riz au Cameroun après la libération du marché*, Yaoundé, CCCE, 127 p.
- NDEMBOU (S.), 1981, « L'insertion de la riziculture dans le système rural massa : l'exemple de Vounaloum », *Revue de Géographie du Cameroun*, vol. 2, n° 1, pp. 27-41.
- NYONSE (R.), 1981, *Avenir du périmètre rizicole SEMRY I : nécessité de la participation et de la responsabilisation des paysans*, Yagoua, SEMRY, 49 p.
- PAHAI (J.), 1983, *Les paysans massa du Nord-Cameroun. Société et économie rurale*, Yaoundé, FLSH, département de géographie (Thèse de doctorat), 360 p. + annexes + planches photogr. multigr.
- SAMANGOUSSOU (P.), 1987, *L'animation des regroupements villageois dans le processus de développement rural (les G.V. de SEMRY II)*, Yaoundé, INJS (Mémoire), 104 p. + annexes, multigr.
- SEMRY, 1986, *Problèmes pendants de la SEMRY*, Yagoua (février 1986), SEMRY (Doc. 86-459), 10 p. + annexes, multigr.
- SEMRY, 1989, *Plan d'ajustement des effectifs*, Yagoua, SEMRY (Doc. 89-596), 7 p.
- SODETEG/SACED, 1992, *Étude de redéfinition de la politique de relations des producteurs avec la SEMRY et avec leur environnement. Dossier I : Plan d'action. Dossier II : Analyse socio-technique. Dossier III : Études et propositions thématiques. Dossier IV : Annexes*, Yaoundé, MINAGRI, 327 p. multigr.

17. L'introduction du marché comme mode de régulation dans un périmètre hydro-rizicole d'État, la SEMRY

par Jeannot ENGOLA OYEP (1)

Bien que le riz n'occupe pas encore une place prépondérante dans l'alimentation des Camerounais (2), la riziculture a toujours bénéficié du soutien des pouvoirs publics depuis l'époque coloniale. Voilà pourquoi les aménagements hydro-rizicoles de la SEMRY (Société d'expansion et de modernisation de la riziculture à Yagoua) furent réalisés dans la province actuelle de l'Extrême-Nord dans une zone chichement dotée de ressources et à pluviométrie aléatoire et déficiente.

Amorcés par les autorités coloniales au milieu des années 50, ces aménagements ont été consolidés par l'administration post-coloniale à partir des années 70, en vue de la double culture du riz irrigué. Ils ont coûté environ 50 milliards de francs CFA de 1992, depuis 1952 (3). C'est que les autorités ont investi massivement pour aménager et installer dans la vallée du Logone près de 15 000 riziculteurs faisant vivre plus de 100 000 personnes. La production de paddy du projet est ainsi passée de 10 222 tonnes en 1974-1975 à 80 403 tonnes en 1986-1987 (4).

(1) Agro-économiste. Adresse : BP 6323, Yaoundé, Cameroun.

(2) L'enquête budget-consommation réalisée auprès des ménages entre septembre 1993 et septembre 1984 indiquait, en effet, une consommation annuelle de 11,5 kilos par habitant pour l'ensemble du pays et de 19 à 20 kilos pour les villes de Yaoundé et de Douala. Par ailleurs, le riz ne participait que pour 5,2 % dans les dépenses alimentaires moyennes des Camerounais et pour 3,5 % dans celle des habitants de Douala et de Yaoundé.

(3) Ces milliards ont été empruntés à la Banque mondiale et à la Caisse centrale de coopération économique (aujourd'hui Caisse française de développement) principalement (voir ENGOLA OYEP, 1991).

(4) Les chiffres donnés sont extraits des différents rapports d'activité de la SEMRY. Il faut signaler que cette société assure plus de 85 % de la production du riz agro-industriel camerounais, le reste étant apporté par la SODERIM, Société de dévelop-

Avec la poursuite de cette politique volontariste, la production camerounaise de riz décortiqué aurait pu devenir suffisante pour répondre à la demande nationale, mais à un prix nettement plus élevé que le prix international actuel.

Contrairement à d'autres pays de l'Afrique subsaharienne, la riziculture camerounaise a échappé au « biais urbain ». Jusqu'en 1987, en effet, la politique rizicole camerounaise peut être analysée comme un jeu à somme positive entre les producteurs de paddy, les importateurs, les consommateurs et une partie de l'administration (Engola Oyep, 1991) en raison des subventions à la production et de la péréquation. L'abondance relative des ressources financières dont disposait l'État rendait possible une telle régulation.

Avec le programme d'ajustement structurel lancé en 1989, le devenir de cette filière agro-industrielle subventionnée se trouve posé. Deux thèses s'affrontent, s'appuyant à la fois sur la compétitivité de la filière locale, la place du riz dans l'alimentation et les coûts/avantages pour les finances du pays du maintien d'une filière rizicole nationale ou de l'importation de riz consommé. Le débat est d'autant plus vif que les mécanismes de régulation (5) mis en place pour protéger le riz camerounais n'ont pu atteindre les objectifs fixés et conduisent à des aberrations économiques d'autant plus frappantes que l'endettement externe comme la dette interne interdisent tout « laisser-aller ».

Mais au-delà de l'affrontement macro-économique, il y a les acteurs « du bas », les dizaines de milliers de personnes du Cameroun septentrional entraînées, bon gré, mal gré, dans l'aventure des « grands barrages ». Comment ces producteurs de riz initialement soumis à la régulation étatique de leur activité pourront-ils sans transition survivre aux lois d'un marché qui est loin d'être « parfait » dans ce secteur...

Nous nous proposons d'éclairer ce débat micro et macro-économique à la lumière d'une enquête de terrain réalisée entre décembre 1991 et janvier 1992 (Harre, Engola Oyep, 1992). Après avoir rapidement passé en revue les modalités de la régulation étatique de la production de riz, nous nous pencherons prioritairement sur les répercussions

pement de la riziculture dans la plaine des Mbo, dans la province de l'Ouest et par l'UNVDA, Upper Nun Valley Development Authority, dans la province du Nord-Ouest. Par ailleurs, 17 900 exploitations agricoles avaient une production de 7 330 tonnes de paddy en 1984.

(5) Il s'agit essentiellement du jumelage et de la péréquation. Le jumelage soumettait l'importation de riz à l'achat préalable d'un quota de riz local. La péréquation consiste en un prélèvement correspondant à la différence entre le prix de sortie usine du riz national et la valeur de référence du produit importé au port d'entrée pour livrer les deux types de riz sur le marché urbain au même prix. Ceci permet artificiellement de ne pas pénaliser le riz national qui a des coûts élevés de production.

que peut avoir le désengagement étatique sur la situation économique des riziculteurs. A partir de là, on essaiera d'imaginer les perspectives de ce périmètre hydro-rizicole.

1. Les avantages d'une bureaucratie rizicole fort coûteuse pour le pays

1.1. Des producteurs pris totalement en charge par l'État et assurés d'un revenu

Jusqu'en 1987, le riziculteur de la SEMRY n'avait accès directement ni au marché des facteurs de production, ni à celui des produits finis. Pour amener les paysans à pratiquer la riziculture intensive, l'État s'était interposé entre le marché des facteurs et les paysans, et entre ceux-ci et le marché des produits.

Sur le premier marché, à l'exception de la force de travail, les autres principaux facteurs de production (terre, eau, biens d'équipement, consommations intermédiaires) étaient contrôlés par la SEMRY, société étatique d'aménagement, d'encadrement, de transformation et de commercialisation. Pour s'engager dans la production de riz, le paysan, grâce au paiement de la redevance annuelle n'avait pas besoin d'un apport initial en capital. Il recevait une parcelle labourée et des intrants subventionnés (semences et engrais notamment) et il bénéficiait de l'irrigation. La redevance était censée couvrir le coût de toutes ces prestations et fournitures. Le riziculteur s'en acquittait en nature (sous forme de paddy) au moment de la vente de sa production. Elle était fixée arbitrairement à l'équivalent monétaire de deux tonnes de paddy par hectare.

Sur le marché du paddy, le paysan bénéficiait de la garantie d'achat de la totalité de sa récolte et d'une garantie de prix. Le riziculteur n'était donc pas soumis aux aléas du marché des produits finis. Le riz était sa principale production. Le prix d'achat du paddy était, comme ceux des produits d'exportation (cacao, café, coton, etc.), fixé par arrêté ministériel en début de la campagne rizicole. La valeur nominale de ce prix a dépendu plus de l'évolution des prix garantis des produits agricoles d'exportation que de celle du prix-frontière du riz importé.

La rémunération annuelle du riziculteur était évidemment liée à la fois au montant de la redevance, au prix administré du paddy et

au nombre de cycles de production pratiqués. L'effort d'intensification (amélioration variétale notamment) de la production permettait à la plupart des paysans de participer à deux cycles de culture par an en saison des pluies et en saison sèche. Sur le plan agronomique, la culture du riz dans la vallée du Logone pouvait être considérée comme une réussite.

Le tableau ci-après résume des données reconstituées concernant le revenu obtenu par hectare de riz en 1986.

Tableau 1

Rémunération du riziculteur par hectare de riz en 1986

Rendement paddy (tonne)	5
Nombre de jours de travail	105
Prix du paddy (CFA)	78
Produit brut (CFA)	390 000
Redevance (CFA)	152 000
Autres charges monétaires	12 000
Revenu brut (CFA)	226 000
Estimation main-d'œuvre familiale (CFA)	60 000
Revenu net (CFA)	166 000
Rémunération de la journée de travail (CFA)	1 581

Note : La reconstitution précédente est fondée sur l'utilisation exclusive de la main-d'œuvre familiale.

Source : DEVEZE (J.-C.), 1991, *Bilan et Perspective de la SEMRY au Cameroun*, Paris, CCCE, multigr., septembre 1991, p. 14.

La rémunération moyenne de la journée de travail cachait en fait une assez grande disparité des revenus réellement perçus par les riziculteurs, les rendements variant sensiblement selon l'emplacement de la parcelle mise en culture et le suivi des conseils de l'encadrement (Roupsard, 1989, p. 290). Arditi *et al.* (1983) ont montré qu'à SEMRY I, en 1982-1983, 20 % des piquets (parcelles de 0,5 hectare) avaient un rendement inférieur à 4 t/ha en saison des pluies. Ce chiffre était à diviser par deux en saison sèche.

L'intervention publique visait à une distribution égalitaire des revenus rizicoles, les attributaires disposant de superficies identiques (0,5 hectare). Non seulement l'État n'avait pas cherché à promouvoir de gros riziculteurs, mais la contractualisation des relations riziculteur/société d'encadrement, comme l'artificialisation de l'univers des prix n'étaient pas en mesure d'encourager les initiatives en vue de l'accumulation

et de l'apprentissage du marché. L'usinage du paddy et la commercialisation du riz relevaient de la SEMRY. La rémunération du riziculteur intervenait en amont de ce processus. Que la SEMRY écoule ou non son riz usiné, le paysan était assuré d'une rémunération dès lors que la valeur de sa production était supérieure au coût de la redevance. En surprotégeant les producteurs, les pouvoirs publics avaient privilégié les intérêts des producteurs ruraux par des transferts financiers. De 1970 à 1987, la régulation étatique de la filière rizicole a été relativement favorable aux riziculteurs de la SEMRY. Mais en leur garantissant un revenu monétaire certain, quoi qu'il arrive, elle ne les a pas préparés à se passer de la protection étatique devenue ruineuse pour l'État.

1.2. Le désengagement étatique inévitable

La régulation étatique de l'activité rizicole dans la plaine du Logone avait permis à la production de paddy de la SEMRY de passer de 21 171 tonnes en 1979-1980 à 80 403 tonnes en 1985-1986 (Engola Oyep, 1991). Cette production avait été obtenue à des prix de revient particulièrement élevés. Les pouvoirs publics ont introduit une distorsion entre les prix de revient et les prix officiels de vente du riz local, en fixant les seconds toujours arbitrairement en dessous des premiers (6). Avec une telle politique de prix, la SEMRY n'aurait pas atteint son équilibre financier, même si elle avait régulièrement écoulé la totalité de la production.

Bien plus, les pouvoirs publics ne s'étaient pas souciés de la distribution du riz national assurée par des opérateurs privés agréés. Du fait de son prix de revient élevé et de sa faible qualité (taux élevé de brisures), le riz national n'avait pas pu conquérir les marchés de la partie méridionale du pays. Dans la partie septentrionale, il subissait la concurrence du mil qu'il remplaçait seulement en période de pénurie. Très tôt, les pouvoirs publics avaient donc accepté la vente de ce riz sur le marché nigérian. Mais ce débouché, qui jouait de la parité naira/CFA pour gagner une compétitivité non assurée au

(6) En 1986-1987, la SEMRY estime le coût de production du riz à 204 FCFA/kg. Si l'on affecte les frais d'usinage aux quantités de paddy effectivement transformé (et non à l'ensemble du paddy acheté), on obtient un prix de revient de 403 francs CFA par kilo de riz sorti des usines SEMRY. Pour la même période, le prix de vente moyen pondéré (en fonction des différentes qualités) est de 72 FCFA/kg. Les pertes financières de la SEMRY s'élèvent donc à 358 francs CFA par kilo de riz vendu... (Source : Rapport CCCE, Yaoundé, juin 1989).

niveau du coût de production n'était pas certain. Tant que le naira était ferme par rapport au franc CFA, les commerçants camerounais ont pu exporter avec profit le riz SEMRY au Nigeria. La dépréciation régulière du naira entre 1983 et 1987 a eu pour conséquence le renchérissement du riz camerounais. Ceci s'est combiné en 1986 avec la politique nigériane de restriction des importations de riz pour tarir ce débouché providentiel.

Ces difficultés ont conduit en février 1987 à une accumulation de stocks de 95 000 tonnes de paddy et de 10 000 tonnes de produits finis (riz et brisures) à la SEMRY ce qui représente une immobilisation financière de l'ordre de 9 milliards de francs CFA (7). Les subventions publiques d'exploitation qui permettaient la reproduction du système productif rizicole n'étaient plus possibles. Au 30 juin 1987, les déficits cumulés de la SEMRY s'élevaient à 6,5 milliards de francs CFA et les arriérés de paiement à 13,2 milliards de francs CFA. Ces arriérés étaient dus au système bancaire qui avançait les crédits de campagne. La SEMRY ne pouvait acheter le paddy aux producteurs.

La régulation étatique devenant impraticable, la restructuration de la SEMRY était inévitable. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du plan d'ajustement structurel en vigueur depuis 1989. Les bailleurs de fonds, croyant aux vertus d'une régulation efficace de la production par le marché, ont plaidé avec succès pour un désengagement progressif de l'État.

Le monopole d'achat du paddy par la SEMRY a été supprimé en 1989. Un prix garanti de 45 francs CFA le kilogramme (contre 78 francs CFA initialement) a été retenu pour le calcul de la redevance, pour être supprimé en 1990. Les producteurs doivent vendre librement leur production sur le marché et s'acquitter de la redevance en espèces. Ils ont aussi la latitude de s'approvisionner en facteurs de production sur le marché. La préparation des pépinières et la gestion du réseau secondaire d'irrigation leur incombent actuellement. Il est stipulé dans le contrat de performance (liant la SEMRY à l'État depuis le 26 décembre 1989) que la SEMRY doit assurer son équilibre financier par la seule redevance et ne pas compter sur des subventions publiques.

Avec le désengagement progressif de l'État, la SEMRY ne décorique plus le paddy. Cette activité est assurée avec efficacité par de nombreux opérateurs qui disposent de moulins acquis au Nigeria. Ces opérateurs sont fonctionnaires, anciens salariés de la SEMRY, élus locaux, artisans, boutiquiers, etc. Très peu de riziculteurs ont jusque-

(7) Cf. interview du directeur général adjoint de la SEMRY à *Cameroon Tribune*, n° 3794 du 4/12/1987.

là investi dans cette activité. Le coût de décorticage se situait en janvier 1992 entre 5 et 7 FCFA/kg alors qu'il était supérieur à 150 FCFA/kg dans les rizeries SEMRY. Grâce à la concurrence que se livrent les propriétaires de moulins, ce coût a baissé de moitié depuis 1988 (Harre et Engola Oyep, 1992).

2. Trouver sa voie entre bureaucratie et marché

En dépit de l'augmentation de la taille des parcelles attribuées, le riziculteur ne dispose pas encore de la maîtrise foncière, puisque la mise en culture de parcelles supplémentaires relève d'une décision de la SEMRY. La dépendance à l'égard de la SEMRY se manifeste également dans le calendrier des travaux, les opérations de préparation des parcelles étant réalisées, souvent avec retard, par le personnel (et le matériel) de la société. Mais, alors que les prestations fournies par la SEMRY en contrepartie du paiement de la redevance sont actuellement d'une qualité discutable (à cause notamment de la vétusté du matériel), les producteurs sont lourdement sanctionnés (tout au moins pour les moins influents d'entre eux) en cas de non-paiement de la redevance puisqu'ils sont passibles d'exclusion des périmètres.

2.1. Difficile compression du coût des facteurs de production

Une estimation des coûts monétaires de production d'un piquet a été établie *a posteriori* pour la saison des pluies 1991 (voir tableau 2). On a retenu une hypothèse de rendement de 5,2 t/ha, soit environ 32 sacs de paddy sur un piquet. Les coûts monétaires de production de 0,5 hectare de paddy se sont élevés en moyenne à 76 500 francs CFA pour la saison des pluies 1991, soit 153 000 francs CFA par hectare. La redevance SEMRY comporte des charges fixes (labour, irrigation, entretien du réseau, animation et formation) et des charges variables (engrais, semences). Certaines opérations sont rémunérées en nature : le vannage d'un piquet se fait contre la remise d'un demi-sac de paddy tout comme l'ensachage de la production correspondante.

Les coûts monétaires précédents sont difficiles à réduire. La réduction du coût de la rémunération monétaire de la main-d'œuvre impliquerait un accroissement de la charge de travail non rémunérée du riziculteur et/ou de sa force de travail familiale. Par contre, les pro-

Tableau 2

**Ventilation des coûts monétaires de production pour 0,5 hectare de paddy
(saison des pluies 1991, en francs CFA)**

a. Redevance due à la SEMRY	40 400
b. Rémunération de la main-d'œuvre d'appoint	
Construction diguettes	3 000
Repiquage	8 000
Coupe	4 000
Mise en botte	4 000
Battage	5 000
Transport du paddy bord champ	1 500
c. Sacherie (175 FCFA/sac)	5 600
d. 2 sacs supplémentaires d'engrais d'origine nigériane	5 000
TOTAL	76 500

Source : Enquête réalisée en décembre 1991.

ducteurs peuvent refuser de recevoir à crédit les engrais de la SEMRY et s'approvisionner directement sur le marché libre à des prix plus intéressants. Cela suppose qu'ils disposent de liquidités au moment opportun. Ils peuvent aussi recevoir des engrais avancés par des commerçants contre l'engagement de leur livrer une partie de leur production. Dans ce genre de transaction, un sac d'engrais s'échange contre un sac de paddy à livraison différée.

2.2. Les producteurs impuissants à rendre le marché favorable

La réforme de la sphère de la production rizicole confère un rôle important aux producteurs qui décident librement des quantités mises sur le marché, de la qualité des produits (paddy ou riz décortiqué), des dates et des lieux de vente. Les producteurs écoulent l'essentiel de leur production sous forme de paddy (60 % en 1990-1991) et très peu sous forme de riz décortiqué. Les producteurs ayant été habitués à livrer leur production à la SEMRY sous forme de paddy n'appréhendent pas encore l'intérêt de sa valorisation par le décortiquage avant la vente.

Les producteurs disposent théoriquement d'une capacité d'intervention sur le fonctionnement du marché mais ils ne sont pas en mesure de l'exercer.⁸ Deux principaux facteurs expliquent cette situation :

— Les riziculteurs ne peuvent pas pratiquer une politique de rétention des produits, car ils sont tenus de s'acquitter de leur redevance à une date précise (fin janvier pour la campagne de la saison des pluies 1991). Ils doivent également rémunérer rapidement la main-d'œuvre d'appoint. Dès lors, ils sont obligés d'accepter les prix proposés par les commerçants, qui augmentent progressivement au cours de la campagne (8). Lors des ventes de la saison des pluies 1991, la plupart des riziculteurs ont écoulé leur paddy à 50 francs CFA le kilo et le riz décortiqué à 105 francs CFA le kilo.

— Les producteurs de riz agissent isolément face à des commerçants qui ont l'habitude de la concertation. Autant les riziculteurs interrogés reconnaissent une certaine utilité aux groupements pour la conduite collective de certaines opérations culturales, autant ils rejettent systématiquement le principe de leur ingérence dans le processus d'écoulement des produits. Chaque riziculteur tient à disposer librement de sa production finale. Moins de 2% d'entre eux ont reconnu avoir groupé un jour leur production avec quelques membres de leur famille en vue de la vente.

2.3. La chute de la rémunération des producteurs depuis la libéralisation du marché

A partir des données recueillies sur les coûts monétaires de production et sur les prix d'achat au producteur, il est possible d'estimer le niveau actuel de la rémunération des riziculteurs. Cette estimation repose sur une hypothèse de rendement de 5,2 tonnes de paddy à l'hectare (32 sacs par piquet de 0,5 hectare) et sur une autoconsommation de 20 % de la production (6 sacs pour un piquet).

Lorsque le producteur vend du paddy, les recettes s'élèvent pour un piquet à 104 000 francs CFA (26 sacs × 4 000 CFA). Les charges monétaires de production étant estimées à 76 500 francs CFA par piquet, la rémunération monétaire du riziculteur est dans ce cas de 27 500 francs CFA par piquet. Si l'on retient une hypothèse de 40 journées de travail de la main-d'œuvre familiale pour produire un

(8) L'écart de prix entre le début et la fin de la campagne de la saison des pluies 1991 a fluctué de 500 à 1 000 francs CFA par sac de paddy et de 1 000 à 2 000 francs CFA par sac de riz décortiqué.

piquet de paddy, la rémunération de la journée de travail du riziculteur ou de sa famille s'élève à 688 francs CFA.

Quand le producteur vend du riz décortiqué, il doit supporter les charges supplémentaires liées au décortilage, soit 10 400 francs CFA (26 sacs \times 400 francs CFA). Les charges monétaires de production s'élèvent alors à 86 900 francs CFA (76 500 + 10 400). Les recettes procurées par la vente de ce riz décortiqué s'élèvent à 117 000 francs CFA en début de campagne (13 sacs à 9 000 francs CFA) et en fin de campagne à 149 500 francs CFA (13 sacs à 11 500 francs CFA). En début de campagne, la rémunération monétaire du riziculteur est, en conséquence, de 30 100 francs CFA par piquet, soit une différence de 2 600 francs CFA en valeur absolue vis-à-vis du gain réalisé en cas de vente directe et de 9,5 % en valeur relative. En fin de campagne, la rémunération est de 62 600 francs CFA par piquet, soit une différence de 22 100 francs CFA par rapport à la situation où la récolte est vendue en paddy (9). L'essentiel des récoltes étant vendu en début de campagne, il apparaît donc que la valorisation de la production par le décortilage n'apporte pas un surplus de rémunération très important.

Autrement dit, la rémunération des riziculteurs de la SEMRY a beaucoup chuté depuis le début de la libéralisation progressive de la filière. La rémunération de la journée de travail a baissé de plus de 50 % entre 1986 et 1991 passant de 1 500 francs CFA environ à 700. Le revenu du producteur est tellement faible que, dès qu'il doit faire face à une urgence monétaire, il ne peut plus s'acquitter de sa redevance en totalité. De fait, le taux de recouvrement de la redevance est en régression depuis 1986 : 96,96 % en 1986-1987 ; 88,63 % en 1987-1988 ; 83,44 % en 1988-1989 ; 63,38 % en 1989-1990 (Deveze, 1991). Depuis 1990, la redevance est payée en espèces. Ceux des riziculteurs qui ne parviennent pas à le faire perdent leurs piquets. Ils ne les récupèrent qu'après apurement de leur dette. Pour améliorer le niveau de leur rémunération, les riziculteurs cultivent plus d'un piquet par cycle. Il s'opère ainsi une différenciation en fonction des superficies cultivées. 80,3 % et 76 % des riziculteurs, respectivement de la saison sèche 1990-1991 et de la saison des pluies 1991, ont ainsi mis en valeur plus d'un hectare (soit deux piquets) de paddy au cours de l'unique campagne annuelle de riz (Harre et Engola Oyep, 1992). Celui qui sollicite plusieurs piquets doit pouvoir compter sur une main-d'œuvre familiale abondante. Mais il apparaît que l'augmentation de

(9) On considère que le prix de vente du paddy en fin de campagne est de 4 500 francs CFA par sac, soit une recette globale de 117 000 francs CFA et un revenu monétaire de 40 500 francs CFA.

la taille des superficies par attributaire s'accompagne de la généralisation du recours à de la main-d'œuvre salariée en complément d'une main-d'œuvre familiale insuffisante.

La situation actuelle des riziculteurs est particulièrement délicate. Ils ont perdu le soutien de l'État dont ils bénéficiaient auparavant au moyen des prix garantis et, dans le même temps, ils ne disposent pas de la capacité d'initiative qu'ils devraient, théoriquement, avoir dans un marché libéralisé. En effet, ils dépendent de la SEMRY pour la mise en culture de nouvelles parcelles ou la réalisation de deux récoltes par an. La non-résolution du problème foncier pèse lourdement sur la situation des producteurs. Par ailleurs, les riziculteurs disposent d'un faible pouvoir de négociation vis-à-vis des commerçants, ce qui les empêche notamment de profiter de la meilleure rémunération que procure la vente de riz décortiqué en fin de campagne.

*

* *

Si la plupart des riziculteurs de la SEMRY s'adaptent bien à la régulation de leur activité par le marché, leur situation économique est de plus en plus précaire. Les prix d'achat du paddy observés depuis la libéralisation du marché sont inférieurs aux prix garantis en vigueur au moment de la suppression du monopole d'achat de la SEMRY. Les rendements physiques à la production, toutefois, sont restés constants, ce qui indique une bonne maîtrise de la fonction technique de production par les riziculteurs. Leurs revenus accusent une baisse considérable si bien qu'ils ont des difficultés croissantes à s'acquitter du paiement de leur redevance, mettant en péril l'organisme d'appui technique, élément central de la pérennisation de la riziculture dans la vallée du Logone.

Avec le désengagement progressif de l'État, seuls les riziculteurs performants restent dans la production, ce qui consolidera certainement la filière à long terme. Reste que le pouvoir de négociation des producteurs vis-à-vis des acteurs du commerce et des autorités de la SEMRY est limité par différentes contraintes dont la foncière. Ils ne peuvent donc pas élaborer des stratégies efficaces d'amélioration de leur revenu monétaire d'autant plus qu'ils agissent isolément.

A moyen terme, pour les producteurs, il ne se dégage pas d'alternative viable à la riziculture irriguée. Dans une zone à pluviométrie déficiente et aléatoire, cette activité se présente comme un bon risque. Ne serait-ce que pour la valeur d'usage du riz. Les riziculteurs

sont conscients de la dégradation progressive de leur revenu et souhaitent majoritairement le retour de l'État tutélaire (monopole d'achat et prix garantis) ce qui est exclu. Dans la mesure où les producteurs sont majoritairement opposés à la constitution de groupements fixes, l'on pourrait envisager pour améliorer cette situation :

- de renforcer les groupements volontaires au moyen de crédits de campagne, de contrats avec les commerçants ou d'aide à la transformation ;

- de mettre en œuvre une politique de crédits de campagne individualisée ;

- de mettre à la disposition des producteurs, des magasins de stockage sur les grands marchés de collecte pour renforcer leur influence sur les cours pour éviter qu'ils ne bradent leurs produits à la clôture du marché.

Enfin, l'amélioration du statut du riziculteur nécessite qu'une solution judicieuse soit trouvée au problème de la maîtrise foncière par le producteur. Si l'on s'orientait vers une attribution définitive des parcelles, d'autres moyens de pression susceptibles d'amener le riziculteur à s'acquitter de la redevance devraient être recherchés. Les ressources générées par la caisse de péréquation pourraient être affectées à la constitution d'un fonds qui financerait les crédits de campagne des producteurs pour le paiement de la redevance et permettre ainsi à ces derniers de pratiquer des politiques de rétention de leur production pour essayer d'obtenir des prix plus avantageux.

BIBLIOGRAPHIE

ARDITI (C.) *et al.*, 1983, *Évaluation socio-économique du projet SEMRY au Cameroun*, Paris, MINCOOP, 135 p. + annexes, multigr.

CCCE, 1989, *Proposition pour un plan de redressement de la Société d'expansion et de modernisation de la riziculture à Yagoua (SEMRY)*, Paris, CCCE (juin 1989), 81 p. + annexes, multigr.

DEVEZE (J.-C.), 1991, *Bilan et perspectives de la SEMRY au Cameroun*, Paris, CCCE, multigr.

ENGOLA OYEP (J.), 1991, « Du jumelage à la péréquation au Cameroun : assurer la survie des périmètres hydro-rizicoles à l'heure de l'ajustement structurel », *Cahiers Sciences Humaines*, ORSTOM, vol. 27, n^{os} 1 et 2, pp. 53-63.

ENGOLA OYEP (J.), 1991, *L'intervention de l'État dans la régulation de l'offre de riz au Cameroun*, Montpellier, ENSAM (thèse d'État), 240 p. + annexes, multigr.

- HARRE (D.), ENGOLA OYEP (J.), 1991, *La définition des rôles dans la commercialisation du riz au Cameroun après la libéralisation du marché* (version provisoire), Paris, IRAM, 127 p. + annexes, multigr.
- HIRSCH (R.), 1991, *Note sur la commercialisation, la transformation du paddy et les ventes de riz dans l'Extrême-Nord du Cameroun*, Paris, CCCE, 12 p. + annexes, multigr.
- ROUPSARD (M.), 1987, *Le Nord du Cameroun. Ouverture et développement*, Coutances, Rroupsard, 516 p.

18. Crise, ajustement et organisations paysannes (nord du Cameroun)

par Marcel MOTAZE AKAM (1)

Les politiques d'ajustement structurel tentent de susciter une dynamique des organisations paysannes (OP) dans leur recherche de nouveaux acteurs du développement rural suite au retrait de l'État. La crise du monde rural peut-elle trouver une solution par le biais des organisations paysannes ? Après une brève explication sociologique de la crise actuelle, nous examinerons les divers scénarios de l'ajustement qui en constitue le remède proposé. Enfin, partant de nos recherches dans l'Extrême-Nord du Cameroun, nous verrons l'impact de la crise et de l'ajustement sur les organisations paysannes.

1. Fin des rentes, crise des rapports sociaux et de l'État post-colonial

L'économie de traite a soumis le monde rural à divers niveaux de domination et d'exploitation, économique, politique, idéologique et culturel. La domination du paysannat s'est concrétisée par une agriculture commerciale imposée au détriment de l'agriculture vivrière. Elle s'exprime par des expropriations et des prélèvements directs et indirects au profit de la classe dirigeante dans les domaines de l'agro-industrie et de l'agro-alimentaire.

(1) Sociologue, département de sociologie, université de Yaoundé 1. Adresse : BP 4883, Nlongkak, Yaoundé, Cameroun.

Les contradictions exacerbées par l'interventionnisme étatique (forme d'étatisation de l'économie de traite), connues lors de la dernière décennie, ont transformé la classe dirigeante en un groupe de prédateurs au sein d'un espace prébendal. Arbitre et régulatrice de tous les rapports sociaux sur le plan interne, la classe dirigeante camerounaise dans ses rapports avec la société internationale n'a fait que faciliter l'explosion de ces rapports restés longtemps tendus en ne jouant pas un rôle de bouclier.

La crise actuelle doit être replacée dans la problématique de l'État africain post-colonial et du développement du capitalisme. « La tendance non développementaliste ou antidéveloppementaliste de la plupart des États africains est fonction de l'adaptation politique. Cette tendance est confirmée par une gestion désorganisée, l'inefficacité et la corruption généralisée du secteur public, ainsi que par l'instabilité politique et l'incapacité à empêcher le détournement systématique des lois et des règlements (...), la prépondérance des intérêts factionnels à courte vue sur les nécessités de la croissance économique à long terme » (Sandbrook, 1987 : 18-19). La crise actuelle résulte de l'incapacité de la classe dirigeante à établir les conditions nécessaires à une accumulation du capital et marque la transition entre une logique de rente et une logique de production. Aucune crise enfin ne se comprend actuellement en Afrique sans interroger l'État colonial et les rapports sociaux qui l'ont bâti.

2. Les scénarios de l'ajustement structurel

Les programmes d'ajustement structurel (PAS) touchent à trois dimensions : le PAS comme fait social où s'imbriquent le politique, le social et l'économique ; le décalage qui le caractérise entre politique annoncée et politique appliquée et le développement d'une méthodologie articulant les dimensions micro avec les dimensions macro (Valette, 1991).

2.1. *La relance de l'économie rurale par le retrait de l'État*

Comme d'autres pays, le Cameroun est astreint par les institutions de Bretton Woods à prendre des mesures de politique agricole qui repo-

sent sur quelques points essentiels pour une reprise de la croissance dans le cadre de l'économie de marché :

- la privatisation progressive des activités de développement agricole ;
- la responsabilisation accrue des agriculteurs et la création des exploitations agricoles de moyenne importance (EAMI) supposées être plus compétitives que les exploitations familiales ;
- la protection de la production agricole ;
- la protection de la production nationale.

A l'État-à-tout-faire doit succéder un État législateur offrant aux nouveaux promoteurs du monde rural un espace de liberté et des garde-fous pour mener leur action.

Ceci conduit à l'éclatement de certains monopoles qui pesaient lourd sur le monde villageois, à l'apparition de quelques relais privés là où du profit rapide peut être réalisé, à l'émergence — ténue — d'un pouvoir paysan et à un retour des élites dans les activités économiques rurales, bref à l'émergence de nouveaux acteurs.

2.2. L'émergence de nouveaux acteurs dans le monde rural

On peut observer désormais trois types d'acteurs dans l'économie rurale : les entreprises privées, les organismes étatiques et les paysans eux-mêmes.

Les entreprises privées connaissent un grave problème de compétitivité et l'on observe une lutte entre le secteur privé national et expatrié pour l'acquisition d'entreprises d'État qui apparaissent encore rentables. Le secteur privé national connaît toutefois des difficultés en raison notamment des créances non honorées de l'État, d'une forte pression fiscale et d'un accès étroit aux crédits bancaires. Les nouveaux entrepreneurs privés sont, dès lors, des étrangers à la reconquête des leviers économiques importants. On assiste ainsi à une forme de recolonisation rampante (Duruflé, 1988). On trouve aussi au Cameroun, dans ce secteur, des organisations non gouvernementales, des intervenants étrangers comme CARE ou des associations de volontaires et des ONG nationales telles que le SAILD (Service d'appui aux initiatives locales de développement) ou le CERFAP (Centre d'études, de recherches et de formation à l'auto-promotion) dont le rôle est déterminant pour l'émergence d'organisations paysannes (Prod'homme, 1992).

Organismes d'intervention en milieu rural, les structures étatiques n'ont pas disparu dans la politique de privatisation et de libéralisation actuelle. Aux sociétés d'État restructurées s'ajoutent les ministères techniques (ministère de la Santé publique, ministère de l'Agriculture, ministère de l'Élevage) qui apportent appuis et conseils dans les activités agricoles.

Dans le monde rural enfin, on assiste à des recompositions parmi les élites avec leur fractionnement.

3. Les organisations paysannes du Cameroun septentrional, réponses à la crise et à l'ajustement ?

Pour les paysans, la crise s'est faite sentir avec l'effondrement des prix aux producteurs en 1989-1990 quand le prix du kilogramme de coton a chuté de 140 à 90 francs CFA. En essayant d'apporter des réponses de type libéral à la crise, le PAS avive celle-ci, d'où l'amalgame entre effets de l'ajustement et effets de la crise. On assiste par conséquent à des ripostes paysannes (Ela, 1990) dont les organisations sont la grande expression. Les travaux des géographes et sociologues sur le Cameroun depuis une décennie (Roupsard, 1987 ; Courade, 1989 ; Prod'homme, Berut, 1988 ; Prod'homme, 1992) tendent à montrer l'inexistence d'organisations initiées par les paysans eux-mêmes, ce que les observations de terrain amènent à nuancer.

Les organisations paysannes dans l'Extrême-Nord sont des lieux de coalition entre les paysans et les autres acteurs souvent dominants du monde rural et les initiatives communes sont élaborées pour la poursuite de buts précis. Les intérêts de ces acteurs peuvent naturellement susciter des affrontements. Ces organisations sont très diverses : groupes ou groupements, comités ou coopératives villageoises mixtes, associations féminines ou de jeunes agriculteurs.

3.1. Associations privées et étatiques d'avant 1987

Les premiers embryons d'organisations paysannes ne sont apparus qu'en 1973 dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Cet accouchement tardif s'explique par l'histoire et la sociologie du Cameroun septentrional qui a connu de graves troubles sociaux liés aux guerres de conquête peules du XIX^e siècle dans le monde non musulman « kirdi ».

Dans les plaines où les musulmans contrôlent les terres les plus fertiles et où les rapports entre les deux sociétés sont dominés par des conflits divers, le milieu n'est pas favorable à la création de véritables organisations paysannes autonomes. Les premières associations ont été ainsi le fruit d'une concertation entre les paysans, les missionnaires chrétiens expatriés et l'Association française des volontaires du progrès (AFVP) ou des groupes issus de l'initiative propre des paysans partant de l'entraide traditionnelle, dans le domaine du travail. Leur mise en place a été généralement assumée par des acteurs non paysans. Elles essayaient d'éviter le strict contrôle des intervenants étatiques comme celui, impérieux, de la Société de développement du coton (Sodecoton).

Entrent dans ce registre, la Coopérative artisanale de Djingliya (Coopard), créée à l'initiative de la mission catholique en 1973, les groupes d'hommes et de femmes de Wouyang qui voient le jour en 1980, grâce à la mission catholique de Salak, les comités villageois de santé de Tokombéré, créés à la demande expresse des villageois par la mission catholique de ce village en 1977. On peut y ajouter des groupes suscités en 1982 par la Jeunesse d'action chrétienne (JAC) dont plusieurs se retrouvent au sein de la Promotion collective des initiatives de développement rural de Kar-Hay (PCIDRK), le groupement agricole de Djippa, constitué sur fond de tradition d'entraide et le groupe de développement de Gaban, dont la mise en place, en 1985, est l'œuvre des Volontaires français du progrès. La lutte contre les disettes et famines et la promotion des soins de santé primaire restent un axe fondamental dans ces associations.

Des associations paysannes étatiques ont été créées aussi comme le groupement villageois de producteurs de Durum réalisé par la Sodecoton en 1981, les groupements de riziculteurs de Yagoua mis en place par la SEMRY (Société d'expansion et de modernisation du riz de Yagoua) en 1984, ou la Banque céréalière de Dogba, œuvre du service provincial de la coopération et de la mutualité en 1986, etc. Ces associations étatiques sont principalement occupées par la régulation des rapports conflictuels entre planteurs et encadreurs des sociétés chargées des cultures de rente, coton et riz.

Ces associations, d'origine étatique ou non étatique, sont composées de grands agriculteurs « kirdi » (femmes et hommes) des montagnes et des plaines (2).

(2) Ce sont les Moundang (Lara, Gaban), les Mada, les Zouldo, les Guemjek (Tokombéré), les Mofou (Durum), les Guiziga (Dogba), les Mafa (Djingliya), les Kap-siki (Djippa) et les Massa (Yagoua) (localisation : voir carton 6A).

3.2. *Les associations dans la crise*

Depuis 1987, les organisations paysannes ont pris de l'ampleur dans l'Extrême-Nord sous les effets conjugués de la crise et de l'ajustement et des incitations de l'État. Ainsi, avant les lois du 19 décembre 1990 relatives aux associations et partis politiques, le gouvernement a décidé que « la création des groupements et des associations sera encouragée afin d'en faire la base de véritables coopératives d'avenir », lors de la table ronde sur l'agriculture tenue du 29 au 30 novembre 1990.

Les anciennes organisations ont progressé en nombre de participants après 1987. L'association de Gaban qui avait 30 personnes en 1985 en comptait près de 200 en 1988 dans ce village de 2 000 habitants et avait généré une caisse de crédit ayant permis l'achat de matériel agricole en dehors des crédits Sodecoton hypothéqués. Djingliya a vu ses participants passer de 43 en 1974 à plus de 208 en 1987. Les comités villageois de Tokombéré à la même date sont plus de 36 et comptent 205 responsables. Wouyang et Djippa ont pratiquement mobilisé aujourd'hui les communautés guiziga et kapsiki. S'il faut tenir compte de la dynamique du dedans pour expliquer cette progression, nos observations de terrain permettent d'affirmer que les difficultés d'accès aux soins de santé primaire, comme la rareté croissante de numéraire, suite aux graves problèmes connus par la filière coton avant sa restructuration, constituent l'aiguillon principal de cette évolution.

3.3. *Un mouvement associatif féminin chez les Kirdi*

Comme les autres associations paysannes nées grâce aux ONG internationales, un important mouvement associatif féminin se développe depuis 1987, de Mokolo à Rhumsiki, de Gojindilé à Korsamba sous l'égide de CARE International. Ces organisations sont soutenues par le volet « Women in Development » (WID) du projet « agroforesterie villageoise » basée à Mokolo et CARE s'appuie sur des organisations existantes pour un certain nombre d'activités (3). Dans le souci d'intégrer les femmes dans les activités du projet agroforestier, le programme comporte des pépinières villageoises d'arbres gérées par des groupes de femmes (Motaze, Njib, Van Blitterswijk, 1991).

(3) Nous avons étudié cinq groupes parmi une cinquantaine, pour y mesurer l'impact de la crise et de l'ajustement.

A Baou-Dalza, la cinquantaine de femmes mafa regroupées sont axées sur les pépinières villageoises, les arbres fruitiers, les foyers améliorés, toutes activités qui sortent du cadre classique de l'agriculture céréalière. CARE et Onadef (Office national des forêts du Cameroun), deux organismes de soutien, ne leur donnent que les plants et une formation technique en matière de greffage et de construction de haies vives. Elles organisent par conséquent de manière autonome la vente des goyaves et des oranges. Chez les femmes kapsiki de Rhum-siki, le groupe s'occupe de champs communautaires d'agrumes pour la vente, de foyers aménagés et de volaille. Le groupe mafa de Kor-samba débute en 1988 avec 36 femmes. Il a acheté à crédit un moulin à mil à 430 000 francs CFA à CARE, remboursables en trois ans à raison de 12 000 francs CFA par mois. Cet équipement est rentabilisé par les services rémunérés qu'il rend aux villageoises. Enfin, le groupe mouktele de Gojindile a travaillé dès le début avec la Mission de développement des monts Mandara qui l'a aidé pour l'apprentissage des techniques de greffage, les ventes de plants sur place et la construction de haies vives dans le cadre de la lutte contre le surpâturage. Ces organisations ont-elles vu le jour grâce à la crise permettant l'intégration tant souhaitée des femmes dans le processus de développement rural (Courade, 1985 ; Droy, 1992) ?

3.4. Les associations face aux pouvoirs

Si l'État a dégagé, avec les lois de décembre 1990, un espace législatif pour créer un mouvement associatif excluant les syndicats, le réveil de la société civile doit être attribué à son désengagement et à la libéralisation économique. La plupart des associations paysannes évoquées n'ont pas déposé officiellement de statuts pour recevoir une reconnaissance des pouvoirs publics, et ne les perçoivent pas encore comme des formes militantes d'organisation.

Les deux grandes formations politiques de la région, le Mouvement pour la défense de la république (MDR) et l'Union nationale pour le progrès et la démocratie (UNDP) recrutent essentiellement dans les ethnies d'origine de leurs leaders. Méfiants vis-à-vis des formations politiques, les paysans de l'Extrême-Nord se regroupent au sein d'associations non syndicales et apolitiques.

Les groupes de femmes interrogés déclarent pouvoir continuer leurs activités agroforestières, quand CARE va se retirer, notamment sur le plan de l'encadrement, si le problème de la conservation des plants est résolu. Elles étaient organisées avant l'intervention de CARE pour

l'agroforesterie traditionnelle, elles se passeront donc aisément des amatrices de CARE.

L'État représenté par la Sodecoton, la SEMRY ou le Minagri, cherche aussi à rendre autonomes les appendices associatifs qu'il a suscités. Les agriculteurs trouvent de nouvelles formules tendant à réduire les structures étatiques à de simples partenaires dont le rôle n'apparaît que lors des ventes des produits. Les engrais, les produits vétérinaires sont ainsi achetés par les paysans au Nigeria voisin. Les associations se chargent de la santé, de la scolarisation en construisant des écoles ou de l'hydraulique villageoise, secteurs pris en charge, auparavant, par les projets de développement intégré.

Pour qu'elles représentent une véritable dynamique de l'espoir, les organisations paysannes doivent se doter d'une comptabilité rigoureuse, mais aussi générer un réel pouvoir paysan sans tutelle de nouveaux acteurs dominants en milieu rural, défi délicat à relever.

*
* *

La crise et l'ajustement restructurent le monde rural via une dynamique des organisations paysannes. Pour qu'ils constituent une solution durable à la crise, ces associations doivent conquérir leur autonomie. On en est encore loin. Prise de conscience va de pair ici avec prise en charge. Qui peut assurer que les nouveaux acteurs dominants qui émergent fassent passer leurs intérêts avant ceux des petits producteurs ?

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUDOUX (E.), NIEUWKERK (M.), 1985, *Groupements paysans d'Afrique noire. Dossier pour l'action*, Paris, L'Harmattan, 243 p.
- BELLONCLE (G.), 1979, *Quel développement rural pour l'Afrique noire ?*, Dakar-Abidjan, NEA, 204 p.
- BELLONCLE (G.), 1982, « Les organisations paysannes peuvent-elles s'auto-gérer », *Spore* (CTA-Wageningen), n° 41, octobre 1982, p. 7.
- BERUT (F.), 1987, *Rôle des organisations paysannes et des associations locales dans le développement agricole et rural dans la province de l'Extrême-Nord*, Paris, INAPG, 10 p. multigr.

- BERUT (F.), PROD'HOMME (J.-P.), 1988, *Des conditions d'émergence, de fonctionnement et de pérennité des groupements villageois au Cameroun, province de l'Extrême-Nord*, Paris, INAPG, 59 p. multigr.
- COURADE (G.), 1985, « La sécurité alimentaire implicite : les femmes hors développement au Cameroun (état des lieux) », pp. 371-391, in *Femmes et politiques alimentaires*, Paris, ORSTOM, 741 p.
- COURADE (G.), 1989, « Organisations paysannes et sociétés rurales, État et développement au Cameroun (1960-1980) », pp. 57-93, in GESCHIERE (P.), KONING (P.) eds, *Colloque sur l'économie politique du Cameroun. Perspectives historiques*, Leiden, 2 tomes, tome I.
- DROY (I.), 1990, *Femmes et développement rural*, Paris, Karthala, 184 p.
- DUPRIEZ (H.), 1982, *Paysans d'Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 255 p.
- DURUFLÉ (G.), 1988, *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Madagascar)*, Paris, Karthala, 205 p.
- ELA (J.-M.), 1990, *Quand l'État pénètre en brousse. Les ripostes paysannes à la crise*, Paris, Karthala, 272 p.
- JACOB (J.-P.), LAVIGNE DELVILLE (Ph.), 1994, *Les associations paysannes en Afrique : organisation et dynamique*, Paris, APAD-Karthala-IUED, 307 p.
- MBEMBE (A.), 1989, « Bureaucratie et forces marchandes dans le Cameroun de l'entre-deux-guerres (1920-1938) », in GESCHIERE (P.), KONING (P.) eds, *Colloque sur l'économie politique du Cameroun. Perspectives historiques*, Leiden, 2 tomes, tome II, pp. 785-809.
- MOTAZE AKAM (M.), 1986, « Le Nord du Cameroun : la formation économique et sociale », *Revue Science et Technique, série sciences humaines*, vol. IV, n°s 3-4 (juillet-décembre 1986), pp. 61-77.
- MOTAZE AKAM (M.), 1988, *Étude de faisabilité de l'aménagement des sols de la Louti-Nord : aspects sociologiques*, Yaoundé, ONAREF-CARE, 12 p. multigr.
- MOTAZE AKAM (M.), NJIB NTEP (D.), VAN BLITTERSWIJK (V.D.), 1991, *Projet agroforesterie villageoise : la province de l'Extrême-Nord, République du Cameroun*, Yaoundé, CARE-ONADEF, 38 p. + annexes multigr.
- NGANDJEU (J.), 1988, *Le Cameroun et la crise (renaissance ou blocage)*, Paris, L'Harmattan, 168 p.
- OMBE NDZANA (V.), 1987, *Agriculture, pétrole et politique au Cameroun, sortir de la crise ?*, Paris, L'Harmattan, 167 p.
- PROD'HOMME (J.-P.), 1992, *Situation et évolution des organisations paysannes rurales au Cameroun*, Paris, réseau GAO, 70 p. multigr.
- ROUPSARD (M.), 1987, *Nord-Cameroun : ouverture et développement*, Coutances, Rroupsard, 516 p.
- SANDBROOK (R.), 1987, « Personnalisation du pouvoir et stagnation capitaliste. L'État africain en crise », *Politique africaine*, n° 26, juin, *Classes, État, Marchés*, pp.15-40.
- TEDGA (P.J.M.), 1990, *Entreprises publiques, État et crise au Cameroun, faillite d'un système*, Paris, L'Harmattan, 303 p.
- VALETTE (A.), 1991, « Pour un programme pluridisciplinaire sur les politiques d'ajustement en Afrique de l'Ouest », *Chroniques du Sud*, n° 4, janvier 1991, Paris, ORSTOM, pp. 23-32.

19. Le développement rural par projet à l'épreuve du désengagement de l'État

par Samuel NDEMOU (1)

Ne disposant plus des moyens pour mener à terme beaucoup de projets de développement rural ou les maintenir au niveau de réalisation où la crise économique les a trouvés, l'État camerounais est contraint de s'en désengager. Ce désengagement est d'autant plus important que le développement par projet a drainé l'essentiel des ressources destinées au secteur rural depuis l'indépendance (Minagri, 1980). Au moment où l'État est contraint de se retirer sans solution de rechange, il convient de se demander ce que deviendront les exploitants encadrés, embarqués de gré ou de force dans ce processus qu'est le développement rural imposé sous forme de projet.

Le terme de projet nous semble devoir être défini, tant il est utilisé dans le jargon des développeurs, des décideurs et des développés selon des acceptions implicites et explicites ambivalentes et contradictoires. Derrière l'objectif affiché de croissance de la production agricole paysanne recherchée à n'importe quel prix se cachent de nombreux calculs qu'il convient de ne pas ignorer si l'on veut comprendre ce qui se passe sur le terrain. Et réduire le débat à l'opposition classique entre intervenants agronomes et agriculteurs, aménageurs et aménagés, comme dans les décennies d'avant l'ajustement structurel revient à occulter le débat relancé par les néo-libéraux sur les modalités camerounaises de la « gouvernance » qui exercent ici comme ailleurs leurs effets.

Manuel Bridier et Serge Michailof (1982) définissent le projet comme étant « un ensemble complet d'activités et d'opérations qui consomment

(1) Géographe, INC/MRST. Adresse : Institut national de cartographie, BP 157, Yaoundé ; OCISCA-ORSTOM, BP 1857, Yaoundé, Cameroun.

des ressources limitées (telles que main-d'œuvre, devises, etc.) et dont on attend (on = certains individus, groupes, classes sociales ou la collectivité entière) des revenus ou autres avantages monétaires ou non monétaires ». Telle fut, au bon vieux temps de l'interventionnisme tous azimuts, la définition adoptée par la Caisse centrale de coopération économique (devenue aujourd'hui Caisse française de développement), principal bailleur de fonds du Cameroun.

Si, pour l'assistance internationale, le projet constitua en quelque sorte, une intervention souvent « aéroportée » d'implant d'une modernité technique plus ou moins adaptée, pour les décideurs camerounais, il s'agit d'un lieu de construction de l'État-nation avec trois aspects importants, le volet idéologique, l'intégration économique et sociale et la dimension redistributrice ou manducatoire pour les divers segments de l'élite. Ici, l'économie symbolique et sociale prend le pas sur l'accroissement de l'endettement ou l'efficacité technique du projet, tout le monde se trouvant d'accord pour considérer la rentabilité financière du projet comme un objectif à atteindre à moyen terme dans le cadre d'un marché le plus souvent protégé ou garanti. Pour les « développés » enfin, le projet est « un devoir national de développement » demandé par l'administration qui prend en charge les intérêts de chacun. En l'absence de tout mouvement agraire, cette affirmation n'a pas, jusqu'à ce jour, reçu de démenti. Comment d'ailleurs, l'exploitant agricole camerounais pourrait-il contester ce fils éduqué qui lui dit travailler pour son bien ?

L'État camerounais a fait sienne pendant plus d'une génération l'approche par projet en créant des structures d'encadrement couvrant une bonne part du territoire qu'il a baptisé « sociétés de développement » sous la pression des bailleurs de fonds et pour atteindre ses propres objectifs. Ces sociétés ont été dotées d'une administration autonome et jouent différents rôles suivant leurs zones d'implantation. Les sociétés de développement, selon leur période de création, ont adopté les attendus développementalistes à la mode pour expliciter leur action. Elles peuvent être des « projets intégrés » visant à inciter les encadrés, hommes et femmes, à s'ouvrir au marché national ou international par la vente de cultures spéculatives en utilisant un mode de production techniquement plus performant et en faisant des opérations de promotion sociale comme les zones d'actions prioritaires intégrées (ZAPI). Il peut s'agir aussi de « projets sectoriels » visant à prendre les encadrés en charge selon diverses modalités pour leur faire adopter des techniques et des pratiques nouvelles dans le but de produire en abondance une denrée précise (approche filière) comme le fait la Sodécoton dans sa promotion de la culture cotonnière. On peut avoir

des « projets agro-industriels » organisant, autour d'un équipement industriel, la production de petites unités paysannes avec ou sans aménagement des terres (projet SEMRY, par exemple) ou se substituant au paysannat pour une production en grandes plantations avec main-d'œuvre salariée (CDC, Hevecam, etc.).

1. Les projets dans la stratégie de développement rural au Cameroun

1.1. Histoire et mythes fondateurs

L'approche camerounaise du développement rural se fonde sur des mythes et sur une histoire : mythe de la diversité des potentialités valorisables et de la sous-population de vastes espaces, mythe de la spécificité camerounaise en Afrique, mythe de la technocratie porteuse du progrès général et réalité d'une décolonisation dénouée par une guerre civile maîtrisée par le colonisateur et d'une unification fondatrice entre anglophones et francophones (G. Courade, 1984). Le souci d'aménager tout le territoire a été constant, amenant une multiplication des projets sans se soucier des avantages de telle ou telle localisation. L'État construit la nation par ce biais et tente de fédérer les divers segments de l'élite par la participation géo-ethnique, calculée au plus près, à l'exercice du pouvoir. Telle fut la ligne directrice de 1960 à 1982.

L'ère Biya déverrouille ce dispositif, pesant mais efficace, en termes de contrôle territorial, sans y apporter d'autre forme de régulation qu'un partage inégal du gâteau national selon la plupart des observateurs. L'inspiration technocratique reste la même et se porte sur le désenclavement du pays et la mise en œuvre d'une politique plus active d'investissement qui se heurte très vite au mur d'une dette intérieure immense à partir de 1987. Les importations frauduleuses et les attermoissements dans l'utilisation de la protection (contingentement, pré-équation ou stabilisation) auront raison de la production nationale dans de nombreuses filières.

Le discours officiel de l'ère Ahidjo se fonde sur une planification régionalisée teintée de libéralisme alors que le régime se stabilise en marquant de sa main de fer une société civile très fragmentée et qu'il faut à tout prix contrôler. L'économie est centralement planifiée. Comme toutes choses, le développement rural doit procéder de l'État, qui se dote d'une technocratie compétente, souvent considérée comme

l'une des plus brillantes d'Afrique. Pas question pour elle de verser dans un culturalisme suranné : les outils du progrès se trouvant en Occident, utilisons-les pour transformer les mentalités rétrogrades de nos paysans ! Et veillons avec un nationalisme tâtilon à ce que les étrangers ne nous mettent pas sous tutelle. C'est la vision colbertiste française qui a profondément marqué la mise en œuvre des projets, même si l'on a toléré, à titre expérimental, les expériences de type communautaire inspirées des visions du R.P. Lebret. Les ZAPI, ces projets déviants à leur origine, sont bien vite rentrés dans l'ordre bureaucratique où tout procède du haut.

A partir de 1970, une multiplicité de projets voit le jour dans le monde rural. Ils sont nés à partir des lois (loi de 1968 sur les sociétés de développement) et décrets (71/DF/74, portant création de la SEMRY ; 70/DF/529, portant création de l'UNVDA ; 73/694, portant création de la Sodeble et 73/235, portant création de la Soderim, etc.). Leur création s'est inspirée des structures nées pendant la colonisation (les « secteurs d'expérimentation et modernisation » d'avant 1960 en terre francophone). On a, par ailleurs, repris en compte les grandes plantations nationalisées par les travaillistes britanniques comme la Cameroon Development Corporation, qui constitue, dans le domaine agro-industriel, le plus gros employeur du pays.

L'emprunt financera toutes ces grandes entreprises devant devenir les « formule 1 » du développement rural. Trop vite montés en graine, ces projets ont rarement été des exemples de productivité et les études de compétitivité réalisées par la Caisse française de développement (CFD) dans chaque filière donne un palmarès peu flatteur pour le Cameroun par rapport à l'Indonésie ou à la Malaisie, mais aussi à la Côte-d'Ivoire pour la plupart des productions. Avant la dévaluation, l'huile de palme, le coton, le riz ou le thé camerounais des projets n'étaient plus compétitifs pour toutes sortes de raisons au point que la liquidation des principaux « éléphants blancs » était programmée par la Banque mondiale et la CFD. Les effets sociaux de ces liquidations seraient cependant tels, dans certaines zones, que l'on cherche à gagner du temps sans entrevoir des solutions financièrement viables.

1.2. Un mode de gestion bureaucratique

Contrairement aux dispositions de droit commun des sociétés anonymes camerounaises applicables aux sociétés de développement rural, l'État est, pour ces dernières, directement ou indirectement le seul

actionnaire. Presque toutes sont placées sous la tutelle du ministère du Plan ou du ministère de l'Agriculture. Elles sont dotées des organes habituels de décision : assemblée générale des actionnaires (ordinaire et extraordinaire) et conseil d'administration. Elles restent soumises à des contraintes institutionnelles importantes en matière de prix et de réglementation des marchés. Toute société est coiffée par un conseil d'administration composé de membres nommés par l'État, seul actionnaire. Dans ce conseil, on a souvent quelques représentants des « encadrés », mais cela reste symbolique. En fait, ils n'influent en rien sur les décisions qui les concernent.

Après le conseil d'administration, on a la direction générale de l'entreprise, mini-administration centrale, assurant la gestion sur le terrain. Elle est aussi composée essentiellement d'agents de l'État, souvent fort nombreux, de toutes les catégories qui occupent les postes clés. Au bas de l'échelle, on a les encadrés qui exécutent les programmes de développement, sous la supervision des encadreurs. On a donc trois niveaux de gestion avec des rôles précis : la conception au niveau des ministères, la supervision de l'application des décisions au niveau de la direction générale et l'exécution au niveau des encadrés. En somme, le mode de gestion est vertical, à sens unique et dirigiste. Aucun tableau de bord, des évaluations extérieures feutrées, réalisées par les bailleurs de fonds évitant toute diffusion d'information gênante. C'est ce cadre relativement brutal et rigide qui a déterminé tous les comportements jusqu'à ce que l'État ait été contraint de changer d'attitude par la faillite qui l'a menacé à partir de 1986.

Le système pouvait fonctionner jusque-là grâce aux prélèvements possibles effectués sur un secteur agro-exportateur aux prix rémunérateurs jusqu'en 1988, sous couvert de stabilisation. L'État subvenait massivement de nombreuses sociétés de développement déficitaires tout en organisant la protection de leur marché plus ou moins efficacement. La surévaluation (difficile à calculer) de la monnaie permettait aussi de disposer d'équipements et de consommations intermédiaires à des prix relativement bas. Enfin, la volonté politique d'autosuffisance ou de substitution aux importations servait de baromètre à la plupart de ces sociétés. Mieux valait être bien en cour plutôt que d'avoir des comptes en équilibre. On comprend dans ces conditions l'émergence du concept de « mauvaise gouvernance » chez les experts de Washington et de Paris.

2. Le mal-développement sur le terrain : les projets SEMRY et Nord-Est-Bénoué

2.1. Les bailleurs au secours de l'État

Les projets SEMRY (Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua) et Nord-Est-Bénoué (NEB) appartiennent au secteur encadré de production et se trouvent être plus proches des encadrés, dans le contexte de la modernisation de l'agriculture que les projets agro-industriels sans paysans. Ils ont tous les deux eu des antécédents coloniaux dans le cadre des secteurs de modernisation. La SEMRY est un projet sectoriel d'aménagement hydro-rizicole qui a mis en place une agriculture contractuelle pour faire supporter à ses riziculteurs une partie des charges liées aux aménagements et aux services rendus. Le projet Nord-Est-Bénoué est un projet dit intégré ayant une durée de vie limitée et un encadrement beaucoup plus restreint.

Pour leur mise en œuvre, l'État a contracté des emprunts auprès des bailleurs de fonds internationaux : Fond d'aide et de coopération (FAC) et Fond européen de développement (FED) pour le projet NEB, Banque mondiale (BIRD), FAC, CFD et FED pour la SEMRY, dettes qu'il faut rembourser. L'État, avec l'appui des bailleurs, a mis en route ces projets en visant un développement régional équilibré avec création des pôles économiques suivant les potentialités de chaque zone géographique. La conduite des opérations a été macro-économique et macro-politique sans considération des réalités socio-économiques locales. Une fois les moyens financiers et techniques trouvés, on s'est mis à l'œuvre.

Avec la SEMRY, on s'est préoccupé de lever la contrainte climatique par l'irrigation pour produire le riz camerounais devant se substituer au riz d'Asie du Sud-Est bon marché. Réussite technique incontestable en termes de rendements à l'hectare, la SEMRY n'a pas su abaisser ses coûts de production, ni gérer ses relations contractuelles avec ses producteurs. Plus la production de paddy augmentait, plus la société devait investir pour transformer et stocker un riz impossible à écouler sur le marché national ouvert à la concurrence malgré le jumelage et la péréquation. Plus la SEMRY augmentait le prix du paddy au producteur pour mieux recouvrer la redevance contractuelle des riziculteurs fixée à l'équivalent de deux tonnes à l'hectare, moins elle était en mesure de concurrencer le riz d'importation. Finalement, États et bailleurs se sont essouffés et la libéralisation est actuellement

la solution envisagée pour sortir de l'impasse, les groupements paysans, ou ce qui en tient lieu, devant prendre en charge la commercialisation et garantir à la société, ramenée à sa fonction hydraulique, les redevances pour les prestations faites.

Dans le projet Nord-Est-Bénoué, on s'est soucié de décongestionner une zone estimée surpeuplée (les monts Mandara) pour une autre estimée sous-peuplée (le Nord-Est-Bénoué) sans prendre en compte les problèmes de tenure foncière qui sont, en fait, des problèmes politiques. Dans la zone d'accueil, les Peuls, peu nombreux, qui en avaient achevé la conquête au XIX^e siècle contrôlaient effectivement la terre. Les nouveaux venus (Toupouri, Massa, Matakam, etc.) se sont servi du projet pour les mettre en minorité et disposer de plus en plus du contrôle sur la terre, au grand dam des Peuls s'estimant les premiers occupants. Ce problème, sous-évalué par l'État et les experts commis par le projet, dégénère en litiges fonciers et territoriaux obérant les tentatives de développement. Du côté peul, on tente de rétablir l'hégémonie des *lamibé* et autres *djaoro* et *ardo* par divers procédés. Du côté des Kirdi, on utilise toutes les possibilités pour remettre en question une domination précoloniale...

Sans les bailleurs, l'État n'aurait pu réaliser ces projets surdimensionnés si peu rentables. Il est donc étonnant que ces mêmes financiers découvrent aujourd'hui ce qu'ils ne pouvaient ignorer voici deux décennies.

2.2. Entre un encadrement totalitaire et une gestion anarchique

Les riziculteurs de la SEMRY étaient fortement encadrés, si bien qu'on ne peut les considérer comme des paysans autonomes. Les encadreurs actuels ont l'attitude de ceux qui allaient tout apporter aux encadrés qui n'avaient qu'à se soumettre. Ils ont décidé de tout prendre en charge : labour, gestion de l'eau, production de semences, achat et distribution d'engrais, distribution des piquets (parcelles rizicoles de 0,5 hectare ou plus), collecte et transport de la production, achat, stockage et transformation du paddy et commercialisation du produit blanc.

Cet encadrement a fait de l'encadré un assisté à tous les niveaux. Les possibilités d'exactions et d'abus en tous genres de la part des encadreurs étaient nombreux : les encadrés, tenus par un cahier de charges ne leur accordant aucun moyen de contrôle sur tout le processus, étaient à la merci des encadreurs qui ne tardaient pas à se servir de toute prestation comme moyen de répression. Il en était ainsi de la distribution des engrais, de l'arrachage des plants de la pépi-

nière (prestation monnayée non autorisée), de la distribution de l'eau, de l'évaluation du poids du paddy produit (sur ou sous-évaluation), du transport et de la distribution de l'emballage, etc.

Cet arsenal de moyens de coercition a créé des relations conflictuelles entre la société de développement et les encadrés. Les encadrés n'ont pas tardé à comparer l'environnement créé par la SEMRY à une « Afrique du Sud bis » où tout l'encadrement camerounais représente la « minorité blanche » oppressive et les riziculteurs la « minorité noire » opprimée.

Dans le projet NEB, l'encadrement est moins présent : en principe, environ un moniteur pour 200 ménages agricoles. En réalité, l'encadreur est souvent absent et plusieurs structures d'encadrement se chevauchent sur le même terrain sans coordination : Sodecoton, Minagri et MEAVSB (Mission d'études pour l'aménagement de la vallée supérieure de la Bénoué). Et l'insuffisance technique de l'encadrement a été aggravée par l'extension du périmètre de développement, passé de 6 680 km² à 25 380 km². Le seul encadrement efficace a été celui de la Sodecoton qui s'occupe exclusivement de la culture du coton. Aussi est-on loin d'atteindre un développement global, rapide et intégré.

2.3. La plainte et les modes d'action des encadrés

Les encadrés sont désabusés et trouvent que le « devoir national de développement » ne va pas dans le sens de leurs intérêts. A la SEMRY, les griefs se sont polarisés autour de la redevance et des tâches à accomplir des deux côtés. Les encadrés n'apprécient pas du tout que la société puisse les faire déguerpir d'un piquet de riz pour non-paiement de la redevance. Ils trouvent cette instabilité démobilisante. Ils estiment que la redevance (coût des prestations de la société) est lourde et non justifiée puisque son calcul n'est pas contrôlé par eux. Ils ne comprennent pas que les frais de labour passent de 8 105 francs CFA pour un demi hectare en 1982-1983 à 10 000 francs CFA en 1985-1986 et à 11 945 en 1990-1991. La redevance, pour ces mêmes années, s'est élevée à 62 000, 78 000 et 45 295 francs CFA. Ils exigent des contrôles et une transparence des comptes, et de passer de contractuels au statut de copropriétaires vérifiant les charges que leur impute la société assimilée à un syndic. On reproche à la société d'exiger les redevances, alors qu'elle ne paie pas toujours ce qu'elle doit (primes, par exemple) ou n'exécute pas toujours correctement son travail (labour mal ou pas du tout fait dans certains casiers).

Elle demande aux encadrés d'entretenir les tertiaires (canaux d'irrigation des casiers), alors qu'elle n'entretient pas bien les primaires et les secondaires. Enfin, on ne les consulte pas pour la gestion de l'entreprise.

Dans le projet Nord-Est-Bénoué, les encadrés se plaignent d'être abandonnés à eux-mêmes une fois qu'ils sont installés. Les propriétaires anciens se sentent frustrés dans un processus qu'ils ne maîtrisent pas.

Alors qu'à la SEMRY, les encadrés ont inventé des stratégies de blocage du dispositif de développement, obligeant la direction SEMRY et les bailleurs à trouver des réponses satisfaisantes à leurs problèmes, au projet Nord-Est-Bénoué, le problème de contrôle de l'espace par les encadrés a relégué au second plan tous les autres, même si, officiellement, on ne lui accorde pas l'importance nécessaire.

3. Modalités et conséquences du désengagement de l'État des projets de développement

3.1. Modalités de restructuration des sociétés d'encadrement

En 1987, la crise économique a obligé l'État camerounais à souscrire à diverses mesures de sauvegarde destinées à assainir l'économie en échange de prêts dit d'ajustement structurel. Le « programme d'ajustement structurel (PAS) » a entraîné la définition d'une « nouvelle politique agricole (NPA) » fondée sur le désengagement de l'État et la responsabilisation accrue des paysans. Les sociétés de développement utilisées pour la vulgarisation agricole seront les plus affectées par cette politique. Presque toutes ces sociétés sont déficitaires, comme le montre le tableau 1.

Suite à l'évaluation de leurs performances économiques et à l'opportunité sociopolitique de les maintenir en activité, ces sociétés ont été liquidées, privatisées ou maintenues dans le portefeuille de l'État après restructuration. Sur 21 sociétés concernées par le désengagement de l'État, 6 sont liquidées, 5 sont proposées au secteur privé alors que 4, jugées stratégiques, seront maintenues au portefeuille de l'État après restructuration. 3 sont en voie de restructuration sans qu'on sache quel sera leur sort : parmi elles se trouve la SEMRY. Trois autres, dont le projet Nord-Est-Bénoué, sont des projets intégrés à durée limitée arrivant à échéance. Pour ces derniers, ce sera l'abandon si rien ne vient prolonger leur existence.

Tableau 1

**Coût financier de la maintenance de quelques sociétés
de développement rural (en millions de francs CFA 1988-1989)**

Nom	Dépenses	Revenus	Déficits
CDC	2 390	1 540	850
HEVECAM	4 100	3 400	700
MIDENO	1 480	0	1 480
MIDEVIV	4 300	370	3 930
MIDO	500	0	500
SEMRY	11 430	2 830	8 600
SOECAO	12 500	2 400	10 100
SODECOTON	41 000	27 280	13 720
SODENKAM	930	160	770
SODERIM	1 070	90	980
UNVDA	4 500	3 900	600
WADA	1 010	690	320
ZAPI-EST	3 600	2 800	800
TOTAL	88 810	45 460	43 350

Source : Commission de réhabilitation des sociétés.

L'État tient toujours plus au secteur agro-industriel salarié de production qu'au secteur encadré, défiance qui montre que la technocratie camerounaise ne croit pas vraiment à un développement paysan. Il est vrai que les bénéfices à en tirer en termes de consolidation du système élitiste de redistribution restent moindres avec des risques accrus d'explosion sociopolitique.

3.2. La politique « manducatoire » et ses conséquences sur le terrain

3.2.1. Au niveau de l'appareil d'État

Créés sur la base de redistribution des richesses nationales (saupoudrage et partage du gâteau national), les projets de développement rural ne sauraient atteindre leurs objectifs affichés. La politique économique du Cameroun se fonde sur la pratique de la « gestion patrimoniale » (J. Coussy, 1988, citant J.-F. Médard) et qui est la propension à affecter les financements pour des fins de consommation

des gestionnaires et de leurs mandants. Dans l'élaboration des projets de développement, pourtant, il y a, formellement, affectation juridique des fonds disponibles à des investissements, des infrastructures, des entreprises publiques et pour la satisfaction des besoins essentiels des « populations ». Les documents comptables révèlent une large « gestion patrimoniale », une économie prébendaire reposant sur la création de « rentes » pour un nombre limité d'acteurs publics ou privés ayant développé une aptitude particulière à capter l'aide internationale.

Cette différence entre la fonction explicite et la fonction implicite des dépenses répond à la nécessité de se conformer formellement au code importé de valeurs (exprimé dans le discours développementaliste) et au code de valeurs réputées traditionnelles qui imposerait la redistribution à la parentèle et aux clients. Une telle dualité des codes ne pouvait se réaliser que par le détournement des activités économiques à des fins différentes de leurs fins apparentes. Les créations d'entreprises immédiatement déficitaires, la très faible efficacité de certains investissements, les déséquilibres provoqués par l'État dans les filières qu'il avait lui-même créées, l'instabilité de la politique de protection et de subvention, la fascination pour les grandes entreprises génératrices de frais généraux, tout cela a mis en évidence le fait que la rationalité du discours économique cachait une finalité sociale différente, la reproduction de plus en plus restreinte des membres de l'appareil d'État et d'élites « privées » qui leur sont associés.

Le cahier des charges annexé au décret 72/488 du 26 septembre 1972, portant concession à la SEMRY des travaux d'aménagement hydro-agricole et routier sur le domaine public de la vallée du Logone, prévoit des mesures compensatoires. Pour remplir ces obligations de service public, la SEMRY se voit « concéder » le droit de percevoir des redevances lui permettant le remboursement des emprunts contractés, l'apport par l'État d'un fonds de réserve et d'une subvention pour la couverture des charges d'entretien et d'exploitation. Dans la pratique pourtant, l'État n'a honoré qu'en partie ses engagements : la SEMRY n'a perçu, au titre de cette mission, que de rares subventions d'exploitation provenant de la caisse de stabilisation sans la moindre contribution au fonds de réserve. L'apurement quasi total des dettes extérieures à moyen et long terme au cours de l'exercice 1985-1986 n'a par ailleurs pas été effectué en application de ces dispositions. Le dépôt de bilan dans ces conditions est inévitable en bonne économie capitaliste.

On s'est rendu compte que, pour beaucoup de ces sociétés, la part allouée aux crédits de fonctionnement était nettement plus importante que celle allouée aux crédits d'investissement. Les grilles de salaire

sont plus élevées que celles de la fonction publique qui étaient confortables jusqu'à ces dernières années. A niveau égal, un cadre d'une société parapublique touchait deux à trois fois plus que son homologue de la fonction publique, sans compter les avantages en nature supportés par l'entreprise. Ces sociétés étaient des paradis pour économistes distingués ou agronomes sortis des écoles d'agriculture.

3.2.2. Les « encadrés » prennent en otage l'outil de production ou détruisent les ressources naturelles

A la SEMRY, les « encadrés » ne pouvant se faire comprendre, ont pratiqué la « désobéissance civile » ou la « grève des pieds » (refus de payer des redevances, refus de livraison du paddy, identités multiples, etc.) ; cette situation a contribué à paralyser davantage le système tout en dégradant l'« outil de travail » que le syndicalisme occidental protège généralement dans les conflits sociaux. Les riziculteurs ont développé un marché parallèle et, pour échapper aux contrôles pour la gestion des piquets de riz, ils ont fait valoir plusieurs noms auprès d'un encadrement allochtone. Cette multiplicité d'identités leur permet d'accéder à un nouveau piquet sans payer de redevance pour le piquet utilisé avant et d'échapper à l'expulsion qu'entraîne le non-paiement de la redevance.

Dans le projet Nord-Est-Bénoué, l'inefficience de l'encadrement est telle qu'on assiste à une sorte d'« exploitation minière » en matière de gestion des ressources. Ici, c'est la reproduction des ressources naturelles à long terme qui est en danger. Le déboisement s'est accéléré, l'érosion et l'épuisement des sols ne tarderont pas à suivre si rien n'est fait très vite.

Face à la politique manducatoire (F. Eboussi Boulaga) des encadreurs, les encadrés n'ont pas développé de politique responsable ménageant leur outil de travail. Non organisés, ils développent une résistance à leur portée, détruisant progressivement ce qui constitue l'instrument de leur survie. C'est dire le désespoir qui les habite. A la SEMRY, il est question de faire prendre en charge progressivement par les encadrés des activités qui autrefois relevaient de la compétence de l'entreprise. On voudrait qu'ils s'organisent en groupements de producteurs alors qu'ils n'ont aucune culture organisationnelle, ni d'origine « traditionnelle », ni forgée dans les conflits avec la structure autocratique SEMRY. C'est ainsi qu'ils seront amenés à prendre en charge la gestion des piquets de riz, les pépinières, l'acquisition et la distribution des intrants agricoles.

L'entreprise a déjà abandonné la double culture annuelle, ce que les encadrés lui reprochent puisqu'ils sont quelque peu désœuvrés une bonne partie de l'année et leurs possibilités de gain s'en trouvent ainsi amoindries. Elle leur a également abandonné la collecte de la production, la commercialisation du paddy et, en partie, sa transformation. Les risques d'échec sont plus que probables si bien que les encadrés se résoudront à faire ce qu'ils peuvent par leurs propres moyens : ce qui revient à dire qu'ils retourneraient à la riziculture artisanale.

Dans le Nord-Est-Bénoué, c'est l'attentisme au niveau de l'administration du projet. C'est la Sodecoton qui fait encore de l'encadrement avec la perspective « tout coton ». Au total, les encadrés du projet NEB seront contraints de faire ce qu'ils peuvent avec les moyens dont ils disposent.

Dans tous les cas, et dans la conjoncture actuelle, les encadrés sont contraints de se prendre en charge et de ne plus attendre grand-chose de qui que ce soit avec tout ce que cela suppose comme réadaptation permanente et lutte pour la survie.

*

* *

L'État camerounais est aujourd'hui au pied du mur. La politique manducatoire se heurte au « mur de l'argent » rare et conditionnel, mais elle continue malgré la dévaluation et la diminution des salaires de 50 %. Du côté des encadrés, le redressement passe par une culture du conflit qui les responsabilise progressivement : un programme pour une décennie sans doute, voire plus ! En attendant, que faire ? La réponse est entre les mains de quelques experts de la CFD qui ont compris l'enjeu. Mais le système politique peut-il se réformer de lui-même pour autoriser une « nouvelle politique » ? La réponse ne semble pas du tout évidente. Heureusement, beaucoup de paysans n'ont pas attendu l'aide internationale ou l'État pour essayer de survivre...

BIBLIOGRAPHIE

- ABDALLA (S.I.), 1977, « Development Planning Reconsidered », pp. 151-166, in OSSIN J.J. ed., *Surveys for Development*, Amsterdam, Oxford, New York.

- BOUTRAIS (J.), COURADE (G.), GUBRY (P.), 1979, *Population, planification et développement rural : l'exemple du Cameroun*, Yaoundé, ISH, 163 p. multigr.
- BRIDIER (M.), MICHAÏLOF (S.), 1982, *Guide pratique d'analyse des projets, analyse économique et financière de projet dans les pays en voie de développement*, Paris, Ministère de la Coopération, 264 p.
- COURADE (G.), 1984, « Des complexes qui coûtent cher : la priorité agro-industrielle dans l'agriculture camerounaise », *Politique africaine*, n° 14, pp. 75-91.
- COUSSY (J.), 1988, « Le conservatisme de la politique économique du Cameroun après l'indépendance : origines, rationalités et conséquences », in GESCHIERE (P.), KONINGS (P.), *L'économie politique du Cameroun : perspectives historiques*, Leiden, African Studies Center, 1-4 juin 1988.
- ENGOLA (O.J.), 1989, « L'approvisionnement en riz du Cameroun ou les limites d'une politique d'autosuffisance alimentaire », *Revue de géographie du Cameroun*, vol. VIII, n° 1, pp. 1-19.
- GIRI (J.), 1986, *L'Afrique en panne. Vingt-cinq ans de « développement »*, Paris, Karthala, 204 p.
- IFAGRARIA, 1981, *Développement rural de la vallée de la Bénoué : études de la II^e phase du projet de la mise en valeur du Nord-Est-Bénoué. Annexe III*, Rome, IFAGRARIA, 56 p. multigr.
- KOULANDI (J.), 1981, *Le projet Nord-Est-Bénoué et la recherche d'une stratégie pour l'installation des migrants*, Yaoundé, CRED/ISH, rapport de recherche scientifique, 81 p. multigr.
- MINAGRI, 1980, *Bilan-diagnostic du secteur agricole de 1960 à 1980*, Yaoundé, MINAGRI, multigr.
- NDEMBOU (S.), 1981, « L'insertion de la riziculture dans le système rural massa : l'exemple de Vounaloum », *Revue de géographie du Cameroun*, vol. II, n° 1, pp. 53-69.
- ORSTOM, 1983, *Le développement : idéologies et pratiques. Actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978-1981)*, Paris, ORSTOM, 246 p.
- ROUPSARD (M.), 1987, *Nord-Cameroun : ouverture et développement*, Coustances (France), Rroupsard, 516 p.

TROISIÈME PARTIE

**PERSPECTIVES
DE SORTIE DE CRISE**

VI

**INVOLUTIONS OU ÉVOLUTIONS ?
IMPASSES OU SUBSTITUTIONS ?**

20. Après les cultures de rente, la reconversion dans la pêche : l'arrondissement d'Ayos s'ajuste à la crise (1)

par Samson ANGO MENGUE (2)

Avant la crise économique actuelle, les habitants de l'arrondissement d'Ayos étaient des exploitants agricoles développant cultures de rente (café robusta et cacao) et cultures vivrières, la pêche sur le fleuve Nyong et ses affluents ne constituant qu'une activité secondaire. La crise commence à se manifester au cours de la campagne 1989-1990, date où le prix d'achat du kilogramme de cacao et de café robusta furent tous les deux fixés à 250 francs CFA contre 420 francs CFA pour le cacao et 440 pour le café robusta au cours de la campagne précédente. C'est au cours de cette même période que l'État délaisse ou liquide les deux organismes d'encadrement des paysans de la zone, la Sodacao (Société de développement du cacao) et la Mideviv (Mission de développement des cultures vivrières) que la délégation de l'agriculture ne peut remplacer.

Pour faire face à la baisse de leurs revenus annuels, les paysans se consacrent donc de plus en plus à la pêche qui s'avère plus rentable que l'agriculture. Mais combien de temps durera cette reconversion des planteurs et quelles sont les conséquences de cette nouvelle donne (3) ?

(1) Situé au nord-est du département du Nyong et Mfoumou, province du Centre (Cameroun), l'arrondissement est peuplé de Maka-Kozime et de Pahouins (Omvang et Yébékolo) avec une faible densité à l'échelle camerounaise (13 hab/km²).

(2) Géographe, chargé de cours à l'École normale supérieure de Yaoundé. Adresse : BP 6652, Yaoundé, Cameroun.

(3) Les 18 villages les plus peuplés de l'arrondissement d'Ayos ont été étudiés. Ce travail a été réalisé avec la collaboration de la délégation d'arrondissement du ministère des Pêches et des Industries animales, du Centre des pêches d'Akonolinga. Nous avons utilisé les dossiers de l'ex-Mideviv et de l'ex-ONCPB, le rapport sur le projet FAO Minepia, premier module, du 27 juillet au 4 septembre 1992 et les enquêtes que nous avons effectuées sur le terrain.

1. L'emprise de l'agriculture de plantation avant la crise

Selon le recensement général de la population et de l'habitat de 1987, l'arrondissement d'Ayos a une population active de 10 034 personnes dont 8 946 sont employées dans le secteur primaire. Les principales associations culturelles faisaient appel au manioc cultivé avec l'arachide et le maïs, au macabo, au bananier plantain et aux courges. L'agriculture vivrière féminine contribuait à assurer l'autosuffisance alimentaire de l'arrondissement et la vente des surplus participait à l'augmentation des revenus annuels des ménages. L'agriculture de rente, monopolisée par les hommes, reposait sur le cacaoyer et le caféier robusta. Les terres plantées en cacaoyers et en caféiers robusta dans l'arrondissement d'Ayos d'après le dernier recensement agricole effectué par la Sodecao en 1989, s'élevaient à 7 254 hectares plantés en cacaoyers et 4 512 plantés en caféiers robusta.

Quelle place occupent l'agriculture et la pêche dans l'emploi du temps du paysan avant la crise ? Quelle est leur part dans son revenu annuel ?

Tableau 1

Répartition mensuelle des heures de travail consacrées par les deux sexes aux plantations et aux champs vivriers avant la crise économique actuelle

Mois	Hommes		Femmes	
	Plantations	Vivriers	Plantations	Vivriers
Janvier	24	32	8	56
Février	16	16	—	24
Mars	20	8	—	24
Avril	12	7	—	64
Mai	64	17	—	65
Juin	20	20	—	80
Juillet	24	32	10	56
Août	16	16	12	51
Septembre	16	20	15	68
Octobre	56	12	16	40
Novembre	32	12	8	60
Décembre	40	8	8	24
TOTAL	340	200	77	612

Sources : Délégation de l'agriculture de l'arrondissement d'Ayos, Sodecao, Mideviv, 1985 ; enquêtes personnelles de 1992.

Les paysans des deux sexes, d'après nos sources (4), pratiquent occasionnellement la pêche et ne lui consacrent annuellement que 60 heures pour les hommes et 20 heures pour les femmes. Les mêmes enquêtes ont essayé de déterminer le temps de travail consacré mensuellement (en heure/mois) aux plantations et aux champs vivriers : temps donné par les paysans des deux sexes à l'entretien et à la récolte des cacaoyers et des caféiers, au défrichage, à la préparation, au semis, à l'entretien et à la récolte dans les champs vivriers.

Si les paysans des deux sexes donnent 1 229 heures par an à l'agriculture avant la crise, ils ne consacrent à la pêche que 80 heures, soit 6 % du total annuel de leur temps de travail.

Afin de compléter ce tableau, nous avons pu déterminer (4) la contribution de l'agriculture vivrière et d'exportation, et de la pêche aux revenus annuels des différentes catégories de planteurs : cacaoculteurs exclusifs, caféiculteurs ou planteurs de cacao et café. L'apport de l'agriculture (vente de cacao, de café et de cultures vivrières) dans le revenu total annuel des planteurs varie entre 84,5 % et 93,4 % selon le type de plantation avant la crise (tableau 3).

Au total, la pêche reste du point de vue du temps de travail qui lui est consacré et des revenus qu'elle procure, une activité secondaire pour les paysans de l'arrondissement d'Ayos.

2. Une reconversion réussie qui demande vigilance pour s'inscrire dans la durée

Au cours de l'année 1989-1990, les paysans des villages de l'arrondissement d'Ayos se sont plus intéressés à la pêche qu'à l'agriculture. Elle occupe une place de plus en plus importante dans l'emploi du temps des ménages et dans leurs revenus annuels, comme l'indiquent les tableaux 2 et 3.

Les paysans des deux sexes consacrent maintenant 64 % de leur temps de travail à la pêche avec 650 heures par an sur un total de 1 015 heures. Ils délaissent leur plantation qui ne rapporte pas assez : le temps de travail consacré à l'agriculture d'exportation a été divisé par 4, passant de 417 heures à 100 heures annuelles. Le vivrier lui-même subit les conséquences de cet engouement pour la pêche, les femmes n'y consacrant que 225 heures au lieu de 612 auparavant.

(4) Enquêtes de la Délégation d'arrondissement de l'Agriculture d'Ayos, de la Sodécao et de la Mideviv en 1985 et enquêtes personnelles effectuées sur le terrain en 1992.

Tableau 2

Répartition mensuelle des heures de travail consacrées à l'agriculture de plantation et vivrière et à la pêche pendant la crise

Mois	Hommes			Femmes		
	Plantation	Vivriers	Pêche	Plantation	Vivriers	Pêche
Janvier	6	5	36	2	16	21
Février	5	2	50	—	10	33
Mars	5	3	36	—	12	20
Avril	7	—	11	—	30	15
Mai	12	3	11	—	20	15
Juin	3	5	36	—	25	20
Juillet	5	7	39	5	15	23
Août	8	4	39	4	20	23
Septembre	6	6	39	5	45	21
Octobre	7	3	37	4	15	23
Novembre	5	2	33	3	12	18
Décembre	6	—	33	2	5	18
TOTAL	75	40	400	25	225	250

Sources : Délégation de l'agriculture de l'arrondissement d'Ayos, Sodecao, Centre des pêches d'Akonolinga, 1991 ; enquêtes personnelles de 1992.

Tableau 3

Revenus annuels moyens des trois types de planteurs avec la crise économique (av = avant, ap = après) en milliers de francs CFA

Planteurs	Revenus tirés des				Revenus annuels			
	Cultures de rente		Cultures vivrières		Pêche		Total	
	av	ap	av	ap	av	ap	av	ap
Cacao	203	99	35	—	40	500	278	599
Café	166	56	25	—	35	600	226	656
Cacao + Café	368	159	30	—	28	450	426	609

Sources : voir tableaux 1 et 2.

Grâce à la pêche, les revenus globaux de chaque catégorie de ménages de planteurs a progressé de 40 à 190 % ! Pas de ressources monétaires via les cultures vivrières, et des diminutions substantielles pour les cultures d'exportation, la palme revenant au café robusta qui ne rapporte plus qu'un tiers des ressources antérieures. Ceci explique l'ajustement opéré en termes de temps de travail vis-à-vis de ces cultures et la progression dans le secteur pêche. Elle fournit à elle seule 74 % du revenu total annuel du planteur mixte (cacao-café), 83 % du revenu total annuel du planteur de cacao et 91 % de celui du planteur de café robusta, le plus pénalisé par l'effondrement des cours des produits d'exportation.

Les revenus substantiels issus de la pêche conduisent les planteurs à délaisser leurs plantations et à tourner le dos à l'agriculture. Ils contribuent aussi à l'augmentation rapide du nombre des pêcheurs à temps partiel (activité complémentaire à l'agriculture) ou à plein temps. Nombreux sont ceux qui s'y consacrent maintenant totalement, anciens agriculteurs ou migrants d'arrondissements voisins ou de retour de la ville.

Tableau 4

**Évolution du nombre de pêcheurs dans les 18 villages
enquêtés de 1989 à 1992 par catégorie**

Catégorie	1989	1992
Pêcheurs-agriculteurs	1 354	2 520
Pêcheurs à plein temps	300	1 018
dont anciens agriculteurs	300	698
dont migrants	—	320
TOTAL	1 654	3 538

Dans les 18 villages enquêtés en 1991-1992, on distinguait deux catégories de pêcheurs, ceux qui exerçaient cette activité à temps partiel et ceux qui y étaient engagés à plein temps. Les pêcheurs à temps partiel sont des agriculteurs qui continuent à pratiquer l'agriculture de rente et/ou vivrière en consacrant plus de temps qu'avant à la pêche. Les pêcheurs à plein temps, ou pêcheurs proprement dits, se consacrent exclusivement à cette activité : il y a des villageois qui ont abandonné l'agriculture, des originaires des villages étudiés, déçus par la ville, où ils ont perdu leur emploi, et des ressortissants de l'arrondissement d'Akonolinga et de la province de l'Est du Cameroun attirés par les revenus substantiels de la pêche.

Les enquêtes, menées par le Centre des pêches d'Akonolinga sur l'évolution du nombre de pêcheurs de 1986 à 1992 dans les 10 villages les plus peuplés de l'arrondissement d'Ayos, nous ont permis de constater que le nombre de pêcheurs, resté constant entre 1986 et 1989, autour de 1 300, a connu une augmentation notable entre 1989 et 1992 pour atteindre le chiffre de 3 000. Trois raisons sont avancées pour expliquer cette situation : le retour des « compressés » (5) originaires de ces villages, l'abandon des plantations par les planteurs, à cause de la chute des prix au cours de ces trois dernières campagnes, et le non-paiement des arriérés dus par l'État.

S'agissant de l'abandon de l'agriculture par les ruraux de l'arrondissement d'Ayos, les 132 enquêtes menées en 1992 auprès des planteurs de cacao, de café et de cacao-café des villages d'Adoua, Nguinda et Aboe montrent que 42 % des planteurs ont complètement abandonné leurs plantations et 26 % ont confié cette tâche aux épouses et aux enfants. 22 % seulement entretiennent eux-mêmes encore leurs plantations et 10 % aident leurs épouses pour les cultures vivrières. L'enclavement de l'arrondissement d'Ayos s'ajoute aux causes évoquées plus haut pour rendre compte de l'abandon des cultures marchandes qu'il faut acheminer en ville. Faute de moyens, l'État, la Sodecao et la commune rurale d'Ayos ne peuvent plus entretenir les pistes. Pendant la saison des pluies, le tronçon Fang-Bilong-Kobdombo par exemple, sur la route départementale 31, Ayos-Nguelemendouka, connaît des interruptions de trafic à cause des crues de la rivière Nyakokombo, affluent du Nyong.

Cette reconversion réussie des cacaoculteurs de l'arrondissement d'Ayos pourra-t-elle durer ? Malgré l'importance du potentiel halieutique de la région, la durée de cette activité de substitution dépendra du comportement des pêcheurs et de l'État. Les pêcheurs doivent participer à la conservation du patrimoine halieutique en évitant de capturer les alevins. La création d'une coopérative de pêcheurs est nécessaire car celle-ci peut les aider à accéder aux crédits et à mieux organiser les circuits de commercialisation du poisson. L'État, de son côté, doit élaborer des textes clairs mettant l'accent sur la conservation du patrimoine halieutique. On peut, par exemple, mettre au point un calendrier donnant les périodes autorisées de pratique de la pêche. L'encadrement des pêcheurs doit être poursuivi avec les agents du ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (Minepia) par

(5) On désigne par « compressés » au Cameroun, les personnes ayant été licenciées suite à une réduction (compression) du personnel dans une entreprise parapublique ou privée.

l'organisation de séminaires comme celui du village d'Efoufoup en 1991, qui a été couronné par la construction d'un atelier de fumage de poisson. Et si l'État peut aider les pêcheurs à accéder aux crédits et à l'organisation des circuits de commercialisation du poisson en désenclavant la région, les organismes non gouvernementaux devraient s'employer à mettre l'accent sur la complémentarité entre pêche et agriculture vivrière.

3. Apparition de la dépendance alimentaire

Avec le déclin de l'agriculture de rente, la production du cacao et du café dans l'arrondissement d'Ayos baisse et la qualité du produit s'effondre. Ainsi, de 1985-1986 à 1989-1990, la production de cacao de grade 1 de l'arrondissement est passée de 274 à 12 tonnes, tandis que celle de café passait de 204 à moins de 50 tonnes pour les grades supérieurs. Dans la même période, les grades inférieurs de cacao passaient de 933 à 511 tonnes, et ceux de café de 1305 à 681 tonnes.

La baisse de la production vivrière, autre conséquence de la mutation intervenue, se manifeste par la diminution du commerce vivrier intra et extra-villageois, notamment sur les surplus de manioc, de banane plantain, d'arachide, de courge et de macabo (6).

Les habitudes alimentaires ont, elles aussi, changé. Les ménages importent des villes d'Ayos, d'Akonolinga et de Yaoundé du riz, des huiles de table et des conserves. D'après les enquêtes effectuées en 1992 dans les villages d'Adoua, Nguinda et Aboe, un ménage achète en moyenne par mois à Ayos 1 sac de riz de 50 kg, 5 litres d'huile de table et 10 boîtes de tomates en conserve. Les achats se font à Ayos après une vente importante de poisson. 100 ménages sur les 132 interrogés des villages d'Adoua, Nguinda et Aboe nous ont dit que le riz est devenu le principal aliment d'accompagnement des sauces et qu'ils s'approvisionnent régulièrement dans les villes d'Ayos et d'Akonolinga. Il y a donc ici un phénomène d'inversion de l'approvisionnement, dans la mesure où c'est la ville qui nourrit la campagne. Avec la dévaluation de 1994 qui a doublé le prix de certaines denrées importées non subventionnées, cette dépendance alimentaire

(6) Le sac de 45-50 kilos d'arachide se vendait 3 000 francs CFA, celui de 70 kilos de courge 10 000 francs CFA et on obtenait 2 000 francs CFA de la cession d'un sac de 50 kilos de macabo.

s'avère pénalisante et devrait conduire les habitants vers plus d'auto-subsistance. Reste à savoir si les nouvelles habitudes alimentaires peuvent être abandonnées facilement...

*
* *

Dans l'arrondissement d'Ayos, en cette période de crise économique, la pêche a supplanté l'agriculture en 1989-1990. Elle tient une place importante dans l'emploi du temps des ménages ainsi que dans leurs revenus annuels. C'est une reconversion réussie des planteurs, mais celle-ci ne peut durer que si les pêcheurs conservent le patrimoine halieutique et s'ils s'organisent en coopérative. L'État peut contribuer à rendre durable cette reconversion en désenclavant la région. Il est cependant dangereux que l'arrondissement soit approvisionné par les villes à l'heure de la dévaluation. Une politique vivrière plus active se doit de relever ce défi.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSOUMOU (J.), 1977, *L'économie du cacao*, Paris, J.-P. Delarge, 351 p.
- FORESTIER (J.), 1969, *Culture du café robusta en Afrique centrale*, Paris, IFCC.
- MANI MBARGA (A.), 1980, *Aménagement du cours supérieur du Nyong*, Yaoundé, Université de Yaoundé (mémoire de maîtrise de géographie).
- MONOD (Th.), 1928, *L'industrie des pêches au Cameroun*, Paris, SEGMC, 505 p.
- RGPH, 1987, *Recensement général de la population et de l'habitat*, Yaoundé, RGPH.
- TCHAMGWE NJENDE (D.), ROUPSARD (M.L.), ANGO MENGUE (S.), 1987, *Le Cameroun méridional forestier : dossier de géographie régionale*, Fascicule 1 bis, Yaoundé, ENS, multigr.

21. Le raphia face à la crise : une production complémentaire qui pourrait être (re)valorisée

par Denis GAUTIER (1) et Andrea FADANI (2)

Le paysage agraire des hauts plateaux du Cameroun de l'Ouest est marqué par la présence du palmier raphia, en peuplements quasiment purs, le long de ses vallées humides à fond plat. Le développement de cette formation végétale s'est fait progressivement, dans un écosystème qu'elle valorise bien, et sa propagation a été favorisée par la population qui y porte un grand intérêt. Le découpage traditionnel du paysage agraire permet en principe à chaque unité de production, de bénéficier d'une portion de raphiale en bas de la toposéquence. La gestion du raphia fait partie, avec les haies, le petit élevage, et plus récemment, le café, des activités soumises à l'emprise masculine, ce qui est significatif de l'intérêt que la société accorde à cette plante.

La chute des cours du café contraint les paysans à rechercher des solutions lucratives nouvelles. Ils n'hésitent donc pas à couper leur raphiale pour y installer du maraîchage et des cultures vivrières, là où le drainage est possible.

La mise en valeur des bas-fonds dans cette région ne se pose pas qu'en termes d'opposition agronomique entre un système traditionnel extensif, la raphiale, et un système moderne intensif, le maraîchage. Traduisant le dynamisme des stratégies choisies par les exploitants pour compenser la baisse des ressources monétaires, elle permet de saisir

(1) Assistant technique français au département de foresterie dans l'ex-Centre universitaire de Dschang en 1992. Adresse : GIP RECLUS, 17, rue Abbé-de-l'Épée, 34 000 Montpellier.

(2) Agro-économiste, doctorant dans le cadre du projet de recherche sur « la politique des prix agricoles au Cameroun », Institut d'économie rurale des régions chaudes, Université de Hohenheim (Allemagne).

les lignes directrices choisies par l'exploitation familiale. Quel est l'intérêt pour les paysans de conserver ce peuplement naturel ? Quelle place occupe la raphiale dans les systèmes de production et qu'a-t-elle de spécifique dans l'économie familiale ? La « crise » a-t-elle entraîné un ajustement dans la demande ou dans l'offre des produits du raphia ? Quel est l'avenir de cette production ?

1. La raphiale : un système de culture que revisite la tradition

1.1. Les potentialités biologiques de la plante et ses avantages écologiques

Le raphia présent dans l'Ouest du Cameroun est le *Raphia mambillensis* de la famille des Arecaceae (Letouzey, 1985). C'est un palmier sans tronc, à grandes feuilles de 8 à 12 mètres. Ses caractéristiques écologiques lui permettent de valoriser les vallées humides, parfois marécageuses, aux sols hydromorphes où il forme des peuplements denses, appelés raphiales. Ces formations végétales sont spontanées. Issues des forêts galeries originelles, elles ont été remaniées par l'homme. Elles constituent, par ailleurs, des peuplements quasiment purs, où le raphia, plante grégaire et héliophile, exclut pratiquement toute autre espèce arborescente.

La raphiale génère un microclimat particulier avec des températures plus basses et un taux d'humidité relativement élevé. Elle joue ainsi un rôle de système tampon, évitant une évaporation trop forte de la nappe phréatique. La disparition totale de la raphiale entraînerait sans aucun doute la baisse du niveau de l'eau et l'assèchement consécutif des terres agricoles. Par son système racinaire traçant, le raphia ralentit la vitesse d'écoulement de l'eau en nappe, luttant ainsi contre l'érosion hydrique. Cet écosystème humide, unique dans les paysages de l'Ouest, supporte une flore et une faune utiles aux populations locales et offre des produits de pharmacopée, d'artisanat et permet la chasse aux aulacodes ou aux civettes. Avec les bois sacrés, elle maintient une certaine biodiversité dans une zone densément occupée.

Le développement de *Raphia mambillensis* est lent. La régénération par voie sexuée est faible, quand elle n'est pas aidée. Une division dichotomique de cette espèce toutefois lui permet de se développer par voie végétative. Elle forme alors des touffes caractéristiques. Les

densités, de l'ordre de 3 à 7 000 pieds/ha, sont relativement homogènes, compte tenu du caractère social de la plante. Au cours de sa croissance végétative, il émet de nouvelles feuilles en rosette. Les éléments extérieurs se dessèchent et fournissent bois de feu et « bambous ». *Raphia mambillensis* vit de 10 à 15 ans, avant d'atteindre une fructification unique qui provoque sa mort. Juste avant l'émission des régimes de fruits, il peut être incisé au niveau du bourgeon terminal pour l'extraction de la sève qui donnera le vin de raphia, et provoquera la mort de la plante. Sur un hectare, une centaine de pieds arrivent à maturité par an ; chaque pied peut exsuder en moyenne de 50 à 250 litres par pied en fonction de la technique de récolte, de la proximité de la nappe phréatique et, probablement, de la variété botanique.

1.2. Multiplicité des usages et des avantages socio-économiques

La raphiale rend de nombreux services dans la mesure où toutes les parties de la plante sont utilisées.

De nombreux éléments peuvent servir de combustible : les gaines foliaires des feuilles de raphia, les rachis qui portent les folioles et ne sont pas utilisés en artisanat, tous les résidus d'exploitation qui ne peuvent pas être mieux valorisés et les folioles pour allumer le feu.

Les « bambous », partie du pétiole coincée entre la gaine foliaire et l'insertion des folioles servent à la construction des parois et des charpentes des cases ; ils rentrent dans la constitution de plafonds de cuisine sur lesquels sont mis à sécher les récoltes ou le bois. Utilisés aussi comme tuteurs pour les bananiers en production, ils réalisent les treillis horizontaux des haies et des clôtures pour lutter contre l'intrusion des animaux dans les champs. En fonction de leur taille et de leur forme, ils entrent dans la fabrication de meubles (lit, armoire, tabouret, table, etc.) et de greniers. La moelle des « bambous » tressée va à la constitution de clôtures décoratives, de nattes ou de claies pour sécher les récoltes ou dans des paniers ajourés, des corbeilles, des jouets ou des ruches. Les folioles sont utilisées pour confectionner des tuiles végétales et pour tresser des nattes de qualité. La fabrication de balais a recours au limbe foliaire et aux nervures secondaires. Avec la fibre de raphia extraite des jeunes folioles, on réalise des liens, on fabrique des sacs, des paniers tressés et des tenues de danses traditionnelles. Le fruit est occasionnellement consommé par les enfants qui en sucent la pulpe. Les produits manufacturés et les changements dans les systèmes de production ont diminué les usages

du raphia. L'adoption des toitures métalliques et des briques pour la construction, la baisse du petit élevage ont diminué son intérêt. Il rend cependant de multiples services au sein de la « concession ».

Le palmier raphia donne aussi sa sève sucrée, extraite par incision du bourgeon terminal, avant fructification et mort du pied. La sève fermente et fournit un breuvage alcoolisé d'aspect laiteux : le vin de raphia. La fermentation est naturelle, rapide, avec un fort dégagement gazeux, pour atteindre un degré d'alcool de 3°. Ne se conservant pas, le vin se consomme rapidement après récolte. Non consommé deux jours après, il devient âpre et doit être mélangé avec des récoltes plus récentes ou jeté.

A la base des relations sociales dans l'Ouest du Cameroun, le vin de palme et les fagots de raphia sont des objets d'échanges gratuits. Les plus belles gaines foliaires sont rassemblées en fagots qui interviennent lors des rites liés aux naissances, périodes de veuvage ou cérémonies traditionnelles. Ils contribuent ainsi à l'entretien des relations de lignage ou de voisinage. Le vin de palme coule à flots lors de toutes les cérémonies traditionnelles (deuils, funérailles, cérémonies des jumeaux) où sa présence est indispensable. Il scelle l'alliance entre deux familles lors des mariages, les engagements entre personnes, entre commerçants. Il conforte les membres d'une réunion traditionnelle (« tontine »), d'un même groupe de travail remercié par celui qui reçoit. La fin d'un litige est marqué par la consommation de vin dans le même récipient (corne, verre) par les deux parties.

De plus, le vin, les fagots et les « bambous » peuvent générer une activité de vente, plus ou moins organisée. Le prix du fagot peut varier de 200 francs CFA en situation d'abondance à 350 francs CFA lors de raretés pour un fagot de qualité. Presque intégralement utilisés dans la « concession », les « bambous » peuvent être vendus à la demande en botte de 10 (200 francs CFA/botte) ou à l'unité. Les fagots de raphia sont stockés le long de la route pour en signaler la vente. Le commerce des fagots est occasionnel. Il dépend de l'abondance du bois dans le quartier et de la période de l'année. Une densité de population élevée, l'arrachage des raphiales au profit du maraîchage de bas-fond et la saison des pluies lui sont favorables. Deuils et funérailles augmentent la proportion de dons de bois. En raison du caractère occasionnel de ces ventes, l'estimation de la rentabilité économique que nous avons effectuée n'en tiendra pas compte et se concentrera sur le commerce du « vin ».

Ce commerce s'effectue à domicile. Les acheteurs sont des particuliers qui achètent au litre (25 à 100 francs CFA le litre), ou des revendeurs qui se procurent des quantités plus importantes (300-500 francs CFA

les 10 litres). Les débits de boisson sont signalés par une bouteille en bordure de route et certains « gros » exploitants ont un étal sur les marchés les plus proches. Le transport du vin est facile, dans des dames-jeannes et s'effectue en vélo ou en taxi.

1.3. La rentabilité du vin de raphia

L'évaluation de la rentabilité de la production de vin de raphia pour une parcelle d'environ 1 000 m² a été réalisée sur le terrain auprès d'exploitants réputés. Trois paramètres font varier cette évaluation : la production quotidienne, le nombre de jours de production et le prix du litre de vin. Des valeurs (3) ont été affectées à ces trois variables pour estimer la rentabilité de la production de vin en disposant d'une fourchette de valeurs proches de la réalité. Ces calculs économiques (tableau 1) permettent d'analyser en profondeur les facteurs de variation de la rentabilité du vin de raphia et de dégager différentes stratégies de production en fonction du volume de vin commercialisé estimé ici à 25, 50, 75 ou 100 % de la production. La durée du travail est considérée comme constante pour les calculs, 2 ou 4 heures, vente comprise. Les coûts de production fixes et variables peuvent être considérés comme négligeables.

Le volume de vin récolté quotidiennement dépend de la surface disponible par planteur, des potentialités biologiques du raphia, du niveau de la nappe phréatique et de la gestion de la raphiale. La taille de la raphiale se situe entre 400 et 1 000 m² pour une exploitation de 40 à 80 mètres de large et sera plus importante pour les notables. Elle peut être augmentée par achat de parcelles ou un système de métayage par lequel l'exploitant se voit confier la gestion d'une raphiale en échange de la livraison de vin ou de fagots à la demande du propriétaire. Cette forme de sous-traitance est fréquente lorsque les propriétaires sont des « élites » urbaines, des personnes âgées ou des veuves. Certaines variétés botaniques semblent exsuder plus de sève que d'autres. La production du vin variera aussi avec la fertilité du sol qui dépend de celle des pentes de la vallée et du niveau de la nappe phréatique dont la proximité en saison des pluies donne un vin dilué

(3) Elles ont été recueillies par mesures biquotidiennes du volume d'exsudation de sève par pied de raphia, par enquêtes auprès de trente exploitants pour connaître le nombre de tiges incisées par an et permettre, avec l'estimation du volume de sève récoltée par pied, d'évaluer le nombre de jours de récolte et par collecte du prix du litre de vin sur différents points de vente (concessions, « ventes », marchés), et à différentes périodes de l'année (GAUTIER, 1992).

et abondant. Le suivi des arbres permettant au planteur d'inciser le pied avant qu'il n'émette son régime de fruit a aussi toute son importance. L'inspection attentive d'une parcelle demande expérience et temps : 4 heures matin et soir pour les gros exploitants, 1 à 2 heures en moyenne pour les autres.

Tableau 1

**Variation des paramètres influençant la rentabilité
de la production de vin de raphia (1991-1992)**

<i>a. Variation de la production de vin de raphia*</i>				
Production moyenne (litre/jour)	5	10	15	20
Jours de production	100	100	100	100
Production totale (en litres)	500	1 000	1 500	2 000
Valeur en CFA	12 500	25 000	37 500	50 000
Rémunération du travail (CFA/heure)				
2 h/jour	63	125	188	250
4 h/jour	31	63	94	125
% de la récolte	Revenu monétaire (CFA)			
25 %	3 125	6 250	9 375	12 500
50 %	6 250	12 500	18 750	25 000
75 %	9 375	18 750	28 125	37 500
100 %	12 500	25 000	37 500	50 000
<i>b. Variation du nombre de jours de production**</i>				
Jours de production	50	100	200	250
Production moyenne (litre/jour)	10	10	10	10
Production totale (en litres)	500	1 000	2 000	2 500
Valeur en CFA	12 500	25 000	50 000	62 500
Rémunération du travail (CFA/heure)				
2 h/jour	125	125	125	125
4 h/jour	63	63	63	63
% de la récolte vendue	Revenu monétaire (CFA)			
25 %	3 125	6 250	12 500	15 625
50 %	6 250	12 500	25 000	31 250
75 %	9 375	18 750	37 500	46 875
100 %	12 500	25 000	50 000	62 500

<i>c. Variation du prix du litre de vin de raphia***</i>				
Prix du litre (CFA/litre)	25	50	75	100
Production totale (en litres)	1 000	1 000	1 000	1 000
Valeur en CFA	25 000	50 000	75 000	100 000
Rémunération du travail (CFA/heure)				
2 h/jour	125	250	375	500
4h/jour	63	125	188	250
% de la récolte vendue	Revenu monétaire (CFA)			
25 %	6 250	12 500	18 750	25 000
50 %	12 500	25 000	37 500	50 000
75 %	18 750	37 500	56 250	75 000
100 %	25 000	50 000	75 000	100 000

* Prix du raphia : 25 FCFA/litre.

** Prix du raphia : 25 FCFA/litre.

*** 100 jours de production.

Source : Enquêtes des auteurs 1991-1992.

Si le nombre de jours de production par an est fonction de la surface exploitée, elle traduit l'expérience du « vigneron » comme les contraintes imposées par ses autres activités. Les « petits » exploitants récoltent en fonction du stade de maturité des tiges qu'ils exploitent, incisant, sur une parcelle de 600 m², 5 pieds une année et 12 l'année suivante, par exemple. Les techniques qui permettent d'accélérer ou de retarder la fructification restent rudimentaires. L'incision précoce et l'habileté à saigner le raphia permettent de tirer un maximum de sève sur une période qui peut atteindre trois mois. La disponibilité du planteur pour sa raphiale compte aussi, même si les autres activités agricoles ou une double-activité n'excluent pas une gestion attentive de la raphiale, qui est exploitée en début et en fin de journée.

Le prix du litre de vin dépend de l'offre et de la demande comme de la proximité de la raphiale des lieux de consommation. La rareté est maximale en saison sèche, période de faible production en raison du niveau des eaux dans les bas-fonds et de forte demande suscitée par la chaleur et la fréquence des cérémonies et funérailles. Vendu 35 francs CFA le litre à domicile, il peut être revendu 50 à 100 francs CFA les jours de marché.

A partir de cette analyse de la variation de rentabilité de la production de vin, on peut distinguer trois types d'exploitants en fonction des modalités de gestion de la raphiale : les occasionnels, ceux qui sont plus assidus et, enfin, les « vigneron » qui sortent du lot. Les petits exploitants ou ceux qui ont une gestion laxiste de leur raphiale (pas d'incision systématique des pieds qui fructifient) ne récoltent pas du vin en continu. Ils n'ont donc qu'une petite récolte bue avec des amis ou des voisins avertis de l'événement. La vente de vin n'est qu'occasionnelle, de l'ordre de 0 à 25 % de la production et ne dépasse pas l'échelle du quartier.

Les exploitants plus assidus dans la gestion de leur raphiale, s'ils ne peuvent refuser de servir un verre aux visiteurs, vont essayer de vendre leur vin, entre 25 et 75 % de leur production quotidienne, suivant les opportunités de vente, les invendus étant donnés ou remis en vente le lendemain, mélangés à la récolte du jour pour en atténuer l'âpreté.

Certains exploitants sont réputés pour la qualité de leur vin et pour sa propreté. Ceci leur vaut d'avoir régulièrement des commandes de 10-20 litres de vin à l'occasion des cérémonies, et d'écouler la presque totalité de leur production (60 à 90 %) sur les marchés environnants.

1.4. De faibles possibilités biologiques d'intensification

Si certains planteurs n'interviennent dans la raphiale que pour y récolter des produits ligneux et y « vigner » à l'occasion, d'autres y perpétuent la tradition tout en y trouvant un intérêt économique en gérant leur raphiale rationnellement. Connus pour leur sérieux et la qualité de leur vin, ils peuvent augmenter leur capacité de production par extensification, en se voyant confier de nouvelles parcelles. Ils entrent ainsi dans les circuits commerciaux.

Les possibilités d'intensification par contre, restent faibles. Le « vigneron » peut améliorer sa technique de récolte ou accroître sa vigilance pour déceler les tiges à maturité, la croissance reste toutefois lente, la régénération faible et l'engrais sans effet sur la montée de sève. Pour produire plus de vin, un exploitant devra, par conséquent, augmenter la surface qu'il a en gestion et investir plus de temps de travail. Il est donc confronté aux contraintes d'une spéculation qui demande un travail soutenu sur une surface exploitable limitée avec des résultats non planifiables. Les calculs économiques montrent pourtant que l'extraction du vin de raphia peut générer des revenus importants tout à fait comparables à d'autres productions agricoles.

2. Le raphia confronté aux cultures de rapport

2.1. *Le raphia dans le système de production*

Dans le système ancien de mise en valeur de l'espace agraire, chaque paysan disposait d'une parcelle de raphia au bas de sa « concession ». Bien que ceci ait évolué à la suite d'héritages complexes et de retours de la ville, une grande majorité des planteurs ont encore accès à la raphiale, bien séparée des champs vivriers et des caféières ombragées situées à flanc de coteaux. Sur les pentes, un système agroforestier complexe a été mis en place avec de nombreuses productions sur une même parcelle (vivriers, café, fruits et ligneux), l'intervention de toute la force de travail familiale et l'injection d'intrants importés (engrais, produits phytosanitaires) qui profitent à l'ensemble du système.

Dans les bas-fonds, la raphiale, production monospécifique cultivée extensivement, valorise un milieu hydromorphe sans entrer en concurrence avec les autres cultures. Les flux d'échanges entre la raphiale et le reste de la concession sont unidirectionnels, les produits du raphia servant aux autres activités agricoles : tuteurage pour les bananiers, haies-enclos pour les animaux, greniers de conservation de maïs, etc. Ce milieu inhospitalier est encore peu mis en culture par les paysans sauf, par endroits, des parcelles de maraîchage intensif. Nid à moustiques, les déplacements y sont difficiles en saison des pluies et il peut être chargé d'un caractère mystique dans une région christianisée qui se mâtine d'animisme : présence des maisons de dieux au bord du marigot.

Pour la culture du raphia, l'investissement en capital est dérisoire. Le couteau de « vigneron » et quelques dames-jeannes sont les seuls équipements spécifiques, la machette étant utilisée pour les autres travaux. Le travail reste le facteur de production le plus important, variant en fonction de la surface en gestion et de l'assiduité du planteur. La visite de la raphiale se déroule traditionnellement le matin et le soir. Lors des périodes de fortes activités, comme la cueillette et la taille du café, l'exploitation de la raphiale entre en concurrence avec les autres éléments du système si bien que le travail qui lui est consacré en souffre.

Une perspective de développement de cette culture passe par des choix d'affectation des ressources (capital, travail) aux différentes spéculations sur les mêmes terres de bas-fonds comme la culture du raphia et le maraîchage. Il est alors intéressant d'analyser les marges brutes

en francs CFA que permettent de dégager les cultures de rapport en comparaison du raphia, par unité de facteur de production.

2.2. *Raphia, café et tomate : rentabilité comparée (4)*

La production de café nécessite un investissement important en capital et en travail : engrais chimiques achetés via les coopératives. Le planteur n'a pas d'influence sur la fixation des prix du produit et des intrants. La production de tomate nécessite l'achat de semences, d'engrais et de produits phytosanitaires avec la mobilisation d'un capital et d'un volume de travail important. Le planteur se procure les intrants et se trouve seul responsable de la vente. La production de raphia demande, elle, un travail régulier et soutenu, sans débouchés garantis, mais avec peu d'investissement.

En comparant la rentabilité du facteur « terre », qui est une contrainte déterminante dans une région densément peuplée, la tomate apparaît plus rentable par hectare que les autres activités : café avant 1989, raphia et café après 1989.

C'est le café qui offre une rémunération du travail supérieure à toutes les autres activités avant la chute de ses cours. En 1991-1992, la marge brute par jour de travail n'est pas très différente pour les trois activités.

Le raphia a une productivité supérieure aux autres activités pour le capital investi, l'amortissement de la création de la plantation n'étant pas pris en compte. Il génère une marge brute de 25,04 par franc CFA investi contre 4,81 pour le café et 1,13 pour la tomate.

Si, par exemple, le capital est la contrainte de production principale, l'exploitant pourra ne planter qu'une petite superficie de tomate : il n'a besoin que de 0,66 hectare pour dégager la même marge brute qu'avec un hectare de raphia. Si le travail n'est pas une contrainte de production, il peut réaliser un revenu supérieur à celui de la tomate

(4) Pour pouvoir comparer des marges brutes par hectare, par jour de travail, et par franc CFA investi, un modèle a été réalisé grâce aux données d'un suivi permanent de 60 exploitations-ménages, sur trois chefferies de l'Ouest du Cameroun, pendant une saison (FADANI, 1992). Ces enquêtes ont permis d'analyser structures d'exploitation et activités des ménages, notamment grâce à un relevé hebdomadaire des rentrées et sorties de biens de production et de consommation. La quantification de ces flux offre des éléments de comparaison entre les différents systèmes de culture, et permet d'évaluer l'impact économique du raphia dans certaines exploitations. Une analyse en profondeur sur le raphia (GAUTIER, 1992) complète les données nécessaires aux calculs de productivité.

et du café, avec une raphia de taille importante. Dans le bas-fond, il peut mettre en concurrence le raphia et le maraîchage ou les combiner pour atteindre ses objectifs, en fonction des facteurs de production qui lui sont les plus difficiles à mobiliser.

Tableau 2

**Rentabilités comparées d'un hectare de production (5)
de vin de raphia, de café arabica et de tomate (1991-1992)***

	Café arabica		Raphia	Tomate
	(1)	(2)		
N. Pieds/ha	1 600	1 600	3 000	—
Production (3)	4	4	10 000	400
Prix (CFA/unité) (3)	24 000	10 000	25	800
<i>Revenus bruts (CFA/ha)</i>	<i>96 000</i>	<i>40 000</i>	<i>62 500</i>	<i>320 000</i>
Engrais chimiques (CFA)	6 450	6 450	—	80 000
Fumure (CFA)	2 500	2 500	—	35 000
Produits phyto (CFA)	—	—	—	85 000
Semence (CFA)	—	—	—	30 000
Dame-jeanne (CFA)	—	—	2 400	—
<i>Coûts variables</i>	<i>8 950</i>	<i>8 950</i>	<i>2 400</i>	<i>230 000</i>
<i>Marge brute (CFA)</i>	<i>87 050</i>	<i>31 050</i>	<i>60 100</i>	<i>90 000</i>
Heures travail/an/ha	480	480	1 095	1 200
Marge brute/jour travail	1 088	388	329	450
<i>Marge brute/CFA investi</i>	<i>13,55</i>	<i>4,81</i>	<i>25,04</i>	<i>1,13</i>

(1) Avant 1989 ; (2) après 1989 ; (3) sacs de 60 kg pour le café, litres pour le vin de raphia ; seau de 15 l pour les tomates.

* *Source* : Cette modélisation est basée sur des données de terrain recueillies par des enquêtes de suivi permanent sur 60 exploitations (Fadani, 1991-1992 : projet « Politique des prix agricoles » financé par la CEE) et par des enquêtes en profondeur sur le fonctionnement des raphiales (Gautier, 1992).

(5) Les rentabilités des différentes productions sont calculées sur la base de l'hectare en vue des comparaisons. Ceci ne correspond pas à la réalité de la disponibilité du terrain dans une exploitation. Les prix du café avant et après la chute des cours (1989) ont été pris en compte dans les calculs de rentabilité.

2.3. *Des ressources monétaires régulières indépendantes d'un marché lointain*

Le suivi permanent des exploitations-ménages qui ont investi dans la culture du raphia (Fadani, 1992) a permis d'analyser les origines et les affectations du budget familial.

Le café permet de gagner ponctuellement dans le temps un montant d'argent qui peut apparaître substantiel mais qui est de plus en plus aléatoire. Cette somme sert à payer la scolarité des enfants et à rembourser les dettes contractées (scolarité, réalisations importantes). Pas d'épargne, « l'argent du café finit vite » puisqu'il était engagé par anticipation. A l'inverse, la vente des produits de la raphiale et du vivrier, comme le plantain, engendre un revenu modeste mais régulier, étalé sur l'année. L'argent du vin sert à couvrir les dépenses domestiques courantes : pétrole, huile, savon, sel, fournitures scolaires. Il permet de participer aux tontines de quartier, qui offrent aux paysans la possibilité de mieux valoriser une petite somme d'argent et d'honorer les engagements sociaux.

Le revenu lié à l'exploitation du raphia ne couvre certes pas l'ensemble des dépenses du ménage (voir les dépenses cumulées de la figure 1). Il ne permet pas à un petit exploitant d'équilibrer totalement son budget familial, mais il y contribue avec la vente du vivrier. Le raphia offre, à la différence du café ou du maraîchage, la possibilité d'engendrer un revenu régulier permettant de faire face aux difficultés de trésorerie au quotidien.

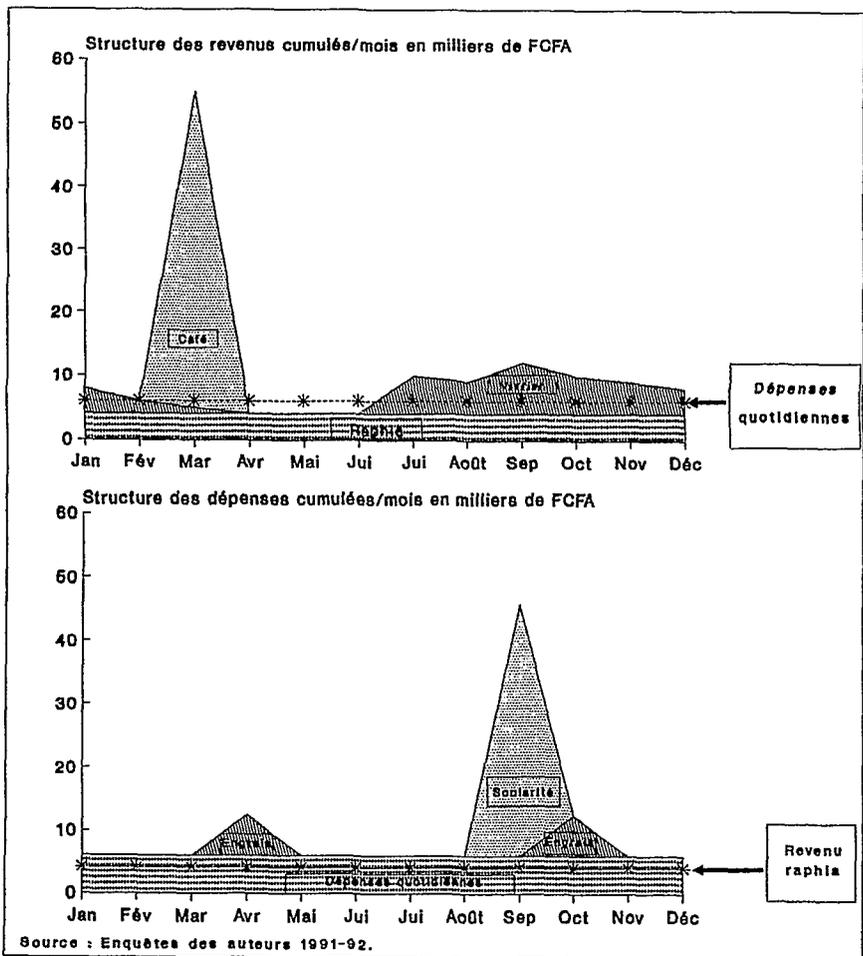
*

* *

Le raphia n'occupe pas la place économique qui lui revient. La crise et les nouveaux comportements de consommation et de production qu'elle induit lui sont-ils favorables ? Pas encore, pour de multiples raisons.

A l'origine, le vin était considéré comme un produit de luxe, que buvaient les notables lors des cérémonies. La raphiale appartenait au chef du village et ses serviteurs lui apportaient toute ou partie de la récolte. Les exploitants se sont progressivement approprié une parcelle de raphia en bas de leurs champs et la consommation de vin s'est vulgarisée avec l'affaiblissement du pouvoir de la chefferie. A la fin des années 50, la bière a fait son apparition dans la vie rurale de l'Ouest du Cameroun. Sa consommation correspond à l'affaiblis-

Figure 1
Comparaison temporelle entre les revenus et les dépenses
dans une exploitation agricole avec raphia de l'Ouest du Cameroun



sement relatif de l'élite traditionnelle, remplacée par une élite qui tire sa reconnaissance sociale du pouvoir économique et qui a développé des attitudes ostentatoires à partir des années 70. Si le vin reste présent pour les cérémonies, celles-ci sont d'autant plus importantes que la bière coule à flots.

La bière s'est installée dans la consommation courante. Son degré plus élevé d'alcool (4,5-5° contre 3°) rend le vin fade en comparaison et pour obtenir le même effet euphorisant qu'avec la bière, il faut boire 3 à 5 litres de vin, ce qui peut avoir un effet secondaire purgatif. La crise a permis cependant de prendre conscience de l'importance des produits locaux et les cérémonies commencent à être moins fastueuses : le vin y retrouve sa place, même si la bière est encore présente. Pour les élites de la ville, le vin de raphia représente un lien culturel avec la terre des ancêtres. Si la demande de vin de raphia n'augmente pas de manière significative, les consciences évoluent, préparant à de nouvelles habitudes de consommation.

Du côté de l'offre, il n'y a pas eu une augmentation conséquente du volume de vin de raphia récolté, à la suite du phénomène de crise. Certes, la migration et la double activité des chefs de concession permet aux « gros » exploitants de raphia d'augmenter la surface qu'ils ont en métayage. Les migrants qui reviennent de la ville, en retraite ou au chômage, remettent en valeur des parcelles de raphia jusque-là mal entretenues. Il n'y a cependant pas de nouveaux investissements volontaires dans cette activité pour gagner de l'argent.

Une augmentation de la productivité passe par l'amélioration du matériel végétal en sélectionnant les variétés les plus performantes (Gautier, 1992). Il faut toutefois chercher à la fois à régulariser la production et à ouvrir la filière de commercialisation sur le marché national.

Actuellement, l'exploitant ne peut retarder que de 2 à 3 semaines l'exploitation d'une tige arrivée à maturité, en coupant les bourgeons foliaires ou en exposant le bourgeon terminal à l'air. Il ne peut donc pas décider d'une date d'exploitation et organiser sa production. La fermentation rapide de la sève et l'absence actuelle de moyens de conservation à sa portée l'obligent à vendre rapidement son vin ou à le consommer. La production irrégulière limite l'aire de commercialisation du vin à l'échelle du quartier ou du village. Le marché est strictement local et son fonctionnement relève de stratégies individuelles : implication de l'exploitant qui va créer et gérer son propre réseau de distribution et qualité reconnue de son vin.

L'organisation du marché est directement liée à une évolution technique essentielle qui est celle de la conservation et de la mise en bou-

teille du vin. Des essais ont été tentés au Cameroun à plusieurs reprises, sans succès commercial, dans la mesure où le goût et le prix du vin de palme conditionné étaient par trop différents de celui du village.

Faute de processus artisanal de conservation du vin, le raphia doit subir la concurrence de spéculations jugées plus rentables, comme le maraîchage. Les rentrées d'argent restent mal appréciées par les ménages. Si le raphia rend de multiples services, les planteurs lui préfèrent un système de production intensif quand ils ont les moyens de dégager un capital important et de mobiliser de la main-d'œuvre. La progression du maraîchage dans les bas-fonds pourrait avoir un impact conséquent sur cet écosystème fragile. Avant que l'artificialisation des bas-fonds ne soit complète, il est important de prendre conscience qu'un compromis peut être trouvé dans le partage des terres affectées à ces spéculations complémentaires. Une disposition en tâches de petites parcelles de maraîchage à l'intérieur de la raphiale est probablement moins contraignante pour l'écosystème de bas-fond.

Les services que rend le raphia et son apport au budget familial devraient lui valoir un regain d'intérêt : il est temps de redécouvrir le palmier-raphia...

BIBLIOGRAPHIE

- CARDON (J.-P.), 1975, *Étude d'une palmale : Raphia farinifera (Gaertn.) Hyl. du plateau Bamiléké-Cameroun*, Lille (Université des sciences et techniques de Lille), mémoire de DEA de biologie végétale, 56 p. multigr.
- FADANI (A.), 1992, *Farm surveys in coffee based farming systems in selected areas of the West, North-West and the Littoral Provinces*, Dschang/Hohenheim, EEC-University of Hohenheim, Agricultural Price Policy Project, unpublished manuscript.
- GAUTIER (D.), 1989, *Connaissances et pratiques agroforestières d'une communauté rurale. Exemple de la chefferie bafou (Ouest-Cameroun)*, Montpellier (CNEARC-ESAT-ENGREF/Opération Bafou), mémoire pour l'obtention du diplôme d'agronomie tropicale, option forêts, 57 p. multigr.
- GAUTIER (D.), 1992, *Productions et productivité d'un peuplement de Raphia mambillensis*, Dschang, Département de Foresterie, Centre universitaire de Dschang, non publié.
- LETOUZEY (R.), 1985, *Notice de la carte phytogéographique du Cameroun au 1:500 000. Région afro-montagnarde et étage submontagnard*, Yaoundé,

Institut de la recherche agronomique, Toulouse, Institut de la carte internationale de la végétation, pp. 27-62.

SHIEMBO (P.), 1986, *Development and utilization of minor forest produce in Cameroon with particular reference to raphia* (Raphia spp.) and cane (rattan palms), Nigeria, University of Ibadan, 269 p.

22. Les activités non agricoles en milieu rural, forme d'ajustement à la crise ? La vannerie dans la province de l'Extrême-Nord du Cameroun

par Michel SIMEU KAMDEM (1)

Après l'échec de la politique de développement qui prônait, au début des années 60, la mise en place de grosses industries, le Cameroun, à l'instar de la plupart des pays africains, s'est replié sur des unités de production plus petites. Avec la crise économique actuelle, qui traduit l'impuissance de l'économie formelle à soutenir le développement, les pouvoirs publics n'hésitent plus à encourager officiellement les micro-entreprises.

Le rôle essentiel de ces micro-entreprises dans la production de biens et de services mieux adaptés au « pouvoir d'achat conjoncturé » des populations, dans la création d'emplois et dans la distribution de revenus, est désormais tel que de nombreux auteurs n'hésitent pas à les considérer comme un amortisseur et un régulateur de la crise (Hugon, 1988) ou comme une forme d'ajustement spontané à la crise (Nowak, 1988).

S'il est vrai que le secteur informel a longtemps été perçu et analysé au Cameroun comme étant un phénomène essentiellement urbain (2), force est de reconnaître que de petites unités de production ont existé et foisonnent parfois encore en milieu rural, répondant aux mêmes critères de définition statistique et fonctionnelle que celles présentes dans les villes. De plus, les campagnes connaissent une grave crise liée non seulement au délabrement actuel de l'économie urbaine, mais

(1) Géographe, chargé de recherche à l'Institut national de cartographie. Adresse : BP 157, Yaoundé, Cameroun.

(2) Cf. SEDES-MINUH (1981), NIHAN, DEMOL, TABI ABODO (1982), PABA SALE (1982), MAINET (1984), SIMEU (1989), KENGNE (1991).

surtout à un émiettement sans précédent des terres cultivables, consécutif à l'explosion démographique et à la chute des prix des matières premières agricoles sur les marchés mondiaux. Face à ces difficultés, qu'apportent les activités non agricoles ? Ne constitueraient-elles pas, ici aussi, des sources de revenus de substitution à des activités moins rentables ? L'étude de la vannerie dans quelques villages de la province de l'Extrême-Nord (3) permettra de lever un coin de voile sur ces questions.

1. La vannerie : de faibles revenus et un marché limité

Les zones d'enquête connaissent toutes des difficultés économiques liées au manque de liquidités consécutif à la vente à bas prix des produits agricoles marchands (riz, coton) et à la crise urbaine par le biais des migrants de retour, libérés de leur emploi en ville. En effet, les ruraux ont de plus en plus de mal à faire face aux besoins qui se multiplient : scolarité des enfants, soins médicaux, impôts, etc. Les cultivateurs de coton et de riz paraissent plus affectés par la crise, ayant été plus intégrés que d'autres au marché. En dépit de la chute des cours, certains doivent encore rembourser aux sociétés d'encadrement les engrais et les pesticides qu'on leur a livrés, alors que d'autres, lourdement endettés, assistent impuissants à la cession de leurs parcelles. Dans ces conditions, de quel apport pourrait être la vannerie ?

La vannerie est un art qui consiste à produire ou à confectionner des objets utilitaires à partir de tiges ou de fibres végétales. Dans le

(3) Les critères de sélection retenus pour le choix des lieux d'enquête sont purement géographiques. Bourrha, Mindif et Pouss ont été préférés à d'autres centres ruraux en raison de leur localisation excentrée ou proche des principales villes dans les trois zones relativement homogènes qui composent cette province : Bourrha dans la zone montagneuse des monts Mandara où l'agriculture est demeurée entièrement traditionnelle à l'ouest ; Mindif dans la plaine sèche centrale, domaine du coton contrôlé par la Sodocoton, Société pour le développement du coton, entre Maroua et Kaélé et Pouss dans les plaines inondables (*yaéré*), domaine d'intervention de la SEMRY (Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua), à l'est.

Compte tenu de la rareté de la documentation sur ce thème de recherche, observations et enquêtes directes sur le terrain ont constitué la principale source d'investigation. Un questionnaire élaboré à cet effet a été appliqué à 79 chefs de ménage et 74 personnes ont répondu au module « vanniers », soit, respectivement, 25 à Bourrha, 19 à Mindif et 30 à Pouss.

milieu rural du Cameroun septentrional, elle met à la disposition des populations des objets aussi variés que les bottes de paille utilisées dans la fabrication du toit des habitations, le *sekko* (en fouldouyé) ou paille tressée qui sert de clôture et qui remplace parfois certains murs, les nattes, les rideaux, les paniers, les chapeaux, les balais, les cordes, les nasses, les couvre-plats, les *boukoutouré*, sorte de chapeaux confectionnés à l'aide de graminées soigneusement sélectionnées qui donnent aux sommets des toits leur effilement, et des vans indispensables pour trier le grain. Le *sekko* est le produit le plus fabriqué dans les villages touchés par l'enquête : 54 % des vanniers le réalisent. Il est suivi par la botte de paille dont la grande utilisation s'explique par la faible longévité des toits en paille (rarement plus de cinq ans). Les autres produits sont, à l'exception du *boukoutouré*, fabriqués à une échelle plus réduite et spécifiques de la localité de Bourrha.

Les articles de vannerie présentent un certain nombre de caractéristiques. Fabriqués à partir du *Borassus aethiopicum* (natte, panier, chapeau, corde, balai, couvre-plat et van) ou à partir de diverses graminées, les quantités produites sont très variables. Les *sekko*, les bottes en paille, les rideaux, les cordes, les nattes et, dans une certaine mesure, les *boukoutouré* sont produits en quantité relativement importante. Par contre, le balai, la nasse et plus spécialement le panier et le chapeau sont fabriqués en très petit nombre. Ces petits produits sont en effet communs et restent, sur le plan de la fabrication, à la portée de tous (balai) ou très spécialisés (nasse), voire non indispensables (panier et chapeau). Ils obéissent enfin à une spécialisation en fonction du sexe : les vans, les balais, les couvre-plats et, dans une certaine mesure, les nattes sont ainsi les domaines privilégiés des femmes tandis que les autres articles sont l'apanage des hommes.

En gros, les objets fabriqués par les hommes s'adressent surtout aux hommes qui, en général, dans les ménages, s'occupent non seulement des travaux de construction et d'entretien de l'habitation familiale (cordes, *sekko*, bottes de paille, *boukoutouré*), mais aussi de son équipement (rideau, natte). Ils nécessitent une dépense d'énergie importante, non pas pendant leur réalisation, mais après, notamment au moment de les stocker ou de les acheminer vers le marché, du fait de leur taille (le *sekko* mesure environ dix mètres de long sur deux de haut). Ils ont un temps d'exécution relativement court. A l'exception de la natte qui requiert au minimum deux jours pour sa confection, une unité peut être fabriquée en une journée quel que soit le produit considéré.

Les femmes se chargent des productions plus minutieuses qui demandent moins de dépense d'énergie et des objets qui leur sont aussi prioritairement destinés.

Malgré la diversité des objets de vannerie, les quantités individuellement produites oscillent entre une et cinq unités par jour pour la plupart des articles. Pour le calcul des revenus, il convient de considérer les productions hebdomadaires trouvées sur les marchés (4) et les prix de vente sur ces marchés.

Les revenus apparaissent dans l'ensemble assez faibles dans l'absolu, comme le montre le tableau 1 : 18 % des vanniers seulement ont des revenus supérieurs à 15 000 francs CFA/mois. Ceci reste cependant conséquent par rapport aux revenus agricoles.

Tableau 1

Répartition des vanniers selon les revenus mensuels

	Plus de 15 000	5 à 15 000	moins de 5 000	autocon- sommation	TOTAL
Bourrha	9	7	3	6	25
Mindif	2	7	8	2	19
Pouss	2	10	17	1	30
Ensemble	13 (17,6 %)	24 (32,4 %)	28 (37,8 %)	9 (12,2 %)	74 (100 %)

Source : Enquête personnelle de terrain, 1991.

La première place tenue par Bourrha au plan des revenus pourrait être liée au caractère purement traditionnel de l'agriculture qui y est pratiquée. Les vanniers de Bourrha qui sont comme ceux de Mindif et de Pouss double-actifs — 83,3 % des vanniers de l'ensemble de la zone pratiquent parallèlement l'agriculture — seraient moins absorbés que les autres, engagés dans le coton ou le riz, cultures très prenantes en termes de travail.

Ces revenus permettent-ils d'accéder à des niveaux de vie enviables ? En l'absence d'enquête de consommation, nous mesurerons le niveau de vie par les signes extérieurs de richesse comme le nombre d'épouses, la taille du ménage, les caractéristiques de l'habitation prin-

(4) Les marchés ont lieu tous les vendredis à Mindif et à Bourrha et les mardis à Pouss.

cipale ou les moyens de transport et le matériel audiovisuel, etc. 81 % des vanniers mariés ont chacun une seule femme, 17 % en ont deux et 2 % trois. Les 19 % qui sont polygames se recrutent indifféremment dans toutes les catégories de vanniers. 18 % d'entre eux n'ont pas d'enfants contre 41 % qui en ont plus de cinq. Ici également, la richesse ne détermine pas le nombre d'enfants puisqu'un seul grand vannier a plus de dix enfants, alors que les autres en ont généralement moins de cinq (38 %) ou n'en ont pas du tout (23 %). Les habitations des vanniers sont d'apparence très pauvre : 97 % d'entre elles ont des murs en terre, 74 %, une toiture en paille et 98 %, un sol nu. Il n'y a pas de différence visible entre les trois catégories de vanniers en présence en ce qui concerne les matériaux utilisés dans les habitations. Il en est de même pour le mode d'éclairage, l'approvisionnement en eau et le mobilier de maison.

Les revenus des vanniers leur permettent-ils de se nourrir ? Là encore, 80 % des vanniers touchés par l'enquête estiment que les seuls revenus tirés de la vannerie ne leur permettent pas de se nourrir. Ils doivent exploiter parallèlement des lopins de terre pour suppléer partiellement à leurs besoins alimentaires. Manifestement, ceux que nous qualifions de grands vanniers ici ne sont grands simplement que par la quantité d'articles produits.

Avec une production limitée et des revenus faibles, la vannerie dans le milieu rural du Cameroun septentrional ne semble pas se développer avec l'approfondissement de la crise, comme le note Charmes à propos des petits métiers urbains (1991). Elle ne fonctionne pas non plus comme la plupart des activités informelles en milieu urbain qui créent des emplois lorsqu'on en supprime dans le secteur « moderne ». Elle ne peut donc pas, dans le cadre et le contexte qui sont les siens, constituer pour l'instant une réponse positive aux difficultés économiques.

2. Une activité condamnée à végéter ?

L'ensemble de notre zone d'étude se caractérise par une absence d'infrastructures et par une économie peu diversifiée, dominée par l'agriculture qui a des rendements généralement faibles. Au plan social, elle est restée très conservatrice, encore influencée par des croyances magico-religieuses malgré l'islam. Dans un tel contexte, la production agricole — en dehors du cadre des sociétés de développement — a trop souvent été dictée par des considérations autres qu'économiques.

Par ailleurs, la vannerie n'est pas, pour certains, considérée comme une activité en tant que telle dans la division locale du travail. Pour de nombreux chefs de ménage non vanniers touchés par notre enquête, tout le monde est plus ou moins vannier et peut, à l'occasion, tisser une ou deux bottes de paille pour refaire une toiture usée. De plus, les Peuls qui affichent un complexe de supériorité à l'égard de tous les autres groupes ethniques, considèrent qu'il s'agit d'un métier d'esclave, opinion partagée par la plupart des ruraux qui estiment que les vanniers ne font pas grand-chose. La vannerie est regardée donc ici avec un préjugé défavorable.

A cet environnement socio-économique défavorable s'ajoute la faible proportion des individus impliqués dans l'exercice de la vannerie. La proportion de la population active impliquée dans la vannerie est vraisemblablement très modeste. Un vannier sur deux a, par ailleurs, plus de 50 ans et, au-delà de 70 ans, on en trouve encore 14 %. Si cette tendance au vieillissement se prolonge, il est à craindre qu'à terme, on n'ait plus du tout de vanniers, le remplacement n'ayant pas été assuré.

Ces vanniers, analphabètes pour la plupart, s'adonnent à cette activité depuis au moins une décennie reproduisant les mêmes gestes sans innover, la pratiquant plus par mimétisme que par souci de rentabilité. Ils exercent à temps partiel à 73 % et ils consacrent le gros de leur temps à l'agriculture et à d'autres activités comme l'élevage et la pêche. La vannerie ne recourt pas à des techniques complexes, elle se fait ici à main nue. Tout au plus, les vanniers utilisent un couteau et une aiguille traditionnelle. Les moyens de transport sont rares : 16 % des vanniers ont comme unique moyen de transport un âne, une bicyclette ou un pousse-pousse. Le rôle du capital technique est donc, pour cette activité, des plus réduits.

La vannerie souffre également de l'étroitesse de ses marchés et de ses circuits. Les marchés sont étriés en raison non seulement de la faiblesse de l'offre et de la demande, mais aussi de l'absence de circuits bien rodés qui, par une multitude d'intermédiaires, ratisseraient plus efficacement les régions. Enfin, les objets de fabrication moderne sont introduits du Nigeria, soutenus jusqu'en 1994 par une monnaie sous-évaluée, et vendus par des colporteurs qui parviennent facilement sur les marchés de Bourrha, Mindif et Pouss où ils livrent parfois une concurrence sévère aux articles de fabrication locale. De plus, les produits de fabrication moderne paraissent mieux finis, bien plus résistants et plus diversifiés que ceux de fabrication traditionnelle et ils sont offerts à des prix généralement plus accessibles.

Le bilan de cette activité reste défavorable : un environnement socio-économique peu incitatif, une main-d'œuvre peu innovante, des moyens de production archaïques, des marchés étroits et soumis à la concurrence des produits de fabrication moderne. La vannerie serait-elle alors condamnée à végéter ?

3. Un marché potentiel

A l'exception de la nasse, du van, de la corde et du *boulkoutouré* dont les utilisations sont plus spécifiques à la campagne qu'à la ville, tous les autres produits de vannerie se consomment en milieu urbain. Le *sekko* est utilisé non seulement pour tapisser les parois des gargotes, mais aussi pour constituer les clôtures et les parois de pièces d'habitation. La paille est également très prisée. Elle n'y est pas, comme en campagne, le reflet d'une certaine pauvreté. Au contraire, de plus en plus de personnes socialement aisées éprouvent de la fierté de l'avoir à leur domicile, même si, parfois, elle se superpose à une toiture en tôle déjà bien consolidée. Outre le fait que cette paille constitue, pour le bourgeois autochtone, éloigné par son train de vie des réalités ancestrales, un élément qui rappelle sa tradition, elle constitue un palliatif à la chaleur torride de ces zones soudano-sahéliennes en saison sèche et un revêtement antibruit en saison pluvieuse.

Beaucoup plus recherchée que la paille et le *sekko*, la natte est, en ville, un objet de consommation très populaire. Elle est présente aussi bien chez les riches que chez les pauvres, islamisés ou non. Outre son utilisation pour prier ou pour s'asseoir, elle sert de lit, surtout en saison sèche. Posée à même le sol, on y voit un moyen d'échapper à la chaleur qui brûle tout, y compris les tissus qui recouvrent les lits. La natte est, par ailleurs, utilisée par certains citadins comme un tapis qu'on déroule au pied du lit ou au salon.

Comme la natte, le rideau est aussi d'utilisation courante dans les villes. Dans les milieux huppés, sa présence introduit une note exotique très appréciée. Le citadin démuné l'utilise à la place des portes intérieures. Le couvre-plat est lui aussi très utilisé chez la plupart des populations autochtones pour recouvrir effectivement les repas. Le panier et le balai sont aussi quotidiennement utilisés dans les tâches domestiques. Par endroits, cependant, le panier est utilisé comme un lampadaire ou filtre pour distiller la lumière des lampes électriques. Les chapeaux enfin, sont très prisés par les touristes.

La demande en produits de vannerie est tellement forte dans les villes que certains vanniers n'ont pas hésité à s'y installer. Évidemment, cela n'a pas suffi pour résoudre le problème de l'offre. Il faut sillonner de temps à autre la campagne pour s'approvisionner davantage, les prix étant, sur les marchés urbains, au moins trois fois plus élevés que dans les localités de fabrication.

Tout ceci montre bien qu'il existe un marché potentiel. Pour le conquérir, il faudrait non seulement améliorer quantitativement et qualitativement la production, mais aussi assurer son écoulement. Si la mécanisation se heurte à de nombreux obstacles, les éventuels donateurs doivent encourager les vanniers et la recherche technique à œuvrer pour concevoir de petits instruments qui exécuteraient mécaniquement certains gestes et permettraient ainsi d'accroître la production. La conservation des matériaux par des techniques plus efficaces permettrait de prolonger la période d'activité intensive des vanniers. On pourrait, sur un autre plan, envisager la formation des vanniers dans le cadre de stages qui se feraient périodiquement, par exemple au centre artisanal de Maroua.

La production peut également être améliorée en regroupant les producteurs. L'exemple de la modeste coopérative artisanale de Djingliya (Coopard), à 15 kilomètres au nord-ouest de Mokolo est instructif (5). Mieux organisés au sein de telles structures, les vanniers pourraient plus facilement acquérir des points de vente dans les villes voisines et même plus loin.

Le tourisme international, assez actif dans la province de l'Extrême-Nord, peut également valoriser la vannerie. Il suffirait de mieux intégrer les zones de production dans les circuits les plus fréquentés que sont la visite du parc de Waza et des paysages du Rhumsiki. Le *sekko* et la botte de paille représentent 53 % de la production des vanniers. Les autres productions à diversifier et à stimuler sont très prisées par les touristes. La création de centres d'exposition-vente d'articles de vannerie, qui ouvriraient leurs portes tous les jours, serait indispensable.

Une organisation des vanniers au sein de structures pouvant favoriser une production plus diversifiée et plus soignée et un écoulement efficace paraissent indiqués pour conquérir le marché qui semble se profiler dans les villes.

(5) De 43 membres en 1974, lors de sa mise sur pied, avec des ventes de 1 234 030 CFA, la Coopard avait vendu pour 9 719 245 CFA d'objets dix ans plus tard avec un effectif de 191 membres.

Telle qu'elle est pratiquée actuellement dans les zones rurales de la province de l'Extrême-Nord, il apparaît que la vannerie ne peut constituer une réponse efficace aux difficultés économiques des campagnes. Sa productivité est faible et son pouvoir enrichissant très limité. Les utilisations des produits de vannerie dans les villes sont pourtant telles qu'elles peuvent être considérées comme un marché potentiel. Le regroupement des vanniers dans de modestes coopératives pourrait constituer un moyen de conquérir ce marché. Dans ce cas, la vannerie pourrait alors véritablement jouer un rôle d'amortisseur de la crise en participant au processus d'accumulation et en absorbant une partie de la masse des désœuvrés rejetés par le système urbain national. Elle attirerait du même coup de nombreux jeunes ruraux qui, pour l'heure, sont mieux occupés dans les rizières, les rizeries ou les plantations de coton. Il va sans dire que si la situation de misère actuelle de la vannerie dans ces campagnes perdure, l'érosion déjà importante de sa main-d'œuvre ne pourra que s'accroître au fil des ans.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUMANN (E.), 1985, « Activités informelles en milieu rural et transformations socio-économiques », pp. 225-248, in *Le développement spontané. Les activités informelles en Afrique*, Paris.
- CHARMES (J.), 1991, « Ajustement structurel et activités informelles en Afrique », *Chroniques du Sud*, ORSTOM n° 6, pp. 79-86.
- HAGGBLADE (S.), HAZELL (P.), BROWN (J.), 1989, « Farm-non farm linkages in rural Sub-Saharan Africa », *World Development*, vol. 17, n° 8, pp. 1173-1201.
- HUGON (Ph.), 1968, *Analyse du sous-développement en Afrique noire*, Paris, PUF, 324 p.
- HUGON (Ph.), 1988, *Les politiques d'ajustement et les micro-entreprises dans les pays en développement*, Paris, CCCE, n° 13, 36 p. multigr.
- KENGNE FODOUOP (F.), 1991, *Les petits métiers de rue et l'emploi. Le cas de Yaoundé*, Yaoundé, Sopecam, 163 p.
- MAINET (G.), 1984, « Cadre de vie et emploi à Yaoundé », *Annales de géographie*, n° 519, p. 623.
- NIHAN (G.), DEMOL (E.), ABODO TABI (A.), 1982, *Le secteur non structuré « moderne » de Yaoundé (RUC)*, Genève, BIT, 182 p.
- NOWAK (M.), 1989, « The role of microenterprises in rural industrialization in Africa », in *Microenterprises in Developing countries*, Londres, pp. 57-75.

- PABA SALE (M.), 1982, « Les petits métiers du transport à Maroua » (Cameroun), *Les Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 35, n° 135, pp. 77-88.
- SEDES-MINUH, 1981, *Les emplois dans l'espace urbain de Yaoundé et de Douala. Rapport de synthèse*, Paris/Yaoundé, SEDES/MINUH, 110 p. multigr.
- SIMEU KANDEM (M.), 1989, « Kleingewerbliche Vermarktung von Trunkwasser. Die Meiroua von Garoua (Kamerun) », *Zeitschrift für Wirtschaftsgeographie (Frankfurt a.m.)*, vol. 33, n° 4, pp. 227-231.

23. Les impasses des stratégies de substitution chez les planteurs de l'Ouest du Cameroun

par Isaac Roger TCHOUAMO (1)

Introduit dans les hauts plateaux de l'Ouest du Cameroun à partir des années 20, le caféier arabica a régulièrement procuré à ses producteurs près de 50 % de revenu monétaire annuel (Recensement agricole, 1984). En 1989, les décideurs camerounais ont été contraints par la conjoncture économique nationale et internationale à baisser le prix au producteur de 47 %. L'effondrement des revenus consécutifs à cette décision a conduit les planteurs de la région à développer des activités de substitution : cultures vivrières et maraîchères, petit élevage et pisciculture ou activités extra-agricoles (artisanat, commerce et salariat). Ces stratégies de substitution comportent des risques et des limites qui font douter de leur avenir.

1. Les besoins d'une société marchande et le potentiel de diversification

La plus grande chefferie de l'Ouest sert ici d'illustration à notre propos (2). Les caféiculteurs de Bandjoun ont été intégrés à l'économie marchande depuis un demi-siècle. Ils dépendent en grande partie

(1) Chargé de cours, Département d'éducation rurale, faculté d'agronomie, Université de Dschang. Adresse : BP 245, Dschang, Cameroun.

(2) Les résultats de cette étude sont basés sur des enquêtes auprès d'un échantillon de 60 planteurs choisis au hasard dans six postes agricoles de l'arrondissement de Bandjoun, département de la Mifi. Les enquêtes se sont déroulées de février à avril 1992, deux mois après l'ouverture de la campagne caféière 1991-1992.

du café pour satisfaire leurs besoins monétaires. L'entretien de la caféière (taille, égourmandage, sarclage, épandage d'engrais et de pesticides), l'alimentation, la scolarisation, l'habitat, les fêtes (funérailles, mariages) demandent de l'argent, beaucoup d'argent dans une région qui a choisi d'intensifier son agriculture, d'éduquer tous ses enfants et d'afficher sa réussite sociale au village tout en encourageant l'entreprise individuelle. Autrefois, cet argent était procuré en grande partie par le café. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ne pouvant matériellement et symboliquement réduire ses besoins monétaires au-delà de limites précises, le planteur doit innover ou cesser d'exister. On peut dire ici que la société bamiléké est victime de son adhésion sans réserve à la société capitaliste : elle s'est exposée aux crises de l'économie de ce type, à la différence de sociétés moins intégrées à la sphère marchande, fort nombreuses au Cameroun.

Communauté d'environ 80 000 habitants répartis sur 264 km², Bandjoun est à 15 kilomètres de Bafoussam, la capitale provinciale, principal marché de la région. La densité moyenne y est d'environ 303 habitants par km², largement supérieure à la moyenne des hauts plateaux de l'Ouest. L'altitude moyenne est de 1 500 mètres. Le climat est frais et il y tombe en moyenne 1 700 millimètres d'eau par an. Ces éléments favorables à une agriculture tropicale et tempérée sont renforcés parfois par l'existence de sols hydromorphes permettant les cultures irriguées et de sols volcaniques jeunes relativement riches par endroits. Ces conditions humaines et bio-physiques ont favorisé le développement de systèmes de cultures associées (3) et d'une agriculture intensive dont on trouve peu d'équivalents en Afrique subsaharienne. La chefferie bandjoun est le premier producteur du café du département de la Mifi.

2. Les différentes stratégies de substitution adoptées par les planteurs pour augmenter leurs revenus monétaires

Les études récemment menées notamment par le projet OCISCA (1991, 1993) montrent que les stratégies de substitution adoptées par les planteurs de l'Ouest du Cameroun ont pour principal objectif de satisfaire les dépenses incompressibles des ménages. Elles passent par une intensification dans l'usage des facteurs de production (terre et travail) sur les cultures vivrières et maraîchères au détriment du caféier,

(3) Culture de plantes différentes sur une même parcelle.

la pratique du petit élevage et de la pisciculture ou un engagement dans des activités extra-agricoles (commerce, artisanat et salariat).

Depuis la grande sécheresse des années 1973 et 1983, les planteurs de l'Ouest accordaient une importance particulière aux cultures vivrières, à l'élevage et aux activités extra-agricoles. Mais depuis 1989, le doute s'est accentué et l'échelle d'évaluation des activités a évolué comme indiqué au tableau 1.

Tableau 1

Importance accordée par les 60 planteurs interrogés dans la chefferie de Bandjoun à leurs activités avant 1989 et en 1992

Activités	avant 1989		en 1992	
	%	Rang	%	Rang
Culture du café	83	1	3	4
Cultures vivrières et maraîchères	7	2	65	1
Élevage	7	2	9	3
Activités extra-agricoles	3	4	23	2
Total	100	—	100	—

Ce tableau révèle qu'après 1989, date à laquelle le prix au producteur du café arabica a diminué de moitié, l'ordre d'importance accordé aux activités quotidiennes par les planteurs a été modifié. La culture du café, autrefois considérée par les planteurs comme leur principale préoccupation, a été relayée par la pratique des cultures vivrières et maraîchères. Par ailleurs, les activités extra-agricoles prennent le pas sur l'élevage.

Afin de compléter leurs revenus monétaires, les planteurs ont opté pour des solutions à court terme qui consistent en une diversification des sources de revenus et en un changement du système de cultures. Cette diversification restera conjoncturelle tant que l'ensemble des débouchés demeurera incertain.

2.1. Développement des cultures vivrières et maraîchères et intensification des facteurs de production

Depuis la chute du prix du café en 1989, si 72 % des enquêtés de Bandjoun déclarent vouloir augmenter les superficies cultivées en

produits vivriers et maraîchers, 38 % auraient détruit les caféiers pour les remplacer par de nouvelles cultures. Dans le même temps, 28 % auraient augmenté les densités des cultures vivrières dans leurs parcelles (tableau 2).

Tableau 2

Modalités déclarées de mise en œuvre d'activités vivrières et maraîchères par les 60 planteurs de Bandjoun interrogés

	Nombre	%
Achat de nouvelles parcelles	3	6
Arrachage des caféiers	23	38
Densification des plantations vivrières	17	28
Aucune activité nouvelle	17	28
Total	60	100

La baisse du prix au producteur de café a eu pour première conséquence technique la modification de l'allocation des facteurs de production aux activités agricoles. Les deux facteurs limitants dans cette zone densément peuplée sont la terre et, pour certaines cultures, le travail.

Avec l'éclatement des structures sociales anciennes et la contestation de la fonction régulatrice de la chefferie dans le domaine foncier, la terre s'est compartimentée au fil des ans. La pratique de l'héritier unique n'est plus respectée partout et on assiste au morcellement des exploitations. Les retours au village grignotent les exploitations des héritiers, obligés de céder des parcelles. La fertilité des terres est par ailleurs menacée par la disparition de la jachère et la faiblesse des apports fertilisants naturels ou chimiques.

La main-d'œuvre constitue paradoxalement un goulet d'étranglement dans une région surpeuplée. Là où le café domine, on utilise la main-d'œuvre de la famille, faute de pouvoir payer des manœuvres agricoles et on délaisse l'entretien. Là où le vivrier domine, l'homme peut aider les femmes dans leurs tâches, ce qui est nouveau. Par contre, le maraîchage requiert une force de travail conséquente, recrutée parmi les jeunes et les migrants de retour, sous réserve que l'on puisse la payer.

Près de 90 % des enquêtés affirment consacrer plus de temps de travail aux cultures vivrières qu'au café alors qu'avant 1989, c'était

plutôt l'inverse. La quantité d'engrais chimique allouée aux cultures vivrières par ménage serait passée de 26 à 42 sacs (4) entre 1989 et 1991. Les cultures vivrières ne profitaient jusque-là des engrais que grâce au système cultural associé, pratiqué par les paysans.

2.2. Le retour à un petit élevage jusque-là délaissé

L'élevage n'est pas une activité nouvelle sur les hauts plateaux de l'Ouest du Cameroun. Hurault (1962 : 248) notait que « l'homme selon la coutume... s'occupait de l'élevage des chèvres, moutons et poulets, dont la vente constituait l'essentiel de ses ressources propres. Les cochons étaient élevés par les femmes, mais vendus par l'homme au profit du ménage ». Ce système a été profondément bouleversé par l'introduction massive de la culture du café, qui a accaparé tous les efforts des hommes, au détriment de l'élevage qui a été délaissé. Il assurait pourtant aux habitants des revenus substantiels et conférait au propriétaire un certain prestige. La guerre civile ayant précédé l'indépendance du pays, et la désorganisation du système agraire qu'elle a entraîné ont contribué à ralentir ces activités, la récente peste porcine ayant accentué la tendance.

Depuis la baisse du revenu du café, l'élevage repart : de 1988 à 1991, le cheptel porcin a été multiplié par 5 dans les 30 % d'exploitations qui s'y consacraient et qui avaient, en 1991, 34 porcs en moyenne. L'élevage de la volaille a progressé, passant de 200 à 360 têtes pour les fermes concernées. Si le nombre de caprins progresse de 325 %, l'élevage du lapin s'accroît, passant de 12 à 30 par éleveur.

La pisciculture fait une timide apparition avec deux étangs à Bandjoun dans la mesure où elle exige plus de capital (terre, travail) que les autres formes d'élevage.

2.3. Multiplication des activités non agricoles sur un marché étroit

Les activités les plus couramment pratiquées sont la maçonnerie (72 %), le commerce, la menuiserie et l'artisanat. Même si la société rurale possédait ses maçons et ses artisans, leur nombre a augmenté ces quatre dernières années en dépit d'une demande stagnante.

(4) Le sac d'engrais pèse 50 kilos.

3. Limites technologiques et incertitudes économiques des activités de substitution

Ces stratégies de substitution se heurtent à de nombreux problèmes qui restent sans issue favorable à court terme. Passant d'une économie administrée à une économie de marché qui est loin d'être transparente et concurrentielle, les exploitants bamiléké expérimentent l'incertitude dans la production, les débouchés ou la conservation de leurs productions.

3.1. *Les contraintes technologiques de production*

Le travail était dominé par une division sexuelle des tâches, attribuant aux femmes les cultures vivrières et le petit élevage, et aux hommes, l'agriculture de rente. Cette dichotomie est remise en cause, car, de nos jours, l'homme s'est engagé dans la production vivrière de façon décisive, et, de l'autre côté, la femme s'est orientée vers une conquête plus poussée du marché, en dépassant le cadre d'une production dont les excédents sporadiques pouvaient être commercialisés, une fois les besoins des ménages satisfaits.

Le planteur de Bandjoun utilise principalement la houe et la machette, outils peu performants. Les travaux de préparation du sol sont superficiels, longs et pénibles à cause des outils utilisés. Le sol est soumis à une érosion qui peut être intense sur les fortes pentes cultivées, rendant aléatoires le développement des plantes et la conservation de la fertilité.

Les semences, bien que sélectionnées et adaptées au milieu paysan, sont peu productives parce que toujours issues des récoltes précédentes avec des risques certains de dégénérescence. A l'exception du maïs, les semences améliorées des cultures vivrières font défaut. La situation s'est aggravée avec la liquidation de la Mission de développement des cultures vivrières (Mideviv). En effet, cette institution de multiplication et de diffusion du matériel végétal vivrier a été l'une des premières victimes de la réhabilitation des entreprises publiques et parapubliques.

D'après les déclarations des paysans, les cultures vivrières et maraîchères ne sont pas aussi encadrées que le caféier arabica et ce, malgré les déclarations officielles. Le Programme national de vulgarisation et de formation agricoles (PNVFA) ne dispose pas des techniciens spécialisés en cultures vivrières, et ce, malgré l'existence de ces

spécialistes pour les cultures pérennes, la défense et la restauration des sols ou la zootechnie.

Les rendements vivriers obtenus dépendent, selon les spécialistes, pour plus de 50 % des apports d'engrais chimiques. L'approvisionnement en engrais était l'affaire du gouvernement qui devait les mettre à la disposition des paysans en quantités suffisantes au moment opportun et à des prix subventionnés, ce qui fut loin d'être le cas. Dans la zone d'étude, seuls les membres de l'Union centrale des coopératives agricoles de l'Ouest (UCCAO), principalement planteurs de café, ont eu un accès apparemment facile aux engrais. Outre cette difficulté d'accès, il n'existe presque pas de recommandations de la recherche agronomique sur les types et les quantités d'engrais à dispenser aux diverses cultures vivrières pratiquées. L'épandage se fait donc au hasard et il n'est pas surprenant de constater des insuffisances, des surdoses ou des inadéquations entre plantes et doses/types d'engrais appliqués.

Les produits phytosanitaires constituent au même titre que les engrais et les semences sélectionnées, un facteur indispensable à la recherche d'une productivité agricole améliorée. Les pouvoirs publics ont été orientés pendant longtemps vers la lutte contre l'antracnose et l'antestia, maladie et prédateur les plus dommageables au caféier *arabica*. Les insecticides et fongicides appropriés aux cultures vivrières font défaut sur le marché.

La formation des paysans pour l'emploi des produits phytosanitaires sur les produits maraîchers et vivriers est inexistante. Aussi traitent-ils avec les produits initialement destinés aux maladies du caféier. La recherche agronomique n'a pas mis, ici non plus, à la disposition des paysans, des variétés résistantes ou des systèmes de culture qui permettent de limiter les dégâts.

La taille moyenne d'une exploitation est de 1,3 hectare (Recensement agricole, 1984) et s'est réduite, depuis, à moins d'un hectare. Cette étroitesse limite les possibilités d'extension des superficies cultivées et favorise l'intensification des pratiques culturales sans qu'existe le kit agronomique adapté à chaque situation. Qui plus est, les moyens de la modernisation agricole ne sont pas soutenus par un véritable crédit agricole réservé aux détenteurs de cultures pérennes.

3.2. *La mévente des vivres, des produits maraîchers et de l'élevage malgré le déficit national*

A Bafou, « le maraîcher ne récolte que sur la commande d'un acheteur potentiel. Si aucun client ne se présente, le producteur abandonne la récolte au champ pour fertiliser la prochaine culture. A Baloum par contre, les producteurs récoltent pour le marché. Au cas où il n'y a pas de preneur, le produit est abandonné sur la place du marché ». (Tchouamo, 1990 : 2). La mévente des animaux est aussi une réalité.

La mévente des produits vivriers et maraîchers donne l'impression que le marché est saturé alors que ce ne semble pas être le cas si l'on calcule le taux de couverture nationale en produits vivriers et maraîchers qui serait de 55,4 % (Matchioh, 1989). L'impression de surproduction résulte d'une organisation inefficace de la filière vivrière et maraîchère. En effet, les commerçants de ces produits ne maîtrisent pas les marchés intérieur et extérieur. Ils n'ont d'information, ni sur l'offre, ni sur les prix ou les importations, ni sur la demande en divers points de vente aussi bien au Cameroun qu'à l'étranger.

La commercialisation est également handicapée par une infrastructure de communication et de transport défectueuse et mal entretenue. Les routes sont aussi coupées par d'innombrables barrières de contrôle de police, pas moins de 20 entre Dschang et Douala un jour de juillet 1993 !

Alors que les producteurs de café arabica sont organisés en coopératives, ceux de produits vivriers ne sont pas regroupés. Les premiers sont assistés de la production à la commercialisation tandis que ces derniers sont sans infrastructures de conservation susceptibles d'encourager la naissance de véritables marchés de gros et d'étaler dans le temps la commercialisation évitant ainsi une offre trop abondante qui provoque l'effondrement des prix.

L'absence de conditionnement des vivres les rend très périssables. Ils sont laissés dans les marchés urbains à la merci des intempéries, ce qui détériore leur qualité, entraînant *de facto*, une baisse du revenu du producteur.

3.3. *Indispensable et difficile transformation des produits vivriers et maraîchers*

Les produits vivriers et maraîchers sont caractérisés par une faible durée de conservation et une courte période de production dans

le temps. Une des alternatives pour minimiser les pertes serait leur transformation sur place, ce qui nécessite des unités appropriées. Les méthodes traditionnelles de transformation des produits agricoles en cours ne peuvent satisfaire les exigences actuelles. Il faudrait pouvoir mettre sur le marché camerounais des produits finis avec régularité, à des prix et des qualités identiques à ceux des produits importés. La conserverie de tomate, longtemps envisagée dans la région de Fombot, n'a toujours pas vu le jour. La dévaluation du franc CFA sera-t-elle l'argument favorable pour un investisseur ?

L'implantation d'une usine de transformation des produits vivriers suppose l'éducation des paysans pour la production de denrées de qualité exigées en quantité suffisante. La Société des provenderies du Cameroun (SPC) et la Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC) importent le maïs de la République sud-africaine et de la Communauté économique européenne (CEE), estimant entre autres que le maïs local ne répond pas aux qualités requises. N'y a-t-il pas un défi à relever dans ce domaine ?

*

* *

Les planteurs de l'Ouest du Cameroun ont été sensibles aux phénomènes ayant entraîné la baisse de leurs revenus monétaires. Pour y remédier, ils ont adopté des stratégies défensives de substitution visant à maintenir les ressources monétaires sans mettre en péril une sécurité alimentaire familiale plus que jamais nécessaire. Ils ont réagi à la baisse du prix du café en diversifiant les sources de revenus monétaires et en intensifiant les cultures vivrières et maraîchères. Les stratégies adoptées ne peuvent générer des fruits qu'à court terme, car elles se heurtent à des contraintes de production, de commercialisation et de transformation. Peu ou pas d'encadrement, accès aux intrants importés difficile ou impossible, absence d'organisation, méconnaissance des paramètres économiques de la filière, technologies agronomiques non disponibles, valorisation agro-industrielle non rentable, tel est le tableau pessimiste qui a pu être dressé de ces tentatives de substitution.

La dévaluation de janvier 1994 et la possible émergence d'un mouvement syndical peuvent-ils débloquer la situation ? On peut en douter en observant la perpétuation des attitudes rentières à bien des échelons en dehors de la sphère rurale toujours soumise à prélèvement. On peut y croire avec la mise en œuvre d'un syndicalisme profes-

sionnel s'il ne se laisse pas capturer par le système manducatoire qui a une capacité d'absorption remarquable en territoire camerounais.

BIBLIOGRAPHIE

- CHAMPAUD (J.), 1973, *Atlas Régional Ouest 2*, Yaoundé, ORSTOM.
- DONGMO (J.-L.), 1981, *Le dynamisme bamiléké (Cameroun) : la maîtrise de l'espace agraire*, vol. 1, Yaoundé, CEPER.
- FOTSO (E.), 1991, *Réaction des producteurs à l'évolution des prix des cultures d'exportation : cas des arabiculteurs de Bandjoun (Département de la Mifi)*, Dschang, INADER, CUDs, mémoire de fin d'études, 89 p. multigr.
- HURAUULT (J.), 1970, « L'organisation du terroir dans les groupements bamiléké » *Études rurales*, n° 37-39, pp. 232-256.
- KAMGANG (T.), 1990, *Une étude de comportement des planteurs de caféiers face à la crise économique : cas des planteurs du département de la Ménoua*, Dschang, INADER, CUDs, rapport de stage, multigr.
- KOUAM (E.), 1990, *Une analyse de la gestion financière des exploitations avicoles de moyenne importance dans l'arrondissement de Dschang*, Dschang, INADER, CUDs, mémoire de fin d'études, multigr.
- LABONNE (M.), 1989, « Du risque naturel au risque économique dans les pays à faible revenu », pp. 569-574, in Eldin et Milleville, (P.) éds, *Le risque en agriculture*, Paris, ORSTOM (coll. « A travers champs »).
- MATCHIOH (M.), 1989, *Étude de filière des cultures maraîchères à Bafou : cas du chou et de la pomme de terre*, Dschang, INADER, CUDs, mémoire de fin d'études, multigr.
- MOBY ETIA (P.), OLINGA-OLINGA (M.), 1986, *Le ravitaillement de Douala en produits vivriers par les vallées inférieures du Mungo et Wouri*, Yaoundé, Sopecam, Travaux et documents de l'Institut des sciences humaines, CRED/ISH/MESIRES, 128 p.
- NDJOYA (J.), 1991, *Politique agricole et stratégies des producteurs : l'exemple des caféicultures du pays bamiléké (Cameroun)*, Montpellier, thèse de « Master of Science », multigr.
- OCISCA, 1991, *Les planteurs et la crise à Bafou : rapport d'étape, Phase I*, Dschang, INADER, CUDs (OCISCA), 25 p. multigr.
- RUF (F.), RUF (T.), 1989, « Le café et les risques de l'intensification », pp. 489-554, in Eldin (M.) et Milleville (P.) éds, *Le risque en agriculture*, Paris, ORSTOM (coll. « A travers champs »).
- TCHOUAMO (I.R.), 1990, *Contribution à l'étude de commercialisation des cultures vivrières dans une zone enclavée des hauts plateaux de l'Ouest : cas de Baloum*, Dschang, département d'éducation rurale, INADER, CUDs rapport de recherche, multigr.
- WAMBA (M.), 1980, *Étude des mécanismes de diffusion des cultures maraîchères à Bafou : cas de Solanum tuberosum (Solanaceae)*, Dschang, INADER, CUDs, mémoire de fin d'études, multigr.

VII

L'AJUSTEMENT FINANCIER DANS LE MONDE RURAL

Les limites des solutions de substitution

24. Les transformations du système d'épargne rurale avec la crise dans l'Ouest du Cameroun

par Emmanuel FOKO (1)

Depuis quelques années, la crise économique s'est installée au Cameroun. Au départ perçue comme un phénomène transitoire, elle s'est progressivement révélée être un élément permanent du paysage économique. Parmi les secteurs qui ont le plus souffert des effets de la crise, le système financier semble être l'un des plus durement éprouvés. L'évaluation des effets de la crise économique sur le système financier camerounais s'est jusqu'alors limitée au secteur formel et, plus précisément, aux banques. Mais, compte tenu de la place du secteur informel dans la mobilisation de l'épargne et la distribution du crédit dans le pays, il est indispensable pour bien comprendre l'impact de la crise économique sur le système financier camerounais d'y inclure le secteur informel. La Banque mondiale estimait, en effet, en 1986 que le secteur informel collectait à peu près deux tiers de l'épargne des ménages camerounais.

C'est dans le but de combler ce vide que nous avons entrepris une analyse des effets de la crise économique sur le secteur financier informel dans le milieu rural ainsi que les différents mécanismes d'accommodation qui se sont mis en place ou qui sont envisagés. Nous prenons comme hypothèse que le système d'épargne rurale a subi les conséquences négatives de cette récession et a dû s'ajuster pour y faire face comme les autres secteurs de l'économie nationale. Les données utilisées dans cette analyse proviennent de plusieurs sources notamment du rapport de la phase I du projet OCISCA sur l'observatoire de Bafou, d'enquêtes menées dans la région sur les tontines et d'une étude réalisée auprès de la Caisse populaire de Batsingla à Bafou.

(1) Agro-économiste, Université de Dschang. Adresse : BP 222, Dschang, Cameroun.

Nous décrirons d'abord le système d'épargne rurale tel qu'il a fonctionné avant la crise économique, puis nous analyserons les différentes transformations intervenues.

1. Le système d'épargne rurale de l'Ouest du Cameroun

Le système d'épargne rurale du pays bamiléké repose essentiellement sur les structures informelles. Les populations de la région ont développé des mécanismes de collecte de l'épargne rurale qui, par leurs résultats, ont souvent fait l'objet de l'admiration et de l'envie tant à l'intérieur du Cameroun que sur le plan international. Ces mécanismes reposent essentiellement sur des groupes de tontine et diverses associations ainsi que sur la sollicitation des amis et des parents.

1.1. *Les groupes de tontines*

Les groupes de tontine sont la forme la plus connue de l'épargne rurale dans l'Ouest du Cameroun. Dans leur forme la plus courante, les groupes tontiniers sont des groupes d'individus qui se réunissent périodiquement pour mettre ensemble leur épargne et la remettre à un membre, le bénéficiaire du jour. Celui-ci dispose ainsi d'une somme importante qu'il peut investir. Les tontines sont en général des groupes plus ou moins fermés présentant une certaine homogénéité. Dans le système traditionnel, elles fonctionnaient uniquement sur la base de la confiance entre les différents membres, le respect de la parole donnée étant l'élément clé du système. Toutes les déclarations étaient verbales, les écrits ne sont apparus dans les groupes ruraux que très récemment. C'est ainsi qu'il existe des groupes tontiniers qui ne tiennent pas de documents écrits et où la notion d'« avaliste » (2) est inconnue. La solidarité entre les membres était la principale sinon l'unique garantie. Par ailleurs, la culture bamiléké considère une défaillance à la tontine comme un manquement social très grave. Un dicton bien connu dans la région ne dit-il pas que « la tontine ne connaît ni la maladie ni la mort » ? Les ayants droit des membres décédés doivent répondre des obligations de ceux-ci vis-à-vis du groupe.

(2) Un « avaliste » est une personne qui se porte garant du remboursement d'une dette contractée par un tiers. Ainsi, en cas de défaillance de l'emprunteur principal, il lui sera demandé de rembourser.

1.2. *Les autres formes d'épargne*

En plus des groupes de tontine, il existe dans la région d'autres formes d'association qui assurent la promotion de l'épargne. Ce sont des associations où l'épargne a en général un but bien précis, par exemple l'accès aux titres de noblesse, l'organisation des funérailles ou la préparation de la rentrée scolaire, un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur comme le confirme Moulende Fouda (1988). L'épargnant ne peut rentrer en possession de son épargne que lorsqu'il fournit des preuves que la somme ainsi reçue sera utilisée pour l'objectif initialement annoncé. Ainsi, l'épargne scolaire ne pourra être distribuée qu'à la rentrée scolaire, l'épargne pour l'acquisition des titres de noblesse ne pourra être touchée que lorsque l'intéressé aura fourni des preuves que la procédure d'acquisition est en cours. Mais il existe également des groupes où l'épargne est entièrement ouverte, où l'épargnant peut rentrer en possession de ses fonds à tout moment. Dans les deux cas, le principe de fonctionnement est assez simple. A chaque séance de réunion, chaque membre apporte son épargne qui est collectée par le groupe. La somme ainsi rassemblée peut être redistribuée aux membres sous forme de prêts, remise au trésorier du groupe qui se charge de la ramener à la prochaine séance ou de le faire sur demande du leader du groupe lorsque des besoins se font sentir.

Comme dans les groupes de tontine, les activités de ces associations reposent d'abord sur la confiance. Dans l'ensemble, les documents écrits sont inexistantes et là où ils existent, leur apparition est relativement récente. Des notions comme celle d'avaliste ou toute autre forme de garantie pour les prêts demandés étaient absentes. Seule, la parole donnée comptait.

Une pratique également répandue dans la région consiste à faire garder ses économies par un ami ou un parent et à aller les récupérer quand on en a besoin. En général, les plus jeunes ont pris l'habitude d'utiliser leurs aînés pour conserver l'argent mis de côté. Dans cette forme de collecte de l'épargne, les commerçants sont les plus sollicités, parce que les gens croient que leurs activités commerciales leur permettent d'avoir une trésorerie quotidienne suffisante pour effectuer des remboursements, ce qui garantit la récupération des fonds gardés. Cette forme d'épargne, plus que toutes les autres, suppose l'existence d'une très grande confiance entre les deux partenaires. En effet, ces transactions se passaient généralement sans témoin et seule, la bonne foi des deux partenaires, garantit le remboursement.

2. Les effets de la crise sur le système d'épargne

Les deux premières décennies d'indépendance au Cameroun ont été marquées par une croissance substantielle de l'économie. Le pays a ainsi pu enregistrer un taux de croissance moyen réel du PIB de 4,8 % entre 1960 et 1978 et un taux record de 8,2 % entre 1978 et 1986. Le taux moyen de croissance en Afrique au sud du Sahara a été de 3,4 % environ pour la même période (J. Ntangsi, 1991).

2.1. Les effets de la crise économique sur les revenus des citoyens et des ruraux

La Banque mondiale estime que, pour garantir la sécurité alimentaire, créer des emplois et améliorer, ne serait-ce que légèrement, les conditions de vie de ses populations, l'Afrique doit maintenir un taux de croissance qui doit se situer entre 4 et 5 %. Depuis 1986, le pays est entré dans une phase de récession économique, dont les premiers symptômes se faisaient déjà sentir en 1983. Le PIB a enregistré une chute de près de 15 % entre 1986 et 1990. Cette baisse des activités économiques a eu des conséquences néfastes dans tous les secteurs de l'économie, avec la rupture des grands équilibres macro-économiques. La plupart des indicateurs économiques (balance des paiements, balance commerciale, déficit budgétaire) sont passés au rouge comme le montre le tableau 1 qui présente quelques-uns de ces indicateurs.

Tableau 1

Quelques indicateurs économiques sur le Cameroun (en millions de dollars américains)

Indicateur	1970	1980	1987	1989
Balance des paiements	- 30	- 395	- 1 112	- 295
Réserves internationales	81	206	78	92
Dette extérieure	140	2 512	4 026	4 743
Service de la dette (a)	3,2	15,2	15,9	17,3
Déficit budgétaire	—	- 33,7 (b)	370	181,3

(a) Le service de la dette est exprimé en pourcentage des exportations des biens et services.

(b) Excédent budgétaire.

Source : Adapté de Banque mondiale, 1989, pp. 256-263.

Les conséquences de cette crise sur la vie des ménages dans le pays sont très profondes. On a assisté à la fermeture de nombreuses entreprises publiques et privées avec pour conséquence la perte de nombreux emplois. Ceux qui ont conservé leur emploi ont, dans la plupart des cas, vu leurs revenus chuter significativement. Dans le monde rural en particulier, la baisse du prix des produits de base (cacao, café), intervenue à partir de 1989, a réduit les revenus des paysans, d'autant plus que, parallèlement, les prix des principaux intrants (engrais, pesticides) ont augmenté substantiellement, suite à la réduction des subventions de l'État.

Dans la mesure où une partie importante du revenu des ruraux dans la province de l'Ouest provient des aides reçues des parents vivant en ville, la chute des revenus des populations urbaines a eu un effet immédiat sur les paysans puisqu'elle a entraîné la baisse et, dans beaucoup de cas, la disparition de leurs aides aux parents vivant au village.

2.2. Les conséquences de la crise sur le système d'épargne

La chute combinée des revenus propres des populations rurales et de ceux de leurs parents de la ville a entraîné une baisse importante du revenu disponible dans les villages. Il s'en est suivi une réduction de la capacité d'épargne. Une enquête conduite dans le quartier Batsingla de la chefferie bafou, dans le département de la Ménoua en 1989 (3), a révélé que toutes les personnes interrogées ont affirmé épargner moins en 1989 qu'il y a deux ou trois ans. 80 % des concernés ont affirmé que cette chute de l'épargne était liée à la chute de leurs revenus. Cette situation a eu des répercussions importantes sur le système d'épargne rurale et sur le comportement même des épargnants.

La plus évidente est la chute du volume d'activité des différents groupes de tontines. Les défaillances, jadis très rares, ont fait leur apparition dans les tontines. On a ainsi observé des membres qui se sont retrouvés dans l'impossibilité de cotiser, remettant en cause l'un des principes fondamentaux de la tontine : le respect de la parole donnée. Par ailleurs, de nombreux emprunts contractés au sein des différents groupes n'ont pu être remboursés à temps à cause des difficultés financières des membres débiteurs.

(3) Il s'agit d'une enquête organisée dans le cadre d'une étude sur le problème de fonctionnement de la caisse populaire du quartier de Batsingla (chefferie bafou) et qui a porté sur 38 adhérents de la caisse.

La conséquence immédiate de ces défaillances est l'impossibilité pour les épargnants de rentrer dans leurs fonds au moment désiré. On a ainsi vu dans les villages des associations organisant l'épargne pour la scolarité des enfants reporter la remise des fonds aux épargnants à plus d'un an parce qu'elles n'arrivaient pas à récupérer les emprunts accordés aux membres. Ce genre de situation crée un préjudice très grave pour les épargnants, compte tenu de l'importance accordée à la scolarité des enfants par les parents de cette région, comme le montre le tableau 2.

Tableau 2

**Utilisation des crédits accordés aux adhérents
de la caisse populaire de Batsingla (Bafou) en 1989**

Domaine	Nombre	%	Montant*	%
Agriculture	3	13,6	93 500	14,7
Commerce	7	31,8	210 000	33,0
Scolarité	11	50,0	322 000	50,7
Santé	1	4,6	10 000	1,6
TOTAL	22	100,0	635 500	100,0

* Les montants sont en francs CFA.

Source : Documents de la Caisse populaire de Batsingla (Bafou).

Ces différentes pressions sur le système d'épargne rurale ont pour conséquence d'en diminuer la crédibilité aux yeux des adhérents. L'augmentation du risque encouru dans l'utilisation de ce système pourrait sérieusement hypothéquer son avenir. Aussi, des mécanismes d'ajustement et d'adaptation se sont avérés indispensables pour assurer sa survie.

3. L'ajustement du système d'épargne rurale

L'ajustement est considéré ici comme étant l'ensemble des modifications intervenues ou envisagées dans le fonctionnement du système d'épargne rurale et le comportement des épargnants pour l'adapter aux

différents changements intervenus dans l'environnement économique et financier.

3.1. Les transformations du système

Les difficultés économiques ont amené les différents groupes tontiniers à effectuer des transformations en profondeur. La base de fonctionnement — la confiance — ayant été ébranlée, on assiste de plus en plus à la mise en place d'un système de garanties aussi bien internes qu'externes. Au sein des groupes, l'impact du mauvais comportement des différents membres sur l'ensemble du groupe est beaucoup plus pris en compte. Les admissions de nouveaux membres font l'objet d'investigations plus profondes pour éviter d'intégrer dans le groupe des membres ayant une honnêteté douteuse. Le parrainage est ainsi renforcé.

Les transactions sont soumises à davantage de garanties. La notion d'avaliste autrefois inconnue s'installe progressivement. Puisqu'en général les membres font appel à leur parrain pour les avaliser, les membres des groupes sont très prudents lorsqu'ils ont à soutenir une nouvelle admission. Dans certains groupes, le parrain est tenu responsable des dettes de son filleul. Ainsi, dans les groupes de tontines et autres associations impliquées dans la collecte de l'épargne et la distribution du crédit, on exige des garanties renforcées chez les éventuels emprunteurs pour assurer une protection beaucoup plus grande des fonds épargnés.

La tendance à la formalisation des transactions représente une autre forme d'évolution au sein des associations d'épargnants. La formalisation doit être entendue comme étant une certaine standardisation des opérations en vue d'en faciliter le contrôle et non comme une mise en place de liens avec le système formel. On fait ainsi de plus en plus appel aux individus lettrés pour assurer la tenue des documents comptables jadis inexistantes dans la plupart des groupes ruraux. Il existe même quelques groupes qui ont dû incorporer des jeunes lettrés afin qu'ils prennent en main le secrétariat du groupe et la tenue de la comptabilité.

3.2. Le comportement des épargnants

Face aux difficultés rencontrées dans les groupes de tontines et autres associations d'épargne, les épargnants ruraux ont effectué des

ajustements au niveau de leurs comportements. Ils ont d'abord cherché de nouveaux lieux d'épargne. Lors de l'enquête menée auprès des adhérents de la caisse populaire de Batsingla (chefferie bafou), plus de la moitié ont affirmé avoir rejoint la caisse populaire pour réduire le risque croissant qui pèse sur les tontines.

Malheureusement, ceci n'est pas partout possible, le système informel restant le plus souvent la seule forme d'épargne disponible. Mais, là où il existe des substituts aux groupes informels, les populations les ont essayés pour en évaluer les performances. On assiste ainsi à un regain d'intérêt pour les institutions comme les caisses populaires qui sont des coopératives d'épargne et de crédit. Elles ont une existence légale car elles sont enregistrées par le ministère de l'Agriculture qui est chargé du suivi du mouvement coopératif dans le pays. Dans la chefferie bafou, deux caisses populaires rurales (Batsingla-Bafou et Bamougoum), créées par des villageois, fonctionnaient déjà en 1990. En décembre 1992, on en recense environ quinze réparties dans toute la province. Bien qu'il soit prématuré de porter un jugement objectif sur les perspectives de ces caisses, on peut néanmoins relever que le phénomène est en train de faire tache d'huile.

Une autre tendance, couramment observée dans les villages, est la répartition des économies dans plusieurs groupes pour réduire les risques de perte au cas où ces différents groupes effectueraient de mauvais placements.

La confiance jadis faite aux parents et amis pour l'épargne s'effrite dangereusement. Ces formes d'épargne sont ainsi menacées de disparition. Il semble que les gens aient de plus en plus recours à la thésaurisation individuelle comme moyen de préserver leurs ressources. En effet, déçus par un système formel constitué essentiellement des banques commerciales peu représentées en milieu rural, et avec les risques qui pèsent de plus en plus sur la tontine et la mettent en cause, les populations rurales pourraient trouver dans la thésaurisation, la seule alternative « sûre », gelant ainsi des liquidités déjà rares.

3.3. L'avenir du système

Les mesures déjà prises par les tontines pour assurer leur survie ainsi que celles prises individuellement par les épargnants pour préserver leur épargne ont permis d'obtenir une certaine stabilité, bien qu'elle soit encore précaire. Afin d'améliorer ce système, il est indispensable de renforcer la formalisation des opérations au sein des dif-

férents groupes. Formalisation ici ne veut pas dire incorporation dans le système formel, mais plutôt établissement de règles de fonctionnement claires et codifiées qui permettent de bien contrôler les activités au sein de chaque groupe.

Dans tous les cas, il existe de nombreux indicateurs qui laissent penser que le système d'épargne rurale dans l'Ouest du Cameroun survivra à la crise économique actuelle et pourrait même en sortir renforcé parce qu'il aura profité de ces moments difficiles pour se restructurer et jeter des bases plus saines de fonctionnement. Un dicton très populaire, repris par Henry *et al.* (1991), dit que « la tontine ne meurt pas », et tout laisse à penser que la tontine, et par extension le système d'épargne rurale de l'Ouest du Cameroun, survivra à la crise économique actuelle.

*
* *

La crise économique actuelle a sérieusement affecté le système d'épargne rurale dans la province de l'Ouest. En réduisant significativement les revenus disponibles dans les ménages ruraux, et, par conséquent, leur capacité d'épargne, elle a fragilisé le système d'intermédiation financière rurale. Les perturbations qui en découlent pourraient remettre en cause certains acquis positifs et pénaliser les populations rurales qui, malheureusement, sont toujours les plus vulnérables. Mais de nombreux ajustements ont été effectués, aussi bien dans le fonctionnement de ce système que dans le comportement même des épargnants. Les différents intervenants dans la chaîne ont mis en place des mécanismes qui leur permettront de faire face aux nombreuses difficultés actuelles. Ceci nous permet d'espérer que cette crise économique aura, à travers les transformations qu'elle a entraînées, préparé le système d'épargne rurale à faire face à l'avenir avec sérénité, ce qui en serait une conséquence positive.

BIBLIOGRAPHIE

Banque mondiale, 1989, *Rapport sur le développement dans le monde 1989, systèmes financiers et développement*, New York, Oxford University Press.

- BEKOLO-EBE (B.) *et al.*, 1991, *Enquêtes sur les tontines dans les provinces de Centre, de l'Ouest et du Nord-Ouest*, Paris, Notes de Recherche UREF-AUPELF, Réseau thématique entreprenariat, n^{os} 91-22.
- FOUDA MOULENDE (T.), 1988, *Assessing small farmers credit needs : A case study of the West province of Cameroon*, Gainesville, University of Florida (Unpublished M. Sc. thesis).
- HENRY (A.), TCHENTE (G.H.), GUILLERME (P.), 1991, *Banques et tontines au Cameroun*, Paris, Karthala.
- NTANGSI (J.), 1991, *Structural Adjustment in Cameroon and Implication for Agriculture*, Paper presented at the International Symposium on Agricultural Policy Analysis in Sub-Saharan Africa, Dschang, November 3 - 6, University Centre of Dschang. 12 p. multigr.
- NZEMEN (M.), 1988, *Théorie de la pratique des tontines*, Yaoundé, Sopecam.
- OCISCA, 1991, *Rapport d'étape, phase I. Observatoire bafou*, Yaoundé, projet OCISCA phase I.
- SCHRIEDER (G.), 1989, *Informal financial groups in Cameroon : Motivation, Organisation and Linkages*, Unpublished, M. Sc. Thesis, Ohio State University.

25. Vers une crise du crédit agricole ?

par Thérèse MOULENDE FOU DA (1)

Le monde rural n'est nullement épargné par la crise et les mesures d'ajustement structurel qui sont devenues le quotidien des Camerounais dès 1988. Il a vu ses revenus diminuer à cause de la chute des cours des produits d'exportation et de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs de ses produits vivriers et maraîchers. Dans le même temps, les coûts de production augmentent par suite de la levée progressive des subventions sur les intrants. Et la réduction des sources institutionnelles de crédit agricole, levier indispensable de la modernisation du secteur rural, est venu aggraver cette situation. Ainsi, la grande masse des petits agriculteurs semble se trouver dans une impasse pour financer ses besoins. Est-ce une impasse passagère ou est-on en train de s'acheminer vers une véritable crise du crédit agricole (2) ?

Le rôle du crédit dans la modernisation de l'agriculture familiale a été largement démontré en Asie ou en Amérique latine, là où la « révolution verte » a donné les résultats escomptés. En effet, l'adoption de toute technologie pour améliorer la production et la productivité du secteur agricole requiert des ressources financières supplémentaires de la part du producteur car les besoins sociaux prioritaires (santé, scolarité, alimentation) sont rarement couverts par les revenus

(1) Agro-économiste, Université de Dschang. Adresse : BP 96, Dschang, Cameroun.

(2) L'objectif de notre analyse est d'apporter des éléments qui devraient permettre de statuer sur ce point. Nous présenterons d'abord les stratégies nationales de crédit agricole, puis les mécanismes de crédit au niveau local pour déboucher sur les articulations nécessaires à l'élaboration de toute stratégie positive d'encadrement du producteur agricole camerounais.

Nous avons utilisé des données secondaires pour décrire le dispositif au plan national et les résultats des enquêtes réalisées par OCISCA à Bafou en 1991.

propres, d'où le recours régulier aux sources formelles et informelles de financement disponibles et accessibles.

Aussi, pour inciter l'agriculteur à saisir les nouvelles opportunités technologiques en s'endettant davantage, le crédit agricole a été progressivement institutionnalisé. Dans les pays occidentaux, par exemple, la mécanisation de l'agriculture couplée à la vulgarisation des variétés précoces à cycles courts et à haut potentiel de rendement, ont été rendues possibles grâce au crédit agricole à travers des institutions publiques et privées. Son introduction dans les pays en voie de développement sans adaptation a été assurée par des institutions publiques, des sociétés et des banques de développement, dans le souci de servir les plus démunis, nombreux et marginalisés par les institutions financières classiques, car ne pouvant remplir les conditions habituelles d'octroi de crédits (Bhargava, 1973).

Le Cameroun n'est pas resté à la traîne, et a connu une expérience mouvementée du crédit agricole par le biais des groupements coopératifs, de la Banque camerounaise de développement (BCD), du Fonds national de développement rural (Fonader), et de diverses structures formelles. Selon les planificateurs de l'État camerounais (MIN-PLAN, 1982), le crédit agricole devait répondre à quatre objectifs : moderniser les techniques de production ; accroître les rendements ; améliorer qualitativement et quantitativement la production et augmenter les revenus paysans. Malgré tous les efforts déployés pour redistribuer un crédit abondant et bon marché pour les petits paysans des régions les plus reculées, ceux-ci n'ont pas été touchés. La principale raison est que les institutions de crédit étaient conçues et fonctionnaient comme des relais distributeurs, sans aucun effort pour générer des fonds propres, s'autofinancer et couvrir des charges d'administration des crédits trop élevées (Kane, 1981). La crise financière actuelle a précipité la fermeture de la plupart des institutions ou leur réorientation vers des groupes solvables, pour renforcer leur viabilité financière ce qui exclut *de facto* le groupe-cible initial (Kane, 1981).

Cette incapacité du crédit à atteindre les groupes de producteurs familiaux pose un problème majeur pour toute politique agricole qui s'adresse à eux qui constituent plus de 90 % des exploitants agricoles. Et l'ajustement du secteur agricole impose une amélioration de la disponibilité et de l'accès au crédit agricole pour les producteurs situés dans un environnement libéralisé (Jaycox, 1992). Pas de modernisation possible sans crédit accessible aux petits planteurs et pas de crédit suffisant au niveau local sans soutien national. Sans cette articulation dynamique, toute politique de relance de l'agriculture commerciale risque d'être vouée à l'échec dans le cadre libéral actuel.

1. La mobilisation du crédit au niveau national : l'effondrement de l'existant

1.1. Le repli du dispositif bancaire général sur la clientèle solvable

Le tableau 1 présente le système financier institutionnel. Comme par le passé, il est encore largement dominé par des institutions parastatistiques malgré le retrait de plus en plus manifeste de l'État.

Tableau 1

Institutions financières formelles camerounaises

Origine	Institutions (3)
Étrangères privées :	BCCC, Boston Bank, Meridian (Banques d'import-export)
publiques :	CCCE, BIRD, BAD, IFC, BADEA PNUD, FAO/PAM, GTZ, USAID, et de pays comme les Pays-Bas, la Chine, le Canada, etc.
Nationales privées :	Quelques ONG, CEP, BICIC, SCB/CL, SGBC, CCEI, FIB, BIAO/Meridien, CAMCCUL, UCPY, UCCAO, CMEC, GEX
publiques :	SNI, CAC, FOGAPE, FIMAC, CFC, ONCC, CAPME, CNPS, Compagnies d'assurance.

(3) Signification des sigles du tableau 1 : BAD : Banque africaine de développement ; BADEA : Banque arabe pour le développement de l'Afrique ; BCCC : Bank of Credit and Commerce-Cameroon ; BIAO : Banque internationale pour l'Afrique occidentale ; BICIC : Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Cameroun ; BIRD : Banque internationale pour la reconstruction et le développement - Banque mondiale ; CAC : Crédit agricole du Cameroun ; CAMCCUL : Cameroon Cooperative Credit Union League ; CAPME : Centre d'assistance aux petites et moyennes entreprises ; CCCE : Caisse centrale de coopération économique (devenue récemment CFD - Caisse française de développement) ; CCEI : Caisse commune d'épargne et d'investissement ; CE : Caisse d'épargne ; CFC : Crédit foncier du Cameroun ; CMEC : Caisse mutuelle d'épargne et de crédit ; CNPS : Caisse nationale de prévoyance sociale ; FAO : Food and Agricultural Organization ; FIB : First Investment Bank ; FIMAC : Fonds d'investissement de micro-réalisations agricoles et communautaires ; FOGAPE : Fonds de garantie pour les petites et moyennes entreprises ;

Certaines institutions, comme la Société nationale d'investissement (SNI), se sont dégagées de complexes agro-industriels peu rentables et se sont réorientées vers les activités du secteur secondaire et tertiaire. Cette société fut pourtant le fer de lance de la « modernisation agricole sans paysans » qui mobilisa jusqu'à 75 % des crédits d'investissements agricoles, et l'outil essentiel de financement du gouvernement canalisant les financements extérieurs. Ce retrait de la SNI a pris de court l'encadrement agricole qui pouvait être assuré par les sociétés agro-industrielles.

Les banques commerciales, exsangues pour la plupart, se montrent très prudentes en ce qui concerne le financement des investissements agricoles malgré leur présence dans certaines zones rurales. Elles gardent un souvenir cuisant du préfinancement des récentes campagnes des produits d'exportation et des bons achetés à perte à la SNI lors de leur création sous la pression de l'État (4). Leur recapitalisation et restructuration récentes ont contribué à revoir leurs exigences à la hausse d'autant plus que les taux d'intérêt et les charges financières sont restés élevés avant et après la dévaluation... Les autres organismes, comme le Crédit foncier du Cameroun (CFC), le Fonds de garantie aux petites et moyennes entreprises (FOGAPE), la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) et les compagnies d'assurance, sont essentiellement orientés vers les secteurs non agricoles (immobilier, petites et moyennes industries, etc.) par vocation ou recherche d'un profit.

La Caisse d'épargne postale constitue un cas avec un vaste réseau aux nombreuses ramifications en zone rurale. Grâce à des conditions flexibles permettant de collecter l'épargne des individus et des tonti-

GEX : Groupement des exportateurs ; GTZ : Mission de coopération allemande ; IFC : International Fund for Cooperation ; ONCC : Office national cacao-café ; ONG : Organisation non gouvernementale ; PAM : Programme alimentaire mondial ; PNUD : Programme des Nations unies pour le développement ; SCB-CL : Société camerounaise de banque - Crédit Lyonnais ; SGBC : Société générale de banques au Cameroun ; SNI : Société nationale d'investissement ; UCCAO : Union centrale des coopératives agricoles de l'Ouest ; UCPY : Union des caisses populaires de Yaoundé ; USAID : United States Agency for International Development.

(4) Les banques commerciales étaient pratiquement obligées de financer et de subventionner indirectement la production agricole par l'achat obligatoire de bons d'équipement émis par la SNI à un taux de rémunération inférieur à celui du capital épargné. Les fonds mobilisés par ces bons ne sont pas connus. Cependant, la suppression récente de cette obligation lors de la restructuration du secteur bancaire, en même temps que la réorientation de la SNI, accentuent davantage la pénurie de capital pour l'agriculture.

nes (minimum d'ouverture de compte à 1 000 francs CFA au lieu de 100 000 à 200 000 francs CFA comme dans certaines banques) et à des mesures diverses d'incitation (institution de la « coupe d'épargne villageoise » pour le chef du village qui multiplie rapidement son épargne), elle capte une épargne significative. Les dépôts par exemple, ont été multipliés par 5 en l'espace de 12 ans, passant de 1,896 milliards de francs CFA en 1972 à 9,847 milliards de francs CFA en 1983 (BEAC, 1988). Ces dépôts ont atteint 11,668 milliards de francs CFA en 1984. De plus, l'introduction récente du système de crédit aux épargnants a pratiquement permis de doubler le nombre de comptes en trois ans, passant de 160 000 à 300 000 (BEAC, 1988).

1.2. La disparition des fonds spécialisés

Le Fonds national de développement rural (Fonader), institution spécialisée pour assurer l'octroi des prêts subventionnés aux paysans qui ne pouvaient accéder facilement aux autres institutions formelles de crédit, a disparu. La mauvaise performance financière de cette institution, son incapacité à mobiliser et à recycler l'épargne rurale ont amené sa fermeture, en 1988, après 16 années d'existence (5).

Il en est de même de l'Office national de commercialisation des produits de base (ONCPB) dont les missions principales étaient d'assurer le financement du développement rural et la stabilisation des prix des planteurs, à travers un mécanisme de prélèvements sur les recettes des produits d'exportation. Avant sa fermeture, en 1991, la stabilisation avait permis à l'Office de prélever 375 milliards de francs CFA sur les recettes d'exportation du café et du cacao de 1979 à 1988. Alimentant le budget public, il n'a pu soutenir les prix aux producteurs quand ils se sont effondrés, ni attribuer des subventions aux engrais

(5) Sur 11 années, de 1975-1976 à 1985-1986, le Fonader a distribué près de 31,5 milliards de francs CFA sous forme de prêts à l'agriculture. Les quatre groupes de clientèle concernée se partagent ces montants comme suit : crédits individuels : 52 % ; groupes d'agriculteurs modernes (GAM) : 14,9 % ; coopératives (crédit direct et adhérent) : 22,6 % ; sociétés de développement : 10,5 %. Le groupe des petits et moyens agriculteurs, cible principale du Fonader, se retrouve dans la catégorie crédit adhérent et ne s'adjuge que moins de 10 % des fonds prêtés. Il faut aussi noter que le budget total alloué au crédit représente seulement 20 % du budget total du Fonds, les 80 % restants étant utilisés pour des interventions diverses comme la lutte phytosanitaire, la régénération des cultures, les subventions des engrais, l'hydraulique villageoise, la promotion des cultures vivrières, l'installation des jeunes agriculteurs, la promotion de l'élevage, etc. (Fonader, rapports d'activité 1984 et 1986).

ou des crédits à travers le Fonader et quelques sociétés de développement (6).

A disparu aussi en 1990, la Banque camerounaise de développement (BCD) qui a, pendant longtemps, joué un rôle de premier plan pour le financement d'activités agricoles diverses mais rarement paysannes (7), avant de se voir réduite à financer uniquement les campagnes de commercialisation.

La plupart des sociétés de développement rural qui ont été liquidées distribuait des aides et des crédits, et ces activités n'ont été récupérées par aucune autre institution. Celles qui survivent encore n'assurent même plus certaines opérations courantes dans la mesure où elles sont en cessation de paiement, comme la Sodecao.

Le Crédit agricole du Cameroun (CAC), mis sur pied depuis 1990, est, toutefois, présenté comme la véritable banque du monde rural. Cependant, après l'ouverture des agences de Yaoundé, Douala, Bafoussam et Bamenda, il n'a pas encore clairement défini sa politique vis-à-vis du monde rural. Ceci est révélateur de ses intentions de servir une clientèle qui présente les garanties classiques et un minimum de risque. Sauf si des changements sont envisagés dans la politique de prêts, les conditions actuelles ne sont ni favorables, ni attrayantes pour le paysan camerounais moyen. Même si elles sont plus légères que celles des banques commerciales pour cause de bonification (8).

(6) De 1979 à 1988, l'ONCPB a prélevé en moyenne 277 francs CFA sur le kilo de café robusta et 220 francs CFA sur le kilo de cacao exportés. Cependant, la stabilisation n'a fonctionné que deux ans pour le robusta (restitution de 82 francs CFA/kg et de 57 francs CFA/kg en 1988 et 1989 respectivement) et une seule année pour le cacao (146 francs CFA/kg en 1989). Encore ces restitutions n'ont-elles pas été payées par l'ONCPB mais en partie par le Stabex, en 1992-1993. Dès la campagne 1989-1990, on a assisté à la réduction considérable des prix aux producteurs.

(7) Quelques chiffres de la première décennie de l'indépendance montrent que de 1961-1962 à 1969-1970, la BCD a distribué plus de 4 milliards de francs CFA à l'agriculture, soit 2,5 milliards pour la production et 1,6 milliard pour la commercialisation. La décennie 1970 est marquée par la création du Fonader et de multiples sociétés de développement, d'où la diminution progressive de l'importance de la BCD (Gracia, 1973).

(8) Selon un document présenté par le Crédit agricole du Cameroun, à la table ronde sur la « Nouvelle politique agricole du Cameroun » en novembre 1990, les taux de rentabilité interne de nombreux projets agricoles se situent entre 8 et 12 % et n'atteignent que rarement 15 % (pisciculture). Ainsi, si le CAC venait à appliquer les taux d'intérêt commerciaux, même légèrement inférieurs à ceux des banques de la place, il ne pourrait servir qu'une clientèle aisée, plutôt urbaine.

1.3. *Le salut viendra-t-il du système coopératif et mutualiste ?*

Il ne reste donc plus beaucoup d'institutions spécialisées pour fournir du crédit aux petits agriculteurs dans le système financier institutionnel camerounais. Le crédit adhérent, principalement fourni aux paysans membres des coopératives par le Fonader a, bien sûr, disparu depuis la fermeture de cette institution en 1988. Les coopératives qui ne disposent pas d'assises financières solides pour parrainer cette opération figurent pour mémoire dans le tableau 1, en attendant des jours meilleurs où elles pourront reprendre cette activité.

Les coopératives mutuelles d'épargne et de crédit (« crédit unions » de la zone anglophone), qui sont, en réalité, des structures semi-informelles créées en 1963, à Njinikom, par un missionnaire américain sur le modèle existant aux États-Unis, semblent mieux affronter la crise et continuent leurs activités. Elles sont regroupées au sein de la Cameroon Cooperative Credit Union League (CAMCCUL) et de l'Union des caisses populaires de Yaoundé (UCPY). Elles recrutent plus de 100 000 membres et drainent une épargne de plus de 40 milliards de francs CFA (BEAC, 1988). Ces mutuelles servent de modèle de base à la promotion des Caisses mutuelles d'épargne et de crédit (CMEC) qui en reprennent l'organisation tout en s'installant prioritairement en zone rurale, et qui financent des activités agricoles. Le fonctionnement de quelques CMEC, au niveau local, laisse déjà entrevoir qu'elles sont en train de se tailler une place de choix sur le marché financier rural, malgré les mesures sévères prises en ces temps difficiles pour faire face aux difficultés de remboursement observées.

Le Fimac (Fonds d'investissement de micro-réalisations agricoles et communautaires) est le dernier fonds lancé avec l'appui de la Banque mondiale pour devenir l'intermédiaire des associations et groupes de producteurs « de base ». Après une phase pilote, le Fimac a été mis en place en 1991 pour financer exclusivement des projets de groupes de 4 à 20 membres (groupes de femmes, d'éleveurs, de maraîchers, comités villageois, etc.). Le montage du financement de l'investissement à réaliser par le groupe requiert au préalable une participation propre de 20 % (la moitié servira d'apport personnel au projet, et l'autre moitié constituera un début de remboursement). Cette participation sert en quelque sorte de garantie. A cette condition s'ajoutent d'autres restrictions sévères pour le choix de groupes bien organisés et « viables » présentant des projets économiquement rentables.

Les réflexions s'orientent maintenant vers un crédit rural décentralisé. Il s'agirait de mettre en place un système qui permette de solliciter le concours de toutes les entités des secteurs formel et infor-

mel pouvant couvrir les besoins des populations rurales, particulièrement les couches les plus défavorisées (Schmidt, Kropp, 1988). Nouveauté ou retour à la case départ ? Difficile à dire, tant que l'idée n'est pas traduite en projet concret. Cette structure reste l'une des rares à vouloir institutionnaliser l'utilisation des sources informelles. Les sources informelles ne connaissent en effet, que de rares tentatives d'acceptation au niveau national. Et encore, les relations se limitent aux dépôts faits auprès des institutions bancaires où elles reçoivent une rémunération faible (8 %) par rapport à ce que leur rapporte l'usure.

Ce tableau au niveau national dégage une impression de « navigation à vue », sans que ne s'en dégage une politique réellement élaborée.

2. Le crédit au niveau local dans la chefferie bafou

2.1. Baisse générale des revenus

Dans la chefferie bafou, la baisse générale des revenus consécutive à la crise a touché 98 % des caféiculteurs et 80 % des maraîchers. Des recettes de substitution et/ou complémentaires apparaissent toutefois, même dans les zones acquises au café ou qui pratiquent l'élevage. Le tableau 2 donne une idée des exploitations touchées par la réduction des revenus.

Tableau 2

Revenus moyens des paysans à Bafou par type d'activité en 1991

Activités productrices (a)	Revenus en francs CFA	Hommes (b) %	Réduction (c) %
Extra-agricoles	219 510	61	70
Maraîchage	41 827	21	80
Café	40 521	51	98
Élevage	25 797	51	75
Cultures vivrières	14 590	13	68

(a) Les revenus des rentes (locations, pensions, retraites, allocations familiales), bien que très substantiels (en moyenne 835 106 francs CFA pour ceux qui en bénéficient) ont été exclus, car ne concernant qu'une fraction très réduite de l'échantillon.

(b) Proportion des revenus sous le contrôle de l'homme.

(c) Fréquence de l'échantillon ayant subi une réduction des revenus.

Ce sont les activités extra-agricoles qui prennent une importance toute particulière dans la structure des revenus des ménages ruraux. Il en est de même pour le maraîchage qui est pratiqué par près de la moitié de la population. Cependant, et comme le souligne le rapport OCISCA de la phase 1, « l'avenir du café n'est pas encore compromis », puisque 71 % des caféiculteurs pensent maintenir leurs engagements dans la production de cette denrée et que 16 % voudraient augmenter les superficies qui lui sont dévolues. Face à l'augmentation des prix des engrais utilisés par plus de la moitié des producteurs rencontrés, 63 % de planteurs souhaitent réserver les mêmes sommes que par le passé pour leur achat. Les planteurs n'avaient donc pas encore en 1991 entièrement perdu confiance dans le café.

Ce sont les hommes qui captent la majorité des bénéficiaires des activités productrices, mis à part les cultures vivrières et le maraîchage, encore dominés par les femmes comme le montre le tableau 2.

2.2. Domination des sources informelles de crédit

Tableau 3

Situation générale des emprunts à Bafou :
moyenne de 1986 à 1990 (574 réponses) - francs CFA

Source	Emprunts (a)	Minimum	Maximum	Fréquence (d) %
Famille	68 600	5 000	900 000	8
Amis	71 500	3 000	1 100 000	24
Tontines	99 400	4 000	3 000 000	61
Autres (b)	136 200	5 000	600 000	5
Banques	897 800	25 000	5 000 000	2
Moyenne (c)	108 000	4 300	2 300 000	100

(a) Valeur moyenne des emprunts par source.

(b) Coopératives (11 cas), Fonader (2 cas), employeur (14 cas).

(c) Emprunt moyen par paysan bénéficiaire.

(d) Bénéficiaires selon la source.

Le volume des emprunts en cours reste important comme l'indique le tableau 3. Les sources « informelles » constituées par la famille, les amis et les tontines fournissent du crédit à 93 % des demandeurs

dans la chefferie bafou. Les montants moyens des emprunts assurés par ces sources sur une période de cinq ans restent cependant faibles par rapport aux autres sources, notamment les banques. D'une manière générale, on remarque que les prêts les plus importants (en volume) ont pu être obtenus avant 1987 (tableau 4).

Tableau 4
Évolution de l'offre du crédit à Bafou (francs CFA)

Période	1986	1987	1988	1989	1990
Moyenne par bénéficiaire	111 000	76 000	71 000	59 000	53 000
Moyenne à partir des sources informelles	77 000	93 000	93 000	93 000	98 000
Bénéficiaires	79	96	128	137	310

L'offre de crédit, décomposée année par année (tableau 4), montre un accroissement du nombre des bénéficiaires et de l'apport des sources informelles (familles, amis, tontines) qui s'affirment de plus en plus comme les véritables issues financières de secours. Les prêts obtenus sont en majorité destinés au financement des besoins sociaux (tableau 5).

Tableau 5
Utilisation actuelle (1991) et future des emprunts à Bafou
(346 répondants)

Destination	Actuelle %	Future %
Équipements et intrants agricoles	3	24
Besoins sociaux (a)	83	22
Habitat	4	17
Alimentation	2	2
Autres (b)	8	35
TOTAL	100	100

(a) Scolarité, maladies, événements familiaux.

(b) Imprévus, achats fonciers, équipement ménager, etc.

2.3. Prêts à tous, mais au prix du surendettement des défavorisés

On observe une modification de structure des objectifs pour les besoins à venir (tableau 5) : les enquêtés mettent en priorité les équipements et intrants agricoles. Ceci est cohérent avec la volonté des producteurs de maintenir la production du café et de renouveler vraisemblablement le matériel végétal (arrachage/replantation), voire d'agrandir les superficies. On sait, par ailleurs que le taux d'équipement avoisine les 20 % pour les pulvérisateurs et les 60 % pour les dépulpeurs, matériels très souvent en mauvais état. Enfin, si les producteurs veulent emprunter plus, c'est que leurs besoins actuels ne sont pas entièrement couverts par les crédits disponibles.

Ainsi, l'accroissement du prix des engrais entraîne une augmentation estimée des besoins de 70 000 francs CFA à 103 000 francs CFA en moyenne (Fadani, Foko, 1992). Ceci alourdit la demande en crédit encouragée dans le passé par le biais des crédits adhérents Fonader/système coopératif.

Il n'est pas du tout surprenant de constater la place importante accordée aux besoins sociaux dans l'échelle de priorité de l'utilisation future des crédits (22 %). Ces besoins, de nature socioculturelle, improductifs en eux-mêmes, stimulent les producteurs et les incitent à rembourser à la tontine.

Les bénéficiaires des prêts appartiennent à toutes les couches de la société et « on ne prête pas qu'aux riches » dans un milieu profondément inégalitaire (OCISCA, 1991). Si les plus aisés reçoivent les montants les plus élevés, les plus pauvres restent cependant les plus endettés.

Tableau 6

Répartition des emprunts par classe de revenus à Bafou (574 réponses)

Classes de revenus	Emprunt moyen	Fréquence %	Taux d'endettement (a)
5 000 - 100 000	43 000	27	86
100 001 - 150 000	70 000	14	57
150 001 - 400 000	75 000	30	31
> 400 000	215 000	29	21

(a) Le taux d'endettement est le rapport de l'emprunt moyen calculé à partir du nombre total de bénéficiaires sur le revenu moyen de la classe.

Près de la moitié de l'échantillon a un taux d'endettement de plus de 50 %. Ceci est trop élevé si l'on admet que la borne supérieure de ce taux pour les bas revenus ne doit pas dépasser 30 à 40 %.

La situation est particulièrement alarmante pour le groupe le plus pauvre qui affiche un taux d'endettement de 86 %. Ce sont eux qui ont accès aux sources « informelles », qui payent donc les taux d'intérêt les plus élevés. La moyenne des taux mensuels pratiqués dans la région est de 4 % pour les tontines, de 1 % pour les parents et amis et de 1,4 à 1,8 % pour les banques commerciales.

Les prêts sont généralement octroyés pour une durée maximale d'un an (94 % des cas) et ont des remboursements uniques (57 % des cas) ou mensuels (11 % des cas). Ce sont donc des emprunts à court terme, contractés pour financer les besoins sociaux, en fonds de roulement ou pour assurer la soudure entre deux périodes meilleures. Ces types de prêts se justifient largement par les flux décalés des recettes et des dépenses tout le long de l'année et découlent de la nécessité de parer à toute éventualité pour couvrir les besoins intermédiaires.

*

* *

Le rapprochement entre le dispositif national de crédit agricole et la situation réelle en zone rurale souligne l'existence d'un clivage plus qu'alarmant. Les institutions mandatées au niveau national pour couvrir les besoins en crédit des planteurs sont pratiquement inexistantes là où elles sont supposées opérer, et ce sont les sources informelles qui, marginalisées au niveau national, jouent un rôle central au niveau local. Ces sources informelles (tontines, amis et famille) connaissent actuellement des difficultés liées à la rareté générale des fonds, on peut prévoir une pénurie imminente de fonds en zone rurale. La principale clientèle de ces sources informelles étant surendettée, ceci ne fait que renforcer la marginalisation future des petites gens des campagnes. Ces groupes pratiquement insolubles formeront bientôt une couche d'exclus si des subventions appropriées ne leur sont pas accordées. Proposer ce type de solution revient à mettre en cause à partir du terrain la « libéralisation à outrance » qui abandonne les plus faibles à eux-mêmes, sous le prétexte que par le passé toute politique visant à les atteindre a lamentablement échoué. Bien que les femmes apparaissent comme un groupe encore plus vulnérable, il n'existe aucune mesure spécialisée pour répondre à leur attente, sauf mesures exceptionnelles que l'État n'est pas en mesure de prendre.

Il est clair que le crédit agricole institutionnalisé n'existe pas dans la chefferie bafou, représentative de la situation qui prévaut ailleurs. On se demande donc comment toutes ces structures nationales vont induire la modernisation de l'agriculture en servant une clientèle urbaine salariée. Dans le milieu rural, on survit comme en témoigne l'explosion des emprunts pour faire face aux besoins sociaux. Il manque encore et toujours le déclic qui pourrait changer le visage de l'agriculture traditionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAC, 1988, « La mobilisation de l'épargne en milieu rural : l'expérience des pays membres de la BEAC », Séminaire sur la mobilisation de l'épargne, République de Guinée (10-12 oct. 1988), Conakry, Banque centrale de Guinée.
- BHARGAVA (V.K.), 1973, *Effects of Publicly Supported Credit Programs on Economic Growth of Small Farms in District Budaun (India)*, Urbana, Champaign, Ph.D. Université d'Illinois.
- CAC, 1990, « Note de présentation du Crédit Agricole du Cameroun », Table ronde sur la nouvelle politique agricole du Cameroun, Yaoundé.
- ELA (J.M.), 1992, « Les Africains face à la crise », *Jeune Afrique Économie*, n° 154, avril 1992.
- FADANI (A.), FOKO (E.), 1992, « Economic Effect of the Fertilizer Sub-Sector Reform Program on Coffee-based Farming Systems in Cameroon », Atelier international sur « Crise et ajustement structurel dans le milieu rural du Cameroun : confrontation du local et du national (27-29 avril 1992) », Dschang, ORSTOM-CUDs (projet OCISCA).
- FOUDA MOULENDE (T.), 1992, « Agricultural Credit for Small Farmers in Cameroon : the Current Status », *Cameroon Journal of Agricultural Economics and Rural Sociology*, n° 1, 1992.
- GRACIA (M.), 1973, *Le financement interne du secteur agricole au Cameroun*, Fribourg, thèse de doctorat, Université de Fribourg.
- JAYCOX (E.J.K.), 1992, *Les défis du développement de l'Afrique*, Allocutions prononcées pour la région Afrique, Washington, USAID.
- KANE (E.J.), 1981, « Political Economy of Subsidizing Agricultural Credit in Developing Countries », discussion paper n° 2, pp. 1-4, in *Colloquium on Rural Finance* (september 1-3, 1981), Washington D.C.
- MINAGRI, 1991, *Livret d'information de base sur le FIMAC*, Yaoundé, cellule nationale du FIMAC.
- MINPLAN, 1982, *Rapport d'exécution du IV^e Plan Quinquennal (1977-1981)*, Yaoundé, MINPLAN.

OCISCA, 1991, *Rapport d'étape, Phase 1 : observatoire bafou*, Yaoundé, OCISCA, phase 1.

SCHMIDT (R.), KROPP (E.), 1988, *Financement rural : un cadre d'orientation*, Manuels de développement rural, GTZ.

26. Consommer, épargner ou investir : les priorités de l'agriculture de plantation en temps de crise

par Pierre JANIN (1)

Réformée dans son organisation commerciale depuis le printemps 1991, l'agriculture de plantation caféière et cacaoyère n'a maintenant d'autre issue que de rajeunir ses structures productives pour survivre. Cette transformation tient d'autant plus du miracle que les moyens financiers font défaut et que certaines charges d'exploitation (fertilisation, taille et égourmandage) ou familiales (scolarité, santé), même réduites, ne peuvent être supprimées.

Chaque ménage est donc peu à peu amené à hiérarchiser ses besoins et à faire des choix douloureux. Les planteurs, qui n'ont pas encore opéré ces ajustements drastiques, auront du mal à équilibrer leur budget d'exploitation. Ils devront choisir entre dépenses sociales et investissements productifs immédiats ou différés. A l'inverse, les familles ayant déjà opéré des compensations de revenus par des activités de substitution — dégageant ainsi des surplus susceptibles d'être réinvestis dans l'agriculture — peuvent envisager l'avenir avec moins d'inquiétude.

1. Baisse des revenus : les cacaoculteurs s'en tirent mieux que les caféiculteurs

L'effondrement des cours mondiaux du café et du cacao en 1988-1989 a servi de révélateur au délabrement de l'économie de plan-

(1) Géographe, membre du projet OCISCA, assistant à l'université de Clermont-Ferrand. Adresse : 18, rue Saint-Pierre, 63000 Clermont-Ferrand.

tation. Cependant, on aurait tort de croire que les répercussions sur les revenus des ménages de planteurs ont été identiques en zone de vieille plantation caféière ou cacaoyère. La perte de pouvoir d'achat a été plus ou moins durement ressentie et répercutée sur les investissements productifs selon la taille et l'état des plantations, la spécialisation agricole des exploitations et le poids des charges familiales.

Vouloir assurer la survie de l'économie caféière ne se limite pas à la recherche d'un meilleur équilibre au sein de la filière ou à quelques opérations techniques (replantation, fertilisation). Cela renvoie plus fondamentalement à la capacité des ménages à faire face aux multiples charges quotidiennes et à leurs aspirations dans une société fondée sur la « famille-providence » en l'absence d'« État-providence ».

La dégradation des termes locaux de l'échange marchand (baisse des prix aux planteurs et renchérissement des produits phytosanitaires) n'a pas eu les mêmes conséquences selon le milieu de plantation considéré.

Dans l'Ouest (chefferie bafou), cela s'est traduit par une rapide dégradation des soins agricoles, le ralentissement de l'activité de replantation et parfois l'abandon pur et simple de la caféière à partir de 1989. Seuls, 20 % des grands planteurs et des double-actifs, qui bénéficient de revenus complémentaires conséquents, ont procédé à des renouvellements importants (plus de 100 pieds) en 1991. Pour la grande majorité, les efforts ont été limités à une redensification intercalaire pied par pied. Cette incapacité des ménages à entamer une régénération massive, qui n'a pas eu lieu dans les années fastes, risque, à terme, de compromettre de manière irrémédiable la survie de cette agriculture de plantation familiale. La situation la plus précaire est celle des petites et moyennes exploitations dominées par le café *Arabica*, qui n'ont pas réussi à dégager des sources de revenus à la fois nouvelles et suffisantes pour faire face aux dépenses sociales et qui sont très endettées (voir tableau 1).

La situation des cacaoculteurs n'apparaît pas aussi dramatique. De 1974 à 1990, les planteurs du Centre ont bénéficié de l'appui technique de la Sodecao (Société du développement du cacao). La distribution massive de plants sélectionnés a donné un « coup de fouet » à de nombreuses plantations, *a fortiori* lorsque ses agents effectuaient eux-mêmes le traitement anti-capside et fournissaient gratuitement des produits contre les attaques parasitaires. La libéralisation de la filière ne s'est pas traduite par un abandon des cacaoyères, ni même par une « mise en veilleuse ». A l'évidence, les exploitants se sont efforcés de réduire les charges d'entretien en ne désherbant qu'une fois par an ou en recourant de manière plus systématique à la main-d'œuvre

familiale. Seule, une minorité a réagi en arrêtant de traiter contre la pourriture brune. Durant l'année 1992, le phénomène de replantation est plus sélectif : on recèpe pied par pied et, si l'on replante, c'est plutôt avec des plants « Ghana » rustiques, moins sensibles aux attaques parasitaires et à la sécheresse, que l'hybride.

Au total, même payé en dessous de 200 francs CFA/kg (prix de référence pour la campagne 1992-1993), le cacao rapporte suffisamment alors qu'une plantation de café arabica laisse peu de bénéfices en raison de charges d'exploitation beaucoup plus élevées. Ainsi, une cacaoyère de 700 pieds a un rapport brut (charges non décomptées représentant un bon quart) d'environ 50 000 francs CFA annuels contre 20 000 francs CFA maximum à une caféière de même taille plantée en arabica. On n'est donc pas surpris outre mesure de constater que la part occupée par ce produit d'exportation pour l'année 1991, dans les revenus monétaires familiaux totaux, ne dépasse pas 15 % pour le café (environ 50 000 francs CFA) contre 45 % pour le cacao (environ 80 000 francs CFA). L'attachement des caféiculteurs à leur plantation est visiblement en passe d'être remis en cause par d'autres activités économiques (maraîchage, petit commerce), seules à même de permettre des compensations de revenu.

2. Endettement accru et crédit formel encore plus inaccessible

Les contraintes financières des exploitations sont telles que leur maintien passe nécessairement par une diversification des sources de revenus. Encore faut-il que le planteur ait les moyens d'entreprendre de nouvelles activités. L'accès au crédit rural est donc aujourd'hui encore plus déterminant pour le développement de l'agriculture. Si la tontine et/ou la famille sont les principaux appuis financiers des ménages de planteurs, on relève cependant que certains ménages n'ont même plus la possibilité d'y recourir étant donné la faiblesse de leurs revenus.

Lorsqu'on connaît l'importance des montants versés annuellement aux tontines (évalués à 300 milliards de francs CFA au Cameroun en 1985), affirmer, par exemple, que les dépôts d'une paysannerie fortement touchée par la baisse des cours du café et du cacao sont insuffisants pour couvrir les coûts d'exploitation, laisse perplexe. Il est vrai que la multiplication de toutes petites opérations reste peu rentable pour des banques qui ont été en liquidation ou au bord de la faillite en raison d'une politique de crédit aventureuse sous l'autorité de

leur principal actionnaire, l'État camerounais avant 1990. Il n'est pas surprenant, de ce fait, que la part des crédits à court terme destinés à l'agriculture, fin août 1988, ne dépassait pas 10 % du montant global des prêts consentis par la BEAC (BEAC, 1990).

Déjà rendu difficile au planteur par les conditions d'attribution des prêts, l'accès au crédit institutionnalisé (Hugon, 1990) est devenu problématique avec la disparition, en 1988, du Fonader (Fonds national de développement rural) qui accordait des prêts aux planteurs par le biais de la caution solidaire des organes coopératifs d'achat du cacao. Il est donc, aujourd'hui plus que jamais, réservé à une minorité de privilégiés (grands planteurs et double-actifs) qui peuvent apporter la garantie de revenus réguliers et suffisants pour contracter de gros emprunts. Malgré le petit nombre de prêts contractés auprès des banques, on aurait tort de croire qu'elles jouent un rôle mineur : c'est à elles que l'on s'adresse lorsqu'on doit faire face à de grosses dépenses. Le nouvel organisme de crédit agricole ne semble pas en mesure de répondre par ses règles d'attribution et de garanties de recouvrement aux contraintes des petits et moyens planteurs.

A Bafou, le crédit communautaire va de pair avec l'agriculture intensive, alors qu'à Yemessoa, l'économie repose sur l'association d'une agriculture extensive avec un crédit essentiellement familial. Ces différences dans les pratiques financières des ménages de caféiculteurs arabica de la Ménoua et de cacaoiculteurs de la Lékié sont à mettre en relation avec les fondements et le mode de régulation des sociétés bamiléké et béti.

Dans l'Ouest, la pratique du crédit associatif ne date pas d'hier, mais la difficulté des ménages à faire face à des charges quotidiennes accrues par les soutiens apportés aux parents en difficulté explique en partie un recours plus fréquent à l'emprunt que dans le Centre (69 % des ménages contre 23 % en 1990). S'il existe une assez bonne corrélation entre emprunts et recettes globales, les chefs de ménages féminins apparaissent, toutefois, plus endettés, avec un volume d'emprunt qui représente le quart de leurs recettes moyennes annuelles contre un dixième pour leurs homologues masculins (moyenne pour les années 1986-1990).

La gestion extensive des exploitations à Yemessoa, avec des charges familiales réduites et de faibles dépenses d'exploitation, évite un recours systématique à l'emprunt et met le planteur à l'abri d'un endettement excessif : 10 % du revenu moyen annuel en moyenne (14 500 francs CFA) contre 20-25 % dans l'Ouest (46 000 francs CFA) de 1986 à 1990. Le volume de l'emprunt pour la seule année 1990, précédant l'enquête, est nettement plus élevé et représente 20 % du revenu annuel

moyen du ménage à Yemessoa (41 500 francs CFA) et environ 33 % à Bafou, soit 82 500 francs CFA. Si l'on peut parler d'un recours plus grand à l'emprunt, il ne faut toutefois pas négliger le risque de sous-estimation des déclarations de l'intéressé pour les années antérieures.

Tableau 1

**Évaluation des recettes et emprunts moyens (en francs CFA)
par classe de ménages de planteur pour l'année 1990
à Bafou et à Yemessoa**

Classe	Bafou		%	Yemessoa		%
	recettes	emprunts		recettes	emprunts	
Petit planteur	93 000	42 000	45,2	78 000	20 000	25,6
Moyen planteur	100 000	39 000	39,0	138 500	32 000	23,1
Grand planteur	315 000	79 000	25,1	193 000	38 500	19,9
Pl. double-actif	458 000	112 000	24,5	380 500	76 000	20,0
MOYENNE	253 500	82 500	32,5	208 000	41 500	20,0

Source : Enquête OCISCA sur 350 ménages en janvier-avril 1991. Moyennes établies à partir de 323 budgets et 153 emprunts à Bafou contre 284 budgets et 70 emprunts à Yemessoa.

Si on emprunte majoritairement à Bafou auprès des associations de « secours mutuel » ou tontines (57 % en valeur), à Yemessoa on fait plutôt confiance aux membres de la famille et aux amis (60 %) qui assurent une sorte de crédit permanent rapidement mobilisable, pour des montants minimes. Le moindre développement du crédit associatif informel dans le Centre tient à l'état d'esprit qui a prévalu dans la région. L'effort solidariste, conçu au départ par le technicien de développement comme une base nécessaire à l'essor des coopératives, a été, en fait, perçu par le cacaoculteur comme la juxtaposition d'efforts individuels dont les produits ne sauraient bénéficier à la communauté rurale entière, ni être réinvestis dans la promotion des moyens de production. De ce fait, les groupements villageois et les associations tontinières, créés depuis 1990, connaissent des débuts difficiles dans une région où l'agriculture de plantation a renforcé l'individualisme ambiant.

A l'inverse, le succès inégalé de la tontine dans le pays bamiléké tient autant à sa souplesse de fonctionnement (tontine simple ou à plusieurs tours, taux de cotisation variables) qu'à son rôle de liant socio-

culturel. Elle joue, en outre, un double rôle financier : aider à subvenir aux besoins les plus quotidiens et inciter les membres à épargner en prévision de besoins ou d'investissements futurs. Elle remplace un crédit rural qui reste à organiser, à l'image des caisses mutuelles agricoles françaises ou des Credit Unions américaines qui s'implantent à Bafou après avoir connu un grand succès en zone anglophone à partir de 1963.

Certains ménages de chômeurs ou de petits planteurs toutefois n'ont d'autre issue, pour couvrir la totalité de leurs dépenses, que de demander l'assistance des parents ou amis. La tontine ne se substitue donc pas à la famille-providence, prenant comme les établissements bancaires, des garanties éliminant ainsi les exclus de la crise !

3. Pourquoi changer des comportements reconnus et validés par l'expérience ?

Rogner sur les dépenses d'entretien de la plantation ou repousser l'achat d'un pulvérisateur est toujours possible pour le chef d'exploitation qui décide bien souvent seul des choix cultureux. C'est le choix qui a été fait, dès les premières manifestations de la crise, par les arabiculteurs de l'Ouest alors que, dans le même temps, les cacao-culteurs continuaient majoritairement à traiter leurs plantations, sans toutefois pouvoir y consacrer la quantité de produits nécessaires.

En revanche, surseoir à ses obligations sociales est rarement possible, tant la pression du groupe et la prégnance de modèles culturels anciens restent vives. Les dépenses ostentatoires pour s'assurer rang et considération au village ou renforcer les liens d'obligation mutuelle sont, de ce fait, fortement valorisées au sein du groupe. Et leur poids dans le budget du ménage est d'autant plus grand qu'elles surviennent de manière imprévue et répétée, marquant chaque événement familial (mariages, maladies, funérailles, naissances). Cadeaux en argent, généreuses libations et aides diverses aux parents en difficultés se font donc finalement au détriment de l'accumulation à des fins productives.

A Yemessoa, avant la crise, la consommation mobilisait immédiatement l'essentiel des revenus. Ce phénomène transparait aujourd'hui encore dans la destination des emprunts contractés : la valeur moyenne de l'emprunt consacré à l'équipement ménager dépasse de loin ce qui est emprunté pour être réinvesti dans le domaine agricole. En pays éton, si l'on accumule dans les biens réels, c'est surtout dans le

domaine de l'immobilier et du transport qui peuvent assurer de véritables rentes de situation. La proximité de la capitale administrative et de la route bitumée qui va de Yaoundé vers l'Ouest ont très certainement eu un rôle incitatif déterminant.

Tableau 2

**Valeur moyenne annuelle de l'emprunt (1986-1990)
en francs CFA selon la destination à Bafou et Yemessoa**

Observ.	Alim.	Habit.	Agric.	Éduc. santé	Autre	Moyenne
Bafou	11 430	31 418	29 233	18 512	55 554	22 181
Yemessoa	10 425	16 831	3 450	8 622	7 709	9 381

Source : Enquête OCISCA 1991 (moyennes établies à partir de 537 emprunts à Bafou et 214 à Yemessoa).

A Bafou, l'argent emprunté est affecté de manière préférentielle à l'amélioration ou à la construction de nouvelles maisons d'habitation. Car l'habitat y revêt une fonction emblématique aussi vive que dans certaines sociétés sahéliennes. En effet, construire une villa moderne au village, à proximité de la concession familiale, est la preuve matérielle d'une réussite économique en ville et, bien souvent, l'aboutissement d'un long parcours migratoire. A charge pour le « grand » de transformer cet enrichissement en prestige social et en pouvoir « traditionnel » dans la chefferie par le biais des titres de notabilité.

Les revenus tirés de la culture d'exportation étant devenus insuffisants pour permettre la scolarisation des enfants, nombre de ménages sont obligés de recourir au crédit pour financer leur formation. Dans les deux observatoires OCISCA, les trois quarts des emprunts contractés par les chefs de ménage y sont consacrés (82 % à Bafou et 72 % à Yemessoa), contre moins de 65 % en valeur. Le montant étrangement modeste de l'emprunt scolaire (tableau 2) a de quoi surprendre lorsqu'on connaît les tarifs des établissements privés. Il est vraisemblable que les aides, même modestes, accordées par la parentèle aux plus démunis contribuent à en diminuer fortement le montant.

Malgré les frais élevés de scolarité, le phénomène de déscolarisation reste donc encore marginal, limité à quelques élèves médiocres et aux filles. Sans doute parce qu'en période de gestion de la pénurie, les stratégies de promotion socio-économique, éprouvées de lon-

gue date — telles que la scolarisation poussée des enfants ou l'éclatement familial — qui relèvent plus de la gestion des rapports sociaux que de la recherche immédiate du profit, apparaissent comme des alternatives sûres.

*

* *

Le marasme persistant qui a affecté jusqu'à fin 1993 le marché mondial du café et du cacao a eu pour effet d'accélérer la recherche d'activités compensatoires (maraîchage, plantations fruitières, vivrier spéculatif, petit commerce) au sein des exploitations familiales dans les deux observatoires. En revanche, s'il a servi d'alibi superfétatoire aux caféiculteurs pour abandonner une culture marginale depuis longtemps en termes de revenu, il n'a pas abouti à un net ralentissement de l'activité de régénération des plantations cacaoyères. Le devenir de ces deux agricultures de plantation apparaît donc, à moyen terme, nettement différencié.

La disparition concomitante des structures d'encadrement (Sodecao, Cenadec, Fonader, Mideviv), dispensatrices de conseils techniques ou de crédits spécialisés, a momentanément ralenti la diversification agricole entamée par les cacaoculteurs. Alors que, dans l'Ouest, le mouvement tontinier, puissamment structuré, a permis de compenser, en partie seulement, le manque de crédit institutionnalisé et de relayer les nouvelles initiatives.

Confrontée à la multiplicité des demandeurs, « la Société des amis » (Henry, Tchente et Guillerme-Dieumegard, 1991) se fait, malgré tout, plus sélective, et la solidarité familiale peut faire défaut. De leur côté, nombre de planteurs préfèrent maintenant compter sur leur propre épargne plutôt que de courir le risque d'être isolés socialement en ne remboursant pas leurs dettes. La volonté de développer les reconversions en cours se poursuit dans l'Ouest, seule l'ampleur des charges sociales vient remettre en cause les investissements projetés.

BIBLIOGRAPHIE

- ALIBERT (J.), août 1990, « Épargne et développement. Le cas original de tontines camerounaises, phénomène de société », *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, n°s 2336-2337, pp. 2375-2378.
- BEAC, 1990, « Le budget de la République du Cameroun », BEAC, *Collection Études et Statistiques*, n° 174, pp. 185-192.
- BEDART (G.), PICKETT (L.), MAHON (M.), 1986, « Dossier empirique argent "chaud" et argent "froid". La mobilisation de l'épargne rurale par les institutions de type coopératif et son impact sur le développement rural », *Archives de Sciences Sociales de la Coopération et du Développement (ASSCOD)*, n° 75 (janvier-mars), pp. 41-75.
- BENER (André R.) et EGBETO (Kofi Idao), 1990, « L'expérience de la Grameen Bank au Bangladesh est-elle applicable à l'Afrique de l'Ouest et plus particulièrement au Togo ? », *Histoires de Développement*, n° 8, pp. 45-48.
- BRAVERMANN (Avishay) et HUPPI (Monika), 1991, « Comment améliorer le crédit rural dans les pays en développement », *Finances & Développement*, vol. 28, n° 1, pp. 42-44.
- CORDELLIER (C.), 1987, « Revenu, épargne agricole et prélèvement privé. L'exemple de l'année 1978 », *Économie Rurale*, n° 182, pp. 50-57.
- GUEYMARD (Y.), 1984, « L'épargne rurale dans les pays africains », *Bulletin de liaison Stateco*, n° 37, pp. 55-82.
- HENRY (A.), TCHENTE (G.-H.), GUILLERME-DIEUMEGARD (P.), 1991, *Tontines et banques au Cameroun : les principes de la Société des amis*, Paris, Karthala, 166 p.
- HUGON (P.), 1990, « L'impact des politiques d'ajustement sur les circuits financiers informels », *Revue Tiers-Monde*, tome XXXI, n° 122, pp. 325-349.
- RÉSEAU RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT, 1990, « Le crédit coopératif, une banque autrement », *Réseau Recherche-Développement*, n° spécial, pp. 18-19.
- SERVANT (P.), 1991, « Les programmes de restructuration des systèmes financiers d'Afrique subsaharienne », *Afrique contemporaine*, n° 157, pp. 54-63.

VIII

**AJUSTEMENT DÉMOGRAPHIQUE :
ACCOUCHEMENT DIFFICILE...**

27. Espacer plutôt que limiter les naissances : l'ajustement démographique vu de Yemessoa

par Bayie KAMANDA (1)

La forte croissance démographique africaine observée durant la dernière décennie inquiète bien des observateurs soucieux des conditions d'existence de la population dans une période de récession économique. De 1976 à 1987, la population du Cameroun a progressé de 7,6 millions d'habitants à 10,5 millions, et le taux de croissance annuel serait passé de 2,5 % à 2,9 %. En 1990, ce serait 11,5 millions d'habitants qu'il faudrait nourrir au Cameroun et on estime que la population va doubler dans les vingt-quatre prochaines années. A cette inquiétude des experts répond celle des gouvernants nationaux ayant promu la « parenté responsable » depuis 1987 (2). Les ménages ne semblent pas, par contre, établir une forte corrélation entre population et ressources en raison des croyances et des attitudes transmises par les générations précédentes vivant dans un contexte économique moins incertain.

C'est que cette forte croissance démographique a coïncidé avec la détérioration rapide de la situation économique générale que personne n'avait envisagée. Arrivant lors de l'année budgétaire 1986-1987, elle s'est traduite, en 1987-1988, par une chute du produit intérieur brut (PIB) estimé à 16 % environ (3). L'effondrement persistant des prix de vente

(1) Sociologue, chargé de cours à l'université de Yaoundé 1. Adresse : département de sociologie, FLSH, université de Yaoundé 1, BP 755, Yaoundé, Cameroun. Ce texte est la traduction française adaptée d'une contribution de l'auteur. Traduction et adaptation ont été réalisées par Jean Ambela Nyemba. Un réaménagement a été effectué par l'éditeur scientifique.

(2) Le terme de « parenté responsable » définit la politique familiale officielle du Cameroun. Cette politique se propose de limiter le nombre d'enfants pour mieux s'en occuper. La « planification des naissances », dans le contexte local, a un sens plus directif puisqu'elle vise à avoir moins de naissances dans l'intérêt sanitaire de la mère et de l'enfant.

(3) Institute of International Finance Inc., 1988, *Rapport sur le Cameroun*, Washington, IIF, pp. 1-2.

des principales denrées d'exportation agricoles et non agricoles, l'ampleur de la dette interne et la fuite des capitaux ont entraîné rapidement une crise de liquidités dont le pays ne s'est toujours pas relevé. Les ménages ruraux ont connu une diminution substantielle des revenus parce que leurs produits agricoles étaient peu ou pas payés, suite à l'incapacité du système de stabilisation à assumer ses responsabilités.

Cette situation s'est traduite par une difficulté plus grande pour assurer convenablement l'alimentation, la formation, la santé des enfants, et a suscité de fortes inquiétudes quant à leur insertion dans la vie active à court et à moyen terme. Cette conjoncture difficile pourrait induire des changements dans les comportements pro-natalistes des parents en relation avec une politique de population moins expansionniste liée à la mise en œuvre de la « dimension sociale de l'ajustement structurel » (4).

1. Problématique et échantillon étudié (5)

Les informations de terrain que nous utilisons sont issues d'une enquête menée à Yemessoa, village éton situé dans le département de la Lékié, à une soixantaine de kilomètres de la ville de Yaoundé. 72 ménages ont été interrogés, choisis au hasard parmi les 358 ménages identifiés dans le cadre de la phase expérimentale du projet OCISCA en 1991. Des discussions structurées ont permis de compléter l'enquête conduite par questionnaire. Ce questionnaire s'est articulé autour du statut matrimonial de l'enquêté (union libre, mariage formel concrétisé par le paiement de la dot, mariage religieux et civil), une batterie de questions sur le nombre de maternités, le sexe des enfants dési-

(4) Ministry of Plan (Republic of Cameroon), 1989 (Dec. 7), *Social Dimensions of Adjustment Project*, Yaoundé, MINPLAN, multigr. (Annexe 1 : pp. 1-25).

(5) Nous avons étudié, en 1992, les attitudes et comportements concernant le désir d'avoir des enfants et la décision de les concevoir, en relation avec les itinéraires individuels et la perception que le groupe et les individus se sont fait de la crise depuis cinq ans. Dans le cadre de son programme d'ajustement structurel, le gouvernement a, en effet, adopté une série de mesures drastiques qui sont directement ressenties par les producteurs agricoles : réduction du prix d'achat du café et du cacao au planteur, disparition des subventions aux intrants, baisse, voire disparition des investissements dans les secteurs sociaux (éducation, santé) et transferts des coûts sur les bénéficiaires, etc. Il est, de ce fait, possible que certaines attitudes et comportements traditionnellement observés dans la société changent en réponse à ce désengagement de l'État dans le domaine économique et social.

rés, les raisons de ces attitudes et les mécanismes de prise de décision pour contrôler les naissances, les espacer, les différer ou les limiter...

Les personnes interrogées avaient entre 17 et 76 ans : deux tiers entre 67 et 76 ans et un tiers entre 17 et 66 ans. 70 % des individus interrogés étaient mariés, 13 % ne l'étaient pas, et 17 % étaient des veufs, les femmes étant cinq fois plus nombreuses que les hommes dans cette catégorie. Parmi les mariés, près de deux sur trois étaient monogames. La prédominance de la monogamie s'explique par l'adhésion des personnes interrogées aux normes en vigueur dans la communauté et par l'influence de la religion catholique puisque la quasi-totalité des enquêtés se réclamaient de cette obédience religieuse. L'Église catholique camerounaise ne tolère pas, en effet, la pratique du contrôle des naissances et la polygamie. Plus de quatre enquêtés sur cinq étaient des résidents permanents dans le village étudié, et 17 % étaient des migrants de retour. Et si près d'un quart des individus choisis n'avaient pas été à l'école, 56 % avaient dépassé le niveau du cours moyen deuxième année (CM2) et 9 % environ avaient suivi l'enseignement secondaire. 60 % pratiquaient l'agriculture.

Dans la zone d'étude, les aînés et les notables de la communauté, en tant que dépositaires et garants des « traditions », semblent constituer le principal obstacle au contrôle et à la limitation des naissances, aux dires de nos informateurs. Les déviants dans ce domaine sont regardés avec beaucoup de suspicion. Le nombre moyen d'enfants par ménage reste ainsi dans la norme. Nous avons pu ainsi dénombrer 5,5 enfants par ménage enquêté, chiffre assez élevé.

Toutes les personnes interrogées avaient déjà entendu évoquer la crise économique, à la radio pour 46 % (un quart avaient écouté le président de la République parler de ce sujet sur les ondes). Près de deux sur trois pensaient qu'elle résultait d'un manque de liquidités dans les villages et un sur trois qu'elle était plutôt le résultat de la chute des prix du cacao et du café. Une grande majorité estimait qu'elle avait surgi entre 1986 et 1988.

Une période de cinq ans s'était donc écoulée depuis l'apparition de la crise avant que notre enquête ne commence. Cette période est relativement courte pour évaluer avec précision l'impact de la crise sur des attitudes et opinions modelées par la « tradition ». Toutefois, l'espacement des naissances traditionnellement pratiqué étant de deux ans, il était sans doute possible d'avoir, au bout de cinq ans, un recul suffisant pour apprécier déjà les attitudes à l'endroit de la procréation.

2. Espacer plutôt que limiter

Plus de la moitié des répondants n'avaient aucunement l'intention de limiter le nombre des naissances avec l'avènement de la crise, contre un tiers qui s'y montrait favorable. Malgré la forte tendance pronataliste qui se dégage des résultats, il convient tout de même de noter une certaine prise de conscience de la nécessité de limiter les naissances en cette période de crise. Il ne s'agit toutefois que d'intentions, les hommes étant plus natalistes que les femmes.

Deux types de raisons militent en faveur d'un plus grand nombre d'enfants : la nécessité de disposer d'une grande famille permettant de se trouver pris en charge lors de ses vieux jours (« famille-providence »), l'espoir d'avoir plus de chance d'être prospère tout en se perpétuant au-delà de sa mort. Deux personnes sur trois voulaient des enfants supplémentaires, le sexe de l'enfant important peu pour la plupart de ceux qui ont exprimé ce souhait.

La plupart des enquêtés souhaitent des naissances qui ne soient point trop rapprochées, car les premiers enfants en souffrent, la mère devant arrêter prématurément leur allaitement. Celle-ci se retrouve, en effet, dans une situation inconfortable car elle doit prendre en charge deux ou plusieurs enfants en bas âge. L'espacement de deux ans traditionnellement pratiqué est approuvé par les villageois à 70 %. Seul, un villageois sur quatre souhaite un laps de temps plus long. Ceux qui sont favorables à un espacement des naissances de deux ans estiment qu'il s'agit d'une durée suffisante pour qu'un enfant grandisse convenablement.

L'espacement des naissances apparaît donc comme le domaine possible d'intervention du planning familial. En mettant l'accent sur la sécurité de la mère et de l'enfant, les programmes de planning familial, peuvent avoir quelque chance de réussite. De multiples raisons, non remises en cause par la crise, expliquent le choix nataliste des chefs de ménage : se conformer au modèle social hérité, continuer à se perpétuer en tant que famille et limiter les risques liés à la vieillesse en faisant des enfants, et beaucoup d'enfants. Les habitants de Yemessoá se marient pour faire comme les autres comme la tradition l'exige : avoir des enfants, assurer la continuité de la famille, pour près de la moitié et la prise en charge de leurs vieux jours, pour un tiers.

Dans la zone d'étude, les filles qui ont eu des enfants avant le mariage ne voient pas leurs chances de se marier hypothéquées. Ayant prouvé qu'elles étaient prolifiques, elles ne sont pas laissées-pour-

compte. Une personne interrogée sur deux a une fille ayant eu au moins un enfant avant le mariage, une sur cinq en ayant eu au moins trois. Dans bien des cas, les enfants nés avant le mariage sont récupérés par la famille de la fille ou par le futur mari, dans le cas où il en est le père naturel. La procréation reste donc ici une raison fondamentale de l'existence humaine, ce qui explique en partie, l'attitude favorable vis-à-vis des grandes familles.

L'ajustement démographique tel qu'il est préconisé par le gouvernement à travers la limitation des naissances rencontre encore beaucoup d'obstacles dans les villages. Ceci est dû aux « traditions » et à la foi chrétienne auxquelles les individus sont encore fortement attachés. Donnant à l'enfant une très grande valeur sociale, cette société rurale établit une relation très étroite entre le mariage, la sexualité et la procréation. Les attitudes pro-natalistes sont si prononcées dans les communautés villageoises qu'il semble tout à fait normal qu'une fille ait un enfant avant le mariage, les relations sexuelles hors mariage étant tolérées, mais accomplies sans précaution. Les personnes interrogées au cours de nos enquêtes veulent bien avoir des enfants, et même beaucoup d'enfants, à la seule condition qu'un laps de temps de deux années soit respecté entre les maternités. En conséquence, pour devenir efficaces, les programmes de planning familial devraient mettre l'accent sur l'espacement plutôt que sur la limitation des naissances. L'ajustement démographique, malgré la crise qui sévit actuellement, ne sera donc pas une réalité de si tôt dans les villages du Cameroun central.

BIBLIOGRAPHIE

- Ministère de l'Action sociale et de la Condition féminine du Cameroun (Minascof), 1988, *Recherche sur la famille camerounaise. Famille et parenté responsable*, vol. 5, Yaoundé, Minascof.
- 1990, *Éducation des populations à la parenté responsable*. Tome I, *Déclaration de stratégie*, Yaoundé, Minascof.
- Ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire du Cameroun (MINPAT), 1991 (janvier), *Rapport de synthèse des séminaires provinciaux*, Yaoundé, MINPAT.
- MINPAT, 1991, *République du Cameroun : avant-projet de politique nationale de population*, Yaoundé, MINPAT.
- National Department of the Second Population Census and Demographic and Health Surveys, 1991, *Cameroon, Demographic and Health Survey*, Columbia (Maryland), DHS.

28. Crise, famille et procréation : les signes avant-coureurs d'un ajustement démographique dans le milieu rural du Cameroun méridional

par Simon David YANA (1)

Sous un certain nombre d'aspects, les ruraux vivent encore plus durement que les citadins les effets de la crise économique et de la politique d'ajustement structurel mise en place par l'État camerounais depuis 1987. Les modes de vie, les formes de sociabilité et les représentations mentales qui leur sont liées, ne peuvent rester à l'abri des effets des modifications brutales de l'environnement économique, même si l'on n'en voit pas une concrétisation immédiate. L'on peut se demander si des stratégies d'adaptation aux nouvelles conditions économiques influencent dès à présent les relations entre personnes et, en particulier, leurs comportements procréateurs, base de l'existence même de la structure familiale (2).

(1) Socio-démographe, doctorant. Adresse : BP 7537 Yaoundé, Cameroun.

(2) Nous avons cherché des éléments de réponse à ces interrogations par l'examen de la structure et de l'affectation des ressources des ménages, ainsi que des opinions à propos du mariage dans les observatoires de Yemessoa et de Bafou. Nous avons, par ailleurs, utilisé les indicateurs nationaux pour mesurer l'évolution de la mortalité générale, la taille des ménages et les niveaux de la fécondité ainsi que diverses variables intermédiaires. Les comportements seront mis en relation avec les représentations mentales des individus qui les conditionnent.

Yemessoa est situé en pays bété, à environ 60 kilomètres au nord de Yaoundé, province du Centre ; Bafou est une des 120 chefferies du pays bamiléké, à 15 kilomètres au nord-est de la ville de Dschang, province de l'Ouest. Ces deux villages furent couverts par la première phase du projet OCISCA entre janvier et avril 1991. Nous y avons mené des entretiens avec les habitants de septembre 1991 à février 1992.

1. Perpétuation et modifications de la famille bamiléké et éton sur le long terme

La famille rurale des régions bamiléké et éton évolue depuis plusieurs décennies sous l'effet de facteurs externes — introduction de l'économie marchande, migrations, scolarisation quasi totale des enfants des deux sexes, influences religieuses, etc. — mais aussi internes par modifications des modalités de régulation de chaque société (transmission de l'héritage, règles matrimoniales, etc.). Et il serait prématuré d'attribuer à la crise actuelle des changements qui sont imputables à des ajustements qui se seraient réalisés de toute manière, mais sur un laps de temps plus grand.

1.1. *Insaisissable famille*

Le terme de « famille » demeure une notion teintée d'équivoques ethnocentriques pour désigner le groupe de parenté de base au Cameroun, aussi bien chez les Bamiléké (Bafou) que chez les Éton (Yemesso). En effet, si la famille biologique nucléaire (père-mère-enfant) existe bien dans ces sociétés, elle ne constitue pas l'instance essentielle dans le domaine de la parenté. Elle n'est qu'un élément mineur dans l'ensemble que constitue le lignage. Le terme « famille » désigne l'ensemble de la parentèle d'un individu, sa sphère d'exogamie qui comprend les personnes qu'il ne peut épouser.

Ainsi à Bafou, l'on utilise le terme d'*atsingua* (« les gens de même souche ») pour désigner l'ensemble de la parenté du côté paternel et maternel et toutes les générations qui en sont issues. A Yemesso, le terme *nda bot* désigne la parentèle constituée de toutes les personnes qui ont, entre elles, un lien de parenté, et entre lesquelles l'union sexuelle est proscrite.

Chez les Bamiléké, la « famille » est constituée par les individus qui ont le « même père » ou le même aïeul connu et qui sont liées par le culte des ancêtres, alors que la famille béti, par contre, comprend les personnes entre lesquelles peut être établie une relation généalogique commune.

1.2. Le territoire de la « famille-providence »

Les devoirs d'assistance mutuelle et l'identité du groupe familial se manifestent dans la constitution des ménages et dans l'utilisation socialisée des ressources économiques individuelles.

Incluant de nombreux non-résidents, au sens démographique habituel du terme, pris en charge par le groupe familial resté au village, les ménages à Bafou (10,5 personnes) et à Yemessoa (6,4) semblent en moyenne plus grands que dans l'ensemble du milieu rural du Cameroun selon le recensement de 1987 dans leur province respective (3).

Le tableau 1 montre que la polygamie est plus importante chez les Bamiléké que chez les Éton, ceci étant sans doute attribuable à la vigueur et à l'ancienneté de l'action des missionnaires chrétiens en pays bété. Cette tendance à la monogamie n'a pu qu'être renforcée par la baisse des revenus liée à la crise dans les deux cas. Cette pratique, dans ces sociétés pratilinéaires, a une influence positive sur le nombre d'enfants des chefs de ménage, lequel est plus élevé à Bafou (6,9) qu'à Yemessoa (3,1).

Tableau 1

Nombre moyen de personnes par ménage suivant le lien de parenté avec le chef de ménage à Bafou et à Yemessoa

	Bafou	Yemessoa
Chef de ménage	0,80	0,91
Époux(se)	1,58	0,76
Fils-fille	6,90	3,08
Frère-sœur	0,04	0,13
Autre membre de la famille	0,95	1,31
Belle-famille	0,17	0,11
Amis	0,01	0,03
Autre	0,01	0,09
Ensemble	10,46	6,42

Source : Enquêtes OCISCA 1991.

(3) Cameroun rural : 5,3 personnes en 1976 et en 1987 ; province de l'Ouest, milieu rural (Bafou) : 5,4 personnes par ménage en moyenne en 1976 et 5,8 en 1987 ; province du Centre, milieu rural (Yemessoa) : 4,9 en 1976 et 5,3 en 1987.

Source : Evina AKAM, 1991, « Évolution des structures familiales en Afrique : aspects statistiques et démographiques. Cas du Cameroun », Union pour l'étude de la population africaine, Conférence « Femme, famille et population », vol. 1, 1991, p. 68.

Le ménage éton a une composition plus diversifiée que le ménage bamiléké, ce dernier ayant une sphère de solidarité familiale plus étroite : plus de frères et de sœurs du chef de ménage (0,13 contre 0,04) et beaucoup plus d'« autres membres de la famille » (1,31 contre 0,95), vraisemblablement les parents, grands-parents et enfants de frères ou sœurs du chef de ménage.

Ces différences dans la structure des ménages à Bafou et à Yemessoa relèvent sans doute du processus de segmentation des lignages qui introduit, chez les Bamiléké, une coupure après deux générations, suivant en cela le système d'héritage (principe de l'héritier unique) imposant aux fils non-héritiers de s'installer ailleurs que dans la concession paternelle (4). Chez les Béti, le lignage est indifférencié et la résidence patrilocale. Les enquêtes ADOC de 1992 dans toute la province de l'Ouest montrent cependant que le principe de l'héritage unique subit des entorses dans la pratique en raison de la paupérisation que connaissent les migrants dans les villes.

Tableau 2

Répartition des ménages suivant le principal bénéficiaire déclaré des ressources en 1990 (en %) à Bafou et Yemessoa

	Bafou	Yemessoa
1. Enfants en bas âge, non scolarisés au village	2,8	7,1
2. Enfants en bas âge, non scolarisés à l'extérieur	0,6	0,4
3. Scolaires et étudiants sans bourse au village	60,9	52,7
4. Scolaires et étudiants sans bourse à l'extérieur	29,2	32,2
5. Adultes chômeurs au village	1,9	2,1
6. Adultes chômeurs à l'extérieur	2,2	1,1
7. Adultes en difficulté au village	0,6	0,4
8. Adultes en difficulté prisonniers à l'extérieur	—	1,4
9. Malades ou handicapés au village	1,6	2,5
10. Malades ou handicapés à l'extérieur	0,2	0,1
TOTAL	100,0	100,0

Source : Enquêtes OCISCA 1991.

(4) J. HURAUULT, 1962, *La structure sociale des Bamiléké*, Paris, La Haye, Mouton ; C. TARDITS, 1960, *Les Bamiléké de l'Ouest du Cameroun*, Paris, Berger-Levrault.

Les enfants sont une charge à laquelle les chefs de ménage consacrent des ressources conséquentes. La scolarisation des enfants absorbe plus des trois quarts des ressources monétaires du chef de ménage à Bafou comme à Yemessoa. L'ampleur de ce type d'investissement dans les deux cas montre la volonté de concentrer les efforts sur la famille restreinte au détriment de la parentèle plus éloignée (5). On retrouve ici l'un des indicateurs les plus significatifs de l'affaiblissement de la scolarité économique dans les familles, phénomène ancien qui s'accroît avec les difficultés du présent.

1.3. L'héritier écartelé entre famille nucléaire et étendue.

Traditionnellement, chez les Bamiléké, le successeur était le « père » du lignage. Il devait donc assister à toutes les personnes placées sous sa responsabilité et avait droit non seulement au respect, mais à tous les biens devant revenir au père (6). Or, la concentration des ressources domestiques sur la progéniture laisse penser que les héritiers remplissent de moins en moins leurs devoirs envers leur lignage, ce que confirmeraient les déclarations de nos informateurs sur le terrain. Le rôle de successeur semble ainsi connaître une grande mutation.

Par contre, l'on semble retrouver dans la structure du ménage et dans l'allocation des ressources à Yemessoa, une trace du système d'héritage centré sur un aîné, qui succède au père, avec les responsabilités correspondantes au sein du lignage, puisqu'il doit assurer la protection de ses membres (7). A Yemessoa, l'évolution vers la famille nucléaire reste moins forte, sans doute en raison d'un contrôle social plus grand, le groupe domestique étant encore largement constitué des membres du lignage. Cette différence d'évolution est à mettre en rapport avec la régulation et les stratégies globales de ces deux sociétés tout autant qu'avec des déterminants extérieurs.

L'évolution des structures familiales semble ainsi s'opérer vers une plus grande restriction des transferts économiques permanents et conséquents au sein de la famille nucléaire. La parenté élargie reste reconnue et valorisée, mais elle a plutôt une valeur d'alliance et d'ultime recours en cas de difficulté, pour des cérémonies rituelles ou pour

(5) Équipe OCISCA-CUDs, 1991, « Les planteurs et la crise à Bafou en 1991 », communication au symposium international sur l'analyse des politiques agricoles en Afrique subsaharienne, p. 17.

(6) J. HURAUULT, 1962, *La structure sociale des Bamiléké*, op. cit., p. 22.

(7) P. LABURTHE-TOLRA, 1981, *Les seigneurs de la forêt*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 224.

l'occupation d'espaces politiques et économiques dans l'État moderne, par exemple. Elle permet aux individus d'avoir des repères sociaux et de maintenir leurs liens avec le terroir. Elle a aussi une valeur éthique, tant que restent vivaces la coutume de l'exogamie et le devoir d'assistance mutuelle.

2. Famille et fécondité sous l'étroite dépendance de l'approfondissement et de la durée de la crise

Les spécificités démographiques du monde rural seront mises en évidence à partir de différentes opérations de collecte réalisées dans le pays, les opinions recueillies à Bafou et à Yemessoa fournissant des éléments d'interprétation, ainsi qu'un aperçu des modèles culturels qui sous-tendent les comportements observés. Par cette démarche, nous cherchons à formuler quelques hypothèses plausibles sur la situation présente et sur son évolution future.

2.1. Une forte fécondité rurale pour surmonter un taux de mortalité élevé

L'examen des indicateurs de la mortalité et de la fécondité permet de situer l'ampleur des différences entre les milieux urbain et rural au Cameroun laissant comprendre ce que doivent à la ville les comportements liés à la reproduction familiale.

Les populations rurales se distinguent des urbaines par une fécondité et une mortalité plus élevées. La mort est ainsi perçue comme une menace contre laquelle la multiplication des effectifs est pour la famille une assurance pour le renouvellement des générations et la permanence dans le temps et dans l'espace. Il est alors logique qu'une forte fécondité soit interprétée par les démographes comme une réponse à une forte mortalité. « Aujourd'hui, les gens meurent vite, alors il faut se presser de faire des enfants avant de mourir » ; « Si tu fais seulement deux enfants et ils meurent tous, es-tu sûr que tu pourras encore en avoir d'autres ? » Ces propos mettent en relief la volonté de se perpétuer par la procréation au-delà de sa mort comme projet essentiel de sa vie.

Fécondité et mortalité sont deux phénomènes liés dans l'imaginaire collectif en matière de reproduction familiale dans le milieu rural came-

rounais. Point n'est besoin ici de se référer à la « tradition » pour expliquer des attitudes natalistes conditionnées par la nécessité de relever le déficit d'une surmortalité que la crise actuelle ne peut qu'aggraver par ses effets désastreux sur le système préventif et curatif de santé, en ville comme dans les campagnes.

Tableau 3

Quelques indicateurs démographiques urbains et ruraux au Cameroun

	Urbain	Rural
Somme des naissances réduites	1978 : 5,3 (2) 1991 : 5,3 (4)	1978 : 6,5 (2) 1991 : 6,4 (4)
Age moyen au premier mariage	1976 : M = 27,4 F = 19,5 (1) 1987 : M = 28,8 F = 21,8 (3)	1976 : M = 25,9 F = 18,2 (1) 1987 : M = 25,8 F = 19,3 (3)
Durée d'allaitement (2)	17 mois	19,8 mois
Taux de mortalité infantile (${}_0q_1$)	1978 = 84 ‰ (2) 1987 = 75,2 ‰ (3)	1978 = 119 ‰ (2) 1987 = 102,2 ‰ (3)
Age aux premières relations sexuelles (2)	16,4 ans	15,6 ans
Age moyen à la maternité (2)	28,6 ans	28,9 ans

M = sexe masculin ; F = sexe féminin.

Sources : (1) Premier recensement de la population et de l'habitat, 1976.

(2) Enquête ENF, 1978.

(3) Estimation du 2^e recensement de la population et de l'habitat, 1987.

(4) Enquête démographique et de santé (EDS), 1991.

2.2. La procréation, finalité d'un mariage qui peut être retardé par la crise

L'âge moyen au premier mariage n'a pas significativement varié entre les recensements de 1976 et de 1987 en milieu rural (tableau 3). En 1991 toutefois, 89,4 % des enquêtés OCISCA à Bafou et 73,8 % à Yemessoa estimaient qu'il y avait eu une élévation de l'âge au

mariage en raison des difficultés à réunir les sommes nécessaires pour le paiement de la dot et malgré de moindres exigences des pères des élèves. Ceci ne doit pas être interprété comme un recul dans la propension des célibataires à acquérir le statut de marié. La pression sociale ou les suspicions à leur endroit restent toujours aussi fortes et le prestige d'une personne mariée est plus élevé que celui d'une personne célibataire, surtout lorsqu'elle a des enfants. Le mariage permet d'accéder à une véritable responsabilité sociale et la procréation constitue un signe supplémentaire de prospérité individuelle, que ce soit pour l'homme ou pour la femme. On se marie pour avoir des enfants et faire progresser la famille et la dot est le moyen par lequel le mariage est scellé et la « propriété » des enfants attribuée au lignage de l'homme.

Des ajustements à la baisse dans les exigences du beau-père comme d'un certain retard à l'âge du mariage il ne faut pas déduire un changement d'attitude puisque seule la sexualité conjugale est valorisée. Ces modifications peuvent cependant avoir sur la fécondité rurale une incidence non souhaitée.

2.3. *Infécondité, limitation des naissances et contraception*

L'infécondité est plus importante en milieu rural, sous ses formes primaire, combinée et initiale (8). Seule, l'infécondité secondaire est presque au même niveau en ville qu'à la campagne. Cela reflète les différences de niveau sanitaire entre les milieux de résidence.

Les comportements volontaires de prévention des naissances sont encore marginaux en milieu rural comme le montrent les niveaux de connaissance et de pratique de la contraception. Une plus grande circulation de l'information, une éducation plus élevée, un début d'émancipation des femmes éloignent certaines couches de citadins des modèles culturels natalistes. Encore faut-il, ici, se garder de toute généralisa-

(8) Infécondité primaire : femme n'ayant pas encore eu de naissance vivante avant ou au cours des 5 années précédant l'enquête ;

Infécondité secondaire : femmes qui, ayant déjà eu au moins une naissance vivante, n'en ont plus eu au cours des 5 années précédant l'enquête ;

Infécondité combinée : femme sans naissance vivante au cours des 5 années précédant l'enquête ;

Infécondité initiale : femme sans naissance vivante au cours des 5 premières années d'union.

Source : Evina AKAM, 1990, « Infécondité et sous-fécondité : évaluation et recherche des facteurs », *Les cahiers de l'IFORD*, n° 1, p. 77.

tion, compte tenu de l'imbrication entre le rural et l'urbain dans les zones d'étude.

Tableau 4

Taux d'infécondité, niveaux de connaissance et pratique de la contraception par milieu de résidence (Cameroun, 1978)

	Urbain	Rural
Infécondité (1) :		
Primaire	8,9 %	12,4 %
Secondaire	34,5 %	33,7 %
Combinée	40,3 %	41,9 %
Initiale	17,8 %	29,9 %
Femmes connaissant une méthode contraceptive	52,4 % (2)	31,2 % (2)
Femme pratiquant une méthode contraceptive	1978 = 16,7 % (2) 1991 = 24,9 % (3)	1978 = 8,8 % (2) 1991 = 10,5 % (3)

Sources : (1) Evina Akam, *op. cit.*, p. 254.

(2) Enquête nationale sur la fécondité, 1978.

(3) Enquête démographique et de santé, 1991.

Les opinions recueillies sur le terrain, en milieu rural, sont généralement opposées à la limitation des naissances, et il n'est pas convenable qu'un couple fixe *a priori* un effectif maximal d'enfants à engendrer. La procréation est encore largement perçue en milieu rural comme un don du ciel.

L'idée d'une limitation des naissances est cependant acceptée *a posteriori*, car il est admis que l'on puisse arrêter de procréer, dès qu'on sent la charge trop lourde, d'autant plus que la solidarité familiale est mise à mal par les conditions de vie plus difficiles avec la crise. Il est de moins en moins courant de voir des enfants pris en charge par des membres de la parentèle au-delà du deuxième degré. La généralisation depuis la colonisation de l'économie monétaire, la montée de l'individualisme au sein des familles et le phénomène de crise économique semblent donc progressivement introduire les fondements d'une nouvelle rationalité en matière de procréation.

2.4. Accélération de l'évolution avec la crise ?

Les populations rurales camerounaises vivent une conjoncture sociale et économique particulière, qui ne saurait durablement rester sans effet sur leurs comportements démographiques, les phénomènes sociaux, économiques et démographiques constituant des sous-systèmes en interaction. Il est donc possible d'émettre quelques hypothèses sur l'évolution probable à partir des repères posés tout au long de ce texte.

La crise (9) est un phénomène bien présent en milieu rural, dont les effets se font sentir, aussi bien sur le plan économique que dans les relations sociales, les modes de pensée ou les rationalisations des populations à propos de leur vécu.

Les sociétés rurales vivent une mutation dans le domaine des relations familiales : la « nucléarisation » de la famille est un processus qui risque de se renforcer avec le temps, si le contexte de crise économique persiste, les chefs de famille ne pouvant plus assumer leurs obligations d'assistance au niveau du lignage. Les ressources disponibles sont de plus en plus réservées aux parents les plus proches biologiquement, et notamment aux plus vulnérables, les enfants.

La réceptivité actuelle au contrôle des naissances pourrait se traduire par un simple ajournement des naissances, vu l'attitude fortement nataliste des populations rurales.

La crise ne peut changer le rôle attendu de la sexualité dans le modèle culturel local dans la mesure où la finalité ultime et incontestable de la sexualité et du mariage reste la procréation. Que l'éducation commence à transformer cette vision chez les jeunes camerounais de la ville est une « autre histoire »...

Nul ne veut mourir dans l'anonymat des personnes infécondes : « Le jour où celui-là meurt, la cour est vide, alors que, quand on a eu des enfants, la cour sera pleine de monde, on dirait un marché », nous a déclaré un de nos informateurs.

*

* *

Les changements des comportements démographiques n'ont pas de relation directe et linéaire avec le contexte de crise et les données nécessaires pour des analyses pertinentes sont rares. Absence de don-

(9) Les premiers signes de la crise économique ont été perceptibles au Cameroun dès l'année 1986.

nées et manque de recul interdisent toute conclusion péremptoire. La combinaison des changements de longue durée avec ceux induits par la conjoncture économique rend difficile toute perspective, la crise jouant souvent un rôle de révélateur ou d'accélérateur de tendances apparues auparavant. La place de la famille et de la procréation dans la reproduction collective des sociétés les rend moins perméables qu'on ne l'imagine aux chocs extérieurs. Si des ajustements se font, et ils ne manquent pas, ils ont pour fonction de faire bouger la société afin qu'elle se perpétue dans son identité profonde. Chacune des sociétés étudiées se montre dans cet exercice plus ou moins habile à réaliser ce changement dans la continuité. Elle innove donc dans son mode de régulation de la transmission des biens, l'acquisition du statut matrimonial ou dans l'assistance que les aînés donnent aux parents et aux plus vulnérables.

Des signes avant-coureurs d'un « ajustement démographique » sont actuellement décelables dans l'imaginaire des populations rurales camerounaises. Et cet ajustement, s'il survient, se fera sous contrainte, le monde rural ressentant avec encore plus d'acuité que la ville la « panne » économique dans laquelle se trouve le pays. Les charges liées à l'entretien des enfants pèsent plus lourdement que par le passé sur les parents, vu le retrait de l'État du secteur social. Toutefois, les valeurs culturelles des populations restent fortement favorables à la natalité, ce qui pourrait empêcher l'« ajustement démographique », si la crise économique dure moins d'une décennie. Pour le moment, l'effet le plus sensible de l'évolution porte sur la concentration marquée des flux économiques les plus importants au sein de la parentèle la plus proche biologiquement et dans une certaine réceptivité à l'idée d'une limitation des naissances.

En l'état actuel des mentalités liées à la procréation et des connaissances et pratiques en matière de contrôle des naissances, la forte fécondité des populations rurales pourra encore durer longtemps, si la crise ne s'approfondit pas trop. Or, il y a de fortes chances que la crise économique s'aggrave, ce qui pose le problème de la mise sur pied d'une politique démographique nationale.

BIBLIOGRAPHIE

- CALDWELL (J.C.), ORUBULOYE (I.O.), CALDWELL (P.), 1991, « The destabilization of the traditional Yoruba sexual system », *Population and Development Review*, vol. 17, n° 2, pp. 229-262.
- Direction nationale du deuxième recensement de la population et de l'habitat (Cameroun), s.d., *DEMO 87*, vol. I, t. 1 et vol. III, t. 9.
- Direction nationale du deuxième recensement de la population et de l'habitat/IRD/Macro International, Inc., 1991, *Enquêtes EDS Cameroun 1991*, Rapport préliminaire.
- Équipe OCISCA-CUDs (Cameroun), 1991, « Les planteurs et la crise à Bafou en 1991 », Symposium international sur l'analyse des politiques agricoles en Afrique sub-saharienne, Dschang, USAID, 3 au 6 novembre 1991.
- EVINA AKAM, 1990, « Infécondité et sous-fécondité : évaluation et recherche des facteurs », *Les cahiers de l'IFORD*, n° 1.
- EVINA AKAM, 1991, « Évolution des structures familiales en Afrique : aspects statistiques et démographiques: Cas du Cameroun », Union pour l'étude de la population africaine, Conférence « femme, famille et population », vol. 1, pp. 64-78.
- HURAUULT (J.), 1962, *La structure sociale des Bamiléké*, Paris - La Haye, Mouton.
- LABURTHE-TOLRA (Ph.), 1981, *Les seigneurs de la forêt*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Ministère de l'Économie et du Plan (Cameroun), 1983, *Enquête nationale sur la fécondité 1978*, Yaoundé, DSCN/MINPLAN, 2 vol.
- TARDITS (C.), 1960, *Les Bamiléké de l'Ouest du Cameroun*, Paris, Berger-Levrault.

Table des matières

Le projet OCISCA	4
Avant-propos	5
Introduction : Le village camerounais à l'heure des ajustements <i>par Georges COURADE</i>	9
A la recherche des ruraux ajustés au Cameroun (cartes)	29

PREMIÈRE PARTIE

Crise et ajustement au Cameroun : diagnostics et analyses

<i>I. Fondements de la crise et thérapeutiques</i>	39
1. la nature de la crise financière camerounaise et les mesures prises pour la combattre : faut-il ajuster le programme d'ajustement structurel ? <i>par Javier HERRERA</i>	40
2. Le « modèle » de développement camerounais 1965-1990 : de la croissance équilibrée à la crise structurelle, <i>par François ROUBAUD</i>	52
3. Les agronomes et les paysans face à la crise de l'agriculture à Yemessoa : de quelques souvenirs réactualisés, <i>par François TCHALA ABINA</i>	73
4. Le programme « dimension sociale de l'ajustement » au Cameroun : l'exclusion du monde rural, <i>par Joseph-Pierre TIMNOU</i>	86

II. Confrontation des échelles : méthodes et exemples d'analyse	97
5. Le concept d'« infériorité de marché » : l'exemple du marché du café arabica camerounais, <i>par Véronique ALARY</i>	98
6. Les nouvelles pratiques des exploitants agricoles bamiléké sous l'effet des ruptures anciennes et de la conjoncture actuelle, <i>par Isabelle GRANGERET-OWONA</i>	112
7. Observer les effets de la crise et de la politique d'ajustement en milieu rural camerounais : choix et limites des indicateurs OCISCA, <i>par Jean Ambela NYEMBA</i>	128
8. L'évaluation des programmes d'ajustement structurel (PAS) : quelques repères sur les outils et méthodes, <i>par Alain VALETTE</i>	137
 III. De l'ajustement « réel » à l'ajustement « monétaire » : les observatoires ruraux OCISCA du Cameroun	 149
9. Des observatoires, des chercheurs et des planteurs : les observatoires ruraux d'OCISCA, <i>par Georges COURADE</i>	150
10. Permanence et flexibilité des cacaoculteurs bété à l'heure des ajustements, <i>par Véronique ALARY, Georges COURADE et Pierre JANIN</i>	170
11. De la libéralisation à la dévaluation : les planteurs attendent leur réévaluation, <i>par Georges COURADE et Véronique ALARY</i>	184

DEUXIÈME PARTIE

Effets de la crise et de l'ajustement sur le milieu rural

IV. Les solidarités au secours de la cohésion sociale	207
12. De la reproduction sociale à la consolidation de la cellule économique : le rôle de la femme dans la société bété en crise, <i>par Athanase BOPDA</i>	208
13. La recomposition des solidarités ville/campagne avec la crise : rétrécissement du cercle et réciprocité, <i>par Parfait Martial ELOUNDOU-ENYEGUE</i>	221

TABLE DES MATIÈRES

409

14. Crise et célébrations sociales : les funérailles en pays bami-léké, par <i>Dieudonné MOUAFO</i>	236
15. La crise locale antérieure à la crise globale, le devenir d'un terroir dans l'orbite de Yaoundé, Yemessoa I (1972-1985), par <i>Christian SANTOIR</i>	246
V. <i>Désengagement de l'État et initiatives paysannes</i>	261
16. Exister pour soi ou disparaître ? De la passivité contrainte à la prise d'initiative chez les riziculteurs de Yagoua, par <i>Joseph DOMO</i>	262
17. L'introduction du marché comme mode de régulation dans un périmètre hydro-rizicole d'État, la SEMRY, par <i>Jeannot ENGOLA OYEP</i>	271
18. Crise, ajustement et organisations paysannes (nord du Cameroun), par <i>Marcel MOTAZE AKAM</i>	284
19. Le développement rural par projet à l'épreuve du désengagement de l'État, par <i>Samuel NDEMBOU</i>	293

TROISIÈME PARTIE

Perspectives de sortie de crise

VI. <i>Involutions ou évolutions ? Impasses ou substitutions ?</i>	309
20. Après les cultures de rente, la reconversion dans la pêche : l'arrondissement d'Ayos s'ajuste à la crise, par <i>Samson ANGO MENGUE</i>	310
21. Le raphia face à la crise : une production complémentaire qui pourrait être (re)valorisée, par <i>Denis GAUTIER et Andréa FADANI</i>	318
22. Les activités non agricoles en milieu rural, forme d'ajustement à la crise ? La vannerie dans la province de l'Extrême-Nord du Cameroun, par <i>Michel SIMEU KANDEM</i>	334
23. Les impasses des stratégies de substitution chez les planteurs de l'Ouest du Cameroun, par <i>Isaac Roger TCHOUAMO</i>	344

410 LE VILLAGE CAMEROUNAIS A L'HEURE DE L'AJUSTEMENT

VII. <i>L'ajustement financier dans le monde rural : les limites des solutions de substitution</i>	355
24. Les transformations du système d'épargne rurale avec la crise dans l'Ouest du Cameroun, <i>par Emmanuel FOKO</i>	356
25. Vers une crise du crédit agricole ? <i>par Thérèse MOULENDE FOU DA</i>	366
26. Consommer, épargner ou investir : les priorités de l'agriculture de plantation en période de crise, <i>par Pierre JANIN</i>	380
VIII. <i>Ajustement démographique : accouchement difficile</i>	389
27. Espacer plutôt que limiter les naissances : l'ajustement démographique vu de Yemessoa, <i>par Bayie KAMANDA</i>	390
28. Crise, famille et procréation : les signes avant-coureurs d'un ajustement démographique dans le milieu rural du Cameroun méridional, <i>par Simon David YANA</i>	395

ÉDITIONS KARTHALA

(extrait du catalogue)

Collection Méridiens

- Bernard LEHEMBRE, *L'île Maurice.*
Christian RUDEL, *La République dominicaine.*
J. BURNET et J. GUILVOUT, *La Thaïlande.*
Philippe DAVID, *La Côte-d'Ivoire.*
Marie-Paule DE PINA, *Les îles du Cap-Vert.*
Attilio GAUDIO, *Le Mali.*
Philippe L'HOIRY, *Le Malaïi.*
Catherine BELVAUDE, *La Mauritanie.*
Alain et Denis RUELLAN, *Le Brésil.*
André LAUDOUZE, *Djibouti.*
Pierre VÉRIN, *Madagascar.*
Antonio RALUY, *La Nouvelle-Calédonie.*
P. MOUREN-LASCAUX, *La Guyane.*
Christian RUDEL, *Le Paraguay.*
Catherine BELVAUDE, *L'Algérie.*
J.-P. LOZATO-GIOTARD, *Le Maroc.*
Michel POUYLLAU, *Le Venezuela.*
Christian RUDEL, *L'Équateur.*
Catherine FOUGÈRE, *La Colombie.*
Noël BALLIF, *Le Congo.*
Yvonne FRANÇOIS, *Le Togo.*
Marc MANGIN, *Les Philippines.*
Robert AARSSE, *L'Indonésie.*
Patrick PUY-DENIS, *Le Ghana.*
Marc-Antoine DE MONTCLOS, *Le Nigeria.*
Mihai E. JERBAN, *La Roumanie.*
Pierre VÉRIN, *Les Comores.*
Marie LORY, *Le Botswana.*

Collection *Les Afriques*

- Bernard LANNE, *Tchad-Libye : la querelle des frontières.*
Amadou DIALLO, *La mort de Diallo Telli.*
Jacques GIRI, *Le Sahel au XXI^e siècle.*
Jacques GIRI, *L'Afrique en panne.*
Jacques GIRI, *Le Sahel demain. Catastrophe ou renaissance ?*
Marcel AMONDJI, *Félix Houphouët et la Côte-d'Ivoire.*
Jean-François BAYART, *La politique africaine de François Mitterrand.*
François GAULME, *Le Gabon et son ombre.*
Moriba MAGASSOUBA, *L'islam au Sénégal. Demain les mollahs ?*
Comi M. TOULABOR, *Le Togo sous Eyadéma.*
Tidiane DIAKITÉ, *L'Afrique malade d'elle-même.*
René OTAYEK, *La politique africaine de la Libye.*
Fayçal YACHIR, *Enjeux miniers en Afrique.*
François CONSTANTIN, *Les voies de l'islam en Afrique orientale.*
Pascal LABAZÉE, *Entreprises et entrepreneurs au Burkina Faso.*
Gilles DURUFLÉ, *L'ajustement structurel en Afrique.*
François BURGAT, *L'islamisme au Maghreb.*
Christian COULON, *Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire.*
Abdoulaye WADE, *Un destin pour l'Afrique.*
Olivier VALLÉE, *Le prix de l'argent CFA.*
C. GEFFRAY, *La cause des armes au Mozambique.*
S. ÉLLIS, *Un complot colonial à Madagascar. L'affaire Rainandriamampandry.*
Pierre CLAUSTRE, *L'affaire Claustre.*
Ahmed ROUADJIA, *Les frères et la mosquée. Enquête sur le mouvement islamiste en Algérie.*
M.-C. DIOP et M. DIOUF, *Le Sénégal sous Abdou Diouf.*
Bernard BOTIVEAU et al., *L'Algérie par ses islamistes.*
Claudine VIDAL, *Sociologie des passions (Côte-d'Ivoire, Rwanda).*
David B. COPLAN, *In Township Tonight.*
Éric DE ROSNY, *L'Afrique des guérisons.*
Jean-Claude WILLAME, *L'automne d'un despotisme (Zaïre).*
J.-F. BAYART et al., *Le politique par le bas en Afrique noire.*
Fabien ÉBOUSSI BOULAGA, *Les conférences nationales en Afrique.*
Jean-Pierre WARNIER, *L'esprit d'entreprise au Cameroun.*
Bogumil JEWSIEWICKI, *Naître et mourir au Zaïre.*
Jean-François BAYART et alii, *Religion et modernité politique en Afrique noire.*
Emmanuel S. NDIONE, *Dakar, une société en grappe.*
Gilles DURUFLÉ, *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ?*

Collection Économie et Développement

1. Essais

- Guy BELLONCLE, *La question éducative en Afrique noire.*
Guy BELLONCLE, *Participation paysanne et aménagements hydro-agricoles.*
J.-F. DREVET, *La Méditerranée et l'Europe des Douze.*
GRAAP, *Nouvelles paroles de brousse.*
P. NICOLAS et M. GAYE, *Naissance d'une ville au Sénégal.*
Geert DIEMER, *L'irrigation au Sahel.*
Denis REQUIER-DESJARDINS, *L'alimentation en Afrique.*
Marie MONIMART, *Femmes du Sahel.*
R. CHAMBERS, *Développement rural. La pauvreté cachée.*
I. DROY, *Femmes et développement rural.*
Y.-S. AFFOU, *La relève paysanne en Côte-d'Ivoire.*
Hamed SOW, *Le bois-énergie au Sahel.*
Bernard FAYE, *Éleveurs d'Éthiopie.*
J.-D. BOUCHER, *L'aventure solidaire. Volontaires pour le Tiers monde.*
A. HENRY et al., *Tontines et banques au Cameroun.*
J.-P. BARBIER et J.-B. VÉRON, *Les zones franches industrielles d'exportation.*
Christine SCHILTER, *L'agriculture urbaine à Lomé.*
Paul HARRISON, *Une Afrique verte.*
John IGUE, *L'État-entrepôt au Bénin.*
Xavier GODARD, *Les transports urbains en Afrique.*
A. BARAMPAMA, *Le manioc en Afrique de l'Est.*
Edgar VALDEZ, *Santé et médecine populaire en Bolivie.*
Emmanuel S. NDIONE, *L'économie urbaine en Afrique.*

2. Études et manuels

- René BUREAU, *Apprentissage et cultures.*
Collectif, *La participation populaire au développement.*
Franck SILLONVILLE, *Guide de la santé au village.*
H. AGRÉSSI DOS SANTOS et M. DAMON, *Manuel de nutrition africaine.*
F. LÉVY-RANVOISY, *Manuel de dessin pour communiquer avec des populations non alphabétisées.*
Michel BONFILS, *Halte à la désertification au Sahel.*
Daniel LEMONNIER, *Carences nutritionnelles dans les PVD.*
Michel PETIT, *Géographie physique tropicale. Approche aux études du milieu.*
Collectif, *Projets productifs au Sénégal. Guide d'évaluation économique.*
C. GIRARD, *Construire la ville africaine. Chroniques du citoyen promoteur.*

- Georges DUPRÉ *et al.*, *Savoirs paysans et développement.*
- Serge SAVARY, *Approches de la pathologie des cultures tropicales.*
- Bernard CROUSSE *et al.*, *La vallée du fleuve Sénégal.*
- Étienne LE ROY *et al.*, *L'appropriation de la terre en Afrique noire.*
- Henk BREMAN *et al.*, *Manuel des pâturages du Sahel.*
- J.-J. ASIEDU, *La transformation des produits agricoles en zone tropicale.*
- Ray KUMAR, *La lutte contre les insectes ravageurs.*
- Daniel LEMONNIER, *Alimentation et nutrition dans les pays en développement.*
- Denis MALGRAS, *Arbres et arbustes guérisseurs des savanes maliennes.*
- P. BOITEAU et Lucile ALLOROE-BOITEAU, *Plantes médicinales de Madagascar.*
- ENDA GRAF SAHEL, *La ressource humaine, avenir des terroirs.*
- C. CHOQUET, O. DOLLFUS, *État des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française.*
- G. AZOULAY et J.-Cl. DILLON, *La sécurité alimentaire en Afrique. Manuel d'analyse et d'élaboration des stratégies.*
- Pierre-Claver RWANGABO, *La médecine traditionnelle au Rwanda.*
- Francis GENDREAU, *La population de l'Afrique. Manuel de démographie.*
- Xavier GODARD *et al.*, *Les transports dans les villes du Sud.*
- M.R. MERCOIRET *et al.*, *L'appui aux producteurs ruraux.*
- A.W. VAN DEN BAN, *La vulgarisation rurale en Afrique.*
- GEMDEV, *L'intégration régionale dans le monde.*
- François ROUBAUD, *L'économie informelle au Mexique.*

Achevé d'imprimer par
Cortet, Imprimeur, S.A.
14110. Condé-sur-Noireau (France)
N° d'imprimeur : 6056 - Dépôt légal : septembre 1994 - Imprimé en C.E.E.
Composition, mise en pages :
Vire-Graphic
Z.I., rue de l'Artisanat, 14500 Vire



1987 : L'État camerounais se déclare en cessation de paiement et la crise, latente, est révélée au grand jour. De proche en proche et à des degrés divers, l'ensemble des secteurs économiques et des catégories sociales est touché. L'État est contraint de faire appel aux institutions financières internationales pour tenter de redresser la situation. Plusieurs programmes successifs d'ajustement structurel sont mis en œuvre pour s'achever – provisoirement ? – sur la dévaluation de janvier 1994. Les études réunies dans cet ouvrage tentent de saisir par le menu la multiplicité des conséquences de cette situation sur le quotidien des ruraux et le tissu social des campagnes.

Suppression des subventions, liquidation ou restructuration des « éléphants blancs », libéralisation à marche forcée, abandon des services sociaux vitaux, etc. : pas un seul secteur n'échappe à la hache des « ajusteurs ». La misère et la pauvreté touchent donc les plus exposés et les plus vulnérables, tous ceux qui n'ont pas de ressources de substitution, qui ne peuvent plus mobiliser des aides ou profiter de rentes de situation. Et pas de bouclier protecteur, faute d'État-providence !

Qui sont les perdants et les gagnants de ce séisme économique et social qui n'est pas achevé ? A-t-on trouvé de nouvelles ressources pour se substituer à celles qui ont fait défaut ? Comment a-t-on essayé d'amortir les chocs subis par les proches ? Comment se sont adaptées les formes de régulation sociale ? Comment traverse-t-on cette période financièrement difficile dans la gestion des charges familiales, de l'éducation, de la santé ou de la célébration des morts ?

Le village camerounais change. Si les femmes s'affirment sur le plan économique, elles restent toujours aussi peu « visibles ». Les « élites » citadines cherchent à échapper aux obligations qu'elles se sont créées. Les mobilités géographiques et sociales ne servent plus d'exutoire pour les cadets sociaux. Le crédit informel prend des garanties pour ses avances de trésorerie. Les études publiées dans cet ouvrage évaluent la capacité de résistance et de renouvellement de la « famille-providence » et des tontines, les problèmes soulevés par la diversification et le devenir des projets de développement des décennies antérieures. Elles tentent d'expliquer les itinéraires empruntés par les ménages ruraux en observant comportements, attitudes et anticipations possibles.

Georges Courade, directeur de recherche à l'Institut français de recherche pour le développement en coopération (ORSTOM), a créé le projet d'Observatoire du changement et de l'innovation sociale au Cameroun (OCISCA) en 1990.

Économie et développement



ISBN 2-86537-533-1